

U d'of OTTAWA



39003001882033



Digitized by the Internet Archive  
in 2012 with funding from  
University of Toronto





420-13-293

(2)

674 p. m

BIBLIOTHECA  
DOM. FAYT S. J.

S. B. ~~27~~ 27

c

# L'INVASION ALLEMANDE

DANS LES PROVINCES

DE NAMUR ET DE LUXEMBOURG

*Il a été tiré de cet ouvrage 25 exemplaires de luxe,  
portant la signature des auteurs.*

*Ces exemplaires sont numérotés de I à XXV  
et sont hors commerce.*

Tous droits de reproduction  
et de traduction réservés.





D  
541  
.D625  
1919

## LE SIÈGE DE NAMUR

La III<sup>e</sup> armée allemande, commandée par le général von Hausen, a quitté l'Eifel aux premiers jours de la déclaration de la guerre. Précédé de la cavalerie von Richthofen, ce groupe de la formidable masse d'invasion s'est rapidement avancé à travers notre malheureux pays, sans rencontrer d'autres obstacles que de rares patrouilles d'éclaireurs français. Nous en avons suivi, dans un premier volume, les étapes jalonnées par une sinistre traînée de feu et de sang. Sur son passage, la population, inoffensive et terrifiée, s'est montrée d'une correction admirable, et rien ne viendra jamais contredire l'abondance et l'unanimité des témoignages que nous avons publiés sur l'attitude des habitants du nord du Luxembourg belge.

Le 18 août, l'envahisseur est arrivé à la limite du plateau qui, de Huy à Givet, surplombe les approches de la riante vallée de la Meuse et il va s'y heurter à la résistance tenace et habile des défenseurs de la position fortifiée de Namur et de quelques éléments des armées alliées. A cette date, le 1<sup>er</sup> corps de la V<sup>e</sup> armée française, général Lanrezac, tient les ponts de la Meuse de Givet à Namur; deux autres corps de cette armée (le 10<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup>) sont en voie de gagner la Sambre, qu'ils défendent à partir du 20; enfin un élément de la II<sup>e</sup> armée française, le 18<sup>e</sup> corps, se place le 21 août à la gauche du 3<sup>e</sup> corps et fait la liaison avec l'armée britannique. Harcelé par cette défense, l'Allemand doit ralentir sa marche: il en marquera son dépit et sa colère en usant de terribles représailles envers les habitants de la région namuroise et de l'Entre-Sambre-et-Meuse, témoins forcés des combats qui s'y déroulent.

A ce moment, l'aile droite de von Hausen, qui oblique dans la direction d'Andenne, tend à se mettre en liaison avec l'aile gauche de la II<sup>e</sup> armée, général von Bülow. Celle-ci délivrée de la menace de

Liège et de la résistance belge sur la Gette (combat de Haelen), manœuvre sur la rive gauche de la Meuse, dans la direction de la ligne de chemin de fer Namur-Bruxelles et bientôt de la Sambre.

C'est à ces éléments réunis des deux armées qu'échoit la mission de réduire le sérieux obstacle qu'offre à leur marche en avant la position fortifiée de Namur.

En même temps que s'accomplit le siège de Namur, le centre et l'aile gauche de l'armée de von Hausen, échelonnés sur les hauteurs qui dominent la rive droite de la Meuse de Namur à Givet, réussissent à franchir le fleuve et couronnent leurs exploits par le sac tristement célèbre de Dinant; de leur côté, des éléments de l'armée de von Bülow forcent plusieurs passages de la Sambre entre Namur et Charleroi et ensanglantent Tamines par un acte d'inqualifiable férocité; puis, ensemble, ils promènent leurs dévastations à travers l'Entre-Sambre-et-Meuse, suivant, dans leur retraite, les troupes belges et françaises.

Si longue est la liste des méfaits perpétrés par les armées allemandes au cours de cette triple opération militaire, qu'elle nous oblige à scinder notre exposé. Réservant, pour une troisième et une quatrième parties, le récit des batailles de Tamines et de Dinant, nous traiterons uniquement ici de la prise de Namur (1).

Depuis 1889, la défense de la Meuse aux abords de Namur était constituée par une série de neuf forts bétonnés (voir carte, fig. 1), distants de la ville d'environ 6 kilomètres et séparés les uns des autres par des intervalles variant de 4 à 6 kilomètres; ils étaient de plus reliés par des ouvrages de campagne de faible valeur. Sur la rive droite de la Meuse, en partant du sud, les forts de Dave, Andoy et Maizeret constituaient le secteur sud-est de la défense. Sur la rive gauche, Marchovette et Cognelée composaient le secteur nord-est; enfin, le secteur ouest était défendu par les forts d'Emines, de Suarlée, de Malonne et de Saint-Héribert.

La IV<sup>e</sup> D. A. (général Michel) qui constituait, en 1914, la garnison de Namur, comprenait la 8<sup>e</sup> brigade (8<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> de ligne), la 10<sup>e</sup> brigade (10<sup>e</sup> et 30<sup>e</sup> de ligne), et la 13<sup>e</sup> brigade (13<sup>e</sup> et 33<sup>e</sup> de ligne). Elle

(1) A consulter : G. HANOTAUX, *Guerre de 1914*, Gounouilhou, Paris, IV, chap. 6, et V, chap. 13; PALAT, *La grande guerre sur le front occidental*, Chapelot, Paris, III, 39; *La Campagne de l'armée belge*, d'après les documents officiels, Bloud et Gay, Paris, chap. 4; CROKAERT, *L'Immortelle Mêlée*, Perrin, Paris, p. 151; MOKVELD, *L'Invasion de la Belgique*, Bloud et Gay, Paris, p. 195.

disposait, en outre, d'un régiment de cavalerie (le 1<sup>er</sup> lanciers) et d'un contingent de volontaires congolais commandé par le colonel Chaltin. Il s'y ajouta, à partir du 22 août, trois bataillons du 45<sup>e</sup> et du 148<sup>e</sup> français, 8<sup>e</sup> brigade du général Mangin, détachée de l'armée de Lanrezac. L'armement de la place comprenait, outre les pièces des coupes, des batteries d'artillerie hâtivement constituées depuis la mobilisation avec du matériel déclassé (1).

L'attaque de la forteresse fut dirigée par von Gallwitz qui disposait du corps de réserve de la Garde (partie de la II<sup>e</sup> armée), du 11<sup>e</sup> corps (partie de la III<sup>e</sup> armée), des 24<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> régiments de pionniers, de l'artillerie lourde allemande et de 4 batteries autrichiennes de 30.5 (2). Le siège de Namur n'a pour ainsi dire consisté qu'en une série de combats d'artillerie. Profitant de la dure expérience qu'il avait faite à Liège, l'ennemi renonça à attaquer de front la position et à livrer dans les intervalles des forts des assauts meurtriers. Les défenseurs furent hachés sur place par les projectiles des gros canons, auxquels leur artillerie à faible portée était dans l'impuissance de répondre (3).

Le siège commença le 20 août, par les trois opérations suivantes : La 1<sup>re</sup> division de réserve de la Garde, comprenant le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> régiments de réserve de la Garde et un bataillon de chasseurs (général von Langermann und Erlencamp) reçut l'ordre de passer la Meuse à Andenne et de gagner la région de Noville-les-Bois. Cette opération militaire fut l'occasion du sac d'Andenne.

Le 11<sup>e</sup> corps d'armée (von Plüskow) se porta en une attaque simulée contre le secteur sud-est, entre la Meuse et la ligne Faulx-les-Tombes-Florée.

La 3<sup>e</sup> division d'infanterie de la Garde (von Bonin) dirigea son attaque au nord de la Meuse, où le haut commandement avait décidé de faire la percée de la position fortifiée et s'avança dans la région de

(1) Lieut. Col. X... « La défense de Namur », dans *Vers l'Avenir*, n<sup>o</sup> 195, du 21 août 1919 et C... « La défense héroïque de Namur », dans *La Nation belge*, du 22 août 1919. Voir aussi *La prise de Namur*, Becquaert, Anvers.

(2) La composition des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> armées a été renseignée au tome I., p. 1.

(3) Les écrivains militaires français n'en rendent pas moins hommage à l'action de l'armée belge. Le général Palat écrit : « L'héroïque défense des Belges et de leur Roi rentre dans la catégorie des événements dont on dit qu'ils changent la face du monde. Leur portée future dépasse infiniment leur portée du moment. » (III, p. 37) *Le Bulletin des Armées de la République* du 27 août porte ce qui suit : « Nous attendions tout de la loyauté et de la vaillance de la Belgique, mais elle a dépassé notre attente. C'est elle qui, par sa résistance obstinée, a permis notre mobilisation, notre concentration, le débarquement de nos alliés dans nos ports, leur arrivée sur le front de bataille et l'organisation systématique de cette guerre en commun (ibid., p. 348). »

Hingeon-Vezin (1). Les opérations dans les autres secteurs, plus tardives, furent accessoires et complémentaires.

C'est à ces faits d'ordre militaire que nous empruntons la division de la seconde partie de cet ouvrage, consacrée au siège de Namur :

### I. Le sac d'Andenne :

Chap. I. A travers le Condroz ;

Chap. II. Le passage de la Meuse à Andenne.

### II. Le siège de la position fortifiée :

Chap. I. Dans le secteur sud-est : l'attaque simulée ;

Chap. II. Dans le secteur nord-est : le passage forcé ;

Chap. III. La prise de Namur ;

Chap. IV. Dans les secteurs nord-ouest et sud-ouest.

L'attitude des civils à l'égard des troupes allemandes dans la région que nous allons étudier (fig. 1) a été également à l'abri de tout reproche. A en croire le Livre Blanc allemand (2), on aurait tiré sur elles dans quatre localités : à Evelette, à Andenne, à Leuze et à Champion ; ce sont les seuls villages qu'ait cités le mémoire accusateur. Affirmation gratuite, qui sera réfutée au cours de ce travail. Nous établirons que, dans les soixante localités étudiées dans ce volume, où ils ont commis des méfaits, pas un Belge n'a posé d'acte qui justifiât ces cruautés. Des quatre cents civils qui ont versé leur sang durant la courte durée du siège, aucun n'est coupable, et ces pages rendront hommage à leur innocence.

Mais il se déduit de notre exposé une constatation bien faite pour étonner et qui, à notre avis, a été jusqu'ici insuffisamment mise en relief : c'est que les troupes allemandes ne reconnaissent pas à nos armées le droit de légitime défense. Le fait pour un soldat belge ou français d'avoir tiré sur elles était criminel et châtié aussitôt par le meurtre des civils ou la destruction des villages. Que de fois les habitants, les otages surtout, ont-ils entendu retentir à leurs oreilles ces étranges paroles : « Si les Belges ou les Français tirent encore sur nous, vous

(1) Ces données sont extraites de publications officielles de l'Etat-Major allemand, *Lüttich-Namur*, pp. 68 et ss. et *Namur vor und im Weltkrieg*, pp. 71 et ss. A consulter aussi STEGEMANN, *Geschichte des Krieges*, Deutsche Verlags-Anstalt, 1917, I, p. 134 ; HÖLSCHER, *Kurzgefaszte Geschichte des Weltkrieges*, Köln, Horschund Bechstedt, I, 94.

(2) Andenne : Anlage B, p. 105 et ss. ; Champion : Anlage, 36 et 37, pp. 52 et 53 ; Evelette et Leuze : B Anlage 2, p. 110.

serez tous fusillés ! » A Wartet, ils ont fait agenouiller sur le sol comme des coupables les soldats belges qui avaient osé faire usage de leurs fusils ! L'attitude des officiers et des soldats du Kaiser le témoignait clairement : dans leur fol orgueil, ils avaient le sentiment d'aller, en vertu d'une mission supérieure, à la conquête du monde auquel ils avaient la prétention d'étendre leur culture, et nul n'était en droit de se mettre en travers de leur chemin.

Le bilan des victimes et des sinistres de la seconde partie se résume comme suit :

	Victimes.	Maisons incendiées.
<i>I. — A travers le Condroz et à Andenne :</i>		
Verlée . . . . .	1	—
Evelette . . . . .	1	—
Ohey . . . . .	—	2
Haillot . . . . .	1	—
Coutisse . . . . .	—	4
Groyne . . . . .	1	1
Andenne . . . . .	223	37
<i>II. — Dans le secteur sud-est de la position fortifiée :</i>		
Florée . . . . .	1	3
Crupei . . . . .	1	—
Mont-sur-Meuse . . . . .	2	—
Haut-Bois . . . . .	1	12
Faulx-les-Tombes . . . . .	1	1
Thon-Samson . . . . .	—	—
Mozet . . . . .	—	1
Wierde . . . . .	1	—
Sart-Bernard . . . . .	2	—
Naninne . . . . .	3	—
<i>III. — Dans le secteur nord-est :</i>		
Bierwart . . . . .	—	2
Pontillas . . . . .	1	2
Boneffe . . . . .	—	—

	Victimes.	Maisons incendiées.
Branchon . . . . .	—	—
Hemptinne . . . . .	3	—
Mehaigne . . . . .	—	meules
Forville . . . . .	—	—
Longchamps . . . . .	1	10
Aische-en-Refail . . . . .	—	22
Noville-les-Bois . . . . .	3	—
Sart d'Avril . . . . .	—	—
Leuze . . . . .	4	24
Tillier . . . . .	—	—
Waret-la-Chaussée (à Champion, Vedrin, etc.) . . . . .	5	—
Les Boscailles (à Vedrin) . . . . .	1	—
Hingeon . . . . .	3	10
Vezin . . . . .	1	—
Franc-Waret . . . . .	16	10
Ville-en-Waret . . . . .	6	—
Cognelée . . . . .	1	4
Marchovelette . . . . .	2	9
Gelbressée . . . . .	1	23
Wartet . . . . .	2	19
Boninne . . . . .	4	60
Champion . . . . .	2	43
Vedrin . . . . .	8	49
Bouge . . . . .	14	55
Beez . . . . .	2	—

IV. — *A Namur :*

75

110

(y compris les victimes  
des obus.)V. — *Dans les secteurs secondaires :*

Grand-Leez . . . . .	2	1
Balâtre (à Tamines) . . . . .	3	—
Gembloux . . . . .	1	—
Beuzet . . . . .	—	meules de céréales
Bothey . . . . .	—	—

	Victimes.	Maisons incendiées
Saint-Germain . . . . .	—	1
Bossières . . . . .	1	2
Temploux . . . . .	3	12
Suarlée . . . . .	1	—
Malonne . . . . .	2	10
Bois-de-Villers . . . . .	—	6
Floreffe . . . . .	1	—
Buzet. . . . .	3	—
Wépion (à Namur) . . . . .	2	2

---



## I. — LE SAC D'ANDENNE

### CHAPITRE I — A TRAVERS LE CONDROZ

Il suffit de jeter un rapide coup d'œil sur la carte (1), pour se rendre compte que l'armée envahissante n'avait pas l'embarras du choix des routes à suivre dans le Condroz pour encercler Namur. Devant nécessairement éviter celles qui se trouvaient sous le feu des forts de la place, il ne lui restait plus que la route Durbuy-Ohey-Andenne, ou encore Ciney-Ohey-Andenne et, à hauteur de cette dernière localité, il lui serait loisible de traverser la Meuse, les canons du fort de Maizeret n'ayant pas la portée qu'on leur attribuait en Belgique. Les Allemands étaient, à ce sujet, mieux renseignés que nous !

Dans la première partie, nous avons raconté la conduite inquiétante des troupes ennemies dans certains villages du nord du Luxembourg belge, pendant les premières journées de l'invasion. Leur passage dans le pays d'Havelange fut moins tragique : la plupart des habitants de ces localités en furent quitte pour la peur et de légères pertes matérielles.

Dès les premiers jours d'août, à partir du 5 déjà dans le pays de Pailhe et d'Havelange, les uhlands firent leur apparition dans le Condroz (2), et ils échangèrent quelques coups de feu avec des lanciers belges d'abord, ensuite avec des cyclistes du 8<sup>e</sup> de ligne qui gardaient la tête de pont d'Andenne, et qui, tous les jours, allaient en patrouille reconnaître le pays.

L'avance des Allemands, quoique lentement progressive, devenait de jour en jour plus inquiétante.

(1) Voir cette carte en annexe au tome 1<sup>er</sup>.

(2) G. HANOTAUX, *Guerre de 1914*, III, p. 284.

Nous les avons vus développer, dans la province de Luxembourg, un réseau de troupes de couverture, ayant pour mission de terroriser le pays et de tromper l'adversaire. Le grand état-major allemand se tenait ainsi sur l'expectative, espérant profiter d'une faute des Alliés (1). Il s'attendait à voir s'avancer l'armée française jusque dans la plaine de Waterloo, et il serait alors tombé sur elle avec les forces écrasantes de cinq armées. Le raid de cavalerie du général Sordet semblait accréditer cette opinion (2); mais, lorsque les communiqués officiels annoncèrent, le 18, la retraite de l'armée belge dans le camp retranché d'Anvers, l'Allemagne, voyant ainsi sa proie lui échapper, résolut de pousser en avant et ordonna le déclanchement du grand mouvement tournant. C'est à cette ruée que fait allusion M. le curé de Scy, quand il raconte le passage des Allemands à travers sa paroisse. Voici en quels termes s'exprime M. l'abbé Gérard :

N° 86.

Scy, entièrement entouré de bois très denses, ne s'aperçut de l'arrivée de l'ennemi que lorsque les milliers d'hommes qui se suivaient eurent franchi les bois. Le 16 août, 174 uhlans venant de Porcheresse-Mohiville avaient traversé le village. Le lendemain, ce fut un torrent. Par trois chemins différents ils arrivaient à Scy, où l'on venait d'inaugurer une nouvelle distribution d'eau, circonstance parfaitement connue de l'ennemi, ainsi qu'un officier me le déclara à table.

La foudre était tombée, le dimanche précédent, sur un poteau téléphonique, ce qui avait rendu toute communication impossible. L'agent du téléphone en fut rendu responsable, et son arrestation fut suivie d'une menace de mort. Celle-ci fut écartée, grâce à l'intervention d'un aumônier catholique alsacien.

Vers 5 heures, je fus mandé par le major et, sous la menace du revolver, forcé d'ouvrir l'église pour permettre aux soldats d'y passer la nuit. Je transportai le Saint Sacrement dans le coffre-fort de la sacristie. Entretemps, on avait largement pillé ma cave et d'autres habitants reçurent également des visites du même genre.

Pendant la soirée, vers 10 heures, un soldat qui montait la garde devant l'église tira un coup de fusil sur un chat. Aussitôt, il sortit des maisons voisines un grand nombre d'officiers qui se jetèrent sur le coupable et le laissèrent à demi-mort. J'ai compris que ce soldat croyait ainsi pouvoir déchaîner sur le village la colère des siens, comme cela avait été le cas à Erezée et à Somme-Leuze. Mal lui en prit, car on avait décidé de ne pas brûler Scy! L'aumônier catholique Zitvogel, sur une remarque que je lui faisais au sujet de l'invasion de notre patrie, me dit que « nous étions déjà *Province Belgique* et que l'Empereur n'avait fait la guerre que pour constituer les *Etats-Unis d'Europe* à la tête desquels il serait lui tout seul ». Il me dit aussi que *Dinant se souviendrait du dimanche précédent*.

(1) C'est l'opinion de M. DE SOUZA : *La Défaite allemande*, et de M. G. HANOTAUX : *L'Enigme de Charleroi*, 2<sup>e</sup> édition, p. 35 et *Guerre de 1914*, III, p. 289.

(2) La cavalerie française traversa le Condroz vers le 8 août, se rendant à Liège. Hélas, dès le lendemain déjà, on la vit repasser! — Consulter à ce sujet : Général PALAT, *La grande guerre sur le front occidental*, III, p. 43 et G. HANOTAUX, loc. cit., p. 284 et ss.

Les jours suivants, les troupes ne discontinuèrent pas de passer, mais sans s'arrêter, si ce n'est pour avoir de l'eau aux divers robinets de la distribution.

Quatre otages avaient été pris : le maieur, un échevin, l'instituteur et moi. J'avais à répondre du « *loyalisme* (sic) de la population ». Je compris que s'il arrivait la moindre chose, je serais fusillé.

A *Mohiville* et à *Achet*, le passage des Allemands s'effectua sans incident notable. A *Mohiville*, l'instituteur pensionné, M. Nicolas Wiem, fut pris comme otage et dut accompagner les troupes jusqu'à Buresse (nord d'Hamois). Le curé d'*Achet* fut colloqué chez lui pendant une nuit, sans être autrement molesté.

A *Hamois-en-Condroz*, les Allemands avaient occupé le village dès les premiers jours de la guerre.

N° 87.

Le 19 août, raconte M. l'abbé Martin, curé de l'endroit, les troupes arrivèrent en très grand nombre. C'était un régiment de Brandebourg, et le lieutenant von Löbbel passa la nuit au presbytère. Le lendemain, en partant, l'autorité militaire prit deux otages : Maurice Marvet, chef de station et Ignace Famerée, agrée des télégraphes. Ceux-ci furent envoyés au camp de Soltau et y restèrent un an, sujets à toutes les privations et à toutes les tracasseries. Les motifs de cette arrestation furent les suivants : 1° refus de donner connaissance des communications télégraphiques et téléphoniques échangées depuis le début des hostilités ; 2° avoir mis les appareils hors d'usage ; 3° refus de se mettre à la disposition de l'armée allemande pour le service du bureau ; 4° refus d'accompagner un officier supérieur qui voulait visiter en auto les environs.

Comme partout ailleurs dans cette partie du *Condroz*, *Havelange* eut ses escarmouches entre patrouilles belges et soldats allemands dès la première semaine de guerre ; mais ce n'est qu'à partir du 18 août que des troupes régulières firent irruption dans la localité. A cette date, à l'occasion de l'arrivée d'un état-major, le doyen, M. Bodart, et M. Sépulchre, bourgmestre, furent pris comme otages et passèrent la nuit à la maison communale pour répondre du bon ordre. Après avoir été menacés à plusieurs reprises, ils furent tous deux remis en liberté, quand lecture leur eut été faite d'un jugement du conseil de guerre qui les acquittait de la traditionnelle prévention d'avoir encouragé les francs-tireurs. A noter qu'ils n'avaient pas comparu devant le dit conseil de guerre. En outre, quatre habitants avaient été arrêtés tandis qu'ils portaient leurs armes à l'hôtel de ville. Menacés d'être pendus, ligotés étroitement, ils passèrent la nuit debout, la face contre le mur, dans une salle de la maison communale, puis, le matin, furent

relâchés. M. Herman Richard fut serré de plus près. Voici comment il raconte lui-même l'épisode :

N° 88. Je me trouvais dans mon jardin le long du chemin, regardant le défilé des troupes, lorsque tout à coup part un coup de feu. Immédiatement la colonne s'arrête, tous les cavaliers tournent bride et des officiers se rassemblent. Je jugeai prudent de rentrer chez moi et montai à l'étage ; mais un soldat, m'entrevoyant par la fenêtre, me montre du doigt et je vois que lui et ses camarades semblent me désigner comme l'auteur du coup de fusil. Déjà un officier est à la porte de la maison, lorsque le soldat, qui se trouvait derrière celui qui avait tiré, dénonce celui-ci à ses chefs et la mauvaise farce finit là. J'en fus quitte pour un peu d'émotion.

Hélas ! tout le monde n'échappa pas aussi facilement. Le cas de *Verlée* est significatif à ce sujet : la pauvre dame **LOUISE MARÉCHAL**, épouse d'Hubert Vierset, âgée de 60 ans, y perdit la vie. Là encore, comme partout ailleurs, au premier coup de feu, les Allemands accusèrent la population et, sans enquête, sans jugement préalable, frappèrent des innocents. Laissons raconter l'incident de *Verlée* par M<sup>me</sup> Tissot-Vierset, fille de la victime.

N° 89. C'était le 22 août 1914, à 9 heures du soir. Six soldats de garde étaient occupés à préparer leur souper et je les aidais dans cette besogne, lorsqu'un coup de fusil fut tiré dans le village par une des sentinelles. Les soldats qui étaient dans la maison tirèrent aussitôt plus de cinquante coups. J'étais à côté d'eux avec mon père, ma sœur et mon mari. Nous nous sommes sauvés par une des fenêtres donnant sur le jardin. Ma mère, qui était montée se coucher avec mon frère, âgé de 8 ans, entendant tirer dans la maison, aura cru qu'on voulait nous tuer. Elle est descendue, portant Joseph dans ses bras. En voulant se sauver par la grande porte, elle a reçu deux balles dans la tête. Mon petit frère s'est enfui, tout perdu. Les soldats nous interdisant l'accès de la maison, il a bien fallu chercher un logement à Buzin. Les meurtriers de ma mère déposèrent son cadavre à l'étage sur le plancher et jetèrent de la paille sur les taches de sang qui couvraient le sol, pour cacher leur crime.

A *Flostoy*, le passage en masse des Allemands s'effectua à partir du 18 août. Voici quelques incidents relatés par M. l'abbé Hissette :

N° 90. Cette nuit du mardi au mercredi, je fus enfermé dans l'église avec le baron de Garcia de la Vega, bourgmestre, ses deux fils et 26 otages. Le lendemain, de bonne heure, les troupes en partant nous délivrèrent et j'ai pu dire la sainte messe.

A quelque dix minutes de l'église, dans la direction d'Evelette, les Allemands établirent un camp d'aviation sur les terres de la ferme de Coru. Le fermier et sa

famille (15 personnes) et 5 autres habitants de la commune furent enfermés dans une place de la ferme. Trente et un habitants de la Béole et de Doyon, hameaux voisins, y furent également détenus prisonniers et couchèrent dans les écuries. Quelques-uns furent relâchés le 23. Le lendemain, je me rendis moi-même à Coru pour y prendre des nouvelles de mes pauvres paroissiens. Arrivé près de la ferme, je déployai un mouchoir blanc pour indiquer mes intentions pacifiques. Un officier vint à ma rencontre et me permit de rendre visite aux prisonniers. Il assista à l'entretien, se faisant traduire par un interprète toutes mes paroles et, après dix minutes, me déclara que c'était assez et qu'il me fallait retourner. Les derniers otages furent relâchés le 28 août (1).

A mi-route d'Havelange à Ohey, à droite de la chaussée, se trouve le village d'*Evelette*, qui vit, lui aussi, déferler le flot des troupes ennemies. A défaut du récit du curé qui mourut pendant ces journées mémorables, nous donnons ici la relation du chapelain de Libois, dépendance d'*Evelette*, M. l'abbé Rousselle, qui vécut en témoin oculaire ces événements tragiques.

Dès le matin du 5 août, des Allemands étaient signalés à l'est de Pailhe et une patrouille de dix soldats belges, avec qui je fais même le chemin de Libois à Tahier, se porte à leur rencontre. Il y eut un léger engagement sans résultat appréciable.

Le 8 août, quelques dragons français, en tout une cinquantaine, ayant logé la veille à Bouillon et venant de Versailles, passent à *Evelette* et Libois, se dirigeant sur Liège par Vyle et Modave. La population leur fait un chaleureux accueil.

Le lendemain, les premiers uhlans défilent comme des ombres à la lisière des bois situés sur la hauteur entre Libois et Filée. Vers midi, quelques-uns viennent faire une reconnaissance à cheval dans le village et sur la route menant à *Evelette*. Jusqu'à présent, rien encore d'anormal. Mais, bientôt, un événement tragique allait rompre la monotonie relative des journées précédentes. Ce 9 août, qui était un dimanche, un ouvrier de terre plastique de Libois, LÉON FERRIER, marié et père de deux enfants, habitant Goesnes depuis Pâques, était venu passer la soirée à Libois, chez des parents. A cette occasion, il s'arrêta, plus que de raison, dans un café, et vers les 10 heures, en état de demi-ébrioité, il se décida à regagner Goesnes. On lui conseilla, par prudence, de suivre la route plutôt que le sentier coupant au court, pour risquer moins d'être soupçonné de mauvaise intention par la patrouille allemande. Par vantardise et sous l'empire de la boisson, il refusa d'obtempérer à cette suggestion raisonnable et s'en fut par le sentier. Que se passa-t-il alors? Tout détail exact est impossible, personne n'ayant été témoin du drame. Toujours est-il

(1) Voici le texte d'une affiche écrite par J. Chanée (l'un des otages) sous la dictée d'un officier : « Le capitaine-commandant de la ferme Coru retient ces prisonniers pour la sauvegarde de ses troupes. Si un de nos soldats est blessé ou tué, tous ces prisonniers seront fusillés ; des coups de fusil ont été tirés hier dans votre village, il est donc de votre intérêt de veiller à ce qu'il ne circule pas de vagabonds dans vos parages. »

que, le lendemain 10 août, au matin, des soldats de la patrouille allemande racontèrent qu'ils venaient la nuit de tuer un homme pour refus d'obéissance à l'ordre de s'arrêter donné par eux. De fait, on découvrit peu après le cadavre. Ferrier était tombé, frappé d'une balle à la poitrine. Il avait 44 ans.

Je dois noter aussi l'aventure qui arriva vers le même temps à un jeune homme de Libois, nommé Ligot, qui, revenant de Filée à la tombée du jour, fut retenu toute une nuit dans les bois par des uhlands et relâché seulement le lendemain dans un état de frayeur telle qu'il en fit une sérieuse maladie.

Le 11 août, passage de 12 cyclistes du 8<sup>e</sup> de ligne en reconnaissance. Le soir, 60 Prussiens logent à la ferme Quévrin, de Tahier. Le lendemain, quatre autos belges mettent en fuite les Allemands. Mais ceux-ci reviennent plus nombreux le soir, et, au nombre de 300 environ, occupent le bois entre Libois et Filée.

Le 16 août, 200 Allemands, faisant partie du corps d'armée refoulé à Dinant par les Français, passent à Tahier et une trentaine à Libois.

Le 18, dans l'après-midi, arrive une multitude de fantassins allemands en rangs serrés. Le chef demande à me voir sur-le-champ et me déclare que je suis son prisonnier et que j'aurai à répondre sur ma tête de la population, « car, ajoute-t-il, dans la région de Verviers, les civils ont tiré sur nos troupes ». Ne me départissant pas de mon sang-froid, je lui réponds que je peux lui donner l'assurance complète qu'il ne sera nullement inquiété ici. Il fait signe alors à deux soldats, qui, revolver au poing, viennent se placer à mes côtés. C'est en cette compagnie que je dois me rendre au château, où le comte et la comtesse Henri de Liedekerke ayant garanti à l'officier le calme le plus absolu dans le village, le commandant se retourne vers moi et me dit : « C'est bien, maintenant vous pouvez partir. » Je n'eus garde de me le faire dire deux fois. Peu après ma rentrée à la maison, quatre soldats, baïonnette au canon, accompagnent le fermier Pierrard à la pâture voisine pour lui faire livrer un veau destiné au repas des troupes. La même opération, accompagnée du même déploiement de forces, eut lieu aux deux autres fermes de Libois.

A la nuit tombante, arrive un escadron de dragons qui fut réparti au petit bonheur dans tout le village. Le lendemain, il prit la direction d'Evelette. Le 19 août, beaucoup de canons, dont plusieurs de gros calibre, passent par Libois, tandis que, sur la grand'route d'Havelange-Evelette-Ohey, de nombreuses troupes de toute espèce défilent sans discontinuer.

Vers 3 heures de l'après midi, se répand comme un coup de foudre dans le village la nouvelle de la mort de M. le curé d'Evelette, l'abbé Arthur Crépin. Le décès, dit-on, remonte déjà à la nuit. Je n'en reviens pas ; le 15 août encore, je l'avais vu plein de vie et de santé. Comprenant qu'il est de mon devoir de m'éclairer sur un événement qui me touche de si près, je n'hésite pas à me rendre aussitôt à Evelette. Arrivé à la première maison du village, on me confirme la mort de M. le curé. Je vais à la maison du secrétaire communal, afin de me faire délivrer une attestation, qui m'aidera, semble-t-il, à parvenir jusqu'au presbytère, car on raconte que les Prussiens arrêtent indistinctement tout le monde. Le secrétaire est absent, et sa servante en larmes m'apprend que les Allemands se sont saisis de lui, l'ont entraîné sur la grand'route ainsi que le bourgmestre et dix autres hommes

d'Evelette, qu'il est question de les fusiller et de mettre le feu au village (1). Je me décide alors à retourner sans tarder à Libois, afin d'intervenir auprès des officiers de l'état-major qui ont logé au château et qui, peut-être, s'y trouvent encore.

En cours de route, je suis arrêté par un officier qui me dit qu'on a trouvé des armes dans le village et que, le soir même, on brûlera Evelette (2). Sur cette parole de triste augure, je reprends ma course et j'arrive au château, où je fais part au comte de Liedekerke de mes appréhensions. Celui-ci se rend lui-même à Evelette. Il est assez heureux pour découvrir le commandant des troupes, comte de Winterfeld, si je ne me trompe, et tout s'arrange. Il est probable que, sans les circonstances que je viens de relater, Evelette aurait connu les horreurs de l'incendie.

Le jeudi 20 août, muni d'un papier rédigé en allemand par M. le comte de Liedekerke, je retourne à Evelette. J'y rencontre M. le doyen d'Havelange qui a appris la mort de M. le curé, et vient s'en assurer. Nous entrons tous deux dans le jardin du presbytère. Le beau verger est rempli d'Allemands avec leurs chevaux, et, dans les allées du jardin, des tessons de bouteilles jonchent le sol, révélant une orgie récente. Entrés dans le presbytère, nous trouvons le bureau saccagé, tous les papiers par terre, et dans la maison, en haut, partout, les tiroirs ont été ouverts et tout a été retourné. La cave a été soumise à un pillage complet : il ne reste en tout et pour tout que 4 bouteilles de vin. De la vaisselle, du linge, des vivres ont également disparu, ainsi qu'une remontrance trouvée par les Allemands dans le bureau. Au salon, où le pauvre curé repose son dernier sommeil, une odeur insupportable nous prend à la gorge. Le sang lui suinte de la bouche, et tout un côté du visage est ensanglanté. L'odeur est si forte que le bourgmestre rencontré me dit qu'il faudra procéder à l'enterrement dès le soir même.

La nièce et la servante de M. le curé, tout en larmes, nous donnent les détails que nous sommes anxieux de connaître. M. le curé avait reçu, dans l'après-midi du 18, des Allemands chez lui ; ils l'avaient requis de leur fournir du vin et il leur en avait servi. Entretemps, on était venu le quérir pour une conduite d'eau qui n'allait pas et qu'il fallait remettre en état pour les besoins de la troupe. Il était donc sorti précipitamment, abandonnant la garde de sa maison envahie par les Allemands à sa nièce et à sa servante. En rentrant, acheva-t-il de boire le verre qu'il s'était versé ? On ne peut l'affirmer ; toujours est-il que vers 10 heures du soir, il ressentit de violentes douleurs à l'estomac. Il fallut l'aider, tant bien que mal, à regagner sa chambre. Il y était à peine de quelques instants que, souffrant tou-

(1) M. Charles Résimont, bourgmestre, et l'instituteur M. Modeste Fontinoy, furent consignés huit jours comme otages.

(2) En effet, les Allemands trouvèrent à la maison communale toutes les armes de la commune, qui y avaient été déposées par ordre de l'autorité. Loin de pouvoir en faire un grief à la population, c'était une preuve que celle-ci avait obtempéré à la consigne et qu'elle n'était plus en possession des armes qu'elle aurait pu tourner contre l'ennemi. Il est à noter, qu'au moment même, jamais on n'accusa les civils d'avoir tiré. Néanmoins le major von Polentz, dans son rapport sur Andenne, fait brièvement allusion à des coups de feu tirés sur les troupes allemandes par la population d'Evelette. La contradiction est flagrante. Voici, du reste, le texte : « Je constatai à maintes reprises que la population civile belge prenait une part active aux hostilités contre nos troupes, et même faisait feu sur elles, « insbesondere auf uns geschossen hat ». Je signale en particulier que ce fut le cas à Birdontige près de Stavelot et à Evelette au sud d'Andenne. » (Voir *Livre Blanc Allemand*, p. 110).

jours davantage, il demanda l'application de compresses chaudes. Soins superflus, il rendait bientôt le dernier soupir. Il ne devait pas encore être minuit. Un médecin allemand appelé vint constater, avec un geste de parfaite indifférence, le décès. Le défunt avait à peine 55 ans.

Le soir, je revins pour faire l'enterrement, mais, le cercueil n'étant pas encore prêt, l'inhumation est remise au lendemain.

Le 21 août, délégué par M. le doyen qui ne peut se déplacer, je procède aux obsèques de M. le curé. Les gens sont tellement sous le coup de la frayeur que, malgré la profonde estime de la paroisse pour le vénérable défunt, 22 personnes en tout sont présentes à l'église.

C'est le sentiment populaire dans la région que M. Crépin, curé d'Evelette, a été empoisonné par les Allemands. Nous nous abstiendrons de nous prononcer sur cette question délicate, étant donné qu'il a été impossible de faire l'autopsie de la victime, ou même d'obtenir un examen médical. Nous ne pouvons cependant omettre de signaler, comme donnant un fondement incontestable à cette hypothèse, le fait que l'armée allemande a elle-même annoncé, au loin et au large, qu'elle a mis à mort le curé d'Evelette. C'est ce qu'ont, notamment, déclaré des soldats à Sorée, à Haut-Bois et à Gesves, où ils annoncèrent cette mort comme un châtement parce qu'il avait tiré sur les troupes.

Pour être complet, il faut signaler encore que les soldats obligèrent, sous les pires menaces, la nièce et la ménagère du défunt à quitter le presbytère et à abandonner le cadavre dans la solitude pendant les journées des 19 et 20 août, sans qu'il fût même possible à ses parents d'en approcher. Sans aucun respect de la mort, tandis que le corps gisait sur sa couche funèbre, ils livrèrent le presbytère au pillage le plus effréné !

Dans le récit qu'on vient de lire, M. l'abbé Rousselle fait allusion au témoignage de soldats allemands qui auraient déclaré avoir tué le curé d'Evelette. Il ne sera pas sans intérêt de rapporter ici la déposition de M. Michaux, curé de Sorée, à qui ces propos ont été tenus.

N<sup>o</sup> 92.

Dans l'après-midi du 19 août, raconte-t-il, au moment où je suivais le chemin qui contourne le jardin de mon presbytère, en compagnie de mon paroissien Narcisse Renard, trois Saxons descendaient les escaliers du perron de M. Gillot où ils avaient pénétré brusquement, pensant se trouver dans la demeure de « M. le maire ». Renard se sauva dans la maison de M. Malherbe, en face de laquelle nous nous trouvions. Mais les barbares, qui cherchaient plutôt leur victime en la personne du prêtre, ne s'inquiétèrent nullement de cette subite disparition et se précipitèrent sur moi. Gesticulant comme des forcenés, ils proférèrent des menaces et me répétèrent plusieurs fois : « Pastor Evelette pouff sur camarade à nous, et nous capout pastor Evelette, capout. » Ils faisaient en même temps le geste d'une victime qui tombe par terre. Puis ils me fouillèrent complètement, jusque dans mes chaussures, et l'un d'eux ouvrit la cartouchière qu'il portait au ceinturon et me montra les balles qu'il m'avait réservées, pour le cas où j'eusse été en possession d'une arme quelconque.

Alors je fus reconduit au presbytère sous l'escorte de ces trois bandits; et, pendant que le plus féroce des trois me gardait, les deux autres visitèrent toutes les pièces du rez-de-chaussée. N'ayant rien trouvé de compromettant à leurs yeux, ils se calmèrent et, en me quittant, m'obligèrent à leur offrir un verre de vin qu'ils me firent déguster avant eux, craignant sans doute que je ne les empoisonne, comme (c'est du moins une opinion probable) ils avaient empoisonné le curé d'Evelette, de regrettée mémoire.

Ces mêmes soldats sont entrés chez M. Malherbe et lui ont également affirmé que le curé d'Evelette avait tiré sur des camarades à eux, et qu'eux « avaient fait capout pastor Evelette ».

Dans une section de ma paroisse appelée la *Bouchaille*, tous les habitants durent quitter le hameau, et, pendant leur absence, les soldats pillèrent à fond les habitations.

Nous ne pouvons passer sous silence le témoignage du curé de *Haut-Bois*, M. J. Thomas, qui corrobore celui du curé de Sorée.

N° 93.

Le mercredi 19 août, arrivait dans le village le 92<sup>e</sup> d'infanterie allemand. J'ai soupé chez moi avec plusieurs officiers, parmi lesquels un lieutenant seul pouvait se faire comprendre, et encore en très mauvais français. Ces troupes nous arrivaient ce jour-là de Noiseux, comme j'ai pu le savoir d'après certains ordres de service que j'avais recueillis dans la chambre du commandant.

Entre autres choses, ce lieutenant me dit : « Vous connaissez curé Noiseux? — Oui, je l'ai déjà rencontré. — Oh! très bonne curé Noiseux. — Vous connaissez curé Havelange? — Oui, très bien, ce n'est pas loin d'ici. — Oh! très bonne aussi curé Havelange. — Vous connaissez curé Evelette? — Très bien, c'est à 7 kilomètres d'ici. — Curé Evelette capout, curé Evelette lui tirer sur nos troupes! » C'est ainsi que j'ai appris la mort du confrère d'Evelette, sans connaître les circonstances particulières du drame.

Le village d'*Ohey*, situé à la bifurcation des routes d'Havelange et de Ciney, vit affluer les troupes en grand nombre, mais celles-ci s'y montrèrent moins sauvages qu'ailleurs. Peut-être que la présence du général von Bülow parvint à les maintenir en respect. En effet, le commandant de la II<sup>me</sup> armée y avait établi son quartier-général, et c'est d'accord avec lui que von Gallwitz, général d'artillerie, chargé de l'attaque de Namur, se décida à détacher du corps de la garde la 1<sup>re</sup> division de réserve, pour la faire traverser la Meuse à Andenne et contourner la place forte (1).

A *Haillot*, distant de trois kilomètres, à l'est d'Ohey, les soldats se montrèrent plus barbares, et le nécrologe de la paroisse compte une victime de leur cruauté. Laissons parler le curé M. l'abbé Noël :

(1) Voir *Der Grosse Krieg Lüttich-Namur*, Stalting, Oldenburg 1918. p. 73 et 75.

N° 94.

Tous les habitants avaient remis les armes à la maison communale. On apprit ensuite que les Allemands avaient emporté les plus belles et brisé les autres. ALEXANDRE TINSONNET, grand chasseur et tenant beaucoup à ses armes, se rend sur place pour voir ce qui s'était passé. Il constate que son fusil est brisé et en rassemble les morceaux qu'il emporte. Il les dépose chez lui dans l'arrière-cuisine, malgré mes recommandations de les mieux cacher. Les Allemands reviennent ensuite et s'installent chez Tinsonnet. Ils étaient en train de boire, lorsqu'ils aperçoivent les débris de l'arme. Aussitôt, sans même en référer à un officier, sans aucune enquête préalable, de simples soldats entraînent le malheureux propriétaire de ces débris d'arme au dehors, et le tuent. La victime avait 63 ans.

Le soir de ce même jour, je suis retenu comme otage et, en cette qualité, je passe la nuit en compagnie de Julien Lapière, prisonnier comme moi. Les Allemands pendant ce temps, logaient chez lui. Le lendemain, néanmoins, ils l'accusèrent d'avoir tiré sur eux!

Le samedi, Joseph Depage, âgé de 23 ans, fut accusé, à tort, d'avoir tiré sur les troupes. Les soldats le conduisirent à Nalamont, où ils l'attachèrent à un arbre; là, ils lui firent subir les traitements les plus barbares, le menaçant de la baïonnette, mettant de la paille en dessous de lui, pour lui faire croire qu'on voulait le brûler vif. Ils l'ont ensuite congédié. Depuis, ce jeune homme n'a cessé d'avoir peur... dans les chemins, chez lui, partout il tremblait de tous ses membres. Il en a gagné une méningite et est mort en avril 1915.

A *Perwez-lez-Andenne*, depuis le 15 août jusqu'à la fin du mois, il y eut, chaque jour, des passages de troupes plus ou moins nombreuses et, parfois, elles logèrent dans le village. Il n'y eut à déplorer aucun acte de cruauté, d'incendie ou de pillage, à part quelques vols de peu d'importance. Une nuit seulement le curé et le bourgmestre furent pris comme otages, et encore avec certains ménagements.

A *Coutisse* également, les Allemands arrivés le mercredi soir, 19 août, retinrent le curé comme otage, et quittèrent le jeudi dans l'après-midi, sans incident. Cependant, en arrière des troupes restèrent quelques pillards, qui mirent le feu à quatre maisons, dont le presbytère. On put à temps arrêter les progrès de l'incendie, et les dégâts matériels ne furent pas très considérables.

Nous approchons d'Andenne, et il semble que les environs de la ville doivent partager le sort de la malheureuse cité. Toujours est-il, que les habitants de la section de *Groyne*, située un peu à l'écart de la grand'route de Ciney, virent perpétrer un crime de la dernière barbarie. Mais laissons parler les témoins oculaires pour nous mettre à l'abri de toute version fantaisiste. Voici le récit qu'en a fait M. l'abbé Doneux, alors vicaire à Groyne, nommé depuis curé d'Evrehailles.

N° 95.

Les soldats allemands arrivèrent en masse à Groyne le mercredi 19 août, à 4 heures de l'après-midi. Tous les hommes furent convoqués à l'église pour 6 heures, avec menace d'être fusillés s'ils ne s'y présentaient pas. Aucune exception ne fut admise, et des vieillards de 80 ans durent s'y rendre.

Tandis que j'étais enfermé à l'église avec mes paroissiens, vers 9 heures du soir, un sous-officier entre furieux et me dit : « M. le curé, un homme a tiré sur nos soldats, il a été condamné à mort, il va être exécuté. Si vous voulez venir lui parler, vous êtes libre. » Sur ma réponse affirmative, le sous-officier me conduit sur le chemin en face de l'entrée de l'église et je vois là, entouré d'une bande de forcenés, un pauvre malheureux d'une cinquantaine d'années, tête nue, en sabots, un bras en sang et en lambeaux. A ma demande, il me dit être JULES HENRY de Libois (1). « Je n'ai absolument rien fait, continue le malheureux : j'étais dans mon jardin, les Allemands ont tiré sur moi, m'ont blessé et m'ont trainé brutalement jusqu'ici. A Coutisse, j'ai comparu devant un groupe d'officiers qui m'ont condamné à mort, malgré l'affirmation de mon innocence. »

Nous interrompons un instant ce récit pour compléter l'histoire de l'arrestation de Jules Henry par la déposition de Camille Despaigne d'Evelette qui fut, lui aussi, conduit par les Allemands jusque Groyne.

N° 96.

Du presbytère d'Evelette, les Boches aperçurent dans un jardin voisin un homme qui avait le bras tendu... pour cueillir une pomme qu'il destinait à son petit neveu. Un coup de fusil partit et cassa le bras au pauvre Jules Henry, âgé de 49 ans. La balle lui fit une éraflure du coude à l'avant-main. Sous l'émotion, le blessé était tombé, mais, se relevant de suite, tout saignant, il se réfugia dans sa maison. Les Boches cherchaient celui qui avait tiré ; ils se précipitent sous le pommier, aperçoivent du sang, suivent les traces et Jules Henry, appréhendé, est forcé de suivre les troupes allemandes jusqu'à Groyne en compagnie de quatre voisins : Léon Lambotte, Jules Despaigne, Frumence Despaigne et moi. Pendant toute la route, les coups de pied, de poing et de crosse ne nous furent pas épargnés. A Groyne, le malheureux Henry fut pendu le 19 août 1914.

Reprenons maintenant le récit de M. l'abbé Doneux pour voir de quelle façon ce crime fut accompli.

Convaincu, par l'accent de sincérité du condamné, de son innocence, je fais une démarche en sa faveur auprès d'un officier, mais il me répond : « Il a tiré sur nos soldats, il doit mourir. » J'insiste encore, et je demande si l'on ne peut surseoir à l'exécution jusqu'au lendemain, pour prendre de nouvelles informations. L'officier me dit alors, sur un ton qui ne permet pas de réplique : « M. le curé, il a été jugé régulièrement par le tribunal de Coutisse, il va être exécuté, dépêchez-vous ! » Henry pleurait à chaudes larmes. Je lui dis combien je suis navré de ne pouvoir le

(1) J. Henry était, en effet, originaire de Libois, mais habitait Evelette, sur la route d'Havelange ; il était le voisin de M. le curé.

sauver, l'exhorte à offrir sa vie pour Dieu et la Patrie. Le malheureux demande à pouvoir se confesser et communier à l'église. Je joins mes instances aux siennes. Mais les soldats s'y refusent obstinément. Alors, au milieu du chemin, Henry fit sa dernière confession d'une manière admirable. A peine mon ministère rempli, les barbares, insensibles à ses larmes et à mes protestations, *le pendirent à un réverbère placé devant l'église.*

Le jeudi 20 août, vers 8 heures du matin, on conduisit dans une prairie voisine tous les hommes enfermés à l'église ; on les fit mettre en rang, comme pour les fusiller, en leur montrant le *pendu* et en leur disant qu'il devait rester là plusieurs jours pour *servir d'exemple*. Vers 9 heures, les soldats firent rentrer de nouveau tous les hommes à l'église. A midi, un interprète vint nous annoncer que nous étions libres, mais qu'à la moindre alerte le village serait incendié et les hommes fusillés.

Les quatre prisonniers qui accompagnaient Joseph Henry furent libérés peu après, et, à ma demande, creusèrent une fosse pour y enterrer leur pauvre compagnon.

Le jeudi soir et le vendredi matin, nous entendîmes les terribles fusillades d'Andenne et nous vîmes les incendies s'allumer partout, notamment à Peu-d'eau. Le 21, au matin, on mit le feu à la maison de la veuve Alphonse de Barsy. Tout le village, je crois, y aurait passé, sans l'intervention d'un vieux général qui voulut bien écouter mes supplications et y faire droit.

## CHAPITRE II

### LE PASSAGE DE LA MEUSE A ANDENNE

La ville d'Andenne qui, en 1914, comptait 7906 habitants, est bâtie sur la rive droite de la Meuse et se développe dans un hémicycle de collines au croisement de la route de Namur à Huy, parallèle au fleuve, et de celle qui, par Coutisse, monte vers Ciney. Un pont en fer la reliait depuis 1853 à la rive gauche du fleuve où se trouve situé le village de Seilles que dessert la ligne de chemin de fer Namur-Liège (fig. 2, p. 27).

Au point de vue militaire, Andenne était une place de peu d'importance stratégique; mais, étant l'aboutissant des routes de Ciney et de Durbuy, par où devaient dévaler les troupes ennemies pour contourner la place forte et procéder au plan d'*encerclément*, elle s'imposait à l'attention de l'état-major belge, qui en fit une tête de pont défendue par le 8<sup>e</sup> de ligne. Sous la pression constante des forces allemandes supérieures en nombre, ce régiment, menacé d'encerclément, se replia le matin du 19 août, après avoir détruit le pont qui assurait la communication entre les deux rives. Les premiers cavaliers allemands arrivés vers 10 heures du matin, se trouvèrent dans l'impossibilité de franchir la Meuse. De là, fureur de l'ennemi, entravé dans ses projets : une partie des troupes qui avaient traversé le nord du Luxembourg avait reçu l'ordre, comme nous l'avons déjà relaté, de franchir le fleuve pour se porter au nord du fort de Marchovelette, dans la région de Noville-les-Bois.

Ce même jour, dans le courant de l'après-midi, des détachements considérables entrent à Andenne et des pionniers entament la construction du pont de bois nécessaire au passage de l'armée. Cette traversée du fleuve constitue le prélude du siège de Namur et elle s'accompagne d'une sanglante tragédie.

Les premières troupes cantonnées à Andenne restent inoffensives ; elles se bornent à prendre comme otages le bourgmestre et le doyen qui passent la nuit à l'hôtel de ville.

Le lendemain, jeudi 20 août, l'agitation commence. Dans la matinée le feu est mis à deux maisons de Peu-d'eau, faubourg d'Andenne. On constate, chez les soldats, une effervescence toujours grandissante. Vers quatre heures de l'après-midi, le pont de bateaux étant achevé, l'armée se remet en marche. A 6 heures du soir, une vive fusillade éclate. Elle venait du côté de Seilles : des soldats ivres tiraient les uns sur les autres ; ceux qui se trouvaient établis à Andenne ripostent. Peu de victimes ce jour-là parmi les civils, une dizaine peut-être, auxquels il faut ajouter les treize tués de la sanglante boucherie d'Hautebise. La nuit se passe à piller, tandis que la population affolée reste cachée dans les caves.

Vendredi 21 août, de grand matin les soldats pénètrent partout, tuent environ 150 personnes chez elles ou en rue et conduisent les autres à la place des Tilleuls, où se trouvent bientôt parqués 800 habitants. On tire sur trois d'entre-eux devant toute la population « pour l'exemple », mais deux seulement succombent à leurs blessures. Les femmes, mises à part, sont bientôt relâchées ; quant aux hommes, ils sont divisés en deux groupes : l'un, le plus nombreux, est conduit près du pont, et tenu prisonnier dans quelques maisons ; l'autre, composé d'environ 70 habitants, est lâchement assassiné sur les bords de la Meuse.

Le soir, quarante prisonniers sont chargés de creuser des fosses et d'y entasser tous les cadavres ramassés en ville. Le travail interrompu la nuit est repris et achevé le lendemain matin.

Ce court résumé des événements nous laisse deviner déjà l'horreur des scènes qui se passèrent tant à Andenne que sur la rive gauche du fleuve, à Seilles. Le bilan des journées du 20 et du 21 août dans la commune d'Andenne peut être établi comme suit : 223 tués et 37 maisons systématiquement incendiées ; quelques-unes le furent encore le 22.

L'exposé détaillé qui va suivre a été extrait, avec une scrupuleuse exactitude, de très nombreuses dépositions de témoins oculaires, recueillies peu de temps après les événements. Il permettra au lecteur de juger quel fut le sanglant calvaire qu'ont fait subir, à la population d'Andenne et du voisinage, les troupes allemandes et notamment le 83<sup>e</sup> régiment d'infanterie et le 28<sup>e</sup> pionniers (1).

(1) Voir HANOTAUX, O. C., IV, p. 16 ; PALAT, O. C., III, p. 45 ; MOKVELD, *L'Invasion de la Belgique*, Bloud, Paris, p. 155 ; VAN HOUTTE, *Le Crime de Guillaume II*, p. 110.

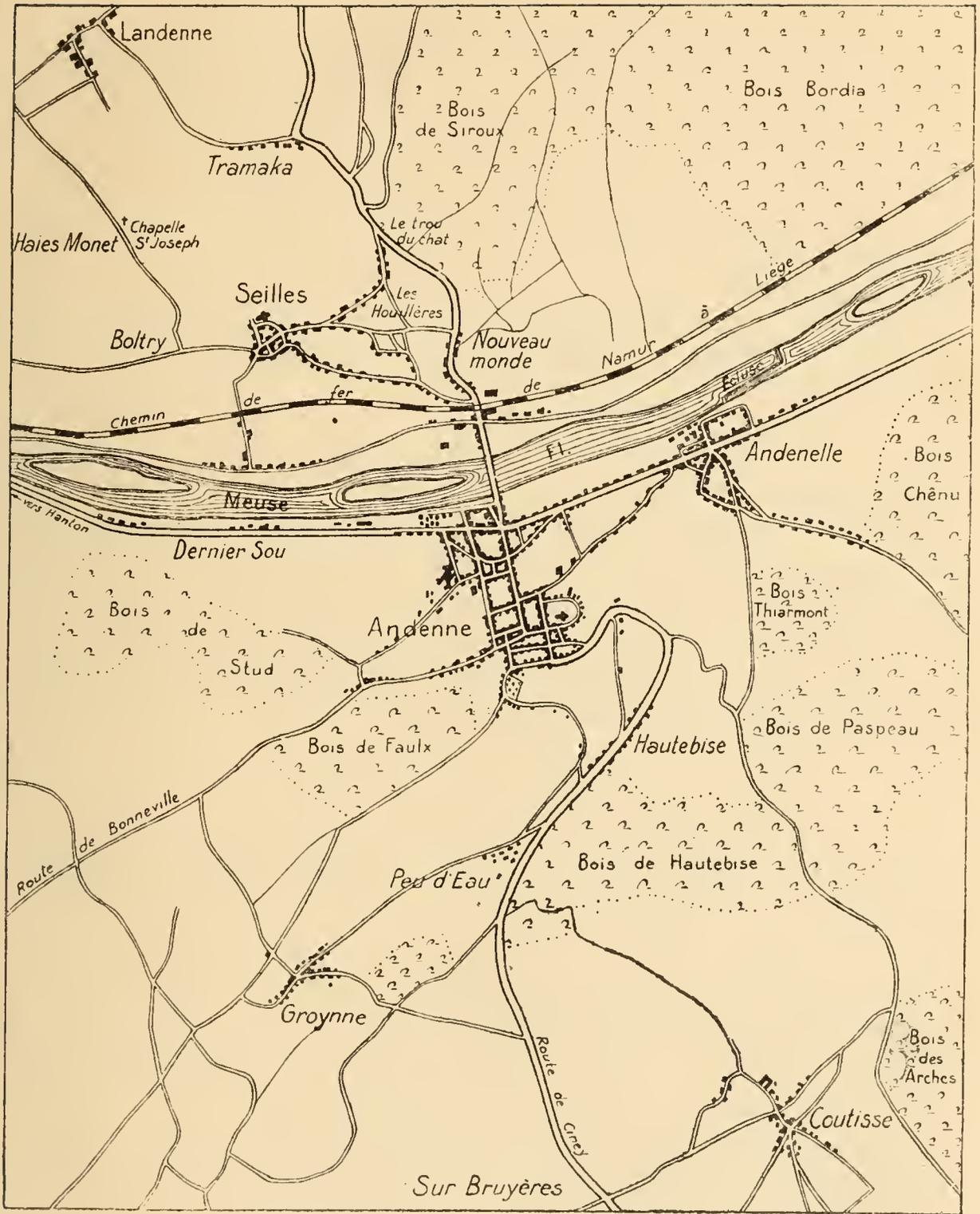


Fig. 2. — Plan d'Andenne et des environs.

§ 1. — *L'arrivée en ville.*

A l'annonce de l'envahissement de la Belgique par le colosse teuton, la paisible commune d'Andenne ne se départit pas de son calme, et, tandis que quelques-uns de ses enfants allaient sous les drapeaux faire leur devoir, les autres continuèrent leur besogne quotidienne. L'ennemi était déjà aux portes de la ville, pour employer l'expression consacrée, que les Andennais se rendaient encore dans les ateliers ou descendaient dans les carrières.

Le bourgmestre, Jules Camus, crut cependant de son devoir de rappeler à la population la conduite à tenir par les civils en de si graves circonstances, et prit les mesures nécessaires que comportait la situation. Il fit, notamment, remettre toutes les armes et mit en garde les habitants contre les terribles conséquences que pourrait avoir, pour la cité, l'infraction aux lois de la guerre.

Nous avons pu nous procurer les proclamations que M. Camus a fait afficher en ville les 7, 12 et 13 août 1914, et nous les reproduisons ici. Elles édifieront le lecteur, et prouveront que la version allemande, d'après laquelle le bourgmestre d'Andenne aurait excité la population à la révolte et aurait arrêté « jusque dans ses moindres détails » l'attaque complotée, est dénuée de tout fondement (1).

## I. VILLE D'ANDENNE

## LE BOURGMESTRE,

Considérant que l'état de guerre dans lequel se trouve le pays nécessite des mesures propres à sauvegarder les habitants contre toute atteinte des feux des belligérants et à éviter de graves malheurs :

Vu l'article 94 de la loi communale,

## ARRÊTE :

Les rassemblements de plus de cinq personnes sont interdits ;

Les cafés et autres débits seront fermés à huit heures ;

Toute personne se trouvant encore à 8 heures sur la voie publique sera tenue de réintégrer immédiatement son domicile. Elle y sera contrainte au besoin par la force.

Les infractions au présent arrêté seront punies de peines de simple police.

Le présent arrêté est applicable à partir du moment de sa publication.

Le Bourgmestre engage vivement les habitants d'observer le plus grand calme dans les tristes circonstances que nous traversons et de s'abstenir de toute espèce de manifestation.

Andenne, le 7 août 1914.

*Le Secrétaire,*  
A. PIRSOU

*Le Bourgmestre,*  
D<sup>r</sup> J. CAMUS

(1) Voir plus bas, p. 60.

## II. VILLE D'ANDENNE

## AVIS AUX HABITANTS

Il est formellement signalé aux habitants que les civils ne peuvent se livrer à aucune attaque ou violence par les armes à feu ou autres contre les troupes ennemies.

Semblables attaques sont prohibées par le droit des gens et exposeraient leurs auteurs, peut-être même la ville, aux plus graves conséquences.

Andenne, le 12 août 1914.

*Le Bourgmestre,*  
D<sup>r</sup> J. CAMUS

## III. AUX HABITANTS DE LA VILLE D'ANDENNE

Avis est donné aux habitants, sous peine d'arrestation immédiate, d'avoir à porter au bureau de police n° 2 (Ecole Moyenne des filles) TOUS les appareils de transmission ou de réception par télégraphie sans fil, TOUTES les armes à feu et munitions qu'ils posséderaient.

Les intéressés étiquetteront eux-mêmes leurs armes et munitions à leurs noms et prénoms pour être classées en magasins.

Andenne, le 13 août 1914.

*Le Bourgmestre,*  
D<sup>r</sup> J. CAMUS

On savait, à Andenne, que, depuis le 5 août, des patrouilles allemandes parcouraient le pays dans la direction d'Ohey, et que, le 14, un engagement avait même eu lieu à Peu-d'eau, hameau d'Andenne, entre les uhlands et les avant-postes belges du 8<sup>e</sup> de ligne, dont 4 blessés furent ramenés en ville. On apprit aussi que, le 16, entre Groyne et Sur-Bruyères, Léon Jaspar (24 ans) d'Andenne avait été tué en revenant en bicyclette du charbonnage des Boulettes. Néanmoins les nouvelles, malheureusement fausses, qu'on colportait au sujet de la résistance de Liège, entretenaient l'optimisme des habitants (1). Il s'accrut encore, lorsqu'on annonça l'arrivée d'importants renforts français.

Il est vrai que, depuis le 18, on signalait une recrudescence d'activité chez l'ennemi qui se rapprochait d'Andenne par la route de Ciney, mais les forts de Namur veillaient et nos braves soldats, qui défendaient le pont de la Meuse, inspiraient si grande confiance que le passage du fleuve semblait très problématique.

Les autorités militaires belges en jugèrent autrement, car, le mercredi matin, 19 août, après un léger duel d'artillerie, elles donnèrent ordre aux troupes de se replier sur les forts de Namur. Ce qu'on ignorait à Andenne, et ce qui justifiait cette manœuvre, c'est que les

(1) On sait que les Allemands entrèrent à Liège le 8 août ; mais les forts résistèrent encore plusieurs jours et le dernier ne tomba entre leurs mains que le 16.

Allemands, ayant passé la Meuse à Huy, menaçaient d'encercler la tête de pont.

Tandis que le 8<sup>e</sup> de ligne battait ainsi en retraite vers 8 heures du matin, un avion ennemi survola la ville et put constater que le pont d'Andenne existait encore. Ce fut la nouvelle qu'il colporta probablement à son retour chez les siens et qui n'était plus vraie quelque temps après, car à 8 h. 30 le pont sautait, engloutissant deux arches dans les eaux. C'est ce qui explique la déception des Allemands qui arrivèrent vers 10 heures et qui ne purent s'empêcher de s'écrier, en voyant le pont détruit, « trop tard », ainsi que l'entendit M. Maurice Monjoie (1). N'apercevant plus de soldats belges, et trompés par les renseignements de leurs aviateurs, ils mirent sur le compte de la population andennaise la destruction du pont.

Les cavaliers ennemis (2) arrivés en éclaireurs jusqu'à la Meuse, ne pouvant traverser le fleuve, rebroussent chemin et se font conduire chez le bourgmestre, M. Camus. Celui-ci est obligé de marcher devant eux par toute la ville; ils le malmènent de toutes les façons et, malgré son âge, le forcent d'accélérer le pas. Près de chez M. Winand, un cavalier faisant reculer son cheval intentionnellement, culbute M. Camus dans le fossé. Entretemps, les rues de la ville sont désertes, car les soldats ont obligé les habitants à se retirer dans leurs maisons.

Un officier des dragons, le comte X. (3), vint enlever la caisse communale qui contenait 2,840 francs. Quelques mois après l'occupant restitua la somme, reconnaissant que « par erreur et abusivement on avait pris cette caisse » (4).

Sur ces entrefaites, un jeune sous-officier, le comte von Schimmelmann, s'étant avancé en reconnaissance avec quelques cavaliers sur la route de Sclayn, fut atteint par un soldat belge qui, de la rive gauche, tira trois fois sur lui. Abandonné par ses soldats, il fut transporté par les civils à l'ambulance établie à l'école Sainte-Begge, chez les Frères de la charité. Le docteur Mortiaux d'Andenne lui prodigua les premiers soins. Quand les officiers allemands apprirent la présence du blessé à l'Institut, ils s'y rendirent aussitôt et essayèrent, mais en vain, de faire dire au

(1) Ce pont présentait naturellement une grande importance pour l'accomplissement du mouvement stratégique. (Voir G. HANOTAUX, *o. c.*, IV, p. 179.)

(2) Les témoignages ne concordant pas, il n'est pas possible d'établir d'une façon certaine si c'étaient des uhlans ou des dragons.

(3) Malheureusement, l'administration communale n'a pas fait photographier le bon laissé par cet officier et qui dut être rendu à l'autorité occupante lors de la restitution.

(4) Déposition de M. Joseph Rousseau, receveur communal.

jeune comte que c'était un civil qui avait tiré sur lui. La bonne foi d'un des leurs déjoua leurs plans (1).

Dans l'après-midi de ce même mercredi, le lieutenant von Bülow fut tué à Seilles par des soldats du 8<sup>e</sup> de ligne. Néanmoins, là aussi, on accusa les civils (2).

Jusqu'alors le gros des troupes ne s'était pas aventuré dans la ville ; de légers détachements de soldats ou quelques officiers à cheval avaient parcouru les rues, l'infanterie restant stationner sur la route de Ciney jusqu'à la rue du Condroz (fig. 6).

Si les civils avaient eu quelque velléité de tirer sur l'ennemi, ils eussent mieux fait de mettre à exécution leur projet à ce moment, alors qu'il n'y avait encore que des individus isolés, plutôt que de s'en prendre, selon la version allemande, à des masses compactes.

Vers 3 heures de l'après-midi, les troupes se remettent en marche, et, tandis qu'elles descendent dans la ville, un officier à la tête d'un détachement de soldats se fait conduire par des habitants d'Hautebise et d'Andenne sur la route de Bonneville ; et toujours précédé des civils que les soldats menacent de la baïonnette, il va reconnaître les campagnes et les bois, notamment celui de Stud, d'où l'on aurait tiré sur eux dans la matinée (3). Ce n'est qu'à la tombée du jour que les prisonniers sont libérés (4). A 5 heures, on entend une forte détonation, c'est le tunnel de Sclaigieux qui saute.

Les Allemands arrivent toujours de plus en plus nombreux dans la ville (5), et, tandis que les officiers prennent logement chez les particuliers, les soldats campent en plein air, notamment sur la place des Tilleuls (6). Tout se passe dans un ordre relatif, et, à part quelques portes défoncées, la population n'a pas trop à se plaindre de ce premier contact

(1) Voici ce que dit à ce propos le frère Réginald, directeur des Frères de la charité, dans sa déposition : « J'entendis moi-même (comprenant l'allemand) le médecin-major dire au blessé : N'est-ce pas que c'est un civil qui a tiré sur vous ? Mais le comte répondit que c'était un soldat belge qui, placé sur l'autre rive, avait trois fois tiré sur lui et l'avait chaque fois atteint. D'autres officiers, ils étaient bien une dizaine, voulurent également lui faire dire que des francs-tireurs avaient tiré sur lui, mais le blessé continua à le nier énergiquement. »

(2) Cf. déposition de M. le curé de Seilles, p. 81.

(3) Voici sur quoi semble s'appuyer cette affirmation : Une compagnie du 8<sup>e</sup> de ligne n'ayant pu repasser la Meuse à Andenne, le pont étant détruit, rebroussa chemin sur la rive droite (voir rapport Delcourt, p. 71) et, arrivée à Hanton, prit le chemin de Rouvroy, où, à hauteur du bois de Stud, les Belges rencontrèrent des uhlans venant de Groynne, et tirèrent sur eux. Il était environ 11 heures du matin.

(4) D'après les dépositions d'Adolphe Warzée et de Jules Halloy.

(5) Une brigade entière composée du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> régiment de réserve et un bataillon de réserve des chasseurs. Voir G. HANOTAUX, o. c. IV, p. 179.

(6) Cette place va devenir tristement célèbre dans l'histoire des « massacres d'Andenne ».



avec l'ennemi. Elle se montre du reste correcte et exerce largement l'hospitalité. « Comme tous mes voisins, dit Félix Heurter, habitant Horseilles, je leur ai donné à boire du café et je leur ai porté un petit panier de fruits (1). »

Le capitaine Jungé (2) vient, dans l'après-midi, prier le doyen d'Andenne, M. l'abbé Cartiaux, de passer la nuit à l'hôtel de ville comme otage avec le bourgmestre. Ces deux personnalités s'y rendent à 8 heures du soir et la veillée se passe sans incident. M. le doyen fut libéré de grand matin pour pouvoir célébrer la sainte messe, et, à peine rentré chez lui, des soldats se présentent pour occuper la tour de l'église. Après avoir pénétré dans l'édifice, ils en ferment à clef toutes les issues. Pendant la journée, Adolphe Warzée vit un soldat à la fenêtre du clocher, il faisait même des signes à ceux qui passaient au perron (3).

## § 2. — *L'échauffourée du 20 août.*

La construction d'un pont de bateaux par le 28<sup>e</sup> régiment des pontonniers, en amont de celui que les Belges avaient détruit, commença le mercredi soir et se poursuivit dans la matinée du jeudi. Les débuts de cette journée furent calmes et les habitants d'Andenne sentaient déjà leurs appréhensions s'évanouir petit à petit, lorsque certains indices, avant-coureurs de l'orage qui allait éclater sur la cité, vinrent raviver leurs craintes. Vers 10 heures, le capitaine Jungé, hébergé à l'institut Sainte-Begge, donna ordre, par écrit, en présence du frère Réginald, d'incendier les deux premières maisons de Peu-d'eau. Dix minutes après, de l'Institut, on vit brûler les deux demeures. Le capitaine se tournant alors vers le frère Directeur lui dit : « Voilà comment nous arrangeons ceux qui tirent sur nous (4) ».

(1) C'est ce même Heurter qui est le fusillé « manqué » de la place des Tilleuls (voir p. 51).

(2) Le capitaine Jungé joue un rôle assez important dans l'histoire du « Sac d'Andenne », pour qu'il soit utile de dire ici un mot au sujet de son identification. Nous possédons deux écrits signés par lui : une reconnaissance des bons soins prodigués aux troupes par les Frères de la Charité (fig. 7) et un « permis de circuler » délivré au docteur Dardenne. Sur l'un et l'autre de ces écrits, la signature est fort peu lisible, mais nous avons retrouvé son nom dans *l'Annuaire militaire des armées prussiennes et wurtembourgeoises* de 1914. Il figure, en effet, à la page 635 parmi les officiers de réserve sous la rubrique « Garde-Schützen-Bataillon. Hauptleute : Jungé (Münster) ».

(3) Cette déposition est confirmée par le témoignage de Jules Halloy.

(4) Ces deux maisons étaient celles de Joseph Leflot et d'Emile Warzée. On les accusait d'avoir tiré de chez eux sur les troupes pendant la nuit. Or, la veille au soir, les Allemands avaient installé, chez Leflot, un poste téléphonique, et le commandant de ce poste s'était promené toute la nuit autour de la maison, pendant que ses hommes y travaillaient. Dans ces conditions, comment aurait-on pu tirer ? Le commandant du poste lui-

Les témoignages concordent pour dire que, dans l'après-midi, les soldats commencèrent à se départir de leur calme et de leur correction ; ils se mirent à piller de tous côtés et jetaient de préférence leur dévolu sur les débits de liqueurs et de cigares. Une certaine effervescence, du reste, régnait parmi les troupes allemandes qui descendaient toujours plus nombreuses dans la ville pour gagner le pont de bateaux qui venait d'être achevé vers les 4 heures. On colportait déjà en ville certains bruits inquiétants. Un soldat avait déclaré à M. Édouard Noël que Seilles serait brûlé, parce qu'on y avait tiré sur les troupes. Un officier tint à M. Achille Thys à peu près le langage suivant : « Vous avez un jeune roi qui s'est laissé monter la tête par d'autres puissances, mais demain vous le paierez cher. » En mettant le feu aux maisons de Peu-d'eau, le commandant avait dit à Joseph Leflot : « Nous ne brûlerons que ces deux maisons maintenant, mais l'après-midi, nous brûlerons toute la ville. » Vers 2 heures, le capitaine Jungé doit avoir dit à M<sup>me</sup> Roland : « Votre ville, nous la mettrons à feu et à sang. » Quelques instants avant la fusillade, un soldat dit à M<sup>lle</sup> Éva Comes, de nationalité allemande, qui se trouvait sur le seuil de sa porte : « Il vaudrait mieux rentrer, parce que le bombardement va commencer. »

A toutes ces dépositions, il est intéressant d'ajouter celle du frère Réginald, directeur de l'École Sainte-Begge.

N<sup>o</sup> 97.

Le jeudi après-midi, le major Jungé se montra très difficile, fort agité, et dans toute sa façon d'agir, on voyait que quelque chose se préparait. J'en fis même la remarque à mes confrères.

Vers 5 h. 30 du soir, il me demanda du papier, de préférence avec la firme de l'école, mais comme je n'en avais pas, il m'interrogea pour savoir sous quel nom on désignait notre école. Je lui répondis qu'on l'appelait « Institut Sainte Begge ». Il rédigea alors une note attestant que, pendant deux jours, nous avions hébergé des officiers de la garde, que nous leur avons fait très bon accueil et qu'on était prié de nous en tenir compte (fig. 7). Il me donna ce papier et me quitta en me remer-

même était, du reste, très sceptique quant à cette allégation, car il ne voulut s'exécuter qu'après avoir reçu un ordre *par écrit* du capitaine Jungé. Et lorsqu'il vint notifier la sentence à Leflot, par deux fois, il lui dit : « On dit qu'on a tiré cette nuit sur nos troupes de votre maison. » Il n'avait pas l'air d'y croire lui-même. Mais, ce qui explique peut-être le désir de vengeance des Allemands, c'est que, le vendredi 14 août, des soldats belges du 8<sup>e</sup> de ligne en reconnaissance engagèrent une vive fusillade avec un avant-poste de uhlans cachés derrière les maisons en question. Après avoir incendié ces deux maisons, on réunit tous les hommes de Peu-d'eau à Coutisse où ils passèrent devant un Conseil de guerre. Celui-ci les renvoya après avoir reconnu leur innocence. Néanmoins, le soir, pendant la fusillade, ces mêmes hommes furent encore une fois faits prisonniers et conduits à Seilles et de là à Liège. Tandis que M. Joseph Leflot était ainsi séparé des siens, les Allemands fusillaient son fils Camille près des ruines de sa maison, bien que le matin ils l'eussent déclaré innocent.



ANDENNE. Les restes du Vieux Pont.

Photo Paquier.

Fig. 4. — Andenne. Les restes du Vieux Pont.



Fig. 5. — Andenne. Le pont reconstruit.  
(X Maisons où furent emprisonnés les otages.)



Gesprengte Brücke bei Andenne.

Andenne, im Tale der Maas, wurde großen Theils zerstört, weil unsere Truppen nach friedlicher Kapitulation der Stadt und mehrtägigem Aufenthalt plötzlich von allen Seiten her von den Einwohnern beschossen wurden.

[Fig. 6. — Traduction : Pont sauté à Andenne.  
(En réalité cette carte représente le « Pont des Arches » à Liège.)



ciant chaleureusement, les larmes aux yeux. « Tenez-bien ce papier, mon frère, me dit-il, vous pourriez en avoir grand besoin. » Encore une fois, j'exprimai à mes collègues mon étonnement de voir le major si ému.

Vers 6 heures, le major sortit à cheval et, comme je l'accompagnais jusque sur la chaussée, je vis dans la rue des soldats postés en tirailleurs. Un officier logé

Les Frères de la Charité à  
 Avenue pubre am 19 Aug.  
 Mitter bis 20. Aug. Jungé  
 fünf Offiziere und 13 Mützen  
 volle Nahrungsmittel. Gewürze gegeben.  
 Auf dem Weg ins Gefecht wurde  
 das Gefecht in Andenne ab  
 Kommandant ab Garde - Reserve  
 Mützen - Entrollung:  
 Jungé  
 Jungé  
 Avenue, 20. Aug. 1914.

Fig. 7. — Fac-similé de l'attestation du capitaine Juugé (1).

chez nous me dit en m'apercevant : « Rentrez vite, Monsieur le Directeur ». Je n'eus pas le temps de rentrer chez moi, car tout de suite on se mit à tirer, et je me réfugiai dans la maison de M. Petitjean. Tous ces soldats tiraient du côté de la Meuse, où ne se trouvaient que des soldats allemands.

(1) TRADUCTION : Les Frères de la Charité à Andenne ont, du 19 août midi au 20 août 6 heures de l'après-midi, donné nourriture et logement à cinq officiers et treize tirailleurs et se sont conduits de la façon la plus hospitalière.

Ce qu'atteste sur l'ordre du commandant du bataillon de réserve des tirailleurs de la garde :

Andenne, 20 août 1914.

JUNGÉ,  
 Capitaine attaché à l'Etat-Major.

Les heures sont à relever dans ce récit. Il était 5 h. 30 du soir, quand le capitaine Jungé remit au frère Réginald le papier en question. A 6 heures, la fusillade commençait !

Elle venait de la rive gauche de la Meuse du côté de Seilles; tous les témoignages concordent sur ce point. Quelques instants auparavant, (20 minutes environ) avait retenti le fameux coup de cloche donné par M. le doyen et qui fut interprété par l'armée allemande comme le signal convenu pour déchaîner l'attaque des francs-tireurs, ainsi que l'a relaté le *Livre Blanc* lui-même. Des enquêtes sur la personne et les actes de M. Cartiaux, n'ont abouti à aucun résultat (1). Ce qui a fait dire au major de Sclaigaux, en décembre 1914, que le doyen d'Andenne était blanc comme neige.

Voici en quels termes s'exprime ce dernier dans sa déposition:

N° 98. Vers 5 heures, les soldats allemands postés dans la tour en étaient descendus et avaient quitté l'église, remettant les clefs au sacristain. Quelque temps après, comme je revenais vers le presbytère, je fus accosté par deux soldats allemands, dont l'un, sous-officier, me demanda à visiter l'église. Il se donnait comme candidat architecte. Nous nous rendîmes chez le sacristain pour faire ouvrir. Il était absent et n'avait pas laissé les clefs à la maison. La vieille mère fit tinter les cloches, *sui- vant son habitude*, pour appeler son fils (2). Comme il ne revenait pas, j'ai conduit les deux soldats chez moi, le simple soldat ayant dit qu'il avait faim : il mangea en effet des tartines et but de la bière. Quand il eut fini, nous partîmes pour visiter l'église. Nous l'avons parcourue tranquillement. Nous étions sortis et nous conversations sur la place, lorsque des coups de fusil retentirent du côté de Seilles. Mes deux compagnons partirent lestement, tandis que moi je rentrai à l'église où je passai toute la nuit avec le sacristain.

Le récit de M. l'abbé Thys, alors curé de Seilles, donne l'explication de cette vive fusillade qui amena la riposte du côté d'Andenne (3). Dans l'après-midi du 20 août, des soldats allemands, chassant les habitants, pillèrent le quartier dit des « Houillères », s'attachant particulièrement à vider les caves. Ils avaient tous le même mot sur les lèvres : « Champagne ».

Entretemps les officiers, avec leur commandant en tête, s'adonnaient aux mêmes excès dans le quartier de la gare, notamment dans le café Elias. Vers 5 h. 30, les premiers coups de feu partirent de l'école moyenne des filles où des soldats ivres avaient pénétré. D'autres, installés dans la mai-

(1) Voir VAN LANGENHOVE, *Comment naît un cycle de légendes*, Payot, Paris 1916. p. 51.

(2) De ce coup de cloche donné pour appeler le sacristain, il faut peut-être rapprocher celui qui, à peu près vers la même heure, chez les Sœurs de Charité, annonça le chapelet. « Nous étions à la dernière dizaine, dit la Sœur supérieure, lorsque commença la fusillade. »

(3) Voir Rapport N° 113.

son de M. Honoré Thys, en ce moment vide de ses occupants — car le propriétaire avait fui le matin — du haut de la colline où ils se trouvaient prenaient en enfilade la rue de la gare et tiraient dans la direction d'Andenne (fig. 28). Officiers et soldats qui se trouvaient à proximité de la station ripostèrent, croyant avoir affaire à des Français, car ils s'écrièrent : « Die Franzosen ! » Ce fut bientôt une fusillade générale dans tout le village. Le curé vit lui-même plusieurs cavaliers tomber sous des balles allemandes. Il évalue à plus de cent le nombre des victimes de cette méprise.

Les troupes qui occupaient Andenne (1), se croyant elles aussi visées, se mirent à tirer à leur tour et un peu dans toutes les directions. Rue du Commerce, M<sup>me</sup> Achille Thys vit les soldats se mettre en tirailleurs. Ceux qui étaient sur le trottoir de gauche tiraient sur les maisons de droite, et ceux qui se trouvaient sur le trottoir de droite tiraient sur les maisons de gauche. Des officiers les commandaient. Nous avons déjà donné plus haut le témoignage du frère Réginald à ce sujet. Il y eut relativement peu de victimes de cette fusillade parmi les civils : quelques retardataires ou des curieux qui ne purent à temps réintégrer leur logis. Citons Guillaume Froidbise (86 ans), Maurice De Bois (40 ans), etc...

Les Allemands commencent à refluer vers la route de Ciney dans un désordre indescriptible. Au bruit de la fusillade s'ajoute bientôt le crépitement des mitrailleuses ; même le roulement du canon se fait entendre (2). L'un d'entre eux était établi en face de l'hôtel de ville et a atteint la sacristie de l'église et la maison Froment. Un autre situé place Charles Martel, a fait de larges brèches aux n<sup>os</sup> 6 et 8 de la rue Loen (3). M. Marcel Lange déclare qu'il y en avait un au « Calvaire » et M. Léon Paye vit, à 6 heures du soir, au moment où la fusillade éclatait, des soldats mettre des canons en batterie sur la route de Ciney, juste à l'endroit où la vieille route rejoint la nouvelle. Cette première fusillade dura environ une heure. On vit bientôt le ciel s'éclairer des lueurs de l'incendie. La section de Peu-d'eau brûlait, et, dans la direction de la Meuse, les usines Godin, le Casino et le quartier de la station, à Seilles. La fusillade reprit bientôt et continua presque toute la nuit avec de courtes interruptions.

(1) Il y avait alors à Andenne deux régiments d'infanterie et un bataillon de chasseurs. Le commandement en était confié au général major baron von Langermann und Erlencamp. Un des bataillons d'infanterie était sous les ordres du major von Polentz. (Voir *Livre Blanc* p. 107).

(2) Ce fait est confirmé par la déposition du soldat Hugo Roleff dans le *Livre Blanc* allemand : « Il se passa une demi-heure pendant laquelle nous fûmes sous un feu continu, jusqu'à ce que les canons de la garde vinsent à notre secours » (p. 111).

(3) Déposition de M. Alfred Noël, ébéniste, habitant rue Loen.

L'ennemi perdit-il beaucoup d'hommes dans ces combats de rue, où les uns tiraient sur les autres? Il est difficile de le dire, les documents allemands gardant le secret le plus absolu sur ce point.

Nous avons déjà mentionné, plus haut, l'avis de M. le curé de Seilles, qui estime à plus de cent le nombre des soldats allemands tués dans sa paroisse. Cet avis est corroboré par le témoignage de M. Camille Dethier, hôtelier, place de la station à Seilles, qui dit dans sa déposition : « En traversant la place de Seilles et les voies du chemin de fer, nous devions enjamber des cadavres de soldats. Certains étaient déjà mis dans des sacs. » M. Ernest Oger, étudiant à Andenne et qui, fait prisonnier (1), a dû traverser Seilles la nuit du jeudi au vendredi, a également vu ces sacs contenant des cadavres de soldats tués, et déclare qu'on en a rempli au moins deux chariots, à sa connaissance. M. le vicaire de Seilles prétend même qu'un officier supérieur aurait été tué par ses soldats.

Quant à Andenne même, il est plus difficile encore de préciser, car, pendant la fusillade, tout le monde resta blotti dans les caves; et, lorsque le lendemain, les habitants apeurés furent chassés de chez eux pour être conduits à la place des Tilleuls, les Allemands avaient déjà fait disparaître les cadavres des victimes de la nuit. C'est à peine si l'on vit encore par terre quelques chevaux tués.

A défaut de documents plus précis, nous rapportons ici la déposition de M. Alfred Noël, habitant rue Loen, qui dit textuellement :

N° 99.

Au petit jour (le vendredi matin) nous sommes venus, ma femme et moi, pour fermer la porte du corridor, et nous avons vu que l'entrée de celui-ci était bouchée par un tas de cadavres de soldats allemands. Combien y en avait-il? Je ne sais pas exactement, nous n'étions pas disposés à les compter en ce moment-là. Ce tas, long de près de deux mètres, avait près d'un mètre de haut. Le corridor a environ un mètre cinquante de large. Un peu plus tard nous avons entendu des camions automobiles qui venaient charger le tout.

Malheureusement, les Allemands ne se contentèrent pas de s'entre-tuer; leur rage bientôt s'en prit à d'autres victimes et, furieux de leur méprise, ils firent retomber leur colère sur les pauvres civils. Les premiers atteints furent ceux de Hautebise, hameau d'Andenne sur la route de Ciney. Après avoir été forcés d'accompagner les troupes quelque

(1) Avec d'autres habitants d'Andenne et de Seilles (ils étaient 44), M. Oger fut conduit à la prison de la Chartreuse à Liège, et ne fut libéré que le 18 septembre.

Parmi ces prisonniers se trouvait Joseph Leflot, de Peu-d'eau, dont nous avons déjà parlé. (Voir p. 33, note 4.)

temps, ils furent impitoyablement massacrés avec un raffinement inouï de cruauté n'épargnant ni l'âge, ni le sexe. Treize personnes furent ainsi tuées, quatre autres grièvement blessées (1). Le récit qui en fut fait par un des survivants, jeune fille de 12 ans, est si poignant dans sa simplicité, que nous ne pouvons nous empêcher de le donner ici intégralement. Voici en quels termes s'exprime Valentine Mauguit (2) :

N° 100. Le mercredi 19 août, nous étions non pas chez nous à Hautebise, mais à Hermoneroix (3), un peu plus bas sur la chaussée de Ciney, chez ma tante Marie Lecharlier, épouse de Louis Mélot. Les soldats venaient demander à manger. Tante et maman leur donnaient du pain et du beurre. Ils n'étaient qu'à moitié gentils.

Le lendemain, les soldats remplissaient les campagnes aux environs de chez nous. Ils attendaient que le pont fût construit. A 4 heures, ils commencèrent à descendre. Vers 6 heures, nous avons entendu des coups de fusil du côté de Seilles.

Des soldats qui étaient à la maison nous disent : « Allez à la cave. » Nous allons dans une écurie et nous y restons environ un quart-d'heure. Nous étions là : tante Marie et son mari, Louis Mélot; maman, veuve Félicie Mauguit; mon cousin, Joseph Mélot et sa femme Hélène Oger; Marie-Thérèse et moi. Cinq soldats viennent nous chercher dans l'écurie et nous conduisent sur la porte (4).

Les troupes descendaient toujours vers Andenne. Un officier — lui seul avait un revolver et il était plus méchant que les soldats — nous fait mettre en rang dans le fossé en face de la maison. Les soldats nous disaient que c'était pour attendre les gens d'Hautebise. Un peu après, nous avons vu ces hommes tourner au coin de la route et descendre vers nous, en tête des troupes. On tirait toujours dans la même direction. Jérôme — de son vrai nom, Godefroid — est passé près de notre groupe entre cinq soldats allemands. Ils ont pris le chemin qui descend près de la maison de mon oncle (Louis Mélot) et va vers la « petite France » (5).

Les hommes d'Hautebise arrivèrent près de nous. C'étaient Jules et Joseph Cousin, Félix et Alexis Hubeaux, Ernest Hubeaux et Dieudonné Bouchat. Ils étaient liés ensemble, les mains derrière le dos.

L'officier nous fait entrer dans la colonne, devant les hommes d'Hautebise.

(1) Voici le nom des 13 victimes : Félicie Lecharlier, veuve Mauguit (44 ans); Marie Lecharlier, épouse Mélot (50 ans); Adolphe dit Joseph Mélot (26 ans); Godefroid (42 ans); Joseph Cousin (25 ans); Jules Cousin (22 ans); Félix Hubeaux (46 ans); Alexis Hubeaux (41 ans); Ernest Hubeaux (26 ans); Florent Hubeaux (43 ans) ainsi que son épouse Adèle Mauguit (47 ans) et leur nièce Ida Mauguit (19 ans); Dieudonné Bouchat (61 ans). Les quatre blessés furent : Valentine et Marie-Thérèse Mauguit; leur oncle Louis Mélot et Hélène Oger, épouse de Joseph Mélot.

(2) Cette déposition fut recueillie le 16 mai 1915, chez les Sœurs de Charité, où se trouvait l'enfant. En 1919, elle fut reprise en présence de son oncle, Louis Mélot, et la forme seule varia un tant soit peu. Nous possédons, des mêmes événements, un récit fait par la veuve d'Adolphe Mélot, Hélène Oger. Il concorde en tous points avec celui de Valentine Mauguit.

(3) Le lieu dit « Hermoneroix » est situé entre Hautebise et Andenne.

(4) « C'était, dit Louis Mélot, des soldats du 83<sup>e</sup>. »

(5) Les Allemands l'y ont tué et son cadavre est resté sans sépulture deux ou trois jours; il fut enterré sur place. (Voir p. 59.)

Nous recevons des coups de poing et des coups de crosse. Nous marchons sur l'accotement, tandis que passent les canons.

Arrivés devant la maison de Florent Hubeaux, nous voyons celui-ci sur sa porte avec sa femme Adèle Mauguit, et sa nièce Ida Mauguit. Celle-ci était entre son oncle et sa tante. Dix soldats les encadraient. On les place devant Hélène et Joseph Mélot. Quelques mètres plus bas, en face de chez Warzée, la colonne est forcée de s'arrêter, les soldats entrant dans toutes les maisons pour en faire sortir les habitants. Ils veulent prendre ainsi tous les Warzée, mais, tandis qu'ils font le tour de la maison, ceux-ci se sauvent par le jardin. Les soldats sont furieux de cette fuite. C'est alors que deux ou trois Allemands se mettent en face de nous et tirent sur nous tous avec des revolvers et des fusils. Tous se laissent tomber. Les soldats nous font relever. Ida Mauguit ne bouge plus. Sa tante la transporte dans le jeu de quilles de chez Warzée. Entretemps, nous entendons la fusillade dans la ville et nous voyons les maisons de Seilles et d'Andenne qui brûlent.

Après un quart-d'heure environ, on nous fait marcher jusque chez Winand. Les soldats entrent dans la propriété et dans les granges en face du château. Des troupes continuaient toujours de descendre : c'était de l'artillerie. On nous fait avancer encore quelques pas. Arrivés au coin du mur de M. Delcourt, nous sommes toujours dans le même ordre. Nous voyons, sur l'accotement, juste en face des escaliers qui montent au jardin de M. Charles Naveau, deux soldats allemands tués (fig. 9). Nous devons enjamber leurs cadavres. Aussitôt, un officier qui passait avec son régiment, sortit des rangs et cria : « Vous, tous fusillés ! » Tandis que les soldats, six ou sept, mettent baïonnette au canon, l'officier, d'un coup de revolver, enlève le front et la cervelle de maman. Les soldats tirent sur nous. Nous tombons tous et l'officier leur crie de nous achever à la baïonnette (1). Florent Hubeaux et sa femme ne bougent plus. Joseph Mélot est blessé dans le dos, Hélène dans les reins. J'ai eu le poumon transpercé. Marie-Thérèse a été blessée au genou gauche. Tante Marie tombe sur son mari. Les autres hommes, à l'exception de mon oncle Louis, ont été tués de suite. Durant la nuit, afin de s'assurer que nous étions tous bien morts, des soldats viennent nous remuer et nous tenir la lumière électrique devant les yeux, mais nous faisons le mort. Des troupes descendent la nuit, peut-être jusque minuit (2).

Au petit jour, mon oncle se sauve ; il voulait prendre avec lui tante Marie, mais celle-ci incapable de bouger, nous a dit de retourner avec lui. J'ai voulu me relever, mais je suis retombée. Marie-Thérèse a dit qu'elle ne saurait pas marcher (3).

Vers quatre heures, on vient achever tante Marie à coups de revolver ; ils

(1) Ce qui semble expliquer cet accès de colère et ce raffinement de cruauté, c'est la mort des deux soldats allemands (dont Valentine Mauguit avait dû enjamber les cadavres) et qui avaient été atteints par des balles venant de Seilles.

(2) « Les troupes qui passaient toute la nuit tiraient sur le tas de cadavres », ajoute Louis Mélot.

(3) « J'ai dû donc m'en aller seul, dit Louis Mélot. Il était environ 2 h. 30. J'ai vite monté les escaliers, je suis entré dans le jardin de Naveau et de là j'ai gagné le jardin de Dieudonné et le bois de M<sup>m</sup> Quinet. On tirait après moi. Quand je me suis trouvé dans le bois, j'étais sauvé. Je l'ai traversé et je suis arrivé chez mon neveu Léon Paye, où je me suis caché jusqu'au soir. Vers 6 heures, avec lui et d'autres, j'ai gagné le bois de Quéveret. »



Fig. 8. — Andenne.  
Tombe des fusillés sur les bords de la Meuse.



Fig. 9. — Andenne. Chaussée de Ciney.  
(+ Place où furent tués les prisonniers de Hautebise.)



Fig. 10. — Andenne. Coin de la rue Malevé.  
Le mur des fusillés, portant les traces des balles.



Fig. 11. — Andenne. Rue Brun.  
Café Liégeois criblé de balles.



Fig. 12. — Andenne. Place des Tilleuls.

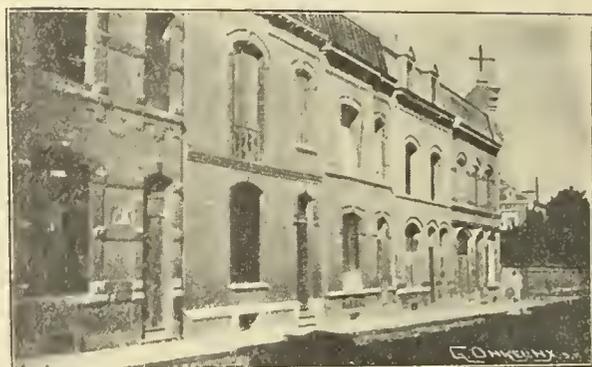


Fig. 13. — Andenne. Maisons incendiées rue Bertrand.  
(+ Maison Walgraffe.)



Photo Paquier.

Fig. 14. — Andenne.  
Maisons incendiées Chaussée de Namur.

étaient deux ou trois et venaient de la rue du Condroz. Les soldats sont redescendus. Deux ou trois civils sont alors remontés (1). Mon cousin (Joseph Mélot) leur a dit qui il était. Ils nous ont transportés à côté de chez Hénenne, rue du Condroz (2), et nous ont donné à boire (3). Nous étions : Joseph Mélot et sa femme (Hélène Oger), ma sœur Marie-Thérèse et moi.

De là, nous nous sommes rendus chez le cantonnier, où il y avait malheureusement des soldats. Ils sont partis après avoir tout pris et brisé les vitrines. Il en revint quelques-uns à huit heures trente. Nous sommes descendus dans une autre maison, puis chez Marie Oger. Des soldats sont venus faire des pansements, puis nous ont fait descendre près de chez Alphonse Warzée. Ils ont pris Joseph, lui ont fait lever les bras et l'on fait partir (4); puis nous ont fait retourner chez Marie Oger. Théodule de Barsy est venu. On nous a fait prendre des œufs et du café et l'on nous a transportées chez les Sœurs (5).

L'histoire des massacres des habitants d'Hautebise n'est pas un fait isolé dans cette sinistre nuit du 20 au 21 août. Des tragédies sanglantes se déroulèrent aux quatre coins de la ville et furent comme le prélude de la terrible fusillade du lendemain. Il n'est pas possible de relater ici toutes ces scènes horribles dont le récit seul fait frémir, mais qu'il nous soit permis d'en narrer quelques-unes qui serviront à édifier le lecteur.

A dessein nous les avons choisies dans des quartiers différents. Voici ce que raconte M<sup>me</sup> Bertrand qui habite rue Liebeck, et qui, depuis la veille, avait hébergé les ordonnances des officiers Bronsart, Jungé et von Büнау.

A 6 heures, commence la fusillade. Nous nous réfugions dans les caves préparées en vue du bombardement du fort de Maizeret. Nous y étions avec M. Isidore Braibant et son épouse Marie Hubeaux, qui nous y avaient rejoints, quand, à 7 heures, des soldats entrent précipitamment dans la maison et fouillent partout. L'un d'eux arrive à l'entrée de la cave, véritable bandit à l'air menaçant. Mon mari va au devant de lui, je le suis. Prise d'une véritable terreur, je me jette aux pieds du soldat et, les mains jointes, lui crie que nous sommes de bonnes gens et qu'il nous dise ce qu'il lui faut. Il ne répond rien et presque aussitôt tire trois coups de revolver atteignant mon mari, notre voisin et mon fils. Les deux premiers meurent deux heures plus tard. J'étais donc là avec mon pauvre enfant pleurant et gémissant; il avait une affreuse blessure au ventre. Ma voisine et moi nous décidons de sortir malgré la fusillade et nous emportons mon fils qui se traîne une centaine de mètres

(1) C'était François Marchal, instituteur, et son fils Jules, ainsi que Théodule Dombat.

(2) Chez Ernest Gilson, d'après le témoignage d'Hélène Oger.

(3) Jean Noël, qui leur avait donné à boire, fut tué par un soldat en rentrant chez lui.

(4) Il fut conduit à la place des Tilleuls, où il fut aperçu par Joseph Lecharlier. A partir de ce moment on ne le revit plus jamais. Le malheureux avait déjà été blessé la nuit d'un coup de baïonnette, l'arme entrée par le côté gauche était sortie dans le dos.

(5) A la maison *Sainte-Elisabeth*, desservie par les Sœurs de Charité.

plus loin, à l'école des Frères de la Charité. Il y reçoit les soins empressés des Frères et d'un médecin allemand (1) ; ce dernier ne peut contenir son indignation. Mon enfant meurt le vendredi matin dans d'atroces souffrances.

Madame Walgraffe-Marchal, habitant au coin des rue Bertrand et Rogier, après avoir dit qu'elle avait, depuis le mercredi après-midi jusqu'au jeudi soir, restauré les nombreux soldats qui passaient, continue en ces termes :

N° 102.

Le 20, peu après 6 heures du soir, commence une effroyable fusillade. Nous entendons courir et hurler des soldats. Nous nous cachons précipitamment à la cave. Les Allemands pénètrent dans notre cour et appellent les habitants. Mon mari sort, suivi de notre fils Cyrille, âgé de 10 1/2 ans. Aussitôt le père tombe frappé mortellement par un soldat se trouvant à trois pas de lui. Dans la cour, il y avait une auto chargée de bidons de pétrole. On en prit quelques-uns pour incendier notre maison qui flamba bientôt. (2) Les soldats se retirèrent en même temps que l'auto. Dès que nous crûmes la chose possible, nous traversâmes la rue pour nous réfugier en face chez M. Alexandre Polet ; nous étions neuf. Les soldats qui se trouvaient au haut de la rue Bertrand tirent sur nous, mais n'atteignent personne. Après avoir passé la nuit chez nos voisins, nous nous décidons à nous réfugier chez les Frères. Une vingtaine de soldats étant à proximité de l'établissement, nous renonçons à aller plus loin et entrons chez M. l'abbé Polet, où nous apprenons quelques minutes plus tard que les Allemands viennent de tuer notre hôte de la nuit tragique. Quand la circulation reprit, nous nous sommes hasardés à fouiller nos ruines fumantes. Ma sœur Ida, épouse Dossogne, retrouva la tête de mon infortuné mari. L'ayant mise dans un seau, elle la porta chez les Frères qui obtinrent d'un médecin l'autorisation de la déposer au cimetière. De tout notre bien, il ne restait que des murs calcinés sur lesquels nous avons retrouvé un crucifix encore intact.

C'est vers neuf heures du soir, que le bourgmestre, M. Camus, dut être tué. Il habitait rue Brun et venait d'être blessé chez lui à la jambe. Comme il se rendait chez le pharmacien Guilitte (aux Quatre Coins) pour se faire panser, les Allemands le fusillèrent devant la pharmacie. C'est en effet là que le vit gisant à terre, à 10 heures du soir, le docteur Leroy allant soigner un blessé.

Ceux que le sang n'altérait pas, se ruaient dans les débits de boisson ou saccageaient les magasins, non seulement sous les yeux des officiers, mais parfois même sous leur conduite. M. Ernest Oger vit les soldats se livrer au pillage notamment chez Sarton, Doch et Herbert.

(1) Le D<sup>r</sup> Stahl.

(2) C'est la première maison qui brûla dans Andenne même (fig. 13).

§ 3. — *Les massacres du 21 août.*

L'aube du vendredi 21 août devait éclairer des scènes plus épouvantables encore que celles de la veille et de la nuit même. Dès la pointe du jour, c'est une véritable chasse à l'homme : on défonce les portes à coups de hache ou de crosse de fusil, on pénètre dans les maisons saccageant tout, on en tire dehors les habitants, et s'ils ne sont pas tués sur place avec une barbarie raffinée, on les conduit aux « Tilleuls » où se trouveront bientôt rassemblées plus de 800 personnes.

Une des premières victimes de cette fatale journée fut Alexandre Grégoire. De grand matin, entendant frapper à la porte, il se décide à quitter la cave où il était resté caché avec les siens toute la nuit. A peine est-il arrivé en haut de l'escalier qu'il reçoit un coup de baïonnette dans la joue. Peu de temps après, dans son jardin, un second coup de baïonnette l'atteint en plein cœur et « les soldats le labourent de coups » en présence de ses trois enfants. Ceux-ci sont conduits alors à la place des Tilleuls où leur mère vient les rejoindre bientôt.

Rue de l'Industrie, chez Auguste Crossart, une scène presque identique se déroule vers la même heure. Toute la famille, à laquelle s'étaient joints les voisins appelés Thérasse, avait également passé la nuit à la cave. Sur l'injonction des soldats, les hommes en sortent, c'est-à-dire Auguste Crossart, Arthur Wascotte, son gendre, et Armand Thérasse, et tous trois sont fusillés dans le jardin, tandis que les femmes sont retenues prisonnières toute la matinée à l'étage, d'où elles apercevaient les trois victimes étendues par terre.

A un autre coin de la ville, rue Dozin, toujours à la même heure, les Allemands, brisant les portes, pénètrent dans la demeure de M. Jean Ledoux. Un soldat veut lui enfoncer la baïonnette dans le corps et, tandis que M. Ledoux parvient à éviter le coup, un autre lui tire une balle à bout portant qui l'atteint au bras. Il n'est heureusement pas mortellement blessé, ayant eu la présence d'esprit de tomber et de rester immobile.

Près du cimetière, sortant de sa cave pour aller soigner son bétail, M. Dorjoux-Polet est mis en joue par des soldats qui lui crient halte. Il s'arrête, lève les bras. Néanmoins, on tire sur lui et la même balle qui le tue, blesse sa femme qui l'accompagnait.

M. et M<sup>me</sup> Armand Camus s'étaient réfugiés dans les caves de M. Octave Moreau, rue Frère-Orban. Dès 4 h. 30 du matin, les Allemands les en font sortir et conduisent M<sup>me</sup> Camus à la place des Tilleuls,

défendant à son mari de la suivre. Quand, dans la matinée, M<sup>me</sup> Camus, avec les autres femmes, fut libérée, elle retrouva, rue Frère-Orban, son mari baignant dans une mare de sang, le corps tout couvert de blessures à tel point qu'il était méconnaissable. Ce n'est qu'à ses vêtements qu'elle put le reconnaître. Lorsque les soldats l'aperçurent, pleurant sur le cadavre de son époux, ils la chassèrent brutalement, ne lui laissant même pas cette dernière consolation.

Vers 6 heures du matin, le même quartier fut témoin d'une scène épouvantable. Dans une prairie bordant les usines Losson, des soldats du 83<sup>e</sup> régiment amenèrent différents groupes d'hommes qu'ils massacrèrent. Quinze civils y trouvèrent la mort (1). Quelques-uns n'ayant pas été tués sur le coup, furent achevés à coups de hache. Un seul, Théophile Davin, après avoir vu tuer son père, put échapper à cet horrible carnage en se laissant tomber au premier coup de fusil, et en faisant le mort.

Nous pourrions multiplier les récits d'atroce sauvagerie dont se rendirent coupables les soldats allemands; car, si l'on est d'accord pour dire que le nombre des victimes de la grande fusillade sur les bords de la Meuse s'élève au chiffre de 70 environ, le nombre des disparus étant de 222 (2), il faut en conclure que 150 habitants d'Andenne ont été tués soit chez eux, soit en rue, du jeudi soir au vendredi midi.

Ceux que n'atteignirent pas les balles allemandes, mais qui n'eurent pas la bonne fortune d'échapper aux regards scrutateurs des soldats, furent conduits sur la place des Tilleuls. Pour beaucoup d'entre eux, ce trajet fut un douloureux calvaire, leurs bourreaux ne leur épargnant ni les coups de crosse, ni les coups de poing. Les injures et les sarcasmes pleuvaient sur ces malheureux qui avaient commis le crime de se cacher pour échapper aux balles homicides. L'âge ou les infirmités ne touchèrent pas ces cœurs endurcis et on vit, par exemple, M<sup>me</sup> Warnotte, tout infirme, portée par ses enfants; M<sup>me</sup> De Jaer, impotente elle aussi depuis plusieurs années, traînée jusqu'aux Tilleuls; M. Jules Damoiseaux, totalement paralysé, y fut conduit dans une petite voiture. Parfois, en cours de route, les soldats s'amusaient à tirer sur le troupeau humain qu'ils conduisaient devant eux. C'est ainsi que M<sup>me</sup> Achille Thys vit M. Richard

(1) Voici les noms des victimes : Armand Landenne et son voisin Anselme Daenen; Joseph Gemine et son cousin Octave Matagne; Eugène Losson, son fils Victor et son gendre Armand Debarsy; Joseph Davin et son frère Victor, ainsi que leurs quatre neveux : Jean, Auguste et Victor Davin et Louis Latinne; Théophile Mahy, beau-frère de Victor Davin; et, enfin, Alexandre Bolly, cousin des Davin. Les huit derniers furent pris chez Victor Davin; les sept autres furent arrachés de leurs demeures et conduits à la « prairie sanglante ».

(2) La liste des disparus porte 223 noms, mais Léon Jaspas qui y figure, a été tué le 16.

Fisette atteint d'une première balle, et une seconde le coucha définitivement par terre.

Le spectacle qui les entourait n'était pas des plus rassurant pour ces malheureux prisonniers. Ils voyaient les vitrines des magasins brisées, les portes défoncées et la soldatesque s'adonner à un pillage en règle.

Dès l'aube, par exemple, on se mit à charger sur des chariots les cigares chez M. Sacré, à dévaliser le magasin de M<sup>me</sup> Achille Thys, négociante, rue du Commerce. Lorsque la veuve d'Armand Camus rentra chez elle, rue Frère-Orban, n° 10, elle trouva les fenêtres brisées, les portes fracturées, les meubles cassés, le linge et les couvertures volés. Du petit commerce qu'elle tenait, il ne restait plus rien, tout avait été pillé.

Mais ce qui était plus lugubre encore, c'était de voir étendues par terre, la face livide ou congestionnée, baignées dans leur sang, les pauvres victimes de la nuit. C'est ainsi que M. Jules Debrun vit plusieurs cadavres, mais il ne put reconnaître que celui d'Adolphe Lallemand, près du café de « Barcelone ». Aux quatre coins, sur le trottoir de la maison de M. Guilitte, le docteur Camus gisait (1). M. Maurice Monjoie, qui le vit vers 5 heures du matin, ne le trouva pas défiguré et ne constata aucune trace de blessures. Lorsque, pendant la journée, le docteur Dardenne repassa par là, on avait recouvert le corps d'une toile.

Les Allemands imputèrent aux civils la mort des leurs, alors qu'ils avaient été atteints par des balles allemandes, soit dans l'échauffourée de la veille et de la nuit, soit par l'imprudencé de l'un d'entre eux. Ainsi M<sup>me</sup> Marie Noël-Bouhisse vit le vendredi matin, vers 7 h. 15, un soldat qui défonçait à coups de crosse la porte de la maison de M<sup>me</sup> Gathy, rue d'Horseille, n° 34, « A la Viole ». En manœuvrant l'arme, il fit partir le coup : à 5 ou 10 mètres de distance M<sup>me</sup> Noël vit un sous-officier tomber mort, atteint par la balle ; le sang lui sortait de la bouche. Néanmoins les civils furent, cette fois encore, accusés d'avoir tiré, et M<sup>me</sup> Noël ainsi que sa mère et son mari, alignés contre le mur, furent à deux doigts d'être passés par les armes. Nous verrons plus loin que la mort de ce même officier servit de prétexte pour fusiller une vingtaine d'innocents.

Dès les premières lueurs du jour, comme nous l'avons dit, les civils étaient arrachés brutalement de leurs demeures et, tandis qu'on pillait celles-ci, ils étaient constitués prisonniers et conduits à la place des Tilleuls.

(1) Nous avons vu plus haut (p. 42) que M. Camus avait déjà été tué le jeudi soir.

Ce furent les enfants Grégoire qui y arrivèrent les premiers en compagnie de Madame Servais et de sa fille Hélène. Ils virent ainsi amener tous les autres prisonniers, les uns les bras en l'air, d'autres les mains liées derrière le dos, conduits par des soldats haineux et avides de sang. La place elle-même était gardée tout autour par des soldats baïonnette au canon. La vue des prêtres provoquait surtout chez ces fanatiques protestants des bordées de sarcasmes. M. le vicaire Lebrun y arriva vers 7 heures du matin, accompagné de M. l'abbé Delcourt. Celui-ci fut particulièrement l'objet des mauvais traitements d'un endiable, qui prit son bréviaire et le jeta par terre l'accusant d'avoir sur lui des armes, alors qu'il n'avait pour tout instrument dangereux dans ses poches... qu'une pipe. M. l'abbé Wafflard était déjà sur la place, l'abbé Polet ne tarda pas à l'y rejoindre. Celui-ci parlant l'allemand, s'entretint avec un officier et conclut de cette conversation que leur dernière heure était venue : « Les troupes avaient été assaillies comme au coin d'un bois ; elles avaient eu de lourdes pertes ; il fallait un châtiment. » Les officiers discutaient entre eux l'étendue et le mode des représailles. M. Polet dit alors à l'abbé Delcourt : « On va peut-être nous fusiller, préparons-nous à mourir ; donnez-moi l'absolution. » D'autres personnes étant également venues demander l'absolution à l'abbé Delcourt, cela lui fut imputé à crime, et on l'accusa de « faire des signes à ses hommes ».

Chose assez étrange, ce ne fut qu'en dernier lieu, c'est-à-dire vers 7 heures du matin, qu'on fit sortir de chez eux les habitants de la place des Tilleuls. M<sup>lle</sup> Eva Comes, allemande comme nous l'avons dit, s'y trouvait chez M<sup>me</sup> Fernand Flahaud-Gillard. Elle dut, comme les autres, sortir de la cave et se rendre sur la place, les bras levés. Un officier, capitaine des chasseurs, croit-elle, lui dit qu'on avait tiré sur leurs troupes toute la nuit. Comme représailles « l'ordre a été donné de percer tous les hommes à la baïonnette, mais nos hommes ont reculé devant cela (1). L'ordre a été changé, on va fusiller tous les hommes. — Où va-t-on les fusiller ? — On attend le commandant pour exécuter l'ordre et on fera écarter les femmes. — Qui est le commandant pour que je puisse lui

(1) Le projet d'emploi de ce moyen barbare de répression, est confirmé par la déposition de M. Marcel Lange, qui dit : « Vers 4 heures du matin (le vendredi) le médecin (il hébergeait chez lui un médecin allemand du nom de Braun, originaire de Berlin) entra et nous annonça que les civils avaient tiré sur les troupes. Comme représailles, on allait brûler complètement la ville et tuer tous les hommes. Et il ajouta : « Ce ne sera pas au fusil, mais à la baïonnette ».

Un autre témoignage encore vient appuyer les précédents. Il est, cette fois, donné par un soldat allemand du bataillon des fusiliers de la Garde, en garnison à Grosslichterfeld, et commandé par le major von Schellendorf (Bronstert von Schellendorf). Démobilisé, ce soldat habitant Uerdingen s/Rhin, raconta, en février 1919, au

causer et demander grâce pour ces gens? — C'est inutile, quand il a donné un ordre, il ne change pas, on a tiré sur nos hommes. » M<sup>lle</sup> Comes a continué de s'entretenir avec des officiers, dont plusieurs répétaient que les civils avaient tiré sur eux. Certains disaient : « C'est triste. » Le lieutenant Woegge lui a dit : « Je suis dégoûté, je ne sais pas voir cela. » Le *hauptmann* Prey désapprouvait la chose.

Arrivés sur la place, les prisonniers étaient visités selon le caprice des soldats. On leur faisait vider leurs poches, on examinait l'état de leurs mains, puis ils étaient répartis en deux groupes. Les uns, les plus nombreux, étaient dirigés vers le casino, lui tournant le dos; les autres étaient conduits presque en face du cinéma (voir fig. 15). C'étaient les victimes désignées pour la sanglante boucherie. Il paraît que le seul fait d'avoir sur soi quelques douilles de cartouches ramassées la veille, était un motif suffisant de condamnation. Bien plus, quelques-uns auraient été envoyés à la mort, parce qu'ils avaient les mains sales, comme si ce seul indice était une preuve qu'ils avaient manié des armes à feu! M. Joseph Génicot, atteint du « rictus », semblait donc leur rire. Un soldat vient le prendre et le mettre dans le groupe des fusillés! Voici encore un autre fait qui montre bien le comble de l'arbitraire : M. François Hellings, coiffeur, était parmi les victimes. Un soldat, qu'il avait rasé la veille, lui demande par signes si c'est bien lui qui lui a coupé la barbe. Sur sa réponse affirmative, ce soldat tire Hellings du groupe des fusillés, le conduit parmi les otages et prend un de ceux-ci, Arthur De Barsy, pour le mettre avec les condamnés!

On vint alors déposer sur la place le corps du sous-officier, tué à Horseilles par un soldat, ainsi que nous l'avons déjà raconté. La vue de ce cadavre provoque chez les Allemands une nouvelle recrudescence de colère, et ils font mine de fusiller tous les civils ou de les passer à la baïonnette. Comme pièces à conviction de la part prise par la population au combat de rue, on apporta des fusils de chasse et des boîtes de cartouches, ayant soi-disant appartenu à des francs-tireurs, mais en réalité déposés par les habitants d'Andenne à l'École moyenne des Filles, place du Chapitre, non loin de l'habitation de M. le doyen. Ce qui fit dire plus

colonel Philippe, du 15<sup>e</sup> de ligne, l'histoire du sac d'Andenne auquel il avait pris part. Entre autres choses, voici ce qu'il lui dit : « ...Nous avons l'impression que des francs-tireurs avaient tiré sur nous, quoique je n'aie vu aucun civil faire le coup de feu... Le lendemain, vers 4 h. 30, le major fit rassembler des volontaires qui désiraient participer aux représailles. Il ordonna de massacrer, en les transperçant au moyen de la baïonnette, tous les habitants de sexe masculin, âgés de plus de 17 ans, les vieillards exceptés. Entretemps, la plus grande partie des soldats avaient pénétré dans les maisons et bu outre mesure... » Ce soldat a demandé de ne pas faire connaître son nom.

tard aux Allemands que le doyen d'Andenne « dirigeait près de chez lui un nid de francs-tireurs ». Ces armes et ces munitions pouvaient du reste provenir aussi des deux armuriers d'Andenne (1), dont les magasins

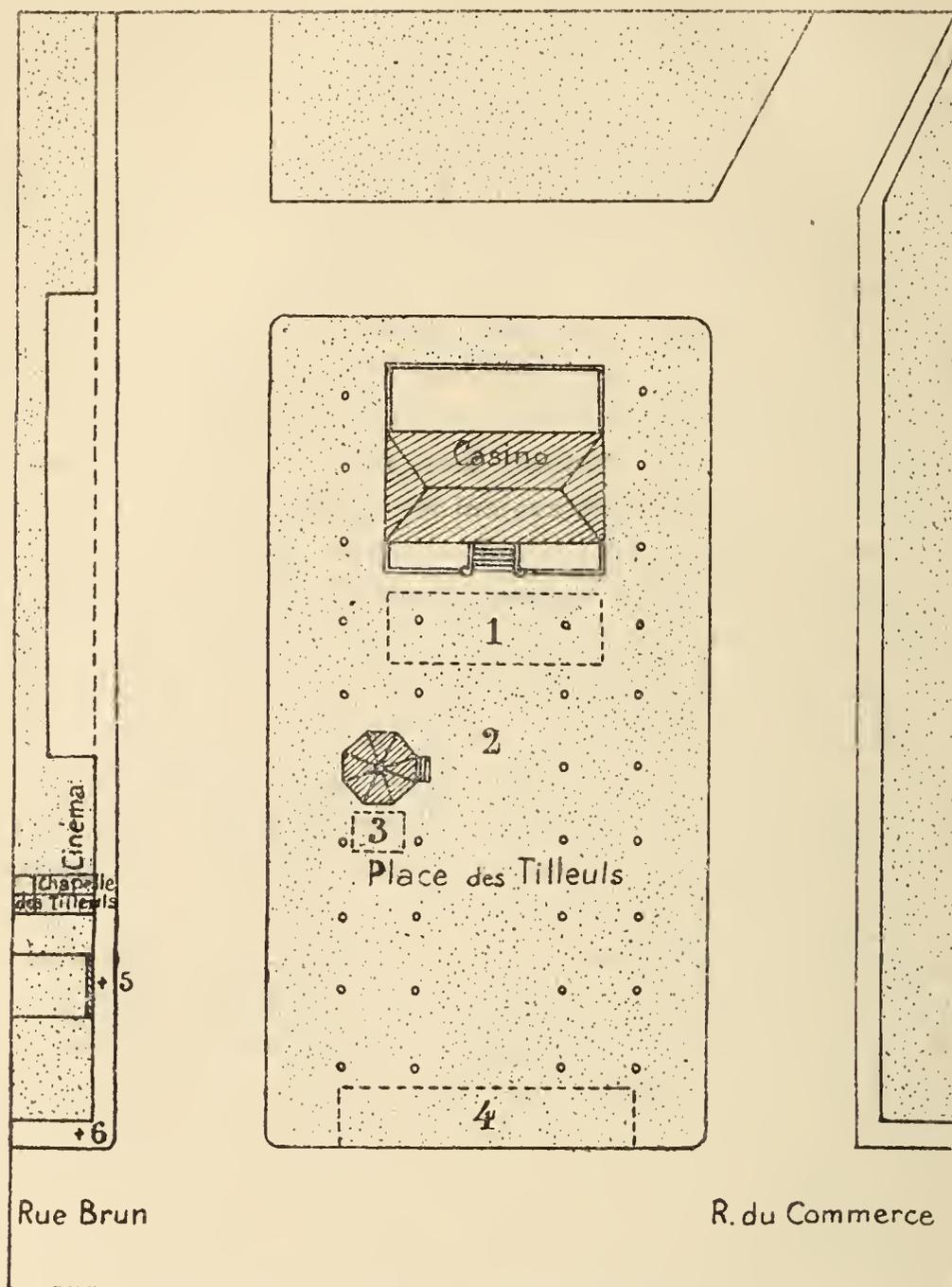


Fig. 15. — Plan de la place des Tilleuls (2).

avaient été, la veille au soir et la nuit, mis à sac. Séance tenante, les officiers s'octroyèrent les plus beaux fusils de chasse.

(1) Théodore Wilmet, habitant rue de l'Hôtel de Ville, et Jean Noël, rue du Condroz.

(2) 1. Groupe des otages. — 2. Groupe des prêtres. — 3. Groupe des fusillés. — 4. Groupe des femmes. — 5. Endroit où fut tué Froidebise (et blessé Heurter). — 6. Endroit où fut tué Hubeaux.

Sur ces entrefaites, arrivent le major von Bronsart et le capitaine Jungé. Ils s'approchent du groupe des ecclésiastiques. Il y avait là trois prêtres : MM. les abbés Wafflard, Polet et Delcourt, le vicaire Lebrun ayant quitté la place pour accompagner un soldat à l'église. Il semblait manifeste qu'on cherchait une victime, sur laquelle on voulait faire retomber la responsabilité de la guerre des francs-tireurs et dont on pourrait aussi

Andenne, 19/20 1914.

Joseph Delcour est  
 autorisé de nuit du 19/20 août 1914 à circuler  
 librement à l'intérieur de la ville d'Andenne.

Monsieur  
 Major et Commandant des Grenadiers - Régiment  
 de Tirailleurs - Bataillon

Fig. 16. — Fac-similé du passeport délivré par le major von Bronsart (1).

tirer un châtement exemplaire. Sur la réponse de MM. Wafflard et Polet : « Nous sommes des prêtres retraités », et étant donné leur âge, le capitaine jeta son dévolu sur M. l'abbé Delcourt. Il allait l'abattre d'un coup de revolver, lorsque, sur les indications du lieutenant von Büнау, il reconnut, dans l'abbé Delcourt, l'aumônier de l'hôpital militaire à qui, la veille, il avait délivré un passeport à l'institut Ste-Begge (fig. 16). Il changea de physionomie, radoucit sa voix, il y a un instant si courroucée,

(1) TRADUCTION : Le porteur de cette pièce, D<sup>r</sup> Joseph Delcour peut pendant la nuit du 19/20 août 1914 circuler librement à l'intérieur de la ville d'Andenne.

(s) v. BRONSART,

Major et commandant du bataillon de réserve  
 des tirailleurs de la garde.

et lui permit de retourner à l'hôpital, en ajoutant ces paroles significatives : « On va vous conduire, car les soldats sont très en colère et ils vous feraient du mal. »

C'est alors que, pour la seconde fois, M<sup>lle</sup> Eva Comes intervint auprès du capitaine Jungé en faveur des prisonniers. Sa déposition est trop caractéristique pour ne pas être donnée ici tout entière. Nous laissons donc parler ce témoin oculaire, au témoignage duquel la nationalité allemande donne un grand poids.

N<sup>o</sup> 103.

Le commandant Jungé est arrivé; il venait de la rue Brun, je crois. Il m'a demandé qui j'étais, ce que je faisais ici, ce que je voulais. J'ai répondu que je demandais grâce pour les innocents. Il m'a répondu : « Allez au diable ! Je n'ai rien à faire avec vous. Parler d'innocents quand on a tiré sur nos troupes ! » C'est à ce moment qu'on apportait le sous-officier tué à Horseilles. Ce spectacle ne fut pas de nature à bien disposer mon interlocuteur. Néanmoins, je me hasardai une seconde fois auprès de lui : « Je vous ai déjà envoyé une fois au diable, laissez-moi tranquille », me répondit-il. C'est alors qu'un jeune officier de la Garde, nommé Schuman, me dit : « Je connais très bien Jungé, je vais lui demander de vous entendre. » Il est allé causer avec Jungé et celui-ci m'a fait appeler. De nouveau, je lui ai demandé grâce pour les innocents. « Des innocents, s'écrie-t-il, mais ils ont tiré sur mes soldats. Encore un sous-officier tué de deux balles ! » Je lui dis que la population d'Andenne était très tranquille. « Je sais le contraire, me dit-il. Il y a quelques mois un jeune homme a encore tué une jeune fille dans la rue. Le prêtre en chef a excité la population à tirer. — Non, ai-je répondu, j'ai assisté aux sermons et j'ai entendu conseiller le calme et la bonté envers les soldats. Et aussi le bourgmestre a fait des affiches pour recommander le calme. Les armes ont été déposées à l'Hôtel-de-ville. — Ce n'est pas vrai, répondit Jungé, je n'ai pas trouvé d'armes à l'Hôtel-de-ville. Mais j'en ai découvert un dépôt, et d'autres avaient déjà été distribuées. Où étiez-vous pendant la nuit ? — Dans la cave. — Alors, vous n'avez rien vu ! — J'ai au moins vu que ceux qui étaient avec moi n'ont pas tiré. — Qui était avec vous ? » Je citai alors le plus de noms possible, pour en sauver davantage ; puis, soutenant de nouveau la thèse de l'innocence générale, et lui demandant de rechercher les coupables, il me répondit : « Croyez-vous que j'aie le temps de rechercher les coupables ? Les innocents doivent payer pour les coupables (1). J'ai déjà fait grâce à ceux qui étaient avec vous. — Mais les autres ? » Il s'est alors

(1) C'est la théorie allemande de la responsabilité collective. Il est intéressant de rapprocher de cette parole la proclamation du baron von der Goltz, gouverneur-général de Belgique, affichée à Bruxelles le 5 octobre 1914 : « ... A l'avenir, les localités les plus rapprochées de l'endroit où de pareils faits se seront passés (il s'agit de destruction de lignes de chemin de fer ou télégraphiques) — peu importe qu'elles soient complices ou non — seront punies sans miséricorde. A cette fin, des otages ont été emmenés de toutes les localités voisines des voies ferrées menacées par de pareilles attaques et, à la première tentative de détruire les voies de chemins de fer, les lignes du télégraphe ou du téléphone, ils seront immédiatement fusillés. » (*Rapports sur la violation du Droit des gens en Belgique*, Berger-Levrault, Paris, 1916, t. I, p. 86.)

retourné et, après avoir causé assez longtemps avec les officiers qui se trouvaient dans son entourage, il est revenu vers moi en me disant : « Je fais grâce, mais pour chaque coup de fusil, je tuerai deux hommes. »

Jungé se dirigea alors vers le groupe des femmes, car celles-ci avaient été mises à part dès leur arrivée sur la place, et leur dit : « Que les femmes rentrent chez elles et y enterrent leurs morts ! » Puis, marchant vers les hommes qui se trouvaient presque en face du cinéma, il leur dit ces simples mots : « Vous êtes condamnés à mort, vous allez être fusillés. »

« Je vois encore, dit M. l'abbé Delcourt dans sa déposition, les visages de ces malheureux se contracter. j'entends encore leurs cris ! » Mais comment toucher un cœur de pierre ? Froidement, sans se laisser émouvoir par ces plaintes, que l'innocence rend plus déchirantes encore, Jungé, s'adressant aux hommes qui tournaient le dos au Casino, leur cria : « Vous êtes otages ! Pour chaque coup de fusil qui sera encore tiré dans la ville, deux au moins d'entre vous seront fusillés ! »

C'est à ce moment qu'on réunit, devant la maison d'un nommé Wegner, toutes les personnes d'origine allemande, que le lieutenant von Büнау et quelques soldats conduisent à l'institut Sainte-Begge. L'abbé Delcourt est joint à eux.

Peu de temps auparavant, un groupe de prisonniers composé d'habitants d'Horseilles était arrivé sur la place. Il semble que tous les officiers voulaient, comme ils disent, « faire un exemple » et que, n'ayant pas réussi à trouver un semblant de culpabilité parmi les membres du clergé, ils se soient rejetés sur une autre victime. Le groupe d'Horseilles était tout désigné, puisqu'un sous-officier allemand venait d'y être tué. Son cadavre, gisant là par terre, criait vengeance. Nous avons cependant vu que cet Allemand avait été tué par une balle allemande, mais qu'importe ! « Les innocents doivent parfois payer pour les coupables », avait dit Jungé.

Toujours est-il que trois hommes furent détachés du groupe des prisonniers d'Horseilles : Félix Heurter, Joseph Froidbise et Camille Hubeaux, et, lâchement, les soldats tirèrent sur eux en présence de toute la foule indignée et affolée. Aucun grief ne put être porté contre eux ; il n'y eut même pas l'apparence d'un jugement ; mais, arbitrairement désignés, ils durent « servir d'exemple ». Heurter, plus heureux que ses deux compagnons, échappa à la mort. Laissons le raconter lui-même cette sanglante épopée :

Je n'ai entendu que « à le mur », et je suis allé me mettre contre le mur, sans penser à rien. Le soldat, un tout jeune homme, a mis son fusil contre un arbre de la

place et, la crosse sous le bras, a tiré sans viser. La balle m'a transpercé le poumon gauche un peu en dessous du cœur. Je restai debout contre le mur. Alors, je me suis dit : « Si je reste debout, il tirera une seconde fois ». Et je me suis laissé tomber sur le côté. J'ai beaucoup saigné ; je n<sup>e</sup> sentais rien, j'ai fait le mort, puis je me suis évanoui un moment, car on est venu me mettre un essuie-main sur le visage et je ne m'en rappelle pas. Avant de m'évanouir, j'ai entendu qu'un autre venait se mettre au mur et qu'on tirait. C'était Froidbise, je l'ai entendu râler deux fois. L'essuie-main était si mince, que je voyais à travers. J'ai vu partir les soldats et les Tilleuls se vider... Un peu après, deux soldats de la Croix-Rouge m'ont transporté chez M. Philippart, où ils m'ont lavé et pansé. Puis, on est allé chercher une civière à l'hôpital et on m'y a transporté. J'y suis resté cinquante-et-un jours.

Heurter, ne l'ayant pas vue, ne raconte pas la fin tragique de la troisième victime, Camille Hubeaux. Il reçut l'ordre, comme le premier, d'aller « à le mur ». Pris de panique, il s'enfuit ; un soldat l'arrête à quelques mètres en face de chez Discry, lui enfonce la baïonnette dans le ventre, et l'achève d'un coup de fusil.

L'exécution de ces trois innocentes victimes devant toute la foule n'était que le prélude du drame sanglant qui allait bientôt se dérouler au bord de la Meuse. Le groupe des prisonniers d'Horseilles condamnés à mort, une vingtaine environ, fut acheminé dans cette direction aussitôt après la sentence prononcée. Ces malheureux furent conduits ainsi à la boucherie, sans qu'aucune preuve de culpabilité ait pu leur être imputée. Ni enquête, ni jugement préalable ne précéda l'inique sentence. L'autopsie du cadavre du sous-officier allemand tué à Horseilles — car cette mort semble bien être la principale cause de condamnation de ces habitants — aurait prouvé l'origine de la balle qui avait étendu par terre ce soldat. Mais non, leur colère est aveugle et la passion seule commande en maîtresse.

Quittant la place des Tilleuls, le lugubre cortège prit la rue Despreetz. Le docteur Dardenne le vit arriver. Voici ce qu'il dit :

N<sup>o</sup> 105.

Je vois, se dirigeant vers la rue Wouters, un groupe compact de civils, marchant en rang, entourés de soldats (infanterie et chasseurs), baïonnette au canon, commandés par un officier qui paraît au comble de l'agitation. Il m'aperçoit, s'arrête et m'interpelle : « Hé ! vous ! là, avec votre croix rouge ! Elle est faussée la croix rouge ! On a tué un de nos hommes portant la croix rouge. Entrez donc dans le peloton, vous serez fusillé ! » Et, comme je fais mine de ne pas comprendre, « Vous ! avancez donc, ou je vous abats. » Et, ce disant, il braque son browning. Cependant le sous-officier qui m'avait arrêté quelques instants auparavant, fait d'une main le geste d'apaiser le lieutenant, et de l'autre me pousse dans la direction opposée, c'est-à-dire vers la place des Tilleuls, où je me trouve bientôt en présence du capitaine Jungé.

Abandonnons momentanément le docteur Dardenne et les « privilégiés » de la place, pour suivre les condamnés se dirigeant vers le lieu d'exécution. De crainte de nous égarer dans ce douloureux pèlerinage, et pour ne laisser aucune place à la fantaisie, suivons scrupuleusement le récit que nous en a fait Edouard Noël-Bouhisse, ouvrier d'usine à Horsesilles, seul « escapé » du groupe des fusillés.

106. Nous partons des Tilleuls par la rue Despreetz. Devant la maison du docteur Dardenne, celui-ci étant sur sa porte, un officier lui met le revolver à la gorge et veut le faire entrer dans notre groupe. Nous arrivons ainsi rue Wouters, puis

*„* Msr. Eduard Neil  
*ist auf Befehl von Oberl. v. Binart  
 als unschuldig freigelassen worden*

*Arthur Finkhof.*  
*4. 9. 1918.*

Fig. 17. — Fac-similé du sauf-conduit donné à M. Ed. Noël.

sur la route de Namur. Près de la maison Jadin, je vois un officier causant avec M. Kéler. Nous croisons un convoi de pontonniers avec tout leur matériel; les conducteurs nous donnent des coups de manche de fouet. Arrivés à la Meuse, nous sommes redescendus le long de la fabrique Godin. A une trentaine de mètres de la place où l'on doit nous fusiller, un soldat, à qui j'avais donné la veille des reines-Claude et qui, depuis mon arrestation, ne m'avait pas quitté, sans cependant rien me dire, ni même me regarder, me fait sortir des rangs, tandis que les autres continuent d'avancer. D'autres soldats se précipitent sur moi. Celui qui voulait me sauver leur a parlé et ils m'ont laissé tranquille. A ce moment, je vois contre le mur un grand homme qui essaye de se relever; on tire immédiatement plusieurs coups et il retombe. Le soldat qui me sauvait me fait asseoir au bord du talus de la Meuse et va chercher un officier. Celui-ci me demande : « Avez-vous tiré sur nous? — Non, et personne n'a tiré. — Si, on a tué un colonel. » Alors il me dit qu'il avait une femme et des enfants et me demande si je ne voulais pas être

concierge chez lui en Allemagne ! Il me donne ensuite deux verres de champagne. Je ne pouvais voir ce que devenaient les autres, car il y avait des chariots. Aussitôt l'officier parti, le soldat, qui m'avait sauvé, me prend la tête dans les mains et me la tourne du côté d'Hanton. J'ai entendu, quand même, la fusillade qui abattait mes compagnons et mon beau-frère. Peu après, toujours le même soldat me reconduisit chez moi avec la permission de l'officier. Rentré à la maison, il me remet un sauf-conduit afin que je ne sois pas inquiété. Pendant trois jours il vint me revoir, donnant de l'argent à notre enfant.

Voici la traduction de ce sauf-conduit écrit en allemand (fig. 17) : « M. Édouard Neil (1) sur l'ordre du commandant von Bünau est relâché comme innocent. (S) Arthur Bischof. 4 G. 2. J. B. ». D'après ce papier, il semble bien que ce soit von Bünau qui ait présidé aux massacres sur les bords de la Meuse, puisque c'est sur son ordre qu'Édouard Noël a été délivré. Ce qui paraît confirmer cette hypothèse, c'est que le docteur Dardenne reçut, vers midi de ce même jour, un laissez-passer signé par le même von Bünau (fig. 18). Or, il reconnut en lui l'officier qui, le matin, rue Despreetz, avait voulu le faire entrer dans le groupe des prisonniers qu'il conduisait à la Meuse pour y être fusillés.

Retournons sur nos pas et voyons ce qui se passe aux Tilleuls après le départ des premières victimes.

Ce n'est que vers 10 heures, que M. le doyen fut conduit sur la place, où se trouvaient déjà réunis, selon l'estimation générale, 800 personnes.

Le bourgmestre d'Andenne, docteur Camus, ayant été tué dans la tourmente, le capitaine Jungé procéda rapidement à la nomination d'un nouveau Conseil communal. Il nomma le greffier de la justice de paix, M. De Jaer, bourgmestre, lui donnant comme adjoint le docteur Ledoyen ; M. Lahaye fut chargé de remplir les fonctions d'échevin et celles de secrétaire furent dévolues à M. Monrique.

C'est alors que le capitaine Jungé intima l'ordre à M. De Jaer de parler à la foule, lui suggérant ce qu'il avait à dire, entre autres choses que, pour chaque coup de feu, il y aurait au moins deux otages fusillés. Comme M. De Jaer ajouta de son propre chef : « Je compte pour l'honneur d'Andenne, qu'il ne se passera rien de répréhensible », Jungé lui dit : « Oh ! l'honneur d'Andenne, il n'est plus question de cela, il n'y en a plus ! »

Après cette allocution, le groupe des condamnés se lamentant et criant pitié, prit la direction de la Meuse par les rues Bertrand et Malevé, tandis que celui des otages se dirigeait par la rue du Commerce, vers le

(1) L'orthographe est fautive : il s'agit d'Édouard Noël.

pont. On enferma les prisonniers dans les maisons de Marchand, Devillers, Strang, Génicot, où ils étaient entassés les uns sur les autres.

Pendant que ces « otages » passaient de longues heures à se remémorer les tragiques événements de la journée, sans pouvoir déposer toute inquiétude au sujet de l'avenir, leur sort étant encore entre les mains de

Emile Dardenne  
Arzt  
 Antonin  
 A. L.  
 von Dürnan  
 Heilbrunn v. Arzt

Fig. 18. — Fac-similé du « laissez-passer » délivré au docteur Dardenne.

leurs cruels geôliers, l'autorité communale se mettait en mesure d'exécuter les ordres édictés par l'autorité militaire allemande. MM. Georges Ramelot et Paul Warnotte, aidés de M. Jules Debrun, imprimèrent la première affiche placardée en ville, qui reproduisait en substance l'allocation de M. De Jaer sur la place des Tilleuls (fig. 19) : tous les hommes retenus comme otages ; deux otages fusillés par coup de feu tiré ; les

otages nourris par les femmes et défense à celles-ci de leur adresser la parole; ordre formel aux femmes de nettoyer la ville, de prêter leur concours à toute réquisition, et défense de se montrer aux fenêtres, etc... Tout cela n'était pas de nature à rassurer celles-ci, mais d'autres émotions et de plus douloureux spectacles attendaient encore plusieurs de ces malheureuses.

On se rappelle avec quel cynisme, les femmes reçurent ordre de quitter la place pour « aller enterrer leurs morts ». Pour plus d'une d'entre elles, hélas ! ce ne fut que trop vrai.

Nous avons déjà vu M<sup>me</sup> Camus, retournant rue Frère-Orban, où elle avait laissé quelques heures auparavant son mari, empêché de la suivre, le retrouver mort, baignant dans une mare de sang, le corps tout couvert de blessures.

M<sup>me</sup> Grégoire et ses filles virent leur maison envahie par des soldats qui buvaient et chantaient, tandis que le corps de leur regretté mari et père gisait inanimé dans le jardin.

M<sup>me</sup> Achille Thys, négociante, de la rue du Commerce, termine sa déposition de la façon suivante :

N<sup>o</sup> 107.

« ..... Quand je suis rentrée, mon mari était tué. Il était étendu dans le jardin la face contre terre ; il avait reçu le coup dans le dos. On avait dû tirer de la porte de la serre, car c'est là que j'ai retrouvé la cartouche. Des soldats avaient fait leurs ordures autour de mon mari, et, quoique je fusse agenouillée près de lui, ils n'en continuaient pas moins. Ils avaient mangé tout le raisin de la vigne. Le portefeuille de mon mari était vide; il contenait 5,600 francs, car nous comptions partir et les valises étaient prêtes. J'ai dû quitter la maison, car les soldats se moquaient du cadavre et étaient inconvenants. »

Nous terminons cette série de dépositions par celle de la veuve Roland.

N<sup>o</sup> 108.

Le jeudi 20 août, un officier supérieur allemand se fit servir des cigarettes chez nous. Il refusa de me payer disant que j'exigeais beaucoup trop. Il ajouta : « Bientôt vous apprendrez à nous obéir, à nous servir. La population civile me rendra compte des huit chevaux que l'on m'a tués, ce matin. » Toute cette journée se passa dans des appréhensions continuelles. Le va-et-vient de soldats ivres et brutaux, l'agitation de leurs chefs confirmaient nos inquiétudes. Et, malgré tout, qui aurait pu supposer ce que la nuit du 20 au 21 et la journée du vendredi nous réservaient? Le soir, peu après 6 heures, commença une terrible fusillade. Aussitôt, nous nous sommes réfugiés chez notre voisin, M. Gramtinne. Nous étions à sa cave, lorsque M. J. Hamoir, un autre voisin, escalada le mur. Le pharmacien nous dit que l'on brisait tout chez lui et qu'il était prudent de fuir plus loin. Avec

# Habitants d'Andenne

Par ordre de l'autorité militaire Allemande occupant la ville d'Andenne,

Tous les hommes sont retenus comme otages.

Par coup de feu tiré sur les troupes Allemandes, il y aura AU MOINS deux otages fusillés.

Les otages seront nourris par les femmes, qui leur porteront le nécessaire près du pont à 6 heures du soir et à 8 heures du matin.

Il est strictement défendu aux femmes de converser avec les otages.

Toutes les Rues et Places publiques seront immédiatement nettoyées PAR TOUTES LES FEMMES DE LA VILLE, sous peine d'arrestation.

Il est formellement défendu de circuler dans la ville après 7 heures du soir et avant 7 heures du matin, sous peine de répression sévère.

Les morts seront immédiatement ensevelis sans aucune formalité.

Les jeunes gens à partir de 14 ans et les femmes devront prêter leur concours à toute réquisition.

Il est strictement défendu de se montrer aux fenêtres.

Andenne, le 21 août 1914.

Par ordre de l'autorité militaire Allemande :

L'Adjudant de Recrutement  
**D. LEDOYEN.**

Le Représentant délégué par l'autorité militaire.  
**E. DE JAER.**

Le Receveur.  
**Joseph MONRIQUE.**

# Proclamation

Le 20 Août de cette année on a tiré de nombreuses maisons de la ville d'Andenne sur les troupes Allemandes qui passaient par la ville, on a jeté aussi des bombes. Il est sûr, que la première attaque de feu eut lieu selon un certain plan tout en même temps dans plusieurs rues : dans la rue Bunn, rue de l'Hôtel de Ville à la place des Tilleuls, et plusieurs autres rues. Un nombre de personnes militaires sont tués ou blessés et le matériel de guerre est endommagé.

Après avoir refusé les premières attaques, on a tiré de nouveau de beaucoup de maisons plusieurs heures et encore le 21 Août, l'après-midi à deux heures, un sous-officier fut tué par un coup d'une des maisons de la rue de l'Hôtel de Ville.

Les habitants coupables, qu'on a trouvés jusqu'à maintenant, sont fusillés par le Conseil de guerre, sans qu'il fut possible de trouver les personnes qui ont arrangé le complot.

On appelle cependant à l'honneur de la Ville d'Andenne laquelle est considérée dans les yeux du monde civilisé comme un nid de meurtriers et bandits.

Peut-être il est possible de retabir l'honneur de cette ville, c'est pourquoi on invite les habitants dans leur propre intérêt de communiquer à l'autorité militaire tout ce qui peut servir de progrès de révéler le complot et ses auteurs.

Celui qui livre des preuves capables, reçoit selon leur valeur une prime de 500 - 1000 francs.

Les mesures qui ont été prises seront ou pourraient être plus tôt adoucies dès que l'enquête aura fait des progrès pour faire connaître les coupables.

Le Commandant de la Ville,

Andenne, le 22 août 1914.

Fig. 19. — Premiers avis aux habitants d'Andenne après les massacres.

Fig. 20. — Première proclamation de l'autorité militaire allemande.

## PROCLAMATION

1. A partir de *29 août* 1914, midi, toutes les horloges devront être mises à l'heure allemande (une heure plus tôt).

2. Les rassemblements de plus de 3 personnes sont strictement défendus.

3. Pour circuler après 8 heures du soir, il faut l'autorisation de M. le Commandant.

4. Les armes devront être remises au garde.

Lorsqu'on trouvera encore des armes dans les maisons, après l'heure fixée, le propriétaire sera pendu.

5. Les soldats allemands demandant la tranquillité absolue, les ouvriers peuvent retourner travailler de suite. La moindre révolte de la part des habitants AURA POUR CONSÉQUENCE L'INCENDIE COMPLETE DE LA VILLE, et les hommes seront pendus.

SIMONS,

*28 août 1914* Oblit et Commandant en chef

Fig. 21. — Proclamation du commandant Simons.

## PROCLAMATION

1. A partir du Samedi 29 août 1914, midi, toutes les horloges devront être mises à l'heure allemande (une heure plus tôt).

2. Les rassemblements de plus de 3 personnes sont strictement défendus sous peine d'amendes.

3. Pour circuler après 8 heures du soir, il faut l'autorisation de M. le Commandant.

4. Les armes devront être remises au garde du Casino, jusque midi 29 courant.

Lorsqu'on trouvera encore des armes dans les maisons, après l'heure fixée le propriétaire sera pendu.

5. Les soldats allemands demandant la tranquillité absolue, les ouvriers peuvent retourner travailler de suite. La plus petite révolte de la part des habitants AURA POUR CONSÉQUENCE L'INCENDIE COMPLETE DE LA VILLE, et les hommes seront pendus.

BECKER,

Capitaine et Commandant en chef

Andenne, le 28 août 1914.

Fig. 22. — Proclamation du commandant Becker.



nous se trouvait alors un forain connaissant l'allemand. Il nous traduisait les ordres d'incendier et de tuer que vociféraient les officiers allemands à la rue. Nous nous réfugions alors chez Demazy, boulanger. Nous y passons la nuit. Vers 5 heures du matin, des soldats escaladent le mur. Nous ayant aperçus, quelques-uns descendent et nous font sortir. Pendant que nous obtempérons à leurs ordres, ils tirent sur nous à bout portant. Mon infortuné mari tombe en me disant : « Je suis blessé ». Je me jette à genoux à ses côtés, lui tenant la tête. Combien de temps y suis-je restée ! Je l'ignore. Un soldat, nous croyant tués, fouille d'abord mon mari et lui prend son portefeuille. Il cherche ma poche et je fais alors un mouvement. Il reste tout interloqué. Peu après, il me donne l'ordre de partir. Je lui réponds de me tuer. Une deuxième fois, il me prend par le bras et me déchire les habits. Une troisième fois, c'est à coups de crosse de fusil qu'il m'oblige à partir à la Place des Tilleuls. Ce même soldat a tué sous mes yeux MM. Hamoir, Marchal, Gramtinne Georges et le forain cité plus haut.

Lorsque vers 10 heures, le bourreau commandant les exécutions nous crie : « Les femmes rentrent chez elles pour enterrer leurs morts et nettoyer les rucs », je rentre et j'entends mon pauvre mari supplier qu'on lui donne à boire. Je m'approche et je vois alors qu'on lui a ouvert le ventre, probablement avec une baïonnette. Il a encore la force de me le dire. Blessé vers 5 heures du matin, il succombe après 4 heures d'affreuses souffrances.

Du magasin et du ménage, il ne restait rien. Mes pauvres enfants et moi n'avions plus que nos yeux pour pleurer. Les scélérats avaient bien exécuté les ordres de leurs infâmes chefs.

Pour observer l'ordre chronologique, c'est à peu près à ce moment de la journée qu'arrivèrent à Andenne les prisonniers de *Tramaka*. (Seilles). Conduits la veille à Noville-les-Bois, ils devaient y être exécutés au nombre de vingt, bien que le commandant lui-même eût déclaré qu'il savait que beaucoup étaient innocents (il aurait pu dire tous), lorsque, sur les instances de M. l'abbé Malotaux, ils eurent la vie sauve. Le curé reçut un sauf-conduit pour les ramener sous sa responsabilité à Andenne. En cours de route, un habitant de Tramaka se joignit à eux; ils étaient donc vingt-et-un, sans compter le curé. Arrivés sur la Meuse, ils sont arrêtés, conduits près du pont et menacés encore une fois d'être fusillés. On se ravise, et on les enferme dans les maisons où sont déjà détenus prisonniers les habitants d'Andenne. On en réserve un : Jules Michel (20 ans), pour le tuer contre le talus du pont en présence du curé. Celui-ci rentre en possession de son passeport qu'on lui avait enlevé à son arrivée à Andenne et sur lequel on ajouta qu'il pouvait retourner chez lui avec trois femmes et des enfants, dix-neuf hommes étant retenus prisonniers (fig. 23). Ils n'avaient donc même pas remarqué que le curé était accompagné de vingt-et-un hommes et ils en avaient fusillé

un au petit bonheur, « pour l'exemple » peut-être. Nous savons, du reste, que les ordres d'en haut étaient sévères, si sévères même qu'ils faisaient pâlir d'indignation ou pleurer d'émotion ceux en qui la culture germanique avait laissé place à quelques sentiments encore humains ! (Voir rapport n° 112).

Noville les Bois 2.21 8.14

Der Herrons Malotaux wird  
 Noville-le-Bois wofür für sich und  
 zwanzig Gefangenen  
 (Gefangen) für ein Galais nach  
 Andenne und für seine Person  
 nach Noville-le-Bois

19 Mann am Morgen  
 der Pfarrer in 3 Stunden  
 mit Andenne zurück.  
 General  
 Oberl. u. Adj.

A B  
 von Stühns Nagel  
 Leutnant u. Gef. Führer.

Fig. 23. — Fac-similé du passeport accordé au curé de Noville-les-Bois (1).

A 4 heures de l'après-midi, on réquisitionne, parmi les prisonniers, quarante civils pour enterrer leurs compatriotes massacrés pendant la journée. « Les injures, les menaces, les mauvais traitements ne nous sont pas épargnés, écrit l'un deux, Joseph Servais. C'est à peine si, après plusieurs heures de travail, de fatigues, de transes, nos bourreaux consentent à nous donner un peu d'eau de Meuse. »

(1) TRADUCTION :

Noville-les-Bois, le 21-8-14.

Le curé Malotaux de Noville-les-Bois reçoit pour lui et vingt otages ligotés un sauf-conduit pour Andenne, et, pour sa personne, la permission de retourner à Noville-les-Bois.

reçu 19 hommes.

le Curé et trois femmes avec enfants de retour.

Oberl. et adj.

A. B.

(s) STÜHNSNAGEL (?),

Capitaine du 1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs  
 de Réserve de la Garde.

Et, tandis que ces pauvres Andennais s'adonnent à cette macabre besogne, d'autres, accompagnés de soldats, vont partout en ville chercher les cadavres des victimes pour les apporter auprès de ceux qui ont été fusillés aux bords de la Meuse, ou pour les enterrer au cimetière.

Vers 5 h. 30, le commandant de la prison vint dire à M. le doyen, que, s'il voulait aller prier près des morts, il pouvait le suivre. Ce qu'il fit sans hésiter. Il arriva devant deux grandes fosses qu'on creusait près du mur, où tant de malheureux étaient tombés sous les balles. Il demanda de pouvoir, sous la garde d'un soldat, chercher de l'eau bénite à l'église pour donner quelque dignité à la sépulture des victimes. Cette faveur lui fut refusée.

109.

A la tombée de la nuit, vers 8 h. 30 du soir, continue M. le doyen, comme le travail n'était pas encore achevé, malgré qu'on eût déjà travaillé à la lueur des torches, on nous renvoya tous à la prison. Le lendemain, vers 5 h. 30 du matin, on vint rechercher les fossoyeurs pour achever leur triste ouvrage. Je les suivis.

Il y a soixante-sept personnes, dont cinq femmes et un petit enfant, enterrées au cimetière, dix à Belgrade et autres endroits connus et Achille Godefroid dans la campagne sur la route de Ciney, au lieu dit « Petite France ». J'ai assisté à l'inhumation de ceux qui ont été enterrés près de la Meuse, mais je n'ai pu les compter, ni pendant qu'ils gisaient à terre, parce que j'étais consigné à quelque distance et que les soldats qui m'entouraient m'ont empêché d'approcher, ni pendant qu'on les mettait en terre, parce que la lugubre besogne allait trop vite et se faisait de quatre côtés à la fois : quatre groupes de trois hommes recevaient et arrangeaient dans les fosses les cadavres que les vingt-huit autres apportaient rapidement. Impossible donc de rien dire de précis sur le nombre de cadavres enterrés à la Meuse (1). Quant au témoignage des fossoyeurs sur cet objet, il est comme non avenue. Indépendamment de l'état moral du moment, ils étaient moins que moi encore en situation de compter.

Reconnaître les morts ne fut pas chose plus aisée. Il en est pour lesquels je n'eus pas de doute, par exemple, Davin, Emile Dozin, le vieux Molu, Jules Philippart, Lambert Gillet. Mais la plupart étaient méconnaissables même de près : certains avaient la figure enflée, blessée, congestionnée, souillée ; d'autres n'avaient plus la tête intacte par les mutilations qu'y avaient faites les coups de hache et les coups de crosse : parties de tête enlevées, crânes fendus, etc., ce qui montre la rage avec laquelle les bourreaux achevèrent leurs victimes (2).

(1) Pendant un certain temps un doute a plané sur le compte de certains disparus, et a entretenu une faible espérance au sujet de quelques-uns d'entre eux. Mais le temps a dissipé ces vagues lueurs d'espoir et il semble assuré maintenant que tous ont bien été tués par les hordes barbares.

(2) Ce qui est confirmé par la déposition de M. Jules Debrun qui, quelques heures après l'exécution, passa devant le monceau de cadavres. Il ne put reconnaître que Félix Vincent : « Je ne pus distinguer les autres, ajoute-t-il, à cause de leur défiguration complète. »

Ces mutilations peuvent aussi avoir été causées par les coups de feu tirés à bout-portant.

Le vendredi soir, le feu avait repris rue Bertrand et menaçait même l'institut Ste-Begge, où avaient été déposés les blessés, lorsque — grâce à l'intervention du frère Directeur et de l'abbé Delcourt — un officier fit venir les pionniers qui arrêtaient les progrès de l'incendie. Les Allemands avaient encore, vendredi après-midi, l'intention de brûler toute la ville, comme il ressort clairement des dépositions de M<sup>lle</sup> Eva Comes et de M. Marcel Lange. La première reçut, à cet effet, un passeport pour se rendre en Allemagne. M. Lange, sur le conseil de l'officier hébergé chez lui, se tenait également prêt pour partir, lorsque, le samedi matin, on lui signifia que l'ordre avait été contremandé et que la ville ne serait pas brûlée. Dès le vendredi matin, M<sup>me</sup> Delcourt fut avisée de se disposer au départ, parce que la ville serait brûlée.

#### § 4. — *Les procédés allemands.*

Le lendemain, samedi 21 août, le commandant de la ville fit afficher une proclamation où l'impudence rivalise avec la fourberie et le mensonge (fig. 20).

##### PROCLAMATION.

Le 20 août de cette année, on a tiré de nombreuses maisons de la ville d'Andenne sur les troupes allemandes qui passaient par la ville, on a jeté aussi des bombes. Il est sûr, que la première attaque de feu eut lieu selon un certain plan tout en même temps dans plusieurs rues: dans la rue Brun, rue de l'Hôtel de Ville, à la place des Tilleuls et plusieurs autres rues. Un nombre de personnes militaires sont tuées ou blessées et le matériel de guerre est endommagé.

Après avoir refusé les premières attaques, on a tiré de nouveau de beaucoup de maisons plusieurs heures et encore le 21 août, l'après-midi à 2 heures, un sous-officier fut tué par un coup d'une des maisons de la rue de l'Hôtel de Ville.

Les habitants coupables, qu'on a trouvés jusqu'à maintenant, sont fusillés par le Conseil de guerre, sans qu'il fût possible de trouver les personnes qui ont arrangé le complot.

On appelle cependant à l'honneur de la ville d'Andenne, laquelle est considérée dans les yeux du monde civilisé comme un nid de meurtriers et bandits.

Peut-être il est possible de rétablir l'honneur de cette ville; c'est pourquoi on invite les habitants dans leur propre intérêt de communiquer à l'autorité militaire tout ce qui peut servir de progrès de révéler le complot et ses auteurs.

Celui qui livre des preuves capables, reçoit selon leur valeur une prime de 500-1000 francs.

Les mesures qui ont été prises seront ou pourraient être plus tôt adoucies dès que l'enquête aura fait des progrès pour faire connaître les coupables.

LE COMMANDANT DE LA VILLE.

Andenne, le 22 août 1914.

Nous reviendrons, plus loin, en réfutant le *Livre Blanc*, sur le fameux *plan d'ensemble* qui aurait guidé les francs-lireurs andennais dans leur attaque contre les troupes allemandes (1).

(1) Cette version a également été reprise dans le rapport publié par ordre de l'état-major général de l'armée de campagne : *Der grosse Krieg. Lüttich-Namür, o. c.*, pages 75 et 76.

Contentons-nous, ici, de signaler cette allégation que le vendredi, à 2 heures de l'après-midi, on aurait encore tiré des coups de feu, alors que presque tous les hommes étaient otages et enfermés dans les maisons contiguës au pont, et que les femmes, renvoyées dans leurs foyers, ne devaient avoir nulle envie de s'attirer de nouvelles représailles, après les actes de terrorisation dont elles avaient été témoins le jour même et la veille (1). Cette même proclamation reconnaît, naïvement, n'avoir pu mettre la main sur les organisateurs du complot, mais affirme que les coupables, trouvés jusqu'à présent, ont été fusillés par le conseil de guerre, alors qu'on a laissé à chaque soldat toute liberté de lâcher bride à ses instincts les plus cruels, et, sans autre forme de procès, de martyriser de paisibles habitants. Même l'acte d'accusation, prononcé le matin du 21 août sur la place des Tilleuls, n'a rien de légal. Il fut rendu sans enquête, sans jugement préalable, sans avoir interrogé les victimes, sans avoir pu apporter à charge contre elles aucune preuve. Et, enfin, comment apprécier cet appel à la dénonciation avec appât de la prime? De tels procédés ne se jugent pas, ils portent en eux-mêmes leur propre condamnation.

Dès le samedi, un officier de réserve, le lieutenant Backaus, du 83<sup>e</sup>, fut chargé de faire une enquête chez diverses notabilités. Il se rendit, entre autres, chez M. Winand, banquier et chez M. l'abbé Polet. L'interrogatoire portait surtout sur la personne du doyen et, notamment, sur son dernier sermon. Il ne trouva, bien entendu, rien à la charge du digne pasteur. Le lendemain, il interrogea également M. Charles Delcourt, le frère Réginald et M. l'abbé Delcourt, et comme celui-ci lui demandait s'il avait découvert des francs-tireurs à Andenne : « *Je crois*, répondit-il en soulignant ce mot, je crois que j'ai trouvé trois coupables », et il se hâta d'ajouter « mais il ne sont pas d'Andenne. — Mais alors? reprit l'abbé Delcourt. — Je ne puis répondre plus », dit-il. Et, comme l'abbé Delcourt insistait toujours, disant qu'il pouvait bien y avoir eu méprise chez les Allemands et que ceux-ci pouvaient bien avoir tiré les uns sur les autres, par deux fois l'officier répondit : « Oui, c'est possible! »

Le lieutenant Backaus n'est pas le seul à croire que les soldats allemands auraient tiré sur les civils sans provocation aucune de la part de ceux-ci. A ce sujet, M. Marcel De Barsy a trouvé, fin août 1914, à Andenelle, un document fort intéressant abandonné par des troupes

(1) Si vraiment les civils avaient tiré, comment des représailles n'eurent-elles pas lieu, puisqu'on avait menacé de fusiller deux otages au moins par coup de feu tiré?

allemandes qui venaient de la direction de Huy. C'est dans un champ, entre la Meuse et la grand'route, que le papier fut ramassé; ce qui explique son état de détérioration. Nous avons tenu à reproduire l'original de cet *ordre du jour* (fig. 24) (1), dont voici la traduction littérale :

« Des coups de feu ont été tirés la nuit passée. Il n'a pas été prouvé que les habitants de la ville avaient encore des armes dans leurs maisons. On n'a pas établi davantage que la population ait pris part à la fusillade; bien au contraire, tout porte à croire que le feu a été ouvert par des soldats allemands grisés d'alcool, en proie à une crainte incompréhensible d'une surprise ennemie. A part quelques exceptions, la conduite des soldats pendant la nuit a été tout simplement scandaleuse. S'il arrive que, sans la permission ou l'ordre du commandant ou ici de l'officier le plus âgé, un officier ou sous-officier mette le feu aux maisons, et, par exemple, excite ses hommes à incendier et à piller, si cela arrive, nous devons le regretter le plus profondément.

» J'attends qu'on prenne partout les informations les plus minutieuses sur la conduite des troupes, par rapport à la vie et aux biens des habitants. J'interdis toute fusillade dans la ville, sans l'ordre formel d'un officier. La triste attitude des troupes a eu, pour conséquence, qu'un sous-officier et un soldat ont été grièvement blessés par des munitions allemandes.

» *Le Commandant,*  
 » (s.) VON BASSEWITZ, (2)  
 major. »

La proclamation que nous publions ne porte ni date, ni nom de localité où ces faits se sont passés; mais, M. Émile Vandervelde, alors ministre d'État, qui a donné lecture de ce document dans un discours prononcé en 1915, au Kings' Hall de Londres, croit pouvoir le dater du 25 août 1914, et le rapporter aux événements de Huy (3). Quoiqu'il en soit, l'aveu est explicite et significatif. Backaus avait dit que la chose *était possible*, von Bassewitz le *démontre*. Si tous les commandants avaient, comme lui, ouvert les yeux et avaient eu la loyauté de reconnaître les faits,

(1) Les mots soulignés sont ceux qui sont effacés ou illisibles sur l'original, et que nous croyons pouvoir ajouter d'après le sens :

« *In der letzten Nacht sind Schüsse gefallen. Es ist nicht festgestellt worden, dass Bürger der Stadt noch Waffen im Hause halten. Auch ist es nicht erwiesen, dass die Bevölkerung an dem schiessen teilgenommen hat...* »

(2) Il est difficile d'identifier ce major von Bassewitz, car, dans l'*Annuaire des officiers de l'armée allemande*, ce nom revient à deux endroits différents. A la page 1246, on indique un von Bassewitz comme major de la 4<sup>e</sup> Garde-R. z. F., et à la page 1240, un autre de la 3<sup>e</sup> Garde-R. z. F. (*Rangliste der Königlich Preussischen Armee*, 1914.)

(3) Voir *Bulletin officiel du Touring Club de Belgique*, année 1915, p. 58, ainsi que *Affiches allemandes en Belgique*, publiées par H. DAVIGNON. Hachette, Paris, p. 43 et *l'Invasion de la Belgique*, par L. MORVELD. Bloud et Gay, Paris, 1916, p. 156.

l'Allemagne ne se serait pas couverte de honte en inventant l'infâme légende des francs-tireurs. Pour une fois qu'on a voulu faire l'autopsie d'un soldat tué, on y a trouvé une balle... allemande (1).

Par ordre du gouvernement militaire de Namur, le lieutenant Götze a fait, en janvier 1915, une nouvelle enquête dont le procès-verbal a été publié dans le *Livre Blanc* allemand (2). Dans sa réponse à cet ouvrage, Mgr Heylen fait remarquer que « cet officier semble avoir été chargé de porter ses recherches non pas sur l'ensemble des événements, mais sur les prétendues atrocités d'Andenne, c'est-à-dire sur des points sans importance, qui n'ont même jamais été soulevés à Andenne. Est-il vrai que les Allemands ont fusillé d'autres médecins que le D<sup>r</sup> Camus ; qu'ils ont tué sept personnes dans la même famille ; que des civils ont été placés devant une mitrailleuse, avec menace de mort si le fort tirait ; qu'un jeune homme a été tué pour avoir porté en breloque une cartouche vide ? Après interrogatoire de onze notables qui, on le conçoit, ont eu très peu de chose à dire de ces fantaisies, l'officier conclut que des bruits non dignes de foi ont circulé à Andenne, et sont attribuables à la population qui est, comme l'aurait affirmé un instituteur, très naïve (3). »

Disons encore, pour être complet, que les prisonniers, détenus dans les trois maisons du pont, furent libérés le dimanche soir. Quelques notables enfermés dans la maison Discry, place des Tilleuls, ne récupérèrent leur liberté que le lundi, à l'exception de deux ou trois qui furent relâchés déjà le dimanche sur ordre du médecin en chef Ullman.

Notre plan ne comportant pas une histoire d'Andenne pendant l'occupation allemande, notre tâche se termine ici. Nous n'ajouterons qu'un petit corollaire qui achèvera de dépeindre les procédés germaniques de terrorisation.

Le 28 août 1914, le commandant Simons fit afficher, en ville, une proclamation où il était dit en toutes lettres que la moindre révolte de la part des habitants aurait, pour conséquence, l'incendie complet de la ville, et que *les hommes seraient pendus* (4) (fig. 21). Le capitaine Becker, qui le remplaça dans le courant de la journée, fit réimprimer cette proclamation, qu'on placarda le samedi matin (fig. 22). Comme on savait, par

(1) J. DE THIER et O. GILBART, *Liège pendant la grande guerre*, t. II. Liège martyr, p. 109.

(2) Pages 112 et 113.

(3) MGR. HEYLEN. *Réponse au Livre Blanc*, dans JANSEN, Wesmael, Namur, p. 232.

(4) Voici ce qui semble, non pas autoriser, mais expliquer cette mesure draconienne : un Allemand résidant à Andenne, appelé Becker, se mit à la solde des siens, dès que ceux-ci entrèrent en ville. Le 28 août, il déclara avoir découvert un complot : La population doit, pendant la nuit, entourer l'établissement Sainte-Begge,

expérience, que les Allemands n'y allaient pas de main-morte, et que le moindre motif leur suffirait pour mettre à exécution leurs menaces, la population affolée se mit à fuir en masse, et l'exode des Andennais commença à inquiéter l'autorité occupante. Aussi le samedi soir, le capitaine Becker fit-il une nouvelle proclamation, dont voici la teneur :

« J'ai l'impression que la plus grande partie des habitants désirent la tranquillité, aussi je les invite à ne pas quitter la ville. Avant d'employer les moyens violents, je ferai faire une enquête sévère pour découvrir les coupables au cas où une révolte éclaterait. J'attends donc de la population d'Andenne qu'elle mettra tout en œuvre pour qu'aucun soldat allemand ne soit molesté, sinon je serai forcé d'agir d'après les mesures de ma première proclamation. (S) Becker, capitaine L. J. R. 29 et commandant en chef. »

Pour essayer d'atténuer encore davantage la pénible impression produite par sa proclamation du 28 août, le commandant en chef organisa une fête communément appelée le « pardon d'Andenne ». Le samedi soir, vers 9 heures, les autorités civiles et religieuses de la ville et quelques autres notables furent invités — lisez forcés — à se rendre à la place des Tilleuls où un grand feu avait été allumé, autour duquel se trouvaient déjà réunis les principaux officiers de la garnison. On y servit du vin et des boissons chaudes, pendant que la musique militaire exécutait des chants. Deux cantiques furent composés à la hâte : l'un pour exprimer la sympathie de l'armée occupante envers les habitants d'Andenne, l'autre pour glorifier l'empereur. Et c'est ainsi que, le lendemain, M. De Jaer, bourgmestre délégué, se vit contraint de notifier à la population par voie d'affiche que « dans une fête à laquelle l'autorité militaire a bien voulu nous prier de prendre part, en notre présence et devant plusieurs notables d'Andenne, notamment M. le doyen Cartiaux (1), toutes les troupes, y compris les officiers ont, à plusieurs reprises, crié des « hurrah » pour Andenne ».

Avant de tourner cette sinistre page de l'histoire d'Andenne, donnons, en un court aperçu, le bilan des néfastes journées des jeudi et vendredi 20 et 21 août 1914.

où il y a cent soixante-dix blessés et malades, et les tuer en même temps que le personnel allemand ! Le frère directeur est au courant du complot !

Comme pour la légende des francs-tireurs, on ne fera pas même l'enquête la plus élémentaire. On se contente de doubler les postes de garde, de surveiller tous les mouvements et, le samedi 29, tout le lazaret part en grande hâte pour Huy.

(1) M. le doyen, en effet, y fut mené de force ; on vint même le chercher chez lui en auto.

Comme nous l'avons dit plus haut, le registre de la population de la commune d'Andenne porte pour ces deux jours le chiffre de 223 disparus.

Quant aux dégâts matériels, ils se montent à 37 maisons incendiées et 719 immeubles endommagés. De ces 37 maisons détruites, 8 sont sises rue Bertrand, 17 sur la route de Namur, 10 dans la section de Peu-d'eau, 1 à Groyne et 1 à Stud.

Certes, ces dégâts sont considérables, mais ils sont loin cependant de correspondre au tableau, ridiculement exagéré, qu'en a fait le *Düsseldorfer Tagesblatt*, dans son n° 82 du 26 octobre 1914. Nous traduisons littéralement :

« ... Le coup d'œil le plus terrible de tout le trajet s'offrit à moi dans la ville d'Andenne, qui est maintenant *toute rasée*. Cette grande ville située sur les deux rives de la Meuse, a été tellement saccagée, que seuls des monceaux de ruines témoignent de son existence antérieure.

» Comme le démontrent les façades en pierres de taille, les monuments, les restes des somptueux édifices, Andenne a dû être une ville belle et prospère, avec de larges allées, de magnifiques places publiques et des bâtiments élégants. Mais notre artillerie a tout détruit, parce que les habitants ont assassiné presque tous les soldats d'un bataillon de chasseurs à son passage. On a fait une répression terrible, mais bien méritée. Toute une grande ville fut entièrement détruite (1). Si jamais on avait l'intention de la reconstruire, il faudrait des années pour en emporter seulement les décombres. Un contraste singulier provenait, dans ce lieu d'horreur, des parterres florissants, restés intacts, des squares publics. La merveilleuse cathédrale est le seul bâtiment qui soit encore debout; elle a été épargnée de nos canonnières; une seule de ses tours fut renversée par une bombe égarée (2). »

Et, pour frapper davantage l'imagination des habitants d'outre-Rhin, on colportait des cartes postales avec le même souci de la vérité historique. Andenne eut la sienne, bien entendu, mais le pont qu'elle représente est celui... « *des Arches* » à Liège! (fig. 5). Une courte légende fait connaître que « Andenne, dans la vallée de la Meuse, a été en grande partie détruite, parce que nos troupes, après la paisible capitulation de la ville et une résidence de plusieurs jours, ont été tout à coup, de tous côtés, poursuivies de coups de feu par les habitants ».

(1) Voici ce que dit le *Livre Blanc* : « En tout, il y eut à Andenne 37 maisons brûlées, alors que la ville en renferme 1900. » (p. 113.)

(2) A décharge du rédacteur de l'article mentionné, il faut dire que, pour les Allemands, Seilles et Andenne ne faisaient qu'une seule et même localité. Or, à Seilles, outre 43 personnes tuées, il y eut 153 maisons incendiées et détruites de fond en comble, d'après le rapport de M. l'abbé Thys (n° 113). Cette concession faite, nous maintenons notre appréciation sur l'article cité.

§ 5. — *Le « Livre Blanc Allemand ».*

Nous ne nous attarderons pas à réfuter les différentes versions, plus fantaisistes les unes que les autres, qui ont paru dans les journaux allemands au sujet de la « guerre des francs-tireurs » à Andenne (1). Nous nous contenterons de dire un mot seulement du rapport officiel que le gouvernement allemand fit faire en 1915 et qui parut dans le *Livre Blanc : Anlage B. Belgischer Volkaufstand in Andenne am 20 August 1914. pp. 105-113.*

Il ne s'agit même plus de renverser toutes ces allégations mensongères, cette réfutation a été faite, d'une façon péremptoire, par Mgr l'Evêque de Namur lui-même dans sa *Réponse au Livre Blanc* (2). Un peu plus tard, en novembre 1915, l'Episcopat belge tout entier, dans sa lettre aux évêques d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, n'a pas craint de dire bien haut : « Nous savons que ces accusations du Gouvernement impérial sont, d'un bout à l'autre, des calomnies. Nous le savons et nous le jurons. » Le défi n'a jamais été relevé, pas plus que la proposition, maintes fois réitérée, de l'Episcopat belge pour obtenir une enquête bilatérale. Dès lors, la cause est jugée. Qu'on nous permette cependant de relever quelques faits relatés dans les rapports allemands qui montrent le non-sens historique ou une mauvaise foi avérée (3).

D'après la déposition du général von Langermann, c'est à Seilles et non pas à Andenne que des civils auraient tiré sur les troupes, puisqu'il dit textuellement : « A peine eus-je franchi le pont, que nous fûmes accueillis par une vive fusillade partant simultanément des hauteurs d'en face et des maisons (4). » Or, le territoire d'Andenne ne s'étend pas sur la rive gauche de la Meuse.

Alors que le major von Polentz et le soldat Hugo Roleff parlent tous deux du fameux tocsin donnant le signal aux francs-tireurs, le général n'en souffle mot (5).

Le baron von Langermann fait grand état d'un billet qu'on trouva

(1) Signalons en passant l'article intitulé : *Die Nacht von Andenne. Ein Kampf mit Franktireurs*, du D<sup>r</sup> Alex. Berg, reproduit dans : *Illustrierte Gesichte des Weltkrieges 1914-15. Erster band*, p. 96. L'auteur renvoie à une gravure (p. 89) représentant des troupes allemandes assaillies par des francs-tireurs !

(2) Op. cit. pp. 227-233.

(3) Voir aussi : *Réponse au Livre blanc allemand*, Berger-Levrault, Paris, c. III, pp. 179-198.

(4) Op. cit., p. 109.

(5) Il était probablement mieux au courant que les deux autres de l'enquête faite en décembre 1914, par le lieutenant-colonel v. Eulwege et qui conclut à l'innocence du doyen. (Voir Van Langenhove, Op. cit., p. 51.)

sur le maire « *Oberhaupt der Stadt* », d'où il ressort que « l'attaque de la population avait été arrêtée d'avance *jusque dans ses moindres détails, et l'heure en avait été fixée* » (1). Une pareille pièce péremptoire aurait dû être aussitôt produite et publiée au grand jour. Elle ne le fut pas et ne le sera jamais et pour cause... ! Elle n'a existé que dans l'imagination féconde du narrateur.

« Nos hommes fusillèrent les habitants pris les armes à la main », est-il dit dans le même rapport. Des soldats inhumains massacrèrent en effet sans pitié d'innocentes créatures tenant en main leur chapelet, comme ce fut le cas pour M. Wascotte, dont nous avons raconté l'histoire ; mais on ne trouva sur aucun habitant d'Andenne une arme quelconque.

Enfin, le rapport se termine par ces paroles qui se passent de commentaires : « Les troupes sous mes ordres n'ont commis aucune sorte de cruauté. On eut particulièrement soin d'épargner les habitants sur lesquels ne furent pas trouvées d'armes. S'ils étaient soupçonnés, on se contentait de les arrêter. » L'histoire des atrocités allemandes à Andenne que nous avons essayé de relater plus haut répond à ce cynique mensonge.

Dans le rapport du major von Polentz, nous relèverons uniquement cette phrase : « ... A la suite de cette attaque nullement occasionnée par les nôtres, se déroula, entre mes soldats et la population civile, un violent combat de rues (2). » Un *violent combat* entre quelques civils mal armés et des troupes régulières en nombre et bien équipées suppose chez les premiers des pertes considérables. Or, il n'en fut rien, le nombre des civils tués le jeudi soir est fort restreint : ce furent des retardataires paisibles ou des curieux surpris et abattus dans les rues, au nombre d'une dizaine au maximum.

Quant au troisième rapport, celui du soldat Hugo Roleff, il ne signale rien de nouveau qui vaille la peine d'être relevé, sauf peut-être la dernière phrase dans laquelle il nous dit que des familles allemandes, résidant depuis longtemps à Andenne, lui auraient raconté « que le coup avait été soigneusement préparé, et que le clergé avait donné du haut de la chaire les instructions nécessaires (3) ». La déposition de M<sup>lle</sup> Eva Comes, d'origine allemande (voir p. 50) est une réponse péremptoire à cette accusation.

(1) Nous avons vu que, tout au contraire, le bourgmestre ne cessa de prêcher le calme, fit remettre toutes les armes, et mit en garde les habitants contre des manifestations hostiles à l'égard de l'ennemi. (Voir p. 28 et 29).

(2) *Ibid.* p. 110.

(3) *Ibid.* p. 111.

## § 6. — *Les responsabilités.*

Quels sont les auteurs responsables des massacres d'Andenne? Question délicate assurément et que la prudence, ainsi que le souci de la vérité, ne permettent pas de trancher d'une façon absolue.

Nous avons, cependant, quelques données bien sûres qui nous autorisent à mettre en évidence certains noms.

Dans le « Livre Blanc », le général major baron VON LANGERMANN UND ERENCAMP et le major VON POLENTZ se vantent d'avoir donné ordre à leurs troupes d'incendier et de tuer. Leur cas est donc bien clair. De plus, nous avons vu le rôle important joué par le capitaine JUNGÉ dans tous les événements d'Andenne, notamment dans ceux qui se déroulèrent le vendredi matin sur la place des Tilleuls. Il ne commandait cependant là qu'en sous-ordre, et c'est le major BRONSART VON SCHELLENDORF qui, en tant que commandant, a dû assumer les responsabilités. (Voir note, page 46, récit du soldat de Uerdingem s/Rhin) (1). Nous croyons également avoir établi que c'est le oberleutnant VON BÜNAU qui présida aux massacres sur les bords de la Meuse. (Voir p. 54.)

Un autre témoignage trouve ici tout naturellement sa place. M. Maurice Monjoie, habitant rue de l'Industrie, hébergea chez lui, dès le mercredi soir, deux officiers du 28<sup>e</sup> pionniers. L'un d'eux, le capitaine Wabnitz, de Custrin, près de Berlin, se montra particulièrement bienveillant, et, le vendredi, sauva peut-être la vie à M. Monjoie, en intercédant en sa faveur. Lorsqu'après le sac d'Andenne, M. Monjoie lui demanda qui avait ordonné la fusillade, il répondit : « Le colonel SCHEUNEMANN, qui a commandé dix ans au Cameroun. — Il nous a traités comme des nègres! — Oui, Monsieur, comme des demi-nègres; moi, je n'aime pas cela, ce n'est plus la guerre. »

C'est la première fois que le nom du colonel Scheunemann est prononcé. Quelle part eut-il dans les massacres d'Andenne, et l'assertion du capitaine Wabnitz est-elle fondée? C'est difficile à établir. Toujours est-il que, le samedi 22 août, Scheunemann était à Andenne, et que le curé de Seilles eut maille à partir avec lui; que le lendemain il fit afficher un avis officiel, annonçant une grande victoire allemande entre

(1) Nous ne savons quelle parenté peut avoir ce major avec le général Bronsart von Schellendorf, ancien ministre de la guerre prussien, qui a dit : « Elle sera d'ailleurs atroce, la prochaine guerre ! » et qui ne parlait rien moins que d'annexer la Belgique. C'est de race ! (Voir *Paroles Allemandes*, Berger-Levrault, p. 94.)

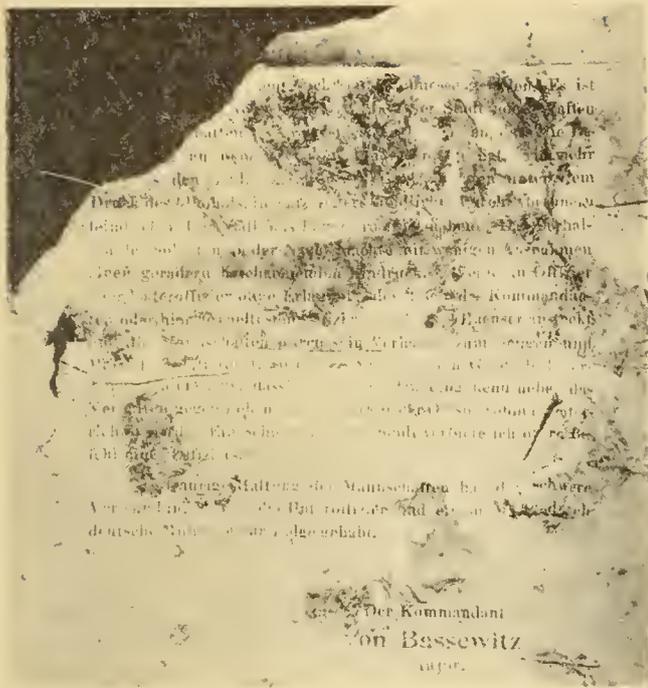


Fig. 24 — Ordre du jour du commandant von Bassewitz.

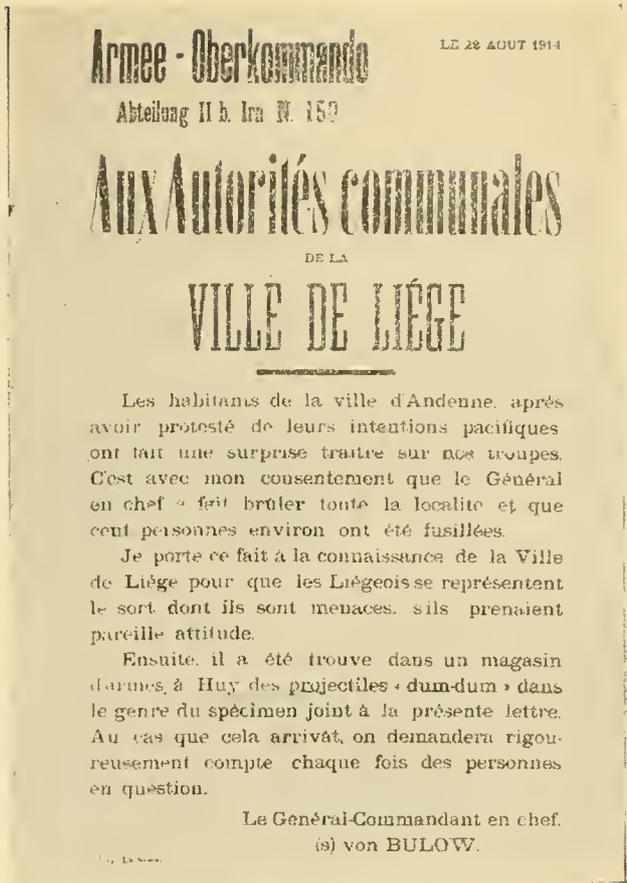


Fig. 25. — Proclamation du général VON BULOW.



Fig. 27 — La carte postale allemande des « francs-tireurs à Namur ».

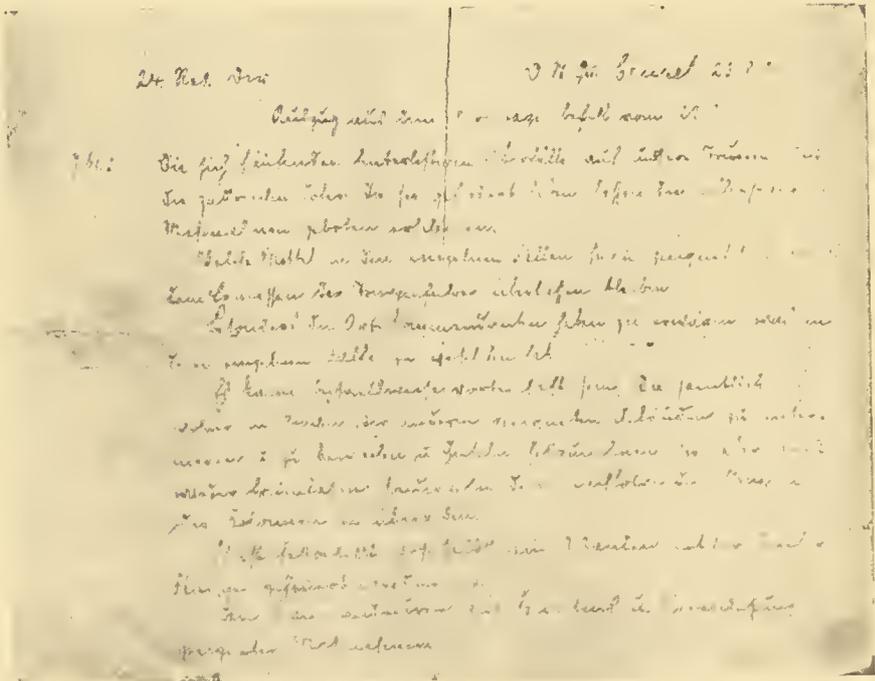


Fig. 26. — Ordre de la 24<sup>e</sup> division de réserve, découvert à Crupet, prescrivant des traitements de rigueur à infliger aux civils.



Fig. 28. — Seilles. Rue de la gare.  
(+ Maison de M. Honoré Thys.)



Fig. 29. — Seilles. Rue de la gare.



Photo Paquier.

Fig. 30. — Seilles. Place de la gare.  
Hôtel de l'Industrie, tenu par M. Emile Dethier.  
(+ endroit par où s'échappèrent  
les civils sur le point d'être fusillés.)



Photo Paquier.

Fig. 31. — Tramaka-Seilles.  
Lieu dit "Trou du chat", où les Allemands tirèrent  
sur 21 civils et en tuèrent 15.

Saarburg et Metz, qu'il signa de son nom : « Scheunemann, major et chef de détachement » (1).

Il faut savoir le reconnaître : tous les officiers n'approuvaient pas cette façon d'agir. A ce sujet, voici le récit par lequel le frère Directeur de l'Institut Ste-Begge termine sa déposition :

110. Le vendredi 22 août, je vis arriver au lazaret une femme blessée d'un coup de baïonnette au-dessus du sein, en se défendant contre un soldat allemand qui voulait la violer. Quand le docteur Ullman vit cela, tout indigné il s'écria, en s'adressant au médecin-major et aux autres officiers qui étaient présents : « Mais ce n'est pas de la guerre cela, c'est de l'assassinat ! » Et comme on venait le chercher pour soigner des soldats blessés : « Non, répondit-il, je soigne d'abord cette femme ». Le soir de ce jour, le docteur vint me trouver et me dit que sa conduite du matin lui coûtera cher et qu'il sera probablement envoyé au front russe. En effet, il est parti le lendemain.

Mais tous ces officiers n'ont eux-mêmes agi que par ordre supérieur, car, en date du 22 août 1914, le général commandant en chef la II<sup>e</sup> armée, VON BÜLOW, s'adressant aux autorités communales de la ville de Liège, a reconnu officiellement que « c'était avec son consentement que le général en chef a fait brûler toute la localité (d'Andenne) et que cent personnes environ ont été fusillées (2) ». (Fig. 25.)

Si la ville a échappé à une destruction complète, le nombre des habitants d'Andenne fusillés a été plus que doublé ! Le général commandant VON BÜLOW en porte la responsabilité devant Dieu et devant l'histoire.

## § 7. — Annexes.

Le lecteur aura eu l'impression, nous l'espérons du moins, que, dans l'histoire du « Sac d'Andenne », nous ne nous sommes pas laissés entraîner à la fantaisie de l'arbitraire, et que toutes nos affirmations s'appuyaient

(1) D'après la déposition du curé de Seilles, il appartiendrait au 28<sup>e</sup> bataillon de pionniers prussiens. En effet, il est renseigné dans le « Rangliste der Königlich Preussischen Armee » pour 1914, p. 1291, comme « Kom. d. 2. Brandenb. Pion. B. N<sup>o</sup> 28 ».

(2) Cette proclamation ne fut affichée à Liège que le 31 août 1914 (Voir J. DE THIER et O. GILBART, *op. cit.*, t. I, p. 279.)

Les Allemands ont tout fait pour rechercher les exemplaires de cette affiche dont, après coup, ils auraient bien voulu nier l'existence. Quelques-uns cependant leur ont échappé. La ville de Liège en possède un dans ses archives, Nous avons eu la bonne fortune de nous en procurer également.

La même proclamation, menaçant cette fois les Bruxellois, fut envoyée aux autorités communales de la capitale, le 23 août 1914. (Voir *Cinquante mois d'occupation allemande*. Bruxelles, Dewit, 1919, t. I., p. 21.)

sur les témoignages de témoins oculaires dignes de foi, dont les assertions ne pouvaient raisonnablement être mises en doute.

Pour ne pas prolonger outre mesure cette histoire, il nous a fallu prendre la quintessence de ces récits, les résumer, les coordonner. Quelques-uns d'entre eux cependant, offrant un intérêt tout particulier, il nous a paru opportun de les donner « in extenso », afin de permettre d'avantage au lecteur de vivre ces scènes si tragiquement douloureuses et si fortement impressionnantes.

Le récit de M. l'abbé Delcourt trouve tout naturellement sa place ici. Dès la première heure, il fut acteur de ce drame sanglant et nous le dépeint avec une simplicité qui en relève tout l'intérêt (1).

N° 111.

*Mercredi 19.*

Vers 6 heures du matin, nous entendons le canon tonner. C'est qu'un combat est engagé entre les Allemands et les troupes belges qui défendent la tête de pont établie à Seilles. L'artillerie belge postée à l'ouest de la route de Seilles à Bierwart, entre Seilles et Landenne, répond à l'artillerie allemande établie à Couthuin. Dans les bois, entre Seilles et Couthuin, on entend le crépitement de la fusillade. C'est vers 7 heures que le duel d'artillerie bat son plein, pour cesser peu après.

Du grenier de l'école Sainte-Begge, d'où nous suivons le combat, nous voyons les soldats de ligne belges descendre du petit monticule qui domine la station du chemin de fer, et traverser la campagne de Seilles. Vers 8 heures, un aéroplane allemand vient survoler le pont, qui existait encore, alors que les troupes battaient déjà en retraite, puis disparut du côté du calvaire et d'Hautebise, allant sans doute informer les troupes qui se massaient sur les hauteurs, que les Belges abandonnaient leurs positions, laissant intact le pont. Ainsi s'expliquerait l'accusation persévérante des officiers que les civils avaient fait sauter le pont, après le départ des troupes.

Soudain, au-dessus des maisons et dans la direction du pont, s'élève un nuage, on dirait un nuage de vapeur très blanche et très dense, traversé par quelques points noirs. Deux secondes à peine, et nous entendons une détonation sèche que l'écho prolonge : c'est notre pont qui saute. Je quitte les Frères et je veux aller me rendre compte des dégâts causés par l'explosion. Deux arches du pont sont brisées et tombées dans la Meuse.

Dans la campagne de Seilles, en face de nous, l'artillerie et l'infanterie belges passent, se repliant sur Namur.

Un peu avant 10 heures, je pars pour Namur avec les propriétaires d'autos allant offrir leurs machines à l'armée belge.

(1) Nous tenons à exprimer tout particulièrement notre reconnaissance à M. l'abbé Delcourt, qui a bien voulu mettre à notre disposition les nombreux documents qu'il possédait, et qui nous a largement aidés dans l'élaboration de l'histoire d'Andenne.

A Hanton, nous dépassons la dernière compagnie du 8<sup>e</sup> de ligne qui, n'ayant pu repasser le pont d'Andenne et rejoindre son bataillon à Seilles, se replie sur Namur par la rive droite.

.....

Au retour, effectué en voiture et à pied, nous voyons à Gevrinne et à la station de Sclaigneaux, les derniers soldats de ligne. A ce moment, il peut être environ 3 heures, passe sur le chemin de fer une locomotive suivie d'un seul wagon et roulant dans la direction de Liège. Ce sont des soldats du génie qui viennent de Namur pour faire sauter le tunnel de Sclaigneaux.

A Hanton, nous renvoyons notre voiture, car nous ne voulons pas exposer notre cocher à tomber aux mains des Allemands qui, nous le savons, occupent Andenne, et nous faisons pédestrement la demi-lieue qui nous sépare de la ville.

Arrivés au lieu dit « Au dernier sou », nous voyons sur la grand'route des traces de sang assez abondantes. Des voisins nous expliquent que, peu avant, un jeune sous-officier de cavalerie, à la tête d'une reconnaissance, a été blessé ainsi que son cheval par un soldat belge se trouvant sur l'autre rive du côté de Seilles. Ses soldats se sont sauvés en l'abandonnant; des civils l'ont transporté à la Croix-Rouge établie à l'école Sainte-Begge, chez les Frères de la Charité.

Arrivé à Andenne, je m'arrête chez les Frères pour voir le blessé; un docteur belge, M. Mortiaux, venait de le panser.

Comme je rentrais chez moi accompagné du frère directeur qui allait chercher de la morphine pour soigner ce blessé, le comte von Schimmelman, au bout de la rue Bertrand trois officiers montés, revolver au poing, suivent des yeux quelques soldats d'infanterie et deux cavaliers qui s'avancent prudemment dans les rues Defnet et Libeck. C'est un major, un capitaine et un oberlieutenant. Le capitaine, quand nous sommes à quelque 10 mètres, dirige vers nous son revolver, et nous somme de nous arrêter. Le frère directeur lui dit en allemand pourquoi nous sommes en route. Le nom du blessé semble l'impressionner. Il demande au frère directeur de lui indiquer la maison où ce comte est soigné, et nous laisse continuer notre route.

Les rues sont désertes, car les soldats en passant crient aux gens : « Rentrez chez vous. »

Après quelques minutes passées chez moi, je retourne chez les Frères. Il était environ 5 heures. Arrivé à une centaine de mètres de l'école Ste-Begge, je vis le frère directeur qui parlait avec le capitaine, qui tantôt nous avait arrêtés. C'est à ce moment que le tunnel de Sclaigneaux sauta. A un jeune lieutenant, qui lui demandait de visiter leur maison, le Frère répondit : « Je suis occupé avec votre capitaine, M. l'aumônier vous accompagnera », et le Frère me désignait du doigt. Cet officier se dirigea vers moi, et me saluant très aimablement il se présenta : Oberleutnant von Bünau, officier de l'état-major des chasseurs de la Garde, docteur en... (il me dit son titre en allemand). Très aimablement aussi je lui dis mon nom, et lui déclinai mes titres. Il me tendit la main en me disant : « Je suis très heureux de rencontrer un prêtre intellectuel, et si la guerre laissait du temps, on causerait. » Sachant le mépris que la plupart des protestants ont pour la science des prêtres catholiques, je lui répondis : « En Belgique, vous rencontrerez beaucoup de prêtres intellectuels. »

Je lui fis visiter les bâtiments de l'école Ste-Begge, et la maison des Frères. Il me faisait entrer dans chaque chambre avec lui, ou plutôt en le précédant, et me suivait le revolver au poing. Quand il s'était bien assuré qu'il n'y avait pas d'ennemi dans la chambre, il laissait retomber son revolver, qui pendait alors à une longue lanière de cuir. Chaque chambre visitée devait rester la porte grande ouverte. Quand il me dit qu'il allait installer l'état-major et des soldats chez les Frères, je lui fis remarquer que l'établissement portait la bannière de la Croix-Rouge. Il me répondit « que cela ne faisait rien ».

A 6 heures, le major Bronsart et le capitaine Jungé rentrèrent. Ce dernier me dit qu'il était très fatigué, car l'étape avait été longue. Leur corps d'armée devait, me raconta-t-il, gagner la France par le Sud de la Belgique; un ordre était venu de remonter vers le Nord pour encercler Namur. En une seule étape ils venaient de Marche. Il me demanda de dire à la population de ne pas sortir le soir après 7 heures, et le matin avant 8 heures; que s'il y avait combat on ne pouvait sortir qu'à 10 heures. Je dois dire qu'il se montrait très aimable, et disait déplorer la guerre. Je lui demandai un sauf-conduit pour aller dire la messe le lendemain matin, et pour circuler la nuit dans la ville, si l'on avait besoin de moi pour un malade. Il me donna ce sauf-conduit, et je me souviens qu'en le rédigeant, il me demanda : « Faut-il mettre dessus que vous devez sortir des lignes allemandes, car je peux le mettre. » Il fit signer le major. Mon passeport était valable jusqu'au lendemain à midi. (Fig. 16, p. 49.)

Je suis rentré chez moi très tranquillement, sans être inquiété par les soldats.

#### *Jeudi 20.*

J'ai célébré la sainte messe très tôt, vers cinq heures; et, en sortant de l'église, je vis des charrois de pontonniers qui descendaient, chargés d'un pont de bateaux. Il y avait environ trente barquettes. Je crois qu'un peu plus tôt, d'autres barques étaient déjà descendues.

Je passai une grande partie de la matinée à la Croix-Rouge. L'après-dîner, j'y fus encore, à diverses reprises.

Les soldats qui circulaient en ville, dans l'après-midi, étaient moins calmes que le matin. Ils commençaient à piller, surtout les débits de cigares et de liqueurs. J'ai vu, à plusieurs reprises, des soldats entrer chez un voisin, M. Emile Grégoire, qui tient un magasin de tabacs et liqueurs, et en sortir portant sous les bras, dans les poches, dans des sacs, des bouteilles de vin, de champagne et de liqueurs.

Vers 4 h. 30, je rentrai à la maison. Les troupes allemandes arrivaient en grand nombre par les rues du Condroz, Hanesse, de l'Hôtel-de-Ville, rue Brun, du Commerce; elles gagnaient le pont de bateaux établi à une petite centaine de mètres en amont de l'ancien pont. Mon père me dit qu'elles descendaient depuis une demi-heure environ. Avec ma famille je regardais passer les soldats. Ils s'avançaient dans un ordre magnifique, et leur marche rapide était scandée par des chants patriotiques, surtout le « Die Wacht am Rhein ». Ils avaient l'air d'être pressés, car, lorsque défilait de l'artillerie, les troupes d'infanterie marchaient sur la partie restée libre de la rue et sur les trottoirs. A un moment donné, nous remarquâmes que les officiers avaient l'air un peu nerveux. Un gros officier du corps de santé, anxieux, le grand browning au poing, passait, regardant les fenêtres de l'étage.

Peu avant six heures, fatigués de voir le défilé des troupes, nous allâmes, mon frère et moi, nous asseoir dans la cour. Mon frère, après quelques minutes, se rendit même au jardin, qu'une rue sépare de la maison. C'est alors que des coups de feu éclatèrent du côté de la Meuse. Je rentrai vite à la maison.

Croyant que les Allemands étaient attaqués par des Belges venus de Namur avec des Français — car le bruit s'était répandu que d'importantes troupes françaises avaient fait leur jonction avec les troupes belges — nous nous réfugiâmes dans une cave. Papa n'aimant pas d'y rester, nous nous installâmes à l'étage, dans une chambre donnant sur la cour et nous y passâmes la nuit.

Dès le début de la fusillade, je me mis à circuler dans toute la maison tâchant de me rendre compte de ce qui se passait. Entr'ouvrant la porte de communication de la salle à manger au salon, je vis les troupes qui refluaient vers la route de Ciney par la rue du Condroz. Elles étaient dans un désordre indescriptible : artillerie, infanterie, cavalerie, automobiles, fuyaient en débandade, mêlés les uns aux autres. Des soldats tiraient vers Horseilles, d'autres vers l'église. Je vois encore un cavalier dont le cheval se cabrait, et qui, malgré tout, s'obstinait à tirer des coups de revolver. J'avais l'impression que les coups de feu étaient tirés surtout du côté de la Meuse ; à divers moments, il me semblait qu'on répondait du côté du cimetière avec une mitrailleuse. Le bruit sec de celle-ci dominait souvent le bruit de la fusillade.

On aurait dit que l'on visait principalement les troupes passant sur la chaussée de Ciney, car les balles sifflaient au-dessus de la cour.

Au commencement, alors qu'ils décampaient en grande hâte, sur le trottoir en face de chez nous, un soldat, un grand blond, je le vois encore, resta pris sous un canon renversé. Il y demeura assez longtemps.

Tout au début de la fusillade également, j'entendis le canon, dont quelques coups furent tirés dans le voisinage de la maison. J'ai su après que deux pièces avaient été mises en position sur la place du Perron et place Charles Martel, aux deux extrémités de notre rue.

Etant allé dans la cour, alors que le jour commençait à baisser, je sentis une forte odeur de « brûlé ». Levant les yeux, je vis une fumée noire qui flottait dans le ciel du côté de Groyne et du côté de la Meuse. Je pensais, de suite, à des incendies allumés par le bombardement durant le combat.

Plus tard, quand la nuit fut venue, les lueurs des incendies se marquèrent sur le ciel. Etant monté au grenier, je vis alors que la section de « Peu-d'eau » brûlait, ainsi que le quartier de la station, à Seilles, et les environs du Casino et des usines Godin dans Andenne.

La nuit se passa ainsi en promenades à travers la maison, afin de surveiller le progrès des incendies.

La fusillade dura jusque vers une heure et demie du matin, avec quelques interruptions. Toute la nuit, il passa des troupes. Pour autant que j'ai pu m'en rendre compte, c'étaient surtout du charroi. Des fantassins les convoyaient, fusil sous le bras, et le canon levé vers les fenêtres de l'étage que, certainement, ils surveillaient. Ceux qui marchaient sur les trottoirs de droite, observaient les maisons de gauche et vice-versa. Quand la fusillade cessait, dans le silence de la nuit, on

entendait le lourd roulement des chariots de troupes, et les commandements cent fois répétés des officiers allemands.

Dans la direction de Namur, je voyais parfois une lueur rapide et rouge, puis j'entendais, quelques secondes après, une détonation. C'était le canon des forts.

*Vendredi 21.*

Aux premières lueurs du jour, il était environ trois heures, je montai au grenier, afin de voir si je n'apercevrais pas mon frère dans le jardin, car il n'était pas rentré depuis hier, et je commençais à m'inquiéter à son sujet.

Je distinguais, dans le jardin, une dizaine de formes qui marchaient. De suite, je pensai : c'est mon frère avec des voisins qui seront venus se réfugier dans les caves des remises. Et, pour attirer son attention, je me mis à siffler un air qui, lorsque nous étions à Louvain, nous servait de signal d'appel. Ces formes s'arrêtèrent. Quelques petites flammes, quelques détonations et le sifflement de balles furent la réponse. Je me couchai dans le grenier, et, quelques minutes plus tard, je descendis rejoindre mes parents. J'ai appris peu après, que c'étaient des Allemands qui étaient venus fouiller le jardin et les caves et y prendre des voisins qui s'y trouvaient. Trois jeunes mariés d'une même famille, beaux-frères, y furent pris et fusillés. Ce sont les nommés Léon Corneille, Hadelin Héneffe et Zénobe Mine.

Vers quatre heures, me trouvant à une fenêtre de la cour, j'entendis quelques coups de feu disséminés un peu partout dans la ville, et suivis de cris, du bruit de vitres qu'on brise. J'entendis alors, pas très loin de chez nous, les lamentations d'une femme « ils m'ont pris mes deux hommes ». Je commençai à me demander si les Allemands n'allaient pas faire le sac de la ville. Mais la chose me paraissait si monstrueuse, que cette idée ne se fixa pas dans mon esprit. Aussi je descendis au rez-de-chaussée, et je récitai une partie de mon bréviaire.

Vers cinq heures, je voulus sortir pour aller célébrer la sainte messe. Dans le porche de la maison se trouvaient trois soldats des chasseurs. Aussitôt ils nous firent signe de nous cacher, de ne pas nous montrer.

Quelque temps après, je pense qu'il était environ six heures, ils sonnèrent et dirent à ma mère, en allemand : « Apprêtez-vous, on va venir vous chercher et vous emmener dans la direction de Liège, parce que la ville va être brûlée, car, dans le quartier des usines, on a tiré sur nos troupes. Votre rue ne sera pas brûlée, peut-être, parce qu'ici on n'a pas tiré sur nous. Prenez des vivres pour la route. » Peu de temps après, ils sonnèrent de nouveau et nous firent signe de sortir. Je passai le premier. Dans la Grand'Rue, des soldats faisaient sortir les habitants de leurs maisons, tandis que d'autres, à coups de hache, défonçaient les portes et s'acharnaient entre-autres à faire sauter les grilles de la fenêtre de la banque de Huy. La vue de ces soldats pillards, de ces civils violentés, et obligés de marcher sous les coups, les bras levés, me fit comprendre d'une façon très précise la situation dans laquelle, dans quelques minutes peut-être, nous allions nous trouver mes parents et moi. Je les fis rentrer un instant, et je leur annonçai, qu'en vue du danger que nous allions courir, je voulais leur donner l'absolution. Mon frère rentra précisément. Tous se mirent à genoux, et après qu'ils eurent récité l'acte de contrition, je leur donnai l'absolution. C'est un moment que nous n'oublierons jamais.

Une fois en rue, il faut lever les bras. Mon arrivée sur la place du Perron est saluée par une bordée d'injures : « Schwein, schwartzer Teufel, frank tireur. » Un soldat, déjà d'un certain âge, tire de sa poche un chapelet qu'il me montre en me disant : « Pas peur, moi, catholique romain ». Et il veut se mettre près de moi. Mais le brave homme a compté sans un de ses camarades, qui lui n'a pas l'air de partager les sympathies du premier pour les prêtres catholiques. C'est un soldat de petite taille, laid, sale, l'air taré, et qui est ivre. Il bouscule mon protecteur, et se met à me visiter, en ne lâchant pas des yeux mes bras que je dois tenir bien levés. La visite est d'ailleurs sommaire, car ce soldat a vite trouvé, dans une poche de ma soutane, un étui qui contient une petite pipe. C'est un cadeau que mon père m'a fait la veille pour mon anniversaire. Ce soldat, à l'imagination féconde ou du moins échauffée, a transformé ma pipe en un revolver; et, appelant ses amis, il leur fait passer la main sur ma soutane, à hauteur de ma poche, en criant : « Munition, munition. »

Pendant ce temps, les habitants de la Grand'Rue et de la rue Hanesse arrivent sur la place du Perron. L'arrivée de M. le vicaire Lebrun est saluée tout comme la mienne. Les soldats forment un groupe avec les hommes et disent aux femmes de les suivre. Nous étions là une cinquantaine d'hommes environ. Rangés quatre par quatre, on nous dirige vers les Tilleuls. A certains, on enlève leur chapeau. Dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, devant la maison de M. le notaire Michaux, un cheval éventré est étendu sur le trottoir, un second devant la maison de M. Carpentier. Au bout de la rue de l'Hôtel-de-Ville, notre groupe croise un officier de taille moyenne, un major ou un colonel, certainement. Le petit monstre qui s'est attaché à mes pas, me tire hors des rangs et me conduit devant cet officier, à qui il explique, en allemand, que j'ai des munitions sur moi et chez moi, et que je porte un brassard de la Croix-Rouge non numéroté. Je réponds à cet officier que les munitions que j'avais sur moi c'était une pipe; j'esquissai le geste de plonger une main dans ma poche. Mon soldat, avec des cris désespérés, me signifia que je devais garder les bras en l'air; il craignait, sans doute, que je ne démentisse son affirmation mensongère. « Des munitions chez moi, c'était aussi pure invention, dis-je à l'officier, car ce soldat n'est pas venu chez nous. » Et comme l'officier désignait du doigt mon brassard de la Croix-Rouge, je lui dis : « Ce brassard me fut mis hier par un médecin allemand, tandis que je soignais un de vos blessés. » L'officier donna ordre au soldat de me faire rejoindre le groupe, et, comme celui-ci était déjà loin, le soldat me fit comprendre qu'il s'agissait de prendre le pas de course, et me mit sa baïonnette dans le dos. Plus jeune que lui, et doté de plus grandes jambes, je rejoignis les autres en le forçant à garder, entre lui et moi, une certaine distance, ce qui l'empêcha de me faire faire connaissance avec la crosse de son fusil.

Aux environs de la maison de M<sup>me</sup> Bouguignon, un cadavre était sur le trottoir, baigné dans son sang; un autre était étendu devant le café Barcelone.

Arrivé à la place des Tilleuls, notre groupe s'arrête un moment en face de la maison Discry. Là, mon soldat jette par terre mon parapluie, mon chapeau, et tirant de ma poche mon bréviaire, il le lance contre le mur. Un grand officier vit ce geste : c'était, je pense, un officier des chasseurs, et, en tous cas, un lieutenant.

Il ramassa lui-même mon bréviaire, et en me le remettant il me dit : « Monsieur l'Abbé, vous pouvez garder ce livre et il ne vous sera pas fait de mal, je l'espère. » Il gourmanda le soldat, qui partit en grognant et en me menaçant.

Notre groupe, dans lequel cet officier m'avait fait rentrer, avança encore de quelques pas, jusque devant le Cinéma. Là, je vis la place des Tilleuls entourée de soldats. Devant le Casino, et leur tournant le dos, plusieurs centaines d'hommes étaient déjà rangés. En face, à l'autre bout de la place, un groupe de femmes. Près du kiosque, face au Nord, un plus petit groupe d'hommes : ceux qui étaient mis à part pour être fusillés.

On commença une nouvelle visite des poches et l'on regarda nos mains. Mon petit soldat revint encore pour déclarer que j'avais des munitions sur moi et chez moi. On me poussa dans le petit groupe, où je ne restai que quelques minutes, car l'officier, qui m'avait rendu mon bréviaire, m'en retira en me disant : « Ici pas bien. » Et, me conduisant près de M. l'abbé Wafflard qui se trouvait avec M. l'abbé Lebrun, en avant du grand groupe, il me dit : « Vous êtes mieux ici », et, de nouveau, il s'éloigna.

Pour en finir avec ce soldat qui s'efforçait de me nuire, j'ajouterai, dès maintenant, qu'un peu plus tard il revint encore me visiter, ou mieux tâter mes poches, avec une espèce de sous-officier. Mais, ayant remarqué que l'officier qui me protégeait le regardait, il s'éloigna en grognant.

Nous restâmes quelque temps, MM. les abbés Wafflard, Lebrun et moi, devant le grand groupe d'hommes. « Que va-t-on faire de nous, demandaient-ils ? » Quatre s'approchant de moi me prièrent de leur donner l'absolution. Je leur dis de réciter l'acte de contrition et de ne pas se signer quand ils recevraient l'absolution, que moi-même d'ailleurs je leur donnai sans tracer le signe de croix sur eux. Mais l'un d'eux ayant fait un grand signe de croix, un jeune officier vint nous faire avancer d'une dizaine de pas en nous disant : « Vous faites encore des signes à vos hommes. »

Un officier vint peu après demander la clef de l'église, afin d'aller visiter celle-ci. M. le vicaire Lebrun partit avec lui.

M. l'abbé Polet, déjà fort âgé et pensionné, arriva nous rejoindre. J'étais entre ces deux vieux prêtres. Un officier vint à deux ou trois reprises causer à M. l'abbé Polet en allemand. Après une de ces conversations, M. Polet me dit : « Nous allons probablement être fusillés ; préparons-nous à mourir ; donne-moi l'absolution. » Je lui donnai l'absolution, puis, à mon tour, je la lui demandai.

Depuis, j'ai connu le thème de la conversation de cet officier avec M. l'abbé Polet. Les troupes avaient été assaillies comme au coin d'un bois ; elles avaient eu de lourdes pertes ; il fallait un châtiment ; malheureusement, des innocents seraient frappés pour les coupables ; on discutait l'étendue et le mode de représailles.

C'est sur ces entrefaites que l'on apporta sur une civière un sous-officier tué à Horseilles par des soldats allemands. Ce fut une explosion de colère et des cris de rage parmi les soldats. Ceux qui faisaient demi-cercle en face de nous, tenant le fusil sous le bras, faisaient signe qu'ils allaient tirer sur nous et nous enfiler à la baïonnette. D'autres faisaient le geste de nous mitrailler. Un officier vint nous montrer le cadavre qu'on déposa près de nous en nous disant : « Voici encore un de nos hommes tué par vos francs-tireurs ; il sera vengé ».

On déposait devant nous des fusils de chasse et des boîtes de cartouches. C'étaient, prétendaient-ils, des armes trouvées chez les habitants et dans un dépôt d'armes, à l'usage des francs-tireurs et qu'ils avaient saisies. C'était tout simplement les armes que les habitants avaient déposées aux écoles, sur l'invitation du Bourgmestre.

Pendant deux ou trois heures, je suis resté sur la Place des Tilleuls avec la perspective de la mort devant les yeux. Certes, j'ai eu un moment d'angoisse en quittant la maison et en voyant les soldats se livrer au pillage, car c'est alors que j'ai entrevu le tragique de notre situation ; et sur les Tilleuls aussi, en pensant que, sous ses yeux, ma mère verrait tuer son mari et ses trois fils. Mais, à part ces moments, et le sacrifice une fois accepté, je me suis senti parfaitement calme, l'âme pleine de paix, pleine de la béatitude toute proche.

Peu après qu'on eut déposé devant nous le cadavre du sous-officier tué à Horseilles, je vis arriver, sur la Place des Tilleuls, le major Bronsart et le capitaine Jungé. A quelques pas de nous, une jeune fille vêtue d'un manteau rouge lui dit quelques mots.

Ils se dirigèrent alors sur le petit groupe que nous formions et, s'adressant à M. l'abbé Wafflard : « Vous, prêtre en chef ici ? — Non, répondit celui-ci, je suis un prêtre retraité. » S'adressant alors à moi, il me posa la même question : « Vous, prêtre en chef ici ? » Je répondis : « Non, je viens de terminer mes études de théologie. » S'adressant alors à M. l'abbé Polet : « Alors vous, lui dit-il, le prêtre en chef ici ? » En allemand, M. Polet lui expliqua que nous ne faisons pas partie du clergé paroissial. Ils échangèrent quelques phrases, puis le capitaine Jungé, — c'était toujours lui qui parlait, le major Bronsart ne paraissant pas savoir le français, — s'adressant à moi, dit : « C'est vous qui avez organisé ce combat de francs-tireurs ? Vous êtes leur chef ? » Et il continua : « Connaissez-vous la guerre des francs-tireurs ? — Non, et nous n'avons rien organisé. — Vous mentez. Tantôt encore, vous avez fait des signes à vos hommes, on vous a vu. — Je suis prêtre, quelques hommes m'ont demandé l'absolution, voilà les signes que j'ai faits. — Vous mentez. » Et, frappant sur la garde de son revolver, qu'il ouvrit, et dont il tira un énorme browning : « Vous allez connaître ce que c'est que la guerre des francs-tireurs. Mettez-vous à six pas. » Automatiquement j'obéis à cet ordre, et, très lentement, je m'éloignai de quelques pas. Très calme, ne pensant plus qu'à mourir, je récitai : « *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.* » Lorsque je me retournai, le capitaine Jungé tenait son revolver braqué sur moi ; mais un officier, qui s'était approché tandis que je m'éloignais, lui posait la main sur le bras et lui causait.

J'eus vite reconnu le lieutenant von Bünau, à qui j'avais fait visiter les locaux des Frères, mercredi, et qui s'était montré plutôt aimable. Le capitaine Jungé abaissa son revolver, et, me fixant comme quelqu'un qui cherche à reconnaître son interlocuteur, me demanda d'un ton plutôt aimable : « Est-il vrai que vous êtes l'aumônier de l'hôpital militaire ? — Oui. — C'est curieux que je ne vous ai pas vu dans cette maison, où je suis resté hier. — Vous m'y avez vu cependant, et la preuve, c'est que vous m'avez délivré ce passeport. » Et je lui tendis le sauf-conduit qu'il m'avait accordé mercredi soir. « C'est mon écriture, dit-il en français, vous avez raison. » Et il montra ce papier au major. Celui-ci lut le passeport, et faisant un signe de

tête affirmatif, je crus comprendre qu'il disait : « Oui, c'est ma signature. » Le capitaine lui dit quelques mots, ainsi qu'à von Büнау, puis se tournant vers moi, il me dit : « Vous pouvez retourner à l'hôpital. » Et, comme je faisais un pas pour m'éloigner, il ajouta : « On va vous conduire, car les soldats sont très en colère, et ils vous feraient du mal. »

Von Büнау me fit signe de venir près de lui. Il regardait le cadavre du sous-officier tué à Horseilles. Tremblant de rage et rouge de colère, il me dit : « Voilà ce qu'ont fait les civils. — Si ce sont des civils qui l'ont tué, je dois dire qu'ils ont mal fait, et tous nous les désapprouvons. » Il me dit que le bourgmestre était tué, puis me demanda : « L'adjoint du maire est-il ici ? » Je pensais qu'il voulait parler de Froidebise, échevin, que je voyais à quelques pas de moi. Je répondis que non. « Si je le tenais, reprit-il, je le tuerais moi-même, comme un chien. » Je restai là, quelques minutes, tandis que le capitaine Jungé parlait avec M<sup>lle</sup> Comes. C'est alors que durent arriver, sur la place des Tilleuls, les civils pris à Horseilles, car je les vis traverser la place. Après avoir parlé avec M<sup>lle</sup> Comes, Jungé et d'autres officiers discutèrent quelques instants. Je demeurai un moment seul. Jungé se dirigea vers le groupe des femmes, et leur dit quelques mots. Puis, il marcha vers le groupe d'hommes qui se trouvait entre le kiosque et les femmes, presque en face du cinéma, et il leur dit : « Vous êtes condamnés à mort, vous allez être fusillés. » Je vois encore le visage de ces malheureux se contracter, j'entends encore leurs cris ! Jungé se dirigea alors vers le groupe le plus important des hommes, ceux qui se trouvaient le dos tourné au Casino, et leur cria : « Vous êtes otages. Pour chaque coup de fusil qui sera encore tiré dans la ville, deux au moins d'entre vous seront fusillés ».

Von Büнау me fit signe de le suivre, et nous avançâmes quelques pas jusqu'en face de la maison habitée par un certain Allemand du nom de Wegner. Là, nous restâmes quelques minutes ; on rassemblait les sujets allemands habitant Andenne, qu'on allait conduire chez les Frères de l'École Sainte-Begge. Des soldats et von Büнау menèrent notre groupe jusqu'à l'école. En passant rue Bertrand, en face de la rue Rogier, nous nous arrêtâmes un instant, et je vis dans cette rue un petit groupe de civils encadrés de soldats, qui à deux ou trois reprises firent arrêter leurs malheureuses victimes et, les faisant mettre les bras en l'air et les forçant à s'agenouiller, faisaient semblant de les fusiller. Arrivé chez les Frères, un officier me déclara « que j'étais otage pour les Allemands, et que je répondais de leur vie sur ma tête ».

La journée se passa sans incident.

Vers 4 heures, étant sorti dans le jardin qui se trouve devant la maison des Frères, j'aperçus ma mère qui portait quelque nourriture à mes frères et à mon père.

Vers les 6 ou 7 heures, étant sur le seuil de l'Institut Sainte-Begge, je fus rejoint par un médecin militaire, le docteur Stahl « Oberartz in Garde Res. Schützen Bataillon », qui me parla des événements et me déclara qu'il ne pouvait admettre ces massacres. Le lendemain, en quittant la Croix-Rouge pour suivre des troupes qui partaient pour Namur, il me dit encore : « Je suis content de partir, je ne sais plus rester à Andenne, Andenne trop triste. » Il avait les larmes aux yeux. C'est encore lui qui contribua à faire éteindre les incendies qui menaçaient l'école.

Ce même vendredi, vers 9 heures, le feu qui, durant la journée semblait

éteint, reprit de plus belle dans les maisons de la rue Bertrand. Les blessés allemands s'effrayaient de la proximité de l'incendie. J'allai prévenir l'officier du corps de garde établi dans une maison en face de l'école.

Le lieutenant de garde vint voir avec moi où en était l'incendie et d'abord il me déclara qu'il pouvait encore laisser se propager le feu, l'hôpital n'étant pas si menacé. « Il interviendrait la nuit si c'était nécessaire, et parce qu'il y avait des blessés chez les Frères »; il me soupçonnait de demander d'arrêter l'incendie, « afin de sauver quelques maisons », — en cela il ne se trompait pas. Comme j'insistais, faisant argument de la peur que les lueurs de l'incendie causaient aux blessés, et que je l'invitais à venir faire un tour des salles afin de s'en rendre compte par lui-même, il me suivit jusque dans la cour de l'école. Là, il me dit : « Hier, les soldats se sont trompés et ont mal compris l'ordre. C'est l'autre coin de la rue qu'ils devaient incendier. » Et s'arrêtant il me dit : « Je vais donner des instructions ».

Quelques minutes après, des détonations se faisaient entendre. Pour couper l'incendie, il avait fait sauter une maison. Le feu cessa de progresser quelques heures; mais, comme il reprenait le samedi matin, des civils réfugiés chez les Frères l'étouffèrent définitivement.

Les médecins allemands occupant les cellules des religieux, nous nous couchâmes tout habillés sur des paillasses, dans la sacristie et dans les corridors, tandis que deux ou trois Frères veillaient les blessés.

#### *Samedi 22.*

Durant les premières heures de la matinée, avec les Frères, nous nous occupâmes du soin des blessés.

Nous passâmes des moments très pénibles, comme durant la journée du vendredi, car des nouvelles douloureuses arrivaient sans cesse à l'Institut, nous apprenant la mort d'un tel ou d'un tel. A deux ou trois reprises par exemple, on nous donna comme certaine la mort de M. le doyen. J'avais appris celle de plusieurs amis, et si je savais que mon père et mes frères vivaient, j'ignorais ce qu'ils souffraient et comment ils étaient traités.

Mon frère aîné arriva à la Croix-Rouge vers midi, avec une équipe d'hommes libérés pour compléter les installations et aménager de nouvelles salles.

Vers 11 heures, M. le doyen s'arrêta chez les Frères après avoir assisté à l'inhumation des victimes. Il nous confirma la mort de certains, en démentit d'autres.

L'après-dîner, j'eus le plaisir de revoir mon second frère; il passait dans la rue Bertrand avec une équipe de balayeurs de rue, très heureux de sortir à ce prix de la geôle où il avait déjà souffert 24 heures.

#### *Dimanche 23.*

Je me rappellerai toujours l'émotion ressentie ce dimanche, le vingtième après la Pentecôte cette année, en lisant les premiers mots de l'introït : « *Omnia, quæ fecisti nobis Domine, in vero judicio fecisti, quia peccavimus tibi et mandatis tuis non obediimus* (1). »

(1) Toutes les calamités que vous nous avez envoyées, Seigneur, vous nous les avez envoyées par un juste jugement, parce que nous avons péché contre vous, et nous n'avons point obéi à vos commandements.

Dans la matinée de ce jour je rentrai chez moi, mais la maison était vide, mes parents étant encore chez notre cousin Winand.

Un peu avant midi, un lieutenant (1) vint m'interroger sur ce que j'avais vu durant la nuit tragique. Il avait avec lui un interprète lorrain. Comme il venait prendre ses repas au Casino établi chez les Frères, et que je l'avais déjà vu plusieurs fois, quand il eut pris ma déposition, comme il disait que j'étais la dernière personne qu'il interrogeait, je m'enhardis à lui poser cette question : « Répondez-moi sincèrement. Avez-vous découvert des francs-tireurs à Andenne ? » Il regarda l'interprète, puis lui-même me répondit ceci : « Je crois, » et il répéta ce mot : « Je crois que j'ai trouvé trois coupables. » Et il se hâta d'ajouter : « Mais ils ne sont pas d'Andenne. — Mais alors ? repris-je. — Je ne puis pas répondre plus, dit-il. » Et comme je reprenais ce que je lui avais dit dans ma déposition, que je croyais qu'il y avait eu méprise et que les Allemands avaient tiré les uns sur les autres; qu'étant donnée l'animosité que j'avais constatée moi-même chez les soldats à l'égard de leurs chefs, je croyais que les subordonnés avaient tiré sur leurs officiers, il me répondit deux fois : « Oui, c'est possible. »

Nous avons rapporté l'épisode des hommes de Tramaka conduits à Noville-les-Bois et, de là, ramenés à Andenne. Le récit de M. l'abbé Malotaux va nous montrer, sous son vrai jour, l'arbitraire de la justice allemande. A cet égard, il mérite d'être consigné tout au long.

N° 112.

Le 20 août, vers 10 heures du soir, des soldats prussiens frappaient au presbytère, me demandant d'assister à l'exécution de francs-tireurs. Je dus les conduire avec un de mes paroissiens, Isidore Grimart, à la recherche de notables. Le bourgmestre étant absent, ils voulaient brûler sa maison; mais, sur mon intervention, ils ne le firent pas. On trouva un conseiller communal, Charles Goffin, chez lui, et les soldats nous conduisirent devant la maison de Désiré Motte où étaient rangés vingt hommes de Tramaka.

Les uns étaient à peine habillés, les autres, pas même chaussés. Le commandant me donna deux minutes pour les confesser tous. Les hommes pleuraient et protestaient de leur innocence. Le commandant déclara qu'il savait que beaucoup étaient innocents, mais qu'on avait tiré à Andenne sur les troupes et qu'on avait reçu ordre de tuer les civils. Ils ne furent cependant pas exécutés et on les conduisit dans l'écurie de la ferme du Gros-Maillet. A un certain moment, je me trouvais seul à la ferme avec un soldat parlant très bien le français. Il ne cessait de répéter : « Pauvres Belges ! » Sur ma demande, il m'expliqua pourquoi il parlait ainsi : à cause de sa connaissance des langues, il était interprète à l'état-major et, en cette qualité, il avait dû lire aux troupes, la veille à Erezée, un ordre du Ministère de la guerre si terrible pour les Belges, qu'il avait pleuré en le lisant et qu'un officier le lui avait pris des mains pour en achever la lecture; depuis, il était suspect à ses chefs, et, en effet, à ce moment, aperçu causant avec moi, il fut grondé.

(1) Il s'agit ici du lieutenant Backaus.

De grand matin, un officier, tout en m'autorisant à quitter la ferme, me promit de sauver les hommes de Tramaka qu'il savait innocents. Vers 4 heures, il me renvoya les prisonniers, me faisant dire que, si je m'engageais à les reconduire moi-même à Andenne pour 11 heures, ils auraient la vie sauve. Je le lui promis, en demandant un sauf-conduit, qu'il m'accorda.

Après avoir réconforté et chaussé mes pauvres hommes, je les conduisis à Andenne par l'arrière des troupes, c'est-à-dire par Bierwart et Waret-l'Evêque. En arrivant en vue de Tramaka en flammes, des Allemands tirèrent sur nous. Je m'approchai d'eux avec le sauf-conduit. C'étaient des soldats de la Croix-Rouge, faisant évacuer les maisons et les pillant avant d'y mettre le feu. Des cadavres d'hommes et de femmes se trouvaient sur la grand'route. Je conseillai à mes hommes de s'éparpiller dans les villages environnants ; ils n'osèrent pas et me prièrent d'aller avec eux jusqu'à Andenne. Près de la chapelle Saint-Roch, un homme de Tramaka s'était joint à notre groupe ; ils étaient donc vingt-et-un. Arrivés à la Meuse, on nous fit traverser le pont de bateaux et, là, un officier ayant emporté le sauf-conduit, nous fûmes en butte aux mauvais traitements et aux menaces des soldats. Ceux-ci prétendirent me reconnaître et m'avoir vu tirant sur les troupes à la tête de ces hommes près de l'église de Seilles, et il fut décidé de nous fusiller tous. On nous fit monter sur la rue et ranger le long du mur des deux premières maisons. On nous fouilla et l'on s'apprêtait à nous fusiller sans permettre à quelques femmes et enfants qui étaient accourus d'embrasser leurs parents, lorsque l'arrivée d'une estafette nous sauva. Les hommes de Tramaka furent considérés comme otages et enfermés dans les maisons, sauf un seul, Jules Michel (20 ans), qu'on fit partir avec moi. Les soldats conduisirent cet homme sur la berge près du pont et le fusillèrent. Le sauf-conduit qui déclarait les vingt hommes libres me fut remis pour le retour (fig. 23, p. 58).

Le rapport de M. l'Abbé Thys, curé de Seilles, en 1914, est palpitant d'intérêt. Sans doute Seilles appartient à la province de Liège et son histoire sort du cadre de ce travail, mais les Allemands ayant toujours confondu Seilles et Andenne, et ce récit jetant une si vive lumière sur les faits d'Andenne, nous avons cru ne pouvoir l'omettre.

3. Le mercredi 19 août, à 5 h. 30 de l'après-midi, nous vîmes arriver les premiers soldats allemands. C'était une avant-garde de 13 uhlands commandés, comme nous l'avons appris dans la suite, par le lieutenant von Bülow, du 1<sup>er</sup> régiment des uhlands de la Garde. En traversant le village, ils avaient tous le revolver au poing et en menaçaient les habitants. Ils ne s'arrêtèrent pas et prirent, par le chemin dit « Boltry », la direction de Landenne-sur-Meuse. Entre Seilles et cette dernière localité, ils se heurtèrent à une compagnie du 8<sup>e</sup> régiment de ligne belge, commandée par le capitaine-commandant Ulysse Guffine, qui s'était retranchée dans un petit bois en un lieu appelé « Haies-Monet », près de la chapelle St-Joseph. Un quart d'heure plus tard, nous connûmes le résultat de la rencontre en voyant revenir 9 uhlands et 4 chevaux sans cavalier. Le soir, vers 8 heures, l'officier belge fit savoir au bourgmestre de Seilles qu'il pouvait faire enlever le cadavre du

lieutenant von Bulow et ramasser un uhlan blessé. Les deux autres Allemands tués dans l'engagement furent enterrés au cimetière voisin de Landenne. Vers 9 heures, nous enterrâmes l'officier qui était un énorme gaillard de plus de 1 m. 90 de taille (1). Le soldat blessé était un Westphalien catholique, dont le frère avait été tué dans l'engagement; je lui administrai les derniers sacrements chez M. le docteur Barbeaux où il avait été transporté. Nous l'avons soigné jusqu'au vendredi 21 août, jour où il fut emmené par les Allemands.

Le lendemain, jeudi matin 20 août, vers 9 heures, le gros des troupes allemandes commença à défiler.

Ces soldats venaient du pays de Louveigné, Theux, Francorchamps, ainsi que me le racontèrent certains officiers, et allaient assiéger Namur. Immédiatement quatre hommes, dont un caporal, vinrent me chercher au presbytère pour me constituer otage. Ils me promenèrent dans les rues du village à la recherche du bourgmestre. Lorsqu'on eut découvert celui-ci, on nous mena à la gare où nous fûmes enfermés dans la salle d'attente de seconde classe sous la garde d'un soldat, baïonnette au canon. Là, nous eûmes affaire à un premier lieutenant. Comme il me demandait s'il y avait des armes dans le village, je lui répondis, en allemand, que les armes des gardes-civiques et les munitions se trouvaient à la maison communale et je lui donnai le conseil de les enlever. Ce qui fut fait sous la conduite du bourgmestre qui, ce jour-là, fut délivré et put rentrer chez lui. Les soldats allemands chargèrent sur une charrette tous les fusils et munitions de la garde-civique, ainsi que les armes déposées par les civils à la maison communale. Sur l'insistance de l'officier, qui voulait savoir s'il n'y avait plus d'armes dans les maisons, je lui conseillai encore d'envoyer quelques soldats dans un quartier surplombant la gare et appelé « le Nouveau Monde », pays de braconniers, afin de voir si l'on n'y découvrirait plus rien. Tout cela, afin d'empêcher tout prétexte de violences. Les soldats allemands, qui s'y rendirent, n'y trouvèrent absolument personne : toute la population, prise de panique, s'était enfuie à Surlemez, village au nord-est de Seilles, à une distance de 25 minutes au-delà du bois Sarti. Ces habitants en revinrent chez eux que quelques jours après.

Vers midi, comme ma détention se prolongeait et que j'étais las d'attendre dans l'inaction et l'ignorance de ce qui se passait, j'interpelle un lieutenant qui traversait le perron de la gare et lui demande de parler au commandant. Je lui donne comme raison que je pourrais peut-être éviter des difficultés de se produire éventuellement entre les villageois et les soldats. Il me conduisit lui-même au commandant. A celui-ci, je déclarai que les habitants de Seilles étaient gens fort paisibles, incapables d'actes hostiles; que les troupes de passage recevraient des vivres en suffisance. Le dimanche précédent, tous les paroissiens peuvent en témoigner, je leur avais recommandé, en chaire, de fournir aux soldats, qu'ils fussent amis ou ennemis, la nourriture qu'ils demanderaient et même d'autres objets qu'ils

(1) Le fait que le lieutenant von Bülow a été tué dans une escarmouche avec des soldats belges, a été consigné en allemand et en français dans l'acte authentique de décès que M. le curé de Seilles a rédigé et fait signer par le juge de paix d'Andenne et l'oberleutnant von Donner, beau-frère du défunt. Néanmoins, le lendemain, la mort de von Bülow fut imputée aux civils, et le rapport fait par les uhlands survivants de cette troupe doit avoir assez mal renseigné sur l'endroit où il est tombé, car, le jeudi avant la fusillade, on a incendié cinq maisons des « Houillères », qu'on croyait à tort le lieu présumé de l'attentat.

pourraient réclamer; « car, avais-je dit, il vaut mieux subir une perte matérielle que de s'exposer à des choses plus graves ». Je lui demandai, en conséquence, de veiller à ce que ses soldats fussent convenables vis-à-vis de la population. Le commandant promit qu'on ne ferait aucun mal à la population; que les troupes se borneraient, après un petit repos, à traverser la localité. Les habitants de Seilles fournirent tout ce qu'on leur demandait. Ils donnèrent des tartines en quantité, ils firent bouillir des pommes de terre, ils préparèrent du café. Les soldats étaient, d'ailleurs, éreintés et affamés. Ils avaient marché à une allure si rapide, que les convois de ravitaillement n'avaient pu les suivre.

Vers midi, un nouveau groupe de soldats, parmi lesquels des cavaliers, était arrivé. Le commandant demanda qu'on leur donnât également à manger. Je me rendis immédiatement dans les maisons voisines de la gare pour inviter les habitants à nourrir encore les nouveaux arrivants. Une demi-heure ne s'était pas écoulée, qu'ils obtenaient satisfaction. Les habitants de Seilles se dépouillèrent pour les soldats allemands même du nécessaire, à tel point que, pendant cinq jours, on fut sans pain dans le pays.

Le commandant me pria ensuite de lui procurer de l'avoine pour les chevaux de la troupe. N'en ayant pas trouvé chez un marchand de grains qui demeurait près de la gare, M. Walter Preudhomme qui devait être fusillé quelques heures plus tard, je demandai des soldats pour aller en chercher avec moi à la ferme d'Atrive, qui se trouve dans le village, près du presbytère. On me donna pour m'accompagner deux sous-officiers. Avec eux, je me rendis à la ferme où l'on trouva de l'avoine; puis, je les laissai et je rentrai au presbytère vers 13 heures.

En chemin, de la gare à la ferme, je constatai que cinq maisons brûlaient dans le quartier dit des « Houillères ». A ce moment, on n'avait pas encore entendu un seul coup de fusil et, malgré toutes les assurances du commandant, ses soldats commençaient déjà à incendier le village (1).

Vers 16 heures, les Allemands se répandirent au nombre d'une cinquantaine environ dans le quartier des « Houillères », chassant les gens de leurs demeures, et commencèrent le pillage. Ce qui les préoccupait surtout, c'était de découvrir du vin et particulièrement du champagne. Il faut savoir que Seilles renfermait beaucoup plus de vin qu'on n'en trouve habituellement dans nos villages. Les bateliers, très nombreux à Seilles, qui viennent de France, par la Meuse, rapportaient souvent des tonnelets et des bouteilles. Vers 17 heures, les soldats étaient ivres; les officiers et sous-officiers se trouvaient dans le même état et se livraient à un pillage éhonté non moins que leurs hommes.

Pendant ce temps, près de la gare, les événements prenaient une allure tout aussi inquiétante. Officiers et soldats s'enivraient dans les nombreux cafés de ce quartier. Ils trouvaient surtout de l'eau-de-vie, du cognac, du rhum. Le commandant était installé dans un café, chez Elias, et il s'adonnait avec d'autres officiers à la même opération. La situation devenait grave. Vers 17 h. 30, on entendit des coups de feu qui partaient du quartier des « Houillères » (2). Quelques soldats ivres

(1) Ces incendies étaient allumés en guise de représailles pour la mort du lieutenant von Bülow qu'on croyait, à tort, avoir été tué là.

(2) C'est ce qui explique peut-être l'effervescence constatée chez les soldats qui, à ce moment, traversaient Andenne.

avaient pénétré dans l'école des filles et tiraient par les fenêtres sur les maisons et la route. Au bruit des détonations, les Allemands se précipitèrent en assez grand nombre des diverses parties du village vers les « Houillères ». Tous étaient en état d'ivresse et allaient à la débandade. Les officiers et soldats qui se trouvaient dans les cafés près de la gare, se levèrent aussitôt, envahirent les maisons voisines et en firent sortir tous les hommes. Ils les alignèrent devant l'hôtel tenu par M. Camille Dethier, face à la gare, pour les fusiller. On les tenait en joue, lorsque subitement des coups de feu partirent d'une maison située non loin de là, sur une colline, dans l'axe de la rue de la station. Cette maison était en ce moment vide de ses occupants ; car M. Honoré Thys, qui y demeurait, avait pris la fuite dès le matin de ce jour avec sa famille. Des soldats allemands ivres y avaient pénétré et tiraient par la porte et les fenêtres dans la direction d'Andenne. Étant donné l'emplacement de cette maison, leur tir prenait en enfilade la rue de la gare où précisément, à ce même moment, d'autres soldats, devant l'hôtel Dethier, étaient sur le point de fusiller les hommes du quartier. Dès qu'ils entendirent les coups de feu et qu'ils se sentirent exposés, ces derniers soldats se retournèrent en criant : « Die Franzosen ». Ils se mirent à cribler de projectiles la maison d'Honoré Thys, oubliant les civils qu'ils s'apprêtaient à fusiller et qui se réfugièrent immédiatement dans les caves de l'hôtel susdit. La plupart furent sauvés et rentrèrent chez eux vers 21 heures.

Le cri « Die Franzosen » ne doit pas étonner : j'ai pu constater que les soldats avaient une peur extraordinaire des Français. C'était chez eux une hantise qui explique l'in vraisemblable frayeur qui les possédait, et qui, d'autre part, rend raison de bien des choses. Ils croyaient d'ailleurs, et c'était le dire de tous, la Belgique entièrement occupée par des troupes françaises.

Ce fut alors une fusillade générale dans tout le village. Les Allemands, se prenant mutuellement pour des troupes ennemies, s'attaquaient les uns les autres. Ceux qui se trouvaient aux « Houillères », près de la chapelle St-Roch, tiraient dans la direction de la gare, sur la route qui conduit à Tramaka. Ceux qui étaient dans le quartier de la gare ripostaient. De même, des soldats qui étaient au hameau du « Nouveau-Monde », ouvrirent le feu sur la gare et les maisons environnantes. Je me trouvais en ce moment sur la route qui passe devant la cure. Je vis une troupe de nouveaux arrivants, des cavaliers, assaillis par la fusillade qui partait de l'école des filles. Trois d'entre eux tombèrent. Un grand nombre de soldats, plus de cent certainement, furent ainsi tués par des balles allemandes. Ils furent emmenés le lendemain, vendredi 21 août, sur des charrettes, dans la direction d'Eghezée.

Je ne puis, malheureusement, indiquer tous les régiments dont ces soldats faisaient partie. L'idée ne m'est pas venue au commencement, ne soupçonnant pas, même de loin, ce qui allait arriver, de faire attention à cela. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il y avait, parmi ceux qui ont tiré, des soldats du 83<sup>e</sup> d'infanterie.

Vers 18 heures, on commença à mettre le feu aux maisons proches de la gare. On continuait, d'ailleurs, à incendier les maisons des « Houillères ».

A ce moment même, les soldats, qui étaient dans ce dernier quartier, emmenaient jusqu'à la route toute proche de Tramaka, hameau situé au nord de Seilles, vingt-et-un civils, et les alignaient au bord de la route, devant un champ de betteraves au lieu dit « Trou du Chat ». Ils tirèrent sur eux à une distance d'environ un

mètre cinquante. Tous tombèrent. Les soldats firent relever, à coups de talon de botte, les survivants et tirèrent sur eux une seconde fois ; puis, ils s'éloignèrent dans la direction d'Eghezée. Il est à remarquer que, parmi ces vingt-et-un civils, six vivent encore : ce qui prouve l'état d'ivresse où se trouvaient leurs bourreaux. Car si, après avoir tiré sur ces survivants par deux fois et presque à bout portant, ils ne sont pas parvenus à les tuer, c'est, il faut l'avouer, que leur tir était singulièrement maladroit, leurs mains mal assurées, leur équilibre fort peu stable et leur vue plutôt trouble.

Les survivants restèrent couchés quelque temps sans bouger, baignés dans le sang de leurs compagnons et, profitant d'un moment où il ne passait pas de troupes sur la route, ils se glissèrent sur le ventre à travers le champ de betteraves jusqu'au bois de Siroux. Arrivés là, ils coururent jusqu'à Moha, à plus de deux heures de distance, où ils restèrent huit jours avant qu'on eût de leurs nouvelles. Leurs femmes, averties, durent aller les chercher à Moha, tant leur terreur était grande.

Pendant qu'on fusillait sur le chemin de Tramaka, au village on continuait à allumer des incendies. A coup de mitrailleuses, on s'attaquait aux maisons ; on abattait les civils dès qu'on les apercevait : hommes, femmes, enfants, tous y passaient sans distinction. C'est ainsi que furent tués Louise Nagels, épouse d'Arthur Tollet, et son fils de treize ans ; Flore Gemine, épouse d'Armand Deleuze ; Céline Danze, épouse d'Armand Rondia, qui tenait dans ses bras son enfant de trois ans qui fut blessé ; Robert Maurice (15 ans), qui tomba aux « Houillères », sur le seuil de sa maison, au moment où il sortait pour se mettre à la recherche de son père, qu'on venait d'emmener parmi les vingt-et-un condamnés de la route de Tramaka et qui est un des six « escapés ». Robert Maurice reçut une balle dans la poitrine. Le trou d'entrée de la balle était de la largeur d'un crayon ordinaire ; à la sortie, au milieu du dos, la plaie avait de vingt à vingt-cinq centimètres de diamètre, ce qui me paraît indiquer que la balle, qui l'a atteint, était une balle explosive. Le cas, d'ailleurs, semble encore s'être présenté pour M. Joseph Marteau, fils du fermier du château de Seilles, qui, conduisant à la gare du lait réquisitionné par les Allemands, fut le même jour, vers 18 heures, dans le chemin qui va du rivage à la station, atteint de deux balles : l'une lui traversa le poumon, l'autre perfora le bras droit, faisant à la sortie une plaie de quinze centimètres de diamètre. Il n'est pas mort de ses blessures.

Maintes fois, en mettant le feu aux maisons, les soldats empêchaient les habitants de sortir. Le cas s'est produit entre autres à la Coopérative. M. Wéry, gérant du magasin, voulut sortir pour échapper aux flammes. On le contraignit à rentrer dans le brasier et il ne dut son salut, lui et les siens, qu'à l'existence d'une fenêtre derrière la maison, par laquelle il put se sauver.

Les soldats tiraient dans les fenêtres des maisons et dans les soupiraux des caves, voulant détruire tout ce qui avait vie dans le village.

Dans le hameau de Tramaka également, pendant la soirée du jeudi, les troupes allemandes incendièrent un grand nombre de maisons et tirèrent sur les habitants dont plusieurs furent tués, entre autres Auguste Génicot, époux d'Arsène Froidbise, qui, assis sur une chaise devant sa maison, regardait passer les soldats et fut

tué d'une balle de revolver par un officier ; Joseph Willem, époux de Laure Matagne, estropié, pouvant à peine se traîner par suite de brûlures très graves reçues à l'usine de Sclaigheaux, qui fut arraché de sa maison et eut la tête fracassée à coups de crosse de fusil, sous les yeux de sa femme ; Joseph Pasgrève, hydropique, ayant une maladie de cœur très avancée et incapable de se traîner, abattu d'une balle. Dans le haut de Tramaka, les Allemands firent prisonniers une vingtaine d'hommes, parmi lesquels je cite Fernand Camus, âgé de 17 ans, et dont le père avait déjà été fusillé. On conduisit ce groupe jusqu'à Noville-les-Bois, où ils devaient tous être tués. Grâce à l'intervention du curé de l'endroit, M. l'abbé Malotaux, les vingt condamnés à mort eurent la vie sauve et le curé de Noville reçut l'ordre de les reconduire à Andenne le vendredi dans la matinée. Là, ils furent de nouveau arrêtés, et, tandis que dix-neuf étaient constitués prisonniers, Jules Michel, âgé de 20 ans, était fusillé près du pont.

Parmi ces soldats coupables de tant de meurtres, de cruautés et de méfaits, un certain nombre étaient catholiques, mais la plupart étaient des protestants. Ils étaient animés de la haine du catholicisme et en particulier des prêtres. L'expression du visage, les regards qu'ils lançaient aux membres du clergé, les injures et les menaces dont ils les couvraient à chaque rencontre, en témoignent à toute évidence. J'ai même à ce sujet recueilli des déclarations qui sont de vrais aveux. C'est ainsi qu'un soldat d'infanterie m'a dit en substance : « Nous faisons une guerre religieuse. Vous avez de la chance de n'être pas en France, car nous n'y laisserons pas un seul prêtre. L'empereur nous a ordonné de n'épargner que ceux qui portent une robe brune. » Il voulait sans doute parler des Franciscains qui sont populaires en Allemagne.

Vers la fin d'août, un officier, de passage à Seilles, m'a dit près de l'église, un dimanche, un instant avant la grand'messe : « Je suis catholique, j'ai deux sœurs religieuses en Belgique et je réprovoque ce qui s'est passé ; mais je dois vous dire, qu'au début, on avait envoyé, dans votre pays, des compagnies de gens tarés avec des officiers qui ne valaient pas plus. De là, les misères qui se sont produites. »

Au sujet de ces premières troupes qui envahirent notre village, un sous-officier de chasseurs m'a dit le 22 août après-midi, alors qu'il me conduisait en prison à Andenne : « Nous avons, dans nos régiments d'avant-garde, une compagnie qu'on appelle les *pétroleurs*. » Et ces pétroleurs, je les ai vus. Ils portaient tous au côté gauche un bidon contenant un liquide inflammable : pétrole, naphte ou benzine et, au cou, un chapelet de pastilles incendiaires.

Mais reprenons notre récit. Le jeudi 20 août, à 21 heures, le général von Below envoya à Seilles, de Landenne-sur-Meuse où il était hébergé, un tout jeune officier pour chercher les Sœurs de la Providence qui tenaient l'école catholique de Seilles et les amener à Landenne. Le motif : « Car, dit-il, demain on continuera à brûler les maisons et à fusiller les civils. Il faut que tout Seilles y passe. » Je fis alors évacuer tout ce qui restait encore d'habitants, un grand nombre s'étant sauvé dans toutes les directions pendant la journée et la soirée. Je leur conseillai de se cacher dans les trous des carrières et les caves de l'usine de Sclaigheaux. Comme ces caves sont immenses, ils s'y réfugierient presque tous et, comme elles constituent un abri sûr, ils pourraient y demeurer deux jours environ, échappant ainsi à l'effroyable arrêt qu'on avait porté contre eux. Une vingtaine de

personnes demeurèrent à la cure où je restai également avec le vicaire. Les incendies continuèrent pendant toute la nuit à la station, aux « Houillères » et à Tramaka, et la lueur des flammes était tellement forte, que, sur la route devant le presbytère, on aurait pu lire en pleine nuit.

Celle-ci s'écoula dans les tranches les plus affreuses.

Le lendemain, vendredi 21 août, le village ressemblait à un tombeau. Les maisons étaient vides d'habitants. Sur les routes, on ne voyait que des soldats allemands réquisitionnant qui, des chevaux, qui, de la nourriture, pillant et incendiant à qui mieux mieux. Pas de meurtre ce jour-là et pour cause : il n'y avait plus personne à tuer.

Le samedi, 22 août, comme les habitants commençaient à revenir dans leurs demeures, on vit arriver, vers 1 heure de l'après-midi sur la place de Seilles, un officier commandant la 7<sup>e</sup> compagnie du 96<sup>e</sup> régiment d'infanterie, suivi d'une cinquantaine de soldats. Je les vois encore : le capitaine, un grand diable d'au moins 1 mètre 90, à la figure brutale ; il était déjà ivre en arrivant, de même que ses hommes. Ils se répandirent dans le quartier des Hautes-Seilles et exécutèrent un pillage en règle des maisons qui avaient échappé au feu. Ils pénétraient dans les habitations par petits groupes ayant à leur tête un sous-officier. Celui-ci commençait par braquer son revolver sur la poitrine des occupants et leur annonçait qu'il les abattrait, si l'on trouvait chez eux des armes, parce que les civils avaient tiré sur les soldats. Tout le temps que durait le pillage, il les menaçait de la sorte. Les soldats s'emparaient de tout ce qui pouvait être emporté : linge, vaisselle, tableaux, vin, cigares, même des meubles. Les objets d'un transport trop difficile ou qu'ils ne voulaient pas transporter, étaient brisés. Le butin prenait place sur des charrettes et était amené à la gare. Deux trains en furent chargés et le tout conduit en Allemagne.

Dans cette journée de pillage, une femme, mère de cinq enfants et dans l'espoir d'un sixième, fut violentée sous les yeux de son mari, lequel fut tué ensuite. Deux jeunes filles subirent les mêmes outrages, le revolver sur la poitrine. Dans certaines maisons, les Allemands détruisaient à coups de baïonnette le cannelage des chaises et, les ayant ainsi transformées en chaises percées, il s'en servaient conformément à leur nouvelle destination. Ils déposaient également leurs excréments dans les lits et se torchaient avec les draps ou avec les rideaux de fenêtre. La chose se passa entre autres chez M. Armand Didion, rue de la Justice. Dans différents magasins où se trouvaient des marchandises de toute espèce, comme c'est l'habitude à la campagne, entre autres chez M. Charles Mathieu, rue de la Justice, et Arnold Matagne, à Tramaka, les soldats jetaient pêle-mêle au milieu du magasin ce qu'ils ne pouvaient emporter : étoffes, denrées coloniales, etc. ; ils y mêlaient leurs ordures et, sur le tout, ils versaient de l'huile ou du pétrole, et dans chacune de ces deux maisons de commerce, un tonneau de vinaigre, si bien que le tout était rendu absolument inutilisable. Au presbytère, ils ont pris du linge, toutes les victuailles, le vin, les cigares. Mais ils n'ont pas achevé le pillage, car ils étaient trop ivres pour mener à terme leur besogne. Le sous-officier, qui dirigeait chez moi l'opération, était un étudiant en théologie protestante, s'il faut en croire sa propre déclaration. Au milieu du pillage, il s'est attardé pendant une demi-heure à fouiller dans ma biblio-

thèque, feuilletant les ouvrages de dogmatique et de morale. Il n'était, d'ailleurs, pas en état d'y comprendre grand'chose, car il était tellement ivre qu'il a fait une chute dans le presbytère, qui fit accourir les soldats alors en train de se jeter mutuellement à la tête les fruits, encore verts, du jardin.

Je n'ai pas été personnellement témoin du pillage du presbytère. J'avais été arrêté quelques minutes auparavant par le commandant nommé plus haut. Dès qu'il fut arrivé sur la place de Seilles et qu'il m'eut aperçu, il cria à quelques hommes : « Pakt mir den Pfaffen da und führt ihn nach Andenne. » Je fus immédiatement emmené par six soldats que commandait un sous-officier. Mon vicaire, M. l'abbé Constant Marneffe, fut également fait prisonnier et conduit avec moi. On nous mena à travers la campagne vers Andenne. Comme nous traversions le pont de bois que les troupes allemandes avaient jeté sur la Meuse, des soldats nous lancèrent des injures et proférèrent des menaces de mort. Entre autres grossièretés, ils nous adressèrent une reprise, je m'en souviens, de l'élégant vocabulaire de Luther : *Hurenbengel*, ce qui veut dire « proxénète ». Puis venaient les excitations à l'assassinat : « Tuez-les, fusillez-les, donnez-leur des coups de baïonnette, etc. »

Près du pont, sur la rive gauche de la Meuse, un major me demanda si je n'avais pas d'armes sur moi. Je lui répondis que les prêtres catholiques n'avaient pas l'habitude d'être armés et que, d'ailleurs, à Seilles, toutes les armes avaient été déposées, avant l'arrivée des Allemands. Il me fit alors vider les poches. J'avais sur moi un canif minuscule à une seule lame de 4 à 5 centimètres de longueur, un coupe-cigare. Je le montrai au major. Et lui de s'écrier : « Et cela, ce n'est pas une arme ! » Il s'appropriait d'ailleurs mon canif. Nous fûmes, le vicaire et moi, conduits à la Kommandantur d'Andenne, tous deux avec la certitude d'être passés sous peu par les armes. Mais nous étions habitués à cette idée, et, pour ma part, je n'étais pas fâché qu'on en finît le plus vite possible, car la surexcitation causée par tous les incidents des jours précédents était arrivée à son paroxysme.

Arrivés là, nous fûmes désignés pour la prison des notables (1). Comme on nous y menait, un officier du 28<sup>e</sup> bataillon pionniers prussiens, le major Scheunemann, me montra du doigt à des soldats qui l'entouraient et s'écria en français : « Voilà encore un franc-tireur. — Ne vous fatiguez pas à parler en français, lui dis-je, vous pouvez m'adresser la parole en allemand. » Aussitôt, il s'approcha de nous et entama la conversation. Le sujet de notre entretien était, naturellement, l'apostrophe qu'il m'avait adressée. Il ne pouvait être question que des « francs-tireurs » qui, non moins que les « Franzosen », obsédaient l'imagination des officiers et des soldats de l'armée envahissante. Pendant une heure, je m'efforçai de lui prouver qu'à Seilles les civils n'avaient pas tiré. Mais il me répliqua : « Ce ne sont pas des civils, ce sont des soldats déguisés en civil qui ont tiré sur nos troupes. » Finalement, je lui dis que j'étais trop fatigué pour continuer la discussion. Il y avait soixante heures que je n'avais plus dormi. « Mais demain matin, ajoutai-je, faites-moi demander, je serai heureux de continuer à discuter avec vous la question des francs-tireurs. » Il me semblait que c'était un homme plus raisonnable et plus honnête que les autres. Peut-être y aurait-il moyen de lui faire voir les événements

(1) Le samedi, en effet, quelques notables furent enfermés chez Discry, place des Tilleuls.

sous un jour plus vrai et d'amener une détente. Nous passâmes la nuit du samedi 22 au dimanche 23 août, à Andenne, chez M. Discry, place des Tilleuls. Nous étions là, une vingtaine de prisonniers, dont une demi-douzaine de Seilles, les autres d'Andenne. On ne nous donna pas même un morceau de pain ni un verre d'eau. Il y avait parmi nous des hommes d'âge, entre autres M. Wafflard, prêtre retraité à Andenne, vieillard de 75 ans, et M. Polet, ancien curé d'Ohey, âgé de 60 ans.

Le lendemain matin, vers 8 h. 30, le major Scheunemann m'envoya le premier lieutenant Balcke et un autre officier dont j'ignore le nom, pour m'interroger sur les événements de Seilles. Immédiatement après, ils allèrent lui faire rapport sur les résultats de leur enquête. Vers 9 heures, le lieutenant Balcke vint me prendre et me conduire à la « Kommandantur ». La discussion de la veille reprit avec le major et, vers 11 heures du matin; celui-ci était arrivé à la conviction que les habitants de Seilles n'avaient pas tiré. Il me déclara textuellement : « Je vois que vous êtes sincère. Vous pouvez retourner chez vous et dire à vos gens que, dès maintenant, on ne brûlera plus aucune maison et on ne tuera plus personne. » Heureux résultat auquel je ne m'attendais certainement pas, quand, la veille, on m'emmenait à Andenne.

Comme je rentrais à Seilles vers 11 h. 15, j'appris qu'en mon absence, le samedi après-midi, au cours du pillage, on avait tué Léon Lonmay qui s'était caché dans un four à cuire le pain. Le dimanche matin, on avait continué à incendier les maisons.

J'étais à peine rentré d'un quart d'heure, que six soldats, conduits par un sous-officier, vinrent me prendre par ordre du major Scheunemann. « Cette fois, me dis-je, c'est fini, ce major ne vaut pas mieux que les autres. » Mais, je me trompais. Lorsque j'arrivai près de lui, il me reçut aimablement, m'offrit un bon cigare, et me dit : « Il y a ici huit hommes de Seilles qui ont été condamnés à mort par le conseil de guerre. — Mais vous m'avez dit, il n'y a pas une heure, qu'on ne tuerait plus personne ! Et pourquoi sont-ils condamnés ? — Parce qu'ils se sont cachés ! — Puis-je savoir leurs noms ? — Non, je vais les faire appeler et c'est vous qui me direz leurs noms. » Un quart d'heure après, le lieutenant Balcke amenait les huit criminels. Je les nomme au major. C'étaient : M. Xavier Somme, bourgmestre de Seilles, Léopold Deventer et son fils Marcel, âgé de 18 ans, M. Gilkinet, de Tramaka et son fils Omer également d'environ 18 ans, M. Louis Jadot, un vieillard, tonnelier à Tramaka, Désiré Gemine et Remy Juvéyns. A mesure que je prononçais les noms, le lieutenant les vérifiait sur sa liste. Le major m'ordonna ensuite de les interroger sur leurs actes depuis le jeudi précédent. Après un interrogatoire concernant les raisons pour lesquelles ils s'étaient cachés et qui n'étaient pas bien difficiles à deviner, et après leur avoir fait jurer qu'ils ne tireraient pas sur les soldats, je fis au major rapport sur ce qui s'était passé. Il l'avait d'ailleurs compris, car il parlait assez bien le français. Et puis il était parfaitement convaincu de leur innocence et avait l'intention de les rendre à la liberté. Mais il fallait que les « formes » fussent observées. Ensuite le major me déclara : « Je vois que vous êtes sincère. Dites à ces hommes que, dans une heure, ils seront libres. » Puis il me nomma bourgmestre de Seilles et me désigna, en qualité d'adjoint, le vrai bourg-

mestre, M. Xavier Somme. Il me remit un paquet de « permis » portant le cachet du 28<sup>e</sup> pionniers et autorisant à passer le pont militaire entre Andenne et Seilles. Ces papiers, remplis par moi, devaient entre autres permettre à M. Somme de se rendre trois fois par jour à Andenne. Le major lui enjoignait, en effet, de venir trois fois chaque jour chez le curé de Seilles prendre une lettre qui lui était destinée et qui devait contenir un rapport sur les événements se produisant dans la commune. A chaque voyage, le bourgmestre devait rapporter au curé la réponse du major. Cet état de choses dura jusqu'au mercredi suivant. Le mercredi, à la grande stupéfaction du curé, fut nommé bourgmestre M. Drechsel, espion à la solde des Allemands qui avait été, de ce fait, interné à la prison de Namur et que ses concitoyens avaient délivré.

Il y a eu, à Seilles, 43 civils tués; différentes autres personnes furent blessées, mais ont été guéries. 153 maisons ont été incendiées et détruites de fond en comble. Beaucoup d'autres ne le furent pas complètement.

#### LISTE DES HABITANTS D'ANDENNE

##### TUÉS PENDANT LES JOURNÉES DES 20 ET 21 AOUT 1914 (1).

1. ALLARD, Joseph-Victor, 45 ans, m. ; 2. ANCOLIN, Joseph, 44 ans, m.

3. BACUS, Léon-Charles-Ghislain, 33 ans, m. ; 4. BACUS, Théophile-Désiré-Ghislain, 44 ans, m. ; 5. BADOT, Gaston-Fernand-Marie, 30 ans, m. ; 6. BARRAS, Arthur-Jules, 42 ans, c. ; 7. BARBÉ, Dieudonné, 22 ans, m. ; 8. BEAUJEAN, Alexandre-Joseph, 71 ans, m. ; 9. BEGER, Jules ; 10. BERTRAND, Nestor-Elie, 18 ans, c. ; 11. BERTRAND, Théodule, 41 ans, m. ; 12. BODART, Léon-Jules-Joseph, 22 ans, c. ; 13. BOINON, Marc, 28 ans, m. ; 14. BOLLY, Alexandre-Joseph-David, 38 ans, m. ; 15. BONHIVERS, Alphonse-Clément-Guillaume, 38 ans, c. ; 16. BONJEAN, Georges-Joseph, 30 ans, m. ; 17. BORMANS, Jacques-Hubert, 35 ans, m. ; 18. BOSARD, Louis-Paul (dit Max), 37 ans, Liège, c. ; 19. BOS-SERET, Armand-Joseph, 43 ans, m. ; 20. BOUCHAT, Dieudonné, 61 ans, m. ; 21. BOUCHAT, Joseph, 18 ans, c. ; 22. BOUCHAT, Edmond, 38 ans, c. ; 23. BOU-HISSE, Jules-Jean-Prosper, 19 ans, c. ; 24. BRAIBANT, Alfred-Joseph, 39 ans, m. ; 25. BRAIBANT, Henri-Joachim, 56 ans, m. ; 26. BRAIBANT, Isidore-Joseph, 25 ans, m. ; 27. BRAIBANT, Léon-Guillain, 44 ans, m. ; 28. BRISAX, Emile-Narcisse-Ghislain, 55 ans, m.

29. CAMUS, Armand-Emile-Paul, 51 ans, m. ; 30. CAMUS, Jules-Ghislain-Denis, 64 ans, m. ; 31. CHARLIER, Alfred-Gustave-Ghislain, 22 ans, Havelange, c. ; 32. CLINSE, Hubert-Isidore-Joseph, 34 ans, m. ; 33. COLIN, Armand-Auguste, 22 ans, m. ; 34. COMBRE, Emile, 70 ans, m. ; 35. CORNEILLE, Léon-Nicolas-Joseph, 45 ans, m. ; 36. COUSIN, Joseph-Emile, 25 ans, c. ; 37. COUSIN, Jules-François-Eugène, 22 ans, c. ; 38. CROSSART, Auguste-Jules, 54 ans, m.

(1) N. B. : m. = marié, c. = célibataire, v. = veuf.

Les victimes dont le lieu d'origine n'est pas spécialement renseigné sont d'Andenne

39. DAENEN, Anselme-Florent, 34 ans, m.; 40. DAMOISEAUX, Emile-Louis-Joseph, 46 ans, m.; 41. DAMOISEAUX, Joseph-Bernard, 14 ans, c.; 42. DAVIN, Joseph-François-Ghislain, 48 ans, c.; 43. DAVIN, Victor-Joseph-Ghislain, 40 ans, m.; 44. DAVIN, Jean-Joseph, 30 ans, c.; 45. DAVIN, Auguste-Joseph, 28 ans, c.; 46. DAVIN, Victor-Joseph, 17 ans, c.; 47. DE BARSY, Armand-Jules, 30 ans, m.; 48. DE BARSY, Arthur-Joseph-Ghislain, 26 ans, c.; 49. DE BOIS, Maurice-Charles-Louis, 40 ans, m.; 50. DE BRUN, Emmanuel-Joseph-Charles, 39 ans, m.; 51. DEFRÊNE, Eva-Julie-Emilie, 43 ans, m.; 52. DEHALU, Maurice-Jules-Alphonse, 18 ans, c.; 53. DEHAN, Joseph, 25 ans, c.; 54. DELFORGE, Léon-Honoré (dit Louis), 24 ans, c.; 55. DELHAISE, Stasse-Victor; 56. DEMANET, Frédéric-Auguste-Ghislain, 33 ans, m.; 57. DEMAZY, Auguste-Jules-Joseph, 51 ans, c.; 58. DEMAZY, Gustave-Joseph, 49 ans, c.; 59. DENÉ, Camille-Félix, 32 ans, m.; 60. DENÉ, Fernand-Pierre, 30 ans, m.; 61. DESCHAMPS, François-Constant-Bernard, 20 ans, m.; 62. DIDION, Victor-Joseph, 60 ans, m.; 63. DIVES, Louis-Joseph, 55 ans, m.; 64. DOHET, Benjamin-Joseph, 60 ans, m.; 65. DOHET, Jules-Eugène, 24 ans, m.; 66. DORJOUX, Arsène-Arthur-Joseph, 46 ans, m.; 67. DOSSOGNE, Charles-Adolphe-Emile, 25 ans, c.; 68. DOSSOGNE, Camille-Gustave-Joseph, 27 ans, c.; 69. DOZIN, Emile-Eugène-Stanislas-Jules, 26 ans, m.; 70. DUCHATEAU, Jules; 71. DUVIVIER, Florian-Jules-Ghislain, 38 ans, m.

72. FALAISE, Alexandre-Désiré-Joseph, 36 ans, m.; 73. FISETTE, Richard-Nestor-Lucien, 19 ans, c.; 74. FROIDEBISE, Guillaume-Ferdinand, 86 ans, v.; 75. FROIDEBISE, Joseph-Ernest-Ghislain, 41 ans, m.

76. GAUKEMA, Charles, 50 ans, m.; 77. GEMINNE, Joseph-Jules-Nicolas, 53 ans, m.; 78. GENERET, Alexandre-François, 62 ans, m.; 79. GENERET, Jules-Marcelin, 33 ans, m.; 80. GENECOT, Félicien-Joseph, 54 ans, m.; 81. GENICOT, Léon-Marie-Joseph, 18 ans, c.; 82. GILLARD, Emile-Georges-Octave, 19 ans, c.; 83. GILLES, Florent-Joseph, 24 ans, c.; 84. GILLET, Paul-François-Lambert, 34 ans, m.; 85. GILSON, Emile; 86. GILSON, Ernest, 57 ans, m.; 87. GODFROID, Victor-Achille-Ghislain, 42 ans, m.; 88. GOSSET, Florent-Victor-Joseph, 40 ans, m.; 89. GRAINDORGE, Alexandre-Joseph, 22 ans, c.; 90. GRAMTINNE, François-Joseph, 43 ans, m.; 91. GRAMTINNE Georges-Honoré, 19 ans, c.; 92. GRÉGOIRE, Alexandre-Joseph-Alfred, 49 ans, m.; 93. GUILLITTE, Camille-Adolphe-Léonard, 46 ans, m.; 94. GUILLITTE, Léon-Joseph-Alexis, 20 ans, c.; 95. GUILLITTE, Félix-Alexis-Melchior, 40 ans, c.

96. HAMOIR, Jules-Joseph-Gilles, 31 ans, c.; 97. HELLA, Joseph, 22 ans, c.; 98. HÉNARD, Maurice-Joseph, 29 ans, m.; 99. HENEFPE, Félix-Joseph-Emmanuel, 45 ans, m.; 100. HENEFPE, Hadelin-Auguste-Joseph, 37 ans, m.; 101. HENIN, Alfred-Joseph, 50 ans, m.; 102. HENIN, Gustave-Ghislain, 27 ans, m.; 103. HENIN, Antoine-Joseph, 45 ans, m.; 104. HENRY, Bénoni, 17 ans, c.; 105. HENRY, Portos-Ghislain, 18 ans, c.; 106. HENRY, Alfred-Henri-Ghislain, 32 ans, m.; 107. HENRY, Auguste, 24 ans, c.; 108. HENRY, Léopold, 20 ans, c.; 109. HÉRODE, Emile-Marie-Joseph, 40 ans, m.; 110. HUBEAUX, Alexis-Ghislain-Alphonse, 46 ans, m.; 111. HUBEAUX, Alexis-Joseph, 41 ans, m.; 112. HUBEAUX, Eugène-François-Auguste, 20 ans, c.; 113. HUBEAUX, Camille, 26 ans, m.; 114. HUBEAUX, Ernest, 26 ans, c.; 115. HUBEAUX, Félix-Joseph,

46 ans, m.; 116. HUBEAUX, Florent-Joseph, 43 ans, m.; 117. HUBIN, Félix-Auguste-Nicolas, 20 ans, c.; 118. HUSSIN, Jules-Joseph-Auguste, 31 ans, m.

119. JACQUIER, Léon, 21 ans, c.; 120. JACQUIER, Auguste-Joseph, 20 ans, c.; 121. JACQUIER, Emile-Joseph, 49 ans, m.; 122. JACQUIER, Jules-Armand-Victor, 51 ans, c.; 123. JADIN, Jules-Marcelin-Ghislain, 39 ans, m.; 124. JASPAR, Léon-Marcel-Louis-Auguste, 24 ans, m.; 125. JASQUIN, Auguste, 41 ans, m.; 126. JOUANT, Maurice-Victor, 23 ans, c.

127. KARELLE, Jean-Maurice-Léon, 62 ans, m.

128. LAFFUT, Gustave-Joseph, 40 ans, c.; 129. LAHAUT, Albert-Alphonse, 25 ans, m.; 130. LAHAUT, Emile; 131. LALLEMAND, Adolphe-François-Ghislain, 41 ans, c.; 132. LALLEMAND, Eugène-Joseph, 29 ans, c.; 133. LALLEMAND, André-Sylvain, 27 ans, m.; 134. LALLEMAND, Prosper-Dieudonné, 35 ans, m.; 135. LALLEMAND, Salvador-Armand-Joseph, 19 ans, c.; 136. LALOUX, Aimé-Emile, 33 ans, m.; 137. LAMBERT, Anatole-Noël-Joseph-Bonaventure, 61 ans, Seilles, m.; 138. LANDENNE, Armand-Julien-Joseph, 39 ans, m.; 139. LATINNE, Louis-Henri-Clément-Ghislain, 31 ans, m.; 140. LAVIGNE, Maurice-Lucien-Joseph, 26 ans, c.; 141. LEBACQ, Joseph-Ghislain-Marie, 61 ans, v.; 142. LECHARLIER, Félicie, 44 ans, v.; 143. LECHARLIER, Marie-Thérèse, 50 ans, m.; 144. LEFLOT, Camille-Joseph, 20 ans, c.; 145. LÉONET, Saturnin-Joseph, 30 ans, m.; 146. LIÉGEOIS, Firmin-Alexis-Joseph, 15 ans, c.; 148. LIÉGEOIS, Arthur-Gilles-Joseph, 22 ans, c.; 149. LIÉGEOIS, Alexis-Jules-Joseph, 51 ans, m.; 150. LIÉGEOIS, Jean-Justin-Joseph, 41 ans, m.; 151. LIGOT, Félix-Joseph-Arthur, 57 ans, c.; 152. LOSSON, Eugène-François-Joseph, 62 ans, v.; 153. LOSSON, Victor-François-Joseph, 40 ans, m.

154. MAGIS, Louis-Joseph, 51 ans, m.; 155. MAHY, Théophile-Auguste, 40 ans, m.; 156. MALHERBE, Adolphe-Joseph, 54 ans, m.; 157. MARCHAL, Félix-François-Joseph, 38 ans, c.; 158. MARCHAL, Marcelin-Joseph, 63 ans, c.; 159. MATAGNE, Arthur-Ghislain, 32 ans, m.; 160. MATAGNE, Octave-Fulgence-Ghislain, 40 ans, c.; 161. MATHIEU, Georges-Marie-Constant, 43 ans, m.; 162. MATHIEU, Jules-Ernest, 66 ans, m.; 163. MATHOT, Clovis-Léopold, 49 ans, m.; 164. MANGUIT, Joseph; 165. MANGUIT, Adèle-Marie-Marcelline, 47 ans, m.; 166. MANGUIT, Ida-Marie, 19 ans, c.; 167. MANGUIT, Joseph-François-Ghislain, 20 ans, c.; 168. MÉLOT, Adolphe-Joseph, 26 ans, m.; 169. MICHEL, Alphonse-Marie-Joseph, 47 ans, m.; 170. MICHEL, Jules-Joseph-Ghislain, 20 ans, Seilles, c.; 171. MINE, Zénobe-Joseph-Ghislain, 30 ans, m.; 172. MOREAU, Marie-Constant, 31 ans, m.; 173. MOREAU, Octave-Gustave-Jules-Joseph, 40 ans, c.

174. NOËL, Jean-Joseph-Auguste, 26 ans, c.; 175. NOËL, Joseph-Martin-Ghislain-Victor, 46 ans, m.; 176. NOTESSE, Alphonse-Joseph, 59 ans, v.

177. PETITJEAN, Auguste-Joseph, 69 ans, m.; 178. PETITJEAN, Ernest-Léon, 29 ans, c.; 179. PHILIPPART, Louis-Jules-Ghislain, 35 ans, m.; 180. PIRE, Léon-Joseph-Alfred, 29 ans, m.; 181. PIROT, François-Joseph-Ghislain, 39 ans, m.; 182. PIRSOU, Antoine-Joseph, 59 ans, m.; 183. POLET, Alexandre-Constant-Joseph, 43 ans, m.; 184. PREUD'HOMME, Jean-Walthère-Georges-Marie, 53 ans, Seilles, v.

185. RABOZ, Emile-Joseph-Arthur, 19 ans, c.; 186. RABOZ, Félix-Joseph, 46 ans, m.; 187. RAMBEAUX, Félix-Ulysse, 46 ans, m.; 188. RAMBEAUX, Joseph, 47 ans, m.; 189. RAMBEAUX, François, 41 ans, Seilles, m.; 190. RASQUIN, Antoine-Joseph, 50 ans, m.; 191. RENGLLET, Charles-Joseph-Louis, 55 ans, m.; 192. RETH, Jean-Joseph, 63 ans, m.; 193. REULIAUX, Albert-Charles-Alexis-Eugène, 20 ans, m.; 194. RIGA, Désiré-François-Joseph, 54 ans, m.; 195. RIGOT, Félix, 57 ans, m.; 196. ROLAND, Luc-Léon-Louis, 39 ans, m.

197. SERVAIS, René-Joseph, 29 ans, m.; 198. SOL, Paul-Joseph, 25 ans, m.; 199. STAS, Arthur-Joseph, 25 ans, m.; 200. STAS, Emile-Victor, 35 ans, m.; 201. STELLINGS, Auguste-Joseph, 42 ans, m.

202. TASIAUX, Jules-Emile-Ghislain, 30 ans, c.; 203. THÉRASSE, Armand-Charles, 32 ans, m.; 204. THYS, Achille-Marie-Joseph, 50 ans, m.; 205. TILLEUX, Emile-Victor-Joseph, 50 ans, m.; 206. TITEUX, Charles-Antoine, 58 ans, m.; 207. TOLLET, Félix, 19 ans, c.; 208. TONGLET, Jules-Joseph-Ghislain, 51 ans, m.; 209. TONGLET, Maurice-Honoré-Léon, 23 ans, c.

210. VERLAINE, Arthur-Victor, 32 ans, m.; 211. VINCENT, Félix-Désiré, 33 ans, c.; 212. VIVIER, Victor-Joseph, 80 ans, v.; 213. VIVIER, Jules-Matthieu-Ghislain, 35 ans, m.; 214. VIVIER, Alfred-Jean-Baptiste, 23 ans, c.

215. WALGRAFFE, Arthur-Joseph-Ghislain, 48 ans, m.; 216. WARZÉE, Auguste-Arthur, 25 ans, c.; 217. *WARZÉE, Honoré-Georges, (1), 1 an*; 218. WAS-COTTE, Arthur-Joseph-Ghislain, 27 ans, m.; 219. WILLIAME, Alphonse-Pierre, 51 ans, m.; 220. WILMET, Camille-Victor-Joseph, 36 ans, m.; 221. WILMOTTE, Armand-Ernest-Ghislain, 21 ans, c.; 222. WILMOTTE, Victor-Joseph-Ghislain, 18 ans, c.

223. Un inconnu français.

(1) Le petit Warzée a été tué sur les bras de sa mère tandis qu'elle l'allaitait.



## II. — L'INVESTISSEMENT ET LA PRISE DE NAMUR

---

### CHAPITRE I

#### L'ATTAQUE SIMULÉE SUR LA RIVE DROITE DE LA MEUSE

Pendant que, sur l'ordre de von Bülow, la Garde mettait Andenne à feu et à sang, le général d'artillerie von Gallwitz préparait contre la place fortifiée de Namur une première attaque : elle eut pour théâtre le secteur de la rive droite de la Meuse ou du sud-est (1<sup>er</sup> secteur de l'armée belge), couvert par les forts de Maizeret, d'Andoy et de Dave.

Les publications de l'Etat-major allemand (1) qualifient cette opération d'attaque simulée. Ne fut-elle qu'une feinte par laquelle on tenta d'attirer dans ce secteur la défense mobile de la place ? Cherchait-on, par ce moyen, à paralyser l'action de ces forts ou à trouver le point faible de la défense ? Ou bien l'entreprise fut-elle un échec caractérisé, puisque les forts de Maizeret et d'Andoy ne tombèrent aux mains de l'ennemi que le 23 et le 24 août ? L'examen de ces questions sort du cadre que nous nous sommes assigné et nous laissons aux critiques militaires le soin d'apprécier le qualificatif d'attaque simulée. Nous nous bornerons à constater que l'agresseur força le passage sur la rive gauche de la Meuse par la prise des forts de Marchovelette et de Cognelée.

Les postes avancés de la garnison volante de la rive droite étaient séparés de l'ennemi par les grands bois de Dave, de Maillen, de Grand-Pré, de la Haut, de Gesves et d'Herpet, qui sectionnent cette région du Condroz. C'est sous le couvert de ces bois que les colonnes allemandes s'insinuèrent et prirent leur formation de combat ; c'étaient *les deux divi-*

(1) *Lüttich-Namur*, pp. 73 et ss. *Namur vor und im Weltkrieg*, Piper, München, p. 71.

sions d'infanterie du XI<sup>e</sup> corps d'armée derrière lesquelles s'établissent les batteries qui bombarderont les forts de Maizeret et d'Andoy.

Le 19 et le 20 août, ces colonnes s'échelonnent dans l'ordre suivant. La 22<sup>e</sup> division d'infanterie constitue l'aile droite qui s'établit, avec les forces principales, à l'ouest de la route de Sclayn-Bonneville-Strud. L'aile gauche s'appuie sur la ligne Les Forges-Pourin-Florée et est constituée par la 38<sup>e</sup> division d'infanterie, qui est appelée bientôt à passer la Meuse à la suite de la 1<sup>re</sup> division de réserve de la Garde et à gagner la région de Leuze-Longchamps, pour participer à l'attaque du secteur nord (4<sup>e</sup> secteur belge); elle sera aussitôt remplacée par le 82<sup>e</sup> d'infanterie et le 6<sup>e</sup> escadron du 6<sup>e</sup> cuirassiers, qui sont signalés à Haut-Bois et à Faulx le 19 et à Bonneville le 21.

L'attaque simulée de von Gallwitz se résumerait dans les opérations suivantes. La 22<sup>e</sup> division se retranche sur le Samson et ouvre le feu, le 21 août, contre Maizeret, qui cesse sa résistance dans l'après-midi du 22, mais ne sera occupé que dans l'après-midi du 23. On bombarde aussi le fort d'Andoy, à l'assaut duquel le 2<sup>e</sup> bataillon du 32<sup>e</sup> d'infanterie de Meiningen — que l'on signale à Wierde et à Goyet — monte sans succès : il ne l'occupera que le 24 à midi. Le 24, la 43<sup>e</sup> brigade d'infanterie, signalée à Faulx-les-Tombes, pénètre à Loyers et Erpent et atteint la Meuse, tandis que la 44<sup>e</sup> brigade s'installe à Limoy, Mozet et Wierde.

En dehors de la prise de possession des forts par l'infanterie, il n'y eut que des duels d'artillerie dans cette attaque du secteur sud-est. Une guerre conduite suivant le droit des gens n'aurait nui qu'aux ouvrages militaires. Il n'en a pas été ainsi : on lira le récit des faits sauvages par lesquels l'envahisseur a marqué son séjour à Hautbois, à Florée, à Crupet, à Faulx-les-Tombes, à Mont-sur-Meuse, à Mozet, à Wierde, à Sart-Bernard et à Naninne. Maints villages — tels Goyet et Mont-sur-Meuse — étaient désignés pour l'incendie et le meurtre des civils, parce que des Français avaient osé tirer sur des uhlans !

Dans l'examen des vexations infligées à la population civile, telles que l'enlèvement des hommes de leur foyer et leur internement dans les églises ou d'autres locaux, la longue détention et parfois la déportation des otages, on est frappé de constater combien ces mesures étaient d'application générale et uniforme. C'est que ces mesures résultaient d'ordres supérieurs ; l'un de ces ordres a été retrouvé à Crupet. L'original est reproduit à la fig. 26, p. 69. En voici la traduction :

23 août 1914.

*Extrait de l'ordre du jour de corps du 23 août.*

Les attaques traîtresses se multiplient contre nos troupes et les nombreuses victimes qu'elles font exigent les mesures les plus rigoureuses. Les moyens appropriés dans chaque cas isolé doivent être laissés à l'appréciation des chefs de troupes. Particulièrement les commandants locaux ont à décider ce qu'il y a lieu de faire dans les cas particuliers. Par exemple il peut être avantageux d'interner tous les habitants dans les églises ou dans d'autres édifices appropriés et de les garder, de prendre des otages, mais de ne pas les lâcher, mais bien de les remettre aux troupes ou colonnes qui suivront. Il est établi qu'on a tiré, même de bâtiments qui arboraient le drapeau de la croix de Genève.

Porté à la connaissance des commandants pour qu'ils prennent les mesures nécessaires.

Et maintenant, l'œil fixé sur la carte, suivons pas à pas l'avance des troupes allemandes, depuis la région d'Assesse-Florée-Mont-sur-Meuse jusqu'à Dave et Erpent et aux confins de Namur.

### 1. — *Premiers contacts de l'ennemi avec les avant-postes belges.*

Les rapports qu'on va lire (n<sup>os</sup> 114-119) ont trait à l'arrivée de l'ennemi à Assesse, Florée, Crupet, Mont-sur-Meuse et Lustin, villages situés à la périphérie du secteur, en dehors du rayon des forts. Les mouvements de troupes relatés dans ces rapports et les rencontres qu'ils amenèrent correspondent à la première poussée allemande vers Dinant et au combat qui s'y livra dès le 15 août.

Après être entré, le 10 août, à la gare d'Assesse et y avoir brisé les appareils, l'ennemi y revint le 13 et se heurta à un escadron de lanciers. Il reparut en forces plus considérables le 14, après qu'il eut puni cruellement à Florée (rapport n<sup>o</sup> 115) la résistance de quelques soldats belges, en exerçant de sanglantes représailles contre les civils.

Le 15 août, les Allemands s'installèrent à la ferme de Coux, à Crupet, près de laquelle ils tuèrent quelques jours plus tard Alphonse Pierret (rapport n<sup>o</sup> 117).

Plusieurs escarmouches se livrèrent aussi vers cette date aux environs de Mont-sur-Meuse, ce qui valut aux habitants de ce village d'être traités avec une vraie barbarie lors de l'entrée définitive des troupes (rapport n<sup>o</sup> 118).

A Assesse, quelques éclaireurs allemands s'emparèrent de la gare, le 10 août, détruisirent le téléphone et firent sauter les rails du chemin de fer, puis campèrent au hameau voisin de Jassogne, d'où ils furent délogés, le lendemain matin, par des

soldats français venus d'Yvoir. Le 13 août, un autre peloton d'éclaireurs fut surpris en plein village par un détachement de lanciers belges : ceux-ci, embusqués derrière un mur de jardin, tuèrent trois Allemands, dont un gradé, et en blessèrent d'autres. L'ennemi prit la fuite, abandonnant ses morts et un prisonnier. Il n'y eut heureusement pas de représailles, mais seulement des menaces, répétées à chaque passage, de détruire le village pour venger la mort du sous-officier tué.

Le 14 août, le village fut envahi pendant quelques heures par les troupes cantonnées dans le bois de Florée. Ordre fut donné d'enlever tous les drapeaux encore arborés aux maisons particulières, à l'église et à la Maison communale. Des soldats montèrent au clocher et coupèrent les cordes, tandis que d'autres se livraient au pillage, réquisitionnaient et saccageaient le bureau de poste. Ce fut un moment de très vive panique parmi la population : plusieurs familles prirent la fuite vers Namur.

Le village n'hébergea cependant pas encore de troupes. C'est le 28 seulement que des cavaliers revenant de Namur logèrent dans les maisons particulières ; il en passa alors jusqu'au 6 septembre. Terrorisés par les massacres de Spontin, les habitants n'osaient plus sortir de leurs demeures. L'occupation proprement dite commença le 14 septembre.

*Florée. Incendie et massacre de trois civils.*

N° 115.

A *Florée* relate M. Lejeune, curé de la paroisse, dans les premiers jours d'août, on vit quelques patrouilles d'abord belges, puis allemandes. Les habitants continuèrent paisiblement les travaux de la moisson.

Le 14 août, dans la matinée, une colonne de soldats prussiens, forte d'environ huit cents hommes — cavaliers, cyclistes et deux canons — s'approcha du hameau de Grandchamps (*Florée*), où se trouvaient des sentinelles belges qui se replièrent sur Namur. L'une de celles-ci avertit les habitants de se réfugier dans les caves. Les Allemands ouvrirent le feu, d'une distance de 700 à 800 mètres, sur les habitations. Les maisons de M. Andrienne et de H. Baivier reçurent des projectiles d'artillerie ; les autres furent couvertes d'une pluie de balles qui traversèrent portes et fenêtres.

Bientôt le feu cessa, et les Prussiens envahirent le hameau : les survivants sont unanimes à dire que ce n'étaient plus des hommes, mais des bêtes fauves. Ils poussaient des hurlements comme de vrais sauvages. Ils mirent le feu à la ferme Thirifays. Le fermier, ALEXIS THIRIFAYS, âgé de 38 ans, se trouvait à la cave avec sa femme, ses deux enfants en bas-âge et ses ouvriers. L'incendie les obligea à fuir ; sur le seuil de sa maison, Alexis fut abattu à coups de revolver. Les membres de sa famille et ses autres compagnons durent, pour sortir, enjamber son cadavre. On le releva deux heures plus tard à demi-carbonisé.

Pendant ce temps, la maison Andrienne était attaquée par ces forcenés. Le chef de famille était absent ; sa femme, son jeune enfant et ARTHUR BERTRAND, âgé de 24 ans, un ouvrier menuisier occupé chez elle, s'étaient aussi réfugiés à la cave. Ce dernier, entendant frapper à coups redoublés, voulut aller ouvrir ; il fut tué à coups de revolver dans le vestibule. ARMAND BERTRAND, âgé de 38 ans, un autre ouvrier menuisier, parent du précédent, qui dans sa précipitation s'était

réfugié dans une annexe de la maison, y fut tué et déchiqueté à coups de lance. Cette scène horrible dura à peine un quart d'heure.

Lorsque leur sinistre besogne fut accomplie, les Prussiens se dirigèrent en colonne sur le centre de Florée, où ils jetèrent la panique en pillant les maisons; ils campèrent ensuite dans le bois voisin du château de M. le baron d'Ahérée. Le 15 août, au matin, ces troupes, qui appartenaient à plusieurs régiments, se portèrent vers Dinant.

Il était 4 heures de l'après-midi, quand on vint me prévenir de cette tragédie : Je me rendis à Grandchamps, où je vis les cadavres des fusillés. M<sup>me</sup> Debieuvre avait aussi le bras transpercé d'une balle. L'inhumation des victimes se fit le 16 août, après les vêpres; cérémonie lugubre, à laquelle la population, prise d'affolement, n'osa pas assister.

Les Prussiens, après leur exploit, disaient : « Civiliste a tiré sur nous, nous tué civiliste. » Il est absolument certain qu'aucun civil n'a tiré, toutes les armes avaient été déposées à la Maison communale.

N° 116.

*Gesves* est situé à douze kilomètres du fort d'Andoy et hors de sa portée. Il fut, d'abord, occupé par un détachement du 13<sup>e</sup> de ligne, qui se retira le lendemain d'une rencontre, au cours de laquelle il fit cinq prisonniers allemands. Les troupes ennemies entrèrent au village le 20 août. Louis Morimont, sa femme et son fils, furent sur le point d'être fusillés, prétendument parce qu'ils avaient téléphoné avec les Belges; le curé, M. Ciselet, obtint leur libération : il put établir que la communication qui reliait leur maison au téléphone public avait été coupée par les Allemands eux-mêmes. Les troupes lui annoncèrent, le 21 août, que « le curé d'Evelette avait tué trois de leurs camarades dans la cave et qu'ils l'avaient tué ».

#### *Crupet. Meurtre d'Alphonse Pierret.*

N° 117.

Des cavaliers allemands prirent pied dans le vallon de *Crupet* dès le 15 août, et une de leurs brigades s'installa à la ferme de Coux, située sur la hauteur, à quinze minutes du centre du village.

Le 20 août, à 9 heures du matin, un groupe de dix uhlands, précédé d'un officier, revolver au poing, réquisitionna le contenu de la caisse communale, dont le montant s'élevait à fr. 459.87, le receveur ayant eu la prudence d'en extraire le surplus. Ils laissèrent un récépissé qui portait pour toute signature : Le capitaine. C'est, pense-t-on, la brigade de Coux qui a opéré cette réquisition, et son commandant est l'auteur du meurtre d'ALPHONSE PIERRET, survenu le même jour.

M. Pierret, âgé de 32 ans, entrepreneur de constructions, s'était rendu, comme de coutume, au château du prince Napoléon, à Ronchinnes, où il dirigeait des travaux; il était probablement en vélo. On suppose que l'officier, qui avait quitté la ferme à 11 heures du matin, armé d'un fusil, l'a vu de loin et a tiré sur lui; car il rentra à la ferme peu de temps après l'heure de midi, et donna l'ordre à trois soldats de se rendre sur la route de Ronchinne à Crupet, pour examiner s'il ne s'y trouvait pas un civil abattu. Ils découvrirent son cadavre et le dépouillèrent de son argent, ainsi que du carnet où il annotait les journées de ses ouvriers, carnet qu'ils jetèrent dans un champ voisin. « Espion », déclara le capitaine, en rentrant le soir à la ferme.

Le fait suivant, bien que d'une portée insignifiante, mérite d'être relaté, parce qu'il révèle les dispositions des soldats à l'égard des civils en ces journées tragiques. Le 23 août, des troupes considérables furent amenées sur les hauteurs de Crupet. Au moment où elles débouchaient de la route de Durnal pour entrer au village, à l'heure de la messe, Théodore Puissant voulut s'assurer si ses enfants pouvaient, en toute sécurité, aller à l'église et se rendit, à cette fin, dans une maison voisine, distante de la sienne d'environ trois cents mètres. Des cavaliers dissimulés derrière son habitation remarquèrent la démarche; ils le firent arrêter comme espion. Il comparut devant un commandant qui voulut lui faire avouer « les cachettes des francs-tireurs »; cet officier fut pris de frayeur parce que l'accusé portait la main à la poche de son vêtement pour en tirer son mouchoir; il fit signe à quatre soldats de le fouiller et de le garotter. Bien qu'on ne trouvât sur lui aucun objet dangereux, il dut marcher en tête des troupes, les mains liées derrière le dos. En bas du village, les mains s'étant déliées, des soldats se jetèrent sur lui pour le garotter de nouveau. Un capitaine s'essaya encore à lui arracher des révélations sur les francs-tireurs. Il fut relâché lorsqu'il eut fait part des recommandations données par le curé du haut de la chaire.

(Rapport de M. Gérard, curé de la paroisse.)

*Mont-sur-Meuse. Meurtre de deux civils.*

N<sup>o</sup> 118.

*Mont-sur-Meuse* ne vit avant l'invasion que quelques éclaireurs cyclistes de l'armée belge, qui furent remplacés, à partir du 9 ou du 10 août, par des soldats français. Les uhlans firent leur apparition dans le village le 10 août et allèrent jusqu'au sanatorium. Presque tous les jours qui suivirent, d'autres traversèrent la localité, tantôt par un chemin, tantôt par un autre, se dirigeant vers la Meuse. A deux reprises, il y eut entre eux et les éclaireurs français des échanges de coups de feu, sans victime d'ailleurs. Une escarmouche plus sérieuse et qui fut sur le point d'entraîner de graves conséquences eut lieu le 19 août, à « la Campagne de la ferme de Mont ». Des Français se trouvaient dans le bois voisin du sanatorium, lorsque vinrent à passer 25 ou 30 uhlans. Ceux-ci les aperçurent-ils ou bien reçurent-ils des coups de feu, on ne le sait; mais on vit tout à coup les uhlans descendre de cheval et gagner, en rampant, le bois d'Hestroy, poursuivis de balles. Aucun ne fut tué; cinq ou six chevaux tombèrent sur place, d'autres, blessés, périrent plus loin. Le chef de la troupe, qui était resté à cheval, se dirigea vers le village, et, rencontrant Nestor Hennuy, il braqua sur lui son revolver en disant qu'on incendierait le village et qu'on tuerait les habitants, parce qu'on avait tiré sur leurs soldats. Il n'ignorait cependant pas la présence de troupes françaises. Cette nouvelle jeta partout l'émoi. Les habitants s'enfuirent à Lustin, à Profondeville, à Godinne et à Dave, dès l'après-midi du 19. Le 22, le village était pour ainsi dire désert; quelques hommes revinrent le matin, à la dérobée, pour donner des soins au bétail et ils eurent à le regretter.

Le 23 août, à 8 heures du matin, deux mille Allemands s'abattirent sur notre paisible village, le cernant de tous les côtés; une poignée d'hommes se trouvèrent ainsi surpris et furent capturés. Un officier supérieur en réunit huit ou neuf devant l'église et leur lut une proclamation aux termes de laquelle il allait incendier le

village et fusiller les habitants, parce qu'on avait tiré sur ses soldats ; il les laissa cependant en liberté. Pris d'une légitime terreur, six de ces hommes, JULES BOUCHAT (fig. 42), père de deux enfants, son beau-frère EDOUARD PAIRON (fig. 43), Joseph Baily, Nicolas Burton, Marcel et Auguste Sinzot montèrent au delà de l'église et se concertèrent avec cinq femmes pour fuir et mettre leur vie en sûreté. Près du bois d'Hestroy, ils se heurtèrent à une sentinelle qui, apprenant qu'ils étaient de Mont, les força à rentrer au village, où ils s'abritèrent dans une cave abandonnée. Peu de temps après, un soldat, muni d'une lampe électrique, les découvrit, sépara les hommes des femmes, mit celles-ci dans une maison en les menaçant de les brûler vives, et rangea les hommes sur le chemin, les uns derrière les autres.

Un officier se plaça devant eux, puis se retira sur le côté et les fit mettre en joue. Alors, trois de ces malheureux se détachèrent de leurs camarades et voulurent fuir. L'officier dirigea sur eux le tir du peloton d'exécution : Jules Bouchat et Edouard Piron tombèrent raides morts. Joseph Baily fut gravement atteint : une balle lui entra sous le sein gauche et sortit sous le sein droit. Les trois autres, plus morts que vifs, restèrent cloués sur place, les bras levés, suppliant qu'on leur fît grâce. La férocité de ces hommes était apaisée ; les trois survivants eurent la vie sauve, mais ils furent roués de coups et faits prisonniers. Quant au blessé, il fut transporté à l'école sur une civière. Les deux victimes furent enterrées à côté du lieu d'exécution. Les prisonniers enfermés à l'école et dans une autre habitation étaient au nombre d'une vingtaine ; sept autres furent réquisitionnés pour transporter de l'eau.

Les soldats restèrent à Mont jusqu'au 24 août à 11 heures. Pendant ce court séjour, ils pillèrent tout le dessous du village et brisèrent les meubles dans la plupart des maisons. Le lundi soir, les habitants commencèrent à rentrer chez eux.

*(Rapport de M. Charlier, curé de Mont.)*

N° 119.

Lustin est situé près de la Meuse, sur le plateau, à la portée des forts de Dave et d'Andoy, et de celui de Saint-Héribert sur la rive gauche.

La population fut prise de panique à plusieurs reprises, à l'annonce de l'approche des uhlans. Chaque jour, au salut, une foule angoissée remplissait l'église.

Les hussards entrèrent dans Lustin le 15 août, de grand matin. Ils se retirèrent rapidement pour reparaître, au nombre d'une trentaine, vers 2 heures de l'après-midi. La procession, qui devait se faire après les vêpres, eut lieu dans l'église, toute secouée par les canons de la bataille de Dinant. Une intense émotion remuait l'assistance : les femmes pleuraient en priant. Deux fois déjà, ce jour même, les Allemands tirèrent en l'air en plein village, et plus tard, ils en accusèrent la population. Pareil incident eut lieu le 24 août à Tailfer : un soldat tira sur son cheval et le tua. Le curé se trouvait à quelques mètres dans le parc de M. Gilbert et entendit le coup de feu. Le soir même, un officier disait à M. Gilbert : « Encore un franc-tireur qui a tiré sur nos hommes, il a même blessé un soldat ! »

Les Français et les Belges qui gardaient respectivement le pont de Lustin et le chemin de fer montèrent à Lustin de temps à autre pour refouler les éclaireurs

ennemis. Un Allemand fut tué par un soldat belge et fut inhumé au cimetière. Le bruit s'étant répandu que le cadavre avait été jeté à la Meuse, les Allemands exigèrent l'ouverture de la tombe et l'identification de la victime.

Le 16 août, le fort de Dave envoya un obus qui tomba dans les campagnes, près d'une chapelle.

Le 21 août, en prévision de l'attaque de Namur, le curé invita la population à descendre dans le vallon voisin de Tailfer, hameau de la paroisse, pour être à l'abri du bombardement; les offices religieux s'y firent pendant plusieurs jours. Le 22 août, à 9 h. 30 du matin, le fort de Saint-Héribert fit prévenir les habitants du village, puis tira trois obus et six shrapnels qui causèrent quelques dégâts, notamment à la maison d'Arthur Nivaille-Leroy. Le curé apprit plus tard par l'aumônier du fort, M. Dehant, que l'on croyait Lustin rempli d'Allemands; ceux-ci étaient à Crupet et dans les bois voisins. Vers 5 heures de l'après-midi, les Français firent sauter le pont de Lustin sur la Meuse et, pendant une demi-heure, six de leurs canons lancèrent leurs shrapnels sur les campagnes et les maisons de Lustin : six ou sept maisons furent touchées et des débris de mitraille tombèrent dans tout le village. Vers 5 heures du soir, les Allemands arrivèrent par la route de Mont-de-Godinne et envahirent la gare. Ils y surprirent le chef cantonnier Pâquet, ainsi que François Briot, Joseph Gauthot, Jean Pelkus et le jardinier de M. Puel, et les obligèrent à marcher devant eux le long de la ligne du chemin de fer, dans la direction de Dinant. Or, les Français tiraient toujours de l'autre rive. Beaucoup de soldats allemands étaient étendus et postés en tirailleurs le long d'une tranchée, entre le passage à niveau et le pont du chemin de fer de Frappe-Cul (Lustin). Ils forcèrent à coups de crosse de fusil M. Pâquet à sauter en bas du pont, d'une hauteur de 5 à 6 mètres. Il n'osait se lancer dans le vide, surtout parce qu'en bas de ce pont se trouvaient une quinzaine de soldats qui hurlaient et dirigeaient sur lui leurs fusils, armés de baïonnettes. Mais toute résistance fut inutile : il dut se résoudre à faire ce saut périlleux, tandis que Français et Allemands échangeaient entre eux des coups de fusil. Lui et ses compagnons, mis en joue à plusieurs reprises, se virent entourés de 150 forcenés qui faisaient mine de les abattre et ils crurent leur dernière heure venue. Pâquet fut emmené au sanatorium de Mont, où un colonel lui fit subir un long interrogatoire : il était devenu chef de francs-tireurs ! On le relâcha à 10 heures du soir.

(*Rapport de M. l'abbé Riboux, curé de Lustin.*)

## 2. — *L'attaque de la position fortifiée.*

L'avance des troupes allemandes dans le secteur sud-est (1<sup>re</sup> secteur belge) se dessine dès le 19 août : elles pénètrent à Haut-Bois — où bientôt elles torturent la population — et à Faulx-les-Tombes, où elles infligent à un civil innocent le supplice de la pendaison.

Elles s'approchent le même jour de Sclayn et enjoignent au bourg-

mestre, avec menaces, d'enlever des chemins les obstacles que l'armée belge y a accumulés.

Le 20 août, des combats d'avant-garde se livrent à Trieu-de-Courrière, à Goyet et près de Thon-Samson ; les Allemands entrent à Sclayn, à Wierde et à Sart-Bernard.

Le 21, ils occupent Goyet, Thon-Samson et Bonneville. Ce jour-là, à 11 heures, les gros canons installés à Haut-Bois, à Strud et à Groyne commencent le bombardement des forts (1).

Les actes commis par les troupes dans ces diverses localités, tels qu'ils sont relatés dans les rapports que nous faisons suivre, sont significatifs. Parce qu'à Wierde, à Thon-Samson et à Bonneville, les forts envoient quelques obus, les Allemands crient : « On a tiré sur nous ! » ; et ils se vengent sur les civils en les massacrant ou en les faisant marcher devant eux. Ils agissent de même à Mozet, à Goyet et à Sart-Bernard, parce que des soldats belges ont essayé, en tirant sur eux, de retarder leur marche en avant.

### § 1. — *Haut-Bois.*

Ce hameau de la commune de Haltinne(2) a vu se renouveler les scènes qui se sont déroulées, du 17 au 19 août, à Grandmenil. (Tome I, p. 100.) Le 21 août, à 10 h. 50, au moment où les canons autrichiens de 30.5 commencent à tonner près des Hautes-Arches, à un endroit qui domine toute la position fortifiée et hors de la portée des forts de Maizeret et d'Andoy, les soldats pillent les caves et les débits de boisson, tirent sur les poules et les pigeons et accusent les civils. Ils tuent LÉON GOFFIN, âgé de 45 ans, blessent de nombreux habitants, mettent le feu à douze maisons et emmènent en captivité le curé et trente-quatre de ses paroissiens, qui subirent les plus humiliants et les plus durs traitements. M. l'abbé Joseph Thomas, curé de Haut-Bois, en a fait le récit suivant, le 11 juin 1915.

(1) D'après *Lüttich-Namur*, Skizze 3, et *Namur vor und im Weltkrieg*, p. 72, deux batteries autrichiennes de 30.5 furent installées à Haut-Bois. Des batteries du 9<sup>e</sup> régiment d'artillerie à pied fonctionnèrent : a. à côté des gros canons autrichiens qui viennent d'être cités (des mortiers de 21 cm.); b. entre Andenne et Sclayn (deux batt. de canons de 10 cm.); c. près de Groyne (batt. de mortiers de 21 cm.). Le 11<sup>e</sup> régiment d'artillerie à pied plaça aussi des canons de campagne à Bonneville et derrière Maizerouille et le 18<sup>e</sup> d'artillerie à pied mit en action de lourds obusiers de campagne de 15 cm. entre Strud et Haltinne.

(2) Haut-Bois figure à la carte en trois couleurs du 1<sup>er</sup> volume, mais a malheureusement été omis sur la carte du t. II; il se trouve au Sud de Labas, à la jonction de la route de Haltinne.

Labas

19 / 8 8 20

27. de Sufow III/82 Haut Bois.

Die Kompaniekommandantur N/82 ist am Nordwest-  
eingang von Labas vorübergehend begeben.

Die Kompanie ist geteilt in drei  
Jahrgänge I an der Spitze Labas - Standort an  
der Munggenbach. Jährlich Standort sind drei Jähr-  
gänge II am Westende nördlich Labas.

Die Verbindung mit 11/82 sind drei  
Jahrgänge II, die mit Haltinne drei  
Jahrgänge I aufgeführt.

Als provisorische Lager ist für Labas „Gravelotte“  
angegeben.

Es hier oben Kommando sind heute sind  
von Zuführung sind gegeben.

Lachmann,  
Abteilungsleiter

FUSILLADE ET INCENDIES  
ENLÈVEMENT DU CURÉ ET DE TRENTE-QUATRE CIVILS

Le 10 ou le 11 août, un lieutenant d'infanterie me demanda des renseignements au sujet de uhlands qu'on avait vus rôder aux environs. C'est tout ce que nous eûmes comme troupes belges.

Mercredi 19 août, à 6 h. 30 du soir, est entré au village — comme un véritable ouragan — le 82<sup>e</sup> d'infanterie allemande. Le commandant est venu me trouver et

F. W. 2

Terre Haute Arche <sup>19/8</sup> 9<sup>30</sup>

an Kompaniechef des 11/82.

Lieutenant Aufführung f. Thizzo.

<sup>16ff.</sup> Parole 4. Umf. 51. Mann

Verbindung mit F. W. 1 u. F. W. 3  
aufgenommen.

Die Posten haben mit Dunkel-  
Lampen gearbeitet.

Postchef  
Lt. v. R.

Zf bitte um die  
Parole.

Fig. 33. — Ordre du 82<sup>e</sup> d'infanterie, trouvé à Haut-Bois (Haltinne).

m'a dit : « M. le Curé, allez dans le village et recommandez à vos gens trois choses : 1<sup>o</sup> qu'on ne peut avoir de journaux français ou belges ; 2<sup>o</sup> qu'on doit remettre toutes les armes ; 3<sup>o</sup> que nous prendrons 7 hommes comme otages pendant la nuit. » Accompagné de 3 soldats, je parcourus tout le village. Les armes furent déposées dans la remise près de ma maison et les munitions furent prises par les Allemands. Rentré chez moi, je trouvai le commandant avec des officiers. Je leur

offeris à souper et ils logèrent au presbytère, ne me laissant pour passer la nuit qu'un fauteuil.

L'infanterie quitta le village jeudi, à 7 heures du matin. Les soldats avaient été corrects, plutôt courtois. Les gens disaient : « Si c'est ça les Allemands, n'ayons pas peur ! » Ils quittèrent en donnant force poignées de main : « Adieu, au revoir, portez-vous bien ! » (1)

A 9 heures, arriva l'artillerie, tant autrichienne qu'allemande. Un officier me demanda de pouvoir se laver. Je le conduisis dans une chambre, puis je lui offeris une tasse de café, qu'il accepta. « Soyez bien tranquille, me dit textuellement cet officier ; je vous conseille pourtant de mettre un drapeau blanc à l'église et au presbytère, parce que si, dans ce petit village, déjà crapule, dans une grande armée, beaucoup crapule ! Et si soldats voient drapeau blanc, ils voient vous recevoir en paix. » Je déchirai donc un drap de lit en deux et j'arborai le drapeau blanc aux deux endroits indiqués. Pendant toute la journée l'artillerie ne cessa d'arriver.

Vendredi 21, je me rendais dans le village pour prier devant le corps d'une de mes paroissiennes, morte la veille, lorsqu'en passant devant la maison Wilmotte, je vis qu'on avait écrit à la craie sur sa porte : « Gute leute, verschonen. »

Un sergent que je rencontrai me dit que le bombardement de Namur commencerait dans une heure. Je rebroussai chemin et j'assistai à une scène qui était loin de me rassurer : les soldats mettaient à sac les cabarets Dozot et Michaux et semblaient très surexcités. Ils sortaient de ces cafés portant des brassées de cruchons, des flacons de toutes sortes, des accordéons, etc. C'était l'orgie qui commençait (2).

(1) Les deux documents reproduits ci-dessus en fac-simile (fig. 32 et fig. 33) ont été abandonnés à Haut-Bois par le 82<sup>e</sup> d'infanterie. Ils donnent d'intéressants détails sur l'itinéraire suivi par cette unité et les opérations militaires qu'elle a effectuées. En voici la traduction :

« 1. — Expéditeur : 10/82. Localité : Labas. Date : 19/8 à 8 h. 20. — Au chef du III/82, à Haut-Bois. La compagnie d'avant-poste 10/82 a pris quartier à l'extrémité nord-ouest de Labas. La compagnie est couverte par la sentinelle de campagne I sur la route Labas-Strud, à . . . au sud de Strud et par la sentinelle de campagne II à la lisière du bois, à l'ouest de Labas. La liaison avec 11/82 se fera par la garde de campagne II, celle avec Haltinne par la garde de campagne I. J'ai donné comme mot de passe pour Labas « Gravelotte ». Je suis sans cycliste et je demande qu'on m'en envoie un. (s.) Lachmann, oberleutnant. »

« 2. — Expéditeur : F. W. 2. Localité : Ferme Haute-Arche. Date : 19/8 à 9 h. 30. — Au chef de compagnie 11/82. Position d'un chacun : voir esquisse.... 1 officier, 4 sous-officiers et 54 hommes. Liaison est effectuée avec F. W. 1 et F. W. 3. Les postes se tiennent avec fusils non chargés. (s.) Zentgraf, lt. de réserve. Je demande le mot de passe. »

Ces troupes ont aussi abandonné à Haut-Bois un document signé von Huelsen, donnant les détails suivants : La brigade part de Noisieux, gagne Maffe et Havelange. La sécurité de la marche est assurée par le 82<sup>e</sup> rég., auquel est adjoint, comme éclaireur, le 1<sup>er</sup> esc. du 6<sup>e</sup> cuirassiers, dans la direction Ohey-Gesves, Sorinne, Courrière. Marche à suivre : 1 F. A. 11, entre lesquels 2 comp. 83, rég. 83 et 4<sup>e</sup> col. légère de munitions. Un second ordre porte ce qui suit : « R. B. Les batteries se trouveront demain matin, à 6 h. 50, sur le chemin qui mène de Noisieux sud-ouest dans la direction nord-ouest sur la chaussée Marche-Somme-Leuze. Fin à la route Noisieux-Baillonville. Ordre des troupes : I, III. II. 5/82 se joint à l'avant-garde du régiment sur la chaussée Marche-Somme. (s.) von Forster. » Egalement le billet suivant, qui ne manque pas d'intérêt : « Je dénonce le canonnier....; il a tiré étant ivre. Comme on tire maintenant d'une façon excessive, je propose de punir cet homme. »

(2) A ce moment là le château des Hautes-Arches, appartenant à M<sup>me</sup> Finet, était déjà dévalisé. Tous les vins furent volés, les batteries de cuisine emportées. Les œuvres d'art n'ont même pas été respectées : des tableaux de valeur ont été chargés et expédiés. Le château de M. Lamarche, à Haltinne, a subi le même sort.

En rentrant chez moi, ma sœur me dit qu'un Allemand me cherchait. En effet, j'en vis un s'approcher de moi. Il eut avec moi un entretien en latin (1).

Vers 11 heures, le bombardement battait son plein. A midi, il survint une légère accalmie. Une demi-heure après, nous entendons tout d'un coup dans le village une terrible fusillade : les soldats à moitié ivres tiraient sur des poules, des pigeons, etc. En même temps ils se mettaient à piller les maisons de fond en comble. Aussitôt nous descendons dans les caves et nous y restons jusque vers 2 heures. Alors, entendant des bruits de chevaux, je remonte et les Allemands m'apercevant, me disent de les suivre. Accompagné de cinq ou six soldats, je suis dirigé vers la maison du maréchal, où l'on me fait monter dans une auto, pour m'en arracher aussitôt avec violence. Sur l'ordre d'un lieutenant, des soldats me conduisent à la ferme du château. Pendant le trajet, je suis l'objet d'avaries et de menaces. Le colonel, qui avait sa tente dressée près de la ferme, vient m'interpeller et me dit : « On a tiré dans le village et vous serez fusillé. » On me déshabille, dans une chambre de la ferme, pour me fouiller. Deux sentinelles me gardaient en me narguant. Après quelque temps, je vois arriver un de mes paroissiens, Jean-Baptiste Lemaître, qui avait le bras en écharpe et perdait du sang. Il me dit : « On tire, on tue, on crie et on se sauve. » En effet, les Allemands tiraient dans toutes les directions et visaient ceux qui s'enfuyaient,

C'est ainsi que Léon Goffin, 45 ans, fut tué : il tenait par la main un petit enfant, son neveu. Quand il vit qu'on alignait les hommes, il chercha à se mettre, avec l'enfant, en sécurité, mais déjà il était abattu. Philomène Bodart, épouse Hontoir, fut blessée à l'épaule.

Des soldats amenèrent ensuite, dans la chambre où je me trouvais, trente-quatre de mes paroissiens qu'ils venaient de faire prisonniers. Un officier nous dit : « Vous devez dire qui a tiré dans le village. On a tué un de nos soldats. » En effet, une balle allemande avait atteint un des leurs. Je répondis : « C'est impossible, puisque toutes les armes sont déposées dans ma remise ! — Ah ! vous les avez ! conduisez-nous chez vous, nous allons les prendre. » Des soldats m'accompagnèrent et vinrent les enlever.

Dans le village, les chemins étaient remplis de soldats. C'était un spectacle effrayant : ils étaient animés d'une vraie rage, ils levaient vers moi leurs fusils et me menaçaient de leurs yeux féroces ! J'eus alors la vision de ce que j'allais souffrir entre leurs mains !

(1) Voici sa conversation. Il m'aborda par les mots : *Reverendissime Pater*. Il m'offrit ses hommages et ajouta : *Felix ego sum eo quod latine possum loqui tecum. Ego sum professor in gymnasio Cracoviæ*. Je demandai par où il était venu ; il répondit qu'ils avaient marché beaucoup, par Cologne et par Liège. C'est malgré nous, dit-il, que nous luttons contre les Français et les Belges, car notre plus grand désir est d'humilier les Russes. *Sed oportet obedire. Horribile dictu bellum. Leodium multum passum est. Sed Namurcum multo magis ! — Et cur ? — Est mandatum. Pulchra regio !* dit-il ensuite ; et il m'expliqua les surprises que lui causait notre pays. Il termina en disant : *Oro pro te et tu pro me !* Cet officier était âgé de 38 ans. Je constatai par sa conversation qu'Allemands et Autrichiens sympathisaient fort peu. En remettant son sac, il laissa choir une bouteille de porto ; il en profita pour me faire remarquer que le bien mal acquis ne profite jamais. Otto Irrlacher, c'est son nom, m'a délivré le certificat suivant, qui ne m'a pas, hélas ! préservé des mauvais traitements : « *Ich bitte alle nachfolgenden deutschen und öester Truppen diese Leute und ihr Haus zu schonen. Die Leute wurden mir von seiten früherer deutschen Truppen auch so übergeben. Ich als auch meine Vorgänger wurden hier gut aufgenommen. Mit Respekt, Otto Irrlacher, ober-öester Officier der 30.5 am mörserbatterie n° 3.* »

De retour à la ferme, l'officier me dit de nouveau : « On a tiré et vous devez dire qui l'a fait, sinon vous serez tous fusillés. — Personne n'a tiré, mais s'il vous faut quelqu'un, prenez-moi. — Vous vous expliquerez avec le général. »

Le soir, on nous lia deux à deux par les poignets croisés. Vers 8 heures, le général arriva avec un interprète. « M. le curé, on a tiré dans le village. — Non, général, tout au contraire, on y a fort bien reçu les troupes. — Mais vous aviez des armes? — Par ordre du commandant du 82<sup>e</sup>, toutes ces armes avaient été déposées chez moi et les munitions avaient été enlevées par vos soldats. — Mais un soldat allemand a été tué, et l'autopsie indique une balle d'un calibre plus fort que celui des balles allemandes. — Je ne sais, mais ce qui est certain, c'est que vos soldats ont tiré de tous côtés. — Vous serez tous fusillés! » Alors les prisonniers se mirent à crier : « Grâce! grâce! »

A ce moment commença notre exode. Nous traversâmes d'abord le village abandonné et en feu : douze maisons ont été brûlées. On nous dirigea sur Ohey, toujours liés deux à deux, puis sur Coutisse, et on nous fit camper dans un champ de betteraves à Froidebise. Plusieurs souffraient du froid, car ils étaient nu-tête et sans paletot. Là, les soldats firent mine de nous griller, en jetant de la paille tout autour de nous et en feignant d'y mettre le feu. N'ayant rien à manger ni à boire, nous ramassions les épis dans les champs.

Samedi matin, on nous délia et, arrivés à Sainte-Begge (Coutisse), on nous enferma dans la remise de M. Borsu jusqu'au dimanche matin. Le soir, nous eûmes de la soupe et quelques pommes de terre.

Dès le dimanche matin, on se mit de nouveau en route sur Ohey. Nous avions avec nous un vieillard de 63 ans, Alphonse Wilmotte, qui, depuis des années, ne venait même plus à l'église. Comme il ne pouvait marcher, nous le portâmes sur une échelle, de Sainte-Begge à Ohey, où les Allemands réquisitionnèrent un tombeau chez Thomas Leclerc, pour l'y déposer. Après avoir passé par Haillot, Perwez, Bois-Dame-Agnès, Malagise et le château de Fléron, nous arrivâmes à Huy. Là, sans raison d'aucune sorte, un Allemand asséna à Emile Auslot, marié et âgé de 50 ans, un tel coup de crosse sur la nuque que le sang en jaillit. A la gare de Huy (Nord), on nous jeta dans un wagon à bestiaux, où nous fûmes l'objet d'avanies. Sous la menace continuelle d'être fusillés, nous partîmes pendant la nuit pour Liège, où nous arrivâmes lundi matin. En gare, les soldats nous disaient : « A 8 heures, trois cartouches, puis kapout! » On nous promena à travers Liège quatre à quatre — j'étais en tête de ligne, — et on nous conduisit ainsi au palais de justice. Dans la cour, on nous cracha à la figure. Après une demi-heure, nous fûmes conduits au fort de la Chartreuse. Nous devions toujours porter notre malade, qui était incapable de se soutenir. On nous casa tant bien que mal dans une écurie infecte, où l'on nous apporta de la soupe. Des boîtes de conserves vides, que nous parvînmes à trouver, nous permirent de puiser à la marmite. Plus tard, on nous conduisit dans une autre écurie plus propre, où l'on me mit dans un coin pour me séparer de mes compagnons. Ceux-ci reçurent défense de me parler et de m'apporter de l'eau. On enleva la paille qui se trouvait à ma place. Le soir, une douzaine de soldats vinrent me cracher à la figure et me marcher sur les pieds. Je dus reposer toute la nuit sur la pierre nue.

Mardi matin, vers 9 heures, un officier entra, me montra le poing et sortit;

mais aussitôt arrivèrent deux soldats, l'un armé d'un gros gourdin, l'autre d'un licol de cheval et, avec ces instruments, ils commencèrent à me flageller. Comme les coups m'arrivaient parfois en pleine figure, j'enlevai mes lunettes. Les trente-quatre prisonniers furent témoins de cette scène. Le lendemain soir, le curé de Ruy, M. Lagasse, qui me donna l'hospitalité, vit sur tout mon corps les traces des coups reçus la veille. Également, M. le doyen de Huy chez lequel je logzai du 27 au 28 août. Le reste de la journée fut calme.

Mercredi, vers 10 heures, un lieutenant et des soldats me conduisirent au corps de garde. Je retrouvai là M. l'abbé Lagasse et deux autres hommes, dont l'un de Bressoux (Liège). Dans l'après-midi, le lieutenant m'apporta mon passeport : j'étais libre. Que s'était-il passé? Je l'ignore. On m'empêcha de dire adieu à mes paroissiens. Après m'être refait un peu au grand séminaire, je me rendis chez M. le curé de Ruy, où je passai la nuit. Le jeudi soir, j'arrivai à Huy et enfin, le vendredi, je revis ma chère paroisse de Haut-Bois. Les autres prisonniers revinrent par petits groupes (1), sauf Alphonse Wilmotte, laissé dans un hôpital à Liège, qui rentra le 28 octobre.

## § 2. — *Faulx-les-Tombes. Pendaison de Gustave Verlaine.*

Du 19 au 24 août, 4,000 Allemands prirent position sur le territoire de la commune (2). Il ne s'y livra aucun combat. Dès leur arrivée, bon nombre de paroissiens, sous le coup de l'émotion, s'enfuirent à Gesves et à Sorinne-la-Longue; ceux qui étaient restés dans leurs foyers furent constitués prisonniers au château Finet et, pendant leur absence, les barbares se livrèrent à volonté au vol et au pillage. Quelques soldats parvinrent à gagner le clocher et emportèrent une pièce d'horlogerie dont la disparition empêcha, pendant quatre ans, le fonctionnement de l'horloge. GUSTAVE VERLAINE, âgé de 29 ans, fut pendu, dans des circonstances atroces. Voici le récit qu'en a fait, en 1917, M. le curé Masseaux, aujourd'hui décédé :

« Jeudi 20 août, Gustave Verlaine, charretier de profession, avait déjà été ce jour même réquisitionné deux fois par les Allemands pour les conduire avec son chariot à Ohey. Pressé de faire un troisième voyage, exténué et n'en pouvant plus, il s'y refusa. Cette résistance eut lieu dans la soirée. Comme ils voulaient l'y contraindre, Verlaine s'enfuit dans les jardins, à proximité de sa maison. Ils le rejoignirent et, sans autre forme de procès, le pendirent à l'aide d'un fil de fer à un piquet de clôture. Ils lui détachèrent les pieds du sol pour que la strangulation fit

(1) Le 14 septembre, nous vîmes revenir Jules Piffet, 75 ans, Jules Goffin, Ferdinand et Désiré Braibant, Léon Antoine. Le 18 septembre, ils relâchèrent Émile Anselot, Félix Braibant, Jules Damoiseaux, Arthur François, Jules Hazée, Adolphe Hontoir, Octave Houziaux, Alexandre Marlet, Sylvain Marlet, Alfred, Armand et Léon Michaux. Le 21 septembre, ce fut le tour de Théophile et Joseph Braibant, Arnould Olivier, Honoré de Beurm, Léon Boly, Zénobe Goffin, Joseph Dozot, Fernand Bertrand, Marcel Hazée, Léon Dubois, Achille Marlet, Albert Michaux, Alphonse Léonet, Dieudonné Marlet, Camille Moreau et Aimé Rasquin.

(2) D'après *Namur vor und im Weltkrieg*, p. 72, un mortier de 21 cm. tirait contre le fort de Maizeret du hameau de « La Pologne ».

son œuvre. Les voisins l'entendirent crier et demander grâce. On le retrouva le lendemain et on transporta le cadavre à la demeure des parents.

» Dimanche 23 août, le général von Huelsen, commandant la 43<sup>e</sup> brigade, me dit : « Il faut faire rentrer tous vos gens. » Je lui fis remarquer que la chose était impossible, beaucoup de maisons étant remplies de soldats. Le général désigna alors un officier pour m'accompagner, avec ordre de les faire sortir tous des maisons ; celle de Delhaize, par exemple, en était pleine. Je me dirigeai avec l'officier vers la maison de Verlaine et là je lui fis voir le cadavre du malheureux Gustave, qui portait au cou les traces de la mort violente et abominable qu'ils lui avaient infligée. L'officier n'eut même pas une parole de réprobation. »

Le 20 août, en l'absence du bourgmestre, M. le curé Masseaux fut arrêté comme otage et menacé de mort si des civils tiraient sur les troupes. Il fut laissé sans nourriture depuis le jeudi matin jusqu'au vendredi soir et passa la nuit dans une cave, en compagnie du docteur Hérode, de Samson, et de quelques prisonniers, sous la garde des soldats. Sur sa demande, un major lui permit de rentrer à midi au presbytère. Mais dans quel état le trouva-t-il ! Les soldats s'étaient livrés à un pillage complet, de la cave au grenier : portes et meubles avaient été fracturés, linge et batterie de cuisine emportés, etc. La major lui-même parut honteux de l'œuvre des siens.

Le 21 août, le château Bodson fut incendié, après avoir été copieusement pillé. Le 23, M. le curé ne put dire la messe que sous la surveillance de l'ennemi. Le départ des troupes se fit le 24, après la prise de Namur.

(Enquête faite à Faulx le 30 juillet 1917.)

### § 3. — Sclayn, Bonneville et Thon.

N<sup>o</sup> 122.

Sclayn est situé à 3 kilomètres à vol d'oiseau du fort de Maizeret, que l'on aperçoit de la rue principale ; celle-ci est directement sous le feu de ses canons. Un pont, jeté sur la Meuse, relie les routes qui viennent des hauteurs condru-siennes, par Bonneville, à celles qui se dirigent vers le nord-est de Namur.

Le 3 août, un bataillon du 10<sup>e</sup> de ligne cantonna à Sclayn, jusqu'au 6 août, date où il fut remplacé par un bataillon du 8<sup>e</sup> (major Blairon), qui organisa la défense de la tête de pont établie sur la rive gauche, du côté de Vezin : tranchées sur l'éperon qui domine le village vers Bonneville, destruction de murailles pouvant servir de rempart à l'ennemi, abatage d'arbres et barricades dans les rues, etc.

Au soir du 16 août, arriva l'ordre de se replier sur la rive opposée. Le 19 août, le bataillon de Sclaigneaux se replia sur Wartet avec le 8<sup>e</sup> de ligne venant d'Andenne. Dans l'après-midi, le génie fit sauter le tunnel de Sclaigneaux et, à minuit, le pont de Sclayn. A la soirée, la cavalerie allemande s'avança jusque sur « Les Tiennes », section de Sclayn, et fit savoir au bourgmestre que, si les chemins restaient entravés, le village en souffrirait. Consulté, le major Blairon, qui n'ignorait pas leurs méthodes de guerre, répondit de l'autre rive : « Faites ce qu'ils vous disent ! »

Jeudi, 20 août, 1 officier et 50 hommes du 86<sup>e</sup> d'infanterie pénétrèrent dans Sclayn par la route du « Fond des Vaulx » et, revolver au poing, demandèrent des vivres dans les maisons. Après avoir traversé le village sans s'arrêter, ils revinrent sur la place.

Le 21, à 3 heures, 25 cavaliers et une avant-garde de 1,000 hommes vinrent pour loger. Le curé, qu'ils voulaient faire marcher devant eux vers le fort, parvint à échapper, affirmant qu'ils ne couraient aucun danger dans le village. Le soir, 80 fourgons avec officiers, hommes et chevaux cantonnèrent dans la grande prairie.

Le 24 et le 25, ce fut le lamentable spectacle du passage des prisonniers belges, qui mouraient de faim et que ravitaillèrent les civils, malgré leurs gardiens.

123.

L'ennemi est arrivé à *Bonneville* vendredi, 21 août, dans la matinée. Il installa de l'artillerie à quelque distance du village, à proximité de la ferme que l'on rencontre, à droite, sur le chemin de Bonneville à Sclayn, et il commença, vers 11 heures, le bombardement du fort de Maizeret. Un général a raconté à Bonneville que c'est de là que sont partis les premiers obus dirigés sur Namur et qu'« il a fait cesser le tir, par un sentiment d'humanité ». Répondant à l'artillerie ennemie, le fort de Maizeret lança des obus sur le village, atteignant notamment l'angle de la maison dite « à la bouteille », l'écurie de Joseph Dacht et la ferme de Bisqueret, où il ne resta pas de toiture. Ces obus jetèrent le désarroi parmi les troupes cantonnées aux abords de la ferme et tuèrent des soldats allemands, dont deux furent inhumés sur place, les autres ayant été évacués sur Ohey par des fermiers dont les attelages furent réquisitionnés à cette fin.

Quand commença le bruit sinistre et effrayant du bombardement, la population gagna les caves. C'est vers midi ou 1 heure que des troupes — cinq à six cents soldats — entrèrent au village.

A 6 h. 30 du soir, il y eut une vive alerte. Deux coups de feu venaient d'être tirés : on poussa des cris aux alentours du château. M. de Volder, suivi de M. Cheza, curé de la paroisse, et de tous ceux qui étaient réfugiés dans les caves, se montra au dehors. Un général les interpella avec fureur : « Si quelqu'un tire dans le village, demain vous serez fusillés ! dit-il au châtelain et au curé ; Andenne, sauvages, barbares, nous avons tué curé, bourgmestre ! » Le curé ayant objecté qu'il n'en pouvait rien si on tirait, qu'il avait fait ses recommandations à la population, le général répéta ses phrases stéréotypées et ajouta : « Vous êtes mon prisonnier ! » Les soldats cherchèrent dans le château une salle n'ayant qu'une seule porte, sans sortie et y installèrent les deux prisonniers. Les officiers voulurent d'emblée se rendre maîtres de la cave : M. de Volder parvint à imposer sa présence et à accompagner l'officier avec un domestique. Vers 7 h. 30, ils durent paraître à table avec l'état-major. On parla d'Andenne. Le curé dit : « Si vous avez fusillé le doyen, c'est un crime ; vous avez atteint l'homme le plus droit et le plus doux de la terre ! » Il lui demanda s'il pouvait toujours se fier à ses soldats. Sa seule réponse fut : « Prenez vos précautions ! Avez-vous recueilli les armes ? » Il fallut faire le tour du village et, escorté de 8 soldats, M. l'abbé Cheza alla de maison en maison de 9 heures à 1 heure du matin. On annonça d'abord que le service

dominical aurait lieu, le 23 août, comme de coutume ; mais il sembla prudent d'y renoncer.

Outre l'artillerie, les troupes appartenaient, pense-t-on, aux 82<sup>e</sup> et 83<sup>e</sup> d'infanterie ; également à un régiment de Westphalie dénommé : 1 feld. pionnier bat. 24.

(Notes recueillies le 7 janvier 1915.)

N<sup>o</sup> 124.

*Thon* est à moins de 2 kilomètres du fort de Maizeret, à vol d'oiseau. Jeudi 20 août, un petit engagement eut lieu dans les environs du village. J'entendis, raconte le curé, M. Th. Delvaux, une fusillade en haut du bois, en face du presbytère ; je sortis aussitôt et me rendis dans la direction des coups de feu. On m'annonça bientôt qu'on avait vu fuir des uhlans, poursuivis par des Belges, du côté de Goyet, et, qu'un uhlan avait eu son cheval tué dans le bois. Je m'avançai jusqu'à un kilomètre de ce bois, près de la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, et je remarquai la place où les Allemands s'étaient arrêtés pour tirer sur les nôtres.

C'est le lendemain, vendredi 21 août, que les premières troupes entrèrent au village : selon leur habitude, elles firent marcher en avant, pour répondre de leur sécurité et leur montrer les positions belges, le neveu du fermier Burlet et le nommé Niquet. En l'espace d'une nuit, le village se trouva tout retranché. Ils avaient creusé des galeries, coupé des arbres, mis en état de défense les jardins et les haies, etc.

L'incident suivant montre le respect qu'ils avaient des civils. Comme une vingtaine de soldats, venant de Bonneville en longeant le bois du « Pêlé-Tienne », arrivaient au village, ils entendirent des coups de feu, partis apparemment des dernières maisons du village, et gagnèrent aussitôt cette direction en passant par la cour de la ferme Beaulieu. A ce moment, un obus lancé par le fort vint éclater à quelques mètres de M. Beaulieu, qui s'était abrité derrière un pilier. Les soldats se jetèrent sur le sol. A peine s'étaient-ils relevés qu'une seconde bombe tomba à proximité. Ils se ruèrent alors sur le fermier et le placèrent au milieu de la cour ; six soldats se postèrent en face et le mirent en joue. Qu'il survînt encore un obus, ou seulement une balle, il était abattu. Un officier, auquel la scène fut racontée, approuva le procédé et confirma que le civil eût été fusillé.

C'est le 22 que les troupes arrivèrent en masse et descendirent tout le village. J'offris l'hospitalité à un médecin et à un lieutenant. Celui-ci accepta mon offre, mais y répondit de façon fort peu aimable. Il me dit textuellement : « Les Belges, lâches ! le Gouvernement, lâche ! Nous avons trouvé à Liège des billets du Gouvernement : celui qui tue un Allemand aura 6 fr. Nous vaincrons le grand Empereur ! » Un colonel arriva ensuite avec un major et plusieurs lieutenants.

#### § 4. — *Mozet et Goyet.*

##### 1<sup>o</sup> INCENDIE D'UNE MAISON A MOZET.

N<sup>o</sup> 125.

Les troupes belges qui occupaient Mozet se retirèrent vendredi 21 août, de bon matin. C'est le jour où l'ennemi commença le bombardement des forts. Bientôt, il investit la paroisse.

Dans un but stratégique, les troupes en retraite incendièrent le chalet norvégien, propriété de M<sup>lle</sup> Jenny Urban, situé sur la crête qui sépare Mozet de Maizeret. Quelques paroissiens quittèrent aussitôt la paroisse, se dirigeant vers Namur; d'autres se groupèrent sur les lieux.

Goyet courut ce jour-là les plus grands dangers et Mozet fit aussi l'expérience de leur sauvagerie. Vers 4 heures de l'après-midi, un groupe d'environ vingt-cinq soldats pénétrèrent dans une maison sise « A la fabrique » et occupée par François Delforge. Ils la visitèrent de fond en comble, prétendant qu'on y cachait des soldats et, bien qu'on leur affirmât que les derniers soldats belges, du corps congolais, l'avaient quittée le matin, ils y mirent le feu; puis, ils emmenèrent de force M. Delforge et ses quatre enfants et emportèrent le linge et les vêtements que la famille avait pu soustraire à l'incendie.

Toutes les maisons du village, que leurs habitants avaient délaissées, furent aussi copieusement pillées par l'ennemi.

Dimanche 23 août, un habitant de Wierde, Alexandre Hankart, fut fusillé sur le territoire de Mozet. Il fut inhumé le 25, au cimetière de la paroisse.

(Rapport de M. A. Beauloye, curé de Mozet.)

## 2<sup>o</sup> MENACES DE DESTRUCTION DE GOYET.

0 126. *Rapport de feu M<sup>me</sup> la baronne Jean d'Huart, née comtesse Lucie de Diesbach de Belleroche, à Goyet.*

Le 21 août, à 6 heures du matin, les Allemands sont entrés dans le village de Goyet : c'étaient les régiments 32<sup>e</sup> et 167<sup>e</sup> d'infanterie. Les jours précédents, il y avait eu plusieurs escarmouches, jusque dans le hameau, entre les patrouilles de cavalerie ennemie et les quinze soldats du génie qui occupaient le village. Le poste s'était replié sur le fort de Maizeret, le 20, vers 4 h. 30 de l'après-midi, après une fusillade très vive dirigée par un bataillon d'infanterie allemand contre le château de Goyet. Toutes les crêtes des collines dominant le village et les plateaux lointains étaient grises d'ennemis. Cependant, après cette longue fusillade, les Allemands se retirèrent jusqu'au lendemain. Ces différents petits combats n'avaient pas été meurtriers : ni tué, ni blessé de part et d'autre; quelques chevaux allemands démontés seulement, mais dont nous avons pu voir les cavaliers rejoindre leurs compagnons. Il n'y avait donc aucune raison de condamner d'avance ce village et ses habitants, sous le fallacieux prétexte d'un soldat allemand tué par des « Frei Schiesser », comme on voulait nous le faire avouer. Un négociant du village nommé Noël, qui ne voulait pas montrer la place où ce prétendu Allemand aurait été enterré, s'est vu enlever plusieurs actions d'une valeur de 2,000 francs. Une partie des hommes qui sont entrés à Goyet ce matin du 21 août avaient passé la nuit à la ferme de Maizerouille (Faulx-les-Tombes) et ils ont dit à la fermière, veuve Gallet : « Nous allons brûler le village et le château de Goyet et fusiller tous les habitants. »

Dans une partie du village, hommes, femmes et enfants, furent faits prisonniers par les officiers et soldats qui entraient. Au centre, les maisons étaient vides pour

la plupart, car les habitants s'étaient réfugiés à l'hospice, au pied du château, à cause du bombardement du fort qui commençait. Tout ce monde y entendait la messe quand les soldats arrivèrent pour prendre les hommes. Certains même voulaient enfoncer la porte de la chapelle. Je pus les arrêter en leur parlant allemand : c'étaient des Thuringiens du 167<sup>e</sup>, moins féroces que ceux du 32<sup>e</sup>. J'entendis cependant dire par leur lieutenant, appelé Lattman, qui arriva à ce moment : « Eh bien ! pourquoi n'avez-vous pas encore tué et brûlé, comme c'était l'ordre ? » Notre femme de chambre, une Allemande, nommée Anna Graf, s'avança et lui dit : « Les habitants de ce village sont inoffensifs, pas un seul n'est « Frei Schiesser » et il n'y a plus de soldats. » Le premier mouvement de l'officier fut de traiter sa compatriote d'espionne avec menace de la fusiller ; son second mouvement le porta vers moi. Je le prévins, en l'apostrophant très vivement en allemand, et comme il était très jeune (19 ans), il fut si interloqué que nous en profitâmes pour lui montrer le chemin du château, afin qu'il pût le visiter et constater qu'il n'y avait ni armes, ni soldats cachés. Ce lieutenant fut ensuite très honteux de ses violences premières. Il nous expliqua que son régiment arrivait avec l'idée arrêtée que le village était un repaire de « Zivil Frei Schiesser » et qu'ils avaient reçu l'ordre de le détruire par le feu et de fusiller les habitants. Pendant ce temps, un hauptmann du 32<sup>e</sup> réclamait à l'hospice tous les hommes valides, y compris l'aumônier, et, trouvant qu'il y avait trop peu d'otages, il menaçait de faire brûler une ferme touchant à l'hospice où il soupçonnait que des hommes étaient cachés. Apprenant cela, je descendis au village avec deux soldats, qui répondaient de ma personne, et j'appris qu'en effet, quelques hommes, fous de peur, étaient cachés dans un fenil de la ferme. Le hauptmann commandait déjà à ses soldats de faire flamber la ferme et les pauvres otages allaient être fusillés. Je lui parlai de mon mieux et je finis par obtenir la vie sauve pour tous si, avant dix minutes écoulées, les hommes cachés venaient rejoindre les autres. Il y en avait quinze : ils vinrent, mais non sans peine, s'asseoir par terre à côté de leurs compagnons et la parole fut tenue. La ferme et l'hospice furent épargnés.

Pour mettre le feu, ils avaient des pastilles couleur acier bruni, avec un reflet argenté, ayant la grandeur et la forme d'une pièce de nickel de dix centimes, trouées au milieu. Ces pastilles, très flambantes — j'en ai essayé — étaient dans des sacs ronds et il y avait plusieurs grands paniers rectangulaires remplis de ces sacs.

Pendant toute cette matinée où les habitants furent prisonniers, les soldats enfonçaient les portes et les fenêtres des maisons, prenant tout : animaux, provisions, linge, matelas, couvertures, et brisant les meubles et la vaisselle. Comme je le faisais observer au hauptman, il me répondit : « Que voulez-vous ? C'est la guerre, et mon bataillon est presque entièrement composé de repris de justice. » Il continua, voyant mon étonnement : « Oh ! pas des assassins, seulement des hommes condamnés de trois mois à trois ans de prison. » Malheureusement, cet officier ayant quitté de suite après le village, je n'ai pu savoir son nom. Plus tard, on donna comme raison de ce pillage que les maisons étaient vides ! Je crois bien, puisque les habitants étaient prisonniers ! Et, enfin, on nous répéta à maintes reprises, à ma mère et moi, que les habitants devaient être trop heureux de s'en être tirés ainsi, car l'ordre de tuer et de brûler était formel.

Lundi 24 août, le colonel Quentin, du 24<sup>e</sup> régiment de pionniers vint loger au château avec six ou sept officiers, tandis que son régiment campait dans les dépendances. Ils arrivaient d'Andenne, et c'est par eux que nous apprîmes les horribles événements qui s'étaient déroulés dans cette ville. Le colonel en parlant devant moi à ma mère, dit : « C'est triste, mais les habitants y compris les prêtres étaient tous des « Frei Schiesser », et devant nos protestations indignées, il prétendit qu'un officier blessé et sonnant à la porte d'un poste de la Croix Rouge avait été abattu par un prêtre qui avait un revolver dans chaque main ! Ma mère ne put s'empêcher de hausser les épaules et de me dire en français : « Comment peut-on dire de pareilles sottises ! » Le colonel, perdant alors son vernis de politesse, frappa du pied en disant : « Madame, je l'ai vu ! » d'un ton véritablement grossier. Et voilà cependant pris en flagrant délit de mensonge, un homme à cheveux blancs, qui avait reçu une éducation soignée et qui tenait à être correct sur d'autres points !

Le 24 août, au soir, un officier autrichien vint au château. Ne me doutant pas du rôle déjà joué par l'Autriche contre nous, je lui demandai s'il suivait l'armée allemande comme correspondant de guerre, et je fus étonné quand il me répondit, en riant : « Bien mieux qu'en spectateur de guerre, c'est moi qui suis le véritable conquérant du fort de Maizeret, puisque c'est mon canon de 38 qui l'a détruit. — Comment, lui dis-je, depuis quand l'Autriche nous a-t-elle déclaré la guerre ? » (1) Il bafouilla un peu et partit, prétextant un ordre à donner. Je n'ai pu avoir son nom, car il n'a plus reparu au château ce soir-là. Mais les officiers allemands m'ont confirmé que ce jeune Autrichien faisait manœuvrer la pièce de 38 placée près du château des Hautes-Arches (chez M<sup>me</sup> Finet), et qui détruisit entièrement le fort de Maizeret. Les officiers allemands qui logèrent à Goyet, et notamment le colonel d'artillerie von Schulenburg, disaient : « Oui, c'est vrai, nous avons violé la neutralité belge, mais si nous ne l'avions pas fait, les Français l'auraient fait. » Ils avaient l'air fort étonnés, quand nous leur disions que l'ordre de rappel de mon père, officier de réserve alors, n'était arrivé que le lundi 3 août, après l'ultimatum allemand à la Belgique.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1914, j'ai déjeuné au château de Skeuvre (commune de Natoye), chez la baronne de Thier, qui avait en logement trois officiers allemands de Landsturm de Berlin. Nous avons parlé à table, devant eux, des tristes événements d'août 1914, des dangers que chacun d'entre nous avait courus..., des pauvres gens massacrés surtout, et des conditions dans lesquelles ces massacres avaient eu lieu. Après le repas, un des officiers s'approcha de moi et me dit en allemand textuellement ceci : « Je voudrais que vous n'ayez pas une aussi triste idée de tous les Allemands. Nous autres, gens de Landsturm, qui avons femme et enfants, nous ne commanderions jamais de telles horreurs à nos hommes ! Mais, pour excuser un peu les officiers des premières troupes de passage, il faut que vous sachiez bien que chaque homme avait dans sa poche l'ordre de tuer et de détruire. Cet ordre venait d'en haut, vous entendez bien, Madame, « vom spitz hoch » (de la pointe d'en haut) ; alors même, si les officiers n'avaient pas voulu, ils n'auraient pas pu empêcher les

(1) Ce n'est que le 28 août 1914, que l'Autriche-Hongrie déclara officiellement la guerre à la Belgique. (Voir *Premier Livre Gris Belge*, n<sup>os</sup> 77 et 78, et *Deuxième Livre Gris Belge*, n<sup>os</sup> 104 à 106.)

hommes qui étaient immunisés par cet ordre. » Et, me croyant peu convaincue parce que j'étais silencieuse devant une telle déclaration, il ajouta : « Je voudrais que vous disiez cela, Madame, pour excuser un peu les officiers, et mettre la responsabilité là où elle est réellement. » Ces officiers s'appelaient : Bauer, Bruhmüller et D<sup>r</sup> Leo Silberstein.

### § 5. — *Wierde.*

A Wierde, du 22 au 24 août, les Allemands cherchèrent à se protéger contre le fort d'Andoy et se vengèrent de sa résistance en mêlant à leurs rangs, et en faisant marcher devant eux, de nombreux groupes de civils. On éprouve un sentiment de profonde indignation à la lecture des brutalités qu'ils infligèrent à de paisibles habitants et qui se terminèrent par le meurtre de l'un d'eux, ALEXANDRE HANKART, 46 ans. Le rapport suivant a été donné par l'abbé Damus, de Wierde, en avril 1916.

#### MEURTRE D'UN CIVIL.

#### INDIGNES TRAITEMENTS INFLIGÉS A PLUSIEURS GROUPES D'HABITANTS.

N° 127. Bien que rapproché du fort d'Andoy, Wierde n'a pas conservé de soldats belges. Dans les premiers jours d'août, le génie s'y installa, avec de l'infanterie et des mitrailleuses; des tranchées furent creusées, le 5 et le 6 août, dans les campagnes situées entre Wierde, Andoy et Sart-Bernard, mais elles ne furent pas occupées. Les soldats partirent le 9 ou le 10 août. M. Beauloye, curé de Wierde, témoigna au capitaine qui logeait chez lui l'émotion que lui causait leur départ. « Soyez tranquille, répondit-il, il n'y a pas de danger, vous nous reverrez. » Les jours suivants, c'est à peine s'il passa au village quelques patrouilles de soldats belges.

Les Allemands entrèrent pour la première fois à Wierde, le 20 août au soir; ils installèrent des batteries à Mont-Sainte-Marie, près du château d'Arville et sur les hauteurs de Wierde. Aussi dès le 21, au matin, le bombardement du fort d'Andoy commença, pour se poursuivre jusqu'au lundi 24. A leur arrivée, des groupes de soldats et d'ambulanciers pénétrèrent dans les maisons et reçurent, sans difficulté, tout ce qu'ils demandaient; placés entre le feu des forts et celui des envahisseurs, les habitants étaient intimidés par la perspective du bombardement et la crainte de représailles; ils passèrent la plupart de ces journées cachés dans leurs caves. Beaucoup de familles qui avaient leurs habitations sur les hauteurs, avaient cherché un refuge dans les maisons du fond, près de l'église.

Le 22 août, vers 4 ou 5 heures de l'après-midi, nouvelle arrivée de troupes, par la route de Sart-Bernard. Elles s'avancèrent du côté de la gendarmerie, et voulurent y installer quelques pièces d'artillerie; mais la garnison du fort d'Andoy

veillait, elles furent aussitôt bombardées et perdirent quelques hommes. Elles s'en vengèrent, comme de coutume, sur la population civile. A la soirée, au hameau de Quinaux, les soldats firent prisonniers une quinzaine d'hommes du voisinage, qui s'étaient réunis chez Léonard Cassart; c'étaient Octave Demazy, Léon Romain, Henri Hankart, Joseph Poskin, Alphonse Guillaume, Félicien Hercot, Léonard Cassart, d'autres encore. Ils les accablèrent de menaces, leur annoncèrent un châ-timent sévère, prétendûment parce qu'ils avaient tiré! Par deux fois, un officier pénétra dans la salle où ils étaient enfermés et s'adressant à l'un d'eux : « Tu as tiré, toi », dit-il d'un ton menaçant. L'autre de répondre : « Comment voulez-vous que je tire? », et il lui montrait le bras droit dont il ne pouvait se servir. « Alors, dit l'officier, tu as tiré de la main gauche, mais tu vas t'en souvenir ! » Et, ce disant, il lui pressa brutalement le canon du revolver sur la gorge, au point qu'il en garda longtemps une vive souffrance. On les fit sortir et ils commencèrent une longue promenade nocturne, perdus dans l'armée; ils suivirent la route d'Arlon tantôt marchant, tantôt courant, au gré des soldats. Les reproches d'avoir tiré recommençaient. Ils allèrent jusqu'au delà de Courrière, au hameau de Corioule. Là, ils furent licenciés, à l'exception des deux plus jeunes qui ne revinrent que le dimanche matin.

Un groupe de Wierde même eut plus encore à souffrir dans la nuit du 23 au 24 août; c'est lui qui paya particulièrement la résistance du fort d'Andoy.

Alexandre Hankart, qui fut fusillé en cette circonstance, semble avoir été arrêté le premier, avec son voisin Auguste Burguet, dans l'après-midi du 23, vers 4 heures, au moment où il rentrait chez lui. Il était en sabots : on lui refusa l'autorisation de mettre des chaussures. Entraînés par des forcenés, qui ne cessaient de les frapper et leur servaient toujours la même menace : « Vous avez tiré sur nous, vous allez être fusillés! », ils furent conduits au château d'Arville. C'est là qu'ils furent rejoints par six concitoyens : Auguste Guillaume, Auguste, Camille et Léon Dacht, Dieudonné Lamy et Victor Damus. Aussitôt commença pour eux un vrai calvaire. Ils partagèrent d'abord les mauvais traitements qui étaient infligés à M. le comte Gaston de Liedekerke et aux siens. Enfermés dans la cave, dans une demi-obscurité, ils voyaient avec horreur un officier et six soldats aller et venir devant eux en proférant des menaces. L'officier promenait avec ironie son browning sur leur visage en disant : « Vous allez être fusillés! Nouveaux martyrs! » Cela dura un quart d'heure. Ils passèrent de là dans la cour, on les mit en cercle, les soldats formèrent autour d'eux un autre cercle, chaque soldat tenant un civil au bout de son fusil, prêt à le tuer. Ce furent des angoisses mortelles!

A 9 heures du soir, les huit civils de Wierde furent emmenés, séparés en groupes de deux, et accompagnèrent divers corps de troupes dans la direction de Mozet et des forts. Toute la nuit ils marchèrent, perdus dans les rangs des soldats. On ne saurait décrire les tortures physiques et morales qu'ils endurèrent, privés de toute nourriture. Ils étaient requis, en tout endroit et à tout moment, sous la menace brutale du fusil ou du revolver, de donner les indications topographiques, la distance du fort, l'emplacement des travaux militaires, la position des armées. Les officiers ne faisaient nullement mystère du motif de leur arrestation. L'un

d'eux appartenant au 32<sup>e</sup> ou au 96<sup>e</sup> d'infanterie, leur disait : « Si le fort d'Andoy ne se rend pas, tout Wierde sera mis à feu et à sang. — Vous serez libres dans deux ou trois jours, si le fort se rend. » Et un soldat, qui se montrait plutôt compatissant, leur dit : « Vous ne pouvez mal si le fort est pris ! » A deux reprises, ils demandèrent où était le curé ; ils auraient voulu le tuer aussi.

L'accusation : « On a tiré sur nous ! », était redite sans cesse, surtout à Alexandre Hankart. « Il avait tiré, disaient-ils, avec une carabine. » Deux d'entre eux furent emmenés jusque Limoy, à un kilomètre du fort d'Andoy, sous le feu des Belges ; là, leurs bourreaux se complurent en face du fort, pour bien montrer la rage que leur causait sa résistance, à se ruer sur eux, à les frapper de coups redoublés de crosses de fusil. Tous eurent également à souffrir des traitements féroces et, en plus, de la fatigue, de la soif et de la faim. Ces souffrances eurent pour résultat de jeter Alexandre Hankart dans un état de surexcitation et d'affaissement tel qu'il en fut affolé et qu'il perdit toute résistance morale. Emmené vers Mozet avec Camille Dachet, mêlé à la soldatesque en furie, il eut le sentiment que sa dernière heure était arrivée et il lui vint à l'idée de fuir, moins peut-être dans l'espoir d'échapper à leurs coups que de subir sans retard le sort qu'il croyait inéluctable. Son ami parvint longtemps à le retenir. Après de longues heures de marche, le malheureux, exténué, se traînait à peine ; n'en pouvant plus, il serra la main à son compagnon et lui dit : « Impossible d'aller plus loin, au revoir, autant aujourd'hui que demain ! » Et, s'écartant des rangs, il essaya de courir. Il suffisait à un soldat de le rejoindre ; mais, c'était une si belle occasion d'user de leurs armes ! Un officier lui cria d'arrêter et, comme il continuait dans sa course, il tira le premier, deux soldats tirèrent ensuite. Il tomba atteint de trois balles, non loin de la maison Thirifays, à Mozet, le dimanche soir, vers l'heure de minuit. Il fut inhumé sur place. On le retrouva jeté dans un fossé, couvert de boue, à moitié dévêtu ; les soldats l'avaient dépouillé de sa montre et de son argent. Alexandre Hankart était un homme exemplaire, qui jouissait de l'estime de tous. »

Les soldats s'en prirent ensuite à Camille Dachet : ils se jetèrent sur lui, le renversèrent, le piétinèrent, le frappèrent et lui lièrent les mains avec une telle violence que les traces des coups lui en restèrent bien longtemps imprimées dans les chairs. C'était sur le territoire de Mozet.

Après cette nuit terrible, les prisonniers regagnèrent leur prison. Ils ne furent libérés que le lundi, après la reddition du fort.

D'autres civils furent faits prisonniers et exposés sans ménagement au feu de l'artillerie. Tous, sans exception, s'entendirent redire cette parole : « Ce sont vos canons qui tirent, vous n'êtes pas plus exposés que nous ! » Un premier groupe se composa d'Edouard Dahin, Victor et Edouard Romain, Pierre Mignoul, Nestor Burton, onze autres de Sur-les-Sarts (Wierde) et un de Sart-Bernard ; un second groupe se composa d'Arthur Bouchat, Désiré Damen, François Damus et M. l'abbé A. Damus. A diverses reprises, ils furent questionnés sur des points d'ordre militaire et contraints de conduire les troupes par des chemins inconnus ou dangereux.

Dans l'après-midi de dimanche 23, Alexandre Simon fut arrêté au moment où il sortait de la cave d'un voisin pour rentrer chez lui. « Espion, fusillé ! », cria un officier. Un officier déchargea sur lui son revolver. La balle traversa sa coiffure, lui

causant à la tête une légère blessure, par laquelle le sang jaillit; il ne fut pas tué, mais il fut lié, brutalisé de toutes les façons et conduit dans la cour du château d'Arville, où il fut déshabillé totalement. Bien qu'on ne découvrit rien sur lui, il fut ligoté de nouveau et chargé sur une auto qui le conduisit à Mozet, où il resta exposé aux outrages des soldats jusqu'au lundi matin.

C'est le 24, après la reddition du fort, que les Allemands entrèrent à Wierde. Le pillage suivit. Au château de M. Edmond de Pierpont, le coffre-fort fut fracturé, le vin bu ou emporté, les matelas, la vaisselle, du mobilier, des tableaux enlevés ou lacérés. Dans le village, tout fut emporté et les maisons furent saccagées.

### § 6. — *Sart-Bernard. Meurtre de deux civils.*

#### *Rapport de M. Cercelet, curé de Sart-Bernard.*

128.

La commune de Sart-Bernard, située à 10 kilomètres au sud de Namur, longée à l'est par la route de Marche, est coupée par la ligne Namur-Arlon et se trouve dans la zone des forts d'Andoy et de Dave. Dès les premiers jours de l'invasion, cette situation parut tellement dangereuse aux autorités civiles et religieuses, qu'elles prévinrent les habitants d'évacuer leurs demeures au premier signal. Mais l'attaque des forts se fit par l'est, des hauteurs d'Haltinne, et presque personne ne prit la fuite. Cependant les uhlands battaient les bois et se hasardaient jusqu'aux abords des villages. Deux d'entre eux furent abattus sur le territoire de la commune, et leurs corps reposent l'un à Naninne et l'autre à Maillen.

Le 20 août, vers 5 heures du soir, deux officiers de l'armée allemande, un major et un capitaine d'artillerie, apparaissent soudain sur la grand'route de Marche, au lieu dit « l'Etoile », et se mettent à examiner, à l'aide de leurs lunettes, le fort d'Andoy et ses environs. Deux caporaux du 13<sup>e</sup> de ligne les aperçoivent et s'avancent vers eux en rampant. Quelques instants après, les audacieux Allemands mordaient la poussière et leurs ordonnances n'échappaient que par la fuite aux balles des adroits tireurs. Fait digne d'éloges, mais qui, sans doute, allait attirer sur le village de terribles représailles. Léon Biel, échevin remplaçant le bourgmestre, emprisonné dans son château d'Arville, ayant été témoin de cet exploit, comprit l'imminence du danger. Vite il fit atteler et, sous la garde de quelques militaires, il courut relever les cadavres et fit prévenir le desservant. Ensemble, ils conduisirent les deux officiers au cimetière et prirent leurs pièces d'identité, leur argent et une alliance que Léon Biel porta le soir même au commandant du poste belge, à Naninne, le lieutenant De Vuyst. Cet acte de loyauté faillit lui coûter la vie!

Ayant passé la nuit chez son père, bourgmestre de Naninne, Léon Biel regagna sa demeure, le long de la voie ferrée, le 21 août, à 9 heures du matin, en compagnie de deux employés du chemin de fer, **DÉSIRÉ DEBEHOGNE** (fig. 41), 40 ans, père de famille, et **FERDINAND ANDRÉ**, 27 ans, célibataire. Arrivés à 300 mètres en deçà de la gare de Naninne, ils furent avertis par une sentinelle belge de la présence sur la ligne d'un détachement ennemi, qu'un brouillard épais masquait à leur vue. Ils quittèrent

aussitôt la voie ferrée, et passant sous un viaduc, ils se dirigèrent vers une meule de foin, à 100 mètres de là. Mais, au moment de toucher au but, ils furent le point de mire d'une fusillade nourrie. Léon Biel s'écrie : « Couchons-nous ! » et se jette par terre. André hésite un instant et est frappé d'une balle à la tête qui l'étend raide mort. Debehogne, déjà à l'abri derrière la meule, hasarde un coup d'œil et est atteint. Il agonise assez longtemps avant de rendre le dernier soupir. Léon Biel, qui reste immobile, entend les assassins, à vingt pas de lui, dire dans leur langue : « En voilà quatre tués ! » Ils avaient, en effet, blessé à mort la sentinelle, le nommé A. Courtois, de Bastogne, qui eut encore la force d'écrire à ses parents et à sa fiancée pour leur affirmer qu'il mourait en bon chrétien et en bon patriote. Entre-temps, les uhlands s'étaient retirés sur la gare de Sart-Bernard pour y exercer leur rage de destruction et Léon Biel ne s'en était pas rendu compte. Avec d'innombrables précautions, il se creusa un refuge dans le foin de la meule et s'y tint blotti jusqu'au coucher du soleil. Alors seulement, ayant entendu la voix des villageois, il s'enhardit, et, se glissant le long des haies, put enfin rassurer sa femme. Le lendemain, on releva les cadavres, et, deux jours après, en plein bombardement des forts et malgré la présence des soldats allemands, on leur fit de rapides funérailles.

Les auteurs de ces meurtres sont des télégraphistes du 96<sup>e</sup> saxon, sous la conduite d'un sous-lieutenant ; ils se vantèrent de leur exploit dans le Café Ferrard, à la gare, en présence de Cécile Ferrard, la tenancière, d'Émile Wéry et d'Aimé André. Ils tinrent le même langage chez Jules Leclercq, garde-particulier, au hameau de Sur-les-Sarts.

Les chefs de ce régiment étaient au château d'Arville, où ils firent souffrir la famille de Liedekerke, rangeant plusieurs fois tous ses membres au mur pour les fusiller.

Le 20 août, ils forcèrent Camille, Joseph et Maurice Demazy, de la localité, à marcher devant eux, quand l'infanterie belge se défendait encore.

N<sup>o</sup> 129.

Un petit engagement a eu lieu, sur la paroisse de *Trieu-Courrière*, le 20 août 1914, entre un détachement de soldats belges et des uhlands. Un Allemand, Wilhelm Albert, a été tué et inhumé au cimetière paroissial.

### 3. — *La résistance et la chute des forts.*

Le fort de Maizeret a été tenu sous le feu de l'artillerie ennemie du 21 août, à 11 heures, au 23, à 13 heures ; celui d'Andoy, du 21, à 9 h. 30, au 24, à 9 h. 30 ; et celui de Dave, du 22, à 16 h. 30, au 25, à 13 h. 20 (1).

(1) A consulter sur les forts d'Andoy, Dave et Maizeret : G. HANOTAUX, o. c., V, p. 163 et *L'Enigme de Charleroi*, p. 163 ; Général PALAT, o. c., III, p. 48 ; FREGEMANN, o. c., I, p. 135, *Namur vor und im Weltkrieg*, p. 74 et 77 ; ERWIN ROSEN, *Der Grosze Krieg*, Robert Lutz, Stuttgart, p. 152.

Nous faisons suivre plusieurs rapports sur chacun de ces ouvrages militaires. A titre d'introduction à l'étude des forts, nous croyons utile de publier un remarquable et intéressant travail, à la fois technique et historique, qu'a consacré au fort de Maizeret l'un des artilleurs qui y étaient détachés, Albert Malbrecq. Il échappa à la captivité et put se tenir caché quelque temps au couvent des Sœurs de la Charité d'Anhée ; il regagna ensuite le front belge, où il est tombé au champ d'honneur.

Nous terminons ce chapitre par de courtes données sur les villages de Naninne, Loyers et Erpent, confinés entre les forts et la ville.

### § 1. — *Le fort de Maizeret.*

#### 1° AU VILLAGE DE MAIZERET.

##### *Rapport de M. Bailly, curé de Maizeret.*

*Maizeret* est situé sur la rive droite de la Meuse, à 80 mètres au-dessus du fleuve. A 500 mètres de l'agglomération se trouve le « Fort du Diable », ainsi nommé à cause des rochers escarpés qui le rendent inaccessible du côté de la Meuse et de Samson.

La guerre ayant été déclarée, un détachement de chasseurs fut dirigé sur *Maizeret* dans le but de défendre les intervalles. Des tranchées furent creusées à distance, les terrains contigus aux glacis furent minés et barrés au moyen de fils barbelés. Tous les hommes valides de *Maizeret* et de *Samson* furent réquisitionnés pour le travail. Les bois environnants, les haies, vergers et allées furent coupés à hauteur d'environ 1 mètre, les branches enchevêtrées de manière à barrer le passage ; deux fermes et une maison d'ouvrier qui auraient pu gêner le tir du côté d'*Andoy*. furent incendiées.

On ne pouvait circuler, même dans le village, sans un passeport et, par un excès de précaution contre l'espionnage, les soldats arrêtaient parfois les fidèles qui se rendaient à l'église.

Un jour, on apprit qu'un espion, déguisé en religieux, venait d'être arrêté dans un village voisin ; on redoubla encore de précautions. Deux jeunes religieux d'*Averbode*, cantonnés à *Andoy*, étaient venus rendre visite à leurs confrères, les PP. Van Dyke et Verhagen, installés au presbytère de *Maizeret*, et qui assuraient, de concert avec l'abbé Fevry, le service religieux de la garnison. Ils regagnaient leur domicile à travers champs, lorsque des sentinelles les arrêtaient et les firent conduire à la prison de *Namur*, où ils durent prouver leur identité. Le P. Van Dyke lui-même, faisant le tour des cantonnements sur le territoire de *Maizeret*, se vit arrêté et emprisonné pendant une nuit. Le commandant du fort, concevant des soupçons, appela au milieu de la nuit le curé de *Maizeret*, et prit les renseignements nécessaires avant de permettre à son prisonnier de reprendre le chemin de *Maizeret*.

Nos soldats allaient chaque jour en reconnaissance et revenaient parfois avec des trophées : des chevaux de uhlans, des lances, des fanions, car l'ennemi rôdait déjà dans les bois des environs.

Jeudi 20 août, dans la matinée, revenant de Samson, le curé aperçut dans le bois, près de la fontaine « Saint-Martin », trois uhlans qu'il signala aux sentinelles. Sur la route militaire du fort, une circulation d'automobiles indescriptible faisait pressentir l'approche d'événements graves.

Vendredi 21 août, vers 11 heures, trois cavaliers rapides comme l'éclair se dirigèrent vers le fort; c'était probablement pour signaler les préparatifs du bombardement par l'ennemi, qui avait établi ses batteries sur les hauteurs d'Arville, de Haut-Bois et de Groyne, car aussitôt le premier coup de canon se fit entendre et atteignit l'église. Alors les canons du fort entrèrent en activité. Les habitants de Maizeret et de Samson cherchèrent un abri, soit dans leurs caves, soit dans des cavernes ou des souterrains. Vers le soir, une accalmie se produisit, on se hasarda au dehors pour respirer l'air pur et échanger ses impressions avec les voisins. On constata que les obus allemands avaient déjà fait de nombreux dégâts aux bâtiments du village.

Mais bientôt le bombardement recommença pour ne plus s'interrompre. jusqu'au dimanche 23.

Samedi matin, les habitants de Maizeret, affolés, préparaient leur départ. Dans les pâturages, les bestiaux erraient éperdus, en mugissant; plusieurs animaux gisaient inertes, tués par les bombes.

Dans ce moment critique, le curé, accompagné des deux religieux prémontrés, se rendit à l'église, sous une pluie d'obus, pour enlever le Saint-Sacrement et les ornements les plus précieux, afin de les mettre en sûreté au presbytère.

Les chasseurs se tenaient toujours dans les tranchées, sous le fort. Un soldat accourut blessé à la ferme Romedenne, près de l'église; il fut aussitôt transporté à Namur par la Croix Rouge.

Les coupoles étant détruites, le commandant Poncelet donna ordre d'évacuer le fort. Les hommes s'enfuirent en rampant, plusieurs étaient blessés, d'autres horriblement brûlés.

La garnison de Maizeret (artillerie et infanterie) rallia le gros des troupes à Loyers. Dans cette retraite, un chasseur du poste le plus avancé vers Samson, Alphonse Coessens, fut atteint par une balle allemande; on retrouva son cadavre le 24, à 200 mètres de l'église.

Comme les communications téléphoniques étaient rompues, le groupe de soldats qui occupait les tranchées du côté de la Meuse ne put être averti du départ. Les malheureux, au nombre d'environ 40, commandés par l'adjudant Henry, restèrent à leur poste. Quelle nuit d'angoisse ils passèrent! Ils se trouvaient isolés, sans aucune nouvelle; le fort était réduit au silence et ils en ignoraient le motif. De plus, ils succombaient de faiblesse, car ils n'avaient reçu aucune nourriture depuis la veille à midi. Honneur à ces braves qui n'ont pas déserté leur poste, pourtant si dangereux! Lorsque le dimanche matin, on s'aperçut à Loyers de leur absence, le commandant du fort envoya un de ses artilleurs, C. Godfroid, de Mai-



Fig. 34. — La nef de l'église de Maizeret, saccagée par les troupes allemandes.

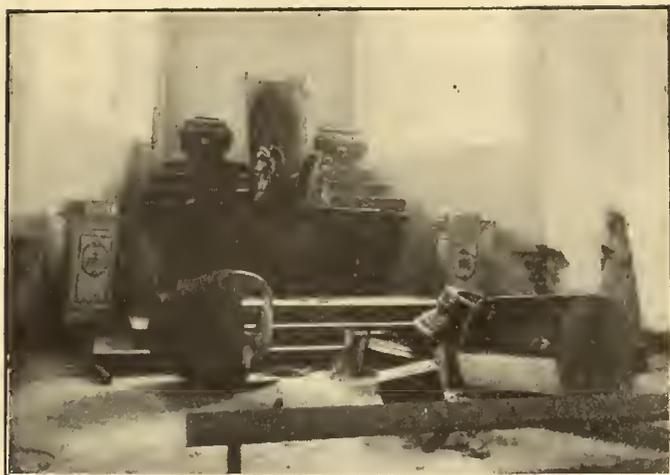


Fig. 35. — Le chœur de l'église de Maizeret, saccagé par les troupes allemandes.



Fig. 36. — Boninne. L'église bombardée.



Fig. 37. — Coffre-fort éventré de l'église de Ville-en-Waret.

Les photos 34 et 35 ont été prises par M. Ernest Delvigne, de Namur, le 27 août 1914.



zeret, qui, au péril de sa vie, apporta le message. Ils purent rejoindre le groupe de Loyers, à l'exception d'un blessé qui se cacha dans les buissons et fut fait prisonnier le lendemain.

Sous le fort, à la lisière du bois, près du chemin du plan incliné, on retrouva le cadavre du chasseur F. A. Fonrijn. Il fut enterré à cet endroit et transporté plus tard au cimetière.

Mais revenons au samedi 22 août. A la suite de l'armée, les habitants du village se dirigèrent sur Loyers, où ils passèrent une nuit terrible.

Le 23, vers 14 heures, les troupes de Loyers se reformèrent et marchèrent sur Namur par les fermes de Bossimé, où se trouvait l'état-major. Les habitants de Maizeret, mêlés à ceux de Loyers et des villages voisins, descendirent vers Lives et marchèrent sur Jambes, suivant l'armée. Les Allemands, qui occupaient déjà la rive gauche de la Meuse, tirèrent sur tout ce monde ; en même temps, ils passaient la Meuse sur le pont en bois construit à Jambes, et ils firent environ trois mille de nos soldats prisonniers ; ils arrêtèrent aussi les civils et leur ordonnèrent de regagner leurs villages. Quel triste spectacle s'offrit à leurs yeux au retour ! Le long de la route gisaient des cadavres de soldats et de chevaux, le sol était jonché d'armes abandonnées par l'armée belge.

Quelques habitants de Maizeret rentrèrent au village le dimanche 23, au soir, les autres revinrent le lundi. A leur entrée, les Allemands avaient pris possession des maisons, les livrant au pillage. Plusieurs étaient incendiées : celle de M. Boseret, bourgmestre, celle de Victorien Carpentier, de A. Absil et de la veuve Dubois. Le bétail du village errait dans les champs. Les bâtiments communaux avait particulièrement souffert ; les murs de l'école et de la salle communale étaient ébréchés et criblés de balles, la maison de l'institutrice n'était qu'une ruine.

Dans la cave d'André Philippart, plusieurs ménages du voisinage s'étaient blottis depuis le vendredi 21. Comme ils n'étaient pas sortis le samedi soir, ils ignorèrent le départ des habitants. Le lendemain, dans la matinée, surpris par les lueurs de l'incendie d'une maison voisine, ils se hasardèrent au dehors. En voyant le village désert, ils furent terrifiés et s'enfuirent, malgré les bombes qui pleuvaient partout, dans les rochers dominant la Meuse, en face de Namèche. Ils passèrent la nuit dans les cavités, osant à peine remuer, dans la crainte d'être découverts. Dès le point du jour, à demi-morts de privations et de terreur, ils se rendirent au bord du fleuve et appelèrent à leur secours René Boreux, qui les transborda en barquette sur l'autre rive.

C'est le 23, vers 13 heures, que les Allemands firent leur entrée au fort. N'entendant plus tirer, ils crurent sans doute à une ruse belge. De Samson, on vit un émissaire monter prudemment par les rochers escarpés pour s'assurer si le fort était encore défendu. Ayant constaté qu'il était vide, il y planta le drapeau allemand et l'écho retentit aussitôt des hurrahs formidables que poussèrent des milliers de soldats placés sur les hauteurs environnantes. Comme un torrent impétueux, cette armée dévala vers le fort conquis si facilement. Ces troupes venaient de Faulx-les-Tombes, Maizerouille et Haut-Bois ; elles demeurèrent deux jours, brisant et dévastant tout, par pur plaisir de destruction. Le curé rentra au presbytère le 24, et fut aussitôt appréhendé, avec le bourgmestre et le

garde-champêtre; ils restèrent prisonniers pendant plusieurs, jours. Le curé trouva l'autel majeur détruit et saccagé (fig. 34 et 35), non par l'artillerie mais par la main des soldats; les ornements qu'il avait laissés dans la sacristie étaient déjetés et lacérés; la statue de la Vierge — et elle seule — était mise en pièces. Quant à l'église, elle était devenue totalement inutilisable : un obus, prenant la tour en flanc, l'avait éventrée à hauteur des cloches, imprimant à tout l'édifice une telle secousse qu'il en fut désarticulé et que les murs étaient hors plomb. Devenue un danger pour la sécurité publique, elle fut démolie en 1915. Heureusement, les cloches étaient descendues avec les décombres, sans recevoir la moindre fêlure.

## 2° LE FORT DU DIABLE (fig. 38, 39 et 40).

N° 131.

### 1. *Rapport de M. A. Malbrecq, artilleur du fort.*

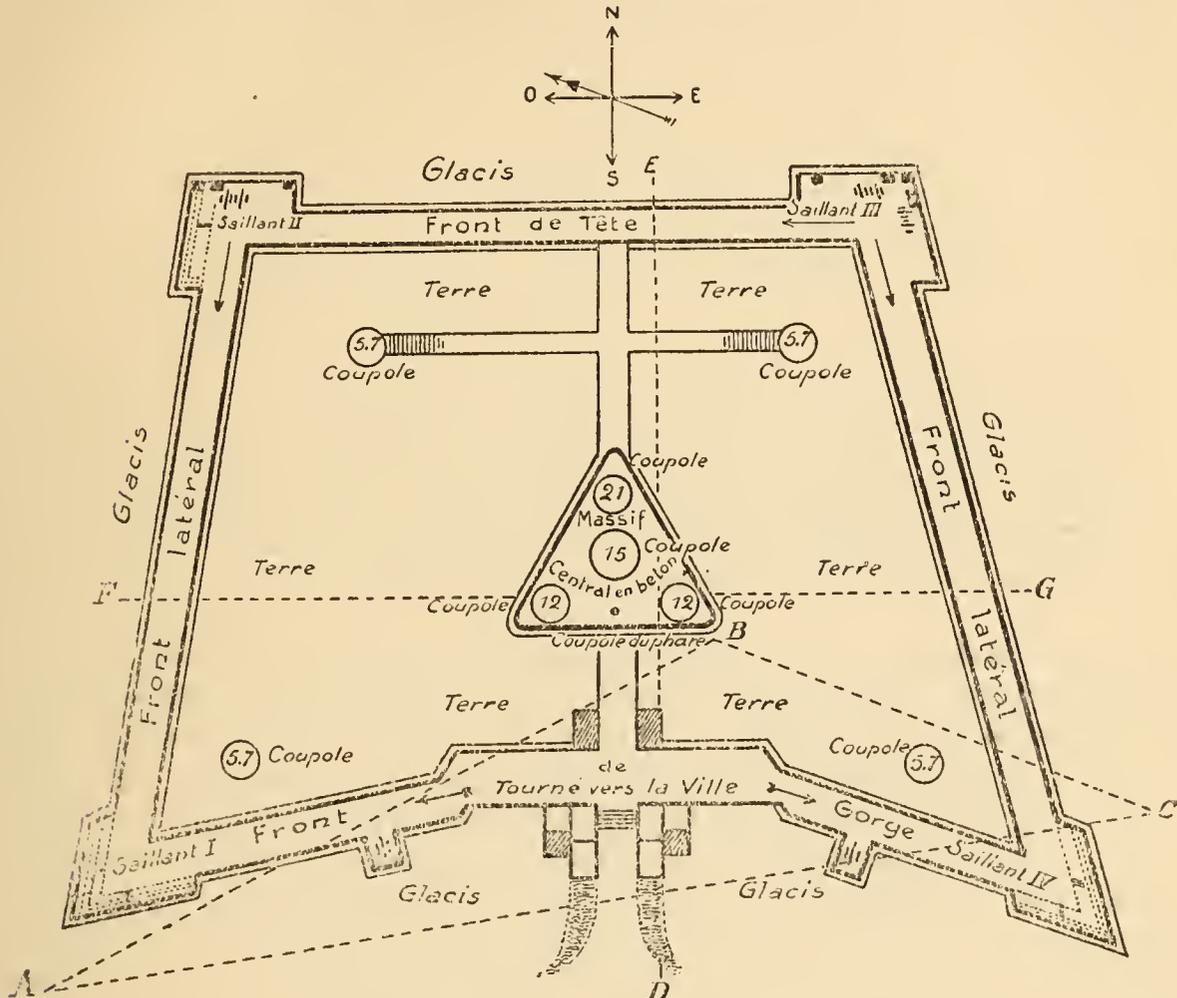
*Vendredi 21 août.*

Il est 10 heures du matin; c'est le moment pour les artilleurs au repos d'aller remplacer ceux qui sont de service. Et chacun s'en va vers son poste avec armes et bagages. Suivi de mes servants, j'arrive dans la coupole de 12 de gauche. « Monte vite, on va tirer » me dit, en descendant de l'étage supérieur, le maréchal des logis Lacroix, chef de coupole du premier tour. J'avais déjà déposé au râtelier d'armes ma carabine et mon ceinturon, garni du yatagan et de la cartouchière remplie; en une seconde, je fus à l'étage supérieur, la tête au trou d'homme soulevé. Notre commandant se trouvait sur le fort; il observait à l'aide d'une longue-vue fixée sur trépied et indiquait un but au chef de coupole de 15, l'adjudant Daine. On allait rechercher les éléments pour tirer sur cet objectif. (Ce point (1) était le saillant sud-ouest d'un bois situé sur la montagne au-dessus de Namêche et s'étendant vers Vezin et Seilles.) « Observez! », me cria le commandant, ainsi qu'au chef de coupole de 12 de droite, dont la tête se montrait aussi au-dessus de la cuirasse. Et, en même temps, on entendait dans la coupole de 15, le grincement du monte-charges, le choc des projectiles refoulés dans l'âme des pièces et enfin la fermeture des culasses. Tout est prêt; l'adjudant a baissé le trou d'homme; le commandant s'est écarté. « Pièce... Feu! » crie l'adjudant. Le coup est parti; le vent ayant envoyé dans ma direction la fumée sortant de la bouche du canon, je n'ai pu observer. Immédiatement, l'adjudant est réapparu à son trou d'homme. « C'est très bien! » — crie le commandant, qui a pu voir lui-même — « C'est juste... » (au coin du bois, a-t-il voulu dire sans doute). Mais un projectile a sifflé tout à coup au-dessus du fort. Effrayé, le commandant n'a pu achever sa phrase; il s'abaisse, se laisse glisser en bas du massif central, descend sur le terre-plein de circulation à l'aide d'une échelle et rentre en toute hâte sur la galerie centrale. Il est suivi des sentinelles placées aux quatre saillants et de quelques artilleurs se trouvant alors sur la banquette d'infanterie. C'était l'adjudant qui avait commandé à ces derniers de rentrer immé-

(1) Constamment des cavaliers ennemis sortaient du bois à cet endroit.

diatement. Ayant refermé mon trou d'homme, je prévins mes servants et fis mettre l'embrasure dans le secteur de sûreté.

« Que tout le monde se tienne à l'intérieur ! — dit le commandant, en rentrant dans le fort, — car, je crois que nous allons être bombardés. » C'était bien vrai : l'obus, qui venait de déchirer l'air, passa outre du fort et alla frapper, je crois, un angle du clocher de l'église de Maizeret, qui fut emporté en partie (1). — A mon avis, ce premier coup de l'ennemi avait été tiré pour le réglage en direction et était



Dessin de A. MALBRECO.

Fig. 38. — Le Fort du Diable, à Maizeret.

(Petit fort quadrangulaire, à front de gorge bastionné).

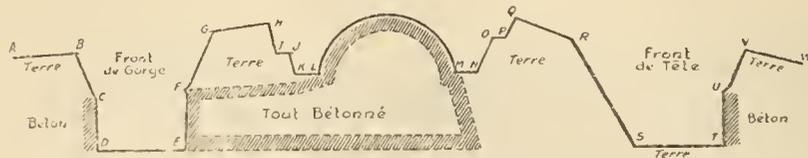
Vue perpendiculaire (observation d'aviateur).

ABC : triangle indiquant la zone principale du bombardement de vendredi, 21 août.

juste, sans doute ; en effet, deux ou trois minutes après — le temps d'être renseigné par les observateurs et de changer l'orientation et l'inclinaison des bouches à feu — trois projectiles tombèrent au milieu de la contrescarpe du front de gorge, coupant les lignes téléphoniques souterraines et à ciel ouvert, et nous empêchant désormais de recevoir aucune communication de la part de nos postes d'observation, de l'état-major de place, du colonel, du bureau du secteur, ainsi que des autres forts.

(1) La distance à vol d'oiseau entre le fort et l'église de Maizeret est d'environ 500 mètres.

Après le premier coup, le poste A nous avait téléphoné : « On vient de tirer dans la direction du fort ; nous observons pour découvrir l'emplacement des batteries allemandes. » Le second projectile tombé, nous reçûmes du même endroit la communication suivante : « Un obus vient de tomber sur... » Rien de plus ; le fil était coupé. Nous étions tout à fait isolés ; seuls, les projectiles lancés par les batteries allemandes continuaient à tomber avec une régularité effrayante et à éclater avec un bruit infernal. Il en fut ainsi jusque six heures du soir, heure à laquelle un fantassin — l'infanterie étant par nécessité au repos — avait compté 2000 projectiles tombés sur le fort. Cette annotation correspondait avec celle du bureau de tir, où



Dessin de A. MALBRECO.

Fig. 39. — Fort de Maizeret.

Coupe DE, par rapport aux fronts de gorge et de tête.

LÉGENDE : AB et VW = glacis ; BC et VU = talus de contrescarpe ; CD et UT = contrescarpe en béton ; CDEF = fossé du front de gorge ; RSTU = fossé du front de tête ; EF = escarpe en béton ; RS = escarpe en terre ; FG = talus d'escarpe ; GH et QR = plongée ; H et Q = lignes de feu ; HI et OP = talus intérieurs de la banquette d'infanterie ; IJ et OP = banquettes d'infanterie ; JK et ON = talus intérieurs du terre-plein de circulation ; KL et NM = terre-pleins de circulation ; LM = Massif central contenant les grosses coupoles et leurs magasins, les locaux de dynamo et la chaudière.

un artilleur avait, je pense, été chargé par le commandant de marquer le nombre de coups tirés (1). Il est très probable que, dans ce nombre, ne sont pas compris les obus tombés au delà des glacis, dans les bois et les campagnes environnants et dont la chute était ignorée. Ce qui est certain, et ce que j'ai pu constater moi-même, c'est que, par minute, il tombait régulièrement quatre projectiles et parfois même six.

Et, pendant ce premier temps du bombardement, que fit la garnison de notre pauvre « fort du diable ? » Voici. Tout d'abord, le commandant demanda si tous les canons étaient en sûreté ; il envoya un artilleur aux coupoles de 5,7 et aux caponnières pour s'en assurer. Effrayé par les premières détonations, tout le personnel qui se trouvait dans les locaux d'escarpe monta précipitamment dans la galerie centrale ; les artilleurs de service restèrent à leur poste.

On attendait et l'on écoutait ; la grêle meurtrière ne cessait pas. A tout moment, des obus, éclatant en face de l'entrée d'escarpe, envoyaient vers l'intérieur des nuages de poussière et de fumée asphyxiante ; l'air devint tellement irrespirable que les uns relevaient le col de leur capote et les autres appliquaient leur bonnet de police ou leur mouchoir sur la bouche et le nez. On pensera sûrement qu'une pareille situation nous plongeait dans le désespoir. Pas le moins du monde ; si quelques-uns se demandaient peut-être avec tristesse ce qu'on allait devenir, c'était l'exception. Personne ne pensait à l'effroyable catastrophe qui nous menaçait ; on était calme et l'on pestait contre ces maudits alboches. « Si l'on connaissait seule-

(1) Voir pour confirmation brochure « La Prise de Namur » — chap. « Les forts de Namur ».

ment l'emplacement de leurs batteries! » se disait-on. — « Ah! patience, répondaient les Flamands, *chaque son tour.* »

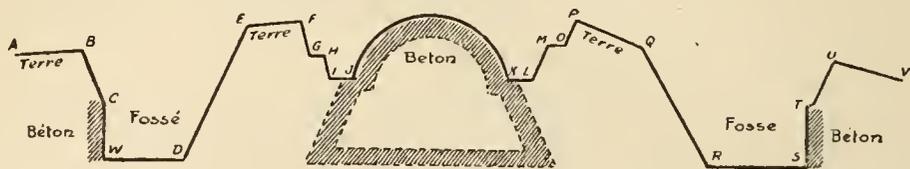
J'étais descendu à l'étage inférieur et je me trouvais à l'entrée de la coupole. Le commandant arrive. « Ne sauriez-vous observer? » me demande-t-il. — « Par le trou d'homme? » lui dis-je. — « Oh! non, ne vous risquez pas, regardez seulement par la visée intérieure si vous ne voyez pas de fumée. » Je monte aussitôt à l'étage supérieur et, à l'aide du faux plancher, je scrute l'horizon. Sur les hauteurs de Namèche, de Samson et de Thon, dans la vallée de la Meuse, dans les bois de Bonneville, hélas! je ne vois rien. La mitraille ennemie passe toujours par intervalles réguliers et, ordinairement, par salves de quatre coups. Parfois un projectile frappe sur la cuirasse au-dessus de ma tête, mais il ricoche et va éclater plus loin, preuve éclatante de la solidité et de l'excellente forme de nos calottes sphériques. Il en tombe aussi sur le massif central et alors les éclats de béton retombent dru sur la coupole, sans toutefois la détériorer, ni la caler. N'apercevant rien, bien qu'on fît tourner la coupole dans différentes directions, tout en maintenant l'embrasement dans le secteur de sûreté, je me faisais remplacer de temps en temps par mon collègue, le brigadier Bourguignon, et les trois servants de l'étage supérieur; ces derniers ne furent pas plus heureux dans la recherche de cet ennemi invisible. Mon observation avait duré une heure et demie environ, quand la poussière, produite par l'éclatement d'un obus tombé non loin de la cuirasse, pénétra par l'ouverture de la visée intérieure et m'aveugla un instant. Ce ne fut rien. Je ne pus continuer. Il m'avait toutefois paru certain que la trajectoire décrite par les obus ennemis suivait la direction saillant II-saillant IV.

Je descendis et en rendis compte au lieutenant que je rencontrais en sortant de la coupole, puis au commandant. — « C'est bien, me dit ce dernier, ils tirent sans doute avec de la poudre sans fumée. » Il voulait naturellement parler des charges de tir et non des charges explosives. Beaucoup ont cru qu'il en était ainsi et, pour ma part, je le suppose encore. Je m'explique, en effet, la réponse précitée par le fait que notre commandant avait très probablement sur la prise de Liège des renseignements qu'il n'avait pas à communiquer à ses inférieurs.

Quand je débouchai sur la galerie centrale, il y avait alors grande animation. Voici pourquoi : tout le monde n'avait pu se mettre en sûreté au début du tir. Dans les locaux de la contrescarpe du front de gorge, qui était le point de concentration de tous les projectiles ennemis, se trouvaient le médecin, le fourrier, faisant l'inspection des vivres qu'on venait de recevoir de la ville, leurs adjoints, les hommes de garde, les cuisiniers et quelques autres. Et, à ce moment, deux ou trois, malgré l'intensité du bombardement, avaient traversé le fossé et étaient arrivés sains et saufs sur la galerie centrale. Constatant qu'on pouvait encore les sauver, les uns se risquent dans les locaux d'escarpe, les autres descendent l'escalier d'accès à la galerie centrale et par différentes exhortations : « Allez, passez! — Courage! allons! — En avant l'infanterie! — Allez, fourrier! », tous les engagent à braver le danger. Profitant des intervalles qui séparent les salves — intervalles bien courts, hélas! — ils passaient, tantôt par trois, tantôt par quatre, tantôt par cinq; mais quelques-uns attendaient toujours, espérant un moment propice; malheureusement, ils franchirent l'obstacle alors que des projectiles éclataient dans le fossé et furent renversés dans

les décombres par le déplacement d'air. Toutefois, ils en furent quittes pour une chute, à part deux canonniers blessés par des éclats de béton, l'un au front, l'autre au pied. — « Plus personne ? » cria-t-on ; et personne ne répondit. Ils étaient donc tous sauvés. Oui, exubérants de joie, nos fantassins montant la garde étaient là ; ils avaient dû s'enfuir par un local contigu au corps de garde, celui-ci étant déjà détruit. Quant à notre cuisine, elle était comble ; les chaudières étaient renversées ; adieu à jamais à notre bonne soupe et à notre morceau de bouilli ; nos braves cuisiniers étaient blottis l'un contre l'autre dans un coin, attendant la mort, et c'est la trouée faite par un obus qui leur avait livré un passage. Cette fois, à part les artilleurs en observation, toute la garnison était réunie dans les locaux les plus sûrs.

Et le bombardement continuait. Où se trouvait l'ennemi, personne ne le savait. Nous ne restâmes cependant pas dans l'inaction. Nos officiers décidèrent de tâtonner



Dessin de A. MALBRECQ.

Fig. 40. — Fort de Maizeret.

Coupe FG, par rapport aux fronts latéraux.

LÉGENDE : AB et UV = glacis ; BC et UT = talus de contrescarpe ;

CW et TS = contrescarpe ; DE et QR = escarpe en terre.

Les autres parties comme à la première coupe.

dans deux endroits choisis, pensait-on, par l'ennemi pour l'emplacement de ses batteries ou du moins pour refuge à l'infanterie attendant le moment d'intervenir ; le hasard pouvait nous permettre d'atteindre les bouches à feu de l'adversaire et alors d'observer quand elles seraient réduites au silence. Les buts étaient deux bois : le premier, situé sur la rive gauche de la Meuse, était celui au coin duquel l'on tirait quand le bombardement commença ; le second, le bois de Bonneville, se trouve sur la rive droite du fleuve. La veille, deux hommes reconnus habitants de cette localité étaient venus dire au fort que les Allemands les avaient contraints, avec plusieurs autres, d'aller creuser des tranchées (pour batteries) dans ce bois. Ils n'avaient pu préciser l'endroit, parce que leurs yeux avaient été bandés pour leur entrée dans le bois et leur sortie. Mon 12 de gauche, désigné pour le premier but, fut bientôt chargé. Mais, après le premier coup (ou le second), le frein hydraulique, qui nous avait déjà mal servi à deux reprises, perdit de nouveau sa glycérine. Comme la veille, ce fut encore l'arrivée à l'étage supérieur de l'adjudant de matériel, du brigadier-portier, etc. Vainement ils travaillèrent jusqu'au soir ; sans avoir été touché, mon cher canon était à jamais inutilisable. Plus heureux, le fourrier, avec son 12 de droite, bombarda le bois de Bonneville (1) sans relâche et avec une telle rapidité que, tous les quarts d'heure au moins, on devait remplacer, soit par des artilleurs, soit

(1) Après avoir essayé de rejoindre l'armée belge, à Anvers, le sous-lieutenant Gourdinne, d'Anhée, est revenu par Andenne. Il m'a appris, m'a-t-il dit, par ses parents que le bois de Bonneville était couvert de cadavres allemands.

même par des fantassins, les servants du mouvement rapide, dont la manœuvre était très dure. Vers 5 heures, je crois, craignant que tous ces projectiles ne fussent perdus, le commandant ordonna de cesser le feu.

Pendant ce tir, le reste du personnel se trouvait blotti dans tous les coins. On aurait pu croire, en entendant ces hommes tousser, qu'ils avaient tous un catarrhe bronchique. Et notre commandant, calme, circulait dans les groupes, parlant avec les hommes et les encourageant. Parfois, il s'arrêtait en face de l'escalier et regardait, les bras croisés, vers le front de gorge; puis, se retournant vers nous: « N'ayez pas peur, disait-il, ça ne durera pas; tout ce vacarme, ce n'est rien; ce que vous entendez, ce sont les terres des talus qui tombent dans le fossé et les vitres qui se brisent par suite du tremblement. » De nouveau, le cigare à la bouche, il marchait. Non, ce n'était rien; cependant la boulangerie était détruite et nos fils téléphoniques coupés. Et je pensais: « Si la boulangerie se trouvait dans le massif central, l'on pourrait utiliser nos réserves de farine, et si nous avions pour les téléphones de gros câbles enterrés, semblables à ceux des téléphones haut-parleurs, depuis longtemps peut-être nous aurions pu canarder l'ennemi. » Et le maréchal-des-logis en chef, à qui je m'en ouvrais, fut de mon avis. « Quelqu'un à la grille! » crièrent, vers 5 heures, des soldats descendus dans l'escarpe. On remit le pont et le courrier entra. Il portait un message de l'état-major. Ayant sans doute connaissance de notre situation, il pria le commandant de ne pas se décourager; les renforts français arrivaient. Rien de plus. Cette nouvelle donnait un peu d'espoir; toutefois, nous eussions préféré savoir d'où l'on tirait ainsi sur nous. Quant à notre brave courrier, qui avait laissé sa motocyclette à 300 mètres du fort, il voulut, malgré les vives instances du commandant, repartir aussitôt; et il sortit, dédaigneux des obus qui, heureusement, ne l'atteignirent pas. Chaque obus éclatant en face de la poterne d'entrée d'escarpe, refoulant dans le fort des nuages de fumée chargés d'odeurs nauséabondes, on installa dans les couloirs des ventilateurs électriques. Le renouvellement de l'air fut un grand réconfort. Mais, parfois, toutes les heures à peu près, il tombait sur le fort des projectiles qui éclataient avec une détonation terrible. Notre ouvrage tremblait alors jusque dans ses fondements. Chaque fois, la dynamo était arrêtée, les lumières étaient éteintes et l'on devait recourir à l'éclairage au pétrole, en attendant la remise en marche de la machine. Étaient-ce là les effets des 42 centimètres envoyés par Bertha, la zélée?

Vers 4 heures, le bombardement ralentit et même cessa pendant quelques instants, le temps de laisser refroidir les pièces et de les graisser sans doute. Cette accalmie nous amena un maréchal-des-logis du fort de Marchovelette. N'ayant pu, je ne sais pour quel motif, rentrer dans sa garnison, il était venu se rendre à notre commandant. Il ne nous apporta aucun renseignement sur l'ennemi; seulement, nous apprîmes que son fort avait le même sort que le nôtre. C'est alors aussi que le commandant nous fit ravitailler. Le fourrier nous monta quelques caisses de galettes — nous dirons biscuits pour parler militairement — et quelques pains qui restaient de la veille; ceux qui avaient été envoyés le matin étaient sous les décombres de la contrescarpe. Le commandant donnant l'exemple, on croqua tous à belles dents un bon biscuit de guerre. Pour boisson, nous eûmes l'eau du ciel qui nous est réservée à profusion dans un grand puits creusé dans les profondeurs du fort.

L'ennemi ne prit guère de repos. Une demi-heure plus tard, l'orage recommençait. Nonobstant, le canonier Gillet, qui avait tout préparé pour le souper des officiers, voulut aller chercher dans le fossé de l'eau potable. Il dut sortir par une fenêtre blindée et arriva, on ne sait trop comment, dans le fossé; il courut à la pompe tout joyeux, et put de la même façon revenir indemne de son aventure. Quelle imprudence! Et cela n'est pas une exception; car, si personne ne trouva la mort dans l'intérieur du fort, nous le devons à la vigilance de nos officiers qui arrêtaient les téméraires. Ayant constaté aussi que les grilles fermant les débouchés sur le terre-plein de circulation avaient été atteintes par un obus, on ouvrit une des portes roulantes en fer et l'on dégagea le débouché, afin de rendre possible et rapide, en cas d'assaut, l'occupation de la banquette d'infanterie.

Le jour baissait. Ah! la nuit allait être longue et terrible dans une pareille situation! Quelques-uns étaient inquiets. Cependant, vers 6 heures et demie, l'ennemi, ayant probablement besoin de repos, ralentit son tir. C'est alors qu'il nous arriva un nouveau courrier, et, ô bonheur! il apportait encore un pli de l'état-major. Il sait tout, lui! On était peut-être sauvé! Hélas! Qu'était-ce donc? « Une batterie ennemie lance depuis quelque temps des obus sur la ville de Namur; elle doit se trouver dans le bois de Wartet ou aux environs de cet endroit; ne pourriez-vous l'observer et la déloger? » Le commandant répondit qu'il ferait son possible, mais qu'il lui serait difficile d'agir, étant bombardé depuis le matin par un ennemi invisible. Aussitôt, on se mit à l'œuvre. L'adjudant, dans sa coupole de 15 à 2 canons, fit charger immédiatement; l'obusier de 21 cm. lança aussi quelques-uns de ses 91 kilos, mais des éclats de béton vinrent le caler et le rendirent momentanément inutilisable. Avec les coupoles de 12, on observait. Tâche difficile, car, la fumée n'étant pas encore dissipée, on devait se communiquer les ordres à l'aide de mouchoirs blancs. Malheureusement, les effets du tir, on ne les connaissait pas. C'est pourquoi, vers 9 heures, on cessa le feu sur l'ordre du commandant, et l'adjudant, tout joyeux, arriva en s'épongeant sur la galerie: « Eh bien! dit-il, s'ils sont tombés dans le tas, ils ont été canardés! » et riant, il ajouta: « Je n'ai presque plus d'obus. »

Quant à l'ennemi, il nous envoyait deux ou trois fois par heure quelques projectiles. Le soir, on nous réconforta en nous donnant à chacun une tasse de café chaud. Le tir fini, le commandant vint près de l'adjudant et lui dit: « Faites reposer les hommes. » Le premier tour, n'ayant pas repris le service à 5 heures, fut remis de faction; les autres se reposèrent, qui sur une caisse, qui sur une couverture, mais plusieurs n'avaient pour oreiller que la crosse de leur carabine, adoucie quelque peu par le bonnet de police. Malgré tout, Morphée fut le vainqueur. Pendant la nuit, les ouvriers travaillèrent au canon de la coupole du saillant III, qui avait été légèrement endommagé et le rétablirent pour le tir.

#### *Samedi 22.*

Je sommeille. Il doit être 3 heures et demie du matin. L'ennemi s'est tu depuis longtemps. Dans les galeries, seul le ronflement des hommes qui dorment à poings fermés rompt le silence. Tout à coup, il me semble avoir entendu un commandement: « Alarme, aux armes! » je ne sais. Je lève la tête et j'écoute. Oui, c'est bien cela. L'adjudant est là et, circulant dans les groupes, il

répète à voix basse : « Allons, artilleurs, aux armes ! » En une seconde, tout le monde est debout, fusils et carabines sont chargés. Cet ordre nous a quelque peu terrifiés. Comment donc ? « Aux armes ! » Ce commandement ne se fait-il pas seulement quand l'assiégeant monte à l'assaut ? Et l'assaut, n'est-ce pas le dernier acte dans la prise d'un fort ? Un quart d'heure, une demi-heure se passent. Pas d'ordre nouveau, personne ne parle d'occuper la banquette d'infanterie. L'on se rassied, d'aucuns se recouchent. Ce n'avait été qu'une fausse alerte. Le lieutenant, paraît-il, était en observation pendant notre repos et avait cru voir des groupes ennemis descendant au pas gymnastique dans la vallée de Samson, pour remonter sans doute ensuite sur le fort. Que ne sont-ils venus alors ! Ils auraient été bien reçus avec nos 5.7 à tir rapide, lançant en moyenne 24 fois 196 balles à la minute. Nous aurions rétabli nos glacis avec leurs cadavres.

Le jour arriva et l'Allemand ne vint pas. Ne le verrions-nous donc jamais ? Le calme continuant à régner, certains descendent dans l'escarpe, voire même dans le fossé du front de gorge. Soudain, l'un d'eux accourt en criant : « Le commandant ! Le commandant ! Un officier à la grille. » C'était bien vrai. Le nouveau venu avait prié les artilleurs qu'il avait vus d'appeler le commandant de la part d'un officier de l'état-major. En un instant, tout le monde le sait ; pistolet en main, le commandant descend, le lieutenant le suit, et toute la garnison, inquiète, se presse dans l'escalier.

« Hourra ! Hourra ! Vive le commandant du fort de Maizeret ! Vive le fort de Maizeret ! » Et l'on applaudit, l'on chante, l'on siffle la Brabançonne ; on crie, on rit, on se serre les mains. Mais la plupart ignoraient encore ce dont il s'agissait. Bientôt chacun le sut : le général avait envoyé des félicitations au commandant et à la garnison du fort de Maizeret ; l'ennemi reculait ; les renforts français et anglais arrivaient ! On avait donc bien tiré ! Et, tout de suite, de petits états-majors se créent ; des plans de campagne se font ; cernés sur la rive gauche par les fils d'Albion et sur la rive droite par nos voisins du sud, les enfants de la douce France, les Allemands vont être refoulés sur le fleuve et acculés contre les forts, s'ils ne retournent pas assez tôt dans leurs pénates. En moi-même, je rage contre mon détestable 12 de gauche qui ne m'a pas permis de prendre une plus grande part à cette victoire !

« Bravo, bravo ! Vive la Belgique ! » Cette fois, c'est le lieutenant, notre chef qui dit si gentiment « les enfants » ou « l'enfant » quand il nous parle. Il porte le symbole de la patrie, il monte, la mine réjouie, et ne sait aller assez vite. « Allons, les enfants, crie-t-il, mettons notre drapeau ! » L'on se précipite derrière lui, l'on sort sur le fort, et dix, quinze artilleurs s'efforcent d'arborer nos trois couleurs, comme ils peuvent, car sa place habituelle a été touchée par le tir. Tous se promènent, on ne se soucie plus du danger. N'est-il pas définitivement écarté ? Et, comme sortant d'une souricière, tous les artilleurs dévalent dans le fossé, pour respirer l'air pur à pleins poumons. Enfin, l'étendard sacré de la patrie flotte au vent ; le commandant, le premier, a fait le tour du fort pour se rendre compte de la situation. Moi-même je pus constater ce que l'ennemi avait détruit. La dispersion des obus paraissait avoir eu comme point moyen le milieu de la contrescarpe du front de gorge. Plusieurs de ces projectiles n'avaient pas éclaté. C'est ainsi que,

près de la grille donnant accès sur la banquette d'infanterie, se trouvait entier un obus-torpille (obus-mine de 21 cm); sur le glacis, le brigadier Deloge, de Crupet, en remarqua encore plusieurs. Ce dernier était allé, sur ordre, à la recherche des postes d'observation qui devaient avoir battu en retraite; il en avait ramené deux cachés dans le bois. Nous vîmes aussi des éclats de 12 et de 15 cm. Les glacis étaient sillonnés d'immenses entonnoirs; le fossé était rempli de terres tombées des talus d'escarpe et de contrescarpe; toute la rampe d'accès était détruite et à moitié comblée; boulangerie, garde, magasins et cuisine étaient sérieusement endommagés; une grande partie des caisses de conserves qui se trouvaient dans le fossé étaient éventrées; la coupole de 21 était calée, mais une minute de travail suffit pour la rendre de nouveau utilisable; celle de 5,7 du saillant IV était à jamais irréparable. Quant au reste de la fortification, il n'avait plus de forme.

Ce désastre ne nous causait aucune désolation : n'étions-nous pas victorieux? Tout joyeux, je pensais : « Que d'obus tirés, sans briser les organes essentiels de la défense! » Pour être tout à fait efficace, le tir de l'ennemi avait été, en effet, trop long de cinquante mètres environ; cette distance en moins dans la portée, le bombardement du vendredi aurait peut-être suffi pour la destruction complète de notre ouvrage.

Maintenant tout s'agite dans le fort comme auparavant; c'est le va-et-vient des beaux jours; seuls, les hommes de service sont aux coupoles. L'on attend les ordres : l'ordre de travailler, de déblayer, de rétablir tout le mieux possible pour reprendre notre revanche. Des batteries réduites au silence, anéanties; des shrapnels éclatant dans des colonnes en désordre, dans des groupes compacts ne sachant plus de quel côté fuir, à tous un casque à pointe comme souvenir de la campagne, des prisonniers, du sang, voilà ce qu'il nous faut. Mais quoi? N'est-ce pas une nouvelle détonation que je viens d'entendre? N'est-ce pas un nouveau « boum » formidable? « Qu'y a-t-il? Quelle coupole a tiré? » se demande-t-on. Hélas! l'air n'a été traversé par aucun de nos projectiles. C'est l'ennemi qui, de nouveau, a tiré sur nous! Et moi, parlant à ce moment avec le lieutenant et quelques autres, tout à la joie de pouvoir leur assurer que les renforts étaient en action, puisque je venais d'entendre à notre droite et à notre gauche un feu continu, je m'écriai : « On recommence, mon lieutenant! — Mais non, me répondit-il, ils déchargent leurs pièces en partant. » Cernés, partir et malgré tout, tirer juste, cela ne me paraissait pas naturel. Bientôt, deux, trois nouvelles détonations suivirent, puis encore une salve, mais toujours dans le fossé du front de gorge. Et alors, ce fut de nouveau le calme. Je m'étais donc trompé; c'était mon officier qui avait raison. Vains espoirs! L'arrêt ne fut pas de longue durée. Il n'était pas motivé par une retraite, mais, je crois, par le changement dans les éléments de tir. Notre drapeau n'était-il pas un point de repère que nous avions donné aux Allemands, qui pouvaient voir si leurs obus tombaient en deçà, au delà, à droite ou à gauche? En leur plantant le symbole de la victoire, alors qu'ils attendaient sans doute l'étendard du vaincu, ne leur avions-nous pas donné la preuve évidente que le tir de la veille n'avait pas été très efficace? Pour moi, je le crois; car le bombardement recommença avec le même acharnement, avec plus d'acharnement même, les obus tombant tous maintenant sur le massif central, refuge de la garnison. Il aurait fallu retirer le drapeau, mais c'était chose impossible

et peut-être inutile. La désolation commençait à se lire sur plusieurs visages. Avions-nous été induits en erreur? Je ne le crois pas. Ce qui était certain, c'est que les Alliés n'étaient pas encore là pour tomber sur l'ennemi commun, comme nous l'espérions.

Dans la matinée, 12 de droite tira encore quelques coups dans les mêmes conditions. De nouveau, toutes les demi-heures, les lumières s'éteignaient; le front de tête se lézardait et tombait; les servants étaient revenus sur le massif central. De larges fissures se faisaient partout; le fort ne cessait de trembler. Le personnel était calme cependant; il attendait la fin de l'orage; il espérait toujours un temps meilleur et cherchait pour se réfugier les endroits où la voûte en béton était la plus épaisse.

J'étais toujours dans ma coupole. Vers 2 heures, nous étions occupés à quelques-uns à étendre un peu de beurre sur un reste de pain, quand soudain un obus frappe l'avant-cuirasse et l'assemblage de tôles et de montants formant l'étage supérieur, fait une brèche si large que l'on peut voir le ciel, et donne une secousse si violente à la coupole que tous les verres, abat-jour des lampes électriques et à pétrole, se brisent et tombent sur nous tous, en même temps que des éclats de béton. « Pas de blessé? » criai-je, et l'on me répondit : « Non ». J'avais cru que les trois artilleurs de l'étage supérieur étaient tués. Tout était éteint dans le fort. Le brigadier-portier vint avec une lampe et nous eûmes la joie de constater que nous en étions quittes avec de la poussière sur le visage et les vêtements. Peu de temps après, ce fut le tour de 12 de droite, de 15 et de 21, si bien qu'à 5 heures notre pauvre « Fort-du-Diable » n'avait plus aucun élément d'action pour la défense éloignée.

Qu'allions-nous devenir? J'étais sur la galerie centrale quand notre commandant sortit du bureau du tir. Son regard était triste, mais son attitude était encore noble et ferme. Il avait comme de coutume un cigare à la bouche, mais il ne fumait pas, il mâchait. Depuis la reprise du bombardement, on l'avait vu très rarement. Il s'avance, il passe près des servants des grosses coupoles, tous réunis à l'étage inférieur; il sait, il voit que tout est fini : « Mascaux! » crie-t-il. Mascaux, c'est le brigadier-portier; il est là, il vient à la rencontre de son commandant. Celui-ci lui dit : « Nos grosses coupoles sont détruites; allez voir dans quel état se trouvent celles des saillants. » — Et Mascaux, obéissant à l'instant, disparaît dans la galerie en capitale. En attendant son retour, notre commandant arpente. Il réfléchit. Tous les regards sont dirigés vers lui, et, tout de suite, je prévois quelque chose de grave. En effet, le brigadier-portier revient. « Eh bien? » lui demande le commandant; et lui de répondre : « Elles sont détruites. — Alors, il n'y a plus rien à faire; il nous faut partir. » — La sentence était prononcée; il ne voulait pas qu'inutilement, autant d'hommes fussent ensevelis vivants. Ses paroles ont été entendues; rapides comme l'éclair, elles volent de groupe en groupe; et comme obéissant à un ordre, tout le personnel arrive rapidement sur la galerie centrale. Notre commandant est toujours là; il regarde dans le fossé. Le lieutenant qui était alors dans l'escarpe a déjà appris la nouvelle. Il accourt, monte rapidement l'escalier; sur son visage, je crois lire que cette décision ne lui plaît pas, qu'à son avis il faudrait encore attendre. En effet, arrivé près de son commandant, il lui

demande étonné : « On part ? » Mais le commandant, qui a deviné l'arrière-pensée de son lieutenant, veut faire trêve à toute discussion et répond : « Oui, ma décision est prise. » Se tournant alors vers ses hommes, d'une voix haute et angoissée, il dit : « Le fort ne me donnant plus aucun moyen d'action, j'ai décidé de l'abandonner ; tantôt l'ennemi ralentira sans doute son tir..., nous en profiterons pour partir. Préparez-vous donc et attendez-moi ici. » Sur ce, il rentra au bureau de tir, suivi de son lieutenant. C'est le silence absolu ; naturellement personne n'avait à murmurer ; on était d'ailleurs content. Car, pourquoi rester encore ? N'était-ce pas mourir sans s'être battu ? N'était-ce pas attendre l'ennemi sans moyen de défense ? N'était-ce pas peut-être la terrible nécessité de devoir se rendre comme des lâches ?

Tout le monde est là dans l'attente ; le fracas terrible des obus qui éclatent, qui fendent, qui brisent, continue. Tout l'escalier est occupé, quand un craquement formidable se fait au-dessus de nous tous ; des morceaux de béton tombent de toutes parts ; un éclat très épais résonne sur la chaudière ; la dynamo est arrêtée, détruite ; la lumière électrique est éteinte pour toujours. Le trouble est très grand ; on se pousse dans l'escalier, on tombe ; mais la panique ne dure qu'un instant, on crie : « Du calme ! Du calme ! Ne vous pressez donc pas ! » et l'on se rend à cette invitation. Cet endroit n'était plus tenable ; le commandant, accouru aussitôt, ordonna de descendre dans l'escarpe et défendit de se tenir en face de la poterne d'entrée.

Le départ était bien décidé ; mais comment sortir, la poterne d'entrée de contrescarpe étant complètement obstruée ? Allions-nous monter à l'échelle le mur et le talus de contrescarpe ? C'était s'exposer à la vue de l'ennemi ; c'était nous exposer à sa poursuite ou du moins à son feu. On jugea préférable de faire une trouée. « L'infanterie ! » cria le lieutenant. Elle était là, et douze hommes, avec pelles et pioches, nous firent un passage. Etant sujets à nous perdre dans notre fuite, on nous fit connaître à tous le mot d'ordre, afin que les sentinelles amies n'arrêtent personne comme suspect. Deux artilleurs ayant leurs habits civils reçurent l'ordre de les porter. Le travail de nos fantassins dura une heure environ ; pendant ce temps, chacun fouillait dans ses équipements pour y prendre son nécessaire. Toutefois une dizaine au plus prirent leur havresac. La plupart se figuraient que l'on quittait le fort pour peu de temps ; ils ne pensaient pas que notre fort abandonné permettrait à l'ennemi d'entrer en ville. Non, on croyait encore à la résistance, à la victoire ; on espérait revenir bientôt. O illusions !

N° 132. 2° *Rapport de M. l'abbé Févry, vicaire à Saint-Joseph, à Namur, aumônier du fort.*

20 août 1914.

Depuis quelques jours déjà, on pressentait de graves événements : travail intense à l'entour du fort, fils barbelés, tranchées, mines, mise à nu de l'horizon, renforcement des patrouilles, allure inquiète du commandant qui redoublait ses inspections du fort, encourageant ses hommes, et veillait nuit et jour. La veille ou l'avant-veille, une patrouille avait fait connaissance avec les premiers uhlands, en avait tué un, blessé deux autres et ramené triomphalement un cheval et une lance. Nul doute, les Allemands étaient à nos portes et, comme le commandant me le faisait observer sur une carte au bureau de tir, la marche des différents corps allemands

épinglés sur cette carte montrait clairement leur projet d'investissement de la position. « Nous allons être attaqués, ajoutait-il, mais nous tiendrons : nous sommes outillés pour trois mois. » On comptait sans les 42. Entretemps arrivaient les nouvelles de Liège, de l'héroïque défense des forts; on les commentait, on brûlait presque du désir de voir en œuvre le « Fort-du-diable ». Il avait semblé s'éveiller et saluer les avions dont les raids se faisaient plus fréquents, plus investigateurs. « Je veille », avait-il répondu à l'impertinence de l'ennemi qui se permettait de lui établir concurrence sur les hauteurs de Bonneville en y établissant une batterie. Et l'adjudant X... aurait pointé le 15 cm. et aurait fait voler en éclats les pièces ennemies et la cabane qui les dissimulait. Le soir approchait et, comme d'habitude, nous allâmes sur le parapet du fort pour jouir du spectacle édifiant du ciel étoilé et « taper » entre soldats une de ces « causettes » reconfortantes et — nous le vîmes plus tard — pleines d'illusions. Mais quoi? le ciel n'était plus celui des autres jours : des nuages de fumée y montaient, gris-noirs, et tout l'horizon nord-est, Seilles, Andenne, était en feu. Quel spectacle lugubre! La rage montait au cœur de la petite garnison. On brûlait du désir de venger les concitoyens sans défense. Nous allons dans ces sentiments prendre notre repos et réparer les forces dont nous aurons besoin demain peut-être.

« Fort-du-diable », lui, veille; il paraît inquiet. Avec ses phares, il plonge ses grands yeux scrutateurs sur les bois environnants, il fouille et refouille les campagnes.

21 août.

Le jour arrive; je sors pour dire la messe. Le lieutenant X... me dit « M. l'aumônier, ne sortez pas, car vous courez grand risque de ne plus rentrer. — Je rentrerai, lieutenant : dans une heure je suis de retour. — Mais voyez donc : on aperçoit les Allemands dans les campagnes entre Strud et Bonneville! »

De fait, Fort-du-diable grondait et dans le lointain, sur la lisière, on voyait des êtres qui rentraient sous bois au sifflement des obus, pour réparaître courbés et disparaître à nouveau. « J'irai quand même, fis-je, mais je serai de retour aussitôt que possible. » Et je fus dire la messe pour nos soldats et la Patrie. « Ce sera peut-être ma dernière, pensais-je; à la garde de Dieu et vive la Belgique! » Ce fut la dernière à Maizeret; ce fut même la dernière que vit l'église, aujourd'hui complètement abattue. Je saluai M. le curé; je rencontrai quelques habitants de Faulx-les-Tombes et j'appris que les Allemands étaient en possession de ce village. Nous étions donc environnés de toutes parts par l'ennemi, en danger imminent d'être assaillis. Je pris congé d'eux, leur assurant la protection efficace de Fort-du-diable, imprenable, et je rentrai à la hâte.

L'intérieur du fort était animé : partout des groupements discutant sur la menace d'une attaque. Fort-du-diable surveillait aussi le nord et tirait sur des patrouilles qui sillonnaient la plaine de Wartet. Et les oies, « les oies du Capitole », jetaient l'alarme à chaque coup de canon. Car nous avions dans les fossés du fort une véritable basse-cour : oies, poules, et même brebis.

Je montai sur le parapet extérieur. Tout à coup, c'était vers 10 h. 45, nous entendons vers le nord une canonnade intense.

C'est Marchovelette qui reçoit le baptême du feu. Il riposte, mais les obus de l'ennemi sont pressés ; on les voit éclater sur la carcasse du fort en même temps que s'élève une nuée grisonnante. Fort-du-Diable tire par intervalles ; il semble rassurer son voisin quand, soudain, un sifflement, puis un éclat à 100 mètres environ du fort. C'était vers 11 heures. Une demi-minute après, éclata un second obus, à 50 mètres du fort, puis le troisième en plein dessus. Suivit alors un bombardement intense : 1,500 coups de tous calibres jusque 7 à 8 heures du soir. Il y eut 2 blessés seulement, peu gravement, parmi les hommes qui se trouvaient au corps de garde et dans les salles avoisinantes. Ils purent, entre les décharges de la batterie, rentrer sous le massif central. Inutile de le dire : toutes les vitres avaient, dès le premier coup, volé en éclats ; les traverses de fer même étaient arrachées par des éclats d'obus rebondissant de la contre-escarpe qui se démolissait devant nous. Quel air empesté ! Quels nuages de poudre ! On distinguait à peine le reflet des lampes électriques. Moments pénibles que ceux-là où, attaqués par 3 ou 4 batteries de différents côtés, on est réduit à l'inaction. Or, de 11 heures du matin à 7 ou 8 heures du soir, la mitraille ennemie était tellement fréquente que Fort-du-Diable n'osait même pas tourner ses pièces contre l'ennemi, de peur de les voir emporter. Plusieurs fois le brave commandant monta sur le parapet, pour aller tâter la carcasse de Fort-du-Diable qui tenait toujours bon.

Vers 4 heures, arriva une estafette de Marchovelette annonçant à Fort-du-Diable que son voisin était détruit. Fort-du-Diable, lui, ne l'était pas : il brûlait du désir de se mesurer et, malgré la lourdeur de tête de la petite garnison, elle bondit comme un seul homme, vers 8-9 heures, lorsque le bombardement ennemi ralentit et fit croire à un assaut. Hélas ! désillusion ! l'ennemi ne vint pas. Il continua à bombarder, mais d'une façon moins intense, d'où Fort-du-Diable riposta. Il pointa même, vers 11 heures, une batterie lourde en construction près d'Arville, qu'il démolit, dit-on. Pour moi, à côté des blessés, je m'étendis dans le couloir et pris un peu de repos. Situation identique le lendemain, 22 août, au réveil, même un peu d'accalmie. Un pli était apporté de Namur demandant de tenir quelque temps encore : les Français arrivaient. Un hurrah formidable retentit : on était sauvé ! on allait arborer le drapeau aux trois couleurs ! Le lieutenant alla inspecter les fossés ; dégâts de peu d'importance : poules et oies tuées. En les portant triomphalement, le lieutenant s'écriait : « Voilà qui a coûté 2 millions aux Allemands ! » Mais... les Français n'étaient pas là ! Le bombardement reprit plus intense ; il arrivait des obus de plus gros calibre. Fort-du-Diable tressautait.

Vers 1-2 heures de l'après-midi, il crevassait au front-de-gorge. Les canons étaient calés. Les hommes se retirèrent sous le massif central. Un 42 arriva qui le lézarda, puis un autre le perça et en fit dévaler les débris sur la garnison. Heureusement il n'y eut que quelques hommes recouverts qui, un peu brûlés, purent s'échapper. Tous s'enfuirent dans le couloir le long des fossés. Fort-du-Diable agonisait.

Devant l'impossibilité d'une résistance sérieuse, deux alternatives restaient : se défendre jusqu'à la mort, mais sans utilité sérieuse — puisque nos canons, hors d'usage, ne pouvaient plus riposter à l'ennemi qui menaçait de nous ensevelir dans

le fort — ou bien abandonner le fort bombardé, à la tombée de la nuit, et aller faire le coup de feu dans les tranchées.

C'est à ce dernier parti que s'arrêta le commandant. C'était vers 6 heures. Nous nous préparâmes à partir; on se munit de provisions et l'on prit différentes mesures militaires, de façon à rendre le fort inutilisable dans la mesure du possible. Le soir tombant, le commandant, après la décharge d'une batterie ennemie, commanda le départ qui se fit en bon ordre, mais rapidement. Quel aspect! Ce ne sont que débris, que trous d'obus. Ce n'est pas, certes, sans un violent serrement de cœur que l'on quitte Fort-du-diable l'imprenable. Nous avons deux blessés à transporter et nous restâmes les deux derniers, le lieutenant X. et moi. Le brave X. pleurait de rage. « Allons, lieutenant, lui dis-je, courage! Qui sait si, demain, nous ne reviendrons pas à l'assaut de ce même fort que nous sommes forcés d'abandonner? » Nous avançons sur Loyers, laissant sur la gauche le village de Maizeret, où ne restait plus la moindre apparence de vie. Le clocher de la vieille église, percé d'un obus, menaçait ruine. A peine à 50 mètres du fort, nous entendîmes le sifflement et le fracas d'obus qui venaient éclater sur le fort vide. La petite retraite s'opéra fort bien; par-ci par-là, des cadavres de chevaux et de vaches jonchaient le sol. Sur notre droite, dans la direction de Marchovelette-Boninnes, violent crépitement de mitrailleuses et vives fusillades.

Nous arrivons vers 9-10 heures, à Loyers. La majeure partie de la population avait évacué, car des obus y étaient arrivés déjà.

*23 août.*

Nous passons la nuit et, le lendemain, nos braves artilleurs vont dans les tranchées. Pour nous, ambulanciers, nous faisons le service avec l'ambulance locale. Les obus et schrapnels ennemis arrivent, nos batteries répondent, les blessés se multiplient, mais une voiture ambulancière évacue les plus gravement atteints sur Namur. Arrivèrent, entretemps, un évadé, fortement ébranlé, du fort de Maizeret, puis l'adjudant H., avec quelques hommes qui lui restaient du peloton de sa tranchée dominant la Meuse, à l'est du fort. Ils étaient courageux, nos soldats! Un brave Flamand, d'un régiment de chasseurs, était grièvement blessé à la tête d'un éclat de schrapnel. Sur le conseil du docteur, je lui donnai les derniers secours de la religion. Après quelque temps de préparation, je lui demandai s'il ferait volontiers, le cas échéant, le sacrifice de sa vie pour Dieu et la Patrie. « Oh ja! » me dit-il, rassemblant dans cette dernière parole tout ce qu'il avait de force et d'élan patriotique.

Hélas! la position devenait intenable. On sonna la retraite le dimanche vers une heure de l'après-midi; et, après avoir mis tous nos blessés sur un chariot de ferme qui fuyait, nous montâmes vers Bossimé pour redescendre sur la route Liège-Namur. Hélas! l'autre versant de la Meuse était occupé par l'ennemi. Namur même était envahi. Nous avons arboré sur le chariot un petit drapeau de la Croix-Rouge. Nous étions trois ambulanciers, deux blessés et un soldat malade, puis du personnel de la ferme, hommes et femmes. Les balles sifflaient nombreuses, venant de l'autre rive. Le conducteur à qui je conseillais de remonter sur Erpent, me dit : « Ils ne tireront plus lorsque nous serons dégagés des soldats qui tirent sur eux. — Allons

essayez », lui dis-je. Nous continuons donc ; mon voisin, un ambulancier, reçoit une balle qui lui troue le paletot au bras. Nous sortons de la fournaise et les balles sifflaient toujours. « Allons, dis-je au conducteur, inutile de nous faire massacrer ! Mettons-nous à l'abri derrière cette maison et, pour éviter d'être faits prisonniers peut-être, voyons le moment de repasser dans la fournaise pour gagner Erpent. » Il fit donc demi-tour, nous nous mîmes à couvert du feu allemand derrière une maison bordant le chemin de Lives. Le moment venu, nous semblait-il, dix minutes après, nous repassâmes dans les balles et, grâce à Dieu, nous pûmes atteindre le chemin creux qui monte sur Erpent. Seul, dans la fusillade, le soldat malade qui était sur le chariot eut le pied percé d'une balle.

D'Erpent, les troupes en désordre regagnèrent Géronsart, puis Bioul. Pour nous, force nous fut (le devoir est parfois pénible) de nous arrêter et de ramasser et soigner les blessés dans deux maisons particulières dont nous fîmes notre ambulance. C'était le dimanche vers cinq heures. L'horizon nord Bouge-Champion était en feu et fumée. Les obus sifflaient et allaient frapper Andoy et Dave. Cela dura toute la nuit. Le lundi matin, apparurent des fuyards d'Andoy : le fort se rendait. Dave allait avoir le même sort. Vers dix heures apparurent des uhlands, puis un corps d'armée défila. Nous étions prisonniers avec notre ambulance. Les docteurs ennemis firent les pansements à nos blessés et le jour même, au soir, on nous ordonnait de les transporter à Jambes.

## § 2. — *Le fort d'Andoy.*

### L'ACTION DU FORT ET LES INCIDENTS SURVENUS AU VILLAGE

N° 133.

Le 20 et le 21 août, dix-huit maisons qui se trouvaient dans la zone du fort ou dans la direction du tir furent détruites à la dynamite ; de ce nombre, les huit maisons de « La Perche », le château de M. de Pierpont et la ferme. L'autorité militaire avait informé les habitants qu'en cas de bombardement, ils devraient évacuer ces maisons et qu'elles seraient détruites, afin qu'elles ne servissent pas de refuge aux Allemands et que les civils ne fussent pas exposés au danger pendant le tir.

Le personnel militaire du fort comprenait : le commandant Nollet, le lieutenant Tasnier, le sous-lieutenant Dartevelle, les adjudants Thomas et Bertho et une garnison d'environ 400 soldats. Comme personnel ambulancier : MM. Detourbe, vicaire de Notre-Dame, à Namur ; Metens, professeur à Dinant ; Quoilin, élève du Séminaire de Namur ; un médecin et un instituteur-ambulancier. Les intervalles étaient occupés par des chasseurs à pied, des soldats du 13<sup>e</sup> de ligne et de l'artillerie de campagne.

Le bombardement du fort dura jour et nuit, sans interruption, du vendredi 21, à 9 h. 30 du matin, au lundi 24 à 9 h. 30 du matin. Les obus avaient une force destructive extraordinaire (1). Le lieutenant Tasnier fut tué le 22, à 5 heures 30

(1) Le 21, à l'approche de la nuit, les coupoles étaient déjà hors d'usage. *La défense de Namur*, o. c.

du soir et enterré dans l'enceinte du fort; également 5 ou 6 soldats. Le fort se trouvait devant un ennemi invisible et tira peu. La garnison, voyant l'œuvre formidable de démolition et d'écrasement opérée par le bombardement, se croyait vouée à la mort. Il y eut un moment de vive panique; un obus ayant créé une issue à la porte d'entrée, une partie des soldats de la garnison, voyant l'inutilité de la résistance, songèrent à mettre leur vie en sécurité; un chef subalterne leur fit renoncer à leur dessein (1).

On assure que l'artillerie de campagne fit merveille. Le repérage se faisait du clocher d'Andoy et du haut des arbres; les batteries ennemies durent fréquemment changer de place; car, à peine s'étaient-elles installées à un autre endroit, que des obus venaient les déloger. C'est ainsi que la vie de M. le bourgmestre d'Arville se trouva exposée: les Allemands le prévinrent que, si les Belges parvenaient à déplacer encore leurs batteries, ils y verraient la preuve d'une communication télégraphique ou téléphonique avec l'ennemi.

Dans l'entre-temps, que se passait-il au village? Le 21, vers 10 heures du matin, des habitants de Mozet arrivèrent à Andoy. Dans l'après-midi, le bombardement créa la panique: le village commença à se vider. Il n'y resta bientôt qu'un vieillard de quatre-vingt-cinq ans, ancien garde du château, M. Massin, qui refusa de fuir. Un groupe d'habitants, sous la conduite du curé, se dirigèrent sur Bossimé. Un capitaine des chasseurs leur fit rebrousser chemin et les dirigea sur La Perche et la route de Marche; ils s'y heurtèrent à des fils de fer barbelé que les soldats belges les aidèrent à traverser. A Erpent, on leur signifia la défense d'entrer en ville; ils s'établirent, vers 10 heures du soir, au château Marquet.

Le 22, ils gagnèrent les hauteurs de Bossimé, non loin de la route de Liège, d'où l'on distinguait le combat qui se livrait dans la direction de Bouge et de Boninne; la fusillade et le bruit des armes arrivaient jusqu'à eux. Des soldats couraient derrière les moulins de Beez. A ce moment, l'artillerie belge se rapprocha d'Erpent, tout en continuant à tirer vers l'ennemi. Les civils purent gagner Lives.

Le 23 août (2), les Allemands lancèrent des obus sur le pont provisoire jeté par les Belges sur la Meuse, près du Moulin de Beez. Sur les conseils d'un aumônier du corps congolais, le curé regagna Andoy; des hommes étaient déjà revenus au village et soignaient le bétail. Vers 4 h. 30 du soir, on procura des habits civils à des soldats belges, accourus de Lives.

(1) « Au fort d'Andoy, le 22 août, presque tous les locaux étaient démolis; le moral des défenseurs, entassés dans la galerie centrale ou à leur poste dans les coupoles de 21 cm. qui tiraient encore, resta toujours très élevé, malgré l'horreur de la situation, grâce à l'énergie déployée par le capitaine-commandant Nollet, commandant l'ouvrage. » Ibid.

D'après *Namur vor und im Weltkrieg*, le fort fut occupé par des officiers autrichiens.

(2) Dans la boucle Sud-Est de la Meuse (1<sup>er</sup> secteur), le matin du 23, la défense passait par Loyers, s'appuyant à Brumagne à la Meuse, les positions des alentours du fort de Maizeret ayant dû être abandonnées. A partir de 11 heures, les défenseurs purent suivre, dans le secteur au Nord de la Meuse, la progression de l'adversaire.

Vers 12 heures, des forces ennemies qui s'étaient infiltrées le long de la rive Sud de la Meuse furent arrêtées devant Brumagne par le feu des défenseurs. Bientôt la partie Nord du secteur fut soumise à un bombardement de flanc et même de revers très violent qui causa de fortes pertes parmi les troupes occupant les tranchées de défense. Ces tirs s'ajoutant au bombardement systématique de gros calibre que l'adversaire dirigeait sur ces tranchées, finirent par rendre l'occupation de celles-ci tout à fait impossible. *La défense de Namur*, o. c.

A 5 heures, deux uhlans arrivèrent par la route de Marche et furent tués en approchant du fort. Vers 8 heures, une patrouille allemande, venant de Limoy, chercha à prendre le fort d'assaut, les coupoles fonctionnèrent encore et firent des victimes; les assaillants se retirèrent.

Cependant, des troupes considérables s'accumulaient dans les bois voisins; elles en débouchèrent le 24, vers 10 heures. C'est alors que le drapeau blanc fut hissé au sommet des coupoles et que la garnison fut faite prisonnière; elle fut dirigée sur Münster-en-Hanovre et Soltau.

En même temps, le village fut occupé : 200 soldats s'installèrent au château, 73 au presbytère, d'autres, dans toutes les maisons particulières. Celles-ci furent extraordinairement pillées. Le château de M. Lambert, industriel de Charleroi, fut dévalisé de superbes chevaux de selle, de quatorze voitures, d'une énorme quantité de vins. Un riche mobilier y fut mis en pièces. Le curé et le clerc-chantre, en l'absence du bourgmestre, furent faits otages.

(Notes recueillies le 10 janvier 1915.)

### § 3. — *Au fort et au village de Dave.*

N° 134.

*Rapport de M. Clavier, curé de Dave.*

Le 13 août, à la soirée, nous voyons passer les autos qui emmènent le personnel du sanatorium de Mont et, le lendemain, on évacue de même les 650 aliénés de l'asile Saint-Martin, de Dave. Le 15 août, on entend gronder le canon vers Dinant. L'angoisse étreint les cœurs quand, à 18 h. 35, la pièce de 210 du fort tire son premier coup vers Lustin. Le 16 août, le général Michel inspecte le fort et fait enlever le drapeau du massif central. Dès ce moment, on renforce les postes, on régleme la circulation et l'heure de rentrée; on multiplie les obstacles pour barrer les routes. Les rails de la voie sont déboulonnés dans le tunnel de Lustin et le service des patrouilles est étendu à tous les chemins du village. La circulation sur la Meuse est interdite, les barques sont coulées à fond ou remisées dans le chenal des écluses. Les taubes survolent plus fréquemment la position; les postes tirent, mais sans résultat. Dès le 19, on voit passer des chariots et des caissons chargés de gens éplorés : ce sont les habitants d'Evrehailles qui fuient leur village envahi et de Lustin, qu'occupent aussi, dit-on, des uhlans. Le spectacle fait peine : nous les hébergeons dans les classes des religieuses. Le même jour, 19 août, escarmouches dans la forêt de Dave, que relate l'*Ami de l'Ordre*.

Le 20 et le 21, on entend de plus en plus le bruit du canon qui se rapproche. Dans le silence de la nuit, on perçoit distinctement le crépitement des mitrailleuses. Le phare du fort fouille les bois, les vallées et les moindres replis du terrain; les habitants veillent et sont inquiets.

Le 22, à 13 h. 30, le fort commence à donner sur Lustin, tandis que Saint-Héribert, qui domine Wépion, tire quelques obus de 210, qui éclatent dans le parc du château. A 16 h. 30, quelques schrapnels tombent au-dessus de Dave-Rivage. Je descends rapidement du clocher où j'étais en observation, j'annonce que l'ennemi

cherche à repérer le fort et qu'il faut descendre dans les caves. En effet, les schrapnels se rapprochent et sont aussitôt suivis par des obus de 210 dont on entend le sifflement lugubre. La batterie ennemie qui bombardait Andoy et Dave était, a-t-on dit, au château des Arches, près de Faulx-les-Tombes. A 18 h. 30, vive fusillade : l'escouade du cimetière tire sur trois ou quatre soldats que nous apercevons à l'angle que forme la palissade du parc, près de la maison du garde Valange. Les habitants du quartier de la gare, dont les maisons sont devenues intenable à cause des éclats d'obus chauffés à blanc qui les inondent, se réfugient au château et à l'école. Dans la nuit suivante, quelques coups de part et d'autre.

Dimanche 23, le canon gronde de tous les côtés autour de nous. Pendant la grand'messe, les vitres tremblent, et c'est avec un soulagement qu'on rentre chez soi. Ordre est donné d'évacuer Dave-Etat : les habitants de ce quartier, avec six ou sept cents civils de Naninne, Andoy et Velaine, se réfugient dans les sous-sols de l'asile. A 15 heures, les artilleurs qui occupent les intervalles et les redoutes du Tronnoy et de Neuviau abandonnent leurs pièces et reviennent au village : ils ne peuvent plus tenir tant les obus arrivent ! C'est bientôt la panique : des soldats de toutes armes, venant de Boninne, Loyers et Lives, passent en courant, sans armes, sans sacs et même en habits civils. Dans le village, les troupes avaient reçu l'ordre de se replier sur l'Entre-Sambre-et-Meuse par le pont d'Amée et quelques artilleurs du fort avaient la mission de garder la gare et les voies. Parmi les fuyards, trois soldats venant de Loyers, en habits civils, étaient ivres et se mirent à molester les passants, enlevant de force les jumelles à une personne, entrant de force dans les magasins, etc. Ils furent pris comme espions et comme l'un d'eux n'obéissait pas à l'ordre de lever les bras, on fit feu sur lui : il tomba, le poumon droit perforé d'une balle, entre le passage à niveau et le presbytère. C'était un soldat du 33<sup>e</sup>, L. S., d'A.; ses compagnons, d'abord reconduits au fort, purent encore passer la Meuse et rejoindre la IV<sup>e</sup> D. vers Bioul.

Au fort, le bombardement, assez intense dans l'avant-midi, se modéra le soir. Les hommes montèrent sur l'ouvrage et virent les incendies qui éclairaient l'horizon dans la direction de Namur. Dans la journée, on avait songé à se joindre à la retraite, toute résistance semblant inutile. Depuis le 22, on était sans ordres et sans nouvelles de l'État-Major. Une estafette fut dépêchée vers le général Michel et revint sans l'avoir découvert. On finit par renoncer au projet et la garnison resta à son poste.

Lundi 24, ce fut le calme jusqu'à l'heure de midi, ce qui permit aux artilleurs du fort de voir installer à Saint-Marc les batteries allemandes qui devaient bombarder le fort de Suarlée. Le fort de Dave tira contre elles quelques obus. Aussitôt, le bombardement recommença plus intense et ne cessa plus. Pendant la nuit, de 9 heures à 4 heures du matin, les Allemands tirèrent un obus à chaque heure sonnante. Les projectiles éclataient avec un fracas épouvantable quand ils touchaient les coupoles ou le massif de béton, ou le rocher nu de la carrière. C'était alors une pluie d'éclats qui retombaient en tournant et en sifflant sur les toits, brisant les ardoises et faisant partout des brèches ; la maison Denison fut ainsi incendiée. Mardi 25 août, à 8 heures, des parlementaires se présentèrent au fort et en demandèrent la reddition ; le commandant y opposa un refus formel. Aussitôt, les

obus recommencèrent à pleuvoir sans discontinuer. Les soldats étaient fort déprimés par l'inaction et par l'impuissance d'opposer à l'ennemi une résistance quelconque. A 9 h. 30, la gare fut percée d'outre en outre par un obus; cinq autres éclatèrent sur la place de la station, causant dans le voisinage des dégâts considérables. On estime qu'il est tombé 740 projectiles sur le fort et les environs.

Le même jour, à 13 h. 20, le commandant se décida à arborer le drapeau blanc et fit appel à un artilleur de bonne volonté. Un jeune soldat s'offrit et hissa le drapeau de la capitulation sur le glacis. A l'instant le canon se tut. Une demi-heure après, les Allemands arrivèrent; ils firent sortir les officiers et les soldats désarmés et ceux-ci prirent le chemin de la captivité. Les officiers rentrèrent ensuite pour montrer le fort et y restèrent jusqu'au lendemain.

Dès 2 heures, la foule accourut sur la place de la gare, cherchant des nouvelles. Muni de mon passeport d'aumônier-délégué, je m'engageai en compagnie de Jules Denison, surveillant du génie, dans le bois du Duva, et ensemble, nous escaladâmes la montagne à travers le fouillis des arbres renversés et les entonnoirs qui avaient labouré le pittoresque sentier du fort. Arrivé au glacis, j'agitai mon mouchoir en levant les bras. Je demandai aux deux soldats qui se trouvaient au pied du drapeau allemand si nous pouvions passer. Ils le permirent. Nous arrivâmes à l'entrée du fort. « Que désirez-vous? » cria un feldwebel. Je lui montrai mes papiers et m'informai, comme curé de la paroisse, de la situation, pour rassurer les familles. « Aucun tué, ni blessé! répondit-il. — Et où sont le commandant, l'aumônier et les soldats de la garnison? répliquai-je; car je ne voyais qu'une cinquantaine de soldats désarmés. — Déjà partis, répondit-il; tous prisonniers de guerre. — Permettez que je leur adresse quelques paroles. — Que désirez-vous leur dire? — Demander de leurs nouvelles et leur en donner de leurs parents. — Ils sont tous bien, vous pouvez vous retirer! » Nous redescendîmes le sentier. Dès que j'aperçus la foule, je criai de toutes mes forces: « Aucun tué, ni blessé; tous bien portants, mais prisonniers. » Ce fut un soulagement universel.

Les premières troupes passèrent le 26 août, à 5 h. 30 du matin; c'était de la cavalerie venant de Tailfer et allant vers Namur. Puis, arrivèrent des camions et des caissons par la route de Naninne qui traversèrent le pont d'Amée. Le soir, des officiers en auto apportèrent l'ordre de laisser portes et fenêtres ouvertes et d'éclairer. A minuit, des troupes d'artillerie et d'infanterie envahirent les rues et les maisons. Les villas inoccupées furent pillées. Ces troupes partirent le 27 août.

#### § 4. — *Naninne. Meurtre de trois civils.*

N° 135.

*Rapport de M. Noël, curé de Naninne*

Dès les premiers jours d'août, des troupes belges s'installèrent à Naninne, pour la défense de l'intervalle des forts d'Andoy et de Dave; des tranchées furent creusées; les arbres de la grand'route sciés ou broyés à la dynamite. Des canons furent placés à l'ouest, dans le bois de Mohimont, et un poste d'observation au clocher. Quelques jours après, des uhlands furent signalés dans le bois d'Arville et

dans le domaine du duc de Dave; le 10 août, ils s'aventurèrent jusqu'à Quinaux, où les Belges les accueillirent par une vive fusillade : un fut tué, plusieurs autres blessés. Tandis qu'une compagnie cycliste se portait à la poursuite des fuyards, une foule inconsciente, respectueuse d'ailleurs, entoura le cadavre du premier soldat ennemi, Friedrich Teubler. Comme il était né à Elberfeld, dans la province rhénane, et était vraisemblablement de religion catholique, le curé l'inhumait religieusement, ce qui fut plus tard relevé avec faveur. Dans une escarmouche ultérieure, au 20 août, ce fut le tour d'un soldat belge, Emile Courtoy, de Wardin.

Pendant le bombardement des forts, les troupes cantonnées au village se replièrent sur Namur; les canons du bois de Mohimont continuèrent cependant à tirer dans la direction de la forêt d'Arville et de Mont-Sainte-Marie; ils bombardèrent également la gare et endommagèrent à cette occasion la maison de M<sup>me</sup> veuve Kinet, le château de M. de Pierpont, la maison du bourgmestre et l'habitation du garde-barrière, qui prit feu.

Après la chute du fort d'Andoy, le 24 août, à 3 heures de l'après-midi, les premières troupes pénétrèrent au village. Revolver au poing, elles s'installèrent dans les maisons. Au presbytère, un officier arracha la sonnette, frappa la porte à coups violents et redoublés, fit prisonnier le curé et l'obligea à suivre la troupe, le rendant responsable de tout ce qui surviendrait. Il lui remit une longue liste de réquisitions qu'il avait à assurer dans le délai d'une heure : pain, lait, lard, œufs, tabac, vin, liqueurs, etc. Le bourgmestre et lui, escortés d'un tambour, parcoururent le village et lurent, à neuf endroits différents, une proclamation. Ils furent ensuite enfermés dans la boulangerie du château, où ils restèrent entre les mains des sentinelles jusqu'au départ des troupes, le 25 août, à 10 heures.

Le 26 août, arrivée de nouvelles troupes, venant de Cologne, et nouvelles réquisitions. Vers 11 heures du matin, trois paroissiens du village furent assassinés. NESTOR FAVAUX, 53 ans et ses deux fils, JULES, 21 ans et PROSPER, 16 ans, se trouvaient dans les campagnes, lorsqu'un soldat les interpella dans sa langue. Leur ordonna-t-il de rester sur place et de lever les bras? N'obtempérèrent-ils pas assez promptement à l'ordre? Toujours est-il qu'il les abattit, l'un après l'autre; puis il informa les chefs que « les civils avaient tiré sur eux! qu'il avait entendu une balle siffler à ses oreilles, que les criminels avaient été exécutés séance tenante. » « M. le curé, dit un officier, c'est très grave, c'est terrible pour vous! Nous devons délibérer! » Le plaidoyer du curé préserva le village de mesures de rigueur.

Quelques heures plus tard, par une nuit sombre et pluvieuse, de nombreuses troupes, refluant de l'Entre-Sambre-et-Meuse, arrivèrent de Dave, dans un état lamentable. Le curé dut se lever d'urgence, traverser les rangs épais des soldats et des chevaux et se présenter devant le capitaine. Celui-ci, un homme excessivement brutal, parlait de le fusiller, de le pendre; il rageait parce que le bourgmestre n'arrivait pas. On lui fit retraverser les rangs des soldats et il passa le reste de la nuit au corps de garde, dans une cave. Le 27 août, vers 9 h. 30, il dut marcher en tête des troupes dans la direction de Wierde, jusque Quinaux.

Les jours suivants furent marqués par des passages de sauvages saxons. Un incident survint à propos de « signaux-lumière ». Pendant une nuit, comme un

capitaine et son adjudant logeaient au presbytère, le curé fut arraché à son sommeil : « Il y a quelque chose de grave pour vous ! On a vu des signaux-lumière la nuit, du haut du clocher ! — C'est impossible ! La tour a été gardée par des soldats, qui ont logé à l'église ! » L'institutrice, M<sup>lle</sup> Adèle Guillaume, grâce à sa connaissance de la langue allemande, intervint en sa faveur, car il était menacé des pires châtimens. Il n'en fut rien, mais les clés de l'église furent consignées ; un soldat ouvrait les portes chaque matin. Cela dura jusqu'au 5 novembre.

## § 5. — *Loyers.*

N<sup>o</sup> 136.

*Rapport de M. L. Pochet, curé.*

Dès les premiers jours d'août, Loyers fut bondé de soldats belges, chasseurs à pied et fantassins. Des escouades de civils venus de tous les villages voisins se mirent à l'œuvre, sous le commandement militaire, pour l'organisation des travaux de défense. Le village se trouva entouré, de trois côtés, de tranchées de fils de fer et de mines. Pour des raisons stratégiques, deux maisons du hameau de Limois (Loyers), qui est situé entre les deux forts, furent en partie détruites : la ferme d'Edmond Gillet et la grange de M. Lemercinier. Écoles, granges, maisons, tout fut rempli de soldats, à l'exception de l'église.

Le 9 août, pendant la messe basse, un aéroplane allemand survola l'église ; celle-ci était remplie de soldats et se vida à l'instant. C'est du seuil de la maison de Dieu que se fit le premier usage des armes à Loyers. A l'intérieur, les fidèles crurent d'abord à une attaque : c'était touchant de les voir avancer aux pieds du tabernacle et entourer leur pasteur, qui tâchait de les rassurer...

Du 20 au 24 août, des canons allemands placés, croit-on, de l'autre côté de la Meuse, lancèrent, par-dessus Loyers, de lourds obus sur le fort d'Andoy. L'un de ces projectiles tomba sans éclater près du château, d'autres dans les campagnes. Du village, on voyait aussi les obus éclater sur le fort de Maizeret. Des avions survolaient les tranchées et laissaient descendre, au-dessus d'elles, des signaux lumineux, pour en indiquer l'endroit : aussitôt le tir était réglé et une pluie de shrapnels inondait le terrain.

Vendredi, 21 août, vers le soir, on annonça que Maizeret était tombé. Bientôt on vit les braves artilleurs traverser le village en bon ordre, pour passer la nuit à la ferme du château.

Dimanche, 23, un bombardement intense se poursuivit pendant toute la matinée. Le château était visé ; or, l'église est tout proche. Il fut impossible de célébrer la sainte messe. L'exode commença vers midi. A 2 heures, ce fut une débandade générale. On cria : les Allemands sont là ! Soldats belges du bataillon congolais avec leur aumônier, habitants de Loyers, de Maizeret et de Mozet ayant passé la nuit à Loyers, tous entremêlés, sous un bombardement énervant, s'enfuirent vers Namur, les uns par Bossimé, hameau de Loyers, où les obus tuèrent plusieurs soldats, les autres par Lives. On se traînait le long des maisons, en se cachant. Un paysan de Loyers, réquisitionné par les Belges, avait conduit un chariot de cartouches. Quand on annonça l'entrée prochaine de l'ennemi, il eut le courage d'y mettre lui-même le

feu ; or le chariot était au milieu du village, il en résulta de nombreuses explosions, qui donnèrent l'illusion d'une bataille. Dans la fuite, un soldat congolais, croyant apercevoir des Français qui tiraient sur eux de l'autre côté de la Meuse, déploya un drapeau belge et l'agita en criant : « Amis, amis ! » La canonnade reprit de plus belle : il fut tué sur la route.

Soldats et civils s'étant enfuis par Bossimé et Lives se retrouvèrent sur la route de Liège ; ils croyaient pouvoir en toute sécurité gagner Namur, mais ils ignoraient la présence des Allemands aux Moulins de Beez, sur l'autre rive, et voilà qu'ils furent reçus par une fusillade nourrie et ininterrompue : des soldats furent tués, d'autres blessés, d'autres remontèrent en grande hâte vers Erpent.

Comment la foule mêlée aux soldats a-t-elle échappé ? On se le demande encore. Ce furent des cris, des pleurs, une panique inimaginable ! L'aumônier donnait sa croix à baiser aux enfants apeurés. M. le curé Dumont, de Loyers, abrité avec sa vieille mère et une partie de ses paroissiens derrière un mur, versait lui-même des larmes. N'était-ce pas la mort certaine pour toutes ses ouailles ? Que faire au sein de cette tuerie ? Avancer vers Namur ? Les Allemands y étaient. Un vieillard conseilla de rebrousser chemin. Bravant les dangers, le pasteur et une centaine de ses paroissiens vinrent passer la nuit dans une grotte du bois de l'Ermitage. On n'osait ouvrir la bouche, ni faire le moindre bruit, car les Allemands étaient sur la route, à quelques mètres ; ils avaient passé le pont de bois que, peu de temps auparavant, les Belges avaient tâché de brûler. Ils se rencontraient avec d'autres Allemands venant de Namur et capturaient tous les soldats belges, à la grande surprise de ceux-ci, qui faisaient vraiment peine à voir : un cri d'angoisse s'échappait de leur poitrine, puis ils penchaient la tête et laissaient retomber les bras, abattus, découragés. On remarqua un officier allemand qui lançait des coups de pied à un blessé belge étendu sur la route.

A quelque cent mètres de la grotte dont nous venons de parler, il se trouve une autre caverne, profonde et obscure, au fond de laquelle se dresse une croix de fer, sur un agenouilloir en pierre, souvenir des ermites d'autrefois ; là, se réfugièrent le 23 août, d'autres habitants de Loyers. Ils n'y passèrent pas la nuit. A la soirée, l'un d'eux s'approchant de la lisière du bois, crut voir, sur le pont, des Allemands faits prisonniers par des Belges et des Français — c'était bien le contraire —. Cela suffit à faire renaître la confiance et ils reprirent tous le chemin du village. A leur arrivée, que virent-ils ? Des Allemands se promenant dans les rues désertes. Mêlés aux civils, quelques soldats belges déguisés cherchaient à échapper à la captivité en attendant de rejoindre leurs troupes. Quelques jours plus tard, les Allemands se firent conduire, par le garde-champêtre de Lives, dans ces grottes qu'ils fouillèrent minutieusement.

Lundi matin, 24 août, M. le curé Dumont et ses paroissiens rentrèrent au village. Un peloton de cavalerie y pénétra à 9 heures. Le commandant arrêta Joseph Polet et le fit marcher devant lui, l'obligeant à dire le nom de toutes les maisons. Quand il eut désigné le presbytère, il lui dit : « Allez chercher le dernier journal, ou bien je mets le feu à cette maison ! » Il rapporta un journal quelconque, sur lequel l'officier jeta un coup d'œil, puis il s'éloigna. Ils mirent, en effet, le feu au presbytère, mais la tentative ne réussit pas ; on découvrit un commencement d'incendie sous un lit.

De gros canons furent postés au village et tirèrent continuellement sur le fort de Dave et ailleurs, du lundi matin au mardi vers 11 heures. Dans la journée, des soldats, revolver au poing, obligèrent le curé à les précéder à la cave, pour prendre du vin. Le soir, il fut contraint à souper avec l'Etat-Major.

Des soldats s'amuserent à tirer dans les bois, tandis qu'au village, les autres en accusaient les civils et les menaçaient de la mort. Des habitants s'étaient rendus dans les tranchées et en rapportaient les objets abandonnés par les nôtres; un petit garçon, s'étant coiffé un instant d'un shako de soldat belge, reçut une balle à l'épaule. Il fut soigné d'abord par le curé, puis conduit à l'ambulance de Jambes.

Huit jours après l'invasion, des civils arborèrent le drapeau blanc et purent enfin, sous la conduite d'Allemands, s'approcher des tranchées voisines du fort d'Andoy, où gisaient des cadavres de soldats belges. Ils furent inhumés au coin du bois où ils étaient tombés.

Grâce au bourgmestre de Loyers, M. le comte Jean de Beaufort, qui connaissait la langue allemande, la paroisse fut préservée de plus grands malheurs; la plupart des maisons furent seulement pillées, en l'absence des habitants. Dans une maison voisine de l'école, le crucifix fut retrouvé haché en trois morceaux, dans le bac à charbon. L'école fut dépouillée de la bibliothèque, des cartes géographiques et de tout le matériel didactique.

N° 137. Les premiers Allemands entrèrent à *Erpent*, le 24 août, à 10 heures du matin. A 6 heures du soir, ils procédèrent à une visite générale des maisons. Le 1<sup>er</sup> sergent-major Gilon avait abandonné ses effets chez Pierre Dalle; celui-ci fut entraîné en sabots et conduit auprès du Général. Comme il cherchait à se justifier, un officier lui dit: « Si vous dites un mot, je vous envoie une balle! Après la guerre, vous aurez des comptes à rendre. » Il fut joint à 27 soldats belges prisonniers, et emmené avec eux à Huy, puis à Soltau. Il partagea le sort des prisonniers civils. Le long de la route, les Allemands les prenaient pour des malfaiteurs, les injuriaient, les menaçaient de la mort. A la gare d'Aix-la-Chapelle, il rencontra M. Hacherelle, curé de Somme-Leuze, et le vit brutaliser par un officier. On traversa la ville à pied, au sein d'une foule surexcitée. Un boucher, porteur d'un long coutelas, se précipita sur Pierre Dalle; il l'aurait transpercé si la sentinelle ne s'était interposée à temps. A Soltau, ils étaient 1632 civils, dont six prêtres. Le 28 janvier 1915, eut lieu le départ de 800 Flamands. Pierre Dalle fut transféré à Groszen et libéré le 5 juillet 1915.

---

## CHAPITRE II

### LE PASSAGE FORCÉ, SUR LA RIVE GAUCHE DE LA MEUSE

Le plateau qui domine la rive gauche de la Meuse en aval de Namur est traversé par trois grandes voies de communication : la chaussée de Louvain, la petite chaussée qui se greffe sur la précédente entre Champion et Cognelée et aboutit à Hanret, et la chaussée de Hannut. C'est par ces routes que l'armée allemande put déverser librement sur Namur le flot tumultueux de ses troupes lorsqu'elle eut maîtrisé, par un assaut furieux, les forts de Cognelée et de Marchovelette qui les tenaient toutes trois sous leur feu et en empêchaient l'accès.

Quelques données extraites des publications allemandes (1) sont utiles au lecteur, malgré leur aridité, pour lui donner une vue d'ensemble des événements.

Trois divisions ont contribué à l'ouverture de la brèche :

1° La première est la 3<sup>e</sup> division d'infanterie de la Garde (von Bonin), la seule qui ait opéré dans ce secteur jusqu'au 22 août. Comme nous le verrons bientôt, c'est une partie de ce corps — le 5<sup>e</sup> régiment de la Garde à pied et le régiment de fusiliers de la 5<sup>e</sup> brigade de la Garde — qui a mené, le 20 août, la première attaque dans la région de Couthuin et s'est avancée au delà d'Hingeon, afin de protéger l'artillerie qui s'est installée sur la ligne Noville-Hingeon-Vezin et a bombardé les forts. L'aile droite de ce corps était formée par le bataillon de fusiliers du 5<sup>e</sup> régiment des Grenadiers de la Garde, bataillon qui s'est avancé le 21 août jusque Jette-Foolz, à très peu de distance du fort de Cognelée.

2° A partir du 22 août, von Plüskow fait aussi entrer en action, dans la zone délimitée sur la droite par Eghezée, Dausoulx et le chemin

(1) *Lüttich-Namur*, pp. 71 à 82.

de fer de Namur, et sur la gauche par Cortil-Wodon, Maulauche et Cognelée, la 1<sup>re</sup> division de réserve de la Garde. On s'en souvient, cette division a passé la Meuse à Andenne le 20 août, en saccageant la ville, et elle a gagné Meeffe-Hemptinne, puis Leuze-Longchamps.

3° A partir du 22 août également, von Plüskow adjoint aux troupes précédentes la 38<sup>e</sup> division d'infanterie, cantonnée auparavant à Gesves-Florée et qui a gagné de là Haltinne, Andenne, puis le nord de la Meuse. A son flanc droit, cette division prend contact avec la 1<sup>re</sup> division d'infanterie de la Garde; à son flanc gauche, elle opère jusqu'à l'est de Tillier, bois d'Autry, route au sud de Marchovelette et route de Champion-Namur.

A partir du 22 août, la 3<sup>e</sup> division d'infanterie de la Garde est sur la droite en contact avec la 38<sup>e</sup> division et s'étend à gauche jusqu'au bois de Fernellemont, Franc-Waret, Gelbressée et la chaussée de Hannut.

Le détail des opérations sera maintenant exposé au chapitre consacré à chaque localité.

L'Allemagne a célébré la prise de Namur comme un fait d'armes incomparable. Durant l'occupation, il nous a été impossible d'y contredire. Sans songer à nier aujourd'hui la puissance et l'organisation militaire qui distinguaient cette armée au moment du siège, nous enleverons peut-être quelque chose à sa gloire en révélant les moyens de combat auxquels elle n'a pas hésité à recourir. Les régiments de la Garde — troupes d'élite pourtant — qui ont attaqué Namur par le secteur nord, ont marqué chaque pas de leur avance par une traînée de feu et de sang. Longue est la liste des localités où ils ont massacré de paisibles civils et promené la torche incendiaire : Bierwart, Pontillas, Hemptinne, Longchamps, Aische-en-Refail, Noville-les-Bois, Leuze, Hingeon, Vezin, Franc-Waret, Ville-en-Waret, Marchovelette, Gelbressée, Wartet, Boninne, Champion, Vedrin et Bouge. C'est en torturant les populations et en amenant leur fuite éperdue, qu'ils ont cherché à faire pression sur les soldats belges, pour les obliger à battre en retraite. Encore aimaient-ils à ne marcher de l'avant qu'en se faisant précéder de civils. Au fort de Cognelée, moindre fut l'ahurissement de la garnison de tomber entre les mains des Allemands que de voir marcher à leur tête un groupe de leurs concitoyens. On lira les traitements qu'ont subis ces groupes de civils à Pontillas, à Boneffe, à Branchon, à Hemptinne, à Leuze, à Hingeon, à Cognelée, à Gelbressée, à Wartet, à Boninne, à Vedrin et à Bouge. C'est ainsi que l'attaque de Namur par les troupes allemandes a

laissé aux populations un souvenir d'horreur et d'effroi qui, après cinq ans, n'est pas près de s'éteindre (1).

De même que dans le chapitre précédent, les localités étudiées ci-après sont classées selon l'ordre topographique : nous partons de la périphérie et nous avançons, de village en village, jusqu'à Namur.

## I. — Premiers contacts de l'ennemi avec les avant-postes belges.

Nous groupons, sous ce titre, les opérations militaires qui se sont déroulées aux abords de la position fortifiée de Namur et qui précédèrent l'assaut. C'est d'abord une poussée d'éclaireurs dans la région de Bierwart, le 11 août (rapports n° 138 et 139) ; ce sont ensuite les combats de Boneffe du 13 et du 18 août (rapports n° 141 à 146) ; c'est enfin l'engagement de Longchamps, le 19 août, qui eut comme conséquence l'incendie d'une partie du village d'Aische-en-Refail (rapports n° 147 et 148).

### § 1. — Méfaits allemands à Bierwart, Pontillas et Hemptinne.

Le 11 août, une poignée de hussards sema la panique dans les villages de Bierwart et de Pontillas — et, par contre-coup, au sein de la position fortifiée — en faisant brusquement irruption dans les localités et en s'en prenant féroce ment aux civils (2).

Ils massacrèrent sans pitié CAMILLE RIGUELLE, âgé de 27 ans, de Noville-les-Bois ; ils brutalisèrent indignement M. Lahaye, député permanent, et d'autres habitants de ces villages. Deux rapports sont consacrés à ces faits et à ceux qui survinrent les jours suivants ; ils sont dus à M. Lepas, curé de Bierwart, et à M. Bertrand, curé de Pontillas.

A Hemptinne, ils tuèrent une enfant de 14 ans, ÉLISA DIEUDONNÉ et deux civils d'Andenne (rapport n° 140).

(1) Ces faits sont renseignés dans maints carnets de combattants. Le soldat Braener Horst, du 134<sup>e</sup> d'inf., 10<sup>e</sup> saxon, XIX<sup>e</sup> corps d'armée, écrit au sujet du siège de Namur : « 26 août, à Namur, resté au bivouac. Beaucoup de prisonniers ont été amenés aujourd'hui. Le village a été pillé de fond en comble. Quelques petites masures seulement où habitent de vieilles gens ont été épargnées. On a beaucoup détruit sans nécessité. Dans les habitations le spectacle est hideux. Tout a été fouillé et détruit. »

*Les violations des lois de la guerre par l'Allemagne.* BERGER-LEVRAULT. I, page 85.

(2) G. Hanotaux, dans la *Guerre de 1914*, consacre des pages intéressantes à l'effet moral produit par les randonnées des uhlands. Il y oppose la tactique de la cavalerie française, V, p. 233 et ss.

N<sup>o</sup> 138. C'est le 11 août que les premiers soldats allemands arrivèrent à *Bierwart*. Dès leur entrée, ils s'en prirent aux civils. Après qu'ils eurent tué Camille Riguelle, de Noville-les-Bois, près de la gare du chemin de fer vicinal, ils arrêtaient M. Joseph Lahaye, député permanent, lui jetèrent des cordes au cou et aux mains, le rouèrent de coups et lui dirent : « Riguelle vient d'être fusillé ! Tu le seras à ton tour, nous te connaissons ! » Accusé d'être en rapport avec l'Etat-Major de Namur, il fut sommé de lui téléphoner et de demander des renseignements sur la marche des troupes belges ; il reçut une réponse oiseuse, donnée en wallon. Il parvint heureusement à s'échapper de leurs mains.

Le même jour, sept hommes de Bierwart, Georges et Adolphe Hubin, Alfred Meurice, Lucien Jeanne, Ghislain Crucifix, Léandre Malvaux et Louis Crepin furent emmenés en tête des troupes, conduits à Moxhe (province de Liège), puis à Lens-Saint-Remy, d'où ils ne purent revenir que le lendemain. On devine la terreur que causèrent dans le village de pareils procédés.

Les jours suivants furent marqués par d'autres passages de troupes, qui se livrèrent au pillage et à toutes sortes de déprédations. Le 18 août, Ernest Mélin, négociant, fut accusé d'avoir tiré sur les troupes ; or il était absent, ayant quitté le village plusieurs jours avant l'invasion ! Sa maison de commerce, abondamment pourvue de marchandises, fut complètement pillée et incendiée. La maison de Joseph Joachim, qu'ils avaient aussi trouvée déserte, eut le même sort. A la ferme, ils enlevèrent, sans bons, 23 chevaux et 10 bœufs et tuèrent des chevaux de prix.

N<sup>o</sup> 139. La paroisse de *Pontillas* est située à 5 kilomètres du fort de Marchovelette, dont elle n'est séparée que par les grands bois de Fernellemont et de Franc-Waret.

Le 3 août 1914 fut marqué par une fausse alerte. Le bourgmestre reçut un télégramme du commandant du fort, ordonnant l'évacuation du village en cas de tir. Ce fut un sauf-qui-peut général vers Bierwart et Forville. Les habitants rentrèrent le soir dans leurs foyers.

Le 11 août, on doutait de la venue des Allemands, quand sept ou huit hussards à cheval firent tout à coup irruption dans Pontillas. Ils avaient la face congestionnée et jetaient de côté et d'autre des regards furieux. Ils coururent deux par deux dans différents carrefours du village. Au-delà de l'église, sur la route de Gochenée, ils aperçurent devant eux quatre cyclistes. des jeunes gens de Noville-les-Bois. Ils s'élançèrent furieusement à leur poursuite et parvinrent à rejoindre l'un d'eux, CAMILLE RIGUELLE, âgé de 27 ans. D'un coup de lance, ils le précipitèrent dans le fossé, puis ils s'en emparèrent et l'entraînèrent au pas de course vers Bierwart, où ils le fusillèrent sans autre forme de procès contre un arbre de la route.

Le même jour, un soldat belge — François Detaille, de Jupille lez-Laroche — venu en reconnaissance, fut atteint d'une balle qui lui fracassa la cuisse, à l'entrée du village sur la route de Namur. Après le départ des uhlans, on le releva et nous le fîmes transporter en auto à l'hôpital de Namur.

Le 12 août, trois autres soldats belges de garde à la limite de Bierwart furent attaqués à coups de fusil par trois uhlans dissimulés dans une auto belge de la Croix-Rouge venant de Pontillas. Cette auto avait été saisie par surprise la veille à Bierwart, « aux Quatre-Bras » ; le chauffeur et le soldat qui se trouvaient dans la

voiture avaient été faits prisonniers. Le lendemain, le chauffeur fut obligé, par les Allemands, à les conduire. Grâce à un détour, qui sans doute n'avait pas été remarqué par les sentinelles, l'auto vint par Gochenée et Pontillas reprendre la grand'route, pour se diriger sur les trois factionnaires ; ceux-ci furent abattus à bout portant, puis achevés et mutilés à coups de sabre. Ils furent enterrés au cimetière de Petit-Waret.

Le 18 août, le cheval d'un hussard allemand fut abattu sur la route, près de l'église, par quelques soldats embusqués dans le parc du château, mais le cavalier parvint à s'échapper.

Jeudi 20 août, vers 7 heures du matin, les troupes ennemies dévalèrent tout à coup de Bierwart vers Pontillas et se dirigèrent sur Hingeon ; à 9 heures, une de leurs batteries, placée à Franc-Waret, se fit entendre pendant une demi-heure ; le fort ne parut pas répondre. Pendant la soirée, les troupes qui avaient continué à passer toute la journée mirent le feu à la maison d'Antoine Falque, cafetier, qui, depuis quelques jours, avait quitté sa demeure avec sa famille ; bien d'autres familles, du reste, avaient suivi cet exemple et s'étaient réfugiées à Boninne et à Gelbressée sous la protection des forts.

Vendredi 21, dans la matinée, le feu du canon ennemi recommença et cette fois le bombardement fut général. Les forts de Maizeret, de Cognelée et de Marchovelette répondirent. Il y eut cependant une grosse pièce autrichienne, le 305 mm., placée à l'entrée du village de Pontillas qui resta muette. Toute la nuit il continua à passer des troupes, des canons, des chariots, etc.

Samedi, à 4 heures de l'après-midi, un capitaine se présenta au presbytère avec son ordonnance, revolver au poing. Il paraissait connaître le pays ; c'est pour m'en convaincre sans doute qu'il laissa, la nuit suivante, sur la table de sa chambre à coucher, trois billets de tramway : Namur-Noville, Namur-Forville et Namur-Sart-d'Avril du mois de mai 1914. Le soir, ils se trouvèrent à table à dix-sept, parmi lesquels le fils du roi de Saxe, le prince Georges. Au commencement du repas, le major me dit : « Un civil a répandu du pétrole sur le plancher d'une maison abandonnée, pour l'incendier et en rendre responsables nos troupes. » J'étais au courant de ce qui s'était passé. Jules Deleuze était allé soigner les pigeons de son voisin absent, Noë Bouvier. Il allait rentrer chez lui quand des soldats, ayant remarqué que c'était une boutique d'épicerie, brisèrent la fenêtre, entrèrent dans la maison et la pillèrent. Au grenier, ils trouvèrent Jules Deleuze, blotti dans un coin. Aussitôt ce furent des menaces : « On allait le fusiller, on allait le carboniser, car dans le magasin on avait vu une tache de graisse devant le réservoir à pétrole ! » A la suite de mes explications et sur mes instances réitérées, il fut remis en liberté.

Le 23, il n'y eut pas de messe. Comme le sacristain avait sonné le premier coup, un officier s'élança au presbytère, revolver au poing, et m'accabla de menaces, parce que j'avais donné des signaux à l'ennemi. Pendant la matinée, ce fut un pillage général. Vers 2 heures, une explosion formidable annonça que le fort de Marchovelette sautait.

Lundi 24, nous vîmes passer sur la route des centaines d'autos-camions et de cuisines de campagne, avec l'arrière-garde. Vers 2 heures, comme j'étais allé rendre visite à un malade sur la grand'route, en compagnie de M. l'abbé Royer,

un escadron de cavalerie arriva tout-à-coup de Bierwart. Lorsqu'ils furent à dix mètres de nous, deux fantassins nous arrêtaient. Un colonel, brandissant son arme, s'écria : « Vous allez nous conduire à Hingeon ! » Il fallait marcher ou plutôt courir, car les chevaux nous auraient écrasé les talons. Sur tout le parcours, des troupes campées ou en repos nous poursuivaient de leurs sarcasmes. Aux portes d'Hingeon, la colonne s'arrêta. « Vous allez, dit-il, crier aux habitants de ne pas tirer sur nous. Si on tire un coup de fusil, vous serez fusillés. — C'est inutile, répondis-je, la population ne tirera pas. Mais, il peut y avoir quelque soldat égaré, dont je ne puis répondre. — Si on tire un coup de fusil, vous serez fusillés. » On se remit en marche. Un peu plus loin, la route était barrée par des troupes, des convois, et il en arrivait d'autres par la route Troka. Dans ce tohu-bohu, je me trouvai près du colonel, écrasé entre son cheval et le cheval d'un autre cavalier ; le colonel se fâcha, il chercha à me donner des coups de pied pour me faire reculer. On stationna une heure dans cet état. Je demandai vainement à être libéré. « Trouvez-moi, me dit-il, deux pareils à vous et je vous lâcherai ! » Enfin, on se remit en route. A la dernière maison d'Hingeon, vis-à-vis de Franc-Waret, un nouveau coup de sifflet retentit. Le colonel me dit : « Vous allez loger dans cette maison. » Comme je demandais à regagner Hingeon, il répondit : « Vous logerez ici, sinon vous serez fusillés. » Nous gagnâmes néanmoins le presbytère après le départ des troupes. Il était occupé par l'armée.

N° 140.

A *Hemptinne*, une enfant de 14 ans, ELISA DIEUDONNÉ, fut tuée par des uhlands qui passaient, au moment où elle quittait sa maison pour porter des aliments aux moissonneurs.

Il n'y eut pas de séjour des troupes allemandes dans la localité. Un détachement de soldats qui venaient de Forville traversa le village, emmenant quelques jeunes gens du pays d'Andenne qu'ils brutalisèrent et un groupe assez considérable d'habitants de Forville, parmi lesquels le curé. Deux de ces jeunes gens, non moins innocents que leurs compagnons, furent fusillés sur le territoire de la paroisse, sous les yeux de cet ecclésiastique qui put les préparer à la mort ; ils furent inhumés sur place.

Le 24 août, on vit à Forville les troupes qui avaient emmené en Allemagne M. Rolin, curé de Grandmenil. Des soldats tinrent le propos suivant : « Le curé attendait nos troupes avec 80 hommes de sa paroisse et ils ont tiré sur nous ! »

## § 2. — *Les combats de Boneffe du 13 et du 18 août.*

La premier combat de Boneffe remonte au 13 août (1). La veille, des forces allemandes s'étaient emparées des tranchées qu'avaient creusées les soldats belges à proximité du village. Le 13, après l'engagement, la cavalerie allemande se heurta, à Franquenée, hameau de Tavier, à une compagnie du 13<sup>e</sup> de ligne. Le village de Branchon fut partiel-

(1) G. HANOTAUX, *Guerre de 1914*, III, p. 281 ; PALAT, *La Grande Guerre*, III, p. 43 ; *La Campagne de l'Armée belge*. Paris, BLOUD, p. 56.

lement pillé. Les Allemands déchaînèrent surtout leur fureur contre le curé et des civils de Boneffe, devant lesquels ils firent déjà retentir cette étrange menace : « Vous serez épargnés si les Français ne tirent plus ! »

Le second combat de Boneffe date du 18 août. Pour s'y préparer, les troupes se livrèrent la veille à une scène d'odieux terrorisme sur un groupe de civils qu'ils emmenèrent, qu'ils firent souffrir de toute façon et qu'ils firent participer à la bataille de la Sambre, les exposant à côté de leurs canons au feu du combat.

Ces faits et d'autres détails intéressants sont développés ci-dessous dans les rapports suivants, qui concernent les villages de Boneffe, Branchon, Eghezée, Tavier, Franquenée, Méhaigne et Harlue.

N° 141.

A Boneffe, dans les premiers jours d'août, les chasseurs à pied de la garde civique de Tournai fortifièrent le village. La sucrerie fut percée de meurtrières, des arbres enchevêtrés de fils de fer barbelé furent jetés en travers de la grand'route, des tranchées furent creusées autour du village, un petit bois fut transformé en campement avec huttes de branchages et le parc du château fut miné.

Le 13 août, il se livra à Boneffe un premier combat. La veille, environ 400 Allemands, uhlands, hussards et cyclistes, s'étaient installés, avec des mitrailleuses, dans les tranchées creusées par les nôtres. Le 13 août, à 4 heures du matin, les compagnies cyclistes du 10<sup>e</sup> et du 13<sup>e</sup> de forteresse, comptant chacune 140 hommes, sous la conduite du lieutenant de Kerchove et un escadron du 1<sup>er</sup> lanciers, ayant à sa tête le colonel Iweins, s'avancèrent prudemment d'Eghezée et vinrent surprendre l'ennemi. L'engagement dura près d'une heure (1). Aussitôt après, je me reudis sur le champ de bataille pour porter secours aux soldats atteints dans le combat. Les troupes belges se retirèrent en chantant derrière les gerbes de froment où gisaient de nombreux tués et blessés allemands. Plusieurs réclamèrent mon ministère. Je fis enterrer les victimes et, tandis que nous entrions dans une ferme, emportant un blessé, les Allemands, qui nous épiaient d'une hauteur voisine, dirigèrent vers nous une pluie de balles. Dans l'après-midi, des voitures d'ambulance de Namur enlevèrent les soldats dont l'état réclamait des soins.

Un second combat eut lieu cinq jours plus tard.

Mardi 18 août, des forces allemandes considérables s'abattirent sur la localité. Pendant des heures, la chaussée romaine de Tongres à Bavay les déversa dans la plaine de Boneffe-Ramillies. Les Français attendaient : l'artillerie, à la butte de Hottomont, les chasseurs cyclistes de Châlons dans Boneffe même, et les dragons derrière le village, du côté de Hemptinne. De la flèche de l'église, cramonné à une chatière, j'examinais le mouvement des troupes, attendant avec émotion le moment de la bataille. L'artillerie française ouvrit le feu contre la cavalerie allemande. A chaque obus qui éclatait, des cavaliers mordaient la poussière, tandis que les chevaux, privés de leur monture, filaient à fond de train à travers les

(1) Cf. « Le Patriote », du 14 août et l'« Ami de l'Ordre », du 15 août.

campagnes, ou passaient comme une trombe dans les rues des villages brabançons de Jandrenouille et de Folx-les-Caves. Dans les champs de betteraves, se levait de temps en temps une tête casquée : un blessé essayait de se soulever, un autre tentait de fuir, mais ils retombaient aussitôt. Un de ces malheureux s'était réfugié derrière le talus du tramway pour panser sa jambe ; un obus le culbuta dans le remblai. Vers 2 heures, le canon se tut ; la cavalerie allemande, dans un galop éperdu, rejoignit le gros de l'armée ; le second acte allait commencer. Les fantasmes allemands vinrent se placer « en tirailleurs » dans un champ de betteraves, face à l'église. Ma position devenait dangereuse : je descendis juste à temps pour renseigner aux chasseurs de Châlons l'emplacement des troupes ennemies. Trois pauvres chasseurs ne purent être avertis à temps : ils furent mitraillés à bout portant. D'après les dires des charretiers qui transportèrent les morts pendant la nuit, les Allemands firent, ce jour-là, des pertes considérables. Or, tout semblait nous accuser de complicité avec les Français : aussi, grande fut notre appréhension lorsque, le combat terminé, les Allemands se précipitèrent sur le village, nous menaçant des plus terribles représailles. Les bâtiments de l'usine, le château du bourgmestre, les maisons voisines furent saccagés ; le bourgmestre emmené comme otage. J'étais sur la porte du presbytère, me demandant ce qui allait arriver, lorsqu'un jeune lieutenant, écumant de colère, accompagné d'une dizaine d'hommes, baïonnette au fusil, me saisit, me plaça au milieu de ses soldats et m'emmena du côté de Branchon, à la rencontre de l'artillerie allemande. Lorsque le premier canon vint à passer, *on me plaça devant* et, au commandement rauque de l'officier, nous prîmes le chemin de Ramillies. Les regards haineux des artilleurs, leurs cris dans lesquels je devinais des sarcasmes et des menaces, tout présageait un avenir bien sombre. Je retrouvai là le Rittmeister Hanstein qui commandait l'avant-garde, au 13 août : « En reconnaissance de ce que j'avais été correct pour ses morts », ce sont ses expressions, il me promit que j'aurais la vie sauve, si les Français n'attaquaient pas pendant la nuit. J'intercédaï aussi pour le village de Boneffe ; or, j'appris alors que les soldats ne nous accusaient de rien moins que « d'avoir achevé à coups de talon les blessés sur le champ de bataille ». Je niai avec énergie. Un officier, qui nous avait sans doute épiés dans les campagnes, appuya ma protestation. Après bien des pourparlers, j'obtins de l'officier la promesse que Boneffe ne serait pas inquiété. Je passai la nuit au milieu d'eux, entendant les cris des poules qu'ils égorgeaient, les coups de revolver abattant les porcs dans les étables, le tumulte de milliers de soldats campés dans la plaine, et sur le pavé, le roulement des canons. Vers minuit, des lueurs de sang éclairèrent l'horizon, tandis qu'un nuage gris nous apportait l'âpre odeur de paille brûlée : le village de Ramillies était en feu. Le lendemain, les Allemands faisaient une nouvelle étape dans la direction de Namur. Les otages et moi, nous étions congédiés ; nous tombions de fatigue et de faim. Les jours qui suivirent, nous vîmes passer les troupes d'infanterie, puis les munitions, puis la Croix-Rouge ; ce furent alors les réquisitions quotidiennes.

(Rapport de M. R. Hottelet, curé de Boneffe.)

N° 142.

*Branchon*, relate M. Burton, curé de la paroisse, a été le théâtre des faits suivants.

La première patrouille allemande fut annoncée à Wasseige le 6 août. Dans l'après-midi du 12, me rendant à Boneffe, je rencontrai Pascal Prudhomme, en vélo. Il était pâle comme marbre et tremblait de tous ses membres. « Boneffe, me dit-il, est rempli d'Allemands ! » Je le priai d'aller chez le clerc et de téléphoner au commandant de gendarmerie d'Eghezée. Le lendemain matin, eut lieu le combat de Boneffe.

Le 18 août, combat de Ramillies, entre troupes françaises et allemandes. La ligne de combat s'étendait de Branchon à Perwez. Vers 4 h. 30, à l'issue de l'engagement, j'allai relever un blessé français et je le ramenai à la Croix-Rouge, installée au château de M. Capelle d'Andrimont. Nous entrions au château, Ignace Godichal et moi, soutenant le blessé, quand une sentinelle allemande, postée près du pont du vicinal, fit feu sur nous : la balle atteignit un barreau de la grille.

Pendant le combat même, les Allemands entrèrent dans beaucoup de maisons et dégarnirent les toits pour tirer sur les Français cachés dans les champs de betteraves.

Une heure après, en sortant du château, je fus pris comme otage et conduit au château de M. Gréban de Saint-Germain, avec le bourgmestre et le jardinier du château. Félix Gréban, qui s'y trouvait seul, était recherché : pendant la bataille, il avait été aperçu avec un groupe de personnes, usant d'une longue-vue, et un peloton de cyclistes en position à la chaussée avait tiré sur eux. Il ne reparut pas et c'était prudent ; il parvint à se dissimuler dans l'eau, derrière une brasserie et évita ainsi les repréailles de l'ennemi. Les troupes envahirent le château, qu'elles pillèrent. Deux semaines durant, des automobiles vinrent charger vin, vaisselle, linge, etc. ; les toiles de valeur furent découpées hors des cadres ; les soldats emportèrent un reliquaire de prix contenant une parcelle de la Vraie Croix, un autre contenant une relique de saint Lambert, un plateau et des burettes d'argent et un missel de luxe ; les ornements de M. le chanoine Gréban étaient déjetés à terre à côté d'excréments ; des débris de porcelaines rares jonchaient le sol ; le bureau était brisé en mille pièces, les portes étaient défoncées : c'était lamentable ! Chez le bourgmestre, M. Courtoy, ils enlevèrent aussi une somme de 1600 fr., le vin, des montres en or, des bijoux de valeur, les linges, vêtements et literies. La maison de commerce de Justin Gilot-Guiot fut aussi livrée au pillage.

Deux civils, Joseph Joiret et Léon Fontaine, tombèrent entre leurs mains le 17 août et firent avec eux une odysée mémorable ; à leur retour, ils n'étaient plus à reconnaître. En voici le récit :

Joseph Joiret fut arrêté chez ses parents ; Léon Fontaine le fut en face du château Gréban ; les soldats s'emparèrent aussi de quinze autres civils en divers endroits. Ceux-ci étaient accusés d'avoir tué un officier ! C'était la veille de la bataille et il fallait porter un grand coup. Ces malheureux accompagnèrent d'abord les pillards dans le village même, obligés à emporter du linge volé chez Bourguignon et du beurre enlevé chez Boucher. De là, leurs bourreaux les promenèrent dans toute la région, pour semer la terreur parmi les habitants ; c'est ainsi qu'ils se rendirent à Wasseige et à Merdop, revinrent à Branchon, gagnèrent Ramillies et

Taviers, puis Boneffe, où ils furent conduits à la ferme Grégoire. En ce moment, plusieurs d'entre eux avaient déjà été libérés; ceux qui restaient furent battus. Ils subirent un interrogatoire à la cour et, comme ils persistaient à affirmer leur innocence, on les roua de coups de poing et de crosse de fusil. Interrogés séparément, ils firent les mêmes réponses : ce fut une nouvelle avalanche de coups. Le meunier de Boneffe, M. Beguin, prit inutilement leur défense. On les enferma pour la nuit dans une chambre de l'étage avec trois prisonniers français.

Le matin, ils furent licenciés, à l'exception de Joseph Joiret, de Léon Fontaine et des trois Français. Des officiers leur annoncèrent qu'ils seraient fusillés. Ils passèrent la journée de la bataille avec les troupes; on les conduisit avec force mauvais traitements à la gare de Boneffe; le soir, on les ramena à la ferme Grégoire avec les trois prisonniers. A ce moment, ils n'avaient encore ni bu ni mangé.

Le 19 août, on les mena de Boneffe à Ramillies avec des cyclistes qu'ils durent suivre à la course; ensuite à Perwez où ils furent de nouveau battus; puis à Grand-Leez, où Joseph Joiret cassa un de ses sabots et dut continuer à courir avec un pied chaussé et l'autre nu. Là, au cours d'un arrêt de dix minutes, on leur donna deux œufs. Escortant toujours les cyclistes, et courant avec eux, ils arrivèrent le soir à Gembloux. Leurs bourreaux les conduisirent à l'*Hôtel de l'Empereur*, mais les soldats qui s'y trouvaient les repoussèrent en disant : « On ne loge pas ici des cochons comme ça ! » Dans un café, on leur dit : « Vous avez tué un officier, nous allons vous fusiller ! » Ils y furent de nouveau battus, puis enfermés dans une chambre avec les trois soldats prisonniers et deux autres civils. La consigne était de se tenir debout, avec défense de lever ou de mouvoir les bras et de s'asseoir. Léon Fontaine y tomba en syncope.

Le 20 août, nouvelle visite d'officiers. Ils annoncèrent qu'on allait partir et qu'ils seraient fusillés devant la porte. Ce n'était encore qu'une menace. On se mit en route pour Saint-Martin. A Balâtre, l'arrêt se prolongea pendant une demi-journée.

Ils assistèrent ensuite aux combats de la Sambre, placés à côté des canons qui tiraient dans la direction d'Auvelais. Avec les troupes, ils partirent sur Auvelais, accablés sans cesse de coups et ne recevant presque aucune nourriture. A la soirée, ils participèrent à l'entrée du village, tandis que les obus français passaient au-dessus ou à côté d'eux. Durant la nuit, ils s'étendirent sur le pavé, dans une maison, avec plusieurs centaines de prisonniers civils qui y étaient entassés; chacun reçut en nourriture une poignée d'avoine.

Dimanche 23 août, ils restèrent mêlés à cette foule de prisonniers. On leur prépara une chaudière de pommes de terre. L'avant-midi du 24 août se passa sans aliments; dans l'après-midi, des dames purent apporter des vivres. Un prêtre se trouvait avec eux.

Le 25 au matin, deux aumôniers allemands abordèrent Joseph Joiret et Léon Fontaine, et leur offrirent de les confesser, parce qu'on allait les fusiller. Ils acceptèrent leur ministère, tout en protestant encore qu'ils n'avaient pas tué d'officier. Bientôt, tous les prisonniers furent mis en rangs et conduits à Auvelais, pour gagner ensuite Falisolles où ils furent parqués dans un champ de betteraves. C'est là qu'un officier les licencia tous. Ils avaient la vie sauve et regagnèrent Branchon comme ils purent.

p 143.

C'est, croit-on, le 11 août que les premiers uhlands ont été vus à *Eghezée*, sur la route de Harlue. Auparavant, la rumeur publique les signalait à *Meeffe*, à la ferme du Soleil, près de Ramillies, etc. Les lanciers de Namur poussaient presque tous les jours des reconnaissances jusqu'au village ; à peine s'étaient-ils retirés que les uhlands venaient à leur tour, par la route de Harlue, jusqu'au croisement des routes Andenne-Gembloux-Namur-Louvain. Un jour, ils se firent servir à manger au milieu de ce carrefour et l'on dut aller chercher le dîner qui était préparé chez les particuliers ; à quelques minutes près, ils étaient surpris en plein repas.... L'un des jours suivants, ils furent poursuivis par des Belges sur la route d'Andenne et il y eut des échanges de coups de feu. Irrités de voir portes et fenêtres fermées, ils tirèrent plusieurs fois des coups de feu sur les maisons, notamment sur la porte d'entrée d'un café.

C'est le 13 août qu'eut lieu le combat de Boneffe, qui fut annoncé dans les journaux sous le nom de bataille d'Eghezée (1). A l'issue de ce combat, les officiers belges dînèrent à Eghezée ; ils citaient comme un héros leur collègue de Kerchove, qui avait fait preuve d'un remarquable sang-froid.

Le 14 août, au matin, les dragons français arrivèrent par la route de Gembloux et l'on crut l'ennemi refoulé à jamais : ils étaient à peine rangés sur la route de Namur où on leur apportait des vivres qu'ils reçurent l'ordre du départ.

Le 15 août, quatorze uhlands occupèrent la localité ; ils arrêtaient un train en gare et fouillèrent les voyageurs, puis ils s'éloignèrent. Presque personne n'osa aller aux vêpres et la procession n'eut pas lieu.

Dimanche 16 août, pendant la grand'messe, des cyclistes belges arrivés au village descendirent de vélo et ouvrirent le feu contre des éclaireurs allemands venant de Harlue, qui rampèrent d'un fossé à l'autre et se cachèrent dans l'enfoncement des portes de la brasserie Paul Petitjean et de la maison de M<sup>me</sup> Corbusier. Un soldat belge fut blessé et put regagner les siens par un sentier. Après une courte fusillade, durant laquelle les habitants descendirent pour la première fois dans les caves, les troupes belges et allemandes se retirèrent.

Le 19 août, des forces ennemies assez considérables arrivèrent à Eghezée par toutes les routes. C'est le jour où Désiré Jaumain, de Longchamps, fut fusillé et où sa pauvre femme vint se réfugier à Eghezée. Le même jour, M. Bocca-Haibe, rencontré sur le chemin, fut conduit à coups de crosse à Leuze, où il fut mis le visage au mur pendant qu'on incendiait le village, puis contrainit avec d'autres civils à porter des sacs de grain et d'avoine. Le même jour, le passage des fugitifs de Ramillies plongea les habitants dans la terreur.

Le 20 août, les Allemands s'établirent en maîtres à Eghezée, occupant notamment la propriété Génart. Le 21, des otages furent internés à la brasserie Petitjean et libérés à la soirée. Le 22, un corps d'armée campa, du matin au soir, sur la route et dans les prairies, où il installa la télégraphie sans fil. Ce fut une journée d'angoisse. Les troupes pillèrent la maison de Victor Petitjean et d'autres habitations. Dans la nuit suivante, le canon gronda si fortement que les habitants se réfugièrent dans les caves. Le 23 août, personne n'osa assister à la messe, tant il

(1) Gén. Palat, l. c., p. 23 et 25.

passait de troupes, d'artillerie, d'autos, etc. Cent-soixante prisonniers belges logèrent, la nuit suivante, dans la grange de Paul Petitjean.

Le 24 août, arrivée de 3,000 à 4,000 prisonniers belges et français, qui passèrent la nuit dans la campagne ; la population se dévoua pour les ravitailler. Les jours suivants, le village fut rempli de troupes jusqu'au 4 septembre, date du départ des dernières sentinelles. Le vicinal Andenne-Saint-Denis était à leur service exclusif.

N° 144.

*A Tavier*s, écrit M. Semoulin, curé de la paroisse, malgré le passage d'un corps de troupes belges qui marchait vers Liège, puis se replia sur Namur, après avoir logé dans la commune, on ne commença sérieusement à craindre que vers le 9 août, à l'apparition des éclaireurs ennemis. Une patrouille se montra dans la campagne au nord du village et s'éclipsa aussitôt après un petit engagement avec quelques chasseurs belges.

Le 13 août, la cavalerie allemande, arrivant de la direction Boneffe-Branchon, se heurta à une compagnie du 13<sup>e</sup> de ligne qui, mandée en hâte de Namur, s'était embusquée derrière un vaste silo à pulpe, à hauteur du hameau de Franquenée. De cet abri improvisé où ils tirèrent pendant quelques heures, nos soldats arrêtèrent l'élan de l'ennemi qui, finalement, se retira en emportant ses nombreux morts et blessés. Malheureusement, nos hommes avaient eu de leur côté trois tués. Leurs compagnons, après l'escarmouche, les rapportèrent à la salle communale. Le soir même, ces braves, escortés de la population tout entière, furent, après absoutes, enterrés dans le cimetière de Taviers, où un monument, érigé par souscription, garde leur mémoire. Ce sont : Camille Bancu, d'Aiseau ; Auguste Boccart, de Falaën ; Adam Lejeune, de Bouge.

L'ennemi, arrêté d'abord à Franquenée, revint en force le 18 août et eut, au nord de notre commune, avec l'artillerie française postée à Grand-Rosière-Hottomont, le duel d'artillerie appelé ici combat de Boneffe ou de Ramillies, à la suite duquel les Allemands incendièrent une partie de ce dernier village. Un de leurs hommes, tué par un éclat d'obus, fut enterré sur place par ses compagnons à l'extrémité du village, puis inhumé plus décemment dans le cimetière. Le jour même de ce combat, l'ennemi, cavalerie et infanterie, entra dans Taviers. Malgré l'intensité et la proximité de la canonnade, le village n'avait pas eu à souffrir du feu ; un obus avait seulement atteint la ferme Vanderstraeten, et quelques balles perdues avaient endommagé les fenêtres et la toiture de la chapelle-annexe de Franquenée.

L'ennemi, ayant pris possession du village, n'y commit pas de graves violences contre les personnes. Les officiers expliquèrent plus tard cette mansuétude si anormale chez eux en disant que Taviers avait été épargné parce qu'on n'avait trouvé aucune arme. Il est à noter qu'il n'y avait pas eu de perquisition ! Si les personnes ont été respectées, par contre les maisons abandonnées (d'assez nombreux habitants s'étant enfuis de leurs demeures) furent pillées et les soudards enlevèrent des marchandises, victuailles, liqueurs, récoltes, etc.

Le flux de l'invasion coula par tous les chemins, chaussée romaine et route de Hannut, pendant une dizaine de jours, avec des cantonnements quotidiens à peu près semblables à celui de la première journée.

Le 24 août, un brave homme, Auguste Beguin, père de deux enfants, ouvrier au chemin de fer, fut, en revenant de son travail, fusillé par l'ennemi sur le territoire de Vedrin. Il y fut inhumé et son corps ne put être identifié que deux mois plus tard.

145. Les premières troupes firent leur entrée à *Mébaigne* le 19 août, à 3 heures de l'après-midi. Un officier allemand se présenta au presbytère, escorté d'une quinzaine de soldats et dit : « Vous êtes le Pastor ; un de vos habitants a tiré sur nos troupes et est fusillé — c'était faux — veuillez me suivre ! » Le curé, M. Melon, fut conduit d'abord à la salle communale, où il vit briser les armes qui y avaient été déposées. Il fut ensuite emmené, au sein d'une troupe nombreuse, sur le chemin de Longchamps, où avaient été aperçus des soldats belges ou français. Pendant son absence, on pilla complètement le presbytère. Le curé passa la nuit comme otage dans une ferme voisine. Le 21 août, les troupes réduisirent en cendres une grange américaine qui contenait la récolte de 25 hectares de froment.

146. Les troupes de la 2<sup>e</sup> division de la Garde sont entrées à *Harlue* le 21, à midi. Le commandant déclara venir d'Andenne, où il avait, dit-il, « tué les curés, les femmes et les civils ». Les troupes se livrèrent à des déprédations dans le village, mais pillèrent surtout et dévastèrent le château du comte de Grunne, occupé alors par le baron de Sélys.

### § 3. — *L'engagement de Longchamps (19 août).*

#### *Cruelles représailles à Longchamps et à Aische-en-Refail.*

Le 18 août, des soldats du 10<sup>e</sup> de ligne s'installèrent à Longchamps. Le 19, il se produisit un engagement (1) avec des éclaireurs allemands : ceux-ci cherchèrent à faire fléchir la résistance belge en s'en prenant aux civils. Ils tuèrent DÉSIRÉ JAUMAIN, âgé de 40 ans, incendièrent dix maisons, brutalisèrent la famille Fabry et d'autres groupes de civils. M. l'abbé Mormont, curé de la paroisse, l'a raconté dans le rapport n<sup>o</sup> 147.

Le rapport n<sup>o</sup> 148, concernant l'incendie de vingt-deux maisons du village de Aische-en-Refail, nous a été remis par M. l'abbé Ledoux, curé de cette paroisse.

147. Des cyclistes allemands sont entrés à *Longchamps*, le 15 août, à 2 h. 30, au moment où je sonnais les vêpres. Cette première visite ne dura qu'un quart d'heure. Des troupes belges passèrent chez nous le lendemain, et se replièrent le soir sur Cognelée. Le 17, arrivée d'une vingtaine de dragons français, dont la plupart ont été massacrés et brûlés à la ferme de Melet (Saint-Germain). Le 18, défilé

(1) Gén. PALAT, III, p. 23 et 35.

du 10<sup>e</sup> de ligne avec artillerie. Les canons sont placés le long de la ligne de chemin de fer et l'infanterie dans des tranchées creusées à la hâte. Tout fait prévoir qu'il y aura combat. Le 19, à 10 heures, une patrouille de uhlans apparaît près du château. L'infanterie, avertie, vient de se poster dans le parc et tire sans résultat sur l'ennemi, qui se sauve dans la direction de Noville-Méhaigne. Le soir, à 5 h. 30, les uhlans reviennent, mais cette fois plus nombreux, pour se venger de l'échec du matin. Grâce au bosquet du château, ils arrivent en auto sans être aperçus et mettent pied à terre dans la prairie derrière le presbytère. De là, ils s'élancent avec des hurlements sinistres à l'assaut de la ferme Fabry, y mettent le feu et tirent à bout portant sur le fils aîné, Jules, qui soignait les chevaux. Celui-ci, blessé à la jambe, tombe dans son sang. Voyant le feu gagner l'écurie, il se traîne péniblement hors de la ferme et va se coucher dans l'herbe, à dix mètres du bâtiment, se dissimulant le mieux possible. Quand le blessé se fut aperçu du départ des Allemands, après bien des efforts il parvint à se traîner jusqu'à la grille du presbytère. J'entendis son cri d'alarme et m'empressai d'aller le recueillir, dans quel état ! La jambe était affreusement broyée. Je le soignai au presbytère et fis venir le médecin de Leuze, M. Defays, qui arriva à 10 heures du soir. On lui banda la jambe. Le pauvre blessé passa la nuit au presbytère, souffrant horriblement ; le lendemain, je le fis transporter à la Croix-Rouge de Leuze. Pendant ce temps, les Allemands continuaient leur carnage, tiraient sur la maison de M. Gillet, instituteur pensionné, où s'étaient réfugiés les fermiers Fabry, échappés de l'incendie. Ils font une perquisition en règle, pour trouver les réfugiés, mais inutilement. Dans leur rage, les soldats tirent à l'intérieur de la maison sur les murs, glaces, meubles, brisent tout et finissent par mettre le feu aux fenêtres, portes et chaises. Sentant la fumée qui va les asphyxier, les habitants de la maison se sauvent par une porte dissimulée et parviennent à gagner la campagne et Eghezée, où la famille Fabry trouve asile. Ils incendient ensuite les maisons Jaumain et Duvivier. Le pauvre Désiré Jaumain est enlevé par les Allemands, conduit à Noville-sur-Méhaigne, jugé et condamné comme franc-tireur, parce que les soldats ont trouvé chez lui des fusils de chasse ! Je venais de le quitter quand il fut appréhendé par ces brutes. Ce qu'il a souffert ! Les soldats venaient à tour de rôle lui frapper la figure, sous les yeux de sa compagne ! Il était tout meurtri par les crosses de fusil et criblé de coups de baïonnette ; on l'entendait hurler de souffrance, implorer la pitié de ces barbares : rien n'y fit ! Il fut ramené en auto près de sa maison, derrière la chapelle de Notre Dame du Mont-Carmel. On le retrouva le lendemain méconnaissable. Jules Laurent, de Longchamps, creusa une fosse et l'enterra. Le dimanche suivant, ses parents d'Eghezée vinrent le reprendre pour lui donner la sépulture dans le cimetière d'Eghezée.

Pendant qu'on jugeait M. Jaumain, sa pauvre femme, Eugénie Motte, était prisonnière près de sa maison qui flambait ; bien plus, cette malheureuse servait d'abri à ces lâches soldats, qui l'empoignèrent et se cachèrent derrière elle pour échapper aux projectiles des soldats belges. Elle entendait les balles siffler et l'effleurer dans tous les sens. Dans un geste d'indignation, elle se retourna vers les Allemands et leur reprocha leur conduite : ils ricanaient et accusaient « ses Belges » de tirer sur elle. Elle fut cependant préservée, sauf qu'une balle lui traversa

la jambe, et, quand le combat cessa entre sentinelles, elle put se sauver éperdue à Eghezée, croisant en cours de route l'auto sur laquelle se tenait debout, entre des forcenés, Désiré Jaumain, qu'ils ramenaient près de sa maison pour le fusiller. Elle ne put que lever vers lui les bras, n'ayant plus la force de parler et alla s'évanouir, aux premières maisons d'Eghezée, entre les bras de M<sup>lle</sup> Noël.

Après cet exploit, les soldats continuent leur mission d'incendiaires, s'attaquant à la ferme du bourgmestre Lathuy, qu'ils laissent en ruines. La vie de ce dernier était en danger, car deux sentinelles le recherchaient pour le fusiller. Il ne dut son salut qu'à la fuite et quelle fuite ! Ce malheureux dut partir en sabots avec sa femme et ses huit enfants dont l'aîné avait 12 ans ! Puis les barbares, suivant le chemin du « Culot », incendient les maisons Jassogne, veuve Gillain et Dubuisson ; de là, ils se dirigent sur le « Corbeau », tuent une sentinelle belge et brûlent la maison Requette, contre laquelle s'abritait le soldat ; celui-ci fut transporté par l'aumônier militaire au cimetière de Leuze, où il est enterré. Impossible d'aller plus loin : les soldats belges se trouvaient dans leurs tranchées et allaient leur souhaiter la bienvenue quand les courageux malfaiteurs crurent bon de déguerpir. Selon leur habitude, et en vaillants soldats, ils prirent des otages dans le village, une trentaine de personnes, pour retourner à leur point de départ, Eghezée. A ce moment, la population de Longchamps, épouvantée, s'était enfuie dans la direction de Namur. Il ne restait ici que 17 habitants : le personnel du presbytère, du château, de la ferme du château et deux vieilles femmes.

Pendant ce temps, j'étais à la cure soignant le blessé et pensant bien tomber moi-même entre leurs mains. Car comment me le dissimuler ? N'allais-je pas passer comme complice des francs-tireurs ? Or, ils ne m'inquiétèrent pas ; ils passèrent à côté du presbytère sans le visiter, croyant, comme mes paroissiens le leur avaient dit, qu'il ne renfermait que des vieillards. Le lendemain, j'étais enlevé avec M. le doyen de Leuze comme otage et obligé de piétiner la chaussée de Leuze depuis 9 heures jusque 5 heures du soir sans la moindre nourriture. Pendant que j'étais prisonnier, toutes les maisons de Longchamps étaient visitées et pillées, sauf la mienne qu'occupaient toujours mes vieux parents. Il y eut un second blessé : M. Philippart, le fils aîné du fermier du château. Au moment où il engrangeait une voiture de froment, une balle allemande lui traversa la jambe ; il en fut quitte pour un mois de repos.

Les otages furent : MM. Piret, sous-architecte provincial ; Haibe, fermier ; Masson, instituteur, sa dame et ses enfants et quelques ouvriers.

148.

Les premiers uhlands traversèrent *Aische-en-Refail* par la route d'Eghezée-Gembloux, le 16 août, à 6 heures du matin ; d'autres suivirent dans l'après-midi et plus nombreux encore, le lendemain. Le 18, ils commençaient à se montrer impérieux et méchants lorsque, vers 10 heures, ils disparurent. A 11 h. 30, des dragons français venant de Balâtre, acclamés comme des libérateurs, défilèrent à travers le village. Ils repassèrent vers 3 heures, après avoir engagé un combat à 1 heure dans les plaines de Ramillies-Taviers.

Les troupes allemandes arrivèrent en masse par tous les chemins, dans l'avant-midi du 19. Leur entrée aurait pu être calme et paisible, car il n'y avait plus aucun

soldat français, mais il n'en fut pas ainsi. Ils se comportèrent en vrais sauvages. Vers 11 heures du matin, ils mirent le feu à dix-neuf maisons de la route d'Eghezée, dans le quartier appelé les Vachaux, à l'extrémité nord de l'agglomération. Ils avaient commencé par faire évacuer ces habitations, emmenant les hommes et les jeunes gens à l'autre extrémité ou dans les campagnes, parquant les femmes et les enfants dans une maison et dans une écurie ; c'est à peine s'ils leur avaient permis d'emporter leur argent et quelques vêtements. Ils se jetèrent avec rage sur les drapeaux qui flottaient à l'église et aux écoles, brisant les hampes et lacérant les tissus. Deux hommes, surpris en revenant des champs, allaient être fusillés, « parce qu'ils avaient tiré sur les troupes ». Le curé leur sauva la vie, en se portant garant de leur innocence.

A 1 heure de l'après-midi, on crut que tout le village allait être détruit et la population passa par une crise aiguë d'affolement quand elle vit qu'on mettait de nouveau le feu, cette fois, à trois maisons du centre. Vingt-deux immeubles furent ainsi détruits au cours de la journée.

Des jeunes filles et des femmes furent obligées de se déchausser et de courir dans les champs, se déchirant les pieds dans les chaumes ; d'autres furent contraintes à se coucher sur des tas de paille auxquels ils les menaçaient de mettre le feu, pour les brûler vives.

Les officiers et les soldats justifiaient leur sauvagerie en disant qu' « on avait tiré sur leurs troupes », ou bien qu' « on avait crevé les yeux de leurs prisonniers », ou encore qu' « on avait fait tomber le cheval de leur chef en tendant des fils ». En réalité, ils voulaient venger l'attaque menée contre eux la veille, par l'armée française et la mort de trois ou quatre uhlans tués dans les campagnes de Melet, par l'arrière-garde française. Ils n'ignoraient pas non plus que les soldats cantonnés à Aische-en-Refail avaient, quelques jours auparavant, abattu un de leurs avions, qui s'était effondré dans la campagne de Noville-sur-Méhaigne et dont l'aviateur avait été tué.

La plupart des maisons du village, les magasins surtout, furent pillés au cours de cette journée. « Donnez hardiment, disait un officier à M<sup>me</sup> Piersotte, demain matin tout le village sera incendié. » A la demeure des institutrices on trouva, le 20 août, l'inscription suivante au revers de leur portrait : « Leo Wolters, 4 batr. 4 rég. d'artillerie de campagne à Postdam, près de Berlin. Excusé quand on a dévasté votre belle ménage. C'est la guerre et on regarde pas les bonnes institutrices. » Quelques bons de réquisition émanaient de la « K. Pr. 4 Garde Feldartillerie leichte munitionkolonne ».

## II. — *A l'attaque de la place fortifiée.*

C'est, comme nous l'avons écrit, le 19 août, que l'attaque de Namur se dessine. L'ennemi presse la 8<sup>e</sup> brigade mixte, qui se trouve en avant du front nord-est, et le lieutenant-général Michel ramène cette brigade

à l'intérieur de la position fortifiée, après avoir fait sauté le pont de Seilles.

Les colonnes mobiles du colonel Iweins et du major Petit, qui battaient le terrain en avant de la ligne des forts, sont également aux prises avec l'ennemi et rappelées le soir dans l'enceinte de la position (1).

C'est ainsi que, le 19 août, dans l'après-midi, des uhlans apparaissent aux abords de la place de Noville-les-Bois et dans le village de Tillier. Une escarmouche se produit à Leuze et dans d'autres endroits de la périphérie.

Le 20 août, ce sont partout, dans le 4<sup>e</sup> secteur, de Leuze à Namèche, des engagements entre les grand'gardes de l'armée belge et l'infanterie allemande. Celle-ci tente une énergique poussée en avant pour placer derrière elle les gros canons qui vont assaillir les forts. Les troupes du kaiser dévalent, dès le matin du 20 août, de Bierwart sur Pontillas, de Landenne sur Vezin, d'Eghezée sur Leuze, et elles entrent à Leuze, à Noville-les-Bois, à Franc-Waret, à Ville-en-Waret, à Hingeon, à Vezin et même à Marchovelette. Elles se livrent dans chacune de ces localités à toutes sortes de brutalités, de méfaits et de crimes, absolument injustifiés. On se demande avec effroi ce qui serait advenu des malheureuses populations de ces régions, si elles n'avaient eu sou-vent la prudence de fuir et si le siège, au lieu de ne durer que deux jours, s'était prolongé en de violents combats !

Le 21, au matin, il se livre encore des engagements à Tillier, puis l'ennemi occupe le village, ainsi que Sart-d'Avril. A part cela, dans la journée du 21 août, l'infanterie allemande fait trêve. Derrière elle, l'artillerie a pris place et le bombardement des forts a commencé dès la soirée du 20 (2).

On a écrit, à propos de l'activité de l'artillerie ennemie :

« Le 21 août, dans le secteur de Cognelée-Meuse, l'adversaire ouvrit, vers 10 heures, un feu très violent sur le fort de Marchovelette, le bois de la Baigneuse, le ravin de la Gelbressée, Boninne, Champion, Cognelée, le château de Beuloye, le bois royal et le bois des Grandes Salles. Ce bombardement qui, s'acharnant sur le fort, détruisit plusieurs coupoles et immobilisa les autres, fut très meurtrier pour les troupes du 8<sup>e</sup> régiment de forteresse qui occupaient les ouvrages des

(1) Lieutenant-colonel X..., dans *La Défense de Namur*.

(2) Les canons lourds de 42 étaient placés près de Petit-Waret; les mortiers autrichiens de 30.5, près de Pontillas (une batterie y tira déjà quelques coups le 20, à 9 heures du matin) et un peu plus tard à la ferme de l'Abbaye, à Tillier; des mortiers de 21 fonctionnaient derrière Hingeon et près de Pontillas, des obusiers légers et des canons de campagne derrière Sart-d'Avril, des deux côtés du bois de Fernellemont, des deux côtés d'Hingeon et près de Vezin. (Lüttich-Namur, Skizze 3.)

intervalles. A la soirée, le général Henrard, commandant du secteur, dut les appuyer par une partie des troupes actives qu'il avait en réserve. Le lieutenant-général Michel, voyant l'attaque se dessiner, imminente et forte, dans ce secteur, le renforça avec la plus grande partie de sa réserve générale.

Le bombardement des intervalles Cognelée-Meuse-Dave qui, pendant la nuit, avait un peu perdu de sa violence, reprit, dès l'aube du 22, une nouvelle intensité. Malgré cette terrible situation, les troupes d'infanterie belge, martelées par un ennemi contre lequel aucune riposte n'était possible, restèrent à leur poste (1) ».

### § 1. — *Noville-les-Bois.*

#### MEURTRE DE PLUSIEURS CIVILS. — ENTRÉE DE L'ENNEMI A SART D'AVRIL ET CORTIL-WODON.

N° 149.

Le 11 août, on annonça dans la région de Bierwart et Hannut des avant-gardes de régiments allemands. Quelques civils de Noville, qui s'étaient aventurés dans les environs, furent aperçus par les uhlands, qui se mirent à leur poursuite. L'un d'eux, CAMILLE RIGUELLE, âgé de 27 ans, eut le malheur de tomber entre leurs mains, au hameau de Gochenée, commune de Pontillas. Attaché entre deux chevaux par ces soldats féroces, il fut entraîné au galop sur la grand'route de Pontillas à Bierwart. Il reçut entre les épaules un coup de lance dont la douleur lui fit pousser des hurlements. Il fut ligoté face à un arbre et abattu d'une balle de revolver. Son corps fut d'abord déposé à la salle communale de Bierwart, puis ramené à Noville quelques jours plus tard.

Pendant qu'une partie de la troupe se livrait à ces atrocités, les autres cavaliers qui avaient occupé Bierwart emmenèrent plusieurs civils, parmi lesquels Edouard Merveille, de Noville. Il parvint à s'évader en se glissant dans des champs de froment et en gagnant les bois.

Mercredi, 19 août, vers 2 h. 30 de l'après-midi, un détachement belge du 8<sup>e</sup> de ligne fit son entrée sur la place. Le sergent qui le commandait plaça des sentinelles aux cinq routes qui aboutissent à cette place. Bientôt, celle qui gardait la route de Forville cria : « Silence ! » puis « feu ! » Une dizaine de uhlands venaient de faire leur apparition. Une balle atteignit un cheval. Ils s'enfuirent, entraînant avec eux au pas de course celui qui n'avait plus de monture. Furieux de cette agression et apercevant à la lucarne d'un toit un jeune homme, Karl Fronville, ils lui logèrent une balle dans l'épaule ; heureusement, la blessure n'eut pas de conséquences.

Continuant leur fuite à travers champs, ils se rendirent auprès des moissonneurs et affirmèrent que les civils avaient tiré sur eux ; ils annoncèrent que le village serait brûlé la nuit suivante.

(1) Lieutenant-colonel X..., dans *La Défense de Namur*. Voir aussi sur les opérations des 19 et 20 août Gén. PALAT, l. c. p. 39 à 45.

Cette nouvelle, jointe à l'émotion qu'avaient causée les événements précédents, jeta l'affolement dans la population qui émigra le soir vers Namur.

Jeudi, 20 août, vers 7 heures du matin, une motocyclette d'abord, puis une auto firent leur apparition au village, sans s'y arrêter. A 10 heures du soir, les troupes de la Garde envahirent la localité. C'est au cours de cette nuit que EDOUARD RIGUELLE, âgé de 62 ans, fut surpris sur le seuil de sa porte. Un soldat tira sur lui et le blessa ; le malheureux mourut deux ou trois jours après.

Vendredi matin, 21 août, un marchand de porcs, FLORENT GUSTIN, âgé de 41 ans, trouva la mort dans les circonstances suivantes : Il avait aidé, la veille, les gens du village dans leur fuite précipitée et revenait avec son attelage, de Champion. Il fut aperçu au lieu dit « Cambeau » et tué dans sa charrette. On ne savait ce qu'il était devenu : sa veuve parcourut les campagnes avec son chien, qui découvrit le lieu de la sépulture au bord de la route.

Cette armée amenait avec elle vingt hommes de Tramaka, pour les fusiller. M. Maloteaux, curé de Noville, parvint à obtenir leur grâce au prix de grands efforts et dut les reconduire à Andenne ; il obtint un passeport d'un capitaine des Chasseurs du 1<sup>er</sup> régiment de la Garde (voir fig. 23, p. 58).

Ce même matin, ils arrachèrent à leurs maisons tous les hommes qu'ils purent découvrir. Ils en enfermèrent une partie à l'église, une autre à la ferme des Comognes. Ils furent relâchés le lendemain ou le surlendemain.

Un grand nombre de maisons et principalement les caves furent pillées de fond en comble.

Ils postèrent des canons en plusieurs endroits : à la ferme de Latour, pour tirer sur Cognelée ; entre la ferme du Try (Franc-Waret) et le Tronquoy, pour tirer sur Marchovelette ; près de la ferme des Comognes et de la ferme du Gros-Mayet. Le comte von Arnim séjourna dans la localité.

Samedi, 22 août, cent prisonniers militaires s'arrêtèrent à Noville et y passèrent la nuit.

*(Rapport de M. Jules Goffin, de Noville.)*

150. Les Allemands qui se trouvaient déjà à Noville-les-Bois et à Franc-Waret le 20, arrivèrent à Sart-d'Avril le 21 au matin. Ils se tinrent d'abord assez corrects, ne cherchant qu'à boire et à manger. Bientôt, ils semèrent l'émoi dans le quartier de Quambaut, à l'extrémité du village, en ramassant les hommes qu'ils emprisonnèrent à la ferme des Comognes, ou même à l'église de Noville-les-Bois.

Vers 1 heure, une escouade se présenta au presbytère. Un officier entra précipitamment et dit, d'un air sauvage, à M. le curé Dorignaux : « On a tiré sur nous ! Vous êtes responsable ! Je vous prends pour mon prisonnier ! Venez avec nous ! Où est le maire ? » On partit pour Noville, où ils prirent le bourgmestre, M. Massart. Sur la place de Noville, ils placèrent les deux otages au centre de soldats qui tenaient le fusil braqué sur eux, comme pour les fusiller ; puis on se rendit à la maison communale, où ils enlevèrent les armes ; ensuite dans toutes les maisons de Sart-d'Avril, pour faire remettre celles qui n'étaient pas déposées : « S'il reste des armes demain, disait le lieutenant, vous serez pris et fusillés ! »

Ils allèrent ensuite à la ferme de la Tour, au Trou-du-Sart, dont ils avaient fait une vraie forteresse, perçant murs et toitures pour pouvoir tirer en cas d'attaque. Les otages furent mis dans un hangar et subirent une sorte de jugement; puis le curé fut congédié, avec des menaces, le bourgmestre restant consigné à la ferme.

Samedi 22, tandis que les canons tiraient vers Namur, les soldats pillaient les maisons. A la soirée, vers 7 ou 8 heures, ils arrêtaient encore le curé, le bourgmestre et l'échevin Dohet, avec une mimique de sauvages, prétendant qu'on avait tiré sur eux; les prisonniers furent retenus chez l'échevin jusqu'à mardi. Que de fois on leur dit: « Si on tire encore une fois sur nous, vous serez tous fusillés! » Or, ils tiraient tout le temps, les soldats s'en faisant un jeu. Les otages intervinrent pour leur faire prendre attention, tant ils touchaient à leurs fusils. A un moment donné, un coup partit: la balle traversa l'appartement entre le bourgmestre et la sentinelle et tomba à leurs pieds, après avoir fait plusieurs ricochets.

Dimanche matin, les troupes partirent à l'assaut du fort. Le curé jugea bon de rentrer au presbytère, mais un officier s'empressa d'aller le reprendre, dans un accès de furie, et l'obligea à faire au galop le trajet entre le presbytère et la maison de l'échevin, non sans le tenir au bout de son revolver.

Deux jeunes gens, les frères Joseph et Ernest Merveille, eurent plus à souffrir. Ils furent pris le 20 août, à proximité de Franc-Waret où ils faisaient la moisson, par des soldats qui tirèrent autour d'eux pour les effrayer. Après des demandes de renseignements sur la situation de l'armée belge, ils furent emmenés dans le bois voisin, puis à St-Antoine (Franc-Waret), où ils restèrent de 9 à 1 heure couchés dans le fossé, puis dans le bois de Fernellemont, ensuite à la ferme de Sart (station de Franc-Waret), où ils furent jetés avec tous les domestiques dans une écurie de porcs, jusque 4 heures. De là, accompagnant toujours les troupes, ils furent conduits au bois de Fernellemont, puis au bois de St-Antoine. On les fit coucher par terre et un officier les questionna sur les forts de Cognelée et de Marchovelette, ainsi que sur les fermes et villages voisins. L'officier ordonna alors à Joseph Merveille de le mener au moulin de Marchovelette. Une fusillade fut dirigée contre eux par des soldats belges: ils se couchèrent par terre et personne ne fut atteint. Puis l'officier s'éloigna et Joseph Merveille alla retrouver ses compagnons. C'est de là qu'ils furent conduits à la ferme d'Hingeon, où ils partagèrent, pendant quatorze jours, le sort des 89 prisonniers.

N° 151.

L'ennemi est entré à *Cortil-Wodon* le 22 août au matin venant, disaient les soldats, de Melreux et d'Andenne. C'est près d'Hambraine que furent fusillés EDMOND THYRIET et FERNAND CAMUS, deux civils innocents, de Tramaka (Seilles); ils le furent sous les yeux de M. Masson, curé de Forville. Le château d'Hambraine fut pillé. Les officiers y enlevèrent notamment un ancien ornement brodé, appartenant à l'oratoire de M. le comte de Liedekerke; des meubles de prix furent saccagés. Le pillage s'étendit aux magasins et à de nombreuses maisons particulières.

Des pièces d'artillerie lourde étaient installées entre le village et Sart-d'Avril; elles tirèrent sur les forts de Cognelée et de Marchovelette pendant vingt-quatre heures, à partir du 22 à midi.

§ 2. — *Leuze.*

Les soldats du 2<sup>e</sup> régiment de la Garde de Berlin, entrés à Leuze le 20 août, ont mis le feu à trois reprises et sans la moindre nécessité militaire aux maisons de cette localité : vingt-quatre furent incendiées, dont la maison communale et les écoles. Ils ont tué quatre civils et en ont blessé un grand nombre d'autres. Enfin, le 23 août, ils ont emmené, pour les précéder à l'attaque du fort de Cognelée et à leur entrée dans la ville assiégée, un groupe considérable de civils ayant à leur tête un vénérable ecclésiastique âgé de 72 ans, le chanoine Dethy, doyen de Leuze. La narration ci-jointe remonte en grande partie au mois de décembre 1914 et a été complétée sur la fin de l'occupation.

N<sup>o</sup> 152. Dès les premiers jours d'août, s'installe à Leuze une compagnie de soldats belges détachés du fort de Cognelée, ainsi qu'une escouade de dragons français.

Ces troupes se livrent à des manœuvres militaires, des canons sont placés dans les campagnes de Nacosse et des civils sont réquisitionnés pour creuser des tranchées, aux deux côtés de la chaussée. Du 12 au 16 août, des patrouilles de lanciers parcourent la région ; quelques-uns, blessés légèrement, se présentent à l'ambulance que venaient d'organiser M. Alphonse Ferminne et M<sup>lle</sup> Laure Defays.

Les 16 et 17 août, on assure que des Allemands ont été aperçus dans les bois des alentours. Des fuyards de Ramillies, éperdus, traversent la commune pour se rendre à Namur. Les récits des cruautés commises par les Allemands sont accueillis avec scepticisme par nombre de paroissiens.

L'après-midi du 19 août, une fusillade éclate sur les confins de Leuze (chemin de fer sur Longchamps) entre les avant-postes allemands et des soldats belges. Les blessés ou tués sont transportés à la Croix-Rouge. Le Père Allard, un religieux attaché à l'armée, hébergé au presbytère, se multiplie parmi les soldats pour les encourager et les confesser. Deux fois le même jour, aidé de Désiré Baudoul et de Victor Pirard, il se rend à Longchamps pour recueillir les mourants et les administrer. Le soir, les troupes belges, campées à Leuze, reçoivent l'ordre de se replier sur Cognelée. Bientôt des lueurs lugubres rougissent l'horizon sur Longchamps ; des civils y sont impitoyablement fusillés. Pour le coup, une panique générale saisit les habitants.

Le 20 août, au matin, Leuze est déserté : des 1300 habitants, il n'en reste plus qu'une centaine. Le Père Allard se rend à Cognelée, pour prendre contact avec les troupes qui s'y sont retranchées. Bientôt, il revient en auto pour enlever les blessés et les diriger sur Namur. A peine nous a-t-il quittés d'un quart d'heure, que le crépitement d'une fusillade nourrie se fait entendre dans la direction du nord. Il est 9 heures. Cette fois, ce sont les hordes teutonnes qui, divisées en deux groupes, envahissent la commune en hurlant. L'un de ces groupes venait d'Éghezée, l'autre de Longchamps. Ce dernier tua les quatre chevaux qui composaient un attelage de M. Henriette et dont le conducteur, saisi d'effroi, s'enfuit à leur approche. Quelques

instants après, le hameau des « Pralettes », comprenant les habitations de Valentin Danzotte, de Victor Parmentier, de Florimond Laurent, de Maximilien Serwy, de Justin Simon et la grange de Xavier Jugnot, ne forme plus qu'un brasier. Le premier groupe, composé d'une quarantaine d'hommes, pénètre dans la localité par le chemin de Namur à Louvain, en tirant dans tous les sens. Épouvantés, les rares habitants restés à leur foyer se précipitent hors de leurs demeures. M<sup>me</sup> veuve Félix Guyau, née ANNE-JOSÉPHINE GEULETTE, âgée de 67 ans, mortellement atteinte, tombe dans le fossé de la route où, le soir seulement, on retrouva son cadavre. Le cantonnier, Adrien Sarton, âgé de 29 ans, eut le pied transpercé d'une balle. M<sup>me</sup> Gustave Dellist reçut une décharge qui lui occasionna une blessure, sans atteindre heureusement aucun organe essentiel. Alfred Smet fut blessé à la jambe. Les bandits, tout en continuant à tirer, arrivent chez Victor Denemoustier, (première maison de Leuze vers Éghezée) qu'ils trouvent seul; sa femme, Joséphine Ravignat, et les huit enfants, ont heureusement pris la fuite; ils se jettent sur le malheureux, pillent sa demeure, puis l'incendient. Poursuivant leur chemin, ils promènent la torche incendiaire sur les maisons appartenant à Joseph Malaise-Serwy, à Isidore Smets-Houbotte, à Arthur Pirard — le feu, mis en trois endroits différents, ne parvint pas à s'allumer —, à Gustave Pigneur, à la veuve Désiré Preudhomme, à Henri Boca, à Joseph Geulette — dont la belle-mère fut, avon-nous dit, tuée, tandis que Adrien Sarton, réfugié chez lui, fut blessé — et à Jules Pirard-Debuisson. Cette maison fut la dernière incendiée à la grand'route. En même temps, les personnes qui se trouvent sur leur passage sont faites prisonnières. Ainsi, ils s'avancent vers le centre du village. Leur rage ne fait qu'empirer lorsqu'ils apprennent l'absence du bourgmestre. Ici, un certain nombre de prisonniers sont postés sous bonne garde sous les murs de l'habitation de M<sup>me</sup> veuve Levaque; les autres arrivent à la « ferme du Pré ».

En cet endroit, deux civils en vélo, voulant éviter la soldatesque, arrivent à fond de train sur le chemin qui vient des « Winées » et se rend à « Waret-la-Chaussée ». Les soldats épaulent leurs fusils et crient après eux. Confiants en leur force, ils poursuivent leur course fiévreuse. A l'instant, l'un d'eux, DÉsirÉ BAUDOUL, âgé de 49 ans, tombe atteint; le second, son gendre, M. Wéra, a les vêtements lacérés par les balles et n'échappe à la poursuite des meurtriers qu'en se cachant dans des gerbes de froment. Rappelons ici que, la veille, le malheureux Baudoul s'était dévoué pour recueillir les soldats belges et, le matin, avait fait des démarches pressantes pour ensevelir dignement les soldats tombés à Longchamps. Les Allemands le transportent mourant à la Croix-Rouge. Alors, un capitaine et six ou sept soldats se rendent au presbytère. En même temps arrive la sœur supérieure de l'école des filles qui, sur la demande expresse de Désiré Baudoul, vient réclamer l'assistance de M. le doyen. Malgré les instances de ce dernier, l'officier ne le lui permet pas : revolver au poing, il lui ordonne de rester chez lui et exige immédiatement la remise de ses papiers et des cartes de la commune... « Des civils, ajouta-t-il, ont tiré sur nous; j'en ai tué deux et un cheval » et, tout en braquant son arme sur sa poitrine, il lui intime l'ordre de le précéder pour lui faire voir les coins et recoins de la cure. M. le doyen ainsi que le curé de Longchamps vinrent alors grossir le nombre des prisonniers alignés devant la maison communale.

Et, pendant que des soudards pillaient la mairie et l'habitation de l'instituteur, d'autres vociféraient des injures à l'adresse des prisonniers. « On a tiré sur nos soldats... les sales Belges ont tiré sur nous... on a tué quatre de nos soldats... vous serez tous « fusillés »... le village sera incendié ! » Il faut signaler ici l'heureuse intervention de M<sup>me</sup> Félix Grandfils qui, connaissant quelque peu la langue allemande, fit comprendre à l'officier que, le matin, des gendarmes belges patrouilleurs avaient tiré dans la direction d'Eghezée. Ces protestations restèrent sans effet. Tout à coup, les prisonniers virent la maison communale et les écoles de garçons s'allumer. C'est là que les armes avaient été rassemblées, depuis plusieurs jours déjà, par l'autorité belge. Les soldats choisirent les meilleures armes, brisèrent les autres et mirent le feu à une caisse d'archives.

Bientôt après, les prisonniers sont conduits sur la chaussée de Louvain, parqués près de la maison de M<sup>me</sup> veuve Laurence-Levaque et forcés de se tenir la tête « à la mour » sans se retourner. Vers trois heures, les deux prêtres sont chargés de conduire un officier et deux soldats à la maison du bourgmestre. Aussitôt, portes et fenêtres volent en éclats et les archives sont enlevées....

Pendant que se déroulent ces scènes tragiques, les soldats ne restent point inactifs : ils enlèvent marchandises et autres provisions des maisons, en chargent deux véhicules, puis se retirent à Eghezée, après avoir licencié les prisonniers.

Le lendemain, 21 août, il ne se passe rien d'anormal.

Le 22 août, dès l'aube, les Allemands arrivent en hurlant comme des forcenés. Ils se ruent dans les maisons, chassant avec la dernière brutalité les hommes devant eux. Au milieu de cette cohue, GEORGES WAUTHIER, âgé de 37 ans, un homme de faible intelligence, hésite à obtempérer aux ordres donnés ; il est rudoyé brutalement. Comme il continue à résister inconsciemment, une dame intervient en sa faveur et explique son état d'esprit. Tout est inutile : le soldat épaula le fusil, il tombe raide mort sur le pavé. Les hommes ainsi rassemblés, en tout une cinquantaine, presque tous les civils restés à Leuze, au nombre desquels se trouvent M. Laduron, vicaire à Leuze, quelques hommes étrangers à la localité, deux femmes et des enfants, sont dirigés vers l'extrémité sud de la localité. Là, on les enferme toute la journée dans une étable trop petite pour les contenir. Malgré leurs protestations, ce n'est que vers le soir qu'ils sont libérés. Tandis qu'ils sont ramenés vers la poste, ils sont témoins de nouveaux incendies qui viennent d'être allumés : à la gare de Leuze (les soldats prétendirent qu'on venait de hisser le drapeau belge, alors qu'il n'avait pas cessé d'y flotter depuis le début d'août); puis au café Emile Levant, aux maisons d'Adolphe Delforge, du bourgmestre Stanislas Ripet, de Florimond Thys-Levaque, de Denis Ripet, de Marchand-Aelens et de François Goffin, où le feu vint à s'éteindre. L'élément destructeur, alimenté par des explosifs, menaçait de se communiquer à toute la rue. Maria Lambert, qui n'avait pas quitté sa demeure, parvint à la préserver.

Pendant toute la journée de samedi 22, des forces ennemies affluèrent de toutes parts : prairies, chemins, sentiers étaient noirs de troupes. Aucune habitation ne fut épargnée. Toutes reçurent la visite des cambrioleurs qui brisaient, pillaient, dévastaient, promenaient la désolation partout. A 7 heures du soir, tous les prisonniers, au nombre d'une cinquantaine, accompagnés de M. le vicaire, de

femmes et d'enfants, arrivèrent à l'église et y retrouvèrent M. le doyen. C'est le groupe sur lequel les troupes comptaient pour les précéder, le lendemain, à l'attaque des forts et à l'avance sur Namur. Certains d'entre eux étaient âgés de 75 à 80 ans. Ce sont : François Serwy, Louis Gilsoul, Daniel Bodart, Ernest Nélis, Adolphe Hérion, Lucien et Maximilien Levaque, Antoine Collette, Michel Looze, Eugène Melebeek, Antoine Tillieux, Jean Noël, Bodart, les frères Melchior et Jean Noël, Jules Tillieux, instituteur pensionné, Frantz Castin, chef de station, Camille Pirotte, Albert Artoizenet, Auguste Despontin, Jean Neuville-Robert, Lucien Jugnot, Henry Boca, Jassogne-Ravignat, Emile Latour et Louis Biston, M. Nélis; des hommes de Cortil-Wodon, entre autres Léon Motte, G. Blouard et son beau-frère Lathuy, etc... Des sentinelles gardèrent toutes les issues. Ils passèrent la nuit dans de mortelles inquiétudes. M. le doyen excitait leur courage, les engageant à recourir à Dieu. La prière du soir en commun et à haute voix fut suivie de la récitation du chapelet, puis la plupart des prisonniers se confessèrent. Vers 2 heures du matin, les prêtres célébrèrent la messe et distribuèrent la Sainte-Communion.

Le 23, au matin, la Croix-Rouge reçut la visite de médecins allemands qui prétendirent tout arranger à leur façon. A midi, le nombre des blessés à soigner fut tel que l'église dut être transformée en hôpital. En tout, on reçut 75 blessés dont 5 belges : le sous-lieutenant Dethier, de Bouillon; les soldats G. Capiiau, de La Louvière; F. Fossoul, de Grandvoir; Edmond Bonner, de Bruxelles et Enkels, de Louvain. Ce dernier, gravement atteint, mourut le lendemain et fut inhumé à Leuze. Le 24 août, la Croix-Rouge reçut le cadavre de M<sup>lle</sup> MARIE-JOSÈPHE GUSTIN, 75 ans. On suppose que, habitant seule, elle n'aura pas obéi aux injonctions d'ouvrir la porte de sa demeure. Elle fut trouvée morte dans son corridor : une balle, perforant le panneau de la porte, l'avait atteinte à la tête. Le 28 août, tous les blessés furent transférés à l'hôpital de Huy.

Revenons aux prisonniers, enfermés dans l'église de Leuze.

Il était 7 heures du matin, lorsqu'un officier vint brusquement leur annoncer qu'on allait partir. Six d'entre eux, accompagnés de sentinelles, furent désignés pour ravitailler le groupe. M. le doyen fit remarquer que la présence des prêtres était indispensable dans la paroisse, un dimanche, pour le service religieux; ils répondirent par un refus formel. Un prêtre seulement pourrait rester au poste. M. le doyen, un vieillard de 72 ans, dut escorter ses paroissiens.

On se mit en route, par monts et par vaux, à travers les troupes considérables qui se trouvaient massées à Leuze et jusque Waret-la-Chaussée; arrivé à cette localité, le groupe prit les devants dans la direction de Cognelée et de Namur. On traversait les terres labourées, les champs d'avoine, de betteraves et de pommes de terre; c'était pénible et difficile. Les soldats n'épargnaient le prêtre ni dans leurs propos, ni dans leur attitude. A la chapelle de Crolcul, ils furent disposés le long d'un mur, les mains liées derrière le dos et un chef leur annonça : « Fous serez tous fouzillés. » Pressentant le danger, M. le doyen engagea ses paroissiens à faire leur acte de contrition et leur donna l'absolution. Cette mise en scène n'était qu'une feinte; bientôt les mains furent déliées, la foule s'ébranla, par rangs de quatre, le doyen en tête, chacun ayant un soldat derrière lui. Il faut

remarquer, comme nous l'avons déjà dit, que tous les otages avaient été arrachés de leur demeure sans avoir le temps de s'habiller; l'un était en sabots, l'autre n'avait que des sandales; celui-ci était en gilet, celui-là sans coiffure, etc. C'était un cortège grotesque et bizarre. A Waret-la-Chaussée (Maison Gozette), le groupe des prisonniers fut divisé : un détachement fut dirigé vers le fort de Cognelée; un second fut chargé de pousser devant lui, dans la direction de Namur, un nombreux bétail enlevé aux Leuzois qui avaient abandonné leurs maisons, tandis qu'un troisième disparut à travers les campagnes.

Disons un mot de chacun de ces groupes. Après de longs détours et des arrêts nombreux, le premier groupe arriva au fort de Cognelée. Des chefs allemands s'y trouvaient en pourparlers avec des officiers et des soldats belges prisonniers. Les civils, une dizaine environ, dont Lucien et Maximilien Levaque, Lucien Jugnat et Eug. Mélebeek, furent renvoyés chez eux vers 5 heures du soir. Le second groupe fit arrêt à Champion, puis, avec tout le bétail, rebroussa chemin dans la direction de Leuze. Quant au troisième groupe, dont faisait partie M. le doyen, il contourna le fort par l'est. Vers 8 h. 30, au moment où ils quittaient la chaussée, un officier leur déclara qu'ils étaient libres. Le cœur soulagé, les prisonniers se mirent en marche pour le retour, lorsque soudain, un autre officier, très brutal, les somma de reprendre leurs places respectives. A ce moment, les canons allemands déchiraient l'air de leurs détonations, les projectiles pleuvaient sur les alentours du fort. Au milieu de cet ouragan de fer et de feu, les sentinelles qui les escortaient criaient à tue-tête : « Couchez-vous », « Relevez-vous », « Courez », « Sautez ». Ils traversèrent ainsi les haies et les campagnes. Ils accomplissaient depuis vingt minutes à peine cette gymnastique ininterrompue, lorsqu'un obus tomba sur la coupole du fort. Un bruit formidable se fit entendre, tandis que des milliers de soldats poussaient des clameurs de victoire... On continua à marcher par rangs de quatre, chacun ayant toujours sa sentinelle qui l'excitait à avancer. On traversa la chaussée pour passer dans le champ d'aviation, au milieu du sifflement des balles et l'on s'approcha du bois des Maires. Comme des soldats belges pouvaient s'y être embusqués, par mesure de précaution, un officier à cheval fit éparpiller le groupe et l'on avança prudemment; des coups de feu furent échangés. Un soldat allemand fut blessé. Au chemin de Geulette, un rougeoiment intense attira les regards : les villages de Champion et des Comognes étaient en flammes... La colonne en marche fit bientôt halte devant une maison dont la porte était fermée, mais les fenêtres de l'étage étaient entr'ouvertes; quelques coups de crosse enfoncèrent la porte et l'on vit sortir, par la porte du jardin, une quinzaine de civils, vieillards, hommes, femmes, enfants, tous glacés d'effroi. Les hommes furent fouillés : dans la poche d'un jeune homme on découvrit une cartouche vide, qu'un soldat français lui avait donnée à titre de souvenir. Il s'appelait OCTAVE EVRARD, âgé de 20 ans, habitant les Comognes de Vedrin; il était venu passer la journée dans une famille amie qui habitait la maison visitée, où il se croyait plus en sûreté. A la sortie du bois de Berlacomine, dans une prairie avoisinant le ruisseau d'Arquet, on donna le signal d'un repos. L'officier et quelques subalternes délibérèrent entre eux quelques instants, appelèrent le jeune homme et l'interrogèrent. Des soldats se jetèrent sur lui, lui lièrent les mains derrière le dos et le conduisirent à l'orée du

bois, où ils l'attachèrent par le cou à un arbuste. « Absolution ! » cria une voix autoritaire. M. le chanoine Dethy s'approcha de lui, lui suggéra de penser à son âme, l'exhorta à accepter son martyre avec courage, résignation et confiance en Dieu. Cette mission remplie, comme il voulait reprendre sa place, Octave Evrard le rappela et lui dit : « Voudriez-vous me rendre un petit service ? — Bien volontiers. — Faire savoir à ma fiancée, Joséphine Sonet, des Comognes, que, avant de mourir, j'ai pensé à elle ? » M. le doyen inscrivit son nom et fit la promesse de s'acquitter personnellement de ce message, puis il lui serra une dernière fois la main. Il avait à peine repris sa place qu'une salve retentit ; l'innocente victime s'affaissa sous les balles des exécuteurs. On se remit en marche vers Namur. L'officier à cheval interpella M. le doyen et, lui montrant le cadavre, il lui dit d'un ton nargueur : « Voilà, M. le curé, votre œuvre ; nous connaissons bien les curés ! ce sont eux qui excitent les civils à tirer sur nos troupes !... — Questionnez mes paroissiens ici présents, répondit-il, ils vous affirmeront que je leur ai recommandé de ne poser aucun acte hostile à l'égard des troupes. — Non, non, c'est vous qui avez commandé de tirer sur nous ! — J'ai suivi les ordres de mon Évêque ! — L'Évêque, lui aussi, a excité les populations.... »

Cependant la colonne approchait de l'angle formé par le fond d' « Arquet » et la route de Louvain. Là, de nouveau, l'artillerie entra en action : des canons, placés sur la citadelle, lancèrent des obus, tandis que des coups de feu semblaient venir de la direction des premières maisons de Moulin-à-Vent. Les Allemands y répondirent par une pluie de balles et bientôt ces maisons furent transformées en torches allumées. Tout à coup, aux cris de « sauve-qui-peut » poussés par le chef, les soldats, voyant le danger, se précipitèrent dans une ancienne carrière située derrière les maisons qui longent la côte de Moulin-à-Vent. Les civils s'y réfugièrent aussi, blottis les uns contre les autres. Pendant trois heures, ciel et terre tremblaient autour d'eux, tant l'orage de la mitraille était violent. Des médecins soignèrent les blessés que l'on apportait à tout instant. Vers 5 heures, le groupe fut ramené sur la chaussée et rebroussa chemin jusqu'au-delà de la chapelle de Moulin-à-Vent. Des contingents considérables de soldats — vrais géants — s'apprêtaient à descendre sur Namur. A la vue du prêtre, subitement électrisés, ils se mirent à pousser des rugissements. Tandis qu'ils traversaient leurs rangs, les injures, les sarcasmes, les coups de crosse ne cessaient de pleuvoir. On les ramena à l'endroit qu'ils avaient traversé quelques heures auparavant. Une partie des civils furent chargés de faire une tranchée. Les soldats, traînant des bottes d'avoine et de froment, préparèrent leur couchette sur l'accotement du chemin. M. le doyen dit à l'officier de garde : « Vu mon âge avancé et ma dignité de doyen, ne pourrais-je loger dans la maison rouge ? — Non, non, grommela-t-il, si vous avez une dignité, c'est encore mieux ! »

Vers 8 heures du soir, les prisonniers furent conduits à la chapelle de Moulin-à-Vent, déjà bondée de civils. Ceux-ci étaient las, rendus, torturés par la chaleur, la soif, la faim et surtout plongés dans une inquiétude extrême au sujet de leur sort. Seul prêtre au milieu de ces cinq à six cents hommes, M. le doyen se constitua leur aumônier. On récita à haute voix la prière du soir, puis le chapelet.

Le 24, au matin, les civils furent emmenés vers Champion, à l'exception de

M. le doyen, qui resta prisonnier à la chapelle en compagnie de M. Delimoy, bourgmestre de Bouge et du secrétaire communal, M. Jean Fripiat. Vers 10 heures du soir, on entendit soudain le bruit d'une mousqueterie. De la tour, M. Fripiat aperçut la ville de Namur en flammes. Ce fut un moment d'émotion et d'effroi. Le son lugubre du tocsin se poursuivit pendant toute la nuit. Un groupe de quatre-vingts personnes, hommes, femmes et enfants, enlevés à Namur, pendant la fusillade, fut emmené dans la chapelle en pleine nuit. Le 25, au matin, les gardiens annoncèrent aux prisonniers qu'ils étaient libres.

M. le doyen songea aussitôt à regagner sa paroisse, par Champion. De nombreux canons occupaient la partie pavée du chemin, les fantassins, les accotements : force lui fut de traverser les campagnes. En compagnie de quelques habitants de Cognelée et de Waret, il arriva sur les hauteurs de Champion. Là, il fut de nouveau arrêté et mené, cette fois, à la chapelle des Comognes. Une demi heure après, il fut transféré à l'église de Champion. Tous les civils passant sur la chaussée y furent dirigés ; leur nombre s'accrut sans cesse et l'église fut bientôt comble. La chaleur était si accablante que les Allemands brisaient les vitres et que, pour étancher la soif des détenus, on apportait des cuvelles d'eau qui étaient vidées presque aussitôt. Le peu de pain qui restait aux habitants de Champion fut bientôt consommé. Un grand nombre de prisonniers restèrent sans nourriture jusqu'au mercredi. Anxieux, brisés d'émotion et de fatigue, ils attendaient en vain le moment de recouvrer la liberté. M. le doyen fut placé dans le portail avec huit civils, dont un de Leuze, Ernest Grégoire, et un de Waret ; ils étaient désignés comme gravement coupables et devaient être jugés. La plupart étaient des jeunes gens du pays, qu'on accusait d'avoir tiré sur les troupes.

Vers 4 h. 30, on amena un nouveau prisonnier, qui savait un peu d'allemand. En étudiant le jeu des sentinelles et par quelques paroles qu'il saisit, il se rendit compte que les soldats préparaient contre eux des témoignages accablants. Il leur fallait des victimes et du sang. Les soldats eurent d'ailleurs ostensiblement des gestes et des expressions qui révélèrent à M. le doyen et à ses compagnons le danger que courait en ce moment leur vie. L'heure leur parut grave : ils se préparèrent à mourir. On n'osait cependant parler, tant la terreur était restée profonde. M. le doyen se contenta d'une courte exhortation, à voix basse, et donna aux jeunes gens l'absolution. Il remit sa montre, ses papiers et son argent à une personne de confiance, la priant de les faire parvenir au bourgmestre de Champion. Il se disait à lui-même : c'est inutile de préparer une défense, elle ne sera d'aucun profit, je suis jugé d'avance. Pour la nuit, la porte fut fermée intérieurement et les sentinelles se tinrent au dehors. Ils semblaient, à différentes reprises, tenir conseil entre eux, puis s'efforçaient de faire comprendre à M. le doyen, par signes, que, à 4 heures du matin, il aurait la tête tranchée ou qu'il serait fusillé.

La nuit et la matinée du lendemain se passèrent sans autre incident. Cependant, au couvent des Sœurs de la Providence, les sœurs étaient intervenues en faveur de M. le doyen. On leur avait répondu qu'« il était coupable et qu'il devait être fusillé ». Vers 2 heures de l'après-midi, on vint annoncer « une éclatante victoire à Bioul ». Tous les détenus furent licenciés, avec ordre de retourner chez eux directement et par petits groupes : furent seuls retenus les accusés. M. le bourgmestre se porta

garant de leur innocence : « Ce sont vos soldats, dit-il, qui ont tiré sur nos pigeons. » Ils furent libérés à leur tour, vers 3 heures. M. le doyen de Leuze revêtit des habits civils et put enfin rentrer dans sa paroisse.

### § 3. — *Dans la région de Tillier.*

N<sup>o</sup> 153.

Lorsque vint pour Namur le moment de se défendre contre l'envahisseur, *Tillier* reçut, comme toutes les communes voisines des forts, l'avertissement d'évacuer, pour la sécurité de la population, dans le cas de combat. La grande majorité des habitants restèrent au village, ce qui leur évita le pillage complet.

C'est le 19 août qu'apparut le premier uhlan du côté de la Broque, hameau de *Tillier*. Son cheval fut tué par nos soldats postés là en observation; le cavalier s'échappa.

Le même jour, un autre groupe de uhlans, sorti du bois du *Tronquoy*, fut reçu par une fusillade des soldats belges (et français, dit-on), postés dans les greniers des maisons du *Trou-de-Marchovelette*, à dix minutes S.-E. de *Tillier*. Un cheval fut tué. Les uhlans se dirigèrent alors vers la ferme de *Tyroul*, où ils furent de nouveau reçus à coups de feu. Ils rebroussèrent chemin vers l'est.

Le 20 août, le poste belge de téléphone, établi à la Broque, fut reporté à *Waret-la-Chaussée*. C'est vers 2 heures de l'après-midi que les Allemands, venant de *Franc-Waret* par le chemin qui longe le bois du *Tronquoy*, commencèrent à tirer des coups de feu sur les maisons du *Trou de Marchovelette*, où ils savaient les sentinelles belges. Celles-ci se replièrent sur la tranchée creusée à la lisière du bois de *Marchovelette*, après avoir prévenu de l'arrivée de l'ennemi la famille *Naniot*, qui était cachée dans un fenil; elle se réfugia alors dans la cave d'une maison voisine, lui appartenant, à laquelle les Allemands mirent le feu dès leur arrivée. Les pauvres gens y restèrent, tremblant et priant, jusqu'à 9 heures du soir; ils parvinrent à sortir, en élargissant le soupirail.

La première maison fut pillée totalement, puis brûlée.

Les nombreux soldats sortis du *Tronquoy* s'élancèrent en même temps sur la maison *Marneffe*, sise à 200 mètres de la maison *Naniot*, où ils surprirent *FRANÇOIS MARNEFFE*, 78 ans (fig. 45) et sa fille *MARIE*, 33 ans. *Adrienne Noiset*, une voisine, venait de reprendre ses deux enfants, qui étaient chez *Marneffe*. Voyant les Allemands arriver, elle se cacha dans un coin de la grange et vit mettre le feu à la maison, puis emmener les deux victimes. Elle entendit bientôt les coups de revolver et les plaintes de la jeune fille, qui n'était pas morte sur le coup. Les cadavres restèrent cinq jours sans sépulture, puis furent enterrés au cimetière.

Les deux maisons suivantes furent encore brûlées.

*M<sup>me</sup> Noiset*, mère d'*Adrienne*, s'enfuit à la ferme du *Try* et étant revenue le lendemain, pour voir ce qui se passait, fut faite prisonnière; elle vit verser dans les flammes d'une meule en feu plusieurs cadavres allemands.

Le 21 août, deux lanciers sont cernés, par les Allemands, dans le bois *Valravens* et s'échappent. Fusillades de-ci de-là, dans les campagnes. Les Allemands occupent la ferme de la Broque, le point le plus élevé de la paroisse. Six ou sept des leurs

sont tués dans les campagnes, puis enterrés sur place ; en 1917, ils furent transportés au cimetière, puis inhumés dans le cimetière militaire de Jette-Fooz-Cognelée. Le soir de ce jour, passage d'une troupe nombreuse vers Waret.

Le 22 août, le passage continue, mais un grand nombre de soldats se reposent et se dissimulent dans le fond du village. Alors commencent les réquisitions et pillages dans les deux châteaux de Tillier et du Tronquoy, dans les fermes et les maisons particulières. Les officiers y mettent encore un peu de forme avec M. Auguste Doucet de Tillier, bourgmestre, mais ailleurs la soldatesque n'a pas de retenue. Heureusement que la plupart des maisons ont encore leurs occupants. Les drapeaux belges arborés à l'église et à l'école sont arrachés et brûlés. Les portes de l'église sont enfoncées et les lampes volées.

La troupe découvre les armes déposées, par ordre du bourgmestre, dans les greniers de l'école ; elles sont brisées ou enlevées. Les soldats s'amènent chez le curé et chez le bourgmestre, se saisissent d'eux comme otages, menacent de les fusiller à différentes reprises, puis, enfin, après un simulacre de jugement fait en pleine rue, ils les renvoient chez eux sous la garde des soldats, pour y rester, jusqu'au lundi, prisonniers sur parole.

Dans l'entretemps, d'autres citoyens de Tillier sont aussi faits otages ou malmenés. Ad. Detienne, fermier de l'abbaye, est conduit avec son fils pour passer la nuit dans le bois du Tronquoy. Félicien et Achille Aidans, père et fils, sont mis dans un coin de leur cuisine ; pendant deux heures, les fusils sont braqués sur eux, parce qu'on a trouvé quelques cartouches de chasse, oubliées dans une armoire.

Tous les hommes de Tillier furent pris ensuite chez eux par des soldats et amenés au centre du village. On voulait les conduire au-devant des troupes à l'assaut du fort de Cognelée, mais le capitaine jugea, sans doute, la chose trop révoltante, et, sur promesse du bourgmestre qu'on ne tirerait pas, il les renvoya chez eux.

Ce jour-là, 22 août, des canons de 28 et de 30, autrichiens assure-t-on, postés dans la prairie du Vevy, près de la ferme de l'abbaye, bombardèrent les forts de Marchovelette et de Cognelée. Ils tirèrent encore quelques coups, le lendemain 23 août, jusque midi.

Le soir du 22, un groupe d'officiers d'état-major établit son mess au château de M. Doucet de Tillier. Dans la nuit, ils partirent subitement.

Le 23 août, M. le curé ne put célébrer la messe, devant rester prisonnier chez lui.

Ce jour-là, une ambulance allemande fut établie au château de MM. Aug. et H. Doucet. Plus de 125 blessés, belges et allemands, y furent amenés. Cinq soldats y moururent, dont un Belge, R. De Molder, originaire d'Ollenbourg, qui a sa tombe au cimetière. Les quatre autres, tous Allemands, y furent aussi enterrés, jusqu'à leur transfert, en 1917, au cimetière de Jette-Fooz-Cognelée. L'ambulance fut évacuée sur Namur le 21 septembre 1914.

Les troupes qui sont passées à Tillier appartenaient notamment au 64<sup>e</sup> régiment de Fusiliers de la Garde. On a aussi relevé les noms de Prinz Cavelath, Erbgraf Kanitz et von Langen, du G. Res. Ulanen Rgt.

(Rapport de M. l'abbé Detourbe, curé.)

N° 154.

Presque toute la population de *Waret-la-Chaussée* abandonna le village lorsqu'elle eut connaissance des exploits des uhlans. Le 20 août dans l'après-midi, un petit combat se déroula dans les environs et cessa à 5 heures du soir. Une maison appartenant à Lucien Rase fut incendiée par une bombe, ainsi qu'une meule de céréales appartenant à Florimond Goffin. C'est le 21 août, à la soirée, que les troupes prirent possession du village et firent otage le curé, M. l'abbé Gilis. Le 22 août, quelques hommes restés à « La Croisette », hameau de Waret, furent faits prisonniers et relâchés quand les soldats annoncèrent la chute du fort, le 23 à 10 heures.

Cinq civils ont été tués, le 23 août, par les troupes allemandes : Jules Dinaron à Champion ; Lucie Despontin, (fig. 46) aux Comognes de Vedrin ; Fernand Désiron (fig. 48) à Rond-Chêne (Vedrin) ; Louis Rivière (fig. 47) à Bomel (Namur) et Florent Lathuy à Bouge. (Voir ces localités.)

N° 155.

C'est mardi, 18 août, que les habitants des *Boscailles* aperçurent au loin, pour la première fois, les reflets des incendies. Le 19 août, les Allemands mirent le feu à Longchamps<sup>1</sup> ; le 20 août, ce fut le tour de Leuze. La panique s'accroissait d'heure en heure ; bientôt il ne resta plus personne au village. Le curé, M. l'abbé Thonet, se décida à partir jeudi, vers midi, accompagné des quatre religieuses et d'une quarantaine d'habitants. Il portait sur lui le T. S. Sacrement, qu'il avait, par prudence, enlevé de l'église. Au départ, il engagea les hommes à aller reprendre leurs bestiaux dans les champs, disant qu'il les attendrait à la gare de Waret-la-Chaussée. Tandis qu'il stationnait en cet endroit, vers 2 heures, un aumônier militaire de la 4<sup>e</sup> division, M. Van Luyten, arriva en auto. Un peloton d'une quarantaine de soldats belges se trouvait à proximité. Survinrent des uhlans qui tirèrent sur les soldats et sur les civils : l'auto poursuivit sa course vers Namur, les civils prirent la fuite et gagnèrent les Comognes. Personne n'avait été atteint. Du groupe qui devait accompagner M. le curé, vingt-quatre personnes gagnèrent Warisoulx d'où elles revinrent le lendemain aux *Boscailles* pour tomber entre les mains de l'ennemi. Le 20 août, à midi, il ne restait au village que quatre personnes. Le soir, quand M. Mormont, curé de Longchamps, le traversa, il n'en restait que deux : M. et M<sup>me</sup> Joseph Lejeune.

Le 21 août, il ne se passa rien ; un cheval tué encombra la rue. Le 22 août, dans la matinée, les troupes allemandes firent irruption dans le village, installèrent des batteries de canons et posèrent cet acte inqualifiable d'obliger tous les civils, hommes, femmes et enfants, qui avaient regagné leurs demeures, à les accompagner et à se coucher entre les pièces d'artillerie. Voici les noms de quelques villageois dont usèrent ces soldats pour se mettre à l'abri du tir de l'armée belge : Melchior Gillain, 78 ans ; Dieudonnée Gillain, sa sœur, 73 ans ; Joseph Lejeune et son épouse ; Aimé Bernard, son épouse, sa sœur et ses deux frères ; M. Deboutte, son épouse et leurs deux enfants ; M. Duchesne, facteur des postes, son épouse et leurs deux enfants ; M. Husquin, M. Van Closter, etc.

Les habitations furent pillées de fond en comble. Au presbytère et à la maison des religieuses, non seulement les soldats avaient volé vivres, vin, linge et provisions de toutes sortes, mais ils avaient en outre brisé les meubles, glaces et abat-jour, cassé les marbres des lavabos, etc. Les écuries furent laissées vides et les chevaux installés dans les salles de l'école.



Fig. 41.  
DÉSIRÉ DEBEHOGNE,  
fusillé à Sart-Bernard.



Fig. 42.  
JULES BOUCHAT,  
fusillé à Mont-sur-Meuse.



Fig. 43.  
ÉDOUARD PAIRON,  
fusillé à Mont-sur-Meuse.



Fig. 44.  
GEORGES GERARD,  
fusillé à Hingon.



Fig. 45.  
FRANÇOIS MARNEFFE,  
fusillé à Marcholette.



Fig. 46.  
LUCIE DESPONTIN,  
de Waret-la-Chaussée,  
fusillée  
aux Comognes (Vedrin).



Fig. 47.  
LOUIS RIVIÈRE,  
de Waret-la-Chaussée,  
fusillé à Namur.



Fig. 48.  
JULES DINARON,  
de Waret-la-Chaussée,  
fusillé à Champion.



Fig. 49.  
JULES BEAUFAYS,  
tué à Namur.



Réfugiés aux Comognes de Vedrin, M. l'abbé Thonet et ses paroissiens y séjournèrent jusqu'au matin du 23 août. A deux heures du matin, des fusillades assez vives avaient retenti dans les environs et ils en avaient conclu que l'ennemi approchait. A 4 heures, ils gagnèrent Namur.

La seule victime est un vieillard, Melchior Marchal, qui fut tué le 23 août à Vedrin, où il s'était réfugié.

#### § 4. — *Hingeon et Vezin.*

Le 20 août, la 3<sup>me</sup> division d'infanterie de la Garde fit une poussée en avant de la région de Couthuin, en vue d'installer, entre Hingeon et Petit-Waret et à Bel-Air, les pièces d'artillerie lourde qui devaient bombarder les forts. L'opération n'était pas bien difficile : aucun soldat belge ne se trouvait à Hingeon ni à Vezin. Les Allemands tuèrent néanmoins dans la première de ces localités, HIPPOLYTE DELMOTTE, 66 ans, FRANÇOIS GERARD, 60 ans, et GEORGES GERARD, son fils, 20 ans (fig. 44). Ils incendièrent dix maisons. Pour avancer vers Franc-Waret, ils se firent précéder de plusieurs groupes de civils. Ils emprisonnèrent, dix jours durant, dans une écurie malsaine, puis emmenèrent à la citadelle de Huy de prétendus francs-tireurs : c'était une centaine de civils des plus paisibles, arrachés à leurs demeures ou à leurs travaux, qu'ils traitèrent avec infiniment moins d'égards qu'on n'a coutume d'en accorder aux animaux. Au départ, ces prisonniers durent crier : « Vive l'Empereur ! » On en lira l'histoire dans le récit ci-joint (n° 156), recueilli en juillet 1916.

Un second rapport renseignera le lecteur sur les agissements des troupes à Vezin et sur le meurtre d'ARMAND PIERRE, âgé de 34 ans.

#### 1. MEURTRE DE PLUSIEURS HABITANTS ET INCENDIES DE MAISONS A HINGEON.

#### LES QUATRE-VINGT-TREIZE FRANCS-TIREURS DE LA RÉGION INTERNÉS AU FORT DE HUY.

*Rapport de M. Henri Lepage, de Hingeon.*

6. Dès le 3 août, il vint au village plusieurs milliers de soldats du 10<sup>e</sup> et du 30<sup>e</sup> de ligne. C'est le jour où nous fut apporté en auto le message concerté entre l'évêché et le général Michel : les habitants ne devaient plus venir à Namur, sinon pour y apporter le plus de vivres possible. Ce message fut exagéré ou mal compris. On sonna les cloches; on chargea chariots et charrettes et l'on se mit en

route vers Jodoigne. Beaucoup allèrent jusque Wasseige et Forville et, voyant le calme de ces villages, revinrent le jour même. Les troupes reçurent, le 7 août, l'ordre de se replier sur Namur. Les jours suivants, des patrouilles belges, venues en reconnaissance, tuèrent ou firent prisonniers quelques uhlands, et rapportèrent des trophées.

Jeudi 20 août, tandis qu'après la messe, on stationnait sur la place pour échanger les nouvelles, quelques hommes montèrent au clocher. Ils ne virent rien. Tout-à-coup on cria : « Les Allemands sont à la grand'route ! » En un clin d'œil, le village fut envahi. Les cavaliers venaient du côté de Petit-Waret, les fantassins par la grand'route de Hannut ; tous venaient en ligne droite d'Andenne. Hippolyte Delmotte, un paisible vieillard, revenait du travail pour retrouver sa fille qui était seule au logis ; près de la chapelle de saint Roch, les soldats tirèrent sur lui. Il tomba raide mort. Chez Gérard, ils prirent le père, François Gérard et son fils, Georges Gérard, prétendant « qu'ils avaient tiré sur eux ». Ils les fusillèrent séance tenante, puis, ils mirent le feu à leurs maisons.

Trois vieillards, MM. Delbrouck, Baseil et Joseph Ledoux, moururent des suites des émotions ou des mauvais traitements qu'ils reçurent pendant ces journées. Jacques Siot, à la grand'route, fut aussi sur le point d'être fusillé ; il demanda grâce pour ses petits enfants et eut la vie sauve. Fernand Mathy reçut un violent coup de lance à la tête. Ils firent marcher devant eux Jules Lahaye, à la rencontre des soldats belges.

Chez Orban, à la grand'route, le père et la mère furent mis au mur pour être fusillés ; leur fils, qui sait l'allemand, put les sauver en rappelant à ces énergumènes que la veille, « au Vertbois », il les avait aidés à soigner leurs chevaux.

Moi-même je faillis être tué : comme je voulais gagner Sclayn avec ma femme et mes petits enfants, ils tirèrent sur nous. Nous n'avons échappé qu'en nous jetant par terre et en nous traînant à travers les moissons.

Louis Jadot, Armand Mathieu et François Henin furent contraints de creuser des tranchées du côté de Franc-Waret. Libérés dans l'après-midi, ils passèrent la nuit dans un égout, près de l'habitation du bourgmestre. Ils purent ensuite gagner le fenil voisin, où ils se couchèrent à plat ventre ; les religieuses de Franc-Waret les ravitaillèrent à la faveur de la nuit.

La bataille du 20 août au matin, sur Mochenère, Wartet et Franc-Waret, dura environ 45 minutes. M. le curé s'abrita dans une vieille cave voisine, où il séjourna avec sept personnes pendant quatre jours. Il en fut tiré dans l'après-midi par un officier qui l'obligea à l'accompagner au presbytère, d'où le boche sortit avec une charge de vin, de cigares et de poules. Des soldats emportèrent tous les objets qui leur convenaient sur des charrettes.

Le soir du 20 août, ce furent les incendies. C'est à 5 h. 30 que les soldats mirent le feu au coin de la Fontaine et qu'ils brûlèrent les maisons de Nicolas Baseil, veuve Bertrand, Jacques Siot, Dohet, Bodart, Mathy et Wilmet. Les maisons qui avaient brûlé dans le village étaient celles de Félicien Gérard, de François Gérard et de Benony Vigneron. M. le curé fut accusé d'avoir tiré du clocher. Un officier lui affirma « qu'il avait vu les vitres de l'automobile brisées par les ballettes ». En réalité, beaucoup de soldats étaient ivres.

Le bombardement dura du jeudi soir au samedi soir. Les canons de gros calibre étaient placés à 200 mètres du presbytère, derrière les écoles, vers Petit-Waret. Le vacarme était effrayant. Des vitres volaient en éclats. Chaque coup amenait un tel déplacement d'air que, dans les caves, les vêtements s'agitaient.

Deux cent septante-cinq blessés, recueillis dans les environs du fort de Marchovelette, furent soignés dans l'église d'Hingeon ; parmi eux, dix-neuf Belges. Ceux-ci furent laissés sur la paille et aucun médecin allemand ne s'en occupa ; les blessés allemands, eux, avaient matelas, draps de lit, coussins et couvertures. Le lazaret resta établi au presbytère pendant vingt-trois jours.

Je fus arrêté le 20 août, avec un groupe de camarades. Les cavaliers nous firent avancer à côté de leurs chevaux et nous menèrent du côté de Franc-Waret ; puis, ils nous ramenèrent à la ferme Bodart, à Hingeon. D'autres groupes nous y avaient déjà précédés ou bien nous rejoignirent le lendemain. C'étaient des gens de Franc-Waret, de Hannut, de Houssoy, de Waret-l'Evêque, de Sart d'Avril et M. Mailleux, fermier à Marchovelette. Ce dernier avait été lié à un arbre et prêt à être fusillé ; nos gardiens l'appelaient « un vrai franc-tireur ».

Ils nous poussèrent dans une étroite écurie. Un officier se présenta à la porte et dit : « Vous êtes des francs-tireurs ! — Oh non ! Oh non ! — Alors, vous allez jurer que vous ne tirerez jamais sur nos troupes ! Si vous ne tirez pas, vous serez libérés plus tard ! » Personne de nous, au moment de son arrestation, n'avait encouru le reproche d'être un franc-tireur. Les soldats avaient pris au hasard les hommes qu'ils rencontraient.

Dans l'écurie, nous étions entassés les uns sur les autres, assis ou couchés. La chaleur était suffocante. Il y avait défense absolue de sortir : les prisonniers devaient satisfaire leurs besoins dans les coins. Deux sentinelles étaient en permanence à la porte ; celle-ci était tenue fermée à l'aide de grosses chaînes. Aucune pitié pour l'âge ou la maladie : Jules Garin, secrétaire communal, âgé de 73 ans, Joseph Ledoux, vieillard atteint d'un cancer, Henri Pierre, âgé de 72 ans, Jacques Siot, de 72 ans, Joseph Lefebvre, de 65 ans, Henri Plumier, de 70 ans, d'autres encore, avaient le même sort que Tysebart et Frison, qui comptaient 16 ans.

Pendant la nuit, les soldats vinrent plusieurs fois à la porte, porteurs de lampes d'écurie ; ils passaient le bras à travers le tympan supérieur, promenaient sur nous la lumière des lampes et examinaient avec attention tous les recoins. Nous étions terrifiés.

Le 21 août, on s'enhardit jusqu'à demander un peu d'air : le dessus de la porte put rester ouvert. Vers 9 heures, on apporta un pain et un jambon ; un soldat nous les découpa à l'aide de sa baïonnette. Dans l'après-midi, on put sortir quelques instants dans la cour et, à 4 heures, on distribua un peu de soupe. A partir de ce moment, nous souffrîmes moins de la faim. Petit à petit, les familles furent autorisées à apporter des vivres ; les soldats visitaient minutieusement les paniers. Nous assistâmes au pillage de la ferme. En une journée, ils vidèrent entièrement un vaste fenil ! Quand il fut vide, un groupe de prisonniers y monta et nous fûmes divisés entre le fenil et l'écurie. A 7 heures du soir, les soldats enlevaient l'échelle. Pour satisfaire nos besoins, nous disposions d'une chaudière que, par hygiène, nous suspendions au mur extérieur, à la gouttière.

A tout moment, de nouvelles troupes passaient. Les soldats nous examinaient avec curiosité, nous menaçaient et criaient : « Francs-tireurs ! » Ils nous montraient des balles et se passaient le doigt au travers du cou en criant : « Kapout ! »

Après quatre jours, on permit à un certain nombre de retourner chez eux, à la condition de rentrer avant 7 heures du soir ; ceux qui restaient répondaient de leur retour sur leur vie. La veille de la libération, on annonça par affiche « qu'à cause de la sortie définitive, il n'y aurait pas de congé ce jour-là ».

Cette journée, la dernière, pensions-nous, parut plus longue que toutes les autres. Au matin du dixième jour, on nous fit descendre du fenil. Vers dix heures, une auto amena un officier supérieur. On compta les hommes. Certains, épuisés de fatigue, étaient assis. L'officier s'amena en agitant fiévreusement son sabre et cria, d'un air très colère : « Levez-vous ! » Victor Dohet voulut rire de ses simagrées ; il lui mit le sabre sur la poitrine. Il dit ensuite : « Vous allez être transférés à la citadelle de Huy. Chacun passera au conseil de guerre pour répondre s'il a tiré. Celui qui prouvera qu'il n'a pas tiré sera libre. »

Le départ eut lieu à 1 heure. Les familles y assistèrent et ce fut une scène émouvante. Femmes et enfants sanglotaient et poussaient des cris de désespoir. On se faisait les dernières recommandations, comme si c'eût été des adieux éternels. Par rangs de quatre, encadrés de sentinelles, nous partîmes pour Bierwart, de là, en vicinal, à Statte, où nous descendîmes près de la gare. A 7 heures du soir nous arrivâmes à la Citadelle. On nous divisa en deux groupes, mettant à part ceux de Franc-Waret. Nous reçûmes le soir un verre d'eau.

Le lendemain, le commandant de la prison nous rendit visite, accompagné du bourgmestre de Huy et de M. Bodart, bourgmestre d'Hingeon, qui venait de faire à Namur, auprès du gouverneur militaire, une démarche en notre faveur. Il demanda si l'on n'avait pas tiré, et il en fit faire le serment au bourgmestre d'Hingeon. Il demanda comme otages des représentants de l'église. Je me présentai, comme clerc-chantre. Il me demanda : « Êtes-vous bien certain qu'on n'a pas tiré sur les troupes, quand elles sont arrivées ? » Je l'affirmai. Il ajouta : « Si l'on tire jamais sur les troupes, vous serez les premiers fusillés. » Les autres otages étaient le sonneur de cloches, Prosper Marneffe, et le bourgmestre. Il ajouta : « Par la grâce de S. M. l'Empereur d'Allemagne, vous êtes libérés ! Maintenant vous allez tous crier : « Vive l'Empereur ! » Il fallut bien le crier..., puis il nous libéra. La population de Huy nous fit bon accueil et nous distribua des vivres.

## 2. MEURTRE D'UN CIVIL A VEZIN.

*Rapport de M. Hébette, curé de Vezin.*

N° 157.

Vezin fut d'abord occupé par des troupes du 10<sup>me</sup> de ligne. Le 20 août, à 9 heures du matin, les soldats belges en retraite, venant de Landenne-sur-Meuse, annoncèrent l'arrivée prochaine de l'ennemi. A 10 heures, les hussards de la mort battaient les campagnes et, à 11 h. 30, l'artillerie s'installait sur les hauteurs de Bel-Air (Vezin). A 6 heures du soir, l'infanterie, dévalant des hauteurs de Landenne, envahissait le village, brisant les portes et les fenêtres des maisons dont

les habitants avaient fui, forçant les hommes qu'ils rencontraient à marcher devant eux et les conduisant jusque dans les intervalles des forts. A 7 heures, on fit évacuer toutes les maisons situées face à ces intervalles, et on les organisa pour une défense éventuelle ; l'église, le cimetière et le presbytère, entourés de hautes murailles, ne formèrent bientôt plus qu'un fortin hérissé de mitrailleuses.

Les premières troupes ennemies furent calmes, quoique arrogantes et très exigeantes ; on leur donna vivres et boissons. C'est à l'arrivée des secondes troupes que commença un pillage systématique de toutes les maisons évacuées. Le presbytère ne fut pillé que le 23 et les jours suivants.

Le 20 août, à 7 heures du soir, le bourgmestre et le curé furent pris comme otages. Ils durent parcourir les rues en annonçant que, « si les troupes avaient à se plaindre, ils seraient fusillés, onze civils seraient pendus et le village incendié ». A 9 h. 30, ils furent menés au corps de garde, où ils passèrent la nuit sur une pailleasse, entre des officiers qui ripaillaient.

Le 21, à 9 heures du matin, le colonel du 5<sup>m</sup>e régiment de la Garde Royale de Prusse arriva au corps de garde et redit aux otages les menaces habituelles ; on leur assigna une maison où ils devaient se tenir constamment à sa disposition. Dans l'après-midi, une fusillade nourrie éclata des maisons fortifiées, puis une partie des troupes allèrent de l'avant.

Du 21 au 27, tout service religieux cessa à Vezin. Le 27 août, il ne restait au village qu'un corps de garde. Le curé put rentrer à l'église. La façade était détériorée ; le grillage avait été renversé par la chute d'un peuplier, coupé pour servir de barricade ; les vitres étaient brisées ; les chaises avaient disparu ; les armoires de la sacristie avaient été visitées et en partie pillées. Le presbytère était vidé de la cave au grenier : il n'y restait que les meubles, entre des tas d'ordures.

Le 25 août, le village faillit être rasé, parce qu'on accusait les civils d'avoir tiré. Or, des soldats avaient visé un aéroplane : des témoignages nombreux l'établirent et l'aveu des coupables le confirma.

ARMAND PIERRE, un jeune homme qui habitait avec sa mère, a été fusillé. Le 21 août, à la soirée, le pain venant à manquer, il se rendit chez un boulanger de Houssoy, et ne revint plus. Des témoins déclarèrent l'avoir aperçu le 21, vers 5 h. 30 du soir, sur le pont d'Ougrée, entre les mains de soldats. On espérait toujours le voir revenir, comme d'autres étaient revenus. Le 1<sup>er</sup> novembre suivant, des Allemands, occupés aux exhumations de Wartet, annoncèrent à M. Targez qu'un civil était enterré dans son champ : il fit prévenir la famille d'Armand Pierre, dont il connaissait la disparition. On le retrouva en effet, sous quelques centimètres de terre ; il portait dans le dos les traces d'un coup de baïonnette.

## § 5. — *Franc-Waret.*

Si la tragédie de Franc-Waret compte parmi les plus horribles et les plus émouvantes de la guerre au pays de Namur, elle est aussi l'une de celles qu'il sera impossible de mettre en pleine lumière. Plusieurs des scènes sauvages dont elle se compose n'eurent pas de témoins.

Les troupes qui opérèrent dans cette localité y ont étalé un extraordinaire raffinement de cruauté.

Dans la journée de mercredi 19 août, des uhlands arrivèrent au

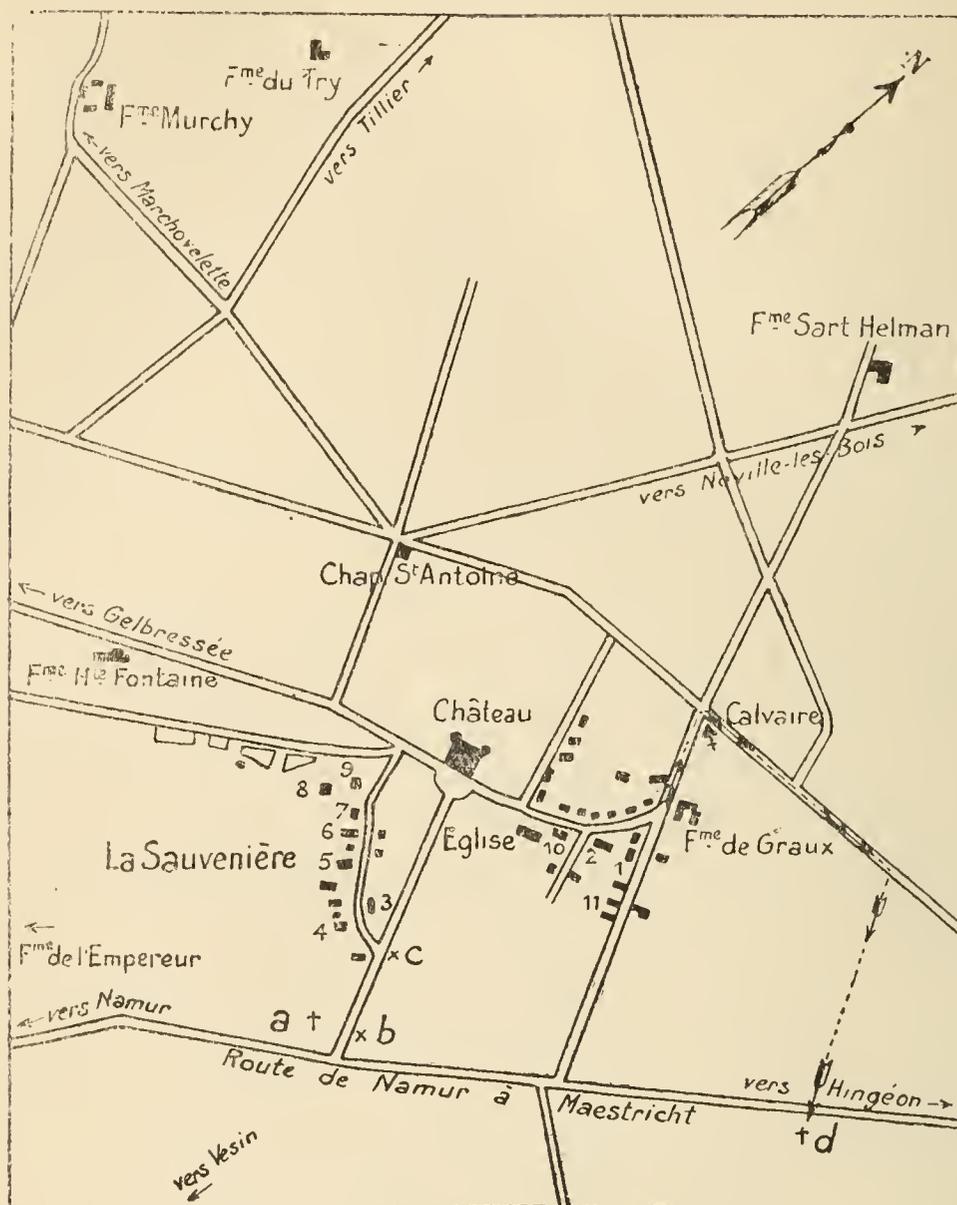


Fig. 50. — Plan de Franc-Waret (1).

(Le pointillé indique l'itinéraire suivi par les fusillés du 3<sup>me</sup> groupe.)

village ; après avoir essuyé quelques coups de feu tirés par des sentinelles belges, ils s'éloignèrent.

Jeudi 20 août, vers 7 h. 30 du matin, il vint une auto allemande. Les officiers qui la montaient demandèrent un renseignement à la ferme du

(1) Une erreur s'est glissée dans le plan : au lieu de route de Namur à Maestricht, il faut lire : route de Namur à Hannut.

Sart, puis rebroussèrent chemin. Vers 9 h. 30, un combat s'engagea avec les avant-postes belges : il y eut des pertes de part et d'autre, assez considérables chez l'ennemi. Les Belges durent se replier et Franc-Waret resta aux mains des Allemands.

Au quartier de la Sauvenière (voir plan, fig. 50), ils s'emparèrent de douze hommes : tous furent fusillés, en deux groupes. Ils y eut une troisième fusillade, où périrent des hommes pris à la ferme de Graux. Voici les renseignements précis qu'a fournis M. Arnould, curé à Franc-Waret.

1<sup>re</sup> fusillade. Trois hommes de la Sauvenière : EDOUARD AIDANS, 62 ans, JULES DIEUDONNÉ, 32 ans, (fig. 61), ALPHONSE MIRGUET, 39 ans, (fig. 62), furent les premières victimes. Le lieu, le moment et les circonstances de leur mort sont inconnus. Leurs familles restèrent longtemps sans nouvelles, bercées entre l'angoisse et l'espérance. On avait bien remarqué, quelques jours après les événements, une mare de sang (plan b) dans le chemin encaissé qui rejoint la route de Hannut à la grille de clôture du parc (plan c) et à la Sauvenière ; mais on n'avait pas poursuivi les recherches de ce côté. C'est en novembre seulement qu'on remarqua, dans un champ (plan a), à côté de ce chemin, un endroit soigneusement nivelé, où la terre paraissait avoir été remuée. On creusa et on y retrouva les trois cadavres, mêlés à ceux des six moissonneurs de Ville-en-Waret, qui avaient quitté leur village le matin du 20 août, avaient été arrachés à leur travail et fusillés. Ce sont : OLIVIER DEROCHER, 44 ans (fig. 70), bedeau de l'église de Ville-en-Waret, MAURICE DEROCHER, son fils, 17 ans, et ses deux filles AUGUSTA DEROCHER, 16 ans et ZOË DEROCHER, 14 ans ; NESTOR MERVEILLE, un jeune homme de 21 ans, et ALICE STASSE, âgée de 18 ans.

2<sup>me</sup> fusillade. Les neuf autres prisonniers de la Sauvenière étaient : HADELIN AIDANS, 23 ans, (fig. 60), HUBERT CRESPEIGNE, 52 ans, (fig. 59), JOSEPH GUISSSET, 55 ans, (fig. 58), LOUIS GUSTIN, 55 ans, (fig. 55), LÉOPOLD GUSTIN, son fils, 22 ans, (fig. 56), JOSEPH MIRGUET, 47 ans (fig. 57), GUSTAVE MIRGUET, son fils, 16 ans, ERNEST RIGUELLE, 55 ans, JOSEPH WYARD, 72 ans. On ne saura jamais non plus l'heure, l'endroit et les derniers détails de leur martyre. Les cadavres furent retrouvés 12 jours après le 20 août, dans la même fosse que les victimes du troisième groupe (plan d). On suppose qu'ils auront été entraînés vers le même endroit et tués à leur suite.

3<sup>me</sup> fusillade. Pendant que des soldats enlevaient les hommes à la Sauvenière, d'autres, au nombre d'une trentaine, précédés de quatre cava-

liers, agissaient de même dans le village. A la ferme de Graux, ils tuèrent un domestique, LÉON SIMON (28 ans). Douze hommes tombèrent entre leurs mains ; ils les emmenèrent vers Hingeon, les traitant avec une férocité inouïe et en fusillèrent quatre dans les campagnes : CAMILLE GENETTE, 49 ans, (fig. 51), CHARLES GERARD, 69 ans, (fig. 54), JOSEPH STASSE, 55 ans, (fig. 52) et AUGUSTE DETILLEUX, 34 ans, (fig. 53). On trouvera plus loin des détails très précis sur l'exécution de ces malheureux. Ils furent exhumés 12 jours après la fusillade. Ils avaient été jetés les uns sur les autres, à 20 ou 25 centimètres de profondeur et recouverts d'un peu de terre. Les mains et les pieds sortaient pour ainsi dire du sol. C'est quand on eut vidé cette fosse commune, qu'on se demanda avec anxiété ce qu'étaient devenues les trois autres victimes du premier groupe ; on fit alors de nouvelles recherches qui aboutirent.

Les Allemands avaient inhumé les victimes des deuxième et troisième groupes sous une tombe en forme de tumulus et planté, au faite, une croix grossière ; sur la planche horizontale, l'inscription suivante était tracée en caractères latins : « Hier wurden dreizehn Franktireurs erschossen, weil sie auf deutsche Soldaten geschossen haben. 20. VIII. 1914. » Francs-tireurs ! Il est superflu de réfuter l'accusation : il suffit de prendre connaissance des circonstances de leur arrestation.

Quant au restant de la population de Franc-Waret, elle fut rassemblée, le 20 août, vers 2 h. 30 ou 3 heures de l'après-midi, et parquée pour plusieurs jours dans les maisons Pimpurniaux et Léon Laboureur.

La déposition n° 158 renseigne sur les premiers événements survenus au village. La déposition n° 159 relate ce qui s'est passé à la ferme de Graux : 1° l'arrestation du fermier, M. Genette et de ses compagnons, dont trois furent tués avec lui ; 2° la traque aux hommes qui ne s'étaient pas livrés ; 3° l'incendie de la ferme. Les dépositions d'Eugénie Gustin (n° 160), de M<sup>me</sup> Crespeigne (n° 162) et de M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Hanchir (n° 161), racontent : 1° l'arrestation des victimes de Ville-en-Waret ; 2° l'enlèvement des hommes de la Sauvenière ; 3° les traitements infligés aux prisonniers chez Pimpurniaux et chez Léon Laboureur.

La déposition d'Edmond Beaufays (rapport n° 163) relate : 1° les arrestations à la ferme de Graux et aux environs ; 2° la fusillade d'une partie de ces hommes et, 3° l'adduction des autres sur Hingeon et Huy.

Suit une note sur la dévastation du remarquable château de Franc-Waret (n° 164).

Un dernier rapport (n° 165), relate les événements survenus au village de Ville-en-Waret.

En lisant ces dépositions, qui ont été recueillies dès 1915 et contiennent des détails de la plus minutieuse précision, on a l'impression que la deuxième et la troisième fusillades furent les fusillades officielles, prescrites par le commandement. Des soldats ayant mission, parlant le français, entrent dans les maisons, demandent les « Patrons », les emmènent et les tuent ; on leur fait un tertre, on y place une croix et une inscription. Quant aux autres victimes, les trois de la Sauvenière, les trois hommes et les trois jeunes filles de Ville-en-Waret, on les massacre et on les enfouit en cachette ! Ils auront eu honte d'avoir tué des fillettes de 18, 16 et 14 ans !

Des unités de la 3<sup>me</sup> division d'infanterie de la Garde se rendirent coupables des crimes de Franc-Waret, mais on ignore lesquelles. On mentionne au 21 août à Marchovelette et à l'est de Gelbressée un régiment de fusiliers de la Garde et un régiment d'infanterie légère de la Garde (6<sup>me</sup> brigade d'infanterie de la Garde).

On constate, en lisant les publications allemandes, que les moindres détails du siège étaient réglés par des ordres supérieurs : von Gallwitz lui-même s'est rendu le 21 août, entre 1 et 2 heures de l'après-midi, à Franc-Waret, pour observer le combat (1). On ne peut donc hésiter à faire retomber sur le haut commandement la responsabilité des actes abominables qui ont été commis dans ce petit village du pays de Namur.

## 1. AVANT LES FUSILLADES. INCIDENTS SECONDAIRES

8. Franc-Waret, commune de 320 habitants, est situé au nord-est et à trois kilomètres à vol d'oiseau du fort de Marchovelette. Il en est partiellement séparé par des bois, ce qui donnait à l'occupation du village une importance stratégique considérable.

Dès les premiers jours d'août, la population passa par de sérieuses angoisses. Le commandant militaire avait prévu l'éventualité d'une évacuation et les troupes, cantonnées au village du 10 au 12 août, avaient dit qu'il était appelé à disparaître si le fort était attaqué. Le 18 août, on proposa à un général qui se trouvait à Champion d'établir une croix-rouge au château. Il répondit que ce château ne pourrait

(1) *Lüttich-Namur*, p. 79.

être respecté s'il devenait un nid d'Allemands. En prévision de ces événements, la célèbre chasuble brodée et les riches argenteries de l'église avaient été transportées à Namur.

Le 20 août, avant l'heure de midi, le curé ne vit d'autres troupes qu'une trentaine de soldats allemands qui passèrent et repassèrent devant sa maison. A une heure, un groupe de femmes affolées dont le père, l'époux ou le fils venaient d'être enlevés, se présentèrent chez lui et le supplièrent de les accompagner jusque Gelbressée, dans l'espoir que sa présence ou son intervention leur obtiendrait de traverser les postes de sentinelles ; il s'efforça de les retenir, leur offrant la cave du presbytère ou celle de la sacristie. Bientôt l'on vit les flammes de l'incendie à la ferme de Graux ; c'est ce qui décida le départ. On arriva à Gelbressée sans rencontrer de soldats et l'on s'installa au presbytère. Les fuyards arrivèrent ensuite en plus grand nombre ; les nouvelles effrayantes qu'ils apportaient augmentèrent la panique. Sur le conseil du religieux attaché à l'aumônerie des troupes, qui résidait à Gelbressée, le curé se décida à accompagner jusque Namur les quelque 150 personnes qui avaient fui leurs demeures ; il était d'ailleurs devenu impossible de regagner la paroisse.

Que se passait-il pendant ce temps à Franc-Waret ? Vers 3 heures de l'après-midi, une fusillade éclata entre le village, Gelbressée et Wartet, aux environs de la ferme de l'Empereur et de la borne 10. Il y eut sept ou huit soldats belges tués, d'autres blessés. Les Allemands perdirent d'assez nombreux soldats, que plusieurs chariots emmenèrent vers Vezin. Puis, ils installèrent des canons à trois kilomètres seulement du fort, dans la direction de Gelbressée et de Marchovelette, canons qu'ils déplacèrent un peu plus tard, à la faveur du brouillard qui succéda à un orage. Vers 4 heures, ils pénétrèrent à la ferme du Try (voir plan), mirent le feu à la grange, puis se retirèrent. Il en revint vers 5 heures qui mirent le feu à d'autres bâtiments voisins. Le 21, un sous-officier et des soldats arrêtèrent le fermier et sept ouvriers. Ils menèrent le fermier auprès du commandant qui le fit ligoter et attacher à un arbre. Un peloton d'exécution allait l'abattre, lorsqu'il fut sauvé grâce à l'intervention d'un lieutenant qui se borna à le faire prisonnier, d'abord à sa ferme, puis à Hingeon.

Au village, un certain nombre d'hommes parvinrent à se cacher dans les fenils, dans les caves et même dans les aqueducs des chemins ; les autres furent parqués dans deux maisons, où ils passèrent des journées terribles, à cause du vacarme effroyable que produisaient les nombreux canons et surtout de l'angoisse que causait l'absence des leurs. C'est le 21 que les troupes saccagèrent le presbytère, de nombreuses habitations et commencèrent la dévastation du château ; celle-ci se poursuivit pendant plusieurs semaines.

Le major von Arnim a cherché à justifier l'attitude des troupes à Franc-Waret en disant au curé de Noville-les-Bois « que le comte d'Andigné avait quitté la veille son château de Franc-Waret et donné l'ordre à ses serviteurs de tirer sur les Allemands, s'ils se présentaient au château », ajoutant : « Mais nous, pour cela, fusillé tous les civils ! »

## 2. A LA FERME DE GRAUX.

*Récit de Madame Genette.*

Jeudi, 20 août. vers 11 h. 30, quelques Allemands entrèrent à la ferme, tandis que les autres restaient sur le chemin, et enlevèrent les hommes qu'ils purent trouver, dont mon mari. Il en vint ensuite d'autres. Un cavalier me demanda : « Où est le bourgmestre ? — Il a quitté la localité. — Si le bourgmestre est parti, il nous faut des hommes pour faire des tranchées. » C'est alors qu'ils nous firent tous prisonniers.

Quelque temps après, un officier pénétra dans la cuisine, monté sur son cheval, en hurlant : « Avez-vous du vin ? — Oh non, Monsieur ! — Ah ! si jamais j'en trouve une demi-bouteille, vous êtes fusillée !... » Ils mirent alors le feu à la ferme, en tirant des coups dans les lucarnes.

Plusieurs hommes étaient cachés dans un fenil au moment de l'incendie. Mon cousin sauta par la fenêtre sur un cheval qui se trouvait en-dessous et s'enfuit. Léon Simon, un domestique presque aveugle, se laissa tomber sur le pavé, puis voulut s'enfuir ; mais un soldat tira sur lui, il tomba et ne se releva plus. Louis Fontaine, un autre domestique, fut aussi poursuivi de coups de feu, mais ne fut pas atteint. Isidore Focant était caché dans le petit fenil, où il fut sur le point d'être brûlé vif. La seule issue était une lucarne : il se déshabilla totalement et parvint à sortir de cet étroit orifice en se blessant aux hanches. Gustave Beaufays et Hadelin Rongvaux se dissimulèrent sous le pont jeté sur le ruisseau.

Dans l'après-midi de jeudi, une voisine, Céline Gilles, épouse Focant, faillit aussi être fusillée. Ils voulaient la tuer et ne cessaient de lui redire : « Vous, fermière, fusillée ! »

Ils nous ont enlevé 11 chevaux et 34 bêtes à cornes.

Ces soldats étaient horriblement excités contre nous. J'en ai entendu qui hurlaient : « Il nous faut du sang, des hommes ! »

### 3. ENLÈVEMENT DES HOMMES DE LA SAUVENIÈRE ET DES MOISSONNEURS DE VILLE-EN-WARET. LES PRISONNIERS DU VILLAGE.

N° 160.

1. — *Récit d'Eugénie Gustin, fille et sœur de victimes et de dame Marie Hambenne, sa grand'mère (plan de Franc-Waret, n° 9).*

Mercredi 19, 16 uhlans sont passés à 6 heures, venant du bois de Fernellemont et sont retournés vers Hingeon. Quelques soldats belges étaient postés dans la dépression que forme l'allée qui mène de la grille du château à la route de Hannut ; ils ont tiré sur eux sans les atteindre. On a dit qu'un cheval avait été tué du côté d'Hingeon.

Jeudi 20, des Belges s'étaient postés dans les campagnes voisines de la route de Hannut, du côté d'Hingeon. Nous les vîmes, en allant travailler à la moisson.

Ils nous dirent : « Si vous voyez quelque chose, vous nous avertirez. » Je ne rencontrais qu'un jeune homme venant d'Andenne, qui m'apprit que « à Seilles, toutes les maisons brûlaient ». Je rentrai à la maison vers 9 heures. On n'entendait rien. Quelque temps après, on annonça que les Allemands étaient dans un champ d'avoine de la ferme de Graux et que « ce n'était plus qu'une tête ». On commença à tirer vers 10 heures. Ce fut la bataille. Quelque temps après, on tira jusque sous le pont voisin de notre maison et en dessous des arbres du parc. Les Belges se retiraient et les Allemands entraient dans le village.

Nous vîmes ces derniers arriver dans le bois, faire le tour de la glacière avec grande précaution et examiner s'il n'y avait pas de soldats; nous en vîmes se cacher dans les massifs, observer attentivement les maisons, etc.

Vers 11 heures, ils étaient partout. Ils arrivèrent, conduits par Henri Bodart, à la pompe voisine de notre habitation.

Ils entrèrent chez nous sans violence et demandèrent à manger. Nous leur fîmes des tartines et nous donnâmes des pots de lait.

Ils prirent avec eux mon frère, Paul Gustin et un voisin, pour porter de l'eau à leurs chevaux près de la dernière maison et de la grille du parc (plan c); nos hommes revinrent bientôt et racontèrent qu'ils avaient vu un homme de Ville-en-Waret, avec son fils et ses deux jeunes filles, ainsi qu'un autre civil avec une troisième jeune fille, près de la maison du jardinier, Jules Dieudonné (plan n° 3). « Les soldats, ajoutèrent-ils, se moquent d'eux et présentent des cartouches aux jeunes filles. »

Au moment où les deux jeunes gens rentraient, mon père demanda à un soldat s'il pouvait aller rechercher ses vaches. « Oui, mais revenez immédiatement. » Le père du jeune homme, notre voisin, dit : « Nous monterons maintenant à l'étage. » Il paraissait inquiet. Il dit aussi à mon frère : « Paul, venez aussi et ne vous montrez pas ! » Tous les chemins étaient remplis d'Allemands.

A 11 h. 30, quatre soldats se présentèrent. L'un d'eux cria en français : « Le patron ! » De l'étage, mon frère Paul les entendit : « Je vais voir, dit-il, ce qu'on veut à papa ! » Lorsque le soldat l'aperçut, il cria : « Jeune homme, il faut venir aussi avec nous ! » Il ajouta, parlant à ma marraine : « Où est le patron ? » Et comme elle l'expliquait : « Vous lui direz qu'il faut qu'il arrive immédiatement à la grand'route et qu'il ne tarde pas ! » Mon père rentra. Il ne prit pas même le temps de conduire la bête dans l'écurie, il la laissa sur le chemin et partit. Un soldat nous avait dit : « Il nous faut les hommes du village pour former un bataillon ! »

Douze hommes furent ainsi ramassés dans notre quartier. En voici l'énumération, en allant de maison en maison, à partir de la nôtre. Ce sont toutes les victimes :

Louis Gustin et Paul Gustin; nos voisins : Joseph Mirguet et Gustave Mirguet, son fils; puis : Joseph Guisset, Joseph Wiart, Ernest Riguelle, Edouard Aidans et son fils Hadelin Aidans, Hubert Crespeigne, Alphonse Mirguet et Jules Dieudonné, le jardinier.

Après leur départ, nous eûmes de tristes pressentiments et nous commençâmes à prier. La voisine et sa fille arrivèrent chez nous : nous étions toutes comme folles. Ma petite sœur réclamait, en criant, son papa et son parrain (son frère Léopold).

Un soldat nous dit : « Oh non ! madame, il ne faut pas pleurer, ils reviendront ! » A ce moment, ils étaient déjà tués !

A la faveur d'une accalmie, nous partîmes pour avertir M. le curé. Il nous demanda des nouvelles. « On a ramassé nos hommes ! Et on met le feu dans tout le village. Nous venons de voir les flammes à la ferme de Graux ! » M. le curé fut fort ému de ces nouvelles. Il sortit et alla voir, puis il rentra et dit : « En ce cas, il faut partir ! »

On abandonna tout et on prit la route de Gelbressée.

Virginie Fontaine, veuve Jos. Mirguet, n'alla pas loin et rebroussa chemin. Pour nous, nous arrivâmes à Namur à 7 heures du soir. A l'hôtel de la famille de Croix, rue St-Aubain, nous faillîmes être tuées par une bombe. Nous revînmes le lundi matin, 24 août.

Nous ignorions toujours ce qu'étaient devenus nos hommes. Beaucoup craignaient, mais on espérait qu'ils seraient prisonniers à Huy ou ailleurs. On savait seulement que quatre hommes pris à la ferme avaient été fusillés dans les campagnes d'Hingeon. Douze jours après, on partit avec quatre cercueils. On ouvrit la fosse et on enleva 3 cadavres : or ce n'était pas ceux qu'on cherchait, mais bien trois hommes de la Sauvenière : Joseph Mirguet, Ernest Riguelle et Hubert Crespeigne. Et il y en avait d'autres en dessous d'eux ! On vint annoncer la nouvelle. Ce fut dans le village un émoi extraordinaire. On releva seulement les cadavres pour la Toussaint et on constata, ce jour-là, qu'il en manquait encore !

Alors on fit des recherches dans les campagnes. En maints endroits, il y avait de la terre remuée. On creusa le sol. Ici, il n'y avait rien ; là, on déterra un cheval... On avait aussi remarqué un endroit, au-dessus de la dernière maison du village, à l'allée qui mène de la grille du parc à la route de Hannut, où la terre était parfaitement nivelée, mais où l'on constatait un petit affaissement du sol. C'est là qu'on trouva les trois manquants : Edouard Aidans, Alphonse Mirguet et Jules Dieudonné. Ils étaient avec les trois jeunes filles et les trois hommes de Ville-en-Waret. On les exhuma aussi vers la Toussaint.

N<sup>o</sup> 161.

2. — *Récit de dame veuve Hanchir, née Marie Stasse.*

Avant l'arrivée des Allemands, il n'y avait ici que peu de sentinelles belges : une dans le chemin près du pont, une vers la route de Hannut, une près du bois quand on va vers Gelbressée. Mercredi 19, on raconta qu'il était passé des soldats allemands et qu'on avait tiré sur eux. Jeudi 20, je me trouvais seule avec mon fils Joseph, qui était souffrant, quand j'entendis qu'on tirait beaucoup dans la direction d'Hingeon. C'était la bataille. Je me rendis chez les Gustin, nos voisins. Peu de temps après, des Allemands arrivèrent et demandèrent à manger. On leur prépara des tartines. Paul Gustin, fils, alla chercher un pot de lait qui était au feu et le leur donna. Un soldat demanda avec beaucoup de brutalité du vin. On répondit qu'il n'y en avait pas. Il insista : « Si, vous en avez ! Pas de résistance, autrement vous êtes tués ! » A ce moment, Eugénie Gustin fut prise de frayeur, elle sauta par la fenêtre. Le soldat revint à la charge pour avoir du vin. Madame Gustin dit : « Messieurs, nous

sommes de pauvres gens, nous n'avons pas de vin ! » Quand ils eurent mangé, ils se dispersèrent de côté et d'autre. Il semblait que le danger fût passé. Je proposai à mon fils de retourner : « Oui, dit-il, je suis trop fatigué, il faut que j'aille me reposer ! »

Nous étions à peine rentrés que quatre soldats arrivèrent : « Le patron ! » cria l'un d'eux. J'expliquai que j'étais veuve. « Bien, Madame ! » et ils partirent. C'est ainsi que mon fils fut sauvé, car à ce moment, ils passaient d'une maison à l'autre, ramassant tous les hommes, qu'ils voulaient massacrer.

Nous demeurâmes chez nous quelque temps encore ; puis, pour ne pas rester si seuls, nous allâmes chez un voisin, Léon Laboureur. On se disait : « S'il arrive encore des Allemands, nous irons à la cave ! ». Nous ne tardâmes pas d'y descendre. Seul mon fils, parce que souffrant, resta au rez-de-chaussée.

Vers trois heures, des Allemands arrivèrent, le revolver dans une main, la baïonnette dans l'autre. Ils étaient sauvages, durs. Ils montèrent à l'étage et entrèrent dans toutes les places, puis ils descendirent à la cave. Nous fûmes pris d'une grande frayeur ; on priait, on pleurait, on criait... Ils nous donnèrent l'ordre de remonter... Déjà ils avaient obligé mon fils à sortir de la maison. Aussitôt qu'il me vit, il me dit : « Ils m'ont fait aller à la porte et il faut qu'on s'en aille ! ». En ce moment, ils obligeaient tous ceux qu'ils trouvaient à sortir des maisons.

Il y avait déjà beaucoup de monde sur le chemin, en face de chez Wiart et tous étaient glacés d'épouvante. Qu'allait-on devenir ? Plus personne ne savait ce qu'il faisait.

Un chef venait du côté du pont ; il s'approcha de nous et nous dit en français : « Vous ne pouvez mal ! Seulement, nous allons vous faire prisonniers dans la cave, parce qu'on a tué deux de nos soldats dans les environs ! Vous allez occuper deux maisons, une en haut, l'autre en bas ! ».

Nous fûmes conduits à cinq chez Léon Laboureur : c'étaient Philomène Léonard, sa fille, Marie Moreau et Eugénie Bertrand, mon fils et moi. La maison était remplie de soldats. Ils nous demandèrent à manger, mais il n'y avait plus rien à leur donner. Remarquant que mon fils avait sur les épaules une couverture, l'un des soldats dit : « Le malade couché dans un lit ! ». Mon fils réussit cependant à ne pas se séparer de nous. Nous nous installâmes dans la cave de Léon Laboureur.

Dans l'après-midi, je pus retourner chez moi, à la recherche d'aliments. A la soirée, on nous fit monter à l'étage. Les soldats installèrent au rez-de-chaussée un matelas pour leur chef et étendirent de la paille pour eux-mêmes. Pendant la nuit, une mitrailleuse se fit entendre et nous fûmes pris de peur. On voulut descendre à la cave, mais, lorsqu'on ouvrit la porte de l'escalier, les soldats crièrent : « Halte ! » et il fallut remonter.

Le lendemain matin, une femme alla traire des vaches et nous en apporta le lait. Puis, les soldats nous conduisirent chez Pimpurniaux. C'est là que se trouvaient les habitants du quartier, avec le clerc, Nestor Hougardy ; ils avaient passé la nuit à la cave. Sur le matin, les soldats les avaient fait remonter, les avaient placés sur deux lignes : les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, puis les avaient comptés. Notre sort se confondit désormais avec le leur. On passa encore à la cave trois jours et trois nuits. On ne saura jamais dire combien ces heures furent

tristes et lamentables. On pleurait dans tous les coins, les enfants criaient... On souffrait de tout : des traitements, des privations, mais surtout de l'absence des hommes qui nous avaient été enlevés et dont nous ignorions le sort. Pour s'alimenter, voici ce qu'on faisait : ceux qui avaient des vaches, allaient les traire et apportaient le lait ; ceux auxquels il restait des poules, les tuaient ; comme lumière, nous n'avions qu'un minuscule lumignon au pétrole, au sommet duquel un fil de coton traverse un fétu de verre.

Dans les maisons, tout était déjà pillé : les vivres, le linge, les literies, même l'argent, quand ils surent le trouver. Pendant ces journées, le canon ne cessa de tonner. Des batteries allemandes étaient établies dans les prairies du château. Elles tirèrent depuis le jeudi jusqu'au dimanche inclusivement.

N° 162. 3. — *Récit de Dame Hadeline Chatorier, épouse de Hubert Crespeigne. (Plan n° 3).*

Le 20 août, mon mari et moi, mon gendre Jules Dieudonné et ma fille, Céline Crespeigne, nous étions chez nous, dans la dernière maison de La Sauvenière, qui est à gauche avant d'arriver à la grille du château. Dans l'avant-midi, la bataille se déchaîna, on entendit des coups de feu, les balles pleuvaient... Nous entrâmes à la cave. Quand le combat fut fini, nous entendîmes frapper violemment aux fenêtres et aux portes. Mon mari et mon gendre dirent : « Nous allons nous montrer ! » Ils remontèrent de la cave, ouvrirent la porte et reçurent les Allemands le mieux possible. Ceux-ci commencèrent par demander à boire et à manger. Ils dirent ensuite : « Avez-vous des fils ? Sont-ils à l'armée ? » J'expliquai que l'un d'eux était à Namur. « Et ici, vous n'en avez pas ? » Je répondis : « Un garçon de quinze ans. » Puis, ils requièrent mon gendre d'aller leur chercher de l'eau. Il commença à charrier l'eau, et beaucoup d'autres hommes avec lui. Lorsqu'il revint, il nous dit : « Les femmes de Ville-en-Waret sont liées un peu plus haut, devant la maison ! » Cette nouvelle nous effraya et nous confirma dans nos inquiétudes, à savoir qu'il fallait, de leur part, s'attendre à tout.

Je dis alors : « Si nous avons les habits de ma fille, nous partirions pour Namur. » Mon fils y est jardinier. Jules dit : « Voulez-vous que j'aille les chercher ? » Il sortit à cette fin. C'est en remontant, dans ce trajet de quelques mètres, qu'ils le prirent, et je ne le revis plus. C'est lui et les deux voisins, Edouard Aidans et Alphonse Mirguet, qui ont été tués avec six personnes de Ville-en-Waret à peu de distance d'ici, sur la route qui relie la grille du château à la route de Hannut ; mais nous ne l'apprîmes que longtemps après. Ma sœur, Eugénie Chatorier, dont le mari Joseph Stasse a été fusillé, et la fille de ma sœur, Marie Stasse, dont le mari, Auguste Detilleux, a été aussi fusillé, savaient toutes deux où étaient leurs cadavres, dans la tombe de la campagne d'Hingeon, sur laquelle il était marqué : « Franc-tireurs ». Environ douze ou quinze jours après les événements, elles m'apprirent qu'on allait les déterrer. Or, quand on s'y rendit, voilà qu'on découvrit, en tout premier lieu, les corps de trois autres civils de notre quartier ! Pour retrouver les nôtres, on ouvrit d'abord trois fosses où étaient des chevaux.

Voici ensuite comment fut pris mon mari, Hubert Crespeigne. Quelques instants après le départ de Jules, un soldat vint crier : « Le patron ! Il me faut le patron ! »

Je répondis : « Il est là, dans la chambre à côté ! » Il s'habillait pour partir sur Namur ; des soldats l'emmenèrent. Quand il fut dans la cour, ils lui firent signe de rentrer ; mais un moment après, un autre soldat vint le chercher. Il fut tué avec tous les autres hommes de la Sauvenière — on ne sait ni où, ni comment — et il fut retrouvé dans la même sépulture que les quatre fusillés de la ferme Genette.

Quand nos hommes furent partis, comme ils ne revenaient pas, nous eûmes des inquiétudes. On délibéra : « Qu'allons-nous faire ? Nous partons pour Namur, avec les trois enfants. » Il était environ midi quand nous quittâmes le village. La ferme de Graux brûlait. A Marchovelette, les soldats belges ne voulurent pas nous laisser traverser l'enceinte fortifiée ; il fallut rebrousser chemin.

Comme nous rentrions au village, l'un de nous aperçut des Allemands qui arrivaient ; il se mit à trembler de peur et cria : « Les voilà ! Les voilà ! » Nous entrâmes chez Laboureur. Les Allemands arrivaient toujours plus nombreux ; ce ne fut bientôt plus qu'une tête. Un officier à cheval vint nous dire : « On a tiré sur nos soldats ! » Comme nous protestions de toutes nos forces, il ajouta : « Vous êtes capables de le faire. Nous allons vous faire prisonniers ! » Il ordonna aux soldats de nous amener chez Pimpurniaux, où nous fûmes enfermées dans la cave.

Le lendemain, l'officier nous fit remonter, puis il cria : « Les femmes d'un côté, les hommes de l'autre ! », et il nous fit disposer par rang d'âge. Nous nous attendions à être fusillées. Trois soldats se tenaient à une fenêtre et braquaient sur nous leur revolver ; le chef et son compagnon tenaient aussi leur arme en main.

Ma fille devint malade. « Maman, criait-elle, il faut mourir ! Il faut nous y attendre ! préparons-nous à mourir ! » Nous étions toutes hors de nous-mêmes et comme folles. L'officier remarqua la chose et dit : « Madame, votre fille, qu'est-ce qu'elle a ? » Je lui expliquai qu'elle était souffrante, qu'en ce moment elle attendait un événement. Il répondit : « Madame, n'ayez pas peur ! Nous ne sommes pas venus pour faire du tort aux civils ! » Il me demanda si je voulais, pour soigner ma fille, un docteur allemand. « J'ai aussi, ajouta-t-il, une femme et des enfants. J'ai du cœur. Non ! Non ! N'ayez pas peur ! C'est seulement pour des affaires de guerre tout cela ! » Nous fûmes encore enfermées la nuit suivante.

Le samedi, il revint : « Où est la petite femme malade ? Il ne faut pas la laisser à la cave ! » On la fit monter : « Il faut aller promener là-bas, dans le jardin ! » Puis il dit : « Laissez sortir aussi les enfants, cela leur fera du bien. » Plus tard, on laissa sortir tout le monde dans la cour. Puis, il donna la permission d'aller chercher certaines choses dans les maisons, sous la conduite de sentinelles.

Quand on lui demandait des nouvelles des hommes, il répondait évasivement. Comme ma fille pleurait toujours, il lui dit : « Mais il ne faut pas toujours pleurer comme cela ! » Je lui dis : « Elle pleure à cause de son mari. Ne pourriez-vous pas le lui rendre ? » Il ne répondit pas ; mais il alla s'asseoir auprès de la sentinelle et causa avec elle, en regardant ma fille. Il vint redire : « Voyez ! Ce n'est pas moi qui étais de la première bande ! Je ne peux rien faire à tout cela ! » Il a dit en une autre circonstance : « C'est bien dommage qu'on ait jeté ces quelques balles à des cœurs si bons que les Belges ! »

FUSILLADES COLLECTIVES DE FRANC-WARET

(20 août 1914.)



Fig. 51.  
CAMILLE GENETTE.



Fig. 52.  
JOSEPH STASSE.



Fig. 53.  
AUGUSTE DETILLIEUX.



Fig. 54.  
CHARLES GERARD.



Fig. 55.  
LOUIS GUSTIN.



Fig. 56.  
LÉOPOLD GUSTIN.



Fig. 57.  
JOSEPH MIRGUET.



Fig. 58.  
JOSEPH GUISSET.



Fig. 59.  
HUBERT CRESPEIGNE.



Fig. 60.  
HADELIN AIDANS.



Fig. 61.  
JULES DIEUDONNÉ.



Fig. 62.  
ALPHONSE MIRGUET.



#### 4. ARRESTATION ET EXÉCUTION DES VICTIMES DU TROISIÈME GROUPE. — LES PRISONNIERS D'HINGEON.

0 163.

*Récit d'Edmond Beaufays. (Plan n° 11).*

J'habite dans l'avant-dernière maison à droite, sur la route qui relie la ferme de Graux à la route de Namur à Hannut.

Jeudi 20 août, vers 9 heures, les Allemands arrivèrent en masses compactes, venant d'Hingeon. Ils se dissimulaient, se cachaient dans l'immense champ d'avoine situé en face de ma maison. En un clin d'œil, il y en eut sur le chemin, dans les environs, partout... Ils ne firent rien de mal. Ils prirent la piedsente qui mène à la Sauvenière.

Quand ils furent partis — nous étions à l'étage — nous descendîmes. Je regardai ce qui se passait sur le chemin : tout le monde courait à la ferme de Graux. Je me dis aussi : « Nous serons plus sûrs là, il y a d'épaisses voûtes... » Je m'y rendis aussitôt avec mon oncle et le garde-champêtre. Sur le chemin, je rencontrai des voisins que guidait la même idée.

A la ferme, on s'installa dans la cuisine, dans la grande salle et dans la cave. Il était environ 9 heures 30. Le canon commençait à tonner dans la direction d'Hingeon. L'émoi était grand : tout le quartier était là, on récitait le chapelet, on priait à haute voix.

A 10 heures 30, on ne vit plus rien, et il semblait que tout danger était passé. La plupart des hommes retournèrent chez eux. Il ne resta à la ferme que les enfants, les femmes et cinq hommes : Camille Genette, Charles Gérard, Joseph Stasse, Auguste Detilleux, son gendre ; Pierre Laboureur et moi. Ce sont, comme on voit, les victimes de la fusillade, excepté Pierre Laboureur et moi. Pierre Laboureur est un vieillard asthmatique qui ne tenait plus sur jambes.

Un peu plus tard, des Allemands venant du bois de Fernellemont et de Sart d'Avril s'approchèrent de la ferme. Les hommes n'osaient se montrer, mais les femmes qui regardaient par les fenêtres nous avertirent qu'ils venaient à la pompe et qu'ils emplissaient des seaux d'eau. Puis elles annonçèrent qu'il en venait un par la porte, puis deux, puis trois.

J'étais dans la salle, seul homme avec le fermier Camille Genette, et quelques femmes. Je tenais ma petite fille sur les bras ; elle avait pris son chapeau, un chapeau d'étoffe, et me le plaçait dans la poche intérieure du veston. A ce moment, mon oncle Joseph Stasse, Auguste Detilleux son gendre et Charles Gérard, qui se trouvaient dans la cuisine, étaient déjà prisonniers. Les soldats entrèrent dans la salle, la baïonnette dirigée sur nous comme pour nous transpercer. « Komm ! Komm ! » hurlèrent-ils, d'un air menaçant. Et d'un geste dur, ils nous montraient la porte. J'eus à peine le temps de remettre la petite à ma femme ; nous n'allions pas vite assez. Charles Genette s'avancait le chapelet à la main. En passant dans la cuisine, je lus à l'horloge l'heure exacte : 12 h. 5.

Quand je fus dans la cour, je vis que mes trois camarades étaient déjà entre leurs mains, ainsi que Pierre Laboureur, qui avait été pris à l'extérieur, sur le banc où il était assis. Les soldats le bousculèrent indignement. Il tomba. Ils le frappèrent

pour l'obliger à se relever. Quelqu'un de nous leur dit : « Il est malade, il ne saurait venir ! »

Près de chez Richard, se trouvaient d'autres prisonniers : Jules Rongvaux et sa femme, un second Jules Rongvaux, non parent du premier, Nestor Fontaine, Frédéric Hougardy et ses deux fils, Victor et Joseph.

Ils nous firent lever les bras ; un soldat se posta en face de chacun, nous tenant en joue, comme pour nous abattre au moindre mouvement. Ils nous fouillèrent minutieusement et nous enlevèrent canifs et couteaux. Un soldat ouvrit un sac, prit un paquet de cordes, en coupa des morceaux d'une certaine longueur, compta le nombre des prisonniers et fit un nombre équivalent de liens. Il prit à chacun les deux bras et les lia derrière le dos. Quand il eut ligoté Jules Rongvaux, il se tourna vers son épouse et lui dit : « Femme, retirez-vous ! » Ils ne savaient de quel côté nous conduire. L'un d'eux dit : « Montons par ici ! » Sur deux rangs, entre quatre soldats, nous prîmes la direction du Calvaire et de Fernellemont. Plus loin, l'un de nos gardiens entra dans une maison et sortit avec Emile Laboureur et son vieux père, qu'il mit dans nos rangs.

Au Calvaire, on s'arrêta et nous fûmes témoins d'un curieux spectacle : une ligne d'Allemands tirée au cordeau s'étendait depuis Fernellemont jusque Bel-Air et Vezin. C'était comme un fil tendu sur une longueur de quatre à cinq kilomètres ! Les fusils étaient déposés en faisceaux.

Après des hésitations, on nous mit sur le chemin d'Hingeon. « Je suis certain que c'est pour nous faire creuser des tranchées », disait Camille Genette. Nous arrivâmes à proximité de la troupe alignée dont j'ai parlé. Il fallait sauter un fossé et escalader une haie d'épines. A peine l'avaient-ils commandé qu'il eût déjà fallu être de l'autre côté ! J'avisai un endroit propice, je mis le pied sur un tronc d'épines et je sautai dans la prairie. Pour plusieurs de mes compagnons, surtout pour le vieux Baptiste, la chose était moins aisée : les soldats se ruèrent sur eux et de la crosse de leurs fusils les bousculèrent, les soulevant pour ainsi dire et les projetant au delà de l'obstacle.

C'est à partir de notre arrivée dans la plaine que commencèrent les violences et les brutalités. Injures, invectives et coups ne cessèrent plus jusqu'au moment de la fusillade. « Sales Belges ! Oh ! sales Belges, kapout ! c'est ton Dieu qui veut cela ! » Ces paroles sont textuelles. Ils sortaient des rangs avec une véritable rage et ils auraient voulu nous tuer ! On arriva à une seconde haie, dans laquelle il y avait déjà une trouée bien faite ; ils nous y firent passer. Puis, les sentinelles nous arrêtaient et nous mirent sur deux rangs. Là, nous étions noyés dans les soldats. Ceux-ci s'approchèrent de nous : « Kapout, sales Belges ! » Ils indiquaient du geste que la tête allait nous tomber des épaules et lâchaient la gâchette du fusil... Nous supportions ces outrages avec résignation, certains d'aller à la mort. Dès le moment où ils nous ligotaient, j'avais dit : « Nul de nous n'en reviendra ! » Camille Genette redit plus de cinquante fois, pendant le trajet : « Nous allons à notre tombeau ! » A ce moment, j'aurais voulu être tué sans le savoir : la fusillade lente et préparée me faisait horreur. Je songeais à m'enfuir, à gagner le petit bois voisin, à être poursuivi de leurs balles et à tomber... Mais c'était impossible, tant il y avait de soldats !

On arriva enfin à la grand route. Ils nous firent passer le premier fossé, puis la route, puis le second fossé.... Sur le champ, ils nous fouillèrent de nouveau et nous enlevèrent notre argent. Charles Gérard portait une bourse en toile, pleine de pièces d'argent : ils la saisirent avec avidité, comme s'ils disaient : « Quelque chose de bon pour nous ! » Charles Genette n'avait rien. A Nestor Fontaine, ils prirent une boîte en fer blanc qui contenait 9 ou 10 francs. Dans la poche de mon veston, j'avais ma bourse et le chapeau de ma petite fille : ils prirent la bourse et remirent le chapeau. Ils se promenèrent autour de nous, en se montrant ce qu'ils nous avaient enlevé....

L'officier supérieur qui nous avait pris et qui s'était déjà trouvé, pour les commandements, en face de la maison Richard, était revenu. C'était un homme d'une cinquantaine d'années, roux, laid, au nez aquilin, à la moustache petite et fine. Il s'approcha et demanda : « Qui habite la ferme qui brûle ? » Camille Genette répondit : « C'est moi — Mettez-vous là. Et ceux qui étaient avec vous ? Où sont-ils ? » Je faillis dire que j'y étais, car je ne prêtais à ces questions aucune intention malicieuse. Je réfléchis un moment et je m'abstins de parler. On a dit que mon oncle Joseph s'est signalé : je ne l'entendis pas et je ne le crois pas.... Quant à mes compagnons, tous saisis de peur, nul ne répondit.

Alors les quatre soldats qui nous avaient pris à la ferme se mirent à nous dévisager. Ils prirent d'abord Charles Gérard. Joseph Hougardy, fils, voulut s'avancer et se mettre avec Camille Genette et Charles Gérard : les soldats le remirent dans les rangs. Ils saisirent ensuite Joseph Stasse mon oncle, et Auguste Detilleux, son gendre. Pour moi, je ne fus pas remarqué.

Voyant cela, Jules Rongvaux s'écria en wallon : « Ah ! mes pauv' pitits êfants ! ». Le commandant saisit les paroles et répondit prestement : « Ah ! nous en avons aussi des petits enfants ! Et il faut bien marcher, nous autres ! Maintenant, dit-il, venez avec moi ! » Il ajouta un commandement en allemand aux soldats, qui s'éloignèrent en emmenant les quatre victimes.

On plaça celles-ci à deux mètres l'une de l'autre : le 1<sup>er</sup> du côté d'Hingeon était Charles Gérard, le 2<sup>e</sup> Auguste Detilleux, le 3<sup>e</sup> Joseph Stasse, le 4<sup>e</sup> Camille Genette.

Le commandant se plaça devant, puis recula ; les exécuteurs firent la même manœuvre et se postèrent à 12 ou 15 mètres, face à face. Nous étions à une distance de 40 mètres, obligés à nous tourner vers la scène. « Regarde bien ! Regarde bien ! », criaient les soldats qui nous entouraient. Ils accouraient, dans un sentiment d'envie, vers les exécuteurs désignés, et ils auraient tous voulu tirer !

C'est ainsi qu'ils nous empêchèrent de bien voir : leurs têtes me cachaient la vue de mes pauvres amis. Malgré l'horreur que me causait la scène, j'aurais voulu connaître tous les détails du drame qui se déroulait devant moi. Je n'en voyais plus qu'un : c'était Charles Gérard, dont la tête m'apparaissait entre deux épaules de soldats.

Les exécuteurs firent divers mouvements avec leur fusil, puis au signal, ils tirèrent. Charles Gérard tomba le premier, aussi raide qu'une planche, il était très bien atteint. Mon oncle, Joseph Stasse, tomba d'abord à genoux, en criant ; puis on continua à tirer sur lui. Tous les quatre soldats s'avancèrent ensuite, et tirèrent cinq ou six coups de revolver sur les têtes. Puis ils revinrent près de nous : les

autres soldats, ivres de sang, les complimentaient, leur serraient la main. Le commandant dit : « Vous voyez ce qui arrive quand on tire sur nos soldats ! Nous autres, nous fusillons les civils ! — Nous n'avons pas tiré ! Nous avons donné à vos soldats à boire et à manger ! — Vous n'avez fait que votre devoir ! Maintenant vous pouvez retourner ! » Les soldats coupèrent nos liens. Beaucoup des nôtres pleuraient. « Pourquoi pleures-tu ? dis-je à mon voisin Hougardy ; il n'y a tout de même pas de tués dans ta famille ! »

Nous n'étions pas loin sur la route du village, que nous rencontrions de nouvelles troupes venant d'Hingeon. « Venez par ici ! », cria l'officier ; il nous fit fouiller et mettre sur deux rangs, puis on prit la route d'Hingeon. Était-ce voulu ou accidentel ? Nos quatre bourreaux revinrent près de nous, et nous accompagnèrent. Près du chalet Gustin, nous vîmes 12 à 15 cadavres d'Allemands, sous des couvertures. Ils nous les montrèrent en disant : « Vous autres, tiré sur nos soldats ! » Emile Mirguet en a vu aussi charger sur des chariots.

En passant devant la maison de Philippe Gustin, l'un de mes gardiens donna un papier à un officier supérieur, qui répéta textuellement la phrase qu'avait débitée le chef de l'exécution. « Vous voyez ! Quand on tire sur nos soldats, nous autres nous tuons les civils ! » Cet officier parla aux soldats en hurlant ; il montrait la ferme voisine, comme si on allait nous y fusiller. Un trou était pratiqué dans la haie : nos conducteurs nous y firent passer. On arriva près d'un hangar : « Nous allons vous pendre ici ! » nous dirent-ils ; et ils en firent le tour, cherchant un endroit propice pour nous pendre.

Nous entrâmes à l'écurie à 1 heure et nous y restâmes sans aliments jusqu'au lendemain à 5 heures de l'après-midi. Or, le matin, nous avons été à la messe à 7 heures, et c'est à peine si on avait eu le temps de déjeuner.

Il y avait déjà dans l'écurie de 50 à 60 hommes d'Hingeon. L'après-midi se passa à raconter les scènes horribles dont nous avons été les témoins. On nous avait dit que nous serions licenciés à 7 heures. Plus tard, on annonça que ce serait pour le lendemain ; puis on recula la date d'un jour et ainsi de suite. C'est ainsi que nous restâmes là 12 jours....

La première nuit, il fut impossible de se reposer : nous étions tellement écrasés dans ce taudis que je passai la nuit appuyé contre un mur, sachant à peine me retourner. On souffrait surtout de la chaleur et du manque d'air : les gouttes nous ruisselaient sur le visage. Les vieillards furent licenciés le dimanche matin. Nous étions encore 93 pour passer au conseil de guerre. Tous les jours, c'étaient des passages de troupes. Les soldats venaient voir curieusement les Belges criminels.... La porte de l'écurie était divisée en deux parties : la partie inférieure était fermée à l'aide d'un verrou ; la partie supérieure était mobile. Ils l'ouvraient : « Oh ! sales Belges ! vous avez tiré sur nos soldats ! kapout ! »

Plus tard, les femmes furent autorisées à nous apporter à manger. Puis, on consentit à lâcher, pendant la journée, un certain nombre de prisonniers ; les autres répondaient de leur retour sur leur vie.

Quand vint le jour où nous devions être libérés, les soldats annoncèrent l'arrivée d'un chef supérieur. Il entra, l'air hautain, tenant en main une grande épée, avec laquelle il gesticulait, en la laissant bruyamment retomber sur les

pierres. Les soldats se mirent en rond ; il nous annonça « que nous partirions le jour même pour Huy, afin de savoir si nous serions libérés ou non. » Cette nouvelle nous démoralisa au plus haut point. Après ce que nous avons souffert, nous allions recommencer un nouveau et peut-être plus pénible calvaire.

Le départ fut une scène lamentable. Les femmes et les enfants vinrent nous faire leurs adieux, en nous remettant des vivres et de l'argent. Nous fûmes internés à la citadelle de Huy. Le lendemain, on nous interrogea et on nous rangea par commune. Il y avait des prisonniers de Franc-Waret, d'Hingeon, de Gelbressée (7), de Waret-l'Evêque (1), de Houssoy (1) et de Sart-d'Avril (2). Nous fûmes enfin rendus à nos familles, qui avaient perdu l'espoir de nous retrouver.

## 5. LA DÉVASTATION DU CHATEAU DE FRANC-WARET.

164. Lors des difficultés internationales provoquées par la Conférence d'Algésiras, les propriétaires du château avaient eu connaissance d'une situation très tendue entre les Puissances, situation qui pouvait déchaîner la guerre. Des mesures furent prises pour la conservation des œuvres d'art du château et des instructions données aux régisseurs. On fit fabriquer de grandes caisses pour les tableaux ; elles devaient être dirigées sur Namur et remises dans les caves de l'hôtel de Croix, rue Saint-Aubain. On n'eut pas le temps de finir. Fin juillet et dans les premiers jours d'août 1914, le transport de ces volumineux colis était devenu impossible.

Il fallut songer à cacher les tableaux à Franc-Waret même : ils furent logés dans une partie du château, où il y avait deux voûtes superposées ; la baie fut fermée l'avant-veille de l'arrivée des Allemands.

Les Gobelins furent enfouis dans la propriété, dans des caisses en zinc faites spécialement pour les contenir. Des parties de vin furent également murées ou enterrées.

Le général Michel avait donné le mot d'ordre de quitter le village à la première apparition des troupes allemandes. Des officiers avaient aussi effrayé les habitants de Franc-Waret ; ils avaient dit : « Il ne restera pas ici pierre sur pierre ! Le village est dans le bois. L'ennemi, arrivant, se dira que la forêt cache des troupes : elle sera violemment attaquée... » C'est ainsi qu'une partie du personnel du château quitta le village.

Tout y était intact au moment de l'entrée des Allemands, le 20 août. Le garde Hinck était resté à son poste. Mais quand il vit que la ferme brûlait, quand il apprit qu'on prenait les hommes et qu'on les tuait, il s'enfuit.

Il rentra au village le mardi. Le château était occupé militairement. Il y avait des sentinelles à toutes les portes. On ne pouvait plus passer de la Sauvenière au village sans un passeport.

Les Allemands partirent le 7 septembre, au matin. On savait cela dans le village. Le garde Hinck attendit leur sortie, puis convoqua ses collègues et un menuisier. Ensemble, ils entrèrent et ils constatèrent l'état lamentable du château.

Toutes les cachettes avaient été découvertes et éventrées. Il ne restait plus rien des vins. Beaucoup de tableaux avaient disparu, ainsi que les caisses en zinc con-

tenant les Gobelins, l'argenterie, la vaisselle, la literie, les linges, etc. Les meubles qui n'avaient pas été enlevés étaient brisés.

Un coffre-fort était soigneusement dissimulé au fond d'une armoire en bois : il avait été arraché, éventré et vidé. Les archives étaient par terre, lacérées et souillées...

Des noms figuraient sur les portes du château : ils ont été relevés.

Un officier du nom de Müller est entré au château le 20 août et est sorti le 7 septembre : il a fait appeler l'échevin Lequeux et a eu des rapports avec des ouvriers. Il y avait au château de 130 à 150 hommes.

Indépendamment des troupes d'occupation, il en est passé beaucoup d'autres, surtout de la Croix-Rouge. De nombreuses voitures qui regagnaient l'Allemagne passaient par Franc-Waret pour se remplir. Leurs conducteurs citaient souvent le nom de Champion.

## 6. LA FUITE DES HABITANTS DE VILLE-EN-WARET.

N° 165.

*Rapport de M. Absil, curé.*

La hauteur de Bel-Air, point de jonction des paroisses de Vezin et de Ville-en-Waret, et le lieu-dit Haie-du-Loup, point de jonction des paroisses de Ville-en-Waret et de Wartet, étaient particulièrement recherchés par les Allemands. Plusieurs habitations de la paroisse servaient aussi de points de repère au fort de Marchovelette, dont elles sont distantes d'environ quatre kilomètres, notamment : la maison Cosse-Fronville (Ville-en-Waret) et la ferme de Houssoy. Une tranchée d'avant-poste courait de Franc-Waret à la Haie-du-Loup, traversant les campagnes de Ville-en-Waret ; elle fut occupée quatre jours avant l'arrivée de l'ennemi. Un commandant de cette grand'garde avait déjà annoncé à Ernest Cosse qu'il faudrait détruire sa maison, qui gênait le tir ; finalement, il n'en fut plus question.

Par voie d'affiche, l'autorité militaire invita la population à évacuer le village au premier signal, mais ce signal, un coup de canon, ne fut pas donné. En prévision de l'évacuation, il était entendu entre le curé et les fermiers que ceux-ci se tiendraient prêts à transporter sur chariots les infirmes, les vieillards et les enfants. Le commandant de la place de Namur, également par affiches, invita les habitants des maisons isolées à les quitter. Enfin, ordre fut donné de recevoir les troupes allemandes, en cas d'invasion, sans prendre aucune part aux hostilités. Le village avait en cantonnement un bataillon du 10<sup>e</sup> de ligne. Les soldats étaient animés du meilleur esprit ; ils brûlaient du désir de venger les victimes de Liège et auraient voulu se porter au secours de ses défenseurs.

On aperçut les premiers ulhans par groupes de deux ou trois, le mardi 18. Ils s'approchaient des moissonneurs revolver au poing, s'informant de la direction et de la distance de Cognelée, Marchovelette, Gelbressée, Bel-Air, Haie-du-Loup, puis disparaissaient.

Le jeudi 20 marqua pour notre population le commencement de grandes épreuves. Dès le matin, on perçut le bruit d'une fusillade nourrie vers Petit-

Waret : l'ennemi était proche. Vers 9 h. 30, la fusillade grandit et s'étendit vers le nord, jusqu'au parc du château de Franc-Waret, qui se remplit bientôt de troupes ennemies. On entendit le crépitement de mitrailleuses, et le bruit du canon qui lançait ses obus par-dessus le village. C'était l'attaque des tranchées d'avant-poste, dont les survivants durent bientôt se retirer vers Wartet et Marche-les-Dames. Ce concert infernal ne dura heureusement que quelques heures, pendant lesquelles la population affolée se tint dans les caves. Vers 12 heures 30, le canon et les mitrailleuses se turent, la fusillade seule continua. A ce moment, cinq soldats belges arrivèrent dans l'église, demandant des habits civils, qu'on leur procura, après leur avoir conseillé inutilement de rejoindre leur corps par les fonds de Wartet, où ils seraient hors d'atteinte des balles. « Nous sommes prisonniers, disaient-ils, et nous ne savons où nous rendre. » Ils paraissaient avoir perdu le jugement dans la mêlée. Après une demi-heure, ils vinrent reprendre leurs effets et fusils cachés au cimetière et purent gagner Marche-les-Dames par les fonds de Wartet.

Vers une heure, Houssoy fut envahi par les Allemands et aussitôt commença l'exode de la population. L'évacuation complète fut impitoyablement exigée sous la menace du revolver et à coups de crosse. Il faut supposer que les Allemands avaient choisi le plateau de Houssoy pour s'y fixer en vue de l'attaque des forts. En expulsant les habitants, ils se trouvaient plus à l'aise pour s'organiser et piller. « Partir Namour ! » Sans aucun délai il fallait partir ; à ceux qui étaient sur la rue, en habits de travail, en sabots, ils ne permettaient même pas de rentrer chez eux pour emporter quoi que ce soit. Le cortège de ces gens en pleurs s'écoula vers les fonds de Wartet. Dans l'entretemps, deux chariots de la ferme de Houssoy avaient recueilli les moins valides et venaient de passer près de l'église, se dirigeant vers la grand'route de Namur-Hannut ; car le chemin des fonds de Wartet n'était pas praticable. A deux heures et demie, il n'y avait plus à Houssoy que des casques à pointe. Le flot des fugitifs arriva au presbytère. M. le curé se joignit à eux, emportant les vases sacrés. Il fut appelé auprès d'un soldat belge blessé, recueilli chez le cleric-chantre, Ernest Goffin. Ce brave, voyant les préparatifs de départ, suppliait qu'on ne l'abandonnât pas ; il fut étendu sur un matelas, dans le fond du deuxième chariot et remis à l'ambulance le jour même.

Les fermiers Baugniet auraient pu se mettre en sécurité en suivant les fonds de Wartet ; mais n'écoutant que leur générosité, ils n'hésitèrent pas, pour pouvoir emporter les malheureux, à emprunter le seul itinéraire possible, mais très exposé au danger. Sur un parcours de plus d'un kilomètre à travers les campagnes de Ville-en-Waret et près du parc de Franc-Waret, les balles ennemies sifflaient au-dessus et souvent à côté d'eux. Personne ne fut cependant atteint. A ce moment, hélas, six paroissiens qui faisaient la moisson au nord du village avaient été arrêtés, ligotés et assassinés par ces bandits (voir Franc-Waret).

Quelques jours après, on retrouva, éventré, le coffre-fort de l'église d'où l'on avait heureusement enlevé les vases sacrés (fig. 37, page 122). Les archives et titres de la fabrique étaient piétinés.

Le presbytère et toutes les maisons étaient pillées ; ils avaient emporté de

préférence le linge et les comestibles, sans oublier la cave; à l'église, quelques nappes d'autel.

Samedi 22, vers six heures du soir, au retour du combat de Wartet, les Allemands amenèrent leurs blessés pour les placer dans l'église; ils prirent 41 otages qu'ils retinrent dans l'école des garçons jusqu'au lundi 24 à midi, heure de leur départ pour Namur. Parmi les otages se trouvait M. l'abbé Bonus. Quelques blessés moururent dans cette ambulance improvisée; on retrouva leurs casques, qui portaient la mention : Grenadiers de la Garde, 4<sup>e</sup> compagnie.

Le 24 août, les autres blessés furent transportés au couvent de Champion.

### III. — *La résistance et la chute des forts.*

Le bombardement des forts par l'artillerie allemande se poursuivit le 22 août. Le même jour, les troupes d'infanterie reprirent leur marche en avant; elles entrèrent le matin à Gelbressée et à Jette-Fooz, le soir (à 6 heures) à Wartet, après un violent combat.

Au début du 23, raconte une publication allemande (1), toute l'artillerie dirigea, de la région de Tillier, un feu ininterrompu sur les forts de Cognelée et de Marchovelette et les intervalles. On bombarda avec une particulière violence les travaux de défense à la limite N.-E. de Cognelée et près du château Beauloye. C'est à cela qu'il faut attribuer que des troupes d'infanterie avancées de la 3<sup>e</sup> division d'infanterie de la Garde, le 71<sup>e</sup> régiment d'infanterie (38<sup>e</sup> division) et les 23 et 25<sup>e</sup> régiments de pionniers parvinrent, à 9 h. 30, à pénétrer dans ces positions sans de trop lourdes pertes. En suite de cela, von Plüskow donna, du hameau de la Broque (1 kil. sud de Tillier), à 10 heures, l'ordre de l'attaque générale.

Une autre publication, *Namur-Lüttich*, écrit ce qui suit (2) :

« Le 23, vers 4 heures du matin, il se fit une poussée d'infanterie belge, avec plusieurs bataillons, du village de Cognelée contre les parties ouest de la 38<sup>e</sup> division; elle s'écroula sous le feu des fusiliers de la Garde, du 71<sup>e</sup> régiment d'infanterie et du bataillon de fusiliers du 5<sup>e</sup> régiment de la Garde. L'infanterie s'était rapprochée partout de l'ennemi, parfois jusqu'à 200 mètres... Vers 9 h. 30, des parties de la Garde et du 71<sup>e</sup> régiment d'infanterie se firent un passage dans le secteur de la 38<sup>e</sup> division, dans la direction de Cognelée et du château Beauloye et renversèrent l'intervalle. En même temps, à l'ouest de là, la 15<sup>e</sup> brigade d'infanterie de la 1<sup>re</sup> division de réserve de la Garde renversa les positions ennemies à l'est du fort de Cognelée. »

(1) *Namur vor und im Weltkrieg*, p. 73.

(2) pp. 82 et 83.

Les troupes occupèrent à 11 h. 15 le fort de Cognelée et peu de temps après midi le fort de Marchovelette; elles pénétrèrent à 10 heures à Vedrin, à 10 h. 30 à Champion, à 11 heures à Bouge, à 2 h. 30 à Boninne.

On verra par les rapports suivants à quel état lamentable les gros obus avaient réduit les ouvrages militaires. L'église de Boninne et, dans chaque village, un certain nombre de maisons avaient aussi été atteintes au cours des combats. Il eût fallu se limiter à ces ruines, mais hélas ! quand la bataille était achevée, les soldats promenaient, par pur instinct de destruction, la torche incendiaire dans les localités conquises et ils répandaient inutilement le sang des civils. Ceux-là seuls qui ont vécu ces journées tragiques peuvent se remémorer fidèlement les angoisses et les souffrances qu'ont endurées les populations et l'impression d'horreur que leur ont laissée les méthodes de guerre allemandes !

### § 1. — *Le fort de Cognelée.*

Le lieutenant-colonel X., raconte dans « La défense de Namur » (1) les derniers efforts de l'ennemi pour briser la résistance du fort de Cognelée et opérer une trouée dans l'intervalle Cognelée-Marchovelette. En voici le résumé :

Le 22 août, un projectile mit le feu aux charges de tir, causant une explosion qui dégrada les mécanismes et brûla de nombreux servants. A 4 heures, l'ennemi s'empara du château de Beauoye. A 4 h. 30, le major Holon, avec deux compagnies et demi, tenta une contre-attaque qui resta vaine ; mais une nouvelle tentative faite par le major Petit avec l'aide du 148<sup>e</sup> français reconquit l'ouvrage fortifié. A la tombée de la nuit, l'ennemi renforcé le conquit définitivement. Il ne resta plus à la défense qu'un seul ouvrage de l'intervalle de Cognelée-Marchovelette, voisin du fort, que le major Delvallée des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> compagnies du 8<sup>e</sup> de forteresse parvint à maintenir malgré les tirs d'enfilade de l'ennemi. Dans la soirée, le général Michel décida qu'en cas de retraite absolument forcée sur le secteur Cognelée-Meuse, les troupes se retireraient dans le secteur Cognelée-Sambre, pour permettre à la V<sup>e</sup> armée française une nouvelle tentative en vue de reprendre les passages de la Sambre.

Pendant la nuit, la position du major Delvallée, devenant trop précaire, fut reportée à l'arrière et le dernier bataillon de la réserve générale, le III/8, fut envoyé au général Henrard.

Le 23 août, au fort de Cognelée, des obus du plus gros calibre firent de

(1) *Vers l'Avenir*, 21 août 1919.

nouveau exploser les charges de tir, tuant et brûlant des hommes; à 11 heures, un projectile éclata en pleine galerie centrale. Les derniers défenseurs durent aussi abandonner les derniers points d'appui, devenus intenable : « On est haché sur place, c'est un enfer, je cherche à me retirer, » dépêcha à 9 h. 45 le colonel du régiment français. Il ne restait plus aux défenseurs qu'à se retirer : l'ennemi les suivit.

Nous faisons suivre cinq rapports relatifs au fort de Cognelée. Ils résultent d'une longue et minutieuse enquête faite sur place. Le n° 166 intéresse le fort lui-même ; le n° 167 donne une vue d'ensemble des faits survenus au village ; le n° 168 relate l'occupation par les troupes allemandes du point culminant, d'une grande importance stratégique, où est construite, derrière un épais rideau d'arbres, la ferme de Jette-Fooz, et la façon sauvage dont elles se comportèrent envers le personnel de cette ferme ; le n° 169 note dans tous les détails les impressions de l'une des familles restées au village de Cognelée pendant le bombardement des intervalles ; ce rapport nous a été donné par M<sup>lle</sup> Marie Ancion. Un dernier rapport concerne les villages de Warisoulx et de Dausoulx, voisins du fort.

## 1. SOUS LES COUPOLES DU FORT

N° 166.

Le 21 août, quand commença le bombardement du fort de Marchovelette, les soldats éparpillés dans les environs du fort de Cognelée s'abritèrent dans ce dernier. Le 22, vers 2 heures, il fut bombardé à son tour : quelques projectiles tombèrent d'abord dans les fossés, puis atteignirent les ouvrages. Malgré l'horreur du bombardement, les 400 hommes de la garnison gardèrent leur calme et leur sang-froid ; tandis que les uns devisaient un peu fiévreux, d'autres le chapelet à la main se recommandaient à Dieu. Les obus s'écrasèrent ainsi sur les coupoles, de 2 à 7 heures ; vers 6 heures, l'un d'eux mit hors d'usage une coupole, pour quelques heures, et causa une explosion de gaz, qui brûla les mains au soldat Delban, préposé à cette coupole, ainsi qu'à plusieurs autres soldats. Le commandant Cambier prit les mesures voulues pour épargner la vie de ses hommes. Pendant la nuit, le bombardement ralentit, pour reprendre avec plus d'intensité le 23 août, vers 3 h. 30 du matin, jusque 10 heures. Tandis qu'une équipe de soldats de bonne volonté, sous la conduite de l'officier De Hondt, nettoyait un quartier endommagé, un obus ouvrit une brèche dans le massif central, où étaient réunis de nombreux soldats : il était 11 h. 15. Seize hommes étaient mortellement atteints, d'autres plus ou moins blessés. Dans l'obscurité complète — le courant électrique avait été coupé — on entendait les gémissements des victimes. Ce fut un moment de grand désarroi ; on trébuchait sur les cadavres et les blessés, on se précipitait pour les secourir. Quelques soldats sortirent du fort ; l'un ou l'autre fut tué par l'ennemi,

qui avait déjà gagné les abords. Tenir plus longtemps était aller à une tuerie générale ; le drapeau blanc fut hissé. Aussitôt, s'avancèrent des soldats allemands, précédés d'un groupe d'une dizaine de civils, dont Alphonse Dubois, de Champion. Ce spectacle des civils amenant l'ennemi causa parmi la garnison du fort la plus grande stupeur. Tandis que les civils étaient gardés à vue, des soldats groupèrent tous les hommes de la garnison dans les fossés, par rangs de quatre, et leur firent lever les mains. Par groupes, ils pénétrèrent dans le fort, pour emporter leurs équipements ; une escouade fut chargée d'éplucher des pommes de terre. On hissa le drapeau allemand.

Vers 6 heures du soir, les soldats durent jeter tous leurs instruments tranchants et ils furent dirigés sur Eghezée, où ils logèrent, pour gagner le lendemain Huy et l'Allemagne. Les blessés furent menés à l'école des filles de Vedrin ; les 16 tués furent retirés des décombres du fort et inhumés, dans leurs capotes ou des couvertures, à 200 mètres de là, sur la route de Daussoulx à Cognelée. Étaient attachés au fort, pour l'aumônerie, M. l'abbé Istasse, chapelain de Bousalle, et le R. P. Stracke, de la Compagnie de Jésus. Plusieurs jours après, 4 cadavres de soldats du fort furent retrouvés dans les campagnes voisines ; ils reposent au cimetière de Daussoulx.

## 2. AU VILLAGE DE COGNELÉE.

N° 167.

Dans les premiers jours d'août, les hommes du village furent réquisitionnés pour couper les arbres de la chaussée de Louvain, ceux de plusieurs vergers et de la ferme de Beauloye, ainsi que les deux premières sapinières du bois du Grand-Celles. On leur fit abattre les haies et faucher ou rouler toutes les avoines, aux environs du fort et de la gare. Ils creusèrent des tranchées le long de la chaussée de Louvain et de « la petite chaussée » qui se greffe sur celle-ci, venant de Jette-Fooz ; également dans les environs de la ferme de Beauloye. On brûla trois constructions en bois près de la gare et, quelques jours après, on démolit à la dynamite la maison du général Collot, sise aussi près de la station.

Le 19, au soir, il y eut un moment d'émoi : on raconta que nos soldats s'étaient battus à Boneffe, que l'ennemi était entré à Longchamps et avait tué un civil ; qu'il avait aussi fait irruption dans un train venant de Ramillies et fouillé les voyageurs. Les soldats belges rassuraient les habitants en leur disant qu'il était impossible aux Allemands de passer et qu'ils seraient refoulés.

Le 20 août, dans l'avant-midi, tout était encore calme. Un soldat raconta le matin qu'il avait été de garde au bois de Mehaigne, du côté de Warisoulx, et qu'il avait entendu des Allemands dans les feuillages des arbres. A 2 heures de l'après-midi, on vit le feu à Waret-la-chaussée, au lieu dit « Le Plumet ». C'est le jour où les soldats belges du 10<sup>e</sup> entrèrent dans les tranchées. Chez Hébette, à la Chaussée, il y en avait une cinquantaine ; il s'en trouvait aussi à la ferme Ancion, au château de Beauloye et à la maison des institutrices, L'état-major s'installa à la maison communale. A 3 heures de l'après-midi, le village commença à être bombardé et la panique gagna la population, qui s'enfuit.

Dans la nuit du 20 au 21, on entendit de temps à autre quelques coups de canon.

Le 21 août, dans l'après-midi, des blessés furent amenés à l'église et l'exode des habitants se poursuivit. Le soir, le canon du fort de Cognelée se fit entendre.

C'est dans la journée du samedi 22, et surtout vers le soir, que le bombardement du village et des tranchées fut le plus violent. Il ne resta ce jour-là à Cognelée que le personnel de la ferme de Jette-Fooz, celui de la ferme Ancion située près de l'église et quelques vieillards : Joachim Lallemand et Félix Godart, qui se blottirent dans une écurie de Jules Hébette, sur la chaussée ; Alexandre Dieudonné et la dame Piette, qui se tint cachée dans un poulailler. Le curé, de la paroisse, M. Wilmotte, était parti le 21 ; le 22 au matin, le P. Allard, aumônier militaire, enleva le S. Sacrement. L'église, à côté de laquelle se trouvait une batterie belge et qui abritait, dans le porche, un dépôt de munitions, fut bombardée vers 5 heures de l'après-midi ; 123 obus tombèrent dans ses environs immédiats. Les obus atteignirent aussi les fermes Ancion et de Beauloye, les maisons d'Oscar Joniaux et des demoiselles Piret.

Le 22, à 7 heures du soir, une batterie belge, installée au village près de la maison Dellisse, lança presque à bout portant des obus inflammables sur la maison n° 18 de la chaussée, à la jonction de la chaussée de Louvain et de la petite chaussée de Jette-Fooz, maison appartenant à Félix Godart. En ce moment, l'ennemi était déjà à la ferme de Jette-Fooz, où il emmenait les civils et mettait le feu. Les soldats belges abandonnèrent le soir les tranchées, qu'ils reprirent pour peu de temps aux premières heures du lendemain. Félix Godart, partant pour Tillier le 23 août, à 4 h. 30 du matin, longea sa maison, qui continuait à brûler, et rencontra les derniers soldats qui avaient occupé les tranchées.

A 5 heures, il trouva la petite chaussée remplie d'Allemands. Le fort de Cognelée paraissait mort et ne tirait pas, bien qu'il ne fût pas bombardé à ce moment et que l'ennemi se trouvât à quelques centaines de mètres seulement. Deux soldats l'arrêtèrent et le conduisirent près du cimetière militaire actuel de Jette-Fooz, auprès d'officiers qui s'étaient fait un abri avec des gerbes de froment. Ceux-ci lui demandèrent divers renseignements topographiques, puis ordonnèrent aux soldats de le conduire auprès du capitaine, qu'ils ne trouvèrent point. Libéré, il poursuivit sa route vers Tillier, sur une route bondée d'Allemands. Il fut bientôt repris et amené auprès d'un général, qui lui demanda où il allait. « A Tillier, dit-il, parce que les Belges ont brûlé ma maison. — Mais ils sont fous, les Belges ! répondit-il, cette maison les protégeait . »

Le fort de Cognelée fut bombardé vers 8 heures du matin ; puis l'ennemi pénétra dans le fond de Cognelée et mit le feu aux maisons de Victor Boisnard, Quentin Verlaine et Joseph Dewez. Il envahit le village et le livra au pillage.

La population rentra à Cognelée à partir du 24 et du 25 août et le trouva vide de troupes. Un lazaret était installé chez M. Hébette. Le jeudi 27 août, on procéda à l'inhumation des victimes : 22 soldats belges ont été inhumés au château de Beauloye ; 11 dans la prairie voisine.

3. A LA FERME DE JETTE-FOOZ. MEURTRE DE CÉLINA THIBEAUX.  
LES CIVILS EXPOSÉS AU FEU DES TROUPES BELGES.

N° 168.

*Récit des habitants de la ferme.*

Le 21 août, nous avons vu bombarder le fort de Marchovelette. A 4 heures de l'après-midi, des uhlands se sont déjà avancés à proximité de la ferme, au bois Grétry; c'était néanmoins le calme. Nous n'avions plus un seul soldat belge.

Le 22 août, nous sommes descendus à la cave jusque midi, à cause du bombardement. A midi, les premiers Allemands sont apparus devant la ferme et dans les

*Infanterie Dinstab ist in der Nacht  
geflücht. i. fest auf fassender Boden  
züg. Nacht weisem I der Nacht. Talbiga  
ist entlassen, zu ihrem Geiseln. Litten  
Dinstab für guffenram lassen.  
Paul Ludwig. I. R. Regt. 93, 12 Comp.  
23 August 1914.*

Fig. 63. — Passeport délivré le 23 août, à Cognelée, par un soldat du 93<sup>e</sup> d'infanterie (1).

prairies voisines, puis ils se sont éloignés. Vers 2 heures, un troupeau de vaches fut rentré dans les écuries; un bon nombre d'entre elles avaient été atteintes par les obus et en périrent. Vers 2 heures aussi, deux artilleurs du fort de Cognelée entrèrent à la ferme, escaladèrent le mur de clôture et, du sommet de ce mur, firent feu sur des uhlands qu'ils aperçurent à une certaine distance, dans la direction de Tillier. A 5 heures, tout était rempli d'Allemands; ils étaient chez nous à une distance de 700 mètres des tranchées belges, qui étaient encore occupées. Celles-ci furent évacuées le soir et réoccupées encore pour peu de temps le dimanche matin. Entre 7 et 8 heures du soir, on entendit fonctionner une pompe extérieure :

(1) TRADUCTION : La porteuse de ce billet s'est enfuie durant la nuit et a passé la nuit en plein champ. Elle a été relâchée pour retourner à sa maison. Prière de la laisser passer librement. Paul Ludwig, 93<sup>e</sup> reg. d'inf. 12<sup>e</sup> comp., 23 août 1914.

c'étaient les Allemands. Ils entrèrent à la ferme et se réfectionnèrent. Peu de temps après, vint un officier qui avait l'air d'un tigre : c'était le major Karl Hartmann, kdr des Fus. Batl. Garde Gren. Reg. 5; il fut tué le 23 sur le territoire de Cognelée (1) : « Vous avez, dit-il, empoisonné nos soldats et tiré sur eux ! Le matin, la ferme sera brûlée ! » Toutes les protestations furent vaines ; les soldats emmenèrent le personnel de la ferme : Victor Godart, fermier, Alphonse Godart, son frère, Edmond et Oscar Wérotte, Maximilien Mathieu, Victor Robaye, Donat Hastir, Céline Thibeaux et Zulma Wérotte. Ils lièrent les sept hommes ensemble par une corde unique qui leur étreignait cruellement les poignets et ils nous entraînent à quelques centaines de mètres, près du bois de M. de Gaiffier. Là, ils nous placèrent en rond ; vers 2 heures du matin, on nous annonça que nous

Dieses brüder haben einen roten Abzeichen  
wollen eine unvornehme Beize, gekochte Feine  
aufheben, die in einem Gefolge in der Nacht  
des Einsatzes der 5. Batterie 1. Infanterie.  
Es wird gebeten, sie zu verzeihen  
und für die Zeit zu geben, dass sie Raube  
von der 5. Batterie III/Infanterie 1.  
zu führen.  
Samlowski  
Fuz. Unteroffizier  
III/Infanterie 1.

Fig. 64. — Passeport délivré à Cognelée, le 24 août, par un sous-officier du 1<sup>er</sup> rég. d'art. à pied, pour regagner Jette-Fooz (2).

allions être fusillés. Nos gardiens saisirent les extrémités de la corde et nous firent avancer derrière d'autres soldats qui portaient les bèches et les pelles destinées à creuser nos tombes. A ce moment, les mitrailleuses belges commencèrent à fonctionner contre nous et nous fûmes assaillis par une pluie de balles. Les

(1) Il est inhumé au cimetière militaire de Jette-Fooz, avec les suivants : Hauptmann Joachim von König, Gard. Gren. Reg. 5; oberleutnant Hans von Cochenhausen Kaiserfranz, Gard. Gren. rgt 2; ltnt d. r. Gunther Hosemann, 5 Gar. rgt 3. F.; ltnt Friedrich Koch et ltnt Anton Selig, Gard. Gren. rgt 5; obl. Steliv Johannes Kurs, 5 Gard. regt. 3u F.

(2) Ces deux sœurs de la Croix-Rouge sont à la recherche d'une femme blessée ou tuée. Elle doit se trouver dans une métairie à proximité du bivouac de la 5<sup>e</sup> batterie du 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie à pied.

Prière de les laisser passer et de les conduire éventuellement auprès du médecin d'état-major, D<sup>r</sup> Raube, de la 5<sup>e</sup> batterie du III/I rég. d'artillerie à pied. (s) Samlowski, sous-officier du III/I rég. d'art. à pied.

Allemands prirent tous la fuite et l'un d'eux, plus humain, nous cria : « Sauvez-vous ! » Il nous fallut beaucoup de temps et d'efforts pour dénouer la corde, mais nous y parvînmes. CÉLINA THIBEAUX, 48 ans, nièce des fermiers, partit la première et ce fut son malheur. Trois cents mètres plus loin, dans un champ de betteraves, un Allemand lui brisa une jambe à l'aide de son fusil et lui enfonça la baïonnette dans le cœur. Les hommes se cachèrent comme ils purent dans les dizeaux de froment, sous la grêle des balles. Alphonse Godart se traîna jusqu'à la ferme, qui brûlait depuis 3 h. 30, et put délier les chevaux, 11 vaches, 14 veaux, des porcs, etc. Tout ce bétail, à l'exception de 9 vaches fraîchement vélées, fut enlevé le lendemain par les Allemands, qui crevèrent même un œil à un cheval reproducteur de grand prix.

Un peu plus tard, les hommes furent encore repris et faits prisonniers. Les uns furent licenciés le 23 dans l'après-midi; d'autres eurent les yeux bandés à Waret-la-Chaussée. De là ils furent internés à l'église de Bouge et, deux jours après, à celle de Champion.

Le passeport reproduit ci-dessus en fac-simile (fig. 63) a été délivré à Zulma Wérotte le 23 août, à 3 heures de l'après-midi, à Cognelée, sur la chaussée de Louvain; un second laisser-passer (fig. 64) lui a été donné le 24 août à la soirée, pour revenir de la chaussée à la ferme de Jette-Fooz et s'y occuper de l'inhumation de Céline Thibeaux.

no 169.

#### 4. A LA FERME ANCION, PRÈS DE L'ÉGLISE DE COGNELÉE.

Notre ferme est située à côté de l'église de Cognelée. Dans les premiers jours d'août, nous sommes réquisitionnés pour le logement de 250 hommes du 8<sup>e</sup> de ligne de forteresse, qui se casent tant bien que mal dans les granges. Nous logeons aussi les chevaux de la 3<sup>e</sup> batterie d'artillerie de campagne de réserve, dont les canons sont placés dans le bois de Grand-Celles. Les jours s'écoulaient, sans incidents, à part le passage d'aéroplanes tant ennemis qu'amis. Bientôt le 8<sup>e</sup> de ligne nous quitte pour occuper la ferme de Beauoye, mais il est remplacé par quatre compagnies du 10<sup>e</sup> de ligne de forteresse dédoublé (30<sup>e</sup>), avec six officiers à nourrir et à loger. Nous avons ainsi connu le major Petit, installé dans la demeure des institutrices, le capitaine Roget, le commandant Edouard Maréchal, le lieutenant Thonet. Nous sommes réquisitionnés tous les jours pour transporter les bois nécessaires aux tranchées, chercher les cartouches au dépôt, conduire les munitions au fort, etc.

Nous demandions parfois aux officiers s'il ne serait pas prudent de mettre certains objets en sécurité. Ils répondaient invariablement : « Ils ne passeront jamais! Vous ne verrez jamais la tête d'un Allemand! Il faudrait que nous fussions tous tués pour qu'ils entrent à Namur! » Par contre, nous entendions les officiers se dire mystérieusement : « Mais par où sont-ils entrés? Par où nous arrivent-ils ainsi? » Et, confiants à l'extrême, nous dormions tranquilles.

Vers le 17 août, le soldat Delarue, d'Anvers, est tué à bout portant sur la chaussée, en revenant d'avoir porté des vivres à un officier, par des espions ou des offi-

ciers allemands en auto. Le 18 août, à 2 heures du matin, un soldat apporte un message secret au commandant du 10<sup>e</sup>. Le même jour, des soldats partent en reconnaissance aux environs de Leuze-Longchamps. Les cuisiniers étaient restés à la ferme pour préparer le souper. A 9 heures du soir, arrive l'ordre de conduire le repas aux troupes qui sont restées en campagne. Mon frère endosse l'uniforme des guides et mène le chariot, dans la nuit noire. La gare de Noville-Taviers est en feu. Le 19 août, au soir, le commandant Marchal rentra très fatigué et les soldats nous dirent qu'ils avaient dû abandonner cuisine et ustensiles et fuir au plus vite. Un des leurs avait perdu la vie dans ce combat, un autre avait été blessé.

Le 20 août, vers 3 heures, les soldats entrent dans les tranchées construites dans les interstices des forts et le fort de Marchovelette se met à tonner le premier. Les obus allemands répondent aussitôt. Les schrapnels ennemis viennent éclater continuellement aux environs, toujours de plus en plus près, et le canon se fait entendre à très courte distance.

Le vendredi 21, à midi, un schrapnel atteint un camion de cartouches et d'obus dans le verger de la ferme, à vingt mètres de nous. Tout fait explosion avec un bruit effrayant; deux soldats qui tentent de sauver ce camion sont tués presque à nos pieds et carbonisés. Nous nous sauvons au plus vite à la cave. Quelques obus arrivent dans nos environs et creusent d'énormes entonnoirs. Le soir, nous remontons et nous passons la nuit sur des chaises. De temps en temps, un coup de canon rompt le silence de la nuit. Les cuisiniers nous tiennent compagnie et, nous assurent encore qu' « ils ne passeront jamais ».

Samedi matin, 22 août, vers 8 heures, nous avons à peine commencé de faire notre besogne que la chute des obus reprend. Nous descendons vite à la cave, avec les habitants de la ferme de Beuloye, qui se sont réfugiés chez nous, parce que c'est un peu plus loin de la ligne de feu. Encore un obus, suivi immédiatement d'un autre. Une première vitre est cassée et tombe dans l'escalier. Nous récitons le chapelet et nous faisons de tout cœur notre acte de contrition, car nous croyons notre dernière heure arrivée. Une heure, deux heures se passent, puis nous arrivent des blessés, venant des tranchées de Beuloye; nous aidons à les panser et ils descendent à la cave. Et toujours les obus arrivent, sans discontinuer; le mortier de la voûte se détache et commence à tomber; les briques qui s'écroulent au dehors font entrer la poussière de chaux par le soupirail; le vent chaud provoqué par la force des projectiles nous pousse les uns contre les autres avec une force incroyable. Arrive un autre blessé, plus gravement celui-là! Il a la cuisse traversée par une balle, et pas de docteur ici! Le R. P. Allard faisant fonction d'aumônier militaire le console comme il peut et lui donne les premiers soins; puis, ne voulant pas descendre à la cave, le malheureux s'étend dans son manteau sur les dalles de la cuisine; mais bientôt le feu continu et extrêmement violent le force à venir nous rejoindre. Dans l'entretemps, un pauvre petit soldat qui ne disait plus rien nous crie que la grange est en feu. Papa lui demande d'aller voir; c'est une étable qui s'est écroulée.

A 2 h. 20, quelqu'un crie: « Les Français! » Aussitôt, nous nous précipitons au soupirail qui donne jour sur la rue et nous voyons passer un régiment de ces petits troupiers à l'air si vif et si subtil, habillés de pantalons rouges, le fusil

à la main ; ils se faufilent derrière une haie et tirent quelques coups. L'espoir renaissait, mais hélas ! cela ne dura guère : l'ennemi ayant sans doute aperçu un mouvement de troupes, redoubla l'ardeur de son feu et, un peu après, nous pouvions entendre les cris d'angoisse des blessés atteints par les éclats des obus qui s'écrasaient à quelque distance. Nous vîmes notamment passer en criant un officier français, que l'on retrouva dans les campagnes et qui est maintenant inhumé au cimetière de Jette-Fooz. Ces plaintes longues et tristes, nous les entendrons encore longtemps !

Durant toute la journée, une batterie belge était installée non loin de la ferme, près de la chaussée et tirait sans cesse vers l'ennemi.

Pendant un instant de répit, nous recevons la visite du major Petit. Il se tenait dans une maison voisine de l'église et en avait été chassé par le bombardement ; il demande si notre cave est solide, mais, sans doute, ne se trouvant pas assez en sûreté ici, il se retire. Puis c'est le capitaine Roget, taillé en hercule, qui adresse la parole au pauvre blessé, puis nous dit : « Les cochons, comme ils nous arrangent ! » et s'éloigne aussitôt. Dans l'après-midi, le major Petit se montra très mécontent de ce que quelques soldats désertaient les tranchées.

Pendant les quelques minutes de répit que j'ai signalées, nous apportons en hâte des matelas et des couvertures pour la nuit et nous entassons à la cave linges, vaisselle et ce qu'il nous paraît utile de sauver. La nuit vient et les plus fatigués prennent un peu de repos, en société de quelques soldats valides. Tout à coup, des coups de fusil plus rapprochés se font entendre et deviennent de plus en plus nombreux. Un des soldats du 10<sup>e</sup> se lève et dit : « Je vais chercher le drapeau qui se trouve à la maison, pour le sauver ! Et puis, nous ne pouvons pas rester ici, pendant que les autres se font tuer !... Allons, vous autres !... Un peu de courage ! En avant ! » Et les voilà partis à trois. Où vont-ils ? Dieu le sait ! Nous apprîmes plus tard que le drapeau avait été sauvé et qu'il était passé à Couvin. Il resta avec nous un soldat qui s'était endormi, tenant toujours son fusil.

Le 23, vers 2 heures du matin, ceux qui ne dormaient pas — et nous étions du nombre — purent entendre très distinctement et à peu de distance des salves de coups de fusil. Le canon s'est tu, mais cela n'est pas moins impressionnant. Nous éveillons le petit soldat, qui nous dit d'un air épouvanté : « Ce sont les Français qui tirent des salves de coups de feu ! » et il se sauve ; nous ne l'avons plus revu. Vers 7 heures du matin, un soldat légèrement blessé nous propose d'aller voir ce qui se passe. Nous remontons avec lui et nous constatons que la voiture, que nous tenions prête pour le départ, a disparu. Un obus l'a enlevée et en a emporté au loin les débris : une roue a été portée à cinquante mètres, au-dessus d'un bâtiment qui mesure de quatorze à quinze mètres de hauteur ! Deux étables se sont écroulées. Un large trou est ouvert dans le mur de l'écurie, un autre dans le toit de la grange, un autre dans une chambre de l'étage. Aux abords de la ferme, une vingtaine d'entonnoirs de deux mètres de profondeur et cinq mètres de diamètre. Une barrière et une binette en fer sont retrouvées au loin. Les toits sont dégarnis d'ardoises et de tuiles ; toutes les vitres sont brisées ; c'est la désolation partout.

A 7 h. 30, nous regardons par la fenêtre qui donne sur la campagne. La ferme de Jette-Fooz brûle, un feu violent sort de partout à la fois ! Que faire ? Il faut

partir à tout prix, pour ne pas subir le même sort, car cette fois il n'y a plus à en douter, ils arrivent. En effet, nous voyons des formes grises qui se faufilent à travers les dizeaux de froment dans la campagne de Jette-Fooz, d'autres creusent des tranchées. Le soldat nous fait remarquer qu'ils jettent la terre en avant, donc ce ne sont pas les nôtres. Il faut se rendre à l'évidence, les Allemands entrent ! Partons au plus vite pour ne pas tomber entre leurs mains ! Le malheureux blessé étendu à la cave nous supplie avec des cris et des pleurs de ne pas l'abandonner, ce que nous lui promettons. Nous l'installons tant bien que mal sur une brouette et en route ! Nous avons les cheveux en désordre, et nous sommes habillées en négligé, les bottines simplement passées aux pieds ; nous abandonnons tout, absolument tout. Nous donnons seulement un peu de nourriture aux chevaux laissés à l'écurie et nous nous dirigeons vers Frizet, au travers des campagnes. Quel triste spectacle ! Des chevaux, des bêtes à cornes sont tués, le verger est jonché de sacs de militaires et de débris de toutes sortes ; les deux soldats tués vendredi sont encore là, partout de grands trous d'obus, quelle tristesse, quel malheur !... En même temps, le bombardement du fort de Cognelée recommence, les obus tombent dru sur la coupole avec un bruit d'acier. Nous nous hâtons, nous avons presque peur au milieu de cette campagne. Nous rencontrons seulement quelques soldats belges dans une tranchée près du bois des Maires. Ils y avaient déjà reçu des obus ; l'un d'eux avait la crosse de son fusil brisée. Ils nous demandent « Est-ce que les Allemands sont à Cognelée ? — Pas encore, mais la ferme de Jette-Fooz brûle. »

Nous arrivons à la ferme de Frizet, puis nous déposons le soldat blessé à la Croix-Rouge de Vedrin.

A Frizet, nous déjeûnons ; c'est le premier repas convenable que nous faisons depuis trois jours. Mais l'alarme est donnée là aussi : nous fuyons dans la direction de Namur. Les balles sifflent à nos oreilles et s'aplatissent sur les pierres du chemin. Nous hésitons à avancer et nous entrons dans une maison particulière, où nous sommes entassés.

Après cette alerte d'environ deux heures, nous demandons asile à M. l'Aumônier des Carmélites de Frizet. Nous sommes épuisés, à bout de forces et si malheureux ! Le canon tonne toujours. Nous éprouvons des regrets à la pensée de tout ce que nous avons laissé là-bas et quelques-uns se hasardent à aller voir, de la hauteur voisine, si le toit de la ferme existe encore. Mais à peine ont-ils fait cinquante mètres, qu'un coup de sifflet strident retentit et aussitôt trois Allemands déchargent sur eux leurs fusils. Au lieu de lever les bras, ils se mettent à courir dans la direction du Carmel. Par une permission du Ciel, aucun ne fut atteint, mais dans quel état ils nous reviennent : pâles comme des spectres, ne sachant dire un mot ! Nous les ranimons, mais ils ne veulent rien entendre et descendent à la cave. L'un d'eux avait le pantalon troué ainsi que le soulier ; les balles venaient s'abattre à leurs pieds, faisaient sauter les cailloux de la route et sifflaient à leurs oreilles.

Vers le soir, nous sortons sur la rue et comme on y voit encore un peu, nous apercevons une énorme caravane d'Allemands ; ou plutôt il en entre des cortèges par toutes les issues possibles. c'est du gris partout, des cavaliers et de l'infanterie, et tous chantent. Cette musique, exécutée dans des moments si tristes pour nous, nous brise le cœur ! Ils entrent donc chez nous les Allemands, les

ennemis de notre pays, les sauvages ! Et notre armée, qu'est-elle devenue ? Alors nous pleurons et nous prions.

Nous séjournons encore le 24 août à Frizet et nous regagnons Cognelée le lendemain. Nous nous réjouissons de voir que la ferme est respectée. Dans la campagne voisine, les bestiaux errent mourant de soif ; des animaux morts jonchent le sol ; dans la cour de la ferme, la chaleur aidant, il se dégage une odeur infecte de ces dépouilles en décomposition. Nous rentrons dans notre pauvre logis : quel désastre ! C'est le pillage dans toute son horreur... Il nous manque neuf chevaux et ils n'ont pas mal choisi ! A la cave, des objets que nous avons si bien entassés, il ne reste qu'un amas informe de loques salies, chiffonnées, piétinées. Tous nos petits souvenirs et objets de valeur sont emportés par ces pillards. Nous pleurons et de bon cœur ! A l'étage, c'est la même chose ; les garde-robes sont vidées et ces gens ont laissé des traces ignobles de leur passage. Rien ne saurait dépeindre ce tableau affreux et triste à mourir ! Nous cherchons alors de quoi apaiser notre faim : plus un morceau de pain à trouver ! Nous allons cueillir un panier de fruits et l'un de nous trouve trois œufs. Mais voilà que des Allemands entrent, visitent la maison et mettent la main sur les œufs ! Nous cherchons alors à rassembler les chevaux et le bétail ; ma sœur Mathilde pousse devant elle un veau qui nous appartient, lorsqu'un Prussien l'aperçoit, se précipite sur elle furieux comme un diable, la jette par terre et la bat à coups de cravache. Le lendemain, nous nous mettons de nouveau en route pour chercher les animaux errants. Voici des uhlands ! Leur chef, revolver au poing, veut abreuver les chevaux aux pompes de la ferme, mais il nous fait boire d'abord un verre de l'eau que doivent boire les chevaux, pour voir si elle n'est pas empoisonnée ! Les jours suivants, il passe des troupes et le calme renaît.

## 5. A WARISOULX ET A DAUSSOULX

170.

Dès le 1<sup>er</sup> août, *Warisoulx* fut occupé par des troupes du 10<sup>e</sup> de ligne ; elles passèrent au village la journée de dimanche et partirent le mardi, 4 août, pour Vezin. Dix maisons formant la section du « Petit-Enfer », à proximité du fort et de la station de Cognelée, furent détruites par ordre de l'autorité militaire. Le 16 août, on vit paraître un escadron de hussards français qui, de la Sambre ou de Gembloux, gagnaient le pays de Leuze ; ils essayèrent même quelques coups de feu, dans le village, de la part des Belges.

Puis on apprit que des uhlands étaient arrivés à Leuze, à Eghezée et à Bolinnes. Un demi-régiment de troupes belges passa à Warisoulx, revenant du pays d'Eghezée, par Daussoulx.

L'évacuation des habitants ne fut pas ordonnée, mais se fit spontanément et peu à peu. Les fugitifs des localités voisines racontaient les scènes de meurtre, de pillage et d'incendie qui marquaient le passage de l'ennemi. C'est le 19 que la première alerte fut donnée par des gens de Saint-Germain et des Boscailles. La plupart des habitants, apeurés, se décidèrent aussi à partir. La fuite s'intensifia le jeudi et le vendredi. Samedi, 22 août, il restait bien peu de monde au village.

L'objectif de l'ennemi étant la prise du fort de Cognelée qui fut bombardé

violemment le 21 et le 22 août, l'arrivée des troupes dans la paroisse ne fut signalée que le dimanche 23. On avait bien remarqué les jours précédents des patrouilles ennemies dans les campagnes, derrière le cimetière, du côté des Boscailles; elles avaient même commencé des travaux de retranchement et d'approche du fort; mais c'est le dimanche matin qu'ils pénétrèrent au village, peu nombreux, l'arme au poing. Ils réclamèrent le « Pastor » et vinrent sonner à sa porte, mais ils ne le trouvèrent point. Dès lors, ils appréhendèrent tous les civils qu'ils rencontrèrent ou qui osaient se montrer, et les poussèrent devant eux dans la direction du fort. Leur intention était de se servir des civils comme d'un paravent quand viendrait l'heure de l'assaut final. Cette prétention criminelle fut inutile : dans l'avant-midi le fort arbora le drapeau blanc, et ils relâchèrent les trente à quarante prisonniers, dont une femme. Etrange façon de faire la guerre !

Le fort s'étant rendu, ils n'avaient aucune raison de s'arrêter ici ; ils dévalèrent dès le dimanche matin sur Namur, par la chaussée de Louvain. Quelques obus avaient été tirés par le fort d'Emines vers Warisoulx, ou l'on avait, à tort, signalé la présence de l'ennemi. L'un de ces obus démolit la maison du bourgmestre. Les habitants rentrèrent au village à partir du 26 août. Les maisons étaient presque intactes, car les soldats y étaient à peine restés : ils se disputaient l'honneur d'occuper les premiers le fort de Cognelée.

N° 171.

A *Daussoulx* s'établirent, dès le 2 août, des troupes du 13<sup>e</sup> de ligne, commandées par les majors Petit et Bertrand. Il vint ensuite une soixantaine de soldats du génie, sous les ordres du major Beck; ils détruisirent une dizaine de maisons qui masquaient la vue du fort et firent divers ouvrages de défense.

Presque toute la population avait fui avant le 23 août et quelques soldats allemands passèrent au village sans faire de mal. Bientôt, il s'y établit 300 soldats, qui restèrent jusqu'en septembre 1915; ils obligèrent même tous les habitants du « *Trieu des Mines* » à évacuer leurs maisons.

## § 2. — *Le fort de Marchovelette.*

Les premières opérations militaires faites par la 3<sup>e</sup> division de la Garde dans la région de Marchovelette et Gelbressée auraient été menées, assure-t-on (1), contre le gré ou à l'insu du Commandement allemand; celui-ci n'aurait pas donné d'ordre lorsque le bataillon de fusiliers du 5<sup>e</sup> régiment des Grenadiers de la Garde, appuyé par une batterie du 5<sup>e</sup> régiment d'artillerie de campagne de la Garde, s'est avancé jusqu'au sud-ouest de Tillier, puis bientôt jusqu'à Jette-Fooz; il en serait résulté, affirment-ils, de vifs combats avec les troupes belges, au cours desquels ils reconnaissent que le 5<sup>e</sup> régiment des Grenadiers eut beaucoup à souffrir.

(1) *Lüttich-Namur*, p. 80 et 81.

Pour le dégager, ils firent intervenir le bataillon de fusiliers du 5<sup>e</sup> régiment de la Garde à pied et le régiment de fusiliers de la Garde, dont les avant-postes se trouvaient dans la région de Marchovelette et le régiment d'infanterie légère opérant à l'est de Gelbressée.

Une autre source allemande (1) donne ce détail inexact que le fort a été pris d'assaut à 1 h. 45; c'est la 6<sup>e</sup> compagnie du régiment des fusiliers de la Garde qui aurait pénétré dans le fort et y aurait hissé le drapeau allemand. En réalité, une dernière et très meurtrière explosion fit au commandant la preuve qu'une résistance prolongée causerait, sans aucune sorte de profit, la mort de toute la garnison et le drapeau blanc fut hissé sur les coupoles. Alors seulement on vit l'ennemi s'approcher.

Les trois rapports qui suivent résultent d'une enquête faite sur place au cours de 1915 et donnent d'intéressants détails sur la courte et tragique existence du fort, ainsi que sur le contre-coup du siège dans les villages de Gelbressée et de Marchovelette.

## 1. SOUS LES COUPOLES DU FORT

172. Le personnel comprenait le commandant Duchateau, un lieutenant, deux sous-lieutenants, un adjudant faisant fonctions d'officier, deux médecins, quatre infirmiers (M. l'abbé Meunier et trois instituteurs), et environ 400 hommes.

Les canons du fort tirèrent pendant toute la journée du 20 août, pendant la nuit suivante et pendant la journée de vendredi jusque midi. L'ouvrage commença à être bombardé le 21 à 10 heures du matin et il le fut sans interruption jusque dimanche 23, à 3 heures de l'après-midi. Avant le 20 août, le personnel se faisait illusion. On pensait généralement que les Allemands n'approcheraient pas; on ignorait en tout cas la présence des canons à longue portée et l'on pensait que le fort ne pouvait être pris que d'assaut; on changea d'avis dès le début du bombardement.

Aux premiers coups, les vitres des fenêtres d'intérieur se brisèrent; puis, l'on vit s'effondrer les croisées et les murs d'entre-deux en briques. Vendredi soir, le fort fut percé d'outré en outré dans le magasin à obus de la coupole de 21: un bloc de béton se détacha et fut projeté sur le sol, sans heurter aucun obus, en sorte qu'il n'y eut pas d'explosion. Cet accident avait fait sept victimes. Le déplacement d'air suffisait à briser un verre sur une table. La garnison comprit alors l'inutilité de la résistance; les portes ayant été ouvertes cette soirée-là, pour laisser passer deux estafettes, une bonne partie de la garnison sortit avec elles. Il resta une quarantaine de soldats; 250 autres furent ramenés le lendemain.

Dimanche, vers 2 h. 30 de l'après-midi, un éclat d'obus atteignit une charge de poudre et il en résulta une explosion formidable. Un témoin raconte ses

(1) *Namur vor und im Weltkrieg*, p. 74. Voir aussi ERWIN ROSEN, *Der Grosse Krieg*, Robert Lutz, Stuttgart, p. 152.

impressions comme suit : « Nous étions environ 150 ; nous fûmes soulevés de terre et nous crûmes que notre dernier moment était arrivé. On avait le sentiment que le massif central s'écroulait. Les hommes hurlaient : on les voyait tout en feu, dans la mitraille enflammée ; les cheveux et la barbe prenaient feu. M. l'aumônier Meunier prononça les paroles de l'absolution. Trente soldats furent relevés sans vie, 70 à 80 étaient blessés. Ceux-ci étaient horribles à voir ; beaucoup n'avaient plus d'habits et étaient couverts de brûlures sur tout le corps. Généralement, la tête, la figure et les mains n'étaient qu'une plaie. Le feu s'était en même temps communiqué au fort et les projectiles se mirent à éclater les uns après les autres. Il s'en est fallu de peu que le magasin à poudre lui-même ne sautât, ce qui eût été effroyable ; il contenait, disait-on, plusieurs milliers de kilos de poudre. » (1)

On tint encore pendant une demi-heure, mais la situation était terrible. Le drapeau blanc fut alors hissé sur l'une des coupoles, le tir cessa et les troupes ennemies arrivèrent. Elles n'osaient toutefois approcher, parce que les explosions intérieures se continuaient. La garnison assista, du dessus du fort, à la fin de la bataille de Boninne.

Les Belges commencèrent à transporter les blessés au couvent des sœurs de la Providence de Champion. Les soldats, les ambulanciers et certains blessés furent dirigés sur Franc-Waret. Malgré toute la bonne volonté qu'on y apportait, le soin des blessés laissait à désirer, faute d'outillage suffisant. On déchira des draps de lit pour faire des bandages. Lundi, on mit un peu d'huile sur les parties non bandées. Les plaies étaient démesurément gonflées et suppuraient. M. l'abbé Meunier consolait, reconfortait les malades et prodiguait son ministère aux plus gravement atteints.

Après un triage qui désigna les soldats trop souffrants pour être transportés, les indemnes et les moins atteints furent dirigés sur Huy ; quelques chariots servirent au transport des invalides. Vers 8 heures du soir, ils s'entassèrent dans des wagons à bestiaux, où ils durent rester debout, trois jours et trois nuits, pour arriver le 27 à Munster-Lager. Le commandant, homme brutal, commença par arracher le brassard aux ambulanciers, sans admettre d'explication. Ils restèrent cinq jours sans pain, sept jours sans couchage. Le 28, il arriva trois autres ambulanciers namurois, MM. Metens, Detourbe et Quoilin. Un aumônier catholique célébrait la messe au camp deux ou trois fois par semaine, mais sans se préoccuper de procurer aux prêtres un autel et la S. Messe. Tous les prisonniers vécurent, des mois durant, dans une extrême misère. Un prêtre louvaniste, aumônier de prison, dit au commandant : « Je suis depuis 17 ans aumônier de prison en Belgique. Le plus grand criminel a été mieux traité chez nous que nous ne l'avons été ici. »

Le 17 octobre, les prêtres passèrent au château de Celle. (2).

(1) Une déposition de prisonnier belge est reproduite dans *Namur vor und im Weltkrieg*, o. c., p. 76.

(2) Le curé de l'endroit les reçut avec une charité toute sacerdotale, leur procurant une chapelle, des bréviaires, des livres, des vêtements. Sa propre sœur lava et répara leur linge. Ils y trouvèrent M. Hacherelle, curé de Somme-Leuze, le curé, le vicaire et un aumônier de Lebeeck, le curé et le vicaire de Weesemael, les Pères Hadelin, bénédictin d'Afflighem, et Grégoire, conventuel de Louvain, l'abbé Tuyls, aumônier de la petite prison, à Louvain, le P. Brauwiers, jésuite de Liège et aumônier militaire, M. Beelaerts, du collège S. Pierre d'Uccle, le chanoine Couvreur, doyen de Nesle (Amiens), M. P. du Combiér, vicaire général en Chine, M. Aubry, curé de Dreslincourt (Beauvais), M. Ducroquet, curé de Flines-lez-Raches (Cambrai), M. Leroy, curé de Condé-sur-Aisne, M. Choubry, curé à Ventelay (Reims).

## 2. AU VILLAGE DE MARCHOVELETTE

N° 173.

La paroisse de Marchovelette, sise à 9 kilomètres de Namur et à côté du fort de ce nom, était tout particulièrement exposée lors du siège de Namur. Plusieurs escarmouches se livrèrent d'abord dans les environs. Cinq Allemands et un Belge furent tués sur le territoire.

C'est à jeudi, 20 août, que remonte l'occupation de Marchovelette. Presque toute la population avait fui et c'est à cela que le village doit de compter si peu de victimes. Quatre maisons étaient habitées chacune par un vieillard, une maison par deux personnes, une autre maison par deux familles, formant un total d'une quinzaine de personnes. M. le curé Lefebvre fut pris comme otage dès l'arrivée des troupes; bien que fort souffrant, il fut emmené le lendemain jusqu'à Saint-Antoine, à l'arrêt du tramway de Franc-Waret.

Les troupes hurlèrent, en arrivant, que les civils avaient tiré sur elles. En effet, deux soldats avaient été tués dans la direction de Tillier; mais le curé leur expliqua vainement que c'était le fait de sentinelles belges. Ils mirent le feu, séance tenante, à neuf maisons. Vingt-cinq obus étaient tombés dans le village, sans faire de très grands ravages, sinon à la maison communale et à l'école des Religieuses, ainsi qu'à la maison d'Hubert Michaux.

Les maisons furent non seulement pillées, mais saccagées.

Deux habitants trouvèrent la mort, le 20 août : FRANÇOIS MARNEFFE, un vieillard de 78 ans, (fig. 45) fut abattu d'un coup de revolver; la balle lui brisa la boîte crânienne. Sa fille, ZÉLIE MARNEFFE, âgée de 33 ans, une personne malade, s'enfuit en pleurant; elle fut également tuée d'un coup de revolver. Ces crimes furent commis par un officier, qui s'en vanta lui-même à la ferme Mailleux. Il les avait tués, disait-il, parce qu'ils pleuraient de voir brûler leur maison et qu'il n'aimait pas de voir pleurer.

Dans la maison voisine des Marneffe, les gens s'étaient réfugiés à la cave : ils échappèrent aux flammes ou à l'asphyxie, parce qu'ils purent à temps ouvrir un soupirail et s'évader.

## 3. AU VILLAGE DE GELBRESSÉE

N° 174.

Des fusillades éclatèrent dans le bois de Franc-Waret, jeudi 20 août, dans la matinée, entre les soldats belges qui occupaient les tranchées et les Allemands. Dans l'après-midi, vers 2 heures, on aperçut l'incendie de la ferme de Graux. C'est alors surtout que se produisit l'exode des habitants de Gelbressée.

Le bombardement du fort, du village et des intervalles commença le 20 au soir et se poursuivit le 21 et le 22. Pendant tout ce temps, ce fut une succession ininterrompue de bombes et de shrapnels, dont l'explosion était d'un effet formidable. Les troupes allemandes envahirent le village vendredi 21, au soir, et surtout le 22, au matin. (1) Il n'y restait qu'une minime portion de la population.

(1) « Le 22, à 8 h. 50, la 3<sup>e</sup> division d'infanterie de la Garde avait réussi à s'approcher de l'ennemi jusqu'au village de Gelbressée, situé à environ une lieue et demie au nord-est de Namur et à la ferme voisine de Jette-Fooz. » *Namur vor und im Weltkrieg*, p. 72.

Les soldats pénétrèrent dans les habitations en défonçant les portes. On leur vit faire avec précaution des tranchées, dans la direction du fort.

Le 22, au matin, M. Frogneux, curé de la paroisse, fut témoin d'une tentative allemande pour aller à l'assaut du fort. Ce fut un combat acharné d'infanterie et d'artillerie, au cours duquel les Allemands durent subir de lourdes pertes. (1)

On organisa de petites ambulances dans la villa des demoiselles Meurice, qui furent d'un dévouement admirable pour une trentaine de blessés belges, français et allemands, reçus chez elles ; également au presbytère, au café Gilles, chez Braibant et chez Gérard, route de Hannut. On y faisait les premiers pansements, au fur et à mesure que les blessés arrivaient, puis ils étaient dirigés sur Franc-Waret. Toutes les maisons furent pillées des fourrages, vivres, vins, literies et linges ; dans bien des maisons, les meubles furent hachés en morceaux, pour faire du bois à brûler ; les troupes enlevèrent presque tous les chevaux et de nombreuses têtes de bétail.

La population fut faite prisonnière à l'école catholique et y resta parquée pendant trois jours. La première parole adressée à M. le curé par un médecin allemand fut la suivante : « Des civils ont tiré sur nos troupes, les civils seront fusillés et le village incendié. » Un groupe d'hommes, pris dans les environs de la ferme de Maquette, fut conduit à Hingeon et à Huy, où ils partagèrent le sort des soi-disant francs-tireurs de la région. Les vieillards durent, comme les autres, courir et franchir les haies. D'autres furent emmenés sur Bouge et Champion, dans la journée de dimanche, précédant les troupes et exposant à tout instant leur vie ; ils y furent enfermés dans les églises.

VICTOR AIDANS, un vieillard, âgé de 63 ans, qui se trouvait seul à son domicile, fut massacré avec une cruauté inouïe ; les soudards prirent plaisir à lui briser les jambes et à le cribler de coups.

Un autre civil, Prosper Despontin, fut blessé ; il était enfermé avec d'autres prisonniers à l'école ménagère ; il sortit, accompagné d'une sentinelle, pour aller soigner sa vache. Comme il suivait la sentinelle de quelques pas, un autre soldat tira sur lui ; la balle lui emporta le pouce et lui perfora les intestins ; il a survécu à cette blessure.

### § 3. — *Le combat de Wartet.*

Les pages qui suivent, dues à un témoin oculaire, M. l'abbé Fay, curé de Wartet, et écrites le 11 janvier 1915, contiennent un précis et émouvant récit du combat de Wartet (2) et de la cruelle attitude des soldats du 5<sup>e</sup> régiment des Grenadiers de la Garde à l'égard des civils et même des soldats belges faits prisonniers.

(1) Des troupes françaises arrivèrent jusque Gelbressée. On connaît les noms de deux soldats qui y sont tombés : Maurice Faucheux, du 45<sup>e</sup>, 71, rue du Temple, à Paris et Emilien Touzet, du 45<sup>e</sup>, matr. 1148, Amiens.

(2) Ce combat et celui qui s'est déroulé dans la vallée de Marche-les-Dames à Gelbressée font l'objet d'une relation dans *Namur vor und im Weltkrieg*, p. 72 et 73. Cf. aussi général PALAT, III, p. 49 *La Campagne de l'Armée belge*, Paris, Bloud, p. 59 ; G. HANOTAUX, V, p. 277.

Le rapport suivant (n° 176) est relatif à Marche-les-Dames et a été recueilli sur place, vers la fin de l'occupation.

#### INCENDIE DE DIX-NEUF MAISONS. MEURTRE DE DEUX CIVILS.

#### TRAQUE DES HABITANTS DU BAYET.

N° 175.

Le village de Wartet est situé sur les hauteurs de la rive gauche de la Meuse comprises entre les ravins de Marche-les-Dames et d'Haigneaux. Les Allemands y entrèrent le samedi 22 août à 6 heures du soir, après un violent combat de plusieurs heures, entre environ 800 soldats belges du 1<sup>er</sup> bataillon du 8<sup>e</sup> de ligne et le 5<sup>e</sup> régiment des grenadiers de la Garde. Avant l'irruption de l'ennemi, la plupart des maisons du haut du village avaient été atteintes par l'artillerie.

Un premier engagement eut lieu vers 2 heures de l'après-midi, à 400 mètres au sud-est de l'église, entre le bois de Pontia et le chemin qui mène de Wartet aux usines de Haigneaux. L'ennemi, caché depuis la veille dans les bois de Ville-en-Waret et derrière la ferme de Montigny (Namèche), descendit dans les Fonds de Wartet, remonta dans le bois de Pontia et s'y cacha. Ayant constaté, par des reconnaissances, que les tranchées qui dominaient les Fonds de Wartet étaient inoccupées, environ 25 soldats allemands se glissèrent près de la maison d'Arsène Frère-Lepas, y installèrent leurs mitrailleuses dans la tranchée et y attendirent les soldats belges. La veille, les nôtres avaient abandonné ces tranchées ; on y renvoya dans l'après-midi de samedi deux ou trois compagnies du 1<sup>er</sup> bataillon du 10<sup>e</sup> de ligne, qui s'y rendirent par le chemin de Marche-les-Dames à Wartet et le bois situé au-dessus de la Baigneuse. Leurs avant-postes demandèrent à des villageois s'il était passé des Allemands ; ils répondirent négativement. Or, une patrouille de quatre soldats y était passée 10 minutes avant et y avait mangé ! Les Belges s'avancèrent en tirailleurs. Quand ils furent à bonne portée, les mitrailleuses et les fusils de l'ennemi entrèrent en action ; ils furent surpris et fauchés. Quarante tombèrent, dont le sous-lieutenant Morel, fils d'un colonel du 1<sup>er</sup> guides et Victor Damain, de Freux. Je soignai plus tard ce dernier, qui avait reçu quatre balles. « Je n'ai pas même eu le temps, me dit-il, de décaler le verrou de mon fusil. » Surpris, les nôtres cherchèrent à s'abriter, résistèrent un quart d'heure, puis rebroussèrent chemin. Plusieurs furent atteints dans la fuite, les autres parvinrent à gagner les rochers de la Meuse et la vallée.

Cependant, les Allemands arrivaient vers Wartet de tous les côtés. Certains s'avancèrent vers « La Haie du Loup » et « Le Cailloux », contournèrent les « Dix Bonniers » et attaquèrent de flanc et d'arrière la compagnie belge qui se trouvait derrière le cimetière et dans les tranchées de Randegniet. Ainsi entourés, après avoir perdu une dizaine d'hommes, ils durent se rendre, au nombre d'une soixantaine, dont le lieutenant Meysse. Il était 6 heures du soir.

Un combat acharné eut lieu aussi dans un verger et un jardin, derrière la ferme du château. Dès 5 heures, les Allemands, dans leur rage, avaient mis le feu à la grange de cette ferme, à un hangar-fenil et à une meule dans le verger ;

ce furent les premiers incendies. Ils entrèrent au village en poussant des hurlements et des cris sauvages ; ces soldats n'avaient plus rien d'humain. Ils continuèrent par l'incendie du presbytère et des maisons Désiré Frère-Wyart, F. Deroisy, Libotton, Ferdinand Philippart, Joseph Laforge, et, sur vingt-cinq demeures, dix-neuf prirent feu et brûlèrent complètement. Au presbytère, périrent tous les vases sacrés, beaucoup d'objets mobiliers de l'église, un reliquaire et une relique de sainte Barbe, un buste de saint Augustin en chêne du XVIII<sup>e</sup> siècle, un christ en laiton du XV<sup>e</sup> siècle, toutes les archives de la fabrique, registres paroissiaux, sommier des titres qui contenait la copie de fondations du XIV<sup>e</sup> siècle, etc.

Vers 5 heures, au moment des premiers incendies, me trouvant à l'église, je vis passer deux soldats allemands blessés. Je courus au devant d'eux et les conduisis en face de l'église, chez Hubert Lambert ; ma sœur, une jeune fille de la maison et moi, nous nous mîmes à les soigner. Ils ne s'y prêtèrent que de mauvais gré : l'un d'eux m'appela : « crapule ! », et me lança d'autres aménités de l'espèce. Le gros des troupes monta par les « Ruelles » et prit possession du village. Je me montrai sur le seuil de la maison Lambert. Un capitaine me cria en allemand : « Ouvrez l'église ! » Escorté de plusieurs soldats, il visita l'église, la sacristie et la tour ; ils ne découvrirent rien de suspect. Ils sortirent et demandèrent à boire : je leur procurai de l'eau. Voyant qu'ils mettaient le feu à la maison d'Ed. Smal, je suppliai le capitaine d'épargner l'église ; il y consentit, sauf à faire une nouvelle perquisition générale. Quand elle fut finie, je vis qu'ils avaient mis le feu à la maison Lambert, dans laquelle ils savaient cependant que j'avais soigné leurs blessés. Je fis remarquer au capitaine que dans la place de l'arrière, se trouvaient un sergent allemand blessé, étendu sur un matelas, ainsi qu'un soldat ; nous emportâmes le premier sur un brancard d'ambulance. Treize personnes, réfugiées dans la cave de cette maison, furent sur le point d'y périr dans les flammes.

En ce moment, tous les hommes qui n'avaient pu fuir étaient déjà arrêtés et gardés à la ferme du Séminaire. Quant à moi, ils me firent d'abord aller vers les Fonds de Wartet. Arrivé 50 mètres plus bas, en face de la maison d'Arsène Lambert, je fus mené près de chez Joseph Philippart, où je fus joint à un groupe d'hommes et de femmes faits prisonniers, parmi lesquels Joseph Hulet, Henri Targez, Targez-Sohier, etc. Après dix minutes, je repris le même chemin. Au croisement des routes, près de l'école communale, on fit halte, devant des troupes alignées. Les officiers se mirent à m'insulter. L'un d'eux me dit, sur un ton plein de haine : « Tu as coupé le cou à deux de nos blessés, à coups de couteau ! » Un autre : « On a tiré sur nos soldats : c'est toi qui as fait tirer ! » Je protestai avec énergie, mais ils ne m'en laissèrent pas le temps, ils me frappèrent à coups de plat de sabre. J'essayais de parler allemand ; comme je n'y parvenais guère, je m'excusai en disant : « Ich spreche nicht gern deutsch ! », voulant dire : « Nicht recht, nicht wohl » ; de là, explosion de fureur. Ils continuèrent à m'accabler, à me battre, m'appelant « der schlimmste » ; l'un d'eux particulièrement féroce, se jeta à genoux devant moi, en disant : « Tu vas dire tes prières à l'église et tu viendras couper le cou à nos soldats, papiste ! » Un capitaine replet, de petite taille, aux yeux mauvais, qui était blessé à la main droite, m'appuya la baïonnette sur la poitrine, en annonçant qu'« il allait me percer le ventre ».

Ils me firent avancer vers le presbytère en feu. Chemin faisant, j'aperçus l'un de mes paroissiens, la tête enfoncée dans le fossé qui longe le jardin Frère; je reconnus CHARLES GENETTE, un père de famille de 32 ans, qui portait au dos une plaie affreuse. J'appris plus tard que, vers 5 h. 30, on l'avait arraché à la cave de sa maison, emmené à 150 mètres et tué d'un coup de baïonnette; ils l'enterrèrent ensuite dans un champ de betteraves. L'auteur de ce meurtre est, croit-on, le feldwebel Müller, du 6/5 régiment de la Garde à pied, en garnison à Spandau, signa-

Diese Leute sind friedlich  
 in unserm Land.  
 Sie bitten die Hauptmänner  
 zu über in unserm Land  
 zu sein.  
 Müller  
 6/5 G. R. Z. F.

Fig. 65. — Autographe d'un soldat du 5<sup>m</sup>e régiment de la Garde à pied, qui a participé aux méfaits de Wartet.

taire du billet ci-contre (fig. 65) (1), qui en a fait l'aveu à plusieurs civils, notamment à Joseph Nihoul et à Marie Prugneau son épouse.

En face du presbytère, dans une drève d'arbres, j'aperçus 50 à 60 soldats belges alignés sur deux rangs, dont plusieurs étaient blessés. Ils étaient épouvantés et gardaient un morne silence. Je voulus leur parler; ils n'osèrent répondre. « Bon courage, leur dis-je, la Patrie n'est pas perdue! » A côté, se trouvaient des officiers et des soldats; en face, d'autres creusaient des tranchées et s'y installaient avec des mitrailleuses. Les cris et les insultes recommencèrent. Nous entendions

(1) Traduction : Ces gens sont pacifiques et sans armes. Je demande qu'on pratique envers eux l'amour du prochain et qu'on les traite avec humanité. (s.) Müller, feldwebel 6/5 G. R. Z. F.

les supplications des femmes qui réclamaient leurs enfants et demandaient pitié. Ils firent mettre ces pauvres prisonniers à genoux ; ils voulurent m'y obliger aussi, mais je refusai. Survint un officier supérieur à cheval, venant « du Bayet ». Il nous harangua en français : « On a tiré sur eux, du village, avec de la grenaille de plomb. C'est pour cela qu'il a dû faire brûler les maisons. Si un seul coup est encore tiré, le curé et le bourgmestre seront fusillés ! » Ils firent partir les femmes et les enfants, puis les hommes. Seul je fus retenu et envoyé au cimetière, à la nuit tombante. Les soldats s'y fortifiaient, abattaient les pierres tombales, installaient des bancs d'école et des meubles, pour atteindre la crête du mur ; je fus placé au mur Nord. En ce moment, deux obus, lancés par le fort de Marchovelette, atteignirent le mur Ouest.

Un quart d'heure après, je fus mené chez Ronvaux-Aidant ; puis une heure et demie après, à l'église, où je rejoignis les soldats prisonniers et les habitants du hameau « La haie du loup ». A la lueur des bougies du Sacré-Cœur, je récitai mon bréviaire. Des soldats catholiques me montrèrent leurs médailles de N. D. de Lourdes et me dirent : « Pourvu qu'on ne tire pas sur nous la nuit, vous ne serez pas fusillé ! C'est terrible, la guerre ! Il y a ici beaucoup de protestants, qui ont la haine du prêtre ! » A 10 h. 30, les soldats prisonniers, par rangs de quatre, furent emmenés sur Vezin. A 11 h. 30, dans un moment de panique, Camille Lefèvre, de Houssoy-Vezin, voulut s'enfuir, avec l'intention d'aller dire au revoir à sa mère. Il n'avait pas fait dix pas qu'il fut atteint de trois balles ; il fallut, dans la suite, lui couper la jambe.

Durant la soirée, plusieurs officiers très excités contre moi enquêtèrent dans cinq ou six maisons pauvres. Ils y portaient du vin et de la viande et posaient les questions suivantes : « Le curé a-t-il excité les civils à tirer ? A-t-on tiré de la maison en face de l'église ? » Mes paroissiens répondirent tous que j'avais prêché le calme et que ma maison n'était pas en face de l'église. Pour vérifier sans doute ces raisons, ils vinrent me trouver à l'église et me dirent : « Le colonel désire avoir du vin. » Je répondis que j'en avais à la cave, sous la maison en feu. Il fallut s'y rendre. Un grenadier reçut l'ordre d'entrer par le soupirail ; il chercha à écarter, à l'aide de son fusil, les matières enflammées, mais ne parvint pas à descendre. Je dus aller avec eux dans la cave de la maison voisine, l'école, non incendiée : ils en rapportèrent quelques bouteilles.

Vers 1 heure du matin, je fus mené chez le colonel Von Hülsen, du 5<sup>e</sup> régiment des grenadiers de la Garde. Je racontai d'abord à son officier d'état-major comment j'avais été traité par les officiers. Puis vint le colonel. Il me dit : « Il n'y aura pas de messe aujourd'hui. Le Seigneur sait bien que c'est la guerre. Vous ferez chose plus utile à aller trouver les gens, à les exhorter au calme, à l'obéissance, au respect de l'armée allemande. Dites-leur qu'au moindre geste, le curé et le bourgmestre seront fusillés ! » Il dit aussi : « Je fais mon devoir ; mon devoir m'oblige à réprimer les actes d'hostilité commis par les civils, cruellement s'il le faut. On a tiré dans votre paroisse. Nous avons dû y mettre le feu. Quand la répression est accomplie, mon devoir est de l'adoucir. Vous devez procurer de la nourriture aux incendiés ; si vous n'en avez pas, j'en donnerai. Entendez-vous avec le bourgmestre, amenez-le moi. Y-a-t-il ici des anarchistes et des francs-tireurs ? Vous aurez un laissez-

passer. Quelles sont les personnes du village susceptibles de commettre des crimes contre l'armée allemande? »

Je fus mené à la ferme du bourgmestre. Le spectacle y était extraordinaire. Toutes les places du rez-de-chaussée et de la cave étaient remplies d'hommes, de femmes, d'enfants, couchés sur la paille et gardés militairement. Le bourgmestre m'accompagna auprès du colonel, qui renouvela ses ordres et insista sur notre responsabilité. Il nous fit mener chez le receveur communal, où un officier s'empara de la caisse communale, environ 2000 francs; puis chez le colonel, puis à la ferme où, passant de pièce en pièce, de cave en cave, je dus haranguer les 120 prisonniers : « M. le bourgmestre et moi, nous étions personnellement responsables, sur notre vie, du moindre acte d'hostilité. »

Sur le matin, visite du colonel; les soldats et les officiers subalternes avaient jusque-là terrifié les prisonniers, son visage moins menaçant les rassura quelque peu.

Nous étions dimanche, 23 août. Vers 8 heures du matin, les prisonniers furent mis en liberté. Ils allèrent, qui dans leurs maisons pillées, qui chez leurs parents ou amis, leurs maisons étant incendiées, et se mirent à la recherche des absents. Je trouvai ma sœur dans les fonds de Wartet, chez Nestor Ippersiel-Tombour; elle avait vu, la veille, tomber à ses côtés sa compagne de fuite, VIRGINIE HAMBENNE, ÉPOUSE EDOUARD SMAL, âgée de 51 ans. Le 22, vers 6 h. 30 du soir, elle avait quitté la cave de Hubert Lambert, et s'était enfuie vers les fonds de Wartet. A 8 heures, comme elle était sur le trottoir d'Emile François, des cavaliers passèrent sur un chemin, au pignon de la maison. L'un d'eux poussa un cri et tira sur elle un coup de revolver, qui l'atteignit au côté droit de l'abdomen; elle tomba et mourut bientôt sans avoir pu dire une parole. Dans l'après-midi du samedi, Auguste Frère se trouvait chez son gendre à La Bruyère, dans l'embrasure de la porte; un soldat qui avait précédé les troupes tira sur lui du coin de l'école communale des garçons. La balle l'atteignit au poignet et à la cuisse. Le même me visa sans m'atteindre, tandis que je me rendais du presbytère à la sacristie.

Je restai dans les fonds de Wartet jusque 1 heure de l'après-midi. En ce moment, je vis arriver un soldat belge dont la mâchoire avait été fracassée par une balle. Les habitants, terrorisés, refusaient de le recevoir. Je le fis entrer et nous le soignâmes comme nous pûmes, puis je le conduisis à l'ambulance. Arrivé en haut de Wartet, je trouvai un chirurgien-major allemand, qui accompagnait quatre civils de grenadiers blessés; il me demanda de soigner à l'École les soldats belges blessés. Je m'y rendis. Là, reposaient sur la paille 17 blessés belges, qui avaient reçu un pansement sommaire. Vers 4 heures de l'après-midi, on emporta les Allemands et je demurai seul avec nos pauvres soldats, sans pansement, sans vivres, même sans eau potable! Je passai la nuit avec eux. Je parvins à me procurer 5 œufs, un peu de lait, du café, de l'eau de puits et, avec l'aide d'une brave mère de famille et de quelques jeunes gens, je les soignai comme je pus. Mes aides me laissèrent seul vers 10 heures du soir. Dans le courant de la nuit, deux blessés moururent; je les avais administrés.

Lundi, 25, vers 4 heures du matin, je sortis pour examiner la situation: les maisons de Wartet continuaient à brûler. Boninne brûlait. Arrivé près du

cimetière, j'aperçus, à côté du mur sud, 43 cadavres de soldats belges par rangs de trois. Ils provenaient du champ de bataille. Je reculai d'horreur, puis je m'approchai pour mieux les examiner. Je vis que deux d'entre eux avaient le corps couvert de brûlures : ils venaient probablement de la ferme du château, où l'on a entendu des cris. Je revins à l'école, j'allai chercher quelques hommes de bonne volonté, me préoccupant de leur donner une sépulture chrétienne. Nous portâmes auprès des autres les deux morts de la nuit. J'en trouvai encore un dans l'église, ce qui fit 46, puis j'allai chez le bourgmestre. J'envoyai 20 hommes à la recherche des soldats morts ou blessés. On retrouva encore un mort, un blessé et un artilleur belge qui était resté 48 heures sans boire ni manger, caché dans un fourré de ronces : il avait creusé de ses mains un trou de 40 centimètres de profondeur pour trouver un peu d'humidité et avait sucé des branches écorcées ! D'autres enterrèrent les cadavres d'animaux et les débris de boucherie dont la putréfaction, sous un soleil torride, infectait l'air.

Pendant ce temps, deux équipes d'hommes creusaient au cimetière une fosse de 15 mètres de long, 2 mètres de large et 2 mètres de profondeur : travail pénible dans les cailloux et la terre plastique ! Puis, aidés du secrétaire communal et de quelques hommes dévoués, nous procédâmes à l'identification des cadavres. Les uns n'avaient plus de médaille ; il fallut chercher quelques papiers ou lettres, ouvrir les capotes pour prendre le numéro matricule. Montres et porte-monnaie étaient déjà enlevés. Les figures étaient singulièrement expressives : les uns portaient, figée dans leurs traits, l'empreinte du courage ; d'autres, celle de l'épouvante et de l'horreur ; d'autres reflétaient le calme d'un doux sommeil. Tel un jeune homme de 17 ans, G. Leduc, d'Ixelles, dont les traits d'enfant étaient joyeux et apaisés. Nous ne pûmes les identifier tous. Je retrouvai le sous-lieutenant Morel et Albert Plaquet, de Flémalle, deux élèves de l'École militaire, puis nous les portâmes dans la tombe commune où ils furent rangés côte à côte, la tête tournée vers l'ouest. Tout fut fini, avec la bénédiction funèbre, vers 6 heures du soir. Je procédai aussi aux obsèques de mes deux paroissiens tués.

Vers le soir, je remarquai, près de la margelle d'un puits, dans le verger de la ferme du château, un binocle à monture dorée et des traces de sang. Regardant dans le puits, je vis, accrochée à une touffe d'herbes croissant sur les parois du puits, une cartouche belge. L'idée me vint qu'un cadavre pouvait s'y trouver. J'en fis part aux fils de la fermière et nous convînmes de faire des recherches discrètes. Le lendemain nous parvînmes, après de longs essais, à remonter d'une profondeur de 20 à 25 mètres, un ceinturon et des cartouchières et, enfin, le cadavre d'un soldat du 10<sup>e</sup> de ligne, nommé Faluypaert, de Brussegem (Brabant). L'ayant examiné à fond, nous ne lui trouvâmes qu'une blessure, une contusion au front, produite par la chute ; la tête avait porté contre les parois du puits. Ni papiers, ni montre, ni porte-monnaie ; les poches de son pantalon étaient littéralement retournées.

La veille, vers 1 heure de l'après-midi, M. Matagne-Dewinter vint me dire mystérieusement qu'il avait découvert, dans les ruines fumantes de l'écurie attenante à sa maison incendiée, un amas de chairs carbonisées. Après avoir écarté les cendres encore chaudes, nous reconnûmes, à moitié caché sous la crèche

de pierre, le cadavre d'un soldat du 10<sup>e</sup> de ligne, comme l'indiquaient les boutons. Quand nous voulûmes le soulever, la tête nous resta dans les mains ! Nous trouvâmes à l'endroit des mains, un anneau genre chevalière ; à côté, des jumelles, et, au bas du buste, une quinzaine de pièces d'argent fort altérées. Nous mîmes dans une toile ces pauvres restes recroquevillés et les portâmes au cimetière.

Le soldat Leenknecht, d'Iseghem, m'a assuré que, quand il gisait blessé, après la bataille, il a vu achever à ses côtés un camarade blessé ; lui-même fut frappé et dut la vie à l'intervention d'un soldat plus humain qui écarta le fusil du premier.

Les réfugiés de la ferme du château, quand ils furent chassés des caves et qu'ils virent mettre le feu à la grange et au hangar, ont vu maltraiter cruellement un soldat belge prisonnier : on le fit entrer dans la cour de la grange et on ne le vit plus sortir. Sous leurs yeux, un officier insulta un soldat belge blessé, l'appelant « Sale Belge ! »

Les hommes des Fonds de Wartet, réquisitionnés pour pousser aux roues des canons et des chariots, furent également frappés de coups de crosse et de coups de poing.

Depuis le 20 août, 75 habitants du Bayet se réfugiaient le jour et surtout la nuit dans une ancienne galerie de mine, dont l'entrée et les abords, quelque peu aménagés par eux, débouchent dans le fond d'un vallon près du Chichon (Marche-les-Dames).

Le 23, à l'aurore, quelques-uns vinrent soigner leur bétail et rentrèrent précipitamment, à la vue des soldats qui les poursuivaient. Plusieurs ne purent rentrer dans la galerie, entre autres Adolphe et Joseph Pinon, qui se réfugièrent dans le grenier de leur maison, située en face du trou d'entrée. Alors des soldats s'établirent à proximité de l'orifice, et, ne voyant sortir personne, vers 7 h. 30 du matin, ils allumèrent des gerbes d'avoine encore humide et des branches de sapin, afin d'enfumer les réfugiés. Ceux-ci, atteints par des vagues suffocantes — la galerie faisant tirage — durent chercher un refuge à l'intérieur de la mine. Escaladant les éboulis, se traînant sur le ventre, rampant sur la terre humide, ils parvinrent, après mille peines et angoisses, à avancer de quelques centaines de mètres, à l'intérieur de la galerie connue de quelques-uns des vieux, anciens mineurs qui y avaient travaillé 35 ou 40 ans auparavant. La fumée les suivait toujours ; des enfants suffoquaient ; tous priaient avec ferveur, car ils s'attendaient à la mort. Enfin, avec des pierres, des couvertures et de la terre, ils construisirent un mur étanche : ils étaient sauvés.

A 3 h. 30 de l'après-midi, l'un d'eux vint à l'entrée et ne vit plus personne ; tous sortirent et regagnèrent précipitamment leurs demeures. Trois soldats étaient demeurés à l'affût, à l'entrée, le fusil à la main, entretenant la fumée par l'appoint de nouvelles gerbes ! Vers 3 h. 15, le gros des troupes quitta la localité, et le poste de surveillance fut délaissé. Toute la scène a été vue par Adolphe et Joseph Pinon, de la lucarne de leur grenier. Dans la matinée du 23, l'épouse Williame-Chatorier, qui n'avait pu rentrer à temps dans la galerie, vint à la ferme du bourgmestre, à la recherche de son mari. Un officier annonça que tous ceux qui s'étaient réfugiés à la galerie seraient fusillés, parce que « ils avaient tué avec un fusil de chasse un de leurs soldats et lui avaient coupé la gorge avec un couteau. » Que ce fût leur

intention, on peut le présumer, puisque, de 7 h. 30 à 3 h. 30, des soldats avaient guetté la sortie de ces malheureux.

Le même dimanche, dans la matinée, les soldats réquisitionnèrent 13 hommes et jeunes gens de la Bruyère et du centre du village, dont Charles et Edgar Denis, Célestin Hollogne, Clément Reumont, etc.; ils les firent marcher devant eux dans la direction de Boninne et de Bouge, que défendaient encore l'armée belge et les fantassins français. Forcés, à coups de crosse, de marcher en avant, ils virent les soldats achever à l'aide de baïonnettes des soldats belges tombés blessés dans les bois de Marche et de Boninne.

Peu de maisons ont échappé au pillage : pain, vins, liqueurs, literies et fourrages disparurent. Ils emportaient surtout le vin, le linge et les confitures. Le 24, toutes les campagnes et les tranchées étaient couvertes de bouteilles au col cassé et de bocaux à confiture. Dans une terre de quelques hectares, j'ai fait ramasser 500 bouteilles; dans un seul jardin, on en trouva plus de cent.

N° 176.

*Marche-les-Dames* est situé sur la rive gauche de la Meuse, sur la route militaire qui relie les forts de Marchovelette et de Maizeret, dans la vallée qui unit la route de Liège à celle de Hannut. L'entrée de cette vallée est occupée par le château de la princesse Pauline d'Arenberg; puis s'étendent les maisons du village, à l'extrémité duquel se trouvent le presbytère, l'église et un couvent occupé par des Religieuses Ursulines, expulsées d'Allemagne au Kulturkampf.

Dans la montagne qui relie *Marche-les-Dames* à la section de Wartet, s'étendent les galeries dites « Ancienne Espérance », creusées autrefois pour l'extraction de minerais.

Le 3 août, des troupes des 8<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> d'infanterie de forteresse s'établirent chez les habitants; l'état-major, commandé par le major Artan de Saint-Martin, occupait le couvent. Dès leur arrivée, la vallée fut mise en état de défense, avec le concours de civils réquisitionnés. Les routes furent minées et inondées, les haies, les arbres fruitiers du château, du presbytère et du couvent furent coupés à un mètre du sol et reliés de fils de fer barbelés; le mur qui relie la maison Lerat au chemin d'accès de l'église fut démoli; l'église, le couvent et de nombreuses maisons furent transformés en forteresses et percés de meurtrières, pour pouvoir attaquer l'ennemi, s'il prenait pied sur la route. Les divers travaux s'exécutèrent en bon ordre et dans un esprit de parfaite discipline.

Le 4 août, la gendarmerie découvrit un appareil rudimentaire de télégraphie sans fil, simple poste récepteur, qui servait aux expériences d'un cercle d'études. Le même jour, en exécution d'une mesure générale prise contre les sujets étrangers, les religieuses allemandes du couvent et la princesse Pauline d'Arenberg, dont le père était de nationalité allemande, durent quitter *Marche-les-Dames* pour gagner les premières la Hollande, la seconde le château de La Hulpe. Des soupçons d'espionnage furent étendus, les jours suivants, à d'autres notables et habitants de la localité : 22 civils, dont le curé, son vieux père et de nombreux sujets du château, furent arrêtés et internés à la prison de Namur d'où ils ne tardèrent pas à être relâchés, un minutieux interrogatoire ayant fait la preuve de leur innocence.

Des actes plus regrettables se passèrent dans la localité, durant ces jours

d'angoisse et de suspicion. La destruction du château et de ses dépendances, le 13 août, par mesure stratégique, fut précédée d'un pillage partiel des objets d'art qui s'y trouvaient. Le curé de Wartet, M. Fay, et M. Larivière, ancien bourgmestre, intervinrent efficacement malgré le danger qu'ils couraient, pour sauver le mobilier de la chapelle et trente-neuf tableaux de maîtres, qui échappèrent à l'incendie.

Le lendemain 14, ce fut le tour de l'hôtel de Bellevue, adossé à la montagne, qui fut, lui aussi, réduit en flammes. Le 15 et le 16 août, des mines firent sauter la chapelle de Notre-Dame de Lourdes dans la propriété du couvent et, le 21, l'incendie détruisit l'école libre, la maison Lerat, deux maisons Hanchir, le cercle et la maison de réunion de Saint-Vincent de Paul. On eut à peine le temps d'achever : c'est le jour où l'armée dut se replier sur Namur.

La population civile, à laquelle les récits des fugitifs d'Andenne avaient déjà communiqué la panique, s'enfuit à Beez et à Namèche ou se réfugia dans la galerie de minières dont nous avons parlé. Les Allemands tentèrent de les asphyxier en brûlant, à l'entrée, des tas de paille humide ; mais ils purent s'isoler en se barricadant derrière des matelas et des couvertures, et furent bientôt libérés par le départ précipité de leurs féroces agresseurs.

En descendant des montagnes de Wartet et de la Sapinière, au lieu dit « Berwimont », vers la Baigneuse, sur la route de Gelbressée, l'ennemi rencontra une vive résistance de la part des troupes belges. Quatre-vingts des nôtres y succombèrent et furent enterrés par les civils, le long de la route, avec neuf Allemands. On affirme que ceux-ci eurent de nombreuses victimes qu'ils évacuèrent à l'arrière. Ernest Laforge, de Wartet, a déposé ce qui suit : « Je fus pris dans ma cave, avec d'autres compagnons. Après un jour de détention, les femmes et les enfants furent mis en liberté. Onze hommes furent retenus pour les accompagner. « Bons pour les canons ! », s'écria le commandant, et il nous rangea, par groupes de trois, en première ligne. Dans les fils de fer barbelé, les mains liées derrière le dos, on nous obligea à marcher sur les cadavres de nos soldats tués. Je fus jeté dans le ruisseau de Gelbressée, frappé et menacé de mort. Nous accompagnâmes les troupes jusqu'à Namur, où nous fûmes internés à la gare jusqu'au lendemain. » On vit des soldats s'acharner à frapper les prisonniers belges et les traiter inhumainement. Les maisons, presque toutes abandonnées, furent pillées. Il restait à peine au village une dizaine de personnes. M. Larivière surprit des soldats à piller sa cave. Un vieillard septuagénaire, Isidore Pinon, fut arraché à son lit, traîné et abandonné sur la route. Alphonse Matagne, emmené vers Boninne, fut contraint à marcher sur les cadavres de soldats belges et couché sur de la paille, avec menace d'être rôti vivant. M. Tosquin, qui transportait un blessé sur la côte de Wartet fut forcé, sous le feu des soldats qui le visaient, d'abandonner le blessé.

Le commandant Henrotin, le caporal Hendrick et le soldat Dooghe furent inhumés jusqu'au 11 novembre dans le jardin du couvent.

Quelques religieuses belges qui s'étaient retirées le 20 août à Namur rentrèrent au couvent le 27. Le culte ne recommença dans l'église que le 14 septembre.

§ 4. — *Boninne.*

Le village de Boninne a été bombardé par l'artillerie allemande du vendredi 21 août au dimanche 23. L'église (fig. 36) et quelques maisons ont été trouées d'obus ; deux immeubles ont été incendiés par l'artillerie.

Les troupes qui ont fait la percée sur le front Cognelée-Gelbressée sont la 76<sup>e</sup> brigade d'infanterie (général-major von Versen), avec des parties de la 3<sup>e</sup> division d'infanterie de la Garde et de la 15<sup>e</sup> brigade d'infanterie de réserve, immédiatement suivies de troupes d'artillerie de campagne de la 38<sup>e</sup> division et de la 1<sup>re</sup> division de réserve de la Garde (1).

Lorsque ces troupes entrèrent, dans l'après-midi du 23 août, à Boninne, il n'y demeurait qu'une poignée d'habitants ; elles opérèrent une destruction aussi sauvage qu'inutile, mettant le feu à une cinquantaine de maisons et livrant les habitations au pillage. A l'église, elles commirent des actes de vandalisme sacrilège. Sur le champ de bataille, elles achevèrent un blessé français, qu'on n'avait pas eu le temps d'évacuer. Elles s'emparèrent des hommes restés au village et les firent marcher devant elles, pour les conduire à Bouge. Quatre habitants de la paroisse périrent ce jour-là, à Bouge et à Namur.

Les dépositions suivantes ont été recueillies à Boninne, le 3 octobre 1915.

## 1. FUIITE DES HABITANTS.

## DESTRUCTION DU VILLAGE PAR L'INCENDIE. — LES VICTIMES.

N<sup>o</sup> 177.a) *Rapport de M. F. Declaye, curé de Boninne.*

Dans les premiers jours d'août, le village a été occupé par des troupes du 8<sup>e</sup> et du 10<sup>e</sup> de ligne, des pontonniers et des soldats du génie ; parmi les officiers, les commandants De Roo et Rousseau, les capitaines Van Hoorsbeck, Dordu et Henrotin, le lieutenant de Coppin, les sous-lieutenants André et Mathieu. Les

(1) *Namur vor und im Weltkrieg*, p. 73. Cet auteur raconte qu'à Champion et près de Boninne, où les Belges avaient leurs positions les plus fortifiées, on en vint à des combats dont la violence, à ces endroits ainsi qu'à Bouge, est attestée par les nombreuses tombes militaires, ainsi que par les églises et les maisons détruites. Les rapports sur Boninne et sur Bouge font clairement la preuve que les massacres de civils et presque tous les incendies sont indépendants des combats. Les troupes auraient pu, sans modifier en quoi que ce soit l'issue de la bataille, éviter ces destructions et ces effusions de sang. Elles ont cherché à se justifier du désastre de Boninne : au couvent de Champion, un officier a dit qu' « une jeune fille de Boninne a voulu tuer un de leurs chefs ». Voir aussi *Luttich-Namur-Antwerpen*, dans la série *der deutsche Krieg in Feldpostbriefen*. Georg Müller, München, p. 131. Cet auteur raconte l'avance de Boninne à Namur, le 23 août, à travers les villages en feu.

soldats coupèrent des arbres, élaguèrent les haies des jardins, creusèrent des tranchées, installèrent à plusieurs endroits des batteries de campagne, en dissimulant les pièces. Le 15 août, je ne pus dire qu'une seule messe. Une maison se trouve à proximité du fort : les habitants furent invités à l'évacuer ; en fait, cet immeuble n'eut aucunement à souffrir.

C'est le 20 août que la population commença à fuir sur Beez, Bouge et Namur. Vers 10 heures, au cours d'une visite chez un malade, je constatai que l'exode se poursuivait. On entendit bientôt des coups de feu entre Gelbressée et Franc-Waret. Le soir, la panique s'accrut quand nous vîmes Franc-Waret en flammes.

Le 21, le bombardement du village commença, pour durer avec des interruptions jusque 6 h. 30 du soir. Les gens restés ici s'abritaient dans les caves. L'église, où fonctionnait, au clocher, un poste d'observation avec téléphonie la reliant à la ferme et au fort, reçut déjà une ou deux brèches et quelques maisons furent atteintes dans le bas du village, du côté du bois des Rois.

Les troupes restèrent à leur poste dans les tranchées. Le capitaine De Meuldre y fut tué à 11 heures. On le transporta sur une charrette ou un brancard improvisé et on l'inhuma avec deux soldats. Le colonel Verbiest eut son cheval tué à 10 h. 30 à la ferme Gouy où il conférait avec le commandant Dumont et l'Etat-Major. On nous bombardait, a-t-on dit, de l'orée du bois de Franc-Waret et de Bel-Air, sous Vezin. Pendant la journée, plusieurs taubes survolèrent le village et contournèrent le clocher.

La majeure partie des villageois qui étaient restés dans leurs maisons profitèrent de l'accalmie du soir pour prendre aussi la fuite : ils portaient à peine vêtus, les uns avec un attelage, les autres avec une charrette à bras, certains chassaient devant eux leurs bestiaux, d'autres s'étaient bornés à les mettre en liberté. Pour la nuit, il resta à Boninne une trentaine d'habitants.

Dès 7 h. 30 du soir, la pluie d'obus recommença pour se poursuivre avec des interruptions pendant la nuit.

Le 22 août au matin, je quittai le presbytère avec ma famille, emportant dans une valise les vases sacrés et l'avoire de l'église. Le capitaine Dordu venait de me rencontrer et m'avait dit : « Encore ici ? Je vous conseille sérieusement de déguerpir. » Je me dirigeai sur Champion à la faveur d'un fort brouillard et j'y arrivai à 5 heures, n'ayant rencontré qu'Ernest Bothy, qui partit lui aussi peu de temps après. Il ne resta au village que quelques personnes, dont Paul Capelle, conseiller de fabrique, la veuve Maillen et son fils Hadelin et la veuve Denille. Je logeai la nuit suivante au couvent et j'y dis la messe le 23 août dans les caves, car le bombardement du village avait aussi commencé ; une boîte de shrapnels éclata au-dessus de l'établissement.

A midi, nous vîmes arriver les troupes allemandes et tout Champion en était inondé le soir. Un lazaret fut installé chez les religieuses ; on y amena en quelques jours 500 soldats blessés belges, français et allemands. Dès le dimanche soir, y arrivèrent le commandant Duchâteau, blessé à l'épaule, et le lieutenant Caussin, de Weillen, brûlé aux mains et à la tête. Je fus réquisitionné pour le service de la Croix-Rouge.

Le 27 août, le chefartz, D<sup>r</sup> Bluhm, me permit de partir. C'est seulement en arrivant à Boninne, le 28 août, que j'appris ce qui s'était passé au village. Le 22 août, la défense avait reçu des renforts français; c'étaient des soldats du 45<sup>e</sup> d'infanterie (1). Après avoir continué le bombardement pendant la journée du 22, les Allemands avaient fait la percée par la chaussée de Louvain, avaient ensuite reflué sur Boninne où ils étaient entrés l'après-midi du 23, mettant le feu à de nombreuses maisons; la paroisse comptait 65 sinistrés. Enfin, quatre personnes avaient trouvé la mort soit à Bouge, soit à Namur. Voici leurs noms : Désiré Francquen, conseiller communal, tué à Bouge avec la petite Marguerite Dautreloux, âgée de 2 ans; Victor Smet et Théodule Vigneron, tués à la ferme Lambillion, à Bouge. Les circonstances de leur mort seront relatées à Bouge. Anne-Joseph Basseille, veuve Adolphe Radu, avait quitté Boninne le 20 août pour se rendre d'abord chez son gendre César Schwab, à Bouge, puis avec la famille de ce dernier chez Victor Simon, rue des Brasseurs, à Namur. Ils se rendirent sur la grand'place le 23 août, lors de l'entrée des Allemands. Un éclat d'obus lui donna la mort, son gendre et sa petite fille furent blessés. Elle fut inhumée à Namur dans la fosse commune.

Dès mon retour au village, je me rendis à l'église, pour voir l'œuvre du bombardement : elle était toute trouée d'obus. L'autel majeur n'avait pas été atteint, mais la porte extérieure du tabernacle avait été tailladée à coups de baïonnette et de hache. Le tabernacle coffre-fort avait été arraché : je le retrouvai fracturé dans le cimetière, où les soldats l'avaient fait rouler au fond d'une tombe qu'un obus avait ouverte au point de mettre le cadavre presque à nu; la cupidité des soldats n'y trouva pas son compte, car il était vide. Le clerc-chantre, Ferdinand Nicolay, a vu le tabernacle profané dans la journée du 26; Marie-Joseph Guyot, épouse de Joseph Constant, l'a vu le 24 août, dans le même état et au même endroit. Il en résulte que les Allemands ont commis cet acte sacrilège soit au moment de leur arrivée, soit peu de temps après. Ils avaient aussi pénétré à la sacristie; les armoires avaient été vidées; des ornements, nappes et linges d'autel et une belle dinanderie, une ancienne toile de l'Assomption avaient été volés; d'autres ornements gisaient piétinés sur le sol.

Au village, ils avaient organisé un pillage général des maisons, y faisant participer maints civils, soit en leur disant que tout ce qui ne serait pas pris serait détruit ou brûlé, soit en les y obligeant : le 24 août, un domestique de la ferme Detry, Joseph Malherbe, fut contraint à charger le vin trouvé dans la cave du presbytère et à l'emmenner sur des chariots de l'armée. Au presbytère, dont un obus avait démoli assez superficiellement un angle, literies, linges et meubles avaient disparu, il n'y restait que deux bois de bibliothèque.

(1) Sont notamment tombés à Boninne les soldats Eug. Barbedette, de Grandville; F. Blonguy, de Compiègne; Eug. Cadion, de Saint-Malo; Jean-Marie Cheneau, de Saint-Graves; Achille Cnokaert, de Bourges; Marie Delamotte, de Saint-Malo; Eugène Donis, de Saint-Malo; Gaston Dufour, de Saint-Quentin; E.-J.-M. Faguet, de Corteuil; Jules Godfroid, de Lille; Albert Gyo, de Vitry; Eugène Henocque, de Bauvois (Aisne); Gustave Henriot (matr. 5464); Léon Obin, de Cambrai; Robert Rage, 179, boulevard Pereire, Paris; Jean Selteer (Seine); Henri Spriet, de Lille, et Gaston Tavaux, de Saint-Quentin; tous du 45<sup>e</sup>.

N° 178.

b) *Récit de Madame veuve Maillen et de ses enfants, Hadelin et Hélène.*

C'est le 21 août que les premiers obus tombèrent sur le village ; j'en recueillis des débris dans les chemins. Nous passâmes la nuit du 21 au 22 à la cave de notre voisin, M. Capelle, tandis que le bombardement se poursuivait.

Le 22 août, Hélène gagna Namur et rencontra à 8 heures, à la porte St-Nicolas, les soldats français qui montaient vers Bouge ; il y en avait déjà à 7 heures à Champion.

Le 22 août, la maison de Joseph Constant-Jacquet fut atteinte par un obus qui l'incendia. Sept soldats belges et français furent tués derrière cette maison et deux autres en face, sur la route.

Le 23, les obus continuèrent à pleuvoir dans l'avant-midi. Après-midi, quand les Belges et les Français se furent retirés, les Allemands arrivèrent. Ils mirent le feu successivement à toutes les maisons. Ils tiraient sur les toits et dans les fenêtres et elles ne tardaient pas à prendre feu. Nous avons vu incendier ainsi les maisons de Justin Dieudonné-Jacquet, Florent Maillen, Camille Dutilleux, Pierre Delatte, Joseph Maillen, Edouard Pirlot, Jules Robaye, Edouard Dupuis, etc. Ils s'y sont mis à plusieurs fois pour incendier la ferme Detry, finalement le feu a pris. La ferme Gouy a aussi brûlé le 23, mais probablement par un obus. Ils ont mis le feu de la même façon au hameau de Hinvaulx et, le dimanche soir, à la maison occupée par la dame Isidore Pinon, née Elise Constant, ainsi qu'à la maison voisine, occupée par la dame veuve Vigneron. Ont été témoins des incendies : Paul Capelle, Julie Tonneau, qui réussit à éteindre un incendie, Hubert Wilmotte, Félicie Detiège veuve Denille, Hadelin Maillen, Charles Philippart, Marie Nicolay, Louis Smet, Thérèse Durieux et Rosalie Heureux.

Des hommes de Wartet ont été amenés jusqu'au château de Boninne, précédant les troupes. Les hommes trouvés au village ont dû aussi les accompagner jusque Bouge ; tel M. Capelle, qui fut pris dans la cave de sa maison, avec son cousin de Marchovelette et Hubert Wilmotte. Quant aux femmes, elles furent menées au château, auquel elles virent mettre le feu, ainsi qu'aux machines à battre de la ferme.

Il passa des soldats sans discontinuer pendant la nuit du 23 au 24 août. Ils entraient dans les maisons, pillaient tout ce qui était à leur convenance, couvertures, draps de lit, etc., puis continuaient leur route.

N° 179

c) *Récit de Paul Capelle-Wilmet.*

Nous avons passé à la cave la matinée du 23. Les Allemands sont arrivés à 2 h. 30, venant du côté de Gelbressée, en nombre considérable. Ils nous ont fait remonter et nous ont emmenés ; nous étions huit personnes.

En faisant le trajet de Boninne à Bouge, nous avons vu brûler les maisons auxquelles ils venaient de mettre le feu ; la première que nous vîmes fut la maison veuve Denille-Detiège.

Au cours d'un arrêt d'environ deux heures près du château, nous y avons aussi vu mettre le feu. Les soldats tiraient des coups de fusil et l'incendie se déclarait

aussitôt. Nous avons rejoint en cet endroit trois soldats français prisonniers. Après avoir passé la nuit à l'église de Bouge, nous avons été congédiés le 24.

Les Allemands m'ont enlevé deux chevaux et deux chariots. Dans un grand nombre d'autres maisons, ils ont pris des têtes de bétail et du mobilier de toute sorte.

Les seules maisons brûlées à la suite d'obus incendiaires à Boninne sont celles de Joseph Constant, incendiée le 22 au soir et la ferme Gouy.

## 2. ACHÈVEMENT D'UN BLESSÉ

N° 180.

a) *Déposition d'Élise Constant, épouse Edouard Pinon.*

Lundi 24 août, me trouvant au Bois-du-Roi, hameau de Boninne, tout près de la maison n° 141, occupée alors par Jules Tonneau-Thémans, j'ai vu un soldat allemand transpercer d'un coup de baïonnette un soldat français blessé, étendu dans un champ de pommes de terre, à une distance d'environ 10 mètres du chemin où je me trouvais. J'ai entendu le soldat gémir affreusement; je l'ai vu se soulever, se débattre une dernière fois et retomber lourdement sur le sol, pour ne plus se relever.

N° 181.

b) *Déposition de M<sup>me</sup> Daniel Constant, à Hermalle-sous-Argenteau.*

Après les combats, des blessés français et belges gisaient dans les campagnes. Accompagnée de M<sup>me</sup> Pinon-Constant, tante de mon mari, nous allions au lieu dit Bois-du-Roi, à Boninne. C'était dans l'après-midi. Soudain nous aperçûmes un blessé français, dans un champ voisin, qui gémissait. Un soldat qui se promenait le fusil au dos l'aperçut et alla l'achever. Craignant d'être arrêtées par cet homme cruel, nous continuâmes notre chemin, mais en nous retournant, nous vîmes que le malheureux blessé ne se relevait plus. Plus tard, quand nous fûmes de retour, nous le retrouvâmes gisant sans vie à la place où il était à notre passage.

## § 5. — *Champion.*

Champion est la localité qui subit la première le choc de l'ennemi après qu'il eut fait la trouée dans l'enceinte fortifiée. Ce sont des unités de la 1<sup>re</sup> division de réserve de la Garde et de la 38<sup>e</sup> division d'infanterie qui y pénétrèrent. Comme limite d'avec la 3<sup>e</sup> division de la Garde, on leur avait assigné la lisière sud de Marchovelette, le coin sud-ouest de Boninne et la lisière ouest de Bouge. Les généraux von Gallwitz et von Plüskow s'avancèrent ce jour-là jusqu'à la sortie du village vers Namur (1).

(1) Lüttich-Namur, *op. cit.*, p. 83.

Les cinq rapports suivants, recueillis en 1915, relatent dans le détail tant l'entrée de l'ennemi que les incidents du lendemain, à savoir la prétendue « attaque de francs-tireurs » qu'auraient dirigée contre les troupes les religieuses de la Providence, leurs aumôniers et les civils du voisinage.

## 1. VUE D'ENSEMBLE SUR LES INCIDENTS DE CHAMPION INCENDIE DE QUARANTE-TROIS MAISONS

*Rapport de M. F. Lambert, bourgmestre.*

N° 182.

Les derniers soldats belges quittèrent Champion le 23 août, vers 9 h. 30 du matin. Les Allemands arrivèrent à 10 h. 30. Ils mirent le feu aux trois premières maisons du village et avancèrent en tirant des coups de feu dans les fenêtres des maisons où ils n'entraient pas pour piller. Ils arrachèrent une petite fille de deux ans et demi, nommée Zoë, des bras de sa mère, Marie Hôte, dont ils venaient d'incendier la maison, et la jetèrent sur la pierre de la chapelle Saint-Roch, tandis qu'ils emmenaient ses parents et d'autres civils au fort de Cognelée. Ils tuèrent JULES DINARON, de Waret-la-Chaussée, jeune homme de seize ans, maladif, sur lequel ils avaient trouvé une cartouche vide. Arrivés chez Perpète Olassen, ils tuèrent son neveu, ARMAND RONVAUX, de Leuze, qui venait au devant d'eux avec du pain. Les rapports suivants donnent des précisions sur ces deux meurtres.

Le 24, vers 7 heures du soir, trois commandants de la 7<sup>e</sup> colonne de munitions d'artillerie s'imposèrent chez moi pour loger, avec leurs ordonnances. Pendant le souper, une fusillade retentit. Les soldats avaient, notamment, allumé des pétards; nous en vîmes les débris le lendemain dans les environs. Comme nous étions dans l'angoisse, les officiers nous rassurèrent, « c'étaient, disaient-ils, quelques Français restés au village. » Ils dirent qu'ils allaient loger au bivouac. Dix minutes après, nouvelle fusillade dans la direction du couvent; alors ils mirent le feu aux maisons voisines. De ma fenêtre, j'entendais les soldats hurler à l'intérieur du couvent : « Ouvrez les portes ! » et on distinguait le bruit des coups de hache qui défonçaient les panneaux. Vers 10 heures, les officiers revinrent loger chez moi.

Le 25 août, je leur remis les clefs de la salle communale, où ils brisèrent les portes (bien qu'ils eussent les clefs !) puis ils y enlevèrent les armes et la pillèrent. Je retrouvai dans l'eau et dans la boue les registres d'état-civil et des délibérations, et les livrets de la Caisse d'Épargne qu'ils avaient jetés par les fenêtres; les archives gisaient dans la salle et étaient couvertes de leurs ordures...

Pendant les journées des 24 et 25 août, tandis que les hommes étaient prisonniers à l'église, ils pillèrent le village de fond en comble, mirent le feu à cinquante-deux maisons dont quarante-trois furent réduites en cendres. C'est l'œuvre de la colonne citée plus haut. J'ai aussi vu de mes yeux le colonel Dinst, du 1<sup>er</sup> régiment de réserve de la Garde, emballer et emporter les vivres et les vins qu'ils avaient volés....

## 2. LES PREMIERS INCENDIES LES PRISONNIERS AU FORT DE COGNELÉE

N° 183.

*Rapport de M. Émile Hôte.*

Le 23, vers 10 heures du matin, comme j'étais dans la cave de la maison avec ma femme, mes quatre enfants et dix-huit parents et amis, voilà que les Allemands arrivent en hurlant et en faisant un vacarme effroyable. Ils jettent dans les soupiraux des grenades à main. Au moment où j'ouvre la porte, un soldat braque sur moi son browning, fait feu et la balle m'entre dans l'épaule gauche. Je cours à la cave, mais ils jettent des bombes à main et l'une d'elles défonce la voûte. Mes enfants et les réfugiés poussent des cris. Nous nous élançons tous dans la cave de derrière, dont la porte s'ouvre sur le jardin. Nous fuyons. Ils nous rejoignent et arrachent Zoë, ma petite fille âgée de deux ans et demi, des bras de ma femme qu'ils menacent de mort. Comme je la suis, malgré ma blessure, ils me font coucher à terre et me tiennent en respect. Ils obligent ma femme à crier pour faire venir toutes les personnes cachées dans les maisons. A coups de crosse de fusil, ils nous poussèrent tous dans la direction du fort de Cognelée. A un moment donné, n'en pouvant plus, je m'affaisse; mais ils m'obligent à poursuivre mon chemin. En ce moment arrive M<sup>me</sup> Dinaron qui pousse des cris éperdus : « Ils ont tué mon fils Jules ! » On rencontre de l'artillerie; une sentinelle détachée conduit notre groupe au fort. Vers 4 h. 30 de l'après-midi, je fus conduit, avec ma femme et ma fille, à une Croix-Rouge pour faire panser ma plaie. Je parvins à m'évader et à me cacher derrière les meules et dans les fossés; nous arrivâmes chez un cousin à Waret-la-Chaussée où, dans la nuit, Marie Nélisse me rapporta ma petite Zoë qu'elle avait retrouvée à la chapelle Saint-Roch. Le lendemain, je fus conduit à l'ambulance de Leuze. Après huit jours, je revins chez mon beau-père, car j'avais perdu ma maison et mon avoir, et nous étions presque nus.

## 3. MEURTRE DE JULES DINARON (Fig. 48)

N° 184.

*Rapport de M. et M<sup>me</sup> Dinaron.*

Jules Dinaron, de Waret-la-Chaussée, âgé de 21 ans, employé aux ateliers du chemin de fer de Tamines, se réfugia à Champion le 20 août, avec son père et sa mère. Le 23, à 10 heures du matin, ils se trouvaient ensemble pendant le bombardement dans la cave de la maison Dosimont, lorsque les premières troupes allemandes entrèrent et les obligèrent à sortir. Des soldats fouillèrent Jules, lui enlevèrent sa montre et son porte-monnaie, et découvrirent dans l'une de ses poches une cartouche vide qu'un soldat français lui avait donnée, le jour même, en souvenir. Sa mère voulut affirmer qu'il n'avait pas tiré; ils la menacèrent elle-même d'une balle. Ils ordonnèrent alors à un soldat de le tuer; celui-ci, affirme M<sup>me</sup> Dinaron, hésitait à le faire et il ne se décida à tirer qu'après trois sommations, faites par un officier, qu'elle croit être un aumônier, car il portait une croix sur la poitrine. Les parents furent contraints à se séparer du cadavre de leur fils, qui fut inhumé le lendemain dans le fossé. Ils furent emmenés vers le fort de Cognelée,

tandis que leur maison était en feu. Ils revinrent plus tard, dans l'intention de donner à la pauvre victime une sépulture convenable, mais les soldats ne le leur permirent pas. Le père fut repris, emmené à Namur et enfermé à la gare dans un wagon de marchandises. Remis en liberté et rentré à Champion, il fut repris de nouveau et enfermé à l'église du village, jusqu'à ce que tous les prisonniers qui y étaient détenus fussent licenciés.

#### 4. ASSASSINAT D'ARMAND RONVAUX

185. Armand Ronvaux, âgé de 19 ans, de Leuze-Longchamps, prit la fuite avec sa mère et ses deux frères, le 23 août dans l'avant-midi, et arriva vers 9 heures du matin chez son oncle Perpète Olassen, demeurant à Champion, rue de l'Eglise.

Vers midi, ils virent tout à coup arriver les Allemands de la direction de Cognelée, par la chaussée. Quand ils furent en vue de Champion, une partie prit le chemin du village. Olassen et ses neveux avaient eu la confiance de rester chez eux, alors que presque toute la population avait fui; à l'arrivée des troupes, ils sortirent de la maison et se postèrent sur le seuil, en levant les bras. La route à cet endroit surplombe la maison et, à travers la fenêtre, les soldats apercevaient nettement les trois civils placés sur le seuil. Ils tirèrent sur eux à travers les vitres : une balle atteignit Armand dans la région du cœur. Il tomba roide mort. Il venait de remonter de la cave avec deux pains, qu'il voulait leur donner. Son frère Joseph fut pris d'un tel saisissement qu'il en devint comme fou. Il ne se remit pas de cette émotion et dut être interné, peu de temps après, dans une maison de santé. Le cadavre de la victime resta en place jusqu'à ce que M. le curé de Champion, assisté de deux soldats, vint le prendre, l'un des jours suivants, pendant la nuit, et le conduisit au cimetière. Les soldats dévalisèrent la maison de fond en comble. Ils se livrèrent surtout à des brutalités inouïes sur Perpète Olassen, vieillard septuagénaire. Ils le traitèrent, pendant plus d'une semaine, comme un esclave ou plutôt comme une bête de somme. Ils l'obligèrent à puiser de l'eau pendant trois jours entiers, à l'aide d'un seau et d'une corde; à force de laisser glisser celle-ci entre les doigts, il avait les mains en sang. Ils le rouèrent de coups de crosse, de façon tellement prolongée qu'il en avait le corps tout meurtri. Après cinq ans, on lui voit encore les rougeurs qui ont succédé aux meurtrissures et il garde près de l'œil ainsi qu'à la joue droite les cicatrices de larges plaies. Un an après, il avait à peine pris le dessus et l'on se demande comment il a survécu à leur cruauté.

#### 5. AU COUVENT DES SŒURS DE LA PROVIDENCE

186. Dans l'avant-midi du 23 août, le village fut violemment bombardé. A 10 heures du matin, les soldats français ne s'étaient pas encore retirés (1); ils venaient d'ailleurs d'arriver aux Comognes. A 11 heures, on entendit une très vive fusillade sur

(1) Plusieurs soldats français sont tombés à Champion. On connaît les noms des suivants : Louis-Eugène Barbetto, du 45<sup>e</sup> ou du 148<sup>e</sup>; Paul-Oscar Basset (matr. 6400), du 148<sup>e</sup> (Calais); Arsène Drillet (matr. 716), du 45<sup>e</sup>, de Saint-Malo; Joseph Dubois (matr. 5314), du 45<sup>e</sup>; Paul Marlot, du 45<sup>e</sup> (Laon); Antoine Robillard (Cambrai); Emile Robillard, du 45<sup>e</sup> (Cambrai); Joseph Sery (Saint-Quentin); Paul Waterlot, rue de Pirenichies, Lille.

la chaussée, puis les premiers Allemands pénétrèrent à la ferme du couvent. On les voyait se faufiler le long des murs pour éviter les balles. On apercevait des incendies dans la direction des Comognes et de Cognelée. Quelques soldats se présentèrent d'abord au couvent et demandèrent si les médecins étaient arrivés; ceux-ci vinrent bientôt et firent la visite de la maison. Des blessés furent amenés à la ferme et l'on fit ouvrir les portes de communication entre celle-ci et l'établissement. Pendant les journées du 23 et du 24 août, 500 blessés, dont 178 belges, furent soignés au lazaret. En quelques heures, tous les vivres furent enlevés et 200 poules furent tuées à la ferme.

C'est à 3 heures qu'arriva le gros de l'armée; les soldats, harrassés, se couchèrent de tous les côtés dans la cour. Un repas fut commandé pour 75 officiers; il en vint plus de cent, dont un général, un duc de Saxe et un prince de Bismarck; on les servit jusqu'à 11 heures du soir. Ils annoncèrent leur départ pour le lendemain à 4 h. 30 du matin. L'état-major passa la nuit chez M. le chanoine Baudhuin; les officiers s'installèrent chez les aumôniers.

Le 24 août, il y avait aux abords un encombrement extraordinaire. A 3 heures de l'après-midi, M. Baquet, curé de Champion, put sortir de chez lui et trouva l'église remplie d'environ 800 civils de toute la région. Ils étaient dans un grand état de prostration et mouraient de faim. A deux reprises, il vint chercher à l'établissement des mannes de pain et des cruches de café. Entre 4 et 5 heures, des soldats tirèrent sur des pigeons, près des maisons Levaque et Tonneau, ainsi qu'en ont été témoins M. Olassen et M<sup>lle</sup> Martin.

A 7 heures du soir, M. le curé fut mandé au cimetière pour l'inhumation de cinq soldats et d'Armand Ronvaux. Il achevait les prières liturgiques vers 7 h. 30 ou 8 heures, quand il entendit tirer deux coups de feu dans la direction d'un enclos, au sud du couvent, vers la chaussée. C'étaient certainement des fusils de guerre. D'autres coups furent aussitôt tirés, à une distance moindre, puis ce fut une fusillade générale dans le chemin voisin du cimetière et dans le haut du village.

Au couvent, tandis que les religieuses, apeurées par les cris des soldats et le sifflement des balles, cherchaient un abri, un officier allemand et des soldats, escortés d'un médecin belge, le D<sup>r</sup> Janssens, arrivèrent en coup de vent, amenant avec eux les trois aumôniers. Deux d'entre eux avaient été arrêtés dans leur habitation particulière, et avaient été menacés d'être fusillés. Le médecin belge fit une proclamation à un groupe de civils — la plupart était des femmes et des enfants — qui s'étaient abrités dans la cour intérieure; puis les officiers commencèrent une perquisition générale, « à la recherche des francs-tireurs ou des soldats français qui étaient, disaient-ils, cachés au clocher et dans le couvent ». Les prêtres marchaient en avant avec un groupe de religieuses; ils devaient être tous fusillés, si l'on découvrait des hommes en armes. Derrière eux marchaient un officier et des soldats, baïonnette au canon. La visite dura deux heures; aucun local ne fut oublié, ils furent partout, jusque sous les lits des religieuses malades. Ils brisaient les portes fermées à coups de crosse, sans attendre qu'on donnât les clefs. Après la maison ce fut le jardin: M. le directeur fut obligé de s'arrêter en face d'un étang et de crier que, s'il s'y trouvait des Français, ils devaient se constituer prison-

niers. La visite fut achevée vers minuit. Rien de suspect n'avait été découvert. Les aumôniers restèrent prisonniers, sous la garde de sentinelles, pendant qu'on pillait leur habitation. Des chariots chargèrent vivres, vins, vêtements, linges, tableaux, etc.

Mardi matin, M. le curé apprit la panique qui avait régné au couvent et les menaces qui avaient pesé sur les religieuses et leurs aumôniers. Il intervint en faveur de ces derniers auprès du commandant et obtint leur libération. Vers 4 heures de l'après-midi, il voulut procurer la même faveur à M. le chanoine Dethy, doyen de Leuze, qui se trouvait à l'église. Un officier blessé s'offrit à l'accompagner auprès du colonel, mais ils ne le trouvèrent pas. Sur le conseil de l'officier, qui le fit escorter d'un soldat, il se rendit au cantonnement. Là, on lui procura un interprète pour le ramener à l'église ; mais, en cours de route, près de l'étang du village, quatre officiers supérieurs l'arrêtèrent et refusèrent d'entendre ses explications. « On a tiré, dirent-ils, vous êtes responsable, vous serez fusillé, venez avec nous ! » Il fut emmené dans les campagnes, et y resta, au milieu des troupes, jusqu'au jeudi matin, en compagnie de M. Grégoire, curé de Vedrin, et de six paroissiens de Champion, MM. Vandromme, Gobain, Govarts, Faille, Olassen et Bilquin. Ils y furent maintes fois outragés par la soldatesque. Le propos suivant a été tenu à M. le curé par un officier de l'ambulance : « C'est vous autres, prêtres, qui avez fait cela ! Oui, vous avez tiré sur nous à Andenne ! Les Belges, ce ne sont pas des hommes, ce sont des bestiaux ! »

*Déposition recueillie au Couvent des Sœurs de la Providence.*

Le *Livre Blanc* allemand a voulu, par deux longs rapports, convaincre les religieuses du couvent de Champion et la population du village d'avoir organisé une attaque contre l'armée allemande.

Voici cette double accusation. Nous en faisons suivre la réfutation (1), bien que le simple exposé des faits eût suffi à en établir l'ina-  
nité.

1. *Déposition du sergent Georges Ebers, du 4<sup>e</sup> bataillon de réserve  
du 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie de campagne de la Garde (2).*

Le 23 août 1914, étant sous-officier de la 5<sup>e</sup> batterie du 1<sup>er</sup> régiment de réserve de l'artillerie de la Garde, je fus blessé devant Namur. Le lendemain, je fus conduit au 2<sup>e</sup> lazaret de camp. du XI<sup>e</sup> corps d'armée, qui se trouvait au couvent de Champion-lez-Namur. Le soir du même jour, lorsque tous étaient déjà au repos, commença vers 10 heures une fusillade générale : les carreaux des fenêtres furent percés par les balles et nous aperçûmes l'éclair des coups de feu partant des maisons d'en face. J'ai moi-même vu, à peu près à dix reprises, des civils tirer sur nous par les fenêtres et les lucarnes des trois maisons situées vis-à-vis de l'aile du couvent. Lorsque la fusillade commença, les soldats sanitaires et ceux blessés légèrement, parmi lesquels je me trouvais, se réunirent dans le corridor autour des médecins ; nous allâmes ensuite à la recherche des religieuses du couvent, qui avaient disparu et nous les trouvâmes cachées dans la cave ; nous les primes au

(1) M<sup>gr</sup> Heylen a réfuté ces accusations dans sa *Réponse au Livre Blanc*. (Cf. JANSEN, o. c., p. 218.)

(2) *Livre Blanc*, annexe 36, p. 52.

milieu de nous et nous nous rendîmes ainsi à l'entrée principale pour pratiquer une sortie ; entretemps deux docteurs, l'un français, l'autre belge, qui se trouvaient comme prisonniers, s'étaient rendus à la porte d'entrée et avaient adressé une allocution pacifique à la population. Après quoi la fusillade cessa ; lorsque nous nous rendîmes sur la route, pour perquisitionner dans le village, avec l'aide de soldats d'une colonne de munitions légères campant dans le voisinage, la fusillade recommença de nouveau et dura jusque vers 11 du soir. La nuit, dix maisons environ, d'où on avait tiré sur nous, furent incendiées. A la lueur de l'aube, nous pûmes constater que la façade extérieure du couvent portait de nombreuses traces de coups de feu ; en plus, nous trouvâmes dans une maison située en face de l'entrée principale du couvent, maison habitée par un ecclésiastique, environ 40 caisses de dynamite et environ 30 caisses de cartouches à fusil. J'étais moi-même témoin oculaire lorsqu'un artilleur établit le nombre et le contenu des caisses.

## 2. Déposition du feldwebel Schulze et de soldats du 93<sup>e</sup> d'infanterie (1).

Le 24 août 1914, nous logions, comme blessés, ensemble avec des blessés belges et français, au couvent de Champion transformé en lazaret. Après le départ de nos troupes, il ne se trouvait plus, le soir du 24 août, qu'une colonne de munitions légères dans notre voisinage, tout près du couvent. On n'avait pas établi de sentinelle.

Soudainement, vers 10 h. du soir, une forte fusillade fut dirigée contre les entrées principales et les fenêtres du couvent. Éveillé par les coups, moi vizefeldwebel Schulze, je me rendis au portail principal où j'entendais les balles passer en sifflant. Je rentrai alors pour prendre mes armes. Lorsque je revins à la porte d'entrée, la colonne de munitions légères était déjà intervenue. Les grenadiers Wilhelmy et Wenzel ont entendu que le médecin belge se trouvant au couvent avait auparavant, de la cour, invité, en idiome belge, les tireurs invisibles à ne plus tirer. Mais dès que le médecin était rentré dans le couvent, le feu fut continué. Après quoi la colonne de munitions légères purgea la cour et les environs, appréhenda plusieurs francs-tireurs qui furent convaincus d'avoir tiré, perquisitionna dans les maisons avoisinantes, s'assura que de là encore on avait tiré et, comme représailles, mit le feu à ces maisons.

Nous tenons encore à faire remarquer que le 25 août, en faisant la perquisition de toutes les maisons du village, on a trouvé dans le presbytère plusieurs caisses de dynamite et de munitions. La dynamite a été rendue inoffensive par les artilleurs de la colonne de munitions légères. Le curé fut tenu sous la surveillance de la colonne de munitions légères durant deux jours et a été libéré ensuite.

## RÉFUTATION DES ACCUSATIONS DU « LIVRE BLANC ».

N<sup>o</sup> 187. Ainsi qu'il a été dit déjà, dans l'après-midi du 24 août, des coups de feu furent tirés par des soldats allemands sur des pigeons.

Vers 8 h. 30, des détonations répétées de pétards retentirent autour de la maison de M. Lambert, bourgmestre ; des officiers qui soupaient chez ce dernier n'en furent nullement émus.

Quand la fusillade éclata aux alentours du couvent, vers 9 heures, la plupart des religieuses qui soignaient les blessés se trouvaient encore dans les salles où ceux-ci avaient été placés. Plusieurs d'entre elles restèrent là sans être inquiétées, et ne se retirèrent que vers minuit. Elles peuvent témoigner qu'elles n'ont entendu ni une balle siffler, ni une vitre se briser. Le lendemain matin, d'ailleurs, toutes les fenêtres étaient intactes.

Les maisons d'où le sergent Ebers prétend avoir vu des civils tirer sont à une distance trop grande pour qu'en ce moment — il faisait nuit noire, — il fût possible de distinguer entre civils et soldats. Ces maisons étaient abandonnées ; les occu-

(1) *Livre Blanc*, annexe 37, p. 52.

pants avaient fui. Il est très étrange que, pour les « dix cas » signalés par le même témoin, aucun Allemand n'ait été tué ou blessé, aucun civil arrêté, aucune fenêtre du couvent touchée, quoique la plupart fussent très bien éclairées.

Le sergent Ebers dit que lui et ses compagnons trouvèrent cachées dans la cave les religieuses qui avaient disparu, et qu'ils les prirent au milieu d'eux. » — Sait-il qu'il y avait plus de 200 religieuses ? Où les a-t-il vues réunies ? D'ailleurs, il n'est certainement pas descendu dans la cave en ce moment. La communauté était tout simplement retirée, parce que c'était pour elle l'heure réglementaire du repos.

Ce qui est vrai, c'est que six religieuses furent gardées à vue comme otages ; qu'un autre groupe, un peu plus nombreux, fut réuni près de la porte intérieure de la cour d'honneur : nous dirons tantôt dans quel but.

Le sergent Ebers signale la présence d'un médecin français : il fait erreur. En dehors des médecins allemands, il y avait à l'intérieur du couvent deux médecins militaires belges prisonniers et le médecin civil attaché à l'établissement. Ce dernier continua à donner ses soins aux blessés jusque minuit. Le médecin qui a fait une harangue est un des médecins militaires belges.

Les signataires des annexes 36 et 37 semblent vouloir dire qu'il est sorti du couvent pour s'adresser à la population réunie à l'extérieur : c'est une erreur. Le docteur a parlé à l'entrée de la cour intérieure : il s'adressait à quelques personnes du village qui s'y étaient réfugiées, croyant s'y trouver en sécurité. La plupart étaient des femmes et des enfants.

Les signataires de l'annexe 37 ajoutent « qu'il invita ceux qui avait tiré et qui ne se montraient pas, à ne plus tirer. » Cette invitation fut faite du même endroit. C'est, qu'en effet, en ce moment, les Allemands prétendaient, non plus qu'on avait tiré de l'extérieur sur le lazaret, comme le dit le sergent Ebers, mais de l'intérieur même du couvent sur les soldats. Les francs-tireurs ne se montraient pas, parce qu'il n'y en avait pas, comme la suite le prouvera à l'évidence.

Le feldwebel Schulze affirme (ann. 37), que, quand il revint à la porte d'entrée, « la colonne de munitions légères avait été attaquée ». — Attaquée par qui ? Dès 8 h. 30, la place qui se trouve devant la grille extérieure, à l'entrée principale du couvent, était couverte de soldats. De là au seuil de la porte d'entrée, où se trouvait le feldwebel, il y a peut-être une trentaine de mètres. Où le signataire a-t-il vu les ennemis qui les attaquaient ? Tout cela est pure imagination. Ici, il y a dans les deux dépositions une lacune qu'il faut combler.

Vers 11 heures la caravane qui avait fait la perquisition, comme on l'a rapporté plus haut, sortit du couvent, et se rendit à la maison d'un ouvrier, située non loin de l'établissement. La porte en était ouverte, une lumière brillait à l'intérieur, mais les habitants avaient fui, effrayés. On en conclut qu'ils étaient coupables, et l'on incendia la maison. C'est là sans doute ce que le feldwebel Schulze appelle : « établir qu'on avait tiré ». Le même dit encore « qu'on fit prisonniers plusieurs francs-tireurs qu'on pouvait déterminer comme ayant certainement tiré ». Cette affirmation est fautive. Un certain nombre de personnes furent enfermées dans l'église du village, où elles furent retenues avec des prisonniers étrangers, jusqu'au mercredi 26, vers 4 heures. Mais toutes furent remises en liberté, sans avoir subi

aucun jugement et sans encourir la moindre peine. C'est une preuve bien convaincante qu'elles n'étaient pas coupables, et qu'on le savait.

Le sergent Ebers dit : « Au point du jour, nous pouvions établir que le portail du couvent portait de nombreuses traces de coups de feu. » C'est encore une erreur. D'ailleurs, si c'était vrai, il faudrait en conclure que les coups furent tirés par les soldats allemands, car, dès 8 h. 30, donc avant la fusillade, ceux-ci étaient rassemblés sur la place qui se trouve à moins de 50 mètres de ce portail. Une seule porte garde encore des traces de balles : c'est une porte *en fer*, située à environ 100 mètres de l'entrée principale, en face de la petite ferme du couvent. Peut-on croire que des francs-tireurs auraient brûlé leurs munitions contre des portes en fer ?

En ce qui concerne la découverte de dynamite et de cartouches, voici la vérité, bien éloignée encore des dépositions rapportées aux annexes 36 et 37.

Le capitaine-commandant du génie belge avait pris son logement et établi son bureau dans une maison située vis-à-vis du couvent et occupée par l'un des aumôniers. La cour qui s'étend devant la maison avait été transformée en une sorte de magasin : on y avait déposé des engins de guerre destinés à la défense des intervalles des forts : fils barbelés, pieux, pelles, piles électriques, phares, etc. Il y avait aussi des caisses en bois, destinées à recevoir de la dynamite, pour être dissimulées autour des tranchées de défense.

Ces caisses étaient amoncelées, sans soin, contre la façade de la maison. Les soldats les maniaient sans aucune précaution : c'est donc qu'elles étaient vides ! En tout cas, l'ecclésiastique dont il est question à l'annexe 36 n'a jamais vu un grain de dynamite, ni à l'intérieur, ni autour de sa maison. Ce sont ces caisses que les signataires des annexes 36 et 37 prétendent avoir été découvertes au cours des perquisitions faites le mardi. Remarquons encore une fois que ces caisses étaient déposées en plein air, à moins de 20 mètres du chemin, exposées à la vue de tous les passants. Notons aussi que la maison devant laquelle elles se trouvaient était occupée par les soldats allemands depuis le dimanche vers midi ; que la maison avait été visitée, car dès le lundi après-midi les vins avaient été emportés de la cave par la porte donnant sur le jardin. L'aumônier avait reçu défense d'y entrer. Et, d'après les témoignages actés aux annexes 36 et 37, ce n'est que le mardi qu'on découvrit les engins ! Merveilleuse découverte ! Quant aux caisses de cartouches, ce n'est pas au même endroit qu'elles furent saisies, à moins qu'elles n'y aient été apportées. Elles se trouvaient dans une maison fort éloignée, où l'autorité militaire belge les avait mises en dépôt. Les soldats chargés d'allumer les incendies brûlèrent cette maison, dont ils connaissaient le numéro.

Le curé de la paroisse fut arrêté, mais son arrestation n'eut aucun rapport avec la question de dynamite et de munitions. Son presbytère ne fut même pas visité.

Une dernière remarque pour finir : les nombreux coups de feu tirés la nuit ne firent aucune victime, ni parmi les soldats allemands, ni parmi la population civile ! Toutes ces scènes aboutirent à l'incendie d'un certain nombre de maisons et au pillage de presque toutes celles qui ne furent pas brûlées.

§ 6. — *Vedrin.*INCENDIE DE LA SECTION DES COMOGNES. MEURTRE  
DE PLUSIEURS HABITANTS

188.

*Extrait des rapports de M. l'abbé Grégoire, curé de Vedrin,  
et de M. l'abbé Piret, de Vedrin.*

A cause de la situation de Vedrin à l'intérieur de la position fortifiée, les curés de Warisoulx, Longchamps, Cognelée, Emines et Les Boscailles, escortés de nombreux paroissiens, arrivèrent à Vedrin dans l'après-midi du vendredi 21. Le village comptait environ 2,000 étrangers. Il en était déjà arrivé la veille, entre autres le sous-chef de gare de Ramillies, M. Matagne, qui raconta comment il avait été enfermé par les Allemands dans la station et brutalisé. Les récits des fugitifs semèrent l'effroi dans la population.

Samedi 22 août, dans l'après-midi, beaucoup de gens se rendirent sur les hauteurs voisines pour voir le combat. Des canons étaient braqués dans l'allée du parc de M. le baron de Montpellier, l'infanterie était à 5 kilomètres du village, des soldats français du 148<sup>e</sup> le long de la chaussée de Louvain et dans les campagnes qui séparent Champion et Cognelée; les obus pleuvaient sur les forts de Cognelée et d'Emines. Le village de Cognelée était couvert d'un nuage de fumée et les fugitifs racontaient qu'il était devenu inhabitable. On assista dès ce moment à la retraite du 28<sup>e</sup> de ligne, qui se poursuivit pendant la nuit suivante. Des civils criaient aux soldats : « Quand on a un fusil et des balles, on ne déserte pas ! » Quant au 30<sup>e</sup>, il se trouvait toujours dans les tranchées « au bois des Maires », à 1 kilomètre de Vedrin. Le premier blessé arriva vers 6 heures du soir à l'ambulance établie chez les religieuses, sous la direction du docteur Van den Steen. Deux autres blessés arrivèrent peu de temps après.

Dimanche 23, il y eut sept messes à l'église de Vedrin. Beaucoup d'étrangers y assistèrent. Vers 9 heures, commença une fusillade nourrie. Au moment où les Français du 148<sup>e</sup> entraient dans le bois de Grandsart, ils se heurtèrent à de nombreux milliers d'Allemands. L'artillerie ennemie bombarda les tranchées. Un obus traversa la porte Dricot-Demeffe et éclata dans la cuisine; un autre tomba dans un jardin légumier voisin. A 10 heures, M. le vicaire dit une messe basse, durant laquelle il y eut une vive alerte; il était au *Pater* quand on entendit dans les environs un vacarme assourdissant. Les mères accoururent reprendre leurs enfants. Bientôt des balles arrivèrent dans les fenêtres. Que se passait-il? Les avant-gardes ennemies avaient maintenant enfoncé la ligne de l'intervalle Cognelée-Marchovelette et se ruaient à la poursuite des derniers soldats belges et français restés à leur poste. Les soldats du 30<sup>e</sup> se conduisirent en héros : à 200 ils tinrent contre des milliers. Plusieurs furent tués, d'autres blessés; ils se retranchèrent derrière les haies et même dans les maisons. Entrant au village, les Allemands se mirent à tirer dans tous les sens contre les murs, les portes et les fenêtres : il est facile de s'en rendre compte par les nombreuses traces de balles qu'on peut encore y voir à présent. Pour ce qui est de Vedrin-Centre, après avoir pris possession du château

de M. le baron de Montpellier, où s'installèrent un certain nombre d'officiers et de soldats, soumettant les caves à un pillage en règle, des patrouilles firent sortir les habitants de leurs demeures, non sans enfoncer souvent portes et fenêtres à coups de crosse de fusil. Les hommes furent entraînés vers Champion, alors qu'un duel d'artillerie entre les batteries allemandes et les canons du fort d'Emines rendait la circulation fort périlleuse : plusieurs fois ces malheureux durent, à l'imitation des soldats eux-mêmes, se coucher par terre. A tout moment, ils étaient menacés d'être fusillés. Arrivés à Champion, ils furent enfermés dans l'église, où ils restèrent jusqu'au mercredi, presque sans nourriture. Un second groupe d'hommes eut beaucoup à souffrir. Au nombre d'une trentaine, pris dans la rue des Fossés, ils durent accompagner les troupes sur le chemin de Saint-Marc, le sentier de Frizet, les campagnes de Champion et jusqu'au bois des Maires. Ce ne furent que sommations, menaces de fusillade et prostrations ; les jeunes gens furent particulièrement molestés et enfermés chez Tonneau, à Champion. Un troisième groupe fut emmené à Namur et interné dans la gare. De nombreuses maisons restèrent ainsi inhabitées : les troupes allemandes les livrèrent au pillage.

A 1 heure de l'après-midi, le curé fut réquisitionné pour enterrer le soldat allemand Ludwig, de religion catholique, du 93<sup>e</sup>. Pendant que s'accomplissait la cérémonie, un combat se livra entre des Allemands postés dans la pâture « Ulpia » et des Belges venant par le chemin de Saint-Marc. Le fort d'Emines tira quelques coups vers Berlaquine ; onze soldats belges blessés furent amenés à l'ambulance de Vedrin. Le 24 août, des hommes dévoués partirent à la recherche des morts : on en signalait déjà onze. A deux reprises, ils en ramenèrent deux ; la troisième fois, des soldats ivres les empêchèrent de continuer : ils durent creuser une fosse et enterrer dans la tranchée. Ils furent témoins à cet endroit de brutalités infligées à une trentaine de civils, faits prisonniers. Dans l'après-midi, il arriva d'importantes troupes : le curé dut chercher 40 otages, avec lesquels il fut enfermé au château. Le 26 août, il put délivrer les prisonniers de Champion ; mais arrivé là, il fut requis de conduire des troupes à Vedrin, puis de les ramener à Champion où il fut, à son tour, fait prisonnier : il passa la nuit au campement et, le lendemain, il dut encore accompagner les troupes jusque Moulin-à-Vent, où il fut libéré.

Si le centre du village eut relativement peu à souffrir, il n'en fut pas de même des sections dites les « Comognes » et le « Transvaal ». Les troupes françaises et belges cantonnées dans les intervalles et dans le village avaient été accompagnées et guidées, les 21 et 22 août, par le vicaire des Comognes, M. l'abbé Rousseau. Elles s'étaient repliées dès le 22 au soir. Le vicaire et M. l'abbé Valange s'étaient aussi retirés chez M. Capelle, au Rond-Chêne. Un taube avait survolé la section le 22 août et avait observé tout ce qui s'y passait. C'est aussi le 23, vers 10 heures du matin, que les soldats allemands firent irruption aux Comognes, de la même façon qu'à Vedrin-Centre : c'était le 56<sup>e</sup> d'artillerie, que suivit bientôt le 74<sup>e</sup> d'infanterie, débouchant des fonds de Champion et des Goellettes. Faisant sortir hommes, femmes et enfants, après avoir, pendant un certain temps, criblé les maisons de balles de fusil et de mitrailleuse, les soldats les dirigèrent vers la chapelle des Comognes, en proférant, selon leur habitude, les plus terribles menaces. « Où est, demandèrent-ils, le petit pastor ? » Les aviateurs en avaient sans doute remarqué la petite taille.

Pendant qu'une bonne partie de la population était enfermée dans l'église, les quelques personnes restées dans leurs maisons virent les soldats se livrer au pillage, particulièrement des cafés et des magasins. Bientôt — c'était entre 11 heures et midi — des soldats munis de petits réservoirs d'un liquide très inflammable se mirent à en verser sur les portes, les fenêtres et les meubles à l'intérieur des maisons. Celles-ci, en très peu de temps, ne furent plus qu'un brasier. D'autres soldats jetaient des capsules noires sur les toits des maisons, ce qui provoquait aussi d'une façon assez rapide l'incendie. Les premières maisons ainsi incendiées furent celles d'Augustin Mabille, de la veuve Jules Lebeau, les maisons situées près de la chapelle, particulièrement celles de Félicien Delhotte, Lidwine Lefèvre, Joseph Constantin et veuve Mathieu. Dans la soirée et dans la nuit du dimanche au lundi, un assez grand nombre d'autres maisons subirent le même sort, en tout trente-huit (1). Beaucoup d'hommes des Comognes furent dirigés sur la chapelle de Moulin-à-Vent, où ils furent internés jusqu'au lundi ; de là, ils furent conduits dans les campagnes de Bouge, après avoir assisté au défilé de plusieurs milliers de prisonniers belges, puis on les emmena à l'église de Champion où ils vinrent rejoindre ceux de Vedrin. D'autres furent conduits, avec toutes sortes d'avanies et de menaces, dans différents locaux de Namur. Tous les autres avaient été immédiatement emprisonnés dans la chapelle et ils y restèrent au complet jusqu'au 24, à 5 heures du matin. On fit alors le triage des hommes et 65 furent dirigés sur Champion, Cognelée et Waret-la-Chaussée, sans cesse assaillis de coups et de menaces. De Waret, ils revinrent au fort de Cognelée et, pendant deux heures, ils restèrent sur les glacis attendant leur dernière heure, car, à plusieurs reprises, ils furent collés au mur et menacés d'être fusillés. Par groupes de dix, ils furent menés à l'intérieur du fort, où ils travaillèrent au déblaiement des décombres, sous lesquels ils trouvèrent 16 soldats tués et un blessé, qui fut transporté chez les sœurs de la Providence de Champion. Une fosse fut creusée par eux : c'était la tombe de ces braves. Un aumônier allemand chanta l'absoute. Ramenés à l'église des Comognes le soir du 24, au milieu des leurs qui déjà les considéraient comme morts, ils furent le 25 au matin menés à l'église de Champion, où toute personne venant de Namur ou des environs était immédiatement emprisonnée.

A cette triste énumération de dégâts matériels, causés pour la plupart à de pauvres ménages d'ouvriers, sans qu'il y ait eu la moindre provocation de la part des habitants et alors que tout combat avait cessé, il faut ajouter l'énumération, plus lugubre encore, des personnes qui perdirent la vie ! Ce sont les huit personnes

(1) Maisons incendiées aux Comognes : 1. Veuve Augustin Mabille ; 2. Ernest Cartiaux ; 3. François Desneux ; 4. Auguste Denis ; 5. Eugène Massart ; 6. François Haute ; 7. Veuve Constant Cartiaux ; 8. Jérôme Cartiaux ; 9. Désiré Lallemand ; 10. Veuve Jules Lebeau ; 11. Constance Fripiat ; 12. Hector Fontaine ; 13. François Bousseman ; 14. Antoine Delhotte ; 15. Gustave Matagne ; 16. Jules Houart ; 17. Jérôme Jonet ; 18. Charles Faye ; 19. Joseph Félix ; 20. Veuve Agramme ; 21. Veuve Chantraine ; 22. Emile Nicolay ; 23. Jules Molinet ; 24. Joseph Alexis ; 25. Albert Masson ; 26. Joseph Liégeois ; 27. Félicien Delhotte ; 28. Lidwine Lefèvre ; 29. Joseph Constantin ; 30. Veuve Mathieu ; 31. Célestin Léonard ; 32. Désiré François ; 33. Veuve Désiré Mabille ; 34. Veuve Istace ; 35. Veuve Famerée ; 36. Joseph Marneffe ; 37. Nicolas Fontaine ; 38. Antoine Robaye ; 39. Denis Salfi ; 40. M<sup>lles</sup> Lazaron. Ces deux derniers ont eu leurs maisons incendiées par des obus.

dont les noms suivent : Octave Evrard, Joseph Pompier, Melchior Marchal, Fernand Désiron, Augustin Beguin, Adelin Mabilles, Désirée Bilquin, Lucie Despontin. Voici les circonstances qui accompagnèrent la mort de chacun d'eux.

OCTAVE EVRARD, jeune homme de 24 ans, habitant les Comognes, se trouvait dans la cave Brasseur-Sonet avec quelques amis. Interpellé par les soldats, il sortit le premier, son veston sur le bras. Il fut fouillé et trouvé porteur d'une cartouche, qu'un soldat français lui avait donnée à titre de souvenir ; il fut jugé séance tenante par un groupe de sous-officiers et condamné à être fusillé ! L'exécution suivit de près le jugement.

JOSEPH POMPIER, âgé de 33 ans, père de famille, habitant le fond d'Arquet, fut également fusillé après jugement sommaire, parce que des soldats, fouillant sa maison, y avaient découvert un fusil. Les soldats l'enfouirent en cachette à 500 mètres de sa demeure, dans la campagne Delimoy, près d'une meule de céréales. Ce n'est que trois semaines plus tard qu'il fut retrouvé, déposé dans un cercueil et porté au cimetière.

ADELIN MABILLES, âgé de 40 ans, père de famille, fut trouvé le dimanche soir, tué par des balles allemandes, non loin de sa maison, près de la chaussée de Louvain. Au moment de l'entrée de l'ennemi, il s'était enfui avec sa famille chez son beau-frère Gustave Bilquin, qui habite à quelque distance de là, plus au centre des Comognes. Lorsque cet homme vit les premières maisons des Comognes flamber, il voulut retourner seul à sa demeure. Peut-être, à cause de sa surdité, n'aura-t-il pas entendu les injonctions des soldats qui rassemblaient les civils.

MELCHIOR MARCHAL, âgé de 60 ans, habitant Les Boscailles, s'était réfugié dans la maison d'un habitant des Comognes (Salfi-Orose) avec sa fille et les enfants de celle-ci. Il fut tué par une balle qu'un soldat allemand tira sur lui à travers une des fenêtres de la maison. Le soldat l'avait certainement aperçu lorsqu'il déchargea son arme ; sa fille s'avança vers lui et l'invectiva, mais il était trop tard.

FERNAND DÉSION, de Waret-la-Chaussée, et AUGUSTIN BEGUIN, de Noville-Taviers, ouvriers du chemin de fer, furent trouvés tués sur le chemin de Namur à Vedrin, non loin du château du Rond-Chêne. Ils avaient tous deux quitté la gare de Namur dans l'après-midi du dimanche et s'en revenaient de leur travail. On ne connaît rien des circonstances de leur mort. Y avait-il eu au moment de leur passage à Rond-Chêne un combat d'infanterie entre les Allemands et les Belges établis dans les tranchées de Saint-Marc ? Ce court combat, qui se déroula vers 1 heure de l'après-midi, était-il oui ou non terminé lors de leur passage ? Personne ne le sait. Ce qui paraît probable, d'après les renseignements fournis par ceux qui ont relevé les deux cadavres le lendemain lundi au matin, c'est qu'ils n'ont pas été tués accidentellement, mais mis en joue et tués par des soldats allemands qui les rencontrèrent à cet endroit.

DÉSIRÉE BILQUIN, épouse Haute, se trouvait avec sa famille près de la maison de Julien Jadinot, à environ 300 mètres de la chaussée de Louvain, et à quelque distance de sa propre maison, vers 10 heures et demie du matin, lorsque tout à coup les Allemands, qui arrivaient par la chaussée, tirèrent dans la direction de la famille Haute-Bilquin. Tandis qu'affolés les pauvres gens revenaient vers leur maison, l'épouse Haute s'affaissa atteinte par les balles. Le mari et les enfants voulurent

la transporter chez eux, mais sur ces entrefaites les soldats allemands vinrent cruellement leur intimer l'ordre d'abandonner le cadavre de la pauvre femme et de se rendre à la chapelle des Comognes avec les autres habitants.

LUCIE DESPONTIN (fig. 46), jeune fille de Waret-la-Chaussée, réfugiée avec d'autres personnes du même village chez Augustin Guyot, habitant des Comognes, fut tuée au moment où elle sortait de la maison de ce dernier et se réfugiait dans le jardin. Les enfants qui accompagnaient la victime affirmèrent avoir vu un soldat allemand, portant lorgnon, qui, de la porte de derrière donnant sur le jardin, épaulait et faisait feu dans leur direction.

Quelques personnes des Comognes furent également atteintes par les balles allemandes, mais n'eurent heureusement que des blessures peu graves. Henri Jonet eut la jambe brisée par une balle et Marie Istace reçut une balle dans le bras, alors que tous deux se trouvaient dans leur demeure. Félix Delhotte, qui s'enfuyait sur la chaussée de Louvain à l'arrivée des Allemands, fut également atteint d'une balle au bras. Il fit le mort et resta depuis 11 heures jusqu'à 5 heures du soir sur la chaussée de Louvain, dans un fossé. A la soirée, onze maisons furent encore incendiées au hameau du Transvaal, après que les soldats en eurent expulsé les habitants avec la dernière brutalité (1).

### § 8. — Bouge.

Une publication officielle allemande relate que le 23 août, dans l'avant-midi, la 38<sup>e</sup> division d'infanterie et la 15<sup>e</sup> brigade de la 1<sup>re</sup> division de réserve de la Garde brisèrent la résistance qui leur fut faite sur la ligne Vedrin-Champion-Boninne et pénétrèrent à Bouge. Elles y furent bientôt suivies par le 95<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Gotha-Hildburghausen et Coburg. En effet, le duc Charles-Edouard de Saxe-Cobourg-Gotha (fig. 77), qui commandait des unités de ce régiment, prit quartier, le 23 août, à l'établissement des Sourds-Muets, ainsi que le major von Selle, commandant du 3<sup>e</sup> bataillon, qui y laissa l'écrit ci-joint (2) (fig. 66). Avant 5 heures de l'après-midi, des parties de la 3<sup>e</sup> division d'infanterie de la Garde étaient aussi à Bouge, ainsi que dans la région à l'est, sur la Meuse.

« A Bouge, écrit la même publication, on tomba pour la première fois sur les Français. Dans un terrible combat de maisons, ils firent l'expérience des baïonnettes du brave 71<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Thu-

(1) Maisons incendiées au Transvaal : 1. Hubert Gérard ; 2. Henri Istace ; 3. Auguste Hardy ; 4. Pierre Dassy ; 5. Léon Burguet ; 6. Alphonse Michaux ; 7. Martin Bilquin ; 8. Madame Berthe ; 9. Jean Dumont ; 10. Emile Babylas ; 11. Désiré Doucet.

(2) Traduction : « Les soldats allemands ont été très bien reçus ici, avec logement et nourriture pour un bataillon. (s.) von Selle, Major et Commandant le III<sup>e</sup> bataillon du 95<sup>e</sup> régiment d'infanterie, 23-24 août 1914, Namur ».

ringe » (1). La vérité est que ces lâches soldats firent chèrement payer aux civils la vaillante résistance de quelques soldats français et la mort, par une balle française, du hauptmann Hans Witte, commandant le 9<sup>e</sup> bataillon du 95<sup>e</sup>. L'église de Bouge et neuf maisons avaient été

*Sie deutschen Soldaten  
sind für sehr gut auf-  
genommen mit Unter-  
stützung und Pflege  
für ein Dutz.  
von Selle.  
Major u. Kommandeur  
III. Regt. Inf. Aufg.  
23/24. August 14. Nr. 95.  
Namur.*

Fig. 66. — Autographe du major von Selle, du 95<sup>e</sup>, 76<sup>e</sup> brig., 38<sup>e</sup> div., XI<sup>e</sup> corps d'armée, dont les troupes ont saccagé Bouge le 23 août.

endommagées par le bombardement; c'était de bonne guerre, mais c'était pour eux insuffisant. Entrant au village, ils mirent le feu à 47 immeubles (2) dont la maison communale, où les archives civiles sont

(1) Lüttich-Namur, p. 83 et 84.

(2) Liste des maisons incendiées de Bouge. (Les numéros se réfèrent aux chiffres qui figurent sur le plan.)

1<sup>o</sup> Maisons incendiées le 23 août, de 1 heure à 2 h. 30 de l'après-midi :

1. Piersotte, instituteur; 2. Maison communale et écoles; 3. Josselet, institutrice; 4. Dubois, Joseph; 5. Devos, Louis; 6. François, Arthur; 7. Dewyn, Ferdinand; 8. Veuve Josselet; 9. Josselet, Firmin; 10. Bodart, Justin; 11. Dessart, André; 12. Lhoste, Jean-Baptiste; 13. Adam, Edmond; 14. Lambert,

restées dans les flammes, l'école communale, les logements du personnel enseignant et l'habitation de M. l'aumônier Bilande, où périrent les archives de la paroisse; or, à ce moment, les derniers soldats français s'étaient retirés. Ils se livrèrent dans les maisons à d'atroces scènes de massacre : 19 personnes (1), sans distinction de sexe ni d'âge, tombèrent sous leurs coups. Les rapports suivants recueillis au cours d'enquêtes faites auprès de témoins oculaires par M. Piraux, curé de Bouge, donnent des renseignements sur les 16 victimes de la paroisse et sur trois personnes de Boninne, Victor Smet, Désiré Francquen et Théodule Vigneron, qui ont aussi trouvé à Bouge une mort tragique.

Un prêtre, M. l'abbé Hadelin Bilande, a été tué à Bouge, et l'on croit connaître l'auteur de ce meurtre. Le capitaine von Collani, Alt-Louisenstrasse, à Postdam, a déclaré au château de Floriffoux, le 24 août, qu'il avait combattu à Bouge, à Boninne et à Franc-Waret, qu'il avait mis le feu au château de Boninne et fusillé M. l'abbé Bilande, « parce qu'il avait tué un officier et sept soldats ».

Dans les premiers mois de la guerre, la nouvelle des prêtres belges francs-tireurs, appelant les fidèles au combat au son des cloches et les excitant à crever les yeux aux blessés, déclancha en Allemagne une campagne de haine contre le clergé catholique. L'association *Pax*, de Cologne, entreprit de vérifier l'exactitude de ces accusations et publia de nombreux démentis officiels de l'autorité militaire (2). Comme conséquence de ces enquêtes, le Gouvernement allemand comprit bientôt qu'il minait les fondements de toute l'histoire des francs-tireurs, seule justification possible des atrocités commises par ses armées. Il se vit alors forcé de com-

Joseph ; 15. Gossiaux, Ernest ; 16. Valtin, Joseph ; 17. Davez, Antoine ; 18. Jakers, Hubert ; 19. Veuve Constant Lambillon ; 20. Delplace, Émile ; 21. Mottet, Arnold ; 22. Boucher, Gustave ; 23. Huccorne, Pierre ; 24. Sohier, Auguste, fermier *Don Juan* ; 25. Desmet, François ; 26. Bodart, Camille ; 27. Bernard, Jean-Baptiste ; 28. Lathuy, Alexandre ; 29. Houyoux, Désiré ; 30. Dieudonné, Lenoir ; 31. Delvaux, Antoine ; 32. Dautreloux, Jules ; 33. Veuve Petitjean ; 34. Barthélemy, Émile ; 35. Barthélemy, Alexandre ; 36. Lucas, Désiré ; 37. Genty, Charles ; 38. Bodart, Alexandre ; 39. Lazaron, Léon ; 40. Mellaert, Armand ; 45. Delvaux, Florent ; 46. Boland, Jean-Baptiste ; 47. Grange de la ferme Debouge, frères, à Moulin-à-Venl.

2° Maisons incendiées le 24 août à 5 heures du soir :

41. Delvaux, Pascal ; 42. Arnould, Eugène ; 43. Abbé H. Bilande (fig. 74) ; 44. Ringlet, Vital.

(1) Liste des victimes de Bouge. (L'endroit où elles tombèrent est renseigné au plan par des lettres correspondantes.)

a) Arthur Piersotte (fig. 69), b) Louis Devos, c) Camille Bodart, d) Florent Lathuy, e) Désiré Francquen et Marguerite Dautreloux (fig. 68), f) Abbé Bilande (fig. 71) et Vital Ringlet, g) Eugénie Boland, h) Hubert Roland, i) Léopold Hubert et Lambert Vanval, j) Désiré Bastin, k) Arnold Mottet, l et m) Nestor Smet et Théodule Vigneron ; o) Bertha Alexandre.

(2) Cf. VAN LANGENHOVE. *Comment naît un cycle de légendes*. Paris, Payot, p. 17 ; *der Fels*, Frankfurt a. M., 1914 et 1915.

muniquer aux *Pax informationen* une série de cas où la culpabilité d'ecclésiastiques était, prétendait-il, absolument certaine et prouvée et où les repréailles contre le clergé apparaissaient comme justifiées (1). Il y était question de sept localités : Jarny, Battice, Longuyon, Reelst, Hockay, Etalle et Bouge, ces deux dernières du diocèse de Namur.

En réponse à cette grave accusation, M<sup>gr</sup> l'Évêque de Namur fit parvenir la note suivante, le 9 mars 1915.

« Il est bien exact que ces deux prêtres ont été fusillés aux jours indiqués ; mais le Ministre de la Guerre du Royaume de Prusse a été induit en erreur, de façon criante, sur les motifs et les circonstances de leur exécution.

En ce qui concerne M. Pierret, vicaire d'Etalle... (*On omet.*)

En ce qui concerne l'ecclésiastique de Bouge (M. l'abbé Hadelin Bilande), son innocence n'est pas moins évidente. L'audition des témoins établit que, pendant les courts instants qui se sont écoulés entre l'arrivée des troupes et l'exécution, cet ecclésiastique a été dans la cave de sa maison et n'a pas commis le moindre acte de mauvais gré contre les troupes allemandes. Il est faux qu'il ait été pris sur le fait (« auf frischer Tat ») d'avoir participé à une attaque contre les troupes allemandes (« Ueberfall auf deutsche Truppen »). Il a été brutalement appréhendé, conduit dans une cour voisine et fusillé sans enquête. D'autres civils, y compris des femmes et des petits enfants, dont l'innocence est non moins certaine, ont été fusillés ou tués, soit avec lui, soit dans son voisinage.

Indépendamment des preuves ci-dessus, il faut affirmer, étant donné le caractère doux, paisible et consciencieux des deux ecclésiastiques précités, qu'ils sont incapables d'avoir commis les crimes grossiers et odieux qui leur sont imputés.

A l'appui des accusations de francs-tireurs, etc., formulées des milliers de fois contre les prêtres du diocèse de Namur, sans excepter le chef du diocèse lui-même, jamais on n'a pu apporter l'ombre d'une preuve, mais seulement des affirmations plus ou moins générales et fantaisistes.

Le clergé catholique attend avec confiance l'appréciation de l'univers et le jugement de l'histoire (2) ».

N<sup>o</sup> 189.

## 1. RAPPORT GÉNÉRAL DE M. L. PIRAUX, CURÉ

Le 10 août, le 2<sup>e</sup> escadron du 1<sup>er</sup> lanciers (commandant de Mélotte), se trouvait à la ferme de Ponty, chaussée de Louvain. Le 16 août, une messe militaire devait se dire dans la cour de la ferme, mais l'escadron reçut l'ordre de départ. A Bouge, se trouvaient le 8<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> d'infanterie et de l'artillerie de campagne.

Les Allemands entrèrent à Bouge, le 23 août, comme des sauvages, avec des cris et des hurlements tels qu'après cinq ans, la population en parle encore avec

(1) 3<sup>er</sup> Jahrgang, n<sup>o</sup> 5, Blatt 2.

(2) Voir aussi M<sup>gr</sup> HEYLEN, *La Réponse au Livre Blanc*, p. 13, où est reproduite la correspondance adressée au Gouvernement militaire de Namur, pour obtenir communication des preuves de culpabilité. Ces instances restèrent sans réponse.

terreur ; c'étaient des bêtes fauves avides de sang, d'incendie et de pillage. Ce qui explique leur rage, c'est la résistance que leur opposèrent la compagnie de mitrailleurs français, montés sur mules, et le 148<sup>e</sup> d'infanterie français. L'armée française perdit seize hommes qui sont inhumés près de la maison Bourgeois (1). Un colonel allemand déclara avoir perdu 300 hommes et l'on affirme que des chariots accompagnant l'armée en menèrent beaucoup à l'arrière ; sur le territoire de Bouge, on ne retrouva, dans des fosses creusées à la hâte, que 48 soldats allemands près de la maison Lambillon, 7 près de la maison Naniot, 5 à l'Institut, dont le commandant Witte, 2 à la chaussée de Louvain, 3 près la ferme de Ponty, 1 au bois de Bouge.

De l'endroit dit : « Aux quatre chemins », l'artillerie allemande lança sur

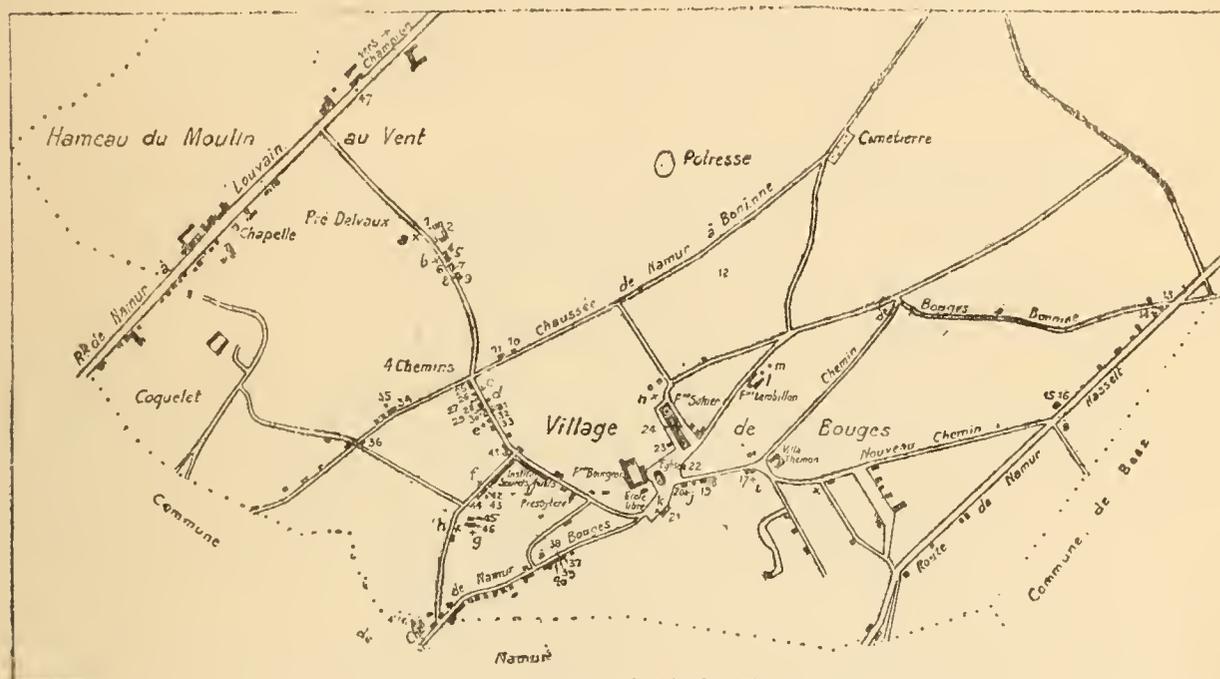


Fig. 67. — Plan de Bouge.

(Les numéros se réfèrent aux maisons incendiées. Les lettres indiquent l'endroit où les victimes ont été assassinées.)

l'église 17 obus qui entamèrent fortement la tour, sans l'abattre ; tout ce qui se trouvait au-dessus des cloches fut complètement détruit, mais les cloches furent épargnées. A l'arrivée, ils convertirent l'église, ainsi que la chapelle de Moulin-à-Vent, en prisons où ils entassèrent tous les hommes qu'ils trouvèrent, ainsi que les religieuses de la Providence de l'endroit.

Je quittai Bouge le 23, vers 11 h. 30, et j'échappai ainsi à une mort certaine. J'y rentrai en franchissant les haies le 26, dans l'après-midi. C'était contre le gré des habitants. Ils m'avaient averti que les troupes continuaient à rechercher le « pastor », et annonçaient qu'il serait fusillé comme espion, pour avoir dénoncé les

(1) Sont tombés à Bouge : le capitaine Octave Ducarne ; le sous-officier Henri Name ou Naume ; le chef de bataillon Fernand ou Joseph Jeanson ; les soldats Alfred Accabed, de St-Quentin ; Jean Chouain ; Coursin (matr. 5567) ; François Dhanic, de Crack (Morbihan) ; Gustave Dupire ; Léon Dupuis, de St-Quentin ; J. Mathieu Evans ; Germain Giraud (mat. 5732) ; Emile Godereaux (mat. 5018) ; Jean Guillarno ; Marcel Hubert (mat. 4339) ; Henri Legay (mat. 3448) ; Louis Pottier (cl. 1909), tous du 45<sup>e</sup>.

officiers allemands descendus en ballon aux limites de Bouge et de Champion, au cours de l'été précédent. Mon prédécesseur, décédé dans les premiers jours d'août 1914 était, en effet, allé les voir, assisté de l'adjudant Dewyn. Ils firent encore une enquête le second dimanche de septembre pour découvrir le « pastor » ; jusqu'à cette date, j'agissais non comme curé, mais comme aumônier de l'Institut des sourds-muets. Quand je rentrai pour la première fois à l'église, quelques jours après l'invasion, je la trouvai dans un désordre lamentable. Ils avaient arraché et fracturé les troncs, jeté sur le sol, déchiré et piétiné les ornements (une seule chasuble était respectée) ; ils avaient volé un ostensor, un ciboire, les boîtes aux saintes Hosties, une cuiller de calice, deux étoles, les nappes et les linges d'autel ; j'en retrouvai, ainsi que des archives, dans des fossés, le long des routes...

On peut signaler, comme type de maison saccagée, la villa Thémon (fig. 75 et 76).

## 2. ENTRÉE DES TROUPES ALLEMANDES — BLESSÉ ACHEVÉ LES PRISONNIERS

N° 190.

*Rapport de M. Antoine Lambillon, fermier.*

J'étais à une fenêtre de l'étage, lorsque je vis déboucher les premiers Allemands (environ 200 hommes) entre les deux fermes. Deux Français les attendaient derrière la butte du vieux cimetière, armés d'une mitrailleuse : environ quarante Allemands chancelèrent et tombèrent au milieu de leurs camarades. J'appelle ma femme pour venir voir les cadavres, mais ils étaient déjà ramassés : il n'en restait qu'un seul, les autres étaient en tas contre le hangar Bourgeois. Par la fenêtre qui donne sur les prairies, je vis qu'ils disposaient des canons derrière la ferme : c'est alors que nous descendîmes à la cave et que le bombardement du village commença. Il était 11 heures. A l'arrivée de l'état-major, vers 11 h. 30, nous sortîmes de la cave et les officiers visitèrent toute la maison pour y découvrir des soldats français et belges ou des armes. Quand ils eurent fini, un soldat voulut m'emmener, mais un officier s'y opposa, disant que je devais soigner les troupes. Je rentrai à la cave pour ne pas être prisonnier, pendant que ma maison s'emplissait de soldats et que tout le voisinage brûlait.

Après le départ de ces troupes, un soldat vint pour piller ; me voyant là, il me menaça du revolver et m'entraîna hors de la maison à coups redoublés de poing, de pied et de crosse de fusil ; je souffrais tellement que je demandais à être fusillé. En passant à côté de l'église, je vis un Prussien qui, sur l'ordre d'un officier, transperçait de la baïonnette un soldat allemand blessé sur la route et qui relevait la tête. Après être resté tout l'après-midi prisonnier et mis devant les troupes, je dus marcher vers le Moulin-à-Vent. Un peu plus loin, on nous fit arrêter au pignon de l'école communale, d'où je vis le cadavre de Louis Devos ; au même instant, un obus belge vint tuer deux chevaux attelés à un camion et trois hommes. En arrivant en face de l'école, les Allemands demandèrent le maire. M. Piersotte s'étant avancé, pensant qu'on demandait le maître d'école, je le vis

recevoir, sans aucune explication et au commandement d'un officier, un coup de baïonnette dans le ventre : il chancela et tomba contre le talus de la route. Après cela, je fus interrogé sur la provenance d'un paquet de cartouches belges trouvé chez moi et, après avoir dit à l'officier que j'avais logé beaucoup de soldats belges et que c'était un paquet oublié, il me répondit qu'il n'était pas obligé de me croire et qu'on allait me fusiller. J'attendis une demi-heure et, ne voyant rien, j'entrai à la chapelle où on me laissa tranquille. Je fus conduit le lundi matin à Champion, où nous restâmes sans nourriture jusqu'au mercredi soir.

### 3. MEURTRE DE L'ABBÉ HADELIN BILANDE, AUMONIER DES SOURDS-MUETS, ET DE VITAL RINGLET.

N° 191.

#### a) *Rapport de Melle Nathalie Bilande.*

Dans l'après-midi de samedi, le clergé de Bouge confessa beaucoup de soldats belges et français à l'église et au couvent : M. l'abbé HADELIN BILANDE, âgé de 63 ans (fig. 71) entendit, lui seul, environ 125 confessions et soupa très tard. M. l'abbé Piraux, curé de Bouge, passa à l'aumônerie, annonçant qu'il descendait en ville, emportant comme la veille le T.-S. Sacrement. A 8 h. 30 du soir, on vint lui demander de s'occuper de la sépulture d'un soldat mort. M. l'abbé BILANDE se rendit chez le garde et à la ferme Bourgeois, où un soldat français lui dit : « C'est l'un de nos chefs. Ne le laissez pas dans une grange, honorez-le ! » On l'apporta à l'aumônerie, où on l'étendit dans un salon, sur une couverture. Son nom était Gaston Rouan, de Gand, brigadier d'artillerie.

A minuit, M. l'aumônier fut appelé au couvent, auprès d'un soldat blessé. Vers 3 heures du matin, il fut pris d'inquiétude. Accompagné de M. Bosquée, surveillant de l'Institut, il alla demander de l'aide à la ferme Sohier ; ils chargèrent le corps de Gaston Rouan sur une charrette et vers 4 heures, ils le menèrent au champ des morts.

Dimanche 23, à 11 heures, le curé de la paroisse lui annonça qu'il supprimait les vêpres, et l'invita à l'accompagner à Namur : il répondit qu'il ne le ferait que si les religieuses partaient aussi. A 11 h. 30, on se mit à table, mais le bombardement recommença avec plus d'intensité et il fallut descendre à la cave. A 12 h. 30, il profita d'une accalmie pour avertir les sœurs qu'il n'y aurait pas de salut : à peine eut-il le temps de rentrer, tant les coups étaient précipités. A la cave, on continua à prier.

Alors vint sonner VITAL RINGLET, âgé de 46 ans. Quand on alla voir, il s'était déjà éloigné, pour se préserver des obus. Bientôt après, il vint frapper à une porte de cave s'ouvrant sur le jardin. Il entra avec sa femme et ses deux enfants. Ils avaient été pris de frayeur en voyant la fuite précipitée de soldats français, dont quelques-uns étaient entrés chez eux, pour s'enfuir aussitôt par les jardins.

Vers 1 heure, la porte d'entrée fut heurtée violemment et nous entendîmes des pas dans le corridor. Je montai : c'étaient des soldats français. Déjà, ils avaient mis des matelas aux fenêtres de toutes les chambres et tiraient des coups de feu sur les

Allemands, qui étaient proches. Puis, je leur entendis dire : « Inutile de continuer, nous sommes cernés ! » ; et ils s'enfuirent. Une pièce militaire, partie de mitrailleuse, je pense, avait été abandonnée dans le vestibule le long d'un chambranle.

A peine étions-nous remis de cet incident, que des Allemands entrèrent, revolver au poing, poussant des cris féroces. M. l'aumônier monta le premier. Je suivis à quelques pas. « Vous, tirer ! » dit un soldat. « Non, » répondit M. l'aumônier. Le soldat montra l'arme abandonnée. « Je ne le savais pas ! Les Français sont entrés sans me le demander ! » Ils prétendaient que des soldats français étaient cachés dans la maison. « Nathalie, dit-il, ouvrez toutes les portes pour montrer que personne n'est caché ici, sinon un voisin et sa famille. »

M. l'aumônier et tout le groupe furent conduits au jardin par un grand et bel officier, âgé d'environ 25 ans, portant monocle, parlant bien le français. Sa figure était dure et méchante. Les simples soldats étaient dans le corridor, comme des machines, tenant l'arme à la main. J'ai bien remarqué qu'ils étaient tous du 95<sup>e</sup>.

Je dus alors ouvrir les portes et conduire l'officier. Après une visite générale et minutieuse de la maison, même de la cave, l'officier me mena au jardin. Il dit à M. l'aumônier : « Vous, venez, vous otage » ; « Vous aussi », dit-il à M. Ringlet ; et il les conduisit sur le devant. Les dames voulurent suivre, mais il s'y opposa.

Quelques instants après, des coups de feu retentirent. Croyant que c'était un obus, nous nous jetâmes par terre. Puis on entendit une seconde fusillade ; nous fîmes encore le même mouvement. Il était 1 h. 30. En réalité, c'était l'exécution de mon frère et de son compagnon.

Les soldats nous menèrent, à travers le vestibule de la maison, sur le chemin : nous vîmes en passant que déjà le feu avait été mis au bureau et au parloir. Je demandai : « Où est M. l'aumônier, où est M. Ringlet ? » Pas de réponse.

Etant sur le chemin, vis-à-vis du grillage, j'aperçus tout-à-coup le manteau de mon frère sur la haie. Je le saisis et le mis sur le bras. « Où est M. l'aumônier ? » demandai-je encore, en montrant le vêtement. Le soldat haussa les épaules. Après quarante minutes d'attente, on nous mena dans la direction de l'Institut. C'est alors que nous vîmes M. l'aumônier et M. Ringlet, étendus côte à côte, dans la cour de la maison Naniot, habitée par la famille Arnould. On nous permit à peine de les regarder ; ils étaient attachés l'un à l'autre par les pieds, les mains liées derrière le dos.

Le groupe — qui comprenait tous les gens de la rue — fut dirigé vers les Quatre Chemins, dans la direction du Moulin-à-Vent ; il y resta jusque 5 h. 15. Ce n'était que lamentations et sanglots ! On sépara alors les femmes des hommes ; ceux-ci furent dirigés sur la chapelle du Moulin-à-Vent. Aux femmes, on dit : « Retournez chez vous. » Au lieu de nous ramener au village, des soldats nous menèrent vers le cimetière et les fermes voisines, en pleine campagne. Là, ils nous congédièrent. Que devenir ? Les routes étaient encombrées de troupes ; celles-ci nous firent rebrousser chemin. On erra à l'aventure. Nous passâmes la nuit sur des chaises, près des Moulins de Beez et je rentrai à Bouge dans la journée du 24.



Fig. 69.  
ARTHUR PIERSOTTE,  
instituteur,  
tué à Bouge.



Fig. 68.  
MARGUERITE DAUTRELOUX,  
tuée à Bouge.



Fig. 70.  
OLIVIER DEROCHE,  
bedeau de l'église de Ville-en-Waret,  
fusillé à Franc-Waret,  
avec son fils et ses deux filles.



Fig. 71.  
M. l'abbé HADELIN BILANDE,  
Aumônier des sourds-muets, tué à Bouge.



Fig. 72.  
M. l'abbé ÉLISÉE PIERRARD,  
curé de Châtillon,  
ambulancier de l'armée,  
exposé au feu des Français à Namur.



Fig. 73.  
M. l'abbé SYLVAIN PATRON,  
chapelain de Deux-Rys,  
ambulancier de l'armée,  
exposé au feu des Français à Namur.

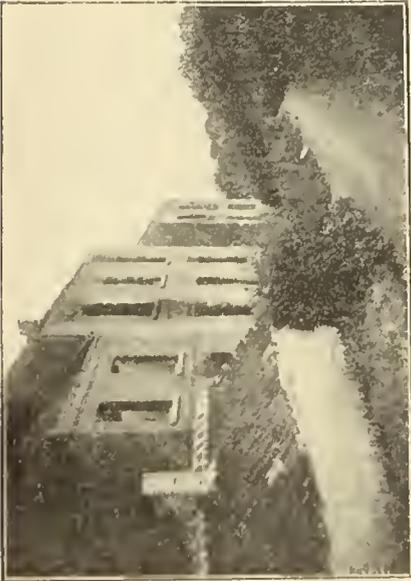


Fig. 74. — Bouge. Maison de M. l'abbé Bilande,  
(c'est la plus élevée ;  
il fut fusillé avec M. Ringlet, devant la première).



Fig. 75. — Bouge. Villa Thémon,  
saccagée le 23 août.



Fig. 76. — Seconde vue de la villa Thémon,  
saccagée à Bouge.



Fig. 77.  
Le duc Charles-Edouard de Saxe-Cobourg-Gotha,  
du 95<sup>e</sup>, entré à Bouge, le 23 août,  
avec son régiment.

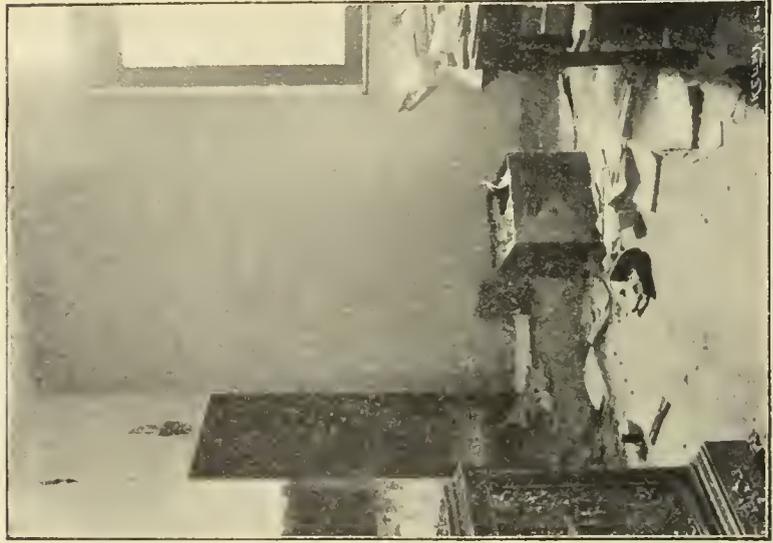


Fig. 78. — Namur. Pillage du Palais de Justice.  
Coffre-fort arraché et fracturé  
du greffe du tribunal de commerce.



Fig. 79. — Namur. Pillage du Palais de Justice.  
Salle des objets saisis.

b) *Rapport des Religieuses dominicaines de l'Institut des Sourds-Muets.*

Les troupes françaises sont arrivées à Bouge samedi 22, entre 8 h. 30 et 9 heures du matin. Sept cents hommes devaient s'installer chez nous : nous préparâmes tous les dortoirs. Je parlai avec les soldats d'une compagnie, qui était restée devant l'établissement : ils étaient très fatigués, venaient de Warnant et avaient voyagé toute la nuit. Un grand nombre d'entre eux portaient le chapelet au bras ; je vis même des chapelets blancs — de leur première communion. Le capitaine Audibert me demanda des nouvelles de sœur Marie-Louise. Nous ne le revîmes plus, il est tombé dans la bataille. On sait où est sa tombe, ainsi que celle du capitaine Janson, arrivé en même temps que lui. Vers 10 heures, ils partirent sur Boninne. Ces soldats et ceux qui passèrent dimanche étaient du 45<sup>e</sup> et du 148<sup>e</sup>.

Dans l'après-midi, un médecin militaire français nous ramena le soldat Thiébaud, pris de congestion pulmonaire. Il était dans le délire. Le docteur raconta qu'il avait longtemps porté une mitrailleuse, qu'on actionnait sur son dos. Il ne voulait pas rester en place et disait sans cesse : « Maman m'appelle, je veux retourner chez nous ! » Le soir, on parvint à le calmer ; on l'installa dans une chambre et on le veilla.

M. l'aumônier s'était beaucoup dévoué aux soldats belges installés à Bouge ; il organisait des saluts et des séances de confession. Il s'occupa aussi, dans la journée de samedi, des soldats français. A minuit, nous vîmes revenir les soldats des deux armées : c'était déjà la retraite. Ils étaient 67. On avait préparé de la soupe, ils la mangèrent. A 1 heure du matin, des coups de feu retentirent à la cour. Un soldat français, dans le délire, voyait des Prussiens et tirait sur eux. On appela M. l'Aumônier, qui vint le confesser. Il en administra un second dans la salle de récréation, le dimanche avant sa messe. Tous deux furent ensuite transportés à l'hôpital.

Les soldats s'en allèrent dès le dimanche matin ; le boulevard du Nord leur avait été donné comme lieu de ralliement. Quand le bombardement commença, la Communauté se rendit dans les sous-sols. J'entrevis un instant M. l'Aumônier, vers midi. « Il n'y aura pas de salut », me dit-il, puis il s'empressa de regagner sa maison. A 1 heure, nous vîmes brûler la maison de M. Ringlet : nous crûmes que c'était l'effet de l'artillerie. A 3 heures, on amena trois blessés français du 45<sup>e</sup>, 25<sup>e</sup> compagnie. Durant toute la journée, nous restâmes tranquilles.

A 5 h. 30 du soir, les Allemands sonnèrent à l'établissement. Un officier s'avança, revolver au poing. Quand il me vit — une religieuse habillée de blanc —, quand il vit le grand Christ du vestibule, il abaissa son arme. « C'est ici un pensionnat ? me demanda-t-il. — Oui. — Est-ce que vous ne connaissez pas une manufacture, où nous pourrions loger nos soldats ? — Il n'y en a pas ici. — Et ne pourrions-nous pas loger ici même ? » Comme nous avons reçu des soldats belges et français, il était impossible d'échapper. On décida que les officiers occuperaient les quartiers donnant sur la rue et les soldats les dortoirs. L'officier prononça des paroles aimables. Comme je vais le dire, ils cherchaient à faire oublier ce qu'ils avaient fait. Voyant les troupes calmes, je songeai à me rendre chez M. l'aumônier. Je sortis et je fis quelques pas en courant, mais déjà un major me rappelait et me demandait de rentrer. Je fis la sourde oreille et je continuai à

courir. Arrivée au coin de l'établissement, j'aperçus une sentinelle devant l'aumônerie. Je me dirigeai vers elle, mais, avant de l'atteindre, je vis sur la gauche le cadavre de M. l'abbé Bilande et celui de M. Ringlet. Ils étaient couchés sur le dos et disposés régulièrement, l'un à côté de l'autre, en travers du sentier qui, du chemin, mène à la maison de M. Arnould, un peu au delà de la barrière de bois. Deux boutonnieres de la soutane étaient ouvertes — car on lui avait enlevé sa montre. Je crus d'abord qu'il avait été tué d'un coup de baïonnette. A sa figure, pâle, aucune trace de blessure. Une mare de sang avait coulé en dessous de lui, à partir du milieu du dos. Le corps s'appuyait assez mal sur les bras et les mains; celles-ci étaient restées liées. M. Ringlet était en gilet et en manches de chemise. « Soldat, vous parlez français? » dis-je à la sentinelle qui gardait l'aumônerie. Elle ne répondit pas. Je vis alors qu'un peu de fumée sortait de la maison. Ils y avaient mis le feu, mais il n'avait pas pris. Le panneau inférieur de la porte d'entrée était défoncé. Je revins en hâte auprès de Mère Prieure et je lui dis : « Ils ont tué M. l'aumônier! » J'interpellai très vivement le major : « Monsieur, vous avez tué notre aumônier! — Il a tiré sur nous! — Et vous avez mis le feu à sa maison! » Comme il ne disait rien, j'ajoutai : « Monsieur, ce qui s'est passé, nous ne le savons pas. Mais nous pouvons certifier qu'il n'a pas tiré sur vous. C'était l'homme le plus doux du monde et il n'avait chez lui aucune arme! » Mère Prieure me suggéra de demander à pouvoir éteindre le feu. Il me répondit qu'il irait avec moi. Je me rendis de nouveau, avec lui, à l'aumônerie. La maison était dans un désordre affreux. Dans le bureau, un matelas était mis sous la table. A côté, gisait une lampe, dont le pétrole avait été jeté sur la table et le matelas, pour les allumer. La ceinture et le bréviaire étaient sur un coin de la table; je les pris et les déposai ailleurs. Je jetai le matelas par la fenêtre. Je montai à l'étage, pour voir si le feu n'y avait pas été mis également. Pendant ce temps, le major m'abandonna. J'allai chercher de l'eau, pour la jeter sur les objets allumés. J'éteignis aussi le feu dans une place de devant. Dans cette place, près de la grande fenêtre, se trouvait une sorte de trépied en métal, que je crus être le support d'une mitrailleuse. Tous les objets avaient été jetés par terre : je marchais sur des réveille-matin, etc. Après avoir fermé tout, j'emportai les clefs et je rentrai. Plus tard, les soldats remirent le feu à l'aumônerie et à la maison voisine, qui furent, cette fois, réduites en cendres. En revenant, je vis encore le major. Il me montra une mitrailleuse, placée le long du mur du sentier. C'était un objet en cuivre. « Il a tiré sur nous, me dit-il encore, voilà la mitrailleuse. » Aussitôt après, le bombardement recommença. On regagna les caves. Sur la proposition de Mère Prieure, je demandai au major à pouvoir aller rechercher le corps de M. l'aumônier. « Non, non, répondit-il, il doit rester là! » Puis, ce fut l'invasion. Onze cents soldats pénétrèrent dans la maison. Il fallut faire une visite générale des caves. Ils enfonçaient les baïonnettes dans les tas de copeaux. Ils amenèrent, vers le soir, cinq soldats allemands tués et les déposèrent dans une classe, sur des matelas. Du nombre, le capitaine Witte; il est tombé dans le sentier de l'aumônerie, ainsi que nous l'a affirmé un soldat allemand qui l'accompagnait. On a su qu'un soldat français s'était caché derrière la maison que l'on trouve la première à droite, dans le sentier de l'aumônerie, en venant de Namur. C'est de là qu'il les a tous abattus. Ils amenèrent également une quinzaine de soldats français

prisonniers. Puis des civils du village, qu'ils enfermèrent comme otages. Nous avions aussi le commandant von Selle, du 95<sup>e</sup> saxon, qui est revenu sur la tombe du capitaine Witte, au cours de la guerre. Ces cinq tombes nous ont toujours été laissées.

Ce n'est que lundi que nous pûmes ramener M. l'aumônier, le mettre dans un appartement et l'inhumer provisoirement, vers 5 heures du soir. On remarqua que ses mains étaient liées à l'aide d'une corde noire de force moyenne. M. Ringlet et lui étaient, de plus, liés ensemble par les cordons de leurs chaussures.

A côté de M. l'aumônier fut inhumé mardi soir le soldat français Léon Dupuis, de Saint-Quentin, mort dans le courant de mardi. C'est le 5 septembre que M. l'aumônier fut déposé dans un cercueil et inhumé au cimetière.

Plusieurs fois on parla de lui avec les officiers installés à l'établissement. « Nous vous admirons, disaient-ils, quelle belle œuvre! — C'est malheureux, disais-je alors, que vous ayez tué notre aumônier! C'était un si brave homme! Il était si dévoué à la maison et aux sourds-muets. » Chaque fois, ceux qui comprenaient le français se répétaient la chose l'un à l'autre à mi-voix; ils étaient consternés et semblaient se dire : « Nous nous sommes trompés! »

Les Allemands installés à Bouge pendant ces deux jours étaient du 71<sup>e</sup> et du 95<sup>e</sup>.

#### 4. A L'ÉCOLE : MEURTRE DE L'INSTITUTEUR ARTHUR PIERSOTTE ET DE LOUIS DEVOS

N° 193.

*D'après les rapports de M<sup>me</sup> Piersotte et de M<sup>me</sup> Josselet, née Laduron.*

Pendant le bombardement, 25 à 30 personnes s'étaient réfugiées à l'école communale de Bouge, dans la cave de M. l'instituteur ARTHUR PIERSOTTE, 39 ans (fig. 69) : c'étaient M. et M<sup>me</sup> Piersotte et leurs enfants; M. LOUIS DEVOS, 40 ans, ajusteur aux Chemins de fer de l'État, M<sup>me</sup> Devos et leurs enfants; la famille François, la famille Firmin Josselet, la famille Gerard. Vers 11 heures et demie, on vit arriver de partout les soldats allemands. Les premiers furent dans les haies des prés Delvaux, puis ils arrivèrent en masse, hurlant comme des lions. Ils se mirent à tirer sur les murs de l'école et dans les fenêtres de la cave. Voyant le danger — car les balles sifflaient autour d'eux — tous ceux qui se tenaient cachés remontèrent et s'avancèrent vers la grille en levant les mains; M. Piersotte marchait en tête tenant un enfant sur les bras. Les plus craintifs étaient restés dans la cuisine; les soldats y entrèrent aussi en tirant sur les murs et sur les meubles et les obligèrent à sortir. Un officier demanda : « Le patron? — C'est moi », répondit M. Piersotte. Il lui arracha des bras le petit enfant et le remit à l'une des dames. L'officier dit ensuite à tout le reste du groupe : « Vous, vous êtes prisonniers! » Et il les emmena plus loin, du côté de la maison Dessart, après leur avoir fait faire diverses évolutions dans les campagnes. Les soldats se servaient d'eux pour se protéger contre le feu ennemi, car un bombardement intense se continuait dans les deux sens; à côté d'eux, des canons tiraient sur la ville; ils virent tomber des Allemands et des chevaux. Ils durent se coucher par terre, s'abriter

derrière la maison Dewyn et d'autres maisons voisines. Pendant ce temps, les soldats mettaient le feu à tout le quartier.

En ce moment, Louis Devos était déjà tué ; au moment où il sortit de la cave, il chercha à regagner sa maison ; tout-à-coup, on le vit tourner sur lui-même et s'affaïsser. Lorsque M<sup>me</sup> Devos fut libérée et put regagner sa maison, elle le trouva étendu en face dans le terrain de M. Delimoy ; une balle lui avait fait une profonde blessure à la nuque. Il fut enterré sur place dans la journée de lundi et exhumé dix jours après.

Séparé du groupe des dames, M. Piersotte allait lui aussi à la mort. Les soldats l'obligèrent d'abord à enlever le drapeau belge. Peut-être lui imputèrent-ils la présence des armes groupées et étiquetées dans la salle communale ? On le vit parler, gesticuler, avec des soldats qui semblaient inexorables et voulaient sa tête. Un peu plus tard, les femmes et les enfants furent congédiés. Revenant chez elle, M<sup>me</sup> Piersotte le trouva étendu sur le talus de la route, à proximité d'une remise. Il portait au ventre une blessure affreuse. Il put encore lui dire « que les soldats n'avaient rien voulu entendre » ; il lui demanda de le transporter dans la remise, parce qu'il souffrait du froid. Pendant qu'elle se mettait en devoir de préparer cette remise et de chercher une botte de paille pour l'y déposer, un soldat réquisitionna Victor Stamanne, boucher de Moulin-à-Vent, qui passait à proximité avec son fils et un voisin, pour emporter le blessé. Victor coupa deux grosses branches de lilas, dont il fit un brancard. Tandis qu'ils le portaient vers Herbatte, M. Piersotte ne cessait de répéter : « Un prêtre, s'il vous plaît, un prêtre ! Je mourrai faute de soins ! » Le cortège fut croisé par Désiré Comélieu, un marchand de journaux : il les invita à entrer chez lui, prépara un matelas et des couvertures. Le pauvre blessé perdait le sang en abondance et souffrait horriblement, surtout de la soif. Il continuait à réclamer le prêtre ; or la nuit était venue, il était impossible de s'aventurer dans les rues. Une croix-rouge s'était installée à la verrerie d'Herbatte ; dans la soirée, un employé amena un médecin allemand. « Qu'est-ce que ça ? », demanda-t-il avec dédain, en voyant le blessé. « C'est un bourgeois, l'instituteur de Bouge. — A Bouge, on a tiré sur nous, dit-il, qu'on lui coupe la tête ! » Il accentua cette parole d'un geste dur et s'éloigna. M. Piersotte passa la nuit à réclamer sa femme et ses enfants ; il détacha son anneau de mariage, pour le remettre à son épouse. « J'espère aller tout droit au ciel, je suis un brave homme », disait-il aux gens de la maison. Dans la matinée du 24, les dames de la Croix-Rouge le portèrent, presque mourant, à l'hôpital civil. Il eut le temps d'y recevoir les secours de la religion des mains d'un père franciscain et expira. Il fut inhumé avec huit autres victimes dans le jardin de l'hôpital, d'où il fut ramené, huit jours après, à Belgrade.

##### 5. SCÈNE DE MASSACRE CHEZ ALEXANDRE BOLAND

N<sup>o</sup> 194.

Dans la cave de la famille Boland, Montagne des Anges n<sup>o</sup> 17, s'étaient réfugiées, pendant le bombardement, plusieurs familles : celle d'Alexandre Boland (M. et M<sup>me</sup> Boland, née Marie Hubert, ses filles Eugénie, Louisa et Georgette) ; les familles d'André Dessart (dont plusieurs enfants), de Désiré Dasset et Bodart.

Quand les Allemands arrivèrent, vers 11 h. 30, M<sup>me</sup> Boland avait sur les bras Georgette, âgée de 2 ans et demi; elle se trouvait dans la cuisine, blottie entre un meuble et le mur, afin de se préserver des balles. Ne se sentant pas en sûreté, elle s'enfuit à l'écurie, et fut atteinte d'une balle au bras gauche. A ce moment, Eugénie Boland remonta de la cave, lui enleva la petite des bras et rentra. Comme elle passait devant la fenêtre, un officier braqua sur elle son revolver et tira : une balle blessa la petite à la cuisse droite et frappa Eugénie au cœur. Elle n'eut que le temps de rendre l'enfant à sa mère, en disant : « Maman, c'est fini ! » et elle tomba à la renverse.

Les soldats se mirent alors à traquer tous les habitants et réfugiés de la maison; ils les poussèrent dehors avec la dernière sauvagerie. Près de la barrière, M<sup>me</sup> Boland reçut un coup de baïonnette qui aurait pu lui fendre la tête. Louisa courut chercher la petite; repoussée par trois fois, elle s'obstina à avancer et réussit à la reprendre; mais les soldats se jetèrent sur elle, la frappèrent, la renversèrent sur le sol avec l'enfant, les mirent en joue, comme s'ils voulaient les tuer toutes deux. En sauvant la petite, elle vit les soldats danser en rond autour du cadavre d'Eugénie, en chantant : « Oh ! la belle brune ! » Puis, ils mirent le feu à la maison et y laissèrent le corps d'Eugénie, qui fut carbonisé. Lundi matin, les parents se mirent à sa recherche; ils réunirent tout ce qui restait, une partie du cou, de l'épine dorsale et un peu de cheveux; ils placèrent le tout dans un petit cercueil et le portèrent au cimetière.

Les autres n'échappèrent pas à leur fureur. André Dessart fut poursuivi de coups de feu, jeté par terre et assommé à coups de crosse; il resta longtemps sur place, évanoui. Lorsqu'il revint à lui, il fit le mort jusqu'à la tombée de la nuit. M<sup>me</sup> Dessart, née Marie Defoin, sa femme, reçut un coup de baïonnette à la joue droite, à la hauteur de l'œil : un fort lambeau de chair pendait, détaché de la tête. Leur fille, Léona, âgée de 9 ans, fut atteinte d'une balle qui lui perfora le cou, assez superficiellement toutefois, car elle guérit. Thérèse Defoin fut atteinte d'une balle à la jambe droite.

Quelque temps après ces scènes de violence, les soldats emmenèrent les femmes et les enfants, de la maison Boland dans la direction de l'Institut, puis aux Quatre-Bras, puis dans la direction du Moulin-à-Vent, puis par la route de Hannut, puis près de l'église de Bouge. Ils subirent sur cet itinéraire un véritable calvaire et furent ensuite amenés à Namur.

## 6. MEURTRE DE DÉSIRÉ BASTIN

195.

Le 23 août, vers une heure de l'après-midi, DÉSIRÉ BASTIN, âgé de 23 ans, quitta la maison où il résidait, 19, rue Petite Forêt, et se dirigea vers l'église de Bouge, afin de se rendre à Namur avec quelques amis. Arrivant au café Delplace, il vit venir les Allemands, entra dans cette maison et se réfugia à la cave. Après une demi-heure environ, les soldats entrèrent, mirent le café à sac, et préparèrent tout pour y mettre le feu. Ce bruit effraya les personnes réfugiées à la cave : elles voulurent fuir. Désiré Bastin sortit avec les demoiselles Delplace et se mit à courir sur la pente du jardin, afin de s'abriter dans un petit bois, au bas de la côte. Il avait

à peine parcouru une centaine de mètres, qu'un groupe de soldats tira sur lui. Une balle pénétra par la nuque et sortit par l'œil gauche. Il tomba la face contre terre. C'est là que son père vint le relever mercredi matin et l'enterra sur place, après l'avoir enveloppé dans un emballage ; les vers couvraient déjà la tête et les mains avaient disparu.

Dix jours après, son corps fut mis dans un cercueil et enterré au cimetière de Bouge. François Bastin, père du jeune homme, fut fait prisonnier, après avoir été assommé à coups de crosse de fusil sur la tête.

## 7. MEURTRE DE DÉSIRÉ FRANQUEN ET DE MARGUERITE DAUTRELOUX

N° 196.

*Rapport de Mme Jules Dautreloux, née Dieudonné*

J'habite rue de l'Institut, 27. DÉSIRÉ FRANQUEN, conseiller communal à Boninne, âgé de 58 ans, mon beau-frère, avait quitté Boninne avec son épouse, pour fuir les Allemands, dimanche 23 août, à 6 heures du matin. Vers midi, pendant que je préparais le dîner, Désiré Franquen promenait au jardin ma petite, MARGUERITE DAUTRELOUX, âgée de 2 ans et un mois (fig. 68) ; sa dame était plus rapprochée, avec mon fils. Quand les coups de feu éclatèrent, ma belle-sœur et mon fils rentrèrent, mais mon beau-frère et ma petite ne revinrent pas. Au même moment, les Allemands frappèrent violemment à la porte de devant ; ils nous firent tous sortir de la maison, après l'avoir minutieusement visitée avec mon mari et ils y mirent le feu ; puis ils nous firent prisonniers, dans les fossés des Quatre Chemins, jusqu'à 4 h. 30 du soir ; alors ils nous licencièrent, sans nous permettre toutefois d'aller du côté de notre maison. Je me rendis vers la route de Hannut, puis je gagnai Namur. Tous les chemins étaient remplis de soldats. Je ne pus revenir qu'en bousculant la sentinelle, à la passerelle d'Herbatte, et en passant par le chemin de Coquelet. En arrivant en face de la maison Clavier, je rencontrai M. Piersotte, très grièvement blessé, que deux civils portaient vers Namur, sur une civière de fortune. Je traversai des groupes d'Allemands qui campaient sur le terrain Sohier et, peu après, vers 6 h. 30, je retrouvai les cadavres de ma petite Marguerite et de mon beau-frère. L'enfant était étendue sur le dos, frappée d'une balle au dessus du crâne et avait les intestins déchirés ; mon beau-frère, couché sur le dos, était atteint d'une balle au cœur.

Je plaçai mon beau-frère, la tête sur des fanes de pois ; puis je pris ma petite dans les bras et j'allai la montrer à des officiers, en les insultant : ils pâlirent, mais ne dirent pas une parole. Alors j'allai m'asseoir devant la maison, la petite sur les genoux, et j'y restai jusque 10 heures du soir. Un grand soldat allemand voulut me brutaliser ; j'appelai au secours et me retirai à reculons, en lui lançant des coups de pied. A l'approche d'une patrouille, il s'en alla. J'arrivai chez Marie Delcourt, qui ensevelit ma petite. Je passai là le reste de la nuit. Le mardi matin, deux soldats Allemands enterrèrent mon beau-frère dans le jardin, en ma présence ; il y resta dix jours, puis il fut mis dans un cercueil et transporté d'abord à Bouge, puis à Boninne.

Quant à ma petite, Louis Warnon l'enterra, mercredi matin, dans le jardin de

sa mère ; dix jours après, elle fut mise dans un cercueil et déposée au cimetière de Bouge.

Rentrant le mercredi, vers 5 heures du soir, dans ma maison incendiée, je trouvai un squelette blanchi et accroupi, à l'entrée de l'escalier, dans le vestibule. J'ai passé toutes les cendres pour trouver un indice ou une médaille, mais je n'ai rien pu découvrir.

## 8. MEURTRE DE FLORENT LATHUY

197. FLORENT LATHUY, âgé de 84 ans, de Waret-la-Chaussée, s'était réfugié vendredi 21 août chez Alexandre Lathuy, son fils, rue de l'Institut. La famille descendit à la cave, pour le bombardement. Vers midi, les Allemands arrivèrent et firent sortir tout le monde, excepté le vieillard, Florent Lathuy, qu'ils laissèrent à la cave. Ils préparèrent alors paille et pétrole pour mettre le feu à la maison, pendant qu'ils prenaient les hommes et les emmenaient, comme prisonniers, d'abord à la sablonnière, puis aux églises du Moulin-à-Vent et de Champion, où ils restèrent quatre jours sans nourriture. Les femmes avaient été obligées de partir vers Noville-les-Bois. Quand Alexandre Lathuy revint, il trouva son père assassiné dans la cave, ayant reçu deux balles à la tête, au côté gauche, et trois balles dans le corps, au côté droit ; la maison était complètement incendiée. Alexandre Lathuy et son fils relevèrent leur père et le transportèrent au bout du jardin, où ils l'enterrèrent provisoirement. Quinze jours après, le corps fut inhumé au cimetière de Bouge.

## 9. MEURTRE DE CAMILLE BODART

198. Toute la famille Bodart se trouvait à la cave de leur maison, rue des Écoles n° 3, quand les Allemands vinrent tirer des coups de feu par le soupirail. Bientôt ils frappèrent violemment la porte à coups de crosse. On vint leur ouvrir. Les soldats demandèrent à avoir du pain. CAMILLE BODART, 44 ans, s'empressa de leur chercher deux pains, pendant que sa famille allait au jardin. Ne le voyant pas revenir, M<sup>me</sup> Bodart demanda à un soldat ce qu'était devenu son mari. Les soldats répondirent qu'il était tué, puis ils firent partir toutes les femmes dans les fossés des Quatre Chemins, d'où elles s'enfuirent à Boninne. Quand M<sup>me</sup> Bodart revint, on lui apprit qu'on avait enterré son mari le mardi, en face de sa demeure. Quelques jours après, le corps fut exhumé et transféré au cimetière de Bouge.

## 10. MEURTRE DE BERTHA ALEXANDRE

199. *Rapport de M. Henri Alexandre, époux d'Arceline Vigneron*

A l'arrivée des Allemands vers 11 h. 30 du matin, nous quittâmes notre maison, rue de l'Etang, à Bouge, pour nous rendre à Namur. M<sup>me</sup> Vierset, nous voyant, nous invita à nous réfugier dans sa cave, rue de Balart, pour nous abriter des schrapnels. Nous y étions toujours lorsque, vers 7 h., les soldats entrèrent en furie

et nous firent sortir des sous-sols ; ils nous menaçaient de nous transpercer de leurs baïonnettes. Quand nous fûmes dans le jardin, ils tirèrent sur nous. Je reçus une balle dans le dos, ma femme, une balle dans la jambe. Ma fille BERTHA ALEXANDRE, âgée de 15 ans, en avait reçu une à la poitrine. Mon épouse la releva mourante ; après avoir dit deux fois « Maman », elle expira entre nos bras. Son cadavre resta toute la nuit dans le jardin. Lundi matin, on le rentra dans la maison. Le soir, un Allemand et une dame de la Croix-Rouge firent prendre le corps et le déposèrent dans une charrette à bras. Ils dirent qu'ils la menaient à l'hôpital, mais nous défendirent de l'accompagner. Ce n'est qu'au commencement d'octobre que j'appris que le corps de ma fille se trouvait dans le jardin de M. Bocca, à Bomel, derrière la prison. Je la fis reprendre et enterrer au cimetière de Bouge, le 29 octobre.

#### 11. MEURTRE DE HUBERT ROLAND

N° 200.

HUBERT ROLAND, âgé de 33 ans, époux de Flore Boland, domicilié à Longchamps, domestique agricole à la ferme Fabry, quitta Longchamps et vint se réfugier à Bouge, vendredi, 21 août. Quand le dimanche, vers 11 h. 30 du matin, les Allemands arrivèrent, ils se jetèrent sur lui, en disant : « Ah ! tu es là, coquin ! ». Ils l'entraînèrent jusqu'au bout du jardin. en le frappant à coups de crosse et en lui tirant les bras, au point de les briser. Puis ils le firent mettre à genoux, faisant le geste de le fusiller. Hubert Roland demandait grâce, sa femme suppliait qu'on lui laissât la vie. Mais huit Allemands firent feu sur lui : il tomba la face contre terre ; puis ils jetèrent son corps le long de la haie. Trois jours après, il fut relevé, mis dans un cercueil et inhumé au cimetière de Bouge.

#### 12. MEURTRE DE LÉOPOLD HUBERT ET DE LAMBERT VANVAL

N° 201.

Nos maris, LÉOPOLD HUBERT, âgé de 37 ans, et LAMBERT VANVAL, âgé de 42 ans, se trouvaient à la cave, rue du Château, avec nos familles. Le 23 août, vers 1 heure de l'après-midi, les Allemands arrivèrent et brisèrent les vitres à coups de revolver, en poussant des cris sauvages. Puis, ils entrèrent dans la maison. Léopold et Lambert prirent chacun deux pains ; Antoine Dave, leur beau-père, prit le beurre et ils les présentèrent aux soldats prussiens. Ceux-ci prirent les pains et le beurre, firent sortir de la maison les trois hommes, et mettant les deux premiers au mur, ils les fusillèrent. Antoine Dave seul eut la vie sauve. Pendant ce temps, ils avaient mis le feu à la maison, qui fut entièrement détruite, pendant que nos deux familles étaient sur le point d'être asphyxiées et brûlées à la cave. Nous y passâmes une nuit terrible. Lundi, vers midi, des soldats nous permirent de sortir et de les suivre. Nous vîmes alors les cadavres de nos maris, étendus sur le dos. Dans l'après-midi, D. Haentjens et C. Dasset, aidés d'un soldat, les enterrèrent provisoirement au jardin. Dix jours après, leurs corps furent portés, dans des cercueils, au cimetière de Bouge.

*Aldegonde Dave, épouse Hubert et Joséphine Hénuzet, épouse Vanval.*

## 13. MEURTRE D'ARNOLD MOTTET

N° 202.

*Rapport de Henriette Massaux, épouse Mottet.*

Avant l'arrivée des Allemands, quarante soldats français se trouvaient près de notre maison, place de l'église, n° 38, à Bouge. Ils nous disaient de ne pas craindre. Vers 11 h. 30, je quittai la maison, parce que les Allemands arrivaient. J'appelai mon mari, ARNOLD MOTTET, 60 ans, qui me fit signe de partir. Je me rendis chez Marie Delcourt, où nous descendîmes à la cave, à cause du bombardement. Puis, je remontai à la cour, et il me sembla voir que ma maison brûlait et que mon mari était sur le toit, pour éteindre le feu. Le dimanche soir, je vins crier après lui, mais je ne restai pas, car j'étais prise de peur, voyant tant de cadavres étendus le long de la route. Le lendemain matin, je voulus rentrer chez moi. Arrivant près de la porte, je vis le corps inanimé de mon mari, étendu sur le dos; à côté de lui, des traces de sang. On l'enterra contre le mur du jardin; quinze jours après, il fut mis dans un cercueil et enterré au cimetière de Bouge.

## 14. MORT D'AMÉLIE DEBRY, ÉPOUSE DE FRANÇOIS DESMET

N° 203.

Vendredi 21 août, AMÉLIE DEBRY, épouse FRANÇOIS DESMET, âgée de 36 ans, se rendit à Namur, chez sa mère, habitant rue Saint-Nicolas. Dimanche, vers 5 heures du soir, au moment du bombardement, de la grand-place, un obus tomba près de chez Bougard; Amélie Debry se trouvait alors chez Léon (café en face); elle y reçut un éclat d'obus à l'œil, elle tomba et resta sans soins jusqu'au lendemain matin. De là, elle fut transportée à l'hôpital Saint-Jacques, où elle vécut encore cinq jours. Son mari, François Desmet, âgé de 40 ans, demeurant à Bouge, 2, rue de l'Institut, était employé à la verrerie d'Herbatte; il s'y trouvait dimanche, vers 3 heures après-midi, quand les Allemands occupèrent l'établissement. Un officier lui ordonna d'aller chercher de l'avoine et de la paille pour cinq chevaux. François Desmet partit avec un sac. A la sortie, il se trouva devant cinq sentinelles; l'une d'elles tira sur lui, le blessant d'une balle à la cuisse gauche. Il tomba, se releva comme il put, puis retomba de nouveau et perdit connaissance. Il fut transporté chez M. De Bailleux, puis à l'hôpital Saint-Jacques, où il resta un mois en traitement. Au moment où il entra à l'hôpital, on en sortait le cadavre de son épouse.

## 15. MEURTRE DE VICTOR SMET ET DE THÉODULE VIGNERON, DE BONINNE

N° 204.

VICTOR SMET, 56 ans, se trouvait, le 23 août, dans les caves de la ferme Lambillion, à Bouge, avec Théodule Vigneron. Vers 2 heures, il sortit et se rendit dans la prairie voisine. On ne le revit plus. C'est à ce moment que les Allemands incendièrent la ferme. Quand les habitants purent sortir des caves, ils aperçurent son cadavre frappé de plusieurs balles. Il fut enterré provisoirement à Bouge, puis ramené à Boninne.

THÉODULE VIGNERON, 31 ans, se rendit à Bouge le 21 août et s'abrita avec

sa famille à la ferme Lambillion. Le 23 août, vers 2 heures de l'après-midi, il quitta la cave de la ferme pour porter à l'église de Bouge un soldat français, blessé gravement dans le dos, que deux autres soldats venaient d'amener. Il regagna la cave et en sortit de nouveau vers 3 heures, annonçant qu'il rentrerait aussitôt ; mais les siens ne le revirent plus. Les combats avaient cessé et il est donc certain qu'il a été assassiné. On le chercha pendant plusieurs jours parmi les prisonniers qui avaient été amenés à Moulin-à-Vent, Champion et ailleurs. Le 16<sup>e</sup> jour, il fut retrouvé dans une fosse creusée dans un enclos, derrière la ferme ; elle contenait dans le fond un soldat belge, non identifié ; au dessus de lui Victor Smet, et enfin Théodule Vigneron, blessé à la tête, derrière l'oreille droite.

### § 8. — *Beez.*

N<sup>o</sup> 205.

*Rapport de M. L. Thyron, curé de Beez.*

Beez fut occupé, dès les premiers jours de la guerre, par les soldats des 8<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> de ligne. Dans la matinée du 21 août, une dizaine d'obus, lancés par l'artillerie ennemie, tombèrent sur le village, surtout aux environs du presbytère et dans le parc du château ; des aviateurs avaient probablement découvert les caissons et les pièces d'artillerie de campagne qui se trouvaient dans le parc. Vers 5 heures, FÉLIX GOURGUE, âgé de 55 ans, se sauvait à Namur, avec sa femme et sa petite-fille, MARIA MALAISE, 10 ans, quand, arrivé au-delà de l'église, il fut atteint par un éclat de schrapnel, qui lui perfora les intestins. L'enfant fut tuée sur le coup, sa femme en fut quitte pour quelques blessures sans gravité. Transporté ensuite à l'hôpital civil, il y mourut le 12 septembre.

Dès le vendredi 21, au soir, la population effrayée par le bombardement et pressentant l'arrivée prochaine de l'ennemi, s'enfuit à Namur et au pensionnat de Malonne. Une partie se réfugia aussi dans des excavations de carrières et y vécut trois jours ; une autre partie trouva un gîte dans une caverne assez vaste, située au bas d'un rocher.

Ces circonstances expliquent la difficulté d'obtenir des renseignements précis sur l'arrivée des troupes ennemies. On sait seulement que, le 23 août, vers 1 h. 30, un peloton de cavaliers, venant de Boninne, dévala de la côte au triple galop, prit position sur le pont jeté à la hâte sur la Meuse par les pontonniers belges, et ainsi coupa la retraite aux malheureux soldats du 8<sup>e</sup> et du 10<sup>e</sup> régiment de ligne, qui battaient en retraite de Boninne par le bois communal.

Le château de Beez fut occupé par un général et un état-major de 33 officiers ; le presbytère fut envahi par une soldatesque affamée et assoiffée. L'aumônier allemand, homme de grande distinction, réconforta beaucoup le bourgmestre, qui s'était laissé vivement impressionner par l'envahissement subit de sa demeure et par les paroles pleines de morgue et de jactance de l'officier supérieur et de ses subalternes. Le curé fut consigné à l'église, à 2 heures du matin, pour y servir la messe de l'aumônier, qui excusa de son mieux le pillage et les beuveries des soldats de son armée, en disant : c'est la guerre !

## CHAPITRE III

---

### LA PRISE DE NAMUR

Nous n'insistons pas, dans cet exposé sommaire, sur les événements des premiers jours d'août à Namur : le journal de M. Max Wasseige, député permanent, que nous reproduisons en annexe (rapport n° 206), donne une physionomie nette et vivante de cette impressionnante période (1).

C'est le 14 août que les Namurois purent pressentir le siège : un avion ennemi jeta sur la ville la première bombe, qui blessa plusieurs civils et tua Gustave Hubert, de Salzinnes. Le 20 août, à 7 h. 15 du matin, il en tomba une rue de Bruxelles, à proximité du couvent des sœurs ursulines. C'est le jour où le général von Gallwitz et le lieutenant-général von Steinmetz — ce dernier pour l'artillerie de siège — commencèrent l'attaque de la position fortifiée.

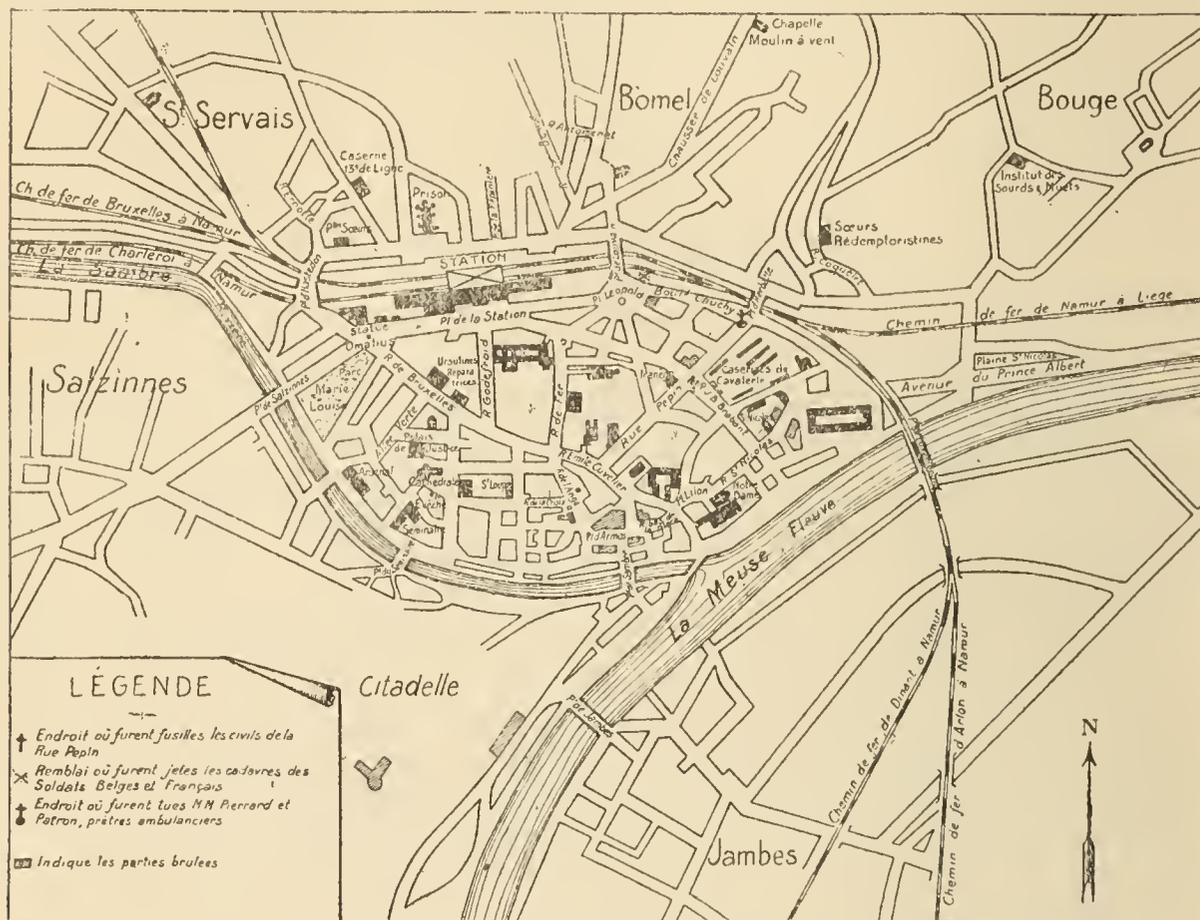
Vendredi, 21 août, de 12 h. 30 à 1 h. 30, les canons à longue portée bombardèrent pour la première fois la ville elle-même. François-Joseph Coppée\*, de Salzinnes-les-Moulins, fut tué et de nombreux civils furent blessés. A la soirée, une partie de la garnison de Marchevelette battit en retraite et nous pûmes deviner l'impuissance des forts.

Samedi, 22 août, le bombardement de la ville se poursuivit de

(1) Ce document a échappé aux perquisitions qui ont précédé le procès et la condamnation à mort de son auteur. Il n'a subi que d'insignifiantes retouches de détail. Nous sommes d'autant plus heureux de le publier, qu'il dépeint, heure par heure, les sentiments et les impressions d'une personnalité qui a été en rapports suivis avec les autorités militaire et civile. Noblesse de sentiments vis-à-vis de l'ennemi, souci constant d'écarter les moindres atteintes au Droit des gens et aux Lois de la guerre, telles sont, on en jugera par ce journal, les dispositions qui animaient nos chefs, ceux que l'on a accusés d' « organiser la guerre populaire belge ».

10 à 11 heures du matin, et l'on assista aux premiers préparatifs de la retraite, dont la nouvelle resta cependant ignorée de la population.

Dimanche, 23 août, aux heures matinales, une atmosphère de dépression régnait. La chaussée de Louvain et la route de Hannut étaient encombrées, à perte de vue, de fantassins et de cavaliers, belges et français, de pièces d'artillerie, de convois de transports et d'escouades



(Plan: E. Dickschen.)

Fig. 80. — Namur et les faubourgs.

d'ambulanciers. Des bandes de campagnards affolés gagnaient la ville. Dès 5 h. 30, le commandement militaire prévint les autorités locales « que la ligne de défense était forcée, le fort de Marchovelette étant détruit, et que la retraite s'effectuerait par glissement, de manière à éviter des combats de rues ». L'état-major s'éloigna et la garde-civique licenciée remit les armes.

A 10 heures commença la retraite des troupes qui défendaient les intervalles entre les forts d'Émines, de Cognelée et de Marchovelette (rapports n° 209 et 212).

Dès 11 h. 45, des soldats allemands du 71<sup>e</sup> dévalèrent par la rue des Verreries et apparurent rue Pepin. Ils poussaient devant eux, avec d'autres civils, deux prêtres ambulanciers : M. Pierrard, curé d'Izel (fig. 72) et M. Patron, chapelain de Deux-Rys (fig. 73), bien qu'ils portassent le brassard de la Croix-Rouge. Des coups de feu furent échangés près de la passerelle d'Herbatte avec des soldats français et les deux prêtres s'affaissèrent, atteints par les balles des nôtres. Tel est le premier acte de l'ennemi en pénétrant dans la ville (rapport n° 207).

Ces soldats isolés furent bientôt suivis de troupes plus considérables, s'avançant par tous les chemins et sentiers compris entre les chaussées de Sombreffe et de Hannut. Nous avons vu précédemment que les forces allemandes venant de Leuze et Cognelée avaient à leur tête un contingent de civils conduit par un vénérable ecclésiastique, le chanoine Dethy, doyen de Leuze; à Cognelée, ils furent divisés en plusieurs groupes, précédant les troupes vers Daussoulx, vers le bois des Maires et vers Les Comognes (rapport n° 152). A Bomel, c'est encore un prêtre, M. Renier, professeur à l'institut St-Louis de Namur, avec d'autres habitants du quartier, qui leur servirent de protection (rapport n° 208). Vers midi, les gens de la rue de la Pépinière furent appréhendés dans le même but (rapport n° 210). Un groupe dont faisait partie l'abbé Jadot, aumônier des Ursulines, fut placé sur le tunnel du chemin de fer, à la Sainte-Croix, aux portes de Saint-Servais (rapport n° 211).

A 12 h. 30, un duel s'engagea entre l'artillerie allemande, postée sur les hauteurs de Vedrin et de Bouge, et des batteries belges dont les unes étaient installées dans le parc de la citadelle et les autres (les 58<sup>e</sup>, 59<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup>) avaient pris position à Belgrade, à droite de la route de Nivelles. La ville, surtout le quartier avoisinant la Sambre, souffrit de cette canonnade qui, interrompue à 3 heures, reprit une demi-heure après. C'est alors que les Belges firent sauter les ponts qui franchissent la Sambre, du confluent à Salzinnes. L'opération ne réussit qu'au pont d'Omalus.

A 4 h. 30, un sous-officier allemand, venant du quartier Saint-Nicolas, pénétra sur la Grand'Place, revolver au poing, puis rebroussa chemin. A 5 heures, la Garde impériale fit son entrée solennelle sur cette place (rapport n° 213). A peine les troupes y étaient-elles de quelques instants que le bombardement reprit : plusieurs obus tombèrent rue du Pont et sur la Grand'Place, faisant parmi les soldats et les civils de nombreuses victimes (rapports n° 212 et 213).

Dans l'entre-temps, le rittmeister Von Roehl, attaché à l'état-major du régiment de réserve de la Garde et son adjoint Talbot, arrivèrent en auto à l'Hôtel-de-Ville, escortés de deux soldats belges portant le drapeau blanc et ils demandèrent à négocier la reddition de la ville. Le commandement militaire s'étant éloigné, ils partirent à sa recherche, par le boulevard Ad Aquam, accompagnés du bourgmestre, M. Procès.

Le colonel von Huelsen prit le jour même possession de l'Hôtel-de-Ville.

Au soir du 23, il y avait déjà quelques victimes parmi la population civile. Alice Beaujot, épouse Vierset, 52 ans, fut tuée rue de Balart par les soldats qui entraient chez elle, au moment où elle gagnait son jardin, et ses enfants furent aussi poursuivis de balles. Aimé-Jules Beaufays (fig. 49), 31 ans, fut abattu en traversant la rue de Coquelet, ainsi qu'une enfant de 5 ans, Rosalie Sterbeck, qu'il portait sur les bras.

La première nuit d'occupation fut calme.

Lundi, 24 août, dès la première heure, l'affiche suivante fut placardée sur les murs de la ville :

#### VILLE DE NAMUR

Le Général en chef de l'armée allemande m'a nommé Commandant de la ville de Namur. Je regrette vivement le dernier bombardement de la ville qui est le résultat d'une erreur et qui a causé la mort de quelques habitants et soldats allemands.

J'ai été satisfait de l'accueil des habitants et j'espère que leurs bonnes dispositions continueront.

Namur, le 23 août 1914.

Le Général en chef :  
VON HUELSEN.

A en croire von Huelsen, le dernier bombardement aurait été le résultat d'une erreur. Cela semble être inexact. Des documents officiels allemands (1) établissent que les parlementaires avaient eux-mêmes annoncé cette reprise du feu de l'artillerie, dans le cas où la ville et les forts ne se seraient pas rendus immédiatement. L'erreur a consisté en ce que les troupes allemandes sont entrées prématurément en ville, s'exposant ainsi elles-mêmes au feu de leurs canons; elles avaient, en effet, reçu l'ordre de ne pas dépasser, dimanche après-midi, la ligne de chemin de fer Gembloux-Namur-Huy. On constatera dans le récit de M. l'abbé Renier (rapport n° 208) que les troupes qu'il accompagnait demandèrent, en arrivant devant les voies du bas d'Heuvy, si c'était la ligne de Liège.

(1) *Der grosze Krieg, Lüttich-Namur*, p. 83 à 85.

De son côté, l'administration communale émit la proclamation suivante :

Chers Concitoyens,

L'armée allemande a pris possession de la Ville. Le sort des armes en a décidé ainsi. Dans ces conditions, il nous paraît indispensable de vous répéter encore que les troupes allemandes doivent être reçues avec la loyauté et les égards qu'exigent les lois de la guerre

Tous les habitants doivent leur prêter l'aide qu'elles sollicitent d'eux pour leur nourriture, leur logement et leurs réquisitions en général.

Toute injure, tout acte d'hostilité envers un soldat allemand qui serait porté à la connaissance de l'administration communale serait sévèrement réprimé.

Pour le Collège :

Le Secrétaire,

CAUCHIE.

Namur, le 24 août 1914.

Le Bourgmestre,

A. PROCÈS.

Lundi, 24 août, vers 6 h. 30 du matin, un bruit se répandit dans tous les quartiers, provoquant une panique générale : on allait bombarder la citadelle. Ce fut un exode lamentable : presque toute la population gagna le faubourg de Saint-Servais, d'où elle revint le soir. Pendant la journée, ce fut un défilé ininterrompu de troupes appartenant à la 38<sup>e</sup> division d'infanterie (1), à la 1<sup>re</sup> division de réserve de la Garde et à la 3<sup>e</sup> division d'infanterie de la Garde. A plusieurs reprises, le colonel von Huelsen dit aux civils qui eurent l'occasion de l'entretenir que « si les parlementaires ne revenaient pas, ce serait mauvais pour Namur ».

Vers 9 heures du soir, alors que la ville était dans le plus grand calme, quelques coups de feu retentirent tout-à-coup en dehors de l'agglomération, puis la fusillade se rapprocha et s'étendit aux rues de la cité. Sans réflexion ni examen, les soldats se mirent à crier : « Man hat geschossen ! » et ils s'abandonnèrent à leur fureur sanguinaire. En un clin d'œil, ils eurent mis le feu à des maisons de la Grand' Place (rapport n° 217), de la rue Rogier (rapport n° 214), de la place Léopold (rapport n° 216) et de La Plante (rapport n° 222), donnant à la population l'impression que l'incendie était allumé aux quatre coins de la ville

(1) Le général Wagner a tracé de sa main, à la craie, l'inscription suivante au portail du château de M. le baron Fallon, à la citadelle : « Am 25 August habe Ich dies Schlosz in durchaus verwüstetem Zustand vorgefunden und für wenige Stunden bewohnt. (s.) Wagner, Kdr der 38. Div. » « Le 25 août, j'ai trouvé ce château dans un état complet de dévastation et j'y ai séjourné quelques heures. Wagner, commandant la 38<sup>e</sup> division. » La soldatesque qui l'y avait précédé avait donné libre cours à ses instincts de destruction. Portes, fenêtres, meubles, glaces avaient été saccagés. Des vitrines pleines de faïences et de cristaux avaient été renversées et brisées avec tout leur contenu. Pendules, bibelots et tableaux étaient enlevés et les caves pillées ; des autos avaient emporté tout ce butin. Le 94<sup>o</sup> et le 95<sup>o</sup> sc sont aussi signalés en ville par des scènes de pillage.

et qu'elle allait périr dans les flammes. En même temps, les exécutions commencèrent. Des civils furent massacrés isolément dans leurs demeures, tels Arthur Welschen, Marie Warnon, épouse Danzin, Michel Mackers et François Dessart. Un groupe de sept hommes fut abattu près de la caserne de cavalerie (rapport n° 214); Place Léopold, des soldats, vraies bêtes fauves, se jetèrent sur quatre blessés belges et français qui n'avaient pu s'enfuir de l'Institut ophtalmique où ils étaient en traitement, les traînèrent par les pieds à travers la place et les jetèrent dans un remblai du chemin de fer, où ils les tuèrent bientôt à coups de revolver (rapport n° 216). D'autres fusillades furent préparées à la caserne de cavalerie (rapport n° 219) et à la plaine Saint-Nicolas (rapport n° 220). Le corps professoral du grand séminaire fut retenu toute la nuit sous la menace de la mort au parc Marie-Louise (rapport n° 224). D'importants groupes de civils furent massés dans diverses maisons particulières, à Bomel (rapport n° 219) et à la chapelle du Moulin-à-Vent, et y passèrent la nuit, glacés d'effroi par les menaces de leurs gardiens, le son du tocsin et l'aspect de la ville en feu. Dans ces heures horribles, Namur fut à deux doigts d'une catastrophe pareille à celles d'Andenne, de Dinant et de Tamines. Qu'il plût à des soldats excités de décharger encore leurs armes et toute la ville était mise à feu et à sang!

L'incendie de la ville était-il prémédité? Les propos tenus dans l'avant-midi de lundi à l'ambulance organisée chez les sœurs rédemptoristes de Coquelet permettent de se poser la question; ils révèlent en tous cas chez les troupes d'effrayantes dispositions (1).

Mardi, 25 août, les troupes continuèrent, par ordre, les exécutions et les fusillades. Sept civils de La Pairelle, quartier situé entre La Plante et Wépion, et un civil de Jambes, Camille Pierre, furent amenés à Namur et abattus comme des chiens, à l'intérieur ou dans les environs de

(1) Le 24, à 7 h. 30 du matin, on leur amena des blessés, dont l'officier Dutschke, du 71<sup>e</sup>. A 8 heures, un officier chargé de réquisitionner des vivres au couvent vint dire à Dutschke: « Die Belgier haben unsern General gefangen genommen und wenn sie den nicht herausgeben, dann wird die Stadt in den Grund und Boden geschossen! Die Haubitzen sind schon aufgestellt. » A 11 heures, l'un des brancardiers qui avaient amené les blessés s'avança au milieu de la salle et cria: « Die Stadt will sich nicht ergeben. Die letzte Frist ist um zwölf Uhr Mittag und wenn sie sich die Stadt nicht ergibt und unsere Bedingungen nicht annimmt, dann wird die Stadt heute Abend um sechs Uhr in den Grund und Boden geschossen. » Il annonça alors aux blessés qu'ils devraient être éloignés de la ville et transportés à Champion. Un autre ambulancier accrut l'émoi en disant: « Morgen, wird keine lebende Person mehr hier sein! Die Stadt wird heute Abend geschossen und verbrannt. Wir machen hier wie wir in einer andern Stadt diese Tage gemacht haben, die ist ganz zerstört ». Sœur Marie-Clément, sachant l'allemand, entendit ces propos et en fit part à sa Supérieure, qui prit aussitôt diverses mesures en vue de l'incendie. A la soirée, quand les flammes jaillirent de divers côtés de la ville, elles se dirent: « ce qu'on nous a annoncé ce matin s'accomplit. »

la caserne de cavalerie, ou à la prison (rapports n<sup>os</sup> 222 et 223). Dès 5 heures du matin, des soldats, en une sinistre comédie, firent semblant qu'on tirait sur eux au quartier Saint-Nicolas et à l'avenue Prince Albert et y brûlèrent respectivement 17 et 11 maisons (rapport n<sup>o</sup> 218). D'autres quartiers, et notamment la rue Émile Cuvelier, étaient nommément désignés pour la destruction. Il est permis de croire que ces orgies de feu et de sang se seraient continuées sans l'énergique intervention de M<sup>gr</sup> Heylen. A 7 heures du matin, mis au courant des nouvelles menaces proférées par la soldatesque, il se décida à affronter von Below, le général incendiaire. Aussitôt après, on l'arrêta et il fut interné, avec d'autres otages, à l'hôtel de ville où il fut exposé, le soir, à être la proie des flammes (rapport n<sup>o</sup> 224). Plusieurs centaines de civils furent aussi retenus comme otages au manège de cavalerie (rapport n<sup>o</sup> 221).

Dans les premières heures de l'après-midi fut affichée la proclamation suivante :

La nuit passée, on a tiré des maisons sur les troupes allemandes. Le commandant allemand de la place est forcé de porter à la connaissance de la population les ordres suivants :

1<sup>o</sup> Tous les soldats belges ou français, cachés en civil ou en uniforme dans les maisons ou autres lieux, doivent être conduits par les habitants comme prisonniers de guerre, avant 4 heures de l'après-midi, devant la prison. Les citoyens qui n'obéiront pas à cet ordre seront condamnés aux travaux forcés à perpétuité en Allemagne.

Une inspection sévère des immeubles commencera à 4 heures : tout soldat trouvé caché ou armé lors de cette inspection sera immédiatement fusillé ;

2<sup>o</sup> Armes, poudre, dynamite, en mains des habitants, doivent être remises avant 4 heures devant la prison ; tout habitant, en possession de ces munitions après 4 heures, sera fusillé. Les citoyens qui connaissent l'existence d'armes ou de munitions sont tenus d'en prévenir immédiatement M. le bourgmestre à l'Hôtel-de-Ville sous peine des travaux forcés à perpétuité ;

3<sup>o</sup> Toutes les rues sont occupées par une garde de soldats allemands qui prendront immédiatement dans chaque rue dix otages qu'ils garderont sous leur surveillance. Cette mesure est prise pour garantir les soldats allemands contre toute attaque. Si un attentat se produit dans la rue, les otages seront fusillés ;

4<sup>o</sup> Les portes des maisons ne peuvent être fermées à clef, même la nuit ; à partir de 8 heures du soir, trois fenêtres doivent être éclairées dans chaque maison ;

5<sup>o</sup> Il est interdit de sortir en rue après 8 heures du soir.

Les Namurois devront comprendre qu'il n'y a pas de crime plus grand et plus horrible que de compromettre par des attentats contre l'armée allemande l'existence de la ville et la vie de ses habitants.

Namur, le 25 août, midi.

Le Commandant allemand de la Place,  
VON BELOW.

Dans l'entre-temps, les parlementaires, faits prisonniers la veille par le commandant Bourg, du 28<sup>me</sup> d'infanterie, furent ramenés à Namur par le lieutenant Van Keer. Ils y arrivèrent dans l'avant-midi du 25 et repartirent l'après-midi, escortés de l'échevin Fernand Golenvaux, qui s'était fait fort de les délivrer. A Profondeville, le commandant Bourg accepta de libérer les parlementaires, sauf à pouvoir, lui et son collègue,

rejoindre l'armée belge; quant aux hommes de sa troupe, ils seraient renvoyés dans leurs foyers (1).

Namur compte au total 110 maisons incendiées. A l'Hôtel de Ville périrent les archives administratives du XIX<sup>e</sup> siècle et une intéressante collection de tableaux modernes.

Mercredi 26 août, l'armée commença la réparation du pont de la Sambre, proche du Séminaire, et du pont de Janbes.

Le baron von der Lancken annonça aux notables que la ville était frappée d'une contribution de guerre de 50 millions, qui fut ensuite ramenée à 32 millions (rapport n<sup>o</sup> 225).

Dans l'après-midi, les troupes qui occupaient le palais épiscopal lancèrent l'accusation qu'on avait tiré sur elles de l'Évêché la nuit précédente. Monseigneur Heylen fut fait prisonnier à 6 heures et passa une nuit tragique, traité sans le moindre souci des égards dus à la dignité épiscopale. (Rapport n<sup>o</sup> 224.)

Les professeurs du Séminaire subirent encore les mêmes avanies que la nuit précédente.

L'armée fit apposer le même jour une nouvelle affiche, dont voici la teneur :

Les armées belge et française ont été battues de façon décisive et se retirent en pleine déroute. J'ordonne à nouveau de livrer tous les maraudeurs de ces armées, même s'ils portent des vêtements civils, à la maison de sûreté de Namur. Cette mesure est essentielle dans l'intérêt de l'humanité et de la sécurité publique.

Le calme relatif ramené par les victoires allemandes permet à chacun de vaquer à ses occupations. La reprise de la vie ordinaire est facilitée par l'heureux concours déjà établi entre les autorités militaires allemandes et civiles belges.

Des marchés pour la vente et l'achat de produits alimentaires se tiendront dans la ville de Namur à des dates rapprochées qui seront fixées sous peu par la commission autorisée.

Namur, le 26 août 1914.

Le Commandant allemand de la Place,  
Général VON BELOW.

Le 27 août, le major de place Junge annonça que M. Procès était rentré; il avait remis ses explications et le général l'excusait; on ne pren-

(1) Ils reçurent chacun le passeport ci-dessous :

« Profondeville, dem 25. August 1914,

« Der Hauptmann BOURG hat sich heute 5<sup>o</sup> Nachmittag mit seiner verstärkten 3. Kompagnie des 28. belgischen Infanterie-Regiments mit allen militärischen Ehren ergeben. Auf Befehl Sr. Excellenz des kommandierenden Generals von Gallwitz ist dem Inhaber dieses, dem Soldaten Legrand Louis freier Durchzug ohne Waffen durch die deutschen Truppen zu gewähren, um sein Heimatsort Namur zu erreichen, unter der Verpflichtung, während des Krieges nicht mehr gegen deutsche oder österreichische Truppen zu kämpfen.

Für die Richtigkeit :

(gez.) VON ROEHL,

In Ermangelung eines Dienstsiegels beglaubigt  
durch den Siegel der Gemeinde Profondeville.

Rittmeister und Ordonanz-Offizier beim Generalkommando des Gardes Res. Regts.

drait pas de mesures de rigueur, mais il avait été en dessous de sa tâche. M. Fernand Golenvaux, malgré ses protestations, était invité à prendre les fonctions de bourgmestre à midi. Il obtint que les otages de quartier, retenus jusque là au manège de cavalerie, fussent aussitôt licenciés.

A 6 heures du soir, von Below signa la convention relative à la contribution de guerre : un million serait versé de suite, le restant ne devant l'être qu'après la conclusion de la paix (rapport n° 255). Quelques jours après, le premier million fut amené au palais épiscopal et déposé dans une salle de l'étage, sous la garde de deux sentinelles ; cette somme consistait en billets de banque et en monnaies de toutes sortes, y compris une charretée de nickel. On avait ainsi l'impression que la ville s'était dépouillée jusqu'au dernier centime.

Tels sont, en un rapide aperçu, les principaux événements dont Namur fut le théâtre en août 1914. Les dépositions que nous publions ci-après en donnent une relation détaillée. Le lecteur les trouvera groupées sous les quatre rubriques suivantes :

1. Les premières journées d'août 1914 à Namur ;
2. Occupation de la ville et bombardement de la Grand'Place ;
3. Les fusillades, l'incendie de la ville, les prisonniers et les otages, la contribution de guerre ;
4. Liste des victimes.

Les rapports et dépositions qui vont suivre ont tous été recueillis fin 1914 et dans les premiers mois de 1915.

Nous terminons l'exposé général en résumant ce qu'ont écrit les publications allemandes sur les événements de Namur.

### LES VERSIONS ALLEMANDES

La presse et la littérature allemandes ont célébré avec enthousiasme la prise de Namur. Elles ont exalté à l'envi le génie et la gloire de l'armée victorieuse et vanté l'importance de la conquête ; mais elles passent soigneusement sous silence les déprédations et les violences qui ont marqué à chaque pas l'avance des troupes et qui, aux yeux du monde civilisé, les couvrent d'une éternelle flétrissure.

Ce qui ne peut être caché, elles cherchent à le justifier par tous les moyens, même en avançant des faits inexacts. C'est ainsi que, pour légitimer l'incendie de la ville, elles l'attribuent *au bombardement*, comme si cette destruction avait été nécessitée par les opérations militaires ; ou bien, avec moins de fondement encore,

elles en rendent responsables de prétendus *francs-tireurs* dont à Namur pas plus qu'ailleurs, elles n'essayèrent de prouver l'existence. Quant aux civils massacrés, ils auraient été surpris à tirer, cités devant la justice allemande et régulièrement condamnés.

L'un de ces écrivains rapporte ainsi les impressions sous lesquelles il a trouvé les habitants de Namur. « Dans les petites rues, on chuchote et on se parle à l'oreille. La ville est dans une excitation très grande et fiévreuse. On avait déjà beaucoup souffert, mais ce qu'on voyait maintenant faisait chanceler la foi au Ciel. On avait laissé réduire en cendres la Grand'Place ; des bourgeois pris d'égarément avaient tiré des maisons et de l'Hôtel-de-Ville sur une compagnie de soldats qui s'y trouvait bien en rangs pour l'appel. La réponse sanglante y avait été vite donnée : l'artillerie allemande avait été amenée et avait, en quelques heures, donné l'expiation à la faute. On avait vécu tout cela. Journallement aussi, la justice allemande avait, non sans frisson, laissé exécuter les assassins perfides qui, dans l'obscurité des coins de rue, avaient dirigé contre nos soldats des balles criminelles. Tout cela était comme un rêve sauvage, qui s'était déroulé dans le sang et dans l'horreur » (1).

Un autre écrit : « C'est par le bombardement que tout le côté droit de la Grand'Place, de forme allongée, a été complètement mis en ruines ; quant aux façades de l'autre côté, elles sont encore debout, mais fort endommagées. L'Hôtel-de-Ville, bâti en 1828, et le nouveau Casino sont tout à fait réduits en cendres » (2).

Les écrivains allemands attribuent de même l'incendie des villages à l'action destructive de l'artillerie. Celle-ci n'a fait, en réalité, que peu de désastres. Le feu a été presque partout allumé par des soldats incendiaires qu'animait une aveugle et sauvage fureur de destruction. L'un de ces auteurs écrit :

« Devant nous, quelques villages étaient déjà incendiés par le bombardement de notre artillerie, secondée par les batteries des Autrichiens, qui avaient été salués avec enthousiasme. Les flammes qui s'élevaient de tous côtés témoignaient de l'efficacité de ses projectiles...

« ... Les forts, après le huitième ou le dixième projectile, étaient des monceaux de ruines. Notre artillerie visait d'autres buts. Maints villages devaient encore être détruits...

« ... La nuit était éclairée comme en plein jour. Partout les villages étaient en feu. Lorsque, le lendemain, je cherchai un peu de repos dans une maison, celle-ci tremblait tellement sous le feu de l'artillerie qu'il n'y avait pas à fermer l'œil » (3).

Ces versions sont renforcées par l'image. La page 284 de l'ouvrage illustré auquel est empruntée la citation qui précède, reproduit une gravure de Hans W. Schmidt, intitulée : « Après le siège de la forteresse, l'occupation par les troupes

(1) BINDER, *Mit dem Hauptquartier nach Westen*, Deutsche Verlagsanstalt, Berlin, 1915, p. 120.

(2) PROBST, *Belgien, Eindrücke eines Neutralen*, Orell Füssli, Zürich, p. 44.

(3) *Illustrierte Geschichte des Weltkrieges*, Erster Band, Union deutsche Verlagsgesellschaft, Stuttgart und Berlin, pp. 23 et 282. Cfr. aussi WEGENER, dans *Koeln. Zeitung*, 24 septembre 1914, n° 37 ; KOYZDE, *von Lüttich bis Flandern*, Kiepenheuer, Weimar, 1914, p. 58 ; *vom Kriegsschauplatz* I Band, Hesse, Leipzig, pp. 53 et 59 ; LÜTTICH, *Namur, Antwerpen*, Muller, Munich, pp. 117, 119, 123, 130, 131, 133 ; JACOB, *Reise durch den belgischen Krieg*, Erich Reisz, Berlin, p. 223 ; ERWIN ROSEN, *Der grosse Krieg*, Lutz, Stuttgart pp. 105 et 52 ; *Unser Landsturm im Hennegau*, p. 91.

allemandes » (fig. 81). A l'arrivée des troupes, la Grand'Place est représentée en ruines ; or, elle était encore intacte à ce moment ! Elle n'a nullement été détruite par le bombardement, mais incendiée à la main, sans nécessité militaire, les jours suivants.

Les citations suivantes concernent les francs-tireurs. Comme toujours, ce sont des affirmations générales, sans preuves à l'appui. S'il s'était trouvé quelques civils pris en flagrant délit de tirer, jugés et punis comme tels, les Allemands n'auraient pas manqué de citer leurs noms et d'établir le fait avec certitude.

Frobenius, racontant la marche des soldats vers Namur, écrit : « Nos soldats avançaient à travers les combats de francs-tireurs, dans les bois et les villages, sur les routes qu'on avait cherché à rendre impraticables par des fossés et des abatis d'arbres. La conduite haineuse de la population nous obligea malgré nous à frayer notre marche en avant à travers les fermes en feu...

« ... Tout à coup éclata le feu des francs-tireurs, de toutes les fenêtres d'une métairie devant laquelle nous nous trouvions. De suite, les portes sont enfoncées. Un court fracas, des cris, des détonations... Un homme déguenillé vole par la fenêtre, la tête la première. Un nuage de fumée noire s'échappe du toit ; la flamme monte aux rideaux et aux chambranles des fenêtres. Les signaux se donnent, les troupes vont en avant » (1).

Ne croit-on pas revivre, en lisant cette littérature sauvage, l'une des horribles scènes qui ont marqué l'anéantissement de tant d'innocentes familles de la région ?

Le même auteur croit sans doute justifier les événements de Namur en articulant contre la ville le grief suivant : « A Namur, on a confisqué des milliers de paquets de cigarettes contenant de la poudre, afin que, en les fumant, nos soldats se brûlassent le visage. » Il écrit aussi : « Parmi les prisonniers faits à Namur se trouvaient deux Français, que la crainte avait tenus cachés dans une cave durant quatre jours. Ils s'accordaient à raconter que leur régiment, le 45<sup>e</sup>, avait été amené, dès le 30 juillet, en automobile, dans la forteresse. Ils appartenaient tous deux au fort de Marchovelette » (2). Ce fait est faux et il est permis de douter que des soldats français aient fait pareille déposition.

Un autre encore : « L'air retentit de hurrahs ! L'ennemi s'enfuit. Plus personne ne s'oppose à nos baïonnettes, mais ils tirent à droite, à gauche, par derrière. Nous montons toujours. Bientôt on découvre que beaucoup d'ennemis font le mort et continuent à nous tirer sournoisement dans le dos. C'en est fait maintenant de ces gens. Les civils belges levaient aussi les mains, comme pour se rendre, et lorsque nous approchions, vite ils reprenaient leur fusil pour tirer ! C'était même dommage de dépenser une balle pour ces héros ! »

« L'avant-garde avançait toujours. Voici le dernier village. « On a tiré de cette maison », crie-t-on. Les fenêtres volent en pièces. Un moment après, les rideaux puis les granges sont en flammes... Le soir, des troupes se rassemblent devant Namur. Il en manque malheureusement beaucoup ; mais, dans notre division d'assaut, il a été fait 4200 prisonniers, parmi lesquels des francs-tireurs qui infes-

(1) FROBENIUS, *Durch Not und Tod*, pp. 57 et s.

(2) Idem.

taient les forêts. Plusieurs compagnies avaient reçu l'ordre spécial de nettoyer le terrain de cette honteuse engeance » (1).

Une carte postale, imprimée à Cologne, a aussi représenté des soi-disant scènes de francs-tireurs à Namur, avec coups de feu, et jet d'huile et d'eau bouillante, (voir fig. 27), (2). Elle parut aux Allemands eux-mêmes si extravagante, que Mgr Heylen, évêque de Namur, parvint à en obtenir l'interdiction par le Gouverneur von Hirschberg, à la date du 15 septembre 1914.

Enfin, l'autorité allemande a donné plusieurs versions *officielles* sur le motif et le fondement des terribles répressions exercées à Namur par ses troupes. Le cardinal Mercier a eu connaissance de la première de ces accusations par M. Vandenberg, un prêtre d'origine hollandaise, résidant à Vienne, où il dirige une société intitulée « Emeriten Verein des Katholischen Klerus, Registrierte Hilfsstrasse ». Son Eminence a transmis copie de ces données à Monseigneur l'Evêque de Namur le 20 mars 1915. Le document est intitulé : « Rapport sur les actes d'hostilité commis en Belgique par les prêtres et les religieux contre les troupes allemandes. » C'est la traduction d'un document officiel dont cet ecclésiastique a pu prendre copie au gouvernement général de Bruxelles. Nous donnerons ultérieurement le texte intégral de cet important écrit, qui formule neuf accusations précises contre le clergé belge ; huit d'entre elles concernent le diocèse de Namur. Bornons-nous à consigner ici ce qui intéresse la ville de Namur.

« Namur. Le 24 août, lors du combat général, un officier a vu sortir de la cave ou descendre du toit de l'Hôtel-de-Ville un prêtre et 18 soldats belges et français déguisés et plusieurs civils armés. »

Monseigneur Heylen s'est borné à répondre ce qui suit : « Le prétendu combat général de Namur, la mystérieuse sortie de l'Hôtel-de-Ville d'un prêtre et de 18 soldats belges et français et de nombreux civils armés, sont une infâme invention, s'ils n'étaient une fumisterie... »

Une seconde donnée officielle sur la tragédie de Namur est contenue dans une publication de l'État-major général de l'armée (3). En voici le texte :

« Pendant que la 38<sup>e</sup> div. d'infanterie bivouaquait entre Malonne et le fort de Saint-Héribert, il nous vint de Namur le bruit d'une vive fusillade. La colonne des bagages de la division qui traversait la ville avait été attaquée, vers 9 h. 30 du soir, dans la vallée de la Meuse, par des coups de feu venant des maisons, au sud de la ville. Les hommes de couverture se défendirent bien péniblement, avec leur petit nombre d'armes à feu, jusqu'à ce que l'armée d'occupation de la forteresse vint à leur aide. Bientôt de hautes flammes, reconnaissables de très loin, projetèrent leur éclat dans le ciel ! Les maisons d'où l'on avait le plus tiré avaient été incendiées, en avertissement pour les infâmes meurtriers, les civils belges. Hélas ! un mort et douze blessés, du train des bagages, étaient restés sur le champ de combat ! Un pareil nombre de chevaux étaient tombés victimes de cette sournoise attaque ! »

Et quelques pages plus loin : « A l'occasion d'un appel du soir, comme les

(1) *Illustrierte Geschichte des Weltkrieges*, p. 22 et 23.

(2) Cette carte porte l'inscription suivante : « Unsere Truppen in Kampf mit Franktireurs in Namur ». Au verso : Verlag Joh. Böttger, Cöln. »

(3) *Der grosse Krieg. Lüttich-Namur. 1917*, p. 89.

soldats s'étaient rassemblés, commença une violente fusillade. Nous fûmes vite prêts à la défense. Le châtimeut fut court et efficace. Les maisons atteintes parlent maintenant encore un langage éloquent. Il fallut plusieurs jours avant que la population ne revînt à la raison. Finalement, elle se rendit compte que la supériorité de puissance des Allemands rendait toute résistance inutile (1). »

Le service des fortifications de Namur a publié, en 1918, un volume sur « Namur, avant et pendant la guerre mondiale ». Cet ouvrage, qui affiche des prétentions au point de vue historique et critique, reproduit et développe le grotesque récit du combat des francs-tireurs, non sans ajouter maints détails erronés :

« Dans la nuit de lundi à mardi, dans plusieurs quartiers de la ville, la population tira sur des troupes (régiment de la Garde à pied et 5<sup>e</sup> régiment de la Garde), qui entraient en ville pour y prendre quartier. Dans la région de l'Hôtel-de-Ville, des troupes, après la tombée de la nuit, se tenaient sur la place auprès de leurs fusils en faisceaux, quand, des maisons voisines, un feu violent fut tout à coup dirigé sur elles. Il était impossible que cela vînt d'un seul habitant. Aussitôt, les soldats excités enfoncèrent portes et fenêtres des maisons sises à côté et en face de l'Hôtel-de-Ville et y mirent le feu... Les mêmes événements se déroulèrent dans plusieurs quartiers de la ville, place Léopold, rue Rogier, dans plusieurs rues du faubourg Saint-Nicolas et dans quelques autres rues où l'on tira également sur nos soldats. On exerça les mêmes représailles. Cela se reproduisit encore, ce soir-là, au faubourg de La Plante, où environ vingt maisons furent détruites. »

Il raconte ensuite l'incendie de l'Hôtel-de-ville. Il déplore la perte des archives et de la belle galerie de tableaux, puis il ajoute : « La faute retombe sur ceux qui, mus par une haine aveugle du conquérant qui n'avait que des sentiments loyaux à l'égard des paisibles habitants de la cité, ont obligé les soldats allemands à ne pas reculer devant les mesures les plus dures pour se garantir contre de nouveaux coups (2) ».

Le même auteur s'applique en terminant à excuser les traitements infligés à Monseigneur l'Évêque et essaie d'en détourner de l'armée allemande la honte et l'odieux. « Les mesures sévères prises par le général-major von Below furent pleinement efficaces. Il est vrai que, dans la nuit suivante (de mardi à mercredi) un coup de feu fut encore tiré. En suite de quoi, l'Évêque et les professeurs du Séminaire furent pris comme otages. L'enquête effectuée ne fit découvrir aucune charge contre les occupants du quartier de l'Évêché. Ils furent relâchés le lendemain et l'incident fut considéré comme terminé (3). »

C'est ainsi que les imprécisions, les variations et les contradictions qui apparaissent dans les différentes versions allemandes font clairement apparaître la vérité. A Namur, aucun civil n'a attenté à la sécurité des troupes allemandes. Il n'est aucun des fusillés qui ne soit innocent. Si des habitants avaient tiré, ils eussent été désignés et condamnés par leurs propres concitoyens, auxquels leur conduite attirait de si terribles représailles. Les Allemands essaieront vainement de légitimer par cette formule leurs manœuvres de terrorisme.

(1) *Idem*, p. 92.

(2) *Namur, vor und im Weltkrieg*, Piper, München, pp. 79 et 88.

(3) *Id.*, p. 80.

## I. *Les premières journées d'août 1914 à Namur.*

N° 206.

*Journal de M. Max Wasseige, avocat.*

Dimanche, 2 août, la place Saint-Aubain est, comme les jours précédents, remplie de chevaux qui arrivent de tous les coins du pays. On dit qu'un soldat a eu le pied écrasé. Je me rends auprès de lui : c'est un artilleur d'une trentaine d'années, dont le visage reflète la douleur, en même temps qu'une grande énergie. Je le mène au Cercle Catholique ; le docteur Ghequière lui arrache l'ongle, tout en racontant que l'Allemagne a déclaré la guerre à la Russie et que c'est la guerre européenne. A ce moment, la figure de l'artilleur se transforme : « Dans ce cas, s'écrie-t-il, je marche ; laissez mon pied ! » Le docteur lui enjoint d'aller à l'hôpital. « Non, je suis à cheval, je n'ai pas à marcher, je ne veux pas voir le sol envahi, j'aime trop ma femme et mes enfants ! » Nous avons bien de la peine à l'embarquer dans une auto pour le mener à l'hôpital.

En ville, l'agitation augmente d'heure en heure ; ce ne sont que soldats de tous grades et de toutes armes, ce ne sont que voitures et camions de toute espèce. L'affolement commence à se répandre dans les familles. On voit partout des espions : les Belges les meilleurs, les plus paisibles particuliers sont tenus à l'œil. Cette mentalité spéciale fait naître les quiproquos les plus amusants et quelquefois des scènes sanglantes. Le soir, je rencontre, rue de Fer, un attroupement : une foule excitée entoure une auto. Je m'approche ; ce sont des Allemands, me dit-on. On crie, on se démène, on gesticule autour d'eux. Des soldats sautent sur la voiture, sur la capote et sur les garde-boue. Les officiers qui interviennent ne sont pas obéis. Des bourgeois, en général inoffensifs, s'arc-boutent contre le radiateur. Je me trouve encerclé dans une cohue indescriptible ; je prêche le calme ; je fais appel au patriotisme des soldats ; je leur dis de crier : « Vive la Belgique ! » La foule est toujours plus montée. Heureusement, le lieutenant-aviateur Soumoy se met au volant, se fraie un passage à travers la foule hurlante et mène les voyageurs au commissariat de police.

Je repasse par la place du Palais de Justice : je trouve le lieutenant Georges Bosquet, la voix enrouée, rentrant d'Arlon-Virton, avec 65 chevaux réquisitionnés. Plus loin, dans l'Allée-Verte et dans la cour du Collège de la Paix, 300 chevaux sont à l'attache. Dans la salle, des artilleurs dorment à même le plancher ; ni les cris, ni les éclats de voix ne parviennent à éveiller ces pauvres gens, tant ils sont épuisés. Je rentre à 1 heure du matin.

Lundi, 3 août, on me réveille en me disant : « Les Allemands ont franchi la frontière, ils sont à Visé ; c'est le secrétaire de Monseigneur l'Évêque qui l'a dit. » L'affolement est à son comble. Instinctivement, on prépare les bagages ; puis on réfléchit : faut-il quitter Namur ? Je vais à la Banque centrale : les bureaux sont sens dessus dessous ; le monde afflue ; on retire des fonds ; on assaille les coffres-forts ; on vient demander des conseils ; les administrateurs font le service d'huissiers. Les employés sont partis à l'armée ou dans la garde-civique. A la poste, gardée militai-

rement, on laisse entrer les clients par tranches. A la gare, on me dit que les trains partent encore pour Bruxelles, les express seuls pour Liège. Je rentre et je décide de ne pas partir : les hommes politiques ne peuvent désertier la ville au moment du danger. Les inventions les plus étranges passent des lèvres de l'un à l'oreille des autres et grossissent au fur et à mesure qu'elles se répandent : « On a vu des Allemands à Visé, à Dinant, à Courrière ; ils s'avancent avec des feuillages à leur casque pour ne pas être vus... Les Français sont à Florennes et à Mons. » Le soir, on annonce que les premières nouvelles sont fausses : les Allemands n'auraient pas franchi la frontière. La foule est gaie ; tous dissertent avec entrain.

Mardi matin, 4 août, nouvelle alarme, arrivant toujours avec les journaux. En ville, va-et-vient extraordinaire d'automobiles. On s'occupe avec entrain de l'organisation de la Croix-Rouge. Les engagements continuent avec un patriotisme superbe ; tous veulent faire leur devoir. Mon fils Albert, qui n'a pas douze ans, s'enrôle dans les Boys-Scouts. Un de mes employés me supplie de l'aider à entrer à l'armée ; il est de la classe de 1914, on le refuse : le pauvre garçon devait être tué comme aviateur en 1918. Dans la matinée, on m'annonce qu'on a arrêté à Namur deux Allemands, porteurs de dynamite. On me dit qu'ils sont au Palais de Justice où on instruit leur cas.

Je me rends avec M. Vermeulen de Mianoye chez M. le Gouverneur, auquel j'apprends que l'état de siège est déclaré. Nous rencontrons M. Edouard de Pierpont, bourgmestre de Rivière, qui nous raconte la charmante aventure des vaches de sa commune. Sur 27 bêtes que compte la pittoresque localité, 21 ont été réquisitionnées par l'armée. Le bourgmestre fait part de cette triste nouvelle aux habitants ; il faut tenir les cœurs en haut et faire ce sacrifice sur l'autel de la Patrie. On attend un télégramme pour expédier le bétail : il arrive. Les habitants amènent les vaches et le troupeau se dirige vers Namur, tandis que les pauvres fermières pleurent et jettent, en remontant la colline, un douloureux regard vers la route. Mais, ô bonheur ! une heure après, nouveau télégramme, dont la transmission a été retardée : les vaches ne doivent pas partir ! Un cycliste s'élance à leur poursuite et les rejoint ! Le village se rassemble ; le fidèle troupeau rentre aux acclamations de la foule ; les femmes embrassent les vaches sur le museau en pleurant ; on leur met des bouquets autour des cornes et ces excellents animaux regagnent, sans se faire prier, leur étable...

Dans l'après-midi, nous prenons le tramway de Fooz : pour la dernière fois peut-être, je reverrai intact l'endroit où je suis né. On a muré les caves, pour soustraire divers objets au vol ou à la destruction. A la Roseraie, on a abattu un verger, renversé un mur, fait des tranchées sur la route avec fils barbelés et des abris pour tireurs. Chez Bouchat, on a enlevé la clôture du jardin, pour y amorcer un pont de bateaux. A La Plante, une patrouille du 10<sup>e</sup> de ligne nous arrête.

Le 5 août, le cœur se soulève d'enthousiasme au récit de l'inoubliable séance du Parlement. Le pays est donc envahi. Cependant, la ville est plus calme, car les troupes sont parties à leurs postes. On se bat, dit-on, à Liège. Des gendarmes arrivent de Marche : ils ont vu un escadron de uhlands et se sont repliés sur Namur sans tirer. Les potins vont leur train : Où sont les Allemands ? Les Français arrivent. Et les Anglais ? Que va-t-il arriver ? Les Allemands vont-ils passer entre Liège et

Anvers ou seulement traverser le Luxembourg? Le soir, M. Van Zuylen, qui a pris du service dans les autos, nous raconte que des uhlans ont été pris à Gesves.

Le 6 août, le *Patriote* nous narre les premiers engagements : nous avons peu de tués, les Allemands ont des pertes assez considérables. Nous sommes désormais séparés du monde ; on n'entre plus en ville qu'avec un laissez-passer ; on ne nous dit plus que ce qu'on veut bien. A la soirée, on m'arrête : « Liège est pris ! » Je rentre angoissé. Philippe Gilbert m'apprend qu'il a conduit des soldats à Lustin et que, en revenant, il a vu un train composé de 14 wagons de soldats français. Le soir, un état-major français traverse la place de la gare et est ovationné.

Vendredi 7 août, les journaux, avec mille explications, annoncent que les forts de Liège ne sont pas pris, mais les Allemands occupent la ville. La division de Liège se replie sur le gros de l'armée, abandonnant les forts à eux-mêmes. Enfin, Liège est pris, si pas ses forts... A 10 heures, je me rends au gouvernement provincial, où je suis appelé pour compléter la députation permanente, qui ne peut se réunir à cause des difficultés de communications. Le Gouverneur, M. Coppée, M. de Gaiffier et moi, nous entérinons la nomination de M. Cousot comme sénateur. Des bruits extravagants circulent toujours : on dit partout que le comte de Gourcy, bourgmestre de Saint-Marc, l'excellent patriote, a été fusillé hier ou ce matin, comme espion. Or, le Gouverneur vient de lui téléphoner, et lui-même s'est présenté à l'appareil. C'est de la folie ; on ne sait que croire ! Je téléphone à Lisogne : on y a assisté hier à la capture de uhlans et, au moment même où fonctionne l'appareil, on entend tirer dans le voisinage des coups de feu... Je rentre à midi, après que le greffier m'a donné les explications nécessaires pour le cas où la place serait investie : le Gouverneur se retire et un député — ce sera M. Coppée — prend sa place. Le Gouverneur m'a montré une lettre du général Michel, lui annonçant officiellement que la province de Namur est partiellement investie et qu'on peut s'attendre à voir la place attaquée d'ici à quelques jours. En ville, on annonce une victoire française dans les Ardennes, on ne sait où... Le lieutenant Bosquet me raconte qu'il y a eu plusieurs escarmouches ; en portant des ordres, lui-même s'est trouvé, au détour d'un bois, en présence de sept uhlans ; son cheval a franchi les haies, il a échappé aux balles, qui sifflaient à ses oreilles. Le greffier, M. Bribosia, me demande de me tenir à la disposition de la députation, parce qu'il est appelé à tout instant à la garde-civique. Dans l'après-midi, le général Michel, qui est mon voisin, m'annonce que, la nuit suivante, il y aura des sentinelles dans mon jardin, pour protéger son habitation. Les affaires vont, dit-il, très, très bien ; il peut même y avoir un certain espoir que Namur ne sera pas attaqué. Est-ce réel ? Rassure-t-on la population ? Qui sait ?

Les bruits circulent toujours. On raconte qu'on a fusillé dix personnalités du haut commerce à Anvers. Après-midi, on reçoit une lettre du commissaire d'arrondissement de Bastogne, apportée par deux dames qui s'engagent dans la Croix-Rouge : le 6 août, les cavaleries française et allemande étaient aux prises à Bastogne ; on soigne des blessés aux Franciscains ; des chiens policiers ont fait découvrir des Allemands dans les bois.

Toutes les communes télégraphient pour obtenir de la farine. Le général Michel entre chez moi et examine les mesures de précaution à prendre pour sa

personne. Il me raconte une histoire charmante. Un uhlan et un lancier se rencontrent ; le lancier lève les mains, le uhlan descend de cheval, et l'on se met à causer comme on peut. La conclusion est que le uhlan est ramené prisonnier, sans résistance, à Namur. L'espionnage le préoccupe : plusieurs centres lui ont été renseignés, mais faute de troupes, il ne peut les atteindre. Il le fera quand les Français seront à hauteur.

Dimanche, 9 août, nous télégraphions aux communes qui n'ont pas de pain et aux moulins ; une circulaire est transmise aux bourgmestres. Il se passe quelque chose que nous ne connaissons pas : on dégarnit complètement le secteur Sud et on reporte toutes les troupes vers le secteur Nord de la Meuse.

L'après-midi, par une chaleur torride, nous montons à la citadelle. A l'hôtel, un soldat nous barre le passage : il protège la télégraphie sans fil installée au sommet du château d'eau. On domine de là la position de Namur. On voit fumer le fort de Dave, au sommet duquel flotte un drapeau. L'admirable soleil d'août déverse ses flots de chaude lumière sur les campagnes dorées par les moissons. Et demain, ce sera peut-être le carnage et la ruine...

Lundi, 10 août, la journée se traîne dans l'attente. M. de Pierpont me téléphone que des uhlands ont été vus à Mont-de-Godinne. Nous envoyons des circulaires pour organiser les corps de garde-civique inactive, appelés à l'activité. Le port de la blouse est obligatoire. On nous dit que des uhlands ont arrêté le train à Assesse et fait descendre les voyageurs, qu'ils ont relâchés au bout d'un certain temps. On envoie la cavalerie à leur poursuite.

Mardi, 11 août, au Gouvernement, nous nous occupons du travail ardu et ingrat du ravitaillement de la province. Il y a peu ou pas de communications avec une grande partie de celle-ci. Les usines sont fermées, les professions arrêtées ; c'est impressionnant et triste de voir cette superbe organisation de la machine sociale s'arrêter brusquement ! A 5 heures, nous allons à la gare : on ne peut envoyer les farines sur les lignes du Luxembourg, ni de Dinant. Nous téléphonons à la place : les lignes, répond-on, ne sont pas assez sûres. Sur la place de la gare, nous voyons arriver des autos avec des prisonniers ; des bottes et harnachements sont suspendus aux lanternes ; dans les voitures, il y a des habillements de uhlands, un soldat s'amuse à en couper des morceaux et à les jeter à la foule ; nous faisons cesser ce jeu de mauvais goût.

En rentrant, nous allons au Palais de Justice où on interroge des soldats prisonniers. Je parle à un dragon du Mecklembourg, qui est assis dans la salle de la Cour d'assises, contre le banc des avocats. Il a vingt et un ans, n'est pas marié et fait partie d'un groupe de 150 soldats qui est tombé dans une compagnie d'infanterie. On a tiré sur eux de tous côtés ; presque tous, officiers et soldats, ont été tués ou blessés ; son cheval a été tué.

A 7 heures, M. de Smeth, bourgmestre de Pontillas, arrive en auto au Gouvernement : on lui a signalé l'arrivée des Allemands. Il a conseillé aux habitants de s'enfuir, parce qu'on fusille des paysans dans les villages voisins. Il vient demander des laissez-passer pour la population. C'est de l'affolement ! Espérons que nous serons plus calmes, si Dieu permet qu'ils arrivent à Namur. Il faut se remettre entre les mains de Dieu, le prier et se tenir prêts.

Mercredi, 12 août, la journée entière se passe dans l'attente. Dans l'après-midi, l'auditeur général me désigne pour défendre un espion allemand qui sera jugé vendredi, à 9 heures du matin. Je cours chez l'auditeur militaire, qui me dit qu'il demandera la peine de mort. Combien cette tâche est lourde ! Je vais immédiatement à la prison, où je trouve un homme de 40 ans, peu sympathique ; il a nom Reimer, né à Memel, près de Königsberg ; c'est un repris de justice qui a parcouru tous les pays. Quand je lui annonce qu'il court grand risque d'être fusillé, sa figure change peu. Je reste deux heures avec lui pour m'entendre sur sa défense. Deux heures, quand il s'agit de la vie d'un homme ! Quelle responsabilité ! Pour persister, je dois réunir tout mon courage, mais je dois obéir ! Le soir, je prépare l'affaire jusque minuit. Je trouve le système de la tentative, qui me permettra peut-être de sauver sa tête.

Vendredi, 14 août, à 9 heures, je suis au tribunal. Je vois l'accusé pendant une minute au cachot, puis l'audience commence. Il n'y a pas de preuves, ni aucun document ; rien que des présomptions, résultant des aveux de l'accusé faits devant le juge d'instruction qui l'a interrogé sans interprète, aveux que l'accusé a complètement rétractés. L'auditeur requiert la mort ! Je proteste avec énergie en rendant hommage à notre admirable armée ; je plaide qu'il n'y a pas de preuves. Subsidiairement, je plaide la question de tentative, qui entraîne la détention perpétuelle. Quelle émotion ! Savoir que, de son plus ou moins d'énergie, d'habileté ou d'éloquence peut résulter la vie ou la mort d'un homme ! Après des répliques vigoureuses, le Conseil a délibéré pendant une heure et demie et a rendu une sentence de culpabilité de tentative d'espionnage, avec détention perpétuelle. Quel poids hors de la conscience ! J'ai fait mon devoir, quelles qu'aient pu être les conséquences pour moi. Les nombreux artilleurs qui ont assisté à l'audience — ils étaient campés sur la place du Palais de Justice — ont eu une attitude admirable ; quand après l'audience, dans la cour, on a fait rentrer l'accusé dans le panier à salade, il n'y a pas eu de manifestation. Quels braves gens !

Je suis rentré anéanti. Après un léger repos, nous avons été, avec M. Bribosia, place de la Gare. Deux avions évoluent, un allemand au-dessus de la Sambre, un belge au-dessus d'Heuvy. Comment ne foncent-ils pas l'un sur l'autre ? On entend les forts tirer après eux. Tout à coup, un mouvement insolite se produit sur la place, on voit venir des voitures d'ambulance. J'aperçois une petite charrette conduite par deux lanciers et à l'intérieur, sur un matelas, un homme âgé se plaignant lamentablement. X., qui est près de moi, me dit : « C'est un général allemand ! » Triste preuve de l'imagination des foules dans ces heures d'affolement. On se rassied aussitôt et on se remet à boire : les blessés et les morts vous laissent presque insensibles, tellement les carnages dont on fait le récit ont émoussé le sentiment. On apprend un instant après que le taube dont nous avons vu les évolutions a jeté des grenades, qu'une d'elles est tombée sur le pont d'Omalius et a blessé plusieurs personnes, que l'ambulance vient de transporter. C'est ce que nous venons de voir. Nous nous précipitons au pont d'Omalius et j'y constate les effets de la bombe. Les pavés sont arrachés, la balustrade du pont est criblée de balles qui ont entamé la pierre. Ces balles ont la grosseur d'une bille moyenne. À côté de cette excavation, le trottoir est couvert de sang caillé, qu'on a déjà lavé. Il y aurait trois blessés griè-

vement, dont un est mort le soir, dit-on, car on ne saura rien officiellement. En ville, ce n'est qu'un cri de rage contre les Allemands et leurs ignobles procédés.

Le même jour ou la veille, il y a eu à Boneffe un petit engagement : 400 hussards au bivouac ont été surpris par des cyclistes et deux compagnies de ligne ; on les a dispersés. Certains crient à la victoire : que la foule est mauvais juge ! Un succès la transporte, le moindre revers l'abat. A part l'affaire de Liège, il n'y a eu rien d'important à ce jour ; ce sont là des escarmouches qui ne prouvent qu'une chose : l'audace des Allemands. On dit que les forts de Liège sont pris : lesquels ? Les journaux le cachent et samedi encore. on suspendra le *Métropole* qui aura publié cette nouvelle que tous savent certaine.

Samedi 15 août. Le matin, nous avons été communier. D'ordinaire, à cette époque, tout est en fête, c'est la joie et le bonheur, la ville est remplie d'étrangers. Aujourd'hui, c'est un jour ordinaire et, n'était l'église remplie, rien ne distingue dans une ville assiégée un jour de fête d'un autre jour... Ce matin, des aviateurs ont, de nouveau, jeté des grenades sur la ville : il en est tombé trois sur la gare. On entend toute la journée le canon du côté de Dinant. L'après-midi, je vais jusqu'au Fourneau, sur la route de Wépion : ce ne sont qu'ouvrages de protection. Dès le pont de Jambes, il y a des tranchées et des levées de terre. A La Plante, tous les jardins, entre la route et la Meuse, sont remplis de fils de fer barbelé ; plus loin, ce sont des tessons de bouteilles et des déchets de porcelaine ; sur les routes, des chevaux de frise sont préparés pour être mis en travers. Au Fourneau, trois canons sont braqués sur la route. Je rentre à Namur. Le Gouvernement donne des instructions sévères à la presse. Aucun fait de guerre ou mouvement de troupes ne peut être rapporté, sous peine de censure et de suspension en cas de récidive. Nous transmettons cet ordre à tous les journaux. Le soir, on parle de l'affaire de Dinant : racontars inconsidérés, reproduits sans réflexion ou avec exagération. Les uns disent qu'il y a eu 25,000 hommes engagés de part et d'autre ; les autres 80,000 hommes. Il y a eu, suivant les avis, 8,000 tués, 3,000, ou 200... Un soldat, qui revient de Dinant, raconte que, dans les fonds de Leffe, il y a tellement de tués qu'ils tiennent debout appuyés les uns contre les autres. Combien peu d'hommes réfléchissent en temps ordinaire, mais surtout en ces moments troublés ! C'est là surtout qu'on voit où est le bon sens.

Dimanche 16 août. Dans les journaux, deux lignes sur l'engagement de Dinant et c'est tout... On apprend seulement que R. de Lévigien, bourgmestre de Houx, a été pris par les uhlands. Comment ? Dans quelles conditions ? Est-il relâché ? Mystère. L'après-midi, à 5 heures, grande procession à Saint-Nicolas : foule énorme, cortège imposant, prières ardentes. Au coin des rues Saint-Nicolas et J.-B. Brabant, la statue de la Vierge est arrêtée ; une femme du peuple soulève ses deux enfants, qui déposent chacun un cœur en argent sur le socle de la statue. Pauvre femme, elle a probablement son mari à l'armée et elle prie la bonne Vierge de le protéger ! Le soir, on dit que la gare de Gembloux est aux mains des Allemands et qu'ils en ont fait sauter une partie. Qu'est-ce à dire ?

Lundi 17 août. Pas de journaux et les trains ne circulent plus. Seul l'Entre-Sambre-et-Meuse est indemne et peut être ravitaillé. Mais où le chemin de fer ne va pas, on ne peut arriver qu'avec peine, car les routes sont barrées. La position de

Namur se met de jour en jour en meilleure situation de défense ; on abat des maisons ; on rase des bois ; on braque des canons de tous côtés. Tous s'accordent à dire que la ville est merveilleusement défendue.

Mardi, 18 août. Le *Patriote* n'arrive pas. Faute de nouvelles, on vit dans un optimisme délicieux. On se croirait à mille lieues de la guerre. Depuis plusieurs jours, place du Palais de justice, il y a un parc d'artillerie de réserve, et, boulevard Frère-Orban, de nombreuses autos et voitures de transport. Vers 6 heures du soir, je vois place de la Gare un convoi de blessés qu'on dirige sur Bruxelles. Philippe Henry nous dit qu'une grande bataille est engagée à Leuze-Longchamps entre Français, Anglais et Allemands. L'aumônier militaire a assisté à la bataille de loin ; il décrit l'effet des coups de canon dans la nuit, c'est horrible. Il chante victoire...

Mercredi, 19 août, le *Patriote* arrive, mais l'impression en est désolante. Les Allemands sont à Beverloo, Moll, Gembloux, Grez-Doiceau et Diest. Où est l'armée de campagne ? Où sont les Français ? On annonce que les Anglais ont débarqué seulement vendredi en France. Nous avons arrêté l'offensive allemande et donné aux Puissances le temps de mobiliser. Où sont les alliés ? Faiblesse ou stratégie ? Nous envoyons une circulaire, ne permettant aux gardes civiques inactives de circuler avec armes et en costume que là où la présence de l'ennemi n'est pas à craindre.

Hier, le général Michel m'a dit : « Peut-être aurons-nous un siège à soutenir, peut-être serons-nous investis. Tâchez de faire partir de Namur le plus de monde possible. Il ne faut conserver ici que les gens forts, qui peuvent supporter des privations. » Je conseille à plusieurs personnes âgées de quitter Namur ; en général elles s'y refusent. A une personne qui me blâme de dire que la situation est grave, je réponds qu'en toute occasion, il faut voir les choses comme elles sont et non comme on les souhaite, qu'il faut savoir voir le danger, mais ne pas le craindre.

Circulant en ville, on me dit d'aller voir à l'Hôtel-de-Ville des habitants qui viennent d'arriver de Ramillies où on a livré bataille hier. Ils sont à vingt. Ils racontent que dans leur village, tout est en feu ; l'église, deux écoles, des maisons brûlent. Un garçon de 14 ans me raconte qu'allant dimanche à son service de dépêches, il a été arrêté par deux uhlans ; ils l'ont obligé à s'agenouiller sur des cailloux pointus. Ils lui ont frappé l'épaule avec une telle violence qu'il est tombé, puis ils l'ont licencié. Ils ont revêtu des civils d'uniformes allemands et les ont fait marcher avec eux. Après la bataille d'hier ils sont sortis de la cave, son père le premier ; les soldats ont tiré sur lui et la balle l'a blessé au bras. Que vont devenir ces pauvres gens ? Comme on ne veut pas de bouches inutiles, on va les diriger sur Charleroi.

L'après-midi, je suis appelé avec le greffier, M. Bribosia, chez le général Michel, qui tient à nous parler de la situation de la province. Le Gouverneur est au lit, les députés sont absents, il faut un représentant des intérêts civils. Peut-être pourrait-on, suggère le greffier, nommer M. de Gaiffier, gouverneur intérimaire et céder à un autre le commandement de la garde civique, dont il est colonel. Le général s'y refuse, il tient à le garder à la tête de la garde ; M. Bribosia lui remettra une note et il avisera.

Jeudi, 20 août, à 7 h. 15, j'entends un bruit violent : une bombe lancée par un

taube est tombée rue de Bruxelles, au coin de l'Académie de musique, faisant plusieurs victimes parmi les artilleurs cantonnés dans les environs. Douze vitres sont restées intactes à l'Académie; chez les Frères, il y a des carreaux cassés jusqu'à la 4<sup>me</sup> rangée de fenêtres; des balles sont enfoncées dans le mur des Ursulines, où des vitraux de la chapelle ont sauté.

Une dépêche de la Place interdit de ravitailler les communes sises hors du rayon des forts. Un télégramme du bourgmestre de Ligny dit: « L'ennemi approche, la garde civique ne marche plus. Sauve qui peut général. »

A 11 h. 30, nous nous dirigeons vers l'Etat-Major. En route, nous croisons M. Golenvaux: la *Chronique* annonce, dit-il, que la garde civique de Bruxelles est licenciée et que le bourgmestre a annoncé par affiche l'entrée prochaine des Allemands dans la capitale. Le matin pourtant, le Ministre de l'Intérieur a téléphoné, de Bruxelles, à M. Bribosia pour lui dire que le Gouverneur devait quitter le Gouvernement, qu'il était inutile de nommer un intérimaire, que si un député permanent ne venait pas, le bourgmestre devait s'occuper des affaires. Nous traitons avec le général Bansart la question du ravitaillement en charbon.

Le matin, j'ai été appelé par un commandant et un lieutenant du 8<sup>e</sup> de ligne qui reviennent des tranchées de Wartet. La cavalerie allemande est dans les environs. On a fait replier nos soldats vers les forts; ils ont fait une marche de nuit, après être restés deux jours dans les tranchées. Hier, les Belges ont fait sauter les ponts d'Andenne et de Sclayn. L'après-midi, je rencontre Monseigneur l'Évêque qui revient d'une visite aux blessés. Il me cite le trait d'un soldat, de Sombreffe, qui, atteint de six balles, a encore tiré sur les Allemands et s'est caché dans un four; l'ennemi a fouillé la ferme sans succès. Après leur départ, il a pu s'enfuir. Mon frère Armand, qui est revenu de son ambulance, me raconte qu'il a vu un défilé de plusieurs milliers de cavaliers français à Gembloux, avec de l'artillerie; ils se sont repliés devant les Allemands qui avancent toujours et qui sont en masse. Etant dans une ferme à Sauvenière, il en est sorti pour ramener des blessés français à Fleurus. Quand il a voulu y retourner, il n'y avait plus moyen. Ils ont laissé là trois ambulanciers, entre autres Philippe Gilbert et M<sup>lle</sup> Lapeyre; ils ne savent ce qu'ils sont devenus. Les obus tombaient à 50 mètres de son auto.

Tout à coup, au milieu d'une averse, on entend retentir le canon des forts. Puis, je vois passer des mitrailleuses tirées par des chiens, qui remontent vers Saint-Servais. A l'État-Major où je me rends, je parle au commandant Haulot et au général Bansart; on me dit que c'est le fort de Maizeret qui a tonné à 5 h. 30 sur des troupes qui arrivaient le long de la Meuse. Le résultat de son tir a été merveilleux. L'État-Major est, dit-on, très satisfait de la tournure des opérations; il y aura, demain probablement, une bataille énorme, un Waterloo. Les Français occupent la ligne Namur-Bruxelles. Les Belges sont à leur poste: Tirlemont-Bruxelles-Malines. Namur sert de pivot. Ils sont dans des tenailles. En tous cas, la situation de Namur est bonne, car nous avons toujours l'Entre-Sambre-et-Meuse derrière nous. On paraît enchanté, je le suis moins: cette confiance est cependant agréable.

Des réfugiés de Franc-Waret sont à l'hôtel de Croix, en face de chez moi, avec leur curé, qui est allé à l'Évêché pour obtenir quelque chose pour eux.

Vendredi, 21 août. Les forts ont tonné une partie de la nuit, mais avec intermittence. Pas de journal. Le tribunal fonctionne. Il y a audience civile, correctionnelle, commerciale. Je me suis chargé de la défense d'un prévenu en appel, une brave mère de famille appelant d'un jugement de Gembloux, la condamnant à deux fois 5 francs d'amende, pour avoir giflé et injurié un automobiliste qui a tiré les oreilles à son enfant. Le service de l'audience est fait par des gardes civiques de Tournay : je ne verrai plus cela. Le tribunal acquitte la prévenue. Qu'est-ce qu'une gifle quand, autour de nous, il y a des morts et des blessés par milliers ?

Je retourne au Gouvernement. Les bruits les plus extravagants continuent à circuler : les Allemands étaient massés dans les bois de Dave, les forts ont tiré, il y a eu 10,000 Allemands tués ! Et on le croit ! M. Ronvaux, conseiller provincial revient de Gembloux, où il a été aux mains des Allemands. « Vous me donneriez, dit-il, un million pour repasser ces cinq quarts d'heure, je ne l'accepterais pas ! » Réfugié dans une cave, on l'a forcé à ouvrir la porte ; le revolver sur la tempe, on lui a fait lever les bras ; on a réquisitionné tout ce qu'on pouvait prendre dans le magasin où il se trouvait. Comme il revenait à pied, une patrouille l'a fait retourner à Gembloux.

Le greffier Bribosia revient de l'Etat-Major. On lui a dit : « Attendez-vous à être bombardé, les grosses pièces sont dans les environs de Namur. » Sommes-nous en force ? Résistera-t-on ? On entend les forts tonner avec énergie du côté de Maizeret, Marchevelette et Cognelée.

Vers 12 h. 30, nous entendons une détonation formidable et que nous n'avons pas encore perçue jusqu'à ce jour. Je me précipite au dehors. Des officiers d'artillerie, qui dînent à l'hôtel Saint-Aubain, sont aussi sur la rue ; ils disent que ce ne peut être un bombardement. Au même instant, nouvelle détonation précédée — je l'entends distinctement, et ce bruit me restera toujours dans l'oreille — d'un sifflement aigu et modulé du ton élevé au ton grave et suivi d'une détonation violente : on bombarde. La musique continue toujours plus affolante. Vite à la cave ! Mais nous n'y restons pas. Les enfants sont effrayés ; ils se précipitent dans l'escalier dès qu'on entend le bruit d'une détonation : on ne peut rester en place. Cela dure une demi-heure, qui paraît très longue.

A 3 heures, devant me rendre à la caserne de cavalerie, nous nous asseyons avec quelques soldats à un café, dans les environs de la caserne. Nous voyons bientôt passer des lignards qui reviennent des tranchées. On tire des forts, mais ce n'est pas très violent. Marchevelette et Maizeret surtout sont aux prises. On vient tout à coup rappeler les automobilistes qui sont au café et on organise une colonne pour transporter des soldats vers Champion. En revenant, je me rends compte des dégâts faits par le bombardement à la statue Léopold ; le socle est en partie enlevé, mais la statue reste debout ; le jardin est jonché de débris de toute espèce. Une main patriotique a déposé un bouquet aux pieds de la statue. Tous voient dans cet incident un emblème du maintien de notre indépendance et du succès final des alliés. On apprend aussi les dégâts faits chez le docteur Martin et boulevard du Nord, où un homme a été réduit en morceaux et où le « Bon Pain Namurois » a été atteint ; également à Saint-Servais et Jambes.

Je rentre. La canonnade a repris de plus belle, mais on est calme, quand

tout à coup nous apprenons que mon cousin Arthur Fallon, soldat du 13<sup>e</sup>, fait savoir à sa femme qu'elle doit quitter l'hôtel d'Harscamp; le fort de Cognelée est perdu, les Allemands s'avancent vers Namur, lui-même part pour Charleroi. Cette nouvelle vient encore jeter le trouble. Quelle journée! Mais, peut-être exagère-t-on. Le soir, je rencontre M. l'abbé Goblet, professeur de religion à l'Athénée. Un gendarme qu'il connaît lui a confirmé ce bruit: « Cognelée est réduit au silence, les Allemands sont à une lieue de Namur, demain ils seront ici! » Je me sens pris d'un découragement profond: ce n'est pas de la crainte, moins encore de l'affolement, c'est de l'humiliation. Comment! Namur qu'on disait si forte et presque imprenable, Namur qui a eu le temps de se préparer, Namur, entourée de Français, n'aura tenu que 24 heures, et dans quelles conditions! Ce n'est pas croyable! Je sens ma ville de Namur, que j'aime tant, diminuée aux yeux du monde. J'en pleurerais! J'annonce à mon frère Jean, directeur de la Banque Centrale, cette triste nouvelle. Faut-il ensabler les coffres de la Banque? Je lui dis non. Nous allons place de la gare: c'est lugubre. Les restaurants sont vides, l'intérieur n'est pas éclairé, les volets sont baissés. Nous entrons au restaurant de l'hôtel de Hollande. Le capitaine d'état-major Nerinckx nous rassure en disant que, en effet, il y a eu une bagarre, qu'une coupole du fort de Marchovelette a souffert, que ce fort tirait encore à 8 h. 30. Une entrée des Allemands à Namur pour cette nuit est impossible. Même si la première ligne cédait, il y en a une deuxième et une troisième. Il n'y a aucune urgence à ce que le gouverneur quitte le Gouvernement. Ses explications sont cependant hésitantes. Je lui fais part de mon humiliation. Il faudrait, lui dis-je, voir quelques culottes rouges à Namur. Ce n'est pas permis de laisser les Belges isolés.

A 10 heures, nous sortons du restaurant. Alors nous assistons à une scène grandiosement triste. Il fait noir, la place est à peine éclairée. On voit défiler, venant de l'intérieur de la ville et se dirigeant vers Salzinnes, d'abord des quantités d'autos chargées de munitions, puis des voitures de transports, puis des voitures d'ambulance, ensuite trois colonnes d'ambulanciers, marchant d'un pas cadencé. Il y a là des prêtres, des religieux de tous les ordres: jésuites, capucins, bénédictins, dominicains, des petits frères, des instituteurs; ils sont au moins 300. Puis une file interminable de chariots d'ambulance, puis des chevaux. Cela n'en finit pas. Un homme distribue des paquets de cigarettes au passage. Et pendant tout ce temps, le canon gronde, mais par intervalles. On ressent une impression de fuite, de débâcle. C'est la fin, se dit-on; tous ces transports se replient dans l'Entre-Sambre et Meuse, pour ne pas tomber aux mains de l'ennemi. Nous rentrons en ville l'âme chavirée; on se donne la main en se demandant si demain nous ne serons pas Allemands et si Namur ne sera pas déshonorée! Cette journée a été épouvantable.

Samedi, 22 août. La nuit a été mauvaise: le canon gronde par intervalles. On s'attend à un bombardement, on dort à peine. Le matin, à 7 h. 15, on frappe violemment à ma porte. Qu'y a-t-il? C'est mon frère Jean qui arrive tout joyeux: « Tu me disais que les Allemands entreraient à Namur, ce sont les Français qui y sont! » Partant de bon matin pour Dave en vélo, il a vu arriver de Wépion des régiments de ligne français, escortés de la musique militaire jouant l'air de *Sambre*

et Meuse. Le général Michel, qui les précédait à cheval, a passé la revue sur la Grand'Place, au milieu d'un enthousiasme indescriptible de la population.

En rue, plusieurs personnes me disent que la situation est complètement modifiée : le fort de Marchovelette est réparé, les Français sont dans l'intervalle menacé. la canonnade va s'accroissant; c'est surtout Cognelée, Marchovelette et Maizeret qui tirent. Devant l'imminence du péril, nous faisons dire que tous ceux qui veulent de la farine peuvent en demander au Gouvernement. Personne n'en veut! Que les gens sont drôles! L'après-midi, je monte à la citadelle; on ne peut gagner le sommet, mais je parviens par la rue de la Colline jusqu'à la maison Capelle. De là on assiste au combat. Les obus tombent dru sur Cognelée et Marchovelette. On voit en l'air l'éclatement de la bombe et longtemps après, on entend le coup. De minute en minute, le bombardement se fait plus intense. Je reste une demi-heure à contempler ce terrifiant spectacle. Dire que, pendant que je contemple ces champs en apparence si tranquilles, des hommes en masse meurent, souffrent, sont dans l'angoisse la plus folle! Et nous ici, dans un calme relatif, nous assistons, sans y penser presque, à ces orgies dont heureusement on ne connaît pas le détail! Nous redescendons en ville. Près du pont d'Omalius, nous voyons au loin un aéroplane belge qui survole, vers Emines, les lignes ennemies, poursuivi par des shrapnels qui éclatent près de lui. C'est un moment d'angoisse, il s'en tire sans accident et passe majestueux au-dessus de nous. Je rentre à la maison avec mes trois enfants, auxquels j'ai voulu montrer ces terribles choses. Le soir est triste et, quoiqu'on ne sache rien, il est terrible de se dire que cela ne peut durer! Le feu des Allemands est trop violent! Il est 10 heures, j'écoute, le cœur serré, cette canonnade suivie. J'essaie de me rendre compte des endroits où se livre le combat le plus violent. Tous les forts tonnent et la voix énorme du canon allemand domine le reste. Tout à coup, un cri déchirant traverse l'espace, un sifflement atroce semblable à un cri d'enfant ou de bête affolée, suivi d'une épouvantable détonation. Une bombe est tombée à vingt pas de ma fenêtre. Tous se précipitent à la cave pieds nus, sans réfléchir, dans un affolement indescriptible. On descend matelas, couvertures, chaises, etc. Au bout de quelques minutes, je vais voir au dehors. La bombe est tombée sur le toit de la maison de Croix. Les officiers d'artillerie qui sont à l'hôtel Saint-Aubain disent que c'est une plaisanterie des Allemands. Je redescends; la nuit se passe, mais dans quelles transes! Cette odieuse voix du canon gronde maintenant sans cesse et puis, chose plus lugubre encore, au bout d'un certain temps, le canon allemand seul tonne à intervalles réguliers et nos forts n'y répondent plus que rarement. Les officiers m'ont pourtant dit : « Ce n'est rien, nous ne devons tenir que jusque minuit, après cela le général français répond de tout. » Sans espoir aucun, on est cependant un peu réconforté. On ne dort pas, mais de temps en temps on s'assoupit quelques instants. Et la nuit se passe ainsi, terrible...

## II. Occupation de la ville et bombardement de la Grand'Place.

Les rapports que nous avons recueillis sur ce sujet, dès le mois de décembre 1914 et dans les premiers mois de 1915, renseigneront principalement le lecteur sur l'inqualifiable procédé auquel l'armée allemande a eu recours pour s'emparer d'une ville assiégée, se faisant partout précéder d'un rempart de civils. On y trouvera aussi des détails intéressants sur la retraite des troupes franco-belges.

### 1. ENTRÉE DES TROUPES ALLEMANDES PAR LE CHEMIN DE BOUGE MORT TRAGIQUE DE DEUX PRÊTRES AMBULANCIERS EXPOSÉS AU FEU DES FRANÇAIS

*Déposition de Georges Truyens, rue des Verreries, à Namur.*

N° 207.

Clairon de la garde-civique, j'avais passé la nuit au corps de garde, rue Émile Cuvelier. Le 23 août, quand on annonça l'arrivée prochaine de l'ennemi, je retournai chez moi, rue des Verreries, pour prendre des habits civils. A 1 heure, je revins en ville. « Cachez-vous, me dit-on, les Allemands descendent la rue de Fer!... » Je retournai par la passerelle d'Herbatte. Je n'étais pas à 50 mètres de chez moi que j'aperçois près de la verrerie un détachement d'environ 120 ou 150 Allemands qui me mettent en joue. Halte! crie l'officier en venant à moi. Je lève les bras, il me fouille et me met près de lui en disant : « Hier bleiben! » Ces troupes étaient descendues par la rue de Coquelet. M. Decool fils avait été pris comme moi, sur le seuil de sa maison, boulevard d'Herbatte.

On se met en marche et nous montons la passerelle. J'étais en tête, à la droite de l'officier. Deux soldats me suivent, posent les canons de leurs fusils sur mes épaules et tirent sur des chevaux abandonnés rue Pepin. Ils relèvent les fusils, crient : « Hurrah! Hurrah! » et vont de l'avant. L'officier, arrivé sur le boulevard, me fait revenir et demande où est la citadelle. Je lui montre les pentes qui apparaissent entre les rangées de maisons. Il nous fait avancer dans la rue Pepin prolongée. Un jeune officier aperçoit Charles Luther, son fils et plusieurs femmes; il les arrête, fait entrer celles-ci dans le corridor du « Regina » et fait ranger les hommes un peu en arrière de moi. Arrivés au coin de la caserne, nous apercevons un prêtre, M. l'abbé Pierrard, curé de Châtillon (fig. 72), qui est sur le point d'entrer dans la rue du Lombard. L'officier lui crie « Halte! » et le met en joue. L'abbé montre son brassard de la Croix-Rouge. « Venez ici! » dit l'officier. Le prêtre entre dans les rangs, se place un peu derrière moi et j'entends qu'il dit à ses voisins : « Faisons notre acte de contrition, nous allons mourir! » On fait volte-face. A ce moment, on

arrête M. Ch. Hemleb (1), capitaine d'armement de la garde-civique, qui est adjoint à notre groupe.

Un autre ecclésiastique, M. Patron, chapelain de Deux-Rys (fig. 73), est aussi aperçu dans la rue Rogier et reçoit l'ordre de nous rejoindre (2). Pendant ce temps, nous avons fait demi-tour et nous reprenons la rue Pepin prolongée, précédant toujours les troupes (3).

Au milieu de la rue, l'officier crie : « Zwei Franzosen ! » Je les vois en effet venir au-dessus de la passerelle. Les Allemands se précipitent. Je reste en arrière, dans le but de me laisser dépasser, puis de m'enfuir par la rue Rogier, mais le mouvement est remarqué et je reçois, ainsi que M. Hemleb, un coup de crosse de fusil. Nous arrivons à l'extrémité de la rue, au coin de gauche. Les soldats postés derrière nous, tirent. Face à nous sont les deux soldats français, l'un à la borne de la passerelle, l'autre sur la droite, sautant d'un arbre à l'autre. M. l'abbé Pierrard est devant moi, à l'angle du coin, M. l'abbé Patron sur la gauche à quelque distance ; les autres civils longent le mur Descy et parviennent à se retirer, puis à fuir. Une balle française m'atteint à la manche gauche, faisant un trou dans mon veston ; je sens un déplacement d'air au bras. Une seconde balle atteint M. l'abbé Pierrard au cou ; à ce moment je porte la main droite au bras qui a failli être atteint. Sentant que je vais aussi être touché, je me laisse choir sur le sol et je fais le mort. M. l'abbé Pierrard tombe la tête sur mon genou, le sang chaud de sa blessure coule sur moi. Au même instant, M. l'abbé Patron s'affaisse aussi. Quant aux deux soldats français, ils tombèrent l'un près de la passerelle, l'autre — celui qui avait fui le long des arbres — un peu plus loin, vers le milieu de la caserne. Les Allemands se mirent ensuite à la poursuite de MM. Hemleb, Decool et Descy.

Quand je n'entendis plus rien, j'ouvris les yeux, et, ne voyant plus personne, je me relevai, j'escaladai le cadavre de M. l'abbé, puis du soldat français qui barrait l'entrée de la passerelle et je gravis celle-ci. Je descendis la pente opposée en me traînant sur les mains et sur les genoux, pour ne pas être vu des Allemands qui descendaient à flots serrés la chaussée de Louvain. En rentrant, j'étais hors de moi : on me parlait, je ne savais répondre. Les soldats qui m'ont pris portaient sur leur casque le chiffre 71.

(1) Son récit a été publié dans le journal *La Vérité* de Namur, du 5-6 janvier 1919, n° 3.

(2) Ces ecclésiastiques, brancardiers de l'armée, revenaient de Boninne, avec d'autres ambulanciers qui avaient reçu l'ordre d'y enlever des blessés à la maison communale. Ils arrivèrent dans ce village en plein bombardement, constatèrent que les blessés avaient été évacués et regagnèrent Namur. Retenus, vers 10 h. 30, par un médecin militaire, dans un poste de secours établi le long de la route, ils furent congédiés vers 11 heures, à cause de la violence du feu. Après s'être abrités quelque temps dans une cave, ils revenaient à la caserne des lanciers ou à l'hôpital militaire lorsqu'ils tombèrent aux mains de l'ennemi.

(3) La déposition de M. Hemleb ajoute les détails suivants : « On nous fit marcher vers le boulevard précédant un des trois groupes en lesquels la compagnie s'était formée. A ce moment, un véhicule, attelé de quatre chevaux, débouche en un galop furieux du boulevard Cauchy, mais une salve culbute les bêtes et la charrette (les quatre chevaux et sept autres sont restés quatre jours dans la rue). On m'a dit que cet attelage n'avait plus de conducteur. Alors nous fûmes obligés de prendre le pas de course et, n'allant pas assez vite, on nous gratifiait de coups de crosse et de baïonnette de fusil. D'un de ces coups de crosse, j'ai retenu une douleur de reins pendant plus de huit jours.

« C'est devant le groupe du centre que nous galopions ; les deux autres rasaient les murailles des casernes et des maisons, du côté gauche de la rue. »

## 2. ENTRÉE DES TROUPES ALLEMANDES PAR LE FAUBOURG DE BOMEL

° 208

*Rapport de M. l'abbé Renier, professeur à l'Institut Saint-Louis, à Namur.*

Le 22, à 4 h. 30 de l'après-midi, trois soldats allemands étaient arrivés au fond d'Arquet et furent aperçus à l'endroit où se trouve maintenant une tombe d'officier allemand. Le 23 août, après m'être rendu en ville, je songeai à rentrer chez moi à Bomel. Il était 10 heures. A la gare, j'appris qu'on allait faire sauter le pont de Louvain. Je rebroussai chemin par la Sainte-Croix, le couvent des Petites-Sœurs des Pauvres et la prison. Je fus alors témoin d'un triste spectacle : les rues fourmillaient de soldats français en retraite, venant des Comognes et du fond d'Arquet. Tous étaient épuisés, certains étaient blessés ; le découragement se lisait sur leurs visages. « Les Allemands nous canonnent, me dit l'un d'eux, il n'y a plus rien à faire. » Je parvins à regagner ma demeure, au sommet de Bomel. Nous nous mîmes aussitôt en mesure de gagner une cave plus sûre, dans le bas du quartier.

A peine y étions-nous installés — il était midi — qu'une avant-garde allemande pénétra dans le faubourg et y sema la terreur : depuis le « Transvaal » jusqu'au bas de Bomel les soldats faisaient sortir les hommes des maisons et les disposaient dans leurs rangs pour protéger leur marche vers la ville. Lorsqu'ils arrivèrent près de l'usine Richald, ils remontèrent la chaussée de Louvain, demandèrent si c'était le chemin de fer de Namur à Liège qu'ils voyaient à proximité, puis revinrent rue de Bomel et conduisirent les prisonniers dans les champs de Berlacomine. Il les parquèrent ensuite avec beaucoup d'autres à l'église du Moulin-à-Vent. A 1 h. 15 commença la bataille du fond d'Arquet, entre arrière-gardes et avant-postes ; elle dura une heure. A 3 h. 15, une dame du « Transvaal » vint dire que les Allemands prenaient de nouveau les hommes. Douze voisins se trouvaient réunis avec moi. Profitant d'un moment où le bombardement avait cessé, nous partîmes. Arrivant devant la maison de M. Lemercinier, nous aperçûmes sur la chaussée de Louvain un régiment drapeau en tête, et nous fîmes chemin en arrière. Au tournant de la rue Artoisenet, nous nous trouvâmes à l'imprévu en face d'une autre troupe : c'étaient de vrais sauvages, qui se lancèrent sur nous comme des bêtes fauves, nous mirent en joue, nous fouillèrent et nous firent entrer dans leurs rangs : « Katholisch, Katholisch ! » me criaient-ils. Nous assistâmes ensuite à la perquisition des maisons et à l'enlèvement des civils. On avançait de cinq pas, puis on s'arrêtait. Des soldats entraient dans la maison située en face, la fouillaient, faisaient sortir les habitants, hommes et femmes, sans excepter les petits enfants, les malades, les vieillards et les infirmes. A « Chicago », un malheureux perclus dut se joindre à nous. Nous nous trouvions espacés entre des groupes de soldats. Pour moi, je marchais le premier entre quatre gardiens. Un officier, petit de taille, à l'air féroce, me menaçait du revolver. Il m'adressa ces paroles textuelles : « Population méchante contre nous ! Vous serez la revanche du curé d'Andenne ! Vous savez pourquoi ? Le curé d'Andenne a fait sonner les cloches contre nos soldats ! Même les enfants avaient des obus ! » J'objectai que je n'en pouvais rien ; cette brute répondit : « Taisez-vous ! »

Il me demanda le chemin le plus court pour aller à la gare ; j'hésitais à les diriger vers le pont de Louvain ou vers la prison : ils trouvèrent une voie plus directe, par la gare des marchandises.

On nous fit d'abord stationner à l'entrée, pendant qu'un détachement faisait la visite de la gare. Puis, ils nous firent aller de l'avant, en tenant la baïonnette dirigée contre nous. « Si on nous fait la moindre chose, disaient-ils, même chose qu'à Andenne ! Nous avons eu 13 de nos soldats tués ! Vous le paierez ! » Je fus placé seul, entre la gare et le bâtiment des marchandises, au milieu des voies, à l'endroit où le hall finit. Tandis qu'un effroyable bombardement se poursuivait, je vis défiler, plus morts que vifs, tous mes compagnons ; ils furent conduits dans la salle d'attente de 2<sup>e</sup> classe. Les troupes, dans un ordre et un silence parfaits, prirent possession de la gare. Des détachements s'installèrent dans les bureaux, blocs, salles de machines, etc., sous la direction d'officiers. Puis, on me fit avancer sur la première voie, en vue de la foule qui, de l'intérieur, me témoignait de la sympathie. « Andenne méchant ! » me dit encore un de mes gardiens. J'objectai qu'on n'avait rien fait ici. « Toujours dire cela, la même chose partout ! » Telle fut sa réponse.

A 6 h. 30, je demandai à un soldat, qui parlait le français « ce qu'on allait faire de moi et si je pouvais rejoindre mes parents ». Il s'éloigna un instant, puis vint me dire : « Le capitaine vous autorise provisoirement à rejoindre les autres prisonniers, à condition de vous tenir à sa disposition. » J'entrai dans la salle d'attente. Il y avait là une foule considérable : 200 à 300 personnes. La chaleur était suffocante. A 7 h. 30, les soldats brisèrent toutes les vitres à coups de crosse, pour donner de l'air. Ils amenèrent aussi un autre groupe d'otages, formé sur la place de la Gare. Nous les vîmes s'avancer entre des sentinelles, les bras levés, dans un état indescriptible. La plupart n'avaient pas de coiffure et étaient incomplètement vêtus. D'autres, surpris au milieu du repas, avaient encore la serviette en main. Des garçons de café tenaient, l'un un plateau couvert de boissons, l'autre un plat de service. Ils furent parqués dans la salle d'attente de 3<sup>e</sup> classe et dans le bureau du télégraphe. Peu de temps après, un officier cria : « Un électricien !... » Puis, d'un ton très autoritaire : « M. le Maire ! » On répondit qu'il n'était pas dans l'assistance. Il continua à crier : « Il nous faut M. le Maire ! » En fin de compte, il dut partir sans l'avoir trouvé. Vers 8 heures, des lueurs d'incendie apparurent sur les hauteurs de Bomel : 18 maisons du Transvaal étaient en flammes. Les Allemands étaient arrivés là vers 11 h. 30 ; quand ils furent bien repus, ils parquèrent les femmes dans les plaines de Berlaomine et mirent le feu à leurs maisons. A 9 heures, un officier, à la voix éclatante, hurla ce qui suit : « A Andenne, on a été méchant contre nous ! Les chefs ont déclaré que, si à Namur on fait la même chose, on fusillera tous les mâles et qu'on rasera Namur ! » Mes compagnons étaient en proie à une terreur indicible. Ceux qui portaient de petits canifs de poche les faisaient disparaître, de crainte d'être fusillés. D'autres cachaient des billets de banque dans leurs bas, des pièces d'or dans leurs souliers. Les employés du chemin de fer déchiraient en menus morceaux leurs cartes d'identité, pour ne pas être découverts, et en semaient les débris à travers la salle. Un peu plus tard, on vint crier : « Les femmes et les petits enfants, sortez ! » Il ne resta que les hommes. A 10 heures, un officier fit cette proclamation : « L'armée allemande est arrivée à

Namur. Elle est forte. Nous avons avec nous des canons et des mitrailleuses. Si quelqu'un fait la moindre chose à nos soldats, il sera fusillé. Et maintenant, vous êtes libres, pour la nuit. » Un soldat nous fouilla tous, à tour de rôle, dans l'obscurité. Puis, suivant les souterrains intérieurs, nous passâmes sous la gare et nous sortîmes sur la place. Celle-ci était privée de toute lumière. On n'y distinguait que des Allemands et des caissons.

Je rentrai chez moi. La détente habituelle se produisit. Les miens pleuraient à chaudes larmes. Pour moi, j'aurais voulu pleurer et je ne le pouvais pas ; ce qui m'oppressait plus encore.

0 209.

*Rapport de M. Lemercinier, de Bomel.*

Le 6 août, Charles Wasseige et moi, nous nous engageons dans la garde civique. Le 21 août, quand je me rends à mon poste, 150 automobiles montent la chaussée de Louvain, conduisant dans les intervalles Cognelée-Marchovelette et Marchovelette-Maizeret des renforts des 10<sup>e</sup> et 30<sup>e</sup> de ligne. Vers 6 heures du soir, nous étions de garde rue Emile-Cuvelier, lorsque des femmes accourent de la rue Pepin en criant : « Les Allemands sont à Herbatte ! » Aussitôt les volets se ferment et la foule se sauve. Des gardes civiques se replient sur le poste de l'Etat-Major. Nous restons environ dix minutes le doigt sur la gâchette, le canon du fusil braqué sur la rue Pepin. Rien ne vient. La situation n'est pas bonne, s'il faut croire les artilleurs du fort de Marchovelette, qui annoncent que le fort est détruit. Personne ne veut pourtant y ajouter foi. La soirée se passe très agitée. A 7 h. 30, 180 autos passent, se suivant à la file et transportent des vivres et des munitions au fort de Malonne. Le va-et-vient continue pendant une partie de la nuit. Les phares des forts projettent une lumière sinistre. Au moment du passage des autos, on nous donne l'ordre de nous replier, à la moindre alerte, sur l'État-Major. Les artilleurs de Mons et de Tournai, venus à Namur depuis la mobilisation, en sont irrités.

Samedi, 22 août, vers 6 heures du matin, deux régiments français, les 45<sup>e</sup> et 148<sup>e</sup> de ligne, entrent en ville. Le 148<sup>e</sup> défile sur la place d'Armes, devant le général Michel ; il traverse la rue de l'Ange et la rue de Fer, acclamé par la population. La matinée se passe dans une grande incertitude : on dit que l'État-Major a quitté la ville. A 1 heure, je suis relevé de garde ; je vais voir au fond d'Arquet la cuisine de campagne prise aux Allemands par les lanciers, à Eghezée. Vers 3 heures, il survient une alerte : « Les Allemands sont dans les bois du Rond-Chêne ! » En un instant, les lanciers emplissent la tranchée creusée en face de l'église de Bomel. L'alerte est fausse, tout rentre bientôt dans le calme. Dans l'après-midi, le parc des ambulances est transféré de Jambes à Salzinnes. A la soirée, de nombreux fuyards arrivent par le fond d'Arquet, venant des retranchements : ils disent qu'il n'y a plus moyen de tenir devant les canons allemands, que beaucoup de soldats sont tués dans les tranchées, qu'ils ne savent où tirer. Ils sont envoyés au Bureau de la Place, rue Rogier, et au dépôt.

Dimanche, 23 août, après une accalmie de deux ou trois heures, le canon se remet à tonner plus fort vers 5 heures du matin. De nombreux blessés arrivent dans les ambulances, on les acclame. Des patrouilles de lanciers et de gendarmes

recueillent, pour les reconduire aux tranchées, les soldats du 8<sup>e</sup>, du 10<sup>e</sup> et de l'artillerie qui se sont enfuis des intervalles.

Vers 10 h. 30 du matin, commence la fameuse retraite des troupes franco-belges. C'est une mêlée. Par la chaussée de Louvain et la rue d'Arquet, soldats de toutes armes arrivent à la débandade. L'artillerie roule sur les trottoirs. L'infanterie française se mêle à l'infanterie belge. On n'entend que des cris : « Vite... Par ici la 8<sup>e</sup> compagnie... Par ici le 48<sup>e</sup>... L'artillerie française est aux prises avec l'artillerie allemande... Les Allemands arrivent... » A 12 heures, suivant les troupes franco-belges à moins de 300 mètres, arrivent les Allemands, drapeau en tête. Du coin de la maison Cajot, je les aperçois et je donne l'alarme. Tout se ferme. Les Français qui étaient encore à la maison sortent à la hâte, vont s'agenouiller au milieu de la rue et commencent le feu. Les Allemands ripostent. La maison Richald et la gare sont tapissées d'un rideau de fumée. Le canon tonne, bombardant la ville. Un violent duel d'artillerie s'engage entre les artilleries belge (plaine de Belgrade) et française (citadelle) d'une part, et l'artillerie allemande (hauteur de Bomel et de Coquelet) d'autre part. La fusillade crépite, les mitrailleuses donnent, les obus sifflent. Je ne fais que le chemin du grenier à la cave, pour voir ce qui se passe ou pour encourager les miens. Vers 1 heure, le vacarme diminue. Les Allemands arrivent devant la maison, agitant le drapeau et sonnait le clairon ; ils sont une cinquantaine. Une demi-heure après, ils se retirent, emmenant avec eux MM. Marneffe, Lambillon, Inn et quelques autres civils qu'ils ont fait sortir des caves.

Bientôt, tout bruit ayant cessé, je sors. La rue est complètement déserte. Petit à petit, des têtes apparaissent aux portes. On commente les événements quand, tout à coup, je remarque deux corps étendus sur la chaussée, en face de la maison Bernard. J'y cours : d'un côté, c'est un civil que l'on m'a dit avoir été tué, parce qu'il avait été trouvé en possession d'un sabre d'agent de police, de l'autre côté, sur le trottoir, c'est un Allemand. Tout à coup les coups de feu recommencent du côté de Coquelet ; nous nous empressons de rentrer. La fusillade m'a fait réfléchir : je me rappelle que mon fusil est encore chez moi, car je n'avais pas vu, le matin, l'affiche licenciant la garde-civique. Je me décide à le reporter aussitôt, ainsi que la cartouchière et la baïonnette. Place Léopold, quatre chevaux sont tués, rue Rogier, deux. Je rencontre deux Français avec le R. P. Rivet. Du coin de la rue Lucien Namèche-Pepin, j'aperçois les cadavres de deux prêtres ambulanciers, MM. Pierrard et Patron, et du pompier Antoine Falmagne. Je dépose les armes à l'Hôtel-de-Ville et je me remets en route. Du pont de Louvain, nous apercevons sur les hauteurs de Coquelet la fumée des canons dont les obus sifflent par-dessus nos têtes. C'est le deuxième bombardement de la ville et de la citadelle qui, elle, disparaît dans un nuage de fumée. Près du café Romain Pompier, nous voyons de nouveau descendre les Allemands, qui longent les murs à la file indienne. Nous nous réfugions à la prison, puis, ne voyant rien venir, nous revenons sur nos pas. Les Allemands remontent la chaussée. Nous passons une heure dans la cave d'une maison voisine de la mienne.

Vers 4 heures, quelques habitants plus hardis sortent, d'autres les suivent. Pour la troisième fois, un peloton, assez nombreux cette fois, descend la chaussée de Louvain. Un officier s'avance : il demande de la colle aux personnes qui regardent

passer les troupes. M<sup>me</sup> Goffin, de la rue de Bomel, va en chercher un flacon à l'imprimerie Hardy. On appose aussitôt à la façade de la maison du cordonnier Herquin, chaussée de Louvain, l'affiche suivante. Elle est textuelle :

#### PROCLAMATION

Je suis avisé que les habitants même les femmes ont pris part aux batailles et que même nos blessés ont été tués et maltraités dans une manière brutale. Aussi les rues ont été barrées par des arbres coupés et d'autres moyens.

Nous ne faisons pas la guerre contre la population paisible et nous ferons aucun tort ni à la population ni à la propriété, si celle-là nous laissera tranquilles. En cas contraire, chacun qui sera hostile ou seulement sera trouvé la main armée, sera tué immédiatement. Enfin, je punirai rigoureusement les communes qui ne s'efforceront pas tout de suite de débarrasser les routes des encombrements et du blocus fait par la population.

Le Général en Chef allemand  
(sans signature).

Vers 5 h. 30, de nouveaux soldats descendent la rue de Bomel, pénètrent dans les maisons et font entrer dans leurs rangs la population civile — hommes, femmes et enfants — de Bomel et du boulevard du Nord, qu'ils emmènent dans la salle d'attente de 1<sup>re</sup> classe.

Lundi, 24 août, il passe des troupes sans discontinuer. Le soir, nous recevons en logement le lieutenant von Reuter et 20 soldats du 93<sup>e</sup> grenadiers de Berlin. Ils ont participé au combat de Boninne; plusieurs de leurs compagnons sont enterrés près du château.

A la soirée, éclatent les incendies. Nous restons prisonniers toute la nuit et menacés d'être fusillés le lendemain matin.

Mardi, 25 août, mon père conduit en ville, à leur demande, les soldats que nous logeons. Il aperçoit, étendus dans le fossé, les quatre soldats qui ont été tués à l'Institut Bibot. Près du manège de cavalerie, il passe à côté des civils fusillés.

### 3. ENTRÉE DES TROUPES ALLEMANDES PAR LA RUE DE LA PÉPINIÈRE

*Rapport de M. Marcel Feront.*

Le 23 août, pendant la dernière messe célébrée en l'église de Saint-Joseph, il y eut une vive panique : on annonça que les balles pleuvaient sur les alentours; l'église se vida en quelques secondes. Il était près de midi, je sortis pour regagner la rue de la Pépinière. Place Léopold, des mitrailleuses belges étaient montées en batterie. Les projectiles continuaient à pleuvoir sur les boulevards : ils paraissaient venir de la direction des grands peupliers qui bordent une sablonnière, entre Bouge et Moulin-à-Vent. Un caisson de l'armée belge, monté par des artilleurs, passait sur le pont de Louvain : les chevaux furent atteints aux jambes par des balles et s'abat-tirent place Léopold. Je rampai à plat ventre jusqu'à la rue Dewez, puis je continuai à travers la ville jusqu'à la rue de l'Ange, où j'arrivai chez des parents à 12 h. 30. Beaucoup de soldats belges passaient en désordre, par petits groupes, se retirant devant l'envahisseur. Il passa aussi une trentaine de canons, à deux de front, avec un soldat seulement à la bride du cheval. Au rétrécissement de la place de l'Ange, proche des Quatre-Coins, un cheval s'abattit et provoqua dans la cohue une obstruction de l'étroit passage; des artilleurs tuèrent l'animal et rétablirent l'ordre.

Vers 3 heures, le bombardement ayant cessé, je regagnai la rue de la Pépinière, par la rue de Fer et la place Léopold. Je ne rencontraï pas une âme. A peine étais-je chez moi, que commença le deuxième bombardement.

A 4 h. 30, étant sorti, j'aperçus du côté de Vedrin un soldat — que je ne reconnus pas de prime abord pour un soldat allemand — qui escaladait un petit mur et s'abritait dans un buisson. Il fut suivi de deux autres. Puis j'en aperçus un plus grand nombre qui s'aidaient du fusil pour descendre la pente raide. Il en vint ensuite des centaines, puis des milliers qui couvrirent en un clin d'œil tous les espaces libres. Je les regardais curieusement lorsqu'une balle vint transpercer mon veston et se logea dans la porte. Nous descendîmes à la cave. A peine y étions-nous que retentirent des cris violents, des hurlements sauvages. L'angoisse nous saisit : « Nous allons mourir ! » Mon père nous exhorta à faire l'acte de contrition. Puis, les portes furent violemment défoncées, les volets et les vitres volèrent en éclats. Nous sortîmes, poussés dehors par les soldats qui nous criaient : « Prisonniers de guerre ! » Sur la rue se trouvait déjà la population du quartier : les femmes sanglotaient, les enfants criaient. Les hauteurs de Berlacomine étaient couvertes de canons, dont beaucoup étaient menés à bras d'hommes ; des soldats tiraient sur les créneaux aménagés par les Belges aux maisons Istasse. Ils nous firent lever les bras, nous fouillèrent, nous alignèrent ; ils se promenaient à nos côtés, l'arme au bras, en nous narguant. D'autres passaient de maison en maison, brisant tout, obligeant tous ceux qu'ils rencontraient à se mêler à nous. Deux chiens qui sortaient en aboyant furent fusillés sous nos yeux.

Lorsque toute la rue fut évacuée, les soldats nous mirent en avant et marchèrent derrière nous : nous les protégeons ainsi de nos corps contre une attaque éventuelle des soldats belges ou français. On s'avança lentement d'une rue à l'autre ; ils examinaient avec précaution s'il n'y avait nulle part de danger. L'officier nous dit — parole à la fois rassurante et troublante — : « Vous, pas avoir peur ! Mais si un seul tire, tous fusillés ! »

Près du pont d'Hastedon, on s'arrêta longuement. De cet endroit, l'horizon apparut bien sinistre : les incendies dessinaient les hauteurs de Bouge et de Berlacomine.

Puis, par le boulevard d'Omalus, on arriva au nouveau pont de Salzinnes. Les soldats ne remarquèrent qu'il était détruit qu'au moment où ils l'atteignirent. Plusieurs, revolver au poing, en visitèrent minutieusement les abords. Après avoir demandé où se trouvait un autre pont donnant accès à la route de Malonne, l'officier, accompagné de quatre soldats, longea avec précaution le parc Marie-Louise, arriva à la passerelle voisine, qu'il trouva de même détruite, revint au point de départ, se renseigna de nouveau, repartit pour le pont proche du Séminaire, qu'il trouva également détruit, — ou du moins qu'il crut tel, car le garde-fou démoli laissait croire à une destruction complète, — puis revint rue de la Dodane, où il nous groupa encore quelques moments, jusqu'à notre libération qui se fit vers 6 heures. En retournant chez eux, plusieurs d'entre nous furent requis de transporter de petits canons à main. Quand je passai devant la gare, les soldats brisaient les fenêtres des salles d'attente, où ils avaient enfermé de nombreux civils.

#### 4. ENTRÉE DES TROUPES ALLEMANDES PAR LE FAUBOURG DE LA SAINTE-CROIX

N° 211. *Rapport de M. l'abbé Jadot, aumônier des Ursulines de Namur.*

Dimanche 23, à 3 heures, lorsque le bombardement fit trêve un moment, je sortis pour chanter le salut chez les Sœurs Ursulines, mais arrivé rue de Bruxelles, le bombardement m'empêcha de le chanter. A 4 heures, je sortis et je repris le chemin de la rue Ernotte. Beaucoup de gens se tenaient devant les portes de leurs maisons. Tout à coup j'aperçus, entre la statue d'Omalius et les ponts du chemin de fer, deux lignes de soldats : ils paraissaient fort timides et se glissaient, d'un côté, le long des maisons, de l'autre côté, le long des arbres. Je m'arrêtai près de la maison Theisen et j'entendis quelqu'un dire : « Ce sont les Allemands ! » Un autre cria : « Ce sont peut-être des Anglais ! » Jean Lemaire courut chercher des jumelles ; il distingua les casques à pointe et cria : « Ce sont bien les Allemands ! » Nous les vîmes s'avancer, se former en carré au parc, puis prendre la direction du pont de Salzinnes.

Poursuivant ma route, je remontais la rue Ernotte, en longeant le mur des Petites Sœurs des Pauvres, quand je vis apparaître un civil au bout de la rue, à côté de l'hospice de Villers. Il me cria : « M. le curé ! retournez ! retournez ! » Je m'avançai à sa rencontre. Il poursuivit : « Il y a trois mille Allemands près de la caserne ! » Je songeai à regagner le couvent des Ursulines. Sur le tunnel passait un cycliste ennemi. Pour plus de sûreté, je pris la rue de la Dodane. Au moment où je remontais le boulevard, pour rejoindre la statue d'Omalius, j'aperçus devant moi tout un bataillon, précédé de civils. Je fis volte-face, mais je me heurtai un peu plus loin à un officier, qui s'avançait seul. Il s'approcha de moi, revolver au poing, et me dit : « M. le curé, veuillez venir une demi-heure avec nous ! Et vous... et vous aussi », dit-il à quatre autres otages qu'il aperçut. Il nous conduisit sur le tunnel. Un quart d'heure après, d'autres civils vinrent nous rejoindre, notamment M<sup>lle</sup> du Pierreux, en costume d'ambulancière. Nous nous tenions sur le pont, pour le préserver d'une explosion possible. L'officier vint me trouver et me dit : « A Andenne, nous avons dû massacrer tout le monde. Les civils avaient tiré sur nous ! » Je répondis : « Ce n'est pas vrai ! Peut-être l'un ou l'autre, mais pas tout le monde ! » Un peu plus tard, je rappelai à l'officier qu'il m'avait retenu pour une demi-heure ; il refusa de me libérer. Puis, nous vîmes passer des troupes, général en tête. Une auto belge ou française déboucha du passage à niveau, venant de Saint-Servais. Les Allemands tirèrent sur elle ; nous la vîmes faire demi-tour et disparaître, au plus vite, sous les balles. Nous vîmes ensuite arriver le curé et le bourgmestre de Saint-Servais, en tête d'un régiment. Ils restèrent prisonniers jusque 10 heures du soir. Quant à notre groupe, les femmes furent licenciées et les hommes furent menés à la gare à 8 h. 15.

## 5. RETRAITE DE L'ARMÉE BELGE

### BOMBARDEMENT DE LA GRAND'PLACE — SÉPULTURE DES VICTIMES

N° 212.

*Rapport de M. Joseph Vrithoff, rue du Collège.*

Jeudi, 20 août, à 7 heures du matin, je me trouvais devant la chapelle des Réparatrices, lorsqu'un taube lança une bombe au coin de l'Allée Verte. Des artilleurs y étaient au repos : six furent blessés, l'un d'eux mourut à l'hôpital militaire ; les moins blessés furent transportés au collège de la Paix. Le soir, j'étais de garde près de chez M. Dethier, lorsque M<sup>lle</sup> Dethier revint de son jardin du fond d'Arquet en disant : « Je viens de voir un homme habillé de gris, portant un fusil, qui m'a mise en joue ! »

Durant la nuit du 22 au 23, je fus de garde près du pont de Louvain. A 8 heures du soir, passage de soldats en désordre : ils descendaient précipitamment la chaussée de Louvain et semblaient complètement égarés. Ils étaient noirs de terre et de poussière. Ils racontèrent qu'ils n'avaient plus de chefs, que des obus tombaient dans leurs tranchées, qu'ils ne voyaient rien et ne savaient pas tirer, etc. Ils venaient, je pense, de Cognelée et de Marchovelette. On cria : « Fuyards ! Lâches ! » J'envoyai un message à l'état-major : ils furent conduits à l'Athénée. Dimanche, à 3 heures du matin, des gendarmes les ramenèrent à leur poste. Nous vîmes ensuite passer les fuyards civils de Cognelée et de toute la région, avec des charrettes, des vaches, des chèvres, également des caissons et des chevaux qui enfilèrent le boulevard Cauchy, se dirigeant vers l'école des Cadets. A 10 heures du soir, arrivée d'un transport français venant d'Annevoie ; c'étaient des munitions destinées au régiment qui était passé le matin. Un officier me dit : « On nous demande de l'artillerie et je n'ai que des munitions pour l'infanterie ! » Des gardes-civiques les accompagnèrent sur la route. Vers minuit, M. Pirsoul, Octave Minette et moi, nous montâmes la chaussée jusqu'à la route qui se dirige, à droite, sur Bouge. Tout à coup, dans la nuit obscure, nous vîmes l'artillerie belge se replier. « N'approchez pas, crièrent les soldats, c'est dangereux ! Quand nous allumons la lampe électrique, des coups de feu partent de l'ennemi. » Nous revînmes à notre poste.

Le 23 août, à 1 h. 30 du matin, un officier supérieur de la garde-civique vint près de nous, tout ému et hors de lui : « Si vous voyez que la retraite continue, dit-il, repliez-vous sur l'état-major et rendez vos armes ! » A 5 heures du matin, on nous communiqua l'ordre de désarmer. Je me rendis à l'état-major de la garde-civique, rue Émile Cuvelier, où régnait une grande agitation. A 5 h. 30, le greffier Bribosia et M. Golenvaux annoncèrent le départ de l'état-major. On envoya des hommes dans toutes les directions pour transmettre l'ordre d'apporter les armes à l'Hôtel-de-Ville. Un peu plus tard, comme j'annonçais à un capitaine du génie le départ de l'état-major, il me dit : « Sale garde-civique ! Pour ce que vous me dites là, je puis vous faire fusiller ! Je suis officier chef de service : si c'était vrai, je le saurais ; or je n'en sais rien. Vous méritez que je vous gifle ! » Je rentrai chez moi. A 8 heures, un cycliste vint me dire qu'on demandait des gardes à la gare. Je m'y rendis en tenue, sans fusil. Il fallait deux hommes pour l'usine électrique d'Herbatte.

Je m'offris à faire ce service. Mon compagnon portait sous son uniforme des habits civils et avait sa casquette en poche. Vers 10 heures commença la retraite des troupes, au pas de course, sur la chaussée de Louvain. Ce passage dura longtemps. C'est alors que l'on prévint les derniers postes de gardes-civiques, mais on nous oublia. Quand les troupes eurent défilé, plus rien... Tout à coup — il était 11 h. 40 — des coups de feu retentirent : une quinzaine de soldats et d'officiers descendaient époumonnés, au pas gymnastique, la rue des Verreries. Ils criaient : « Les Allemands sont à 200 mètres derrière nous ! Nous courons depuis Champion, poursuivis par eux ! » Ils prirent la passerelle d'Herbatte. Je sautai aussitôt les barrières, je traversai les voies, je jetai en passant mon chapeau d'uniforme et ma tunique, j'escaladai la deuxième balustrade et j'arrivai rue Pepin. Cinq ou six soldats nous suivaient. Dans la rue, pas âme qui vive. Entendant les coups de feu, les habitants avaient baissé les volets. Les Allemands nous poursuivaient toujours en tirant, mais personne ne fut atteint. « Sauvez-nous, Monsieur, sauvez-nous ! » criaient les soldats qui m'accompagnaient ; ils voulaient que je leur trouve un abri. Rue Pepin, à l'une des rues que je croisai sur la droite, arrivaient d'autres soldats allemands. Ils se mirent aussitôt à nous poursuivre. On fuyait, sans regarder derrière soi. Rue Émile Cuvelier, je me cachai « au Vieux-Chêne ». Les Allemands nous perdirent de vue, continuèrent jusqu'aux Quatre-Coins et prirent la rue de Fer.

A peine étais-je rentré chez moi que le bombardement commença. A 1 h. 30, un convoi d'artillerie défila par la rue de la Croix, pendant cinq minutes. A 2 h. 30, on vint me chercher pour mener à l'Athénée un chariot rempli d'armes que les soldats belges avaient abandonné ; puis pour rechercher et conduire à l'Arsenal des canons et des convois trouvés dans les rues. Aidé de quelques civils dévoués, je dételai les chevaux morts et je conduisis canons, caissons et munitions à l'Arsenal ; je fis six ou sept voyages. Je retournai à la caserne des lanciers pour y conduire une vingtaine de chevaux sans cavalier qui erraient dans la ville. Je vis deux soldats allemands tués, rue Lucien Namèche. A 3 h. 15, je dus abandonner un caisson près du Mont-de-Piété : une quinzaine d'Allemands buvaient à la fontaine de la place Lilon ; ils partirent par la rue Saint-Nicolas. Quand ils eurent disparu, je remontai sur mon attelage et je retraversai la Grand'Place. On me cria : « Gare ! les Allemands sont près du Musée. » Je dus me décider à rentrer chez moi ; car je portais toujours le pantalon et le col de garde-civique ; j'avais seulement enlevé le képi et la tunique.

Alors, il y eut une accalmie. A 5 heures, deux de mes enfants partirent pour aller « voir les Allemands », dont on venait de signaler l'arrivée sur la Grand'Place. Peu de temps après, on entendit l'explosion d'une bombe ; pris d'inquiétude, je sortis pour aller les reprendre. Rue de l'Ange, je rencontrai M. Muller, commissaire de police : « Ah ! M. Vrithoff, quelle affaire ! La Grand'Place est remplie de cadavres ! » L'angoisse me saisit à la pensée de mes enfants qui étaient peut-être du nombre des victimes. Quand j'arrivai sur la place, c'était un silence de mort, interrompu seulement par des gémissements ; des blessés murmuraient : « Bénédiction, bénédiction ! » Au coin Gilbert, une victime respirait encore. Devant le café Péters, deux cadavres, dont celui d'une jeune fille ; deux autres gisaient sur le trottoir du

café du « Globe », et sous une table. Devant les Galeries, Camille Lambert était étendu sur le dos, le côté droit du crâne enlevé. Près du kiosque, des cadavres d'Allemands; des victimes devant toutes les maisons. Au total, une trentaine de cadavres. Je fus le premier civil à voir cet horrible tableau. Les habitants étaient encore dans les caves.

Je donnai l'alarme chez M. le curé de Saint-Jean-Baptiste et je retournai aussitôt sur la place, à la recherche de mes enfants. Les cadavres des Allemands n'étaient déjà plus là. Le kiosque était rempli des casques et autres objets leur appartenant. Henri Gérard et moi, nous allâmes chercher Camille Lambert sur une civière. On s'occupait aussi des autres victimes.

Je retournai sur la Grand'Place vers 9 heures du soir. Jérôme Hoslet était venu me dire que ma servante avait été blessée et se trouvait chez Lagrange, rue des Brasseurs. La place commençait à se dégager. Les morts étaient transportés à Saint-Jacques; les blessés chez les Sœurs de Notre-Dame; d'autres à l'hôpital civil et à l'hôpital militaire. La première bombe était tombée rue du Pont. Mon fils était précisément à l'angle fait par cette rue et la Grand'Place, et c'est par un éclat de cette bombe que la servante fut blessée au pied. La seconde bombe était tombée sur la place, devant la maison Martin Hautecour. Mon fils, effrayé par la première bombe, voulait revenir lorsque tomba la seconde: plus moyen de passer, il fut saisi et jeté dans la cave de M. Moulin; il revint quelque temps après en enjambant les cadavres.

Lundi 24, à 6 h. 30 du matin, je me rendis sur la Grand'Place accompagné de mon fils, pour que celui-ci pût avertir ma femme, si j'étais pris. J'y fus présenté au général von Below par un officier auquel j'avais demandé à pouvoir enterrer les morts. « Il faut le Bourgmestre, Monsieur », répondit-il. En ce moment arrivait M. Muller, commissaire de police. Il donna des explications sur l'absence du bourgmestre; le général demanda alors le premier échevin. J'allai chercher M. Golenvaux et je le présentai: « Vous êtes, dit-il, notre bourgmestre. » Le préfet de l'Athénée, le commissaire et moi, nous nous mîmes à la recherche des employés de la ville, pour organiser les services. M. Golenvaux me réquisitionna pour l'inhumation des cadavres et me délivra un billet qui fut, séance tenante, apostillé par un officier et muni du sceau suivant: K. Pr. 5. Garde Regiment zu Fusz. Le général ne permit pas d'enterrer au cimetière de Belgrade, parce qu'il était dans le secteur d'un fort. D'accord avec les Belges qui étaient restés en service à l'hôpital militaire, on décida d'enterrer provisoirement à l'extrémité de la rue de l'Industrie, dans le terrain Boccar (fig. 101) où j'installai les fossoyeurs de Belgrade. J'aurais voulu qu'on attachât à chaque cadavre un plomb numéroté et qu'on inventoriât les objets pris sur les victimes, mais je ne parvins pas à obtenir cela du personnel, qui était désemparé. Le premier convoi de cadavres, comportant huit soldats de l'hôpital militaire, eut lieu à 11 heures du matin; le second convoi, comptant dix à douze cadavres de l'hôpital Saint-Jacques, eut lieu à 4 h. 30 de l'après-midi. On nous adjoignit les ambulanciers de l'hôpital militaire, mais ils s'enfuirent; il en fut de même des fossoyeurs, en sorte que nous dûmes opérer seuls: le cocher et moi. Et plus personne pour creuser les fosses! Je suggérai dans l'après-midi au commissaire de police de réquisitionner les curieux de la Grand'Place; ce qui fut fait. Ces

hommes durent prendre des bûches et me suivre. Je menai une première équipe de vingt hommes. Nous arrivâmes là vers 6 heures du soir et nous devions être rentrés pour 7 heures. Au retour, les hommes marchaient bien en rangs, lorsque des soldats ivres se jetèrent sur eux et les reçurent avec des injures, des menaces et des coups. Je prêchai le calme et je défendis de résister. Nous parvînmes à rentrer en ville.

Mardi, 25 août, je me rendis au commissariat de police avec mon laissez-passer. Des soldats m'arrêtèrent et me menèrent à l'Hôtel-de-Ville, puis au manège. Ce local était rempli d'hommes terrorisés, de femmes en cheveux et d'enfants qui pleuraient. D'un côté du local, des chevaux liés. Les soldats nous mirent au mur et nous menacèrent d'être fusillés. J'avais comme voisin un frère des Ecoles chrétiennes, je voulais qu'il m'entendît en confession. On demanda des hommes pour conduire des chevaux. Je levai les bras, mais je ne fus pas accepté. D'autres partirent, mais ils n'étaient pas du métier et les chevaux étaient vicieux. Les soldats annoncèrent que ceux qui se présentaient devaient savoir conduire des chevaux, sinon qu'ils seraient fusillés. Je me présentai de nouveau et je me vis confier un attelage. L'officier qui s'occupait de nous, me dit « que j'étais prisonnier civil, qu'ils faisaient des prisonniers dans toutes les localités où on avait tiré sur eux, que je serais emmené avec eux en France via Charleroi, qu'auparavant, je devrais les conduire au château de la Plante. » Il voulait dire au château Mélot, sur la citadelle. Les chevaux que je menais, avaient été pris à M. Delforge. Il était 8 heures du matin quand nous quittâmes la ville ; nous restâmes entre le château Mélot et Notre-Dame-au-Bois jusqu'à ce que le fort de Malonne se fût rendu. Vers 3 heures de l'après-midi, j'étais chargé de surveiller les chariots. « Schlecht civil », me disaient les soldats qui passaient. Nous prîmes ensuite la direction de Malonne et de Bois-de-Villers. A la ferme du Piroy, on fit halte. A force d'instances, j'obtins un passeport de libération, signé : « Schneider, Dolmetscher beim Stabe des XI. A. Korps ».

N° 213.

*Rapport de M. l'abbé François Lemaire, curé de Saint-Jean-Baptiste, à Namur.*

A la dernière messe de dimanche 23 août, je terminai le sermon en disant : « L'ennemi est à nos portes, c'est l'heure de faire preuve de courage et de nous montrer vraiment Belges ! » A peine étais-je descendu de chaire que l'assistance fut prise de panique et s'enfuit. Vers midi, je quittai le presbytère pour me rendre dans ma famille, rue de Bruxelles. Près du couvent des Réparatrices, éclata tout à coup en l'air, au-dessus de moi, une pétarade très vive et assourdissante : c'était un shrapnel qui explosait. Je me réfugiai un moment dans la cour des religieuses, puis je me décidai à rentrer au presbytère. Rue de Bruxelles, des soldats français couraient le long des trottoirs, le fusil en position de tir ; des soldats allemands les poursuivaient... A peine étais-je rentré chez moi que le bombardement commença.

A la première suspension — avant 3 heures — je me rendis à l'église. Un passant me dit : « Deux prêtres ont été tués rue Pepin ; non seulement je les ai vus, mais je les ai mis moi-même de côté. » Je repris de nouveau la direction de la rue de Bruxelles. A mi-chemin, la canonnade recommença. Je rebroussai chemin par la rue de l'Ouvrage et je sonnai au refuge Saint-Jean-de-Dieu. A la cave, nous entendîmes un bruit infernal : une avalanche de pierres arriva jusqu'à la rue Basse-

Marcelle; c'étaient les ponts de Sambre qui sautaient. Quand vint l'accalmie suivante, je rentrai au presbytère. Quelque temps après, apprenant que les Allemands étaient en ville, je me rendis sur la Grand'Place. Celle-ci était pour ainsi dire déserte. J'entrai un instant à la taverne Saint-Jean, pour voir les ravages qu'y avait faits un obus. Quand j'en sortis, j'assistai à l'entrée des troupes allemandes. Ces soldats appartenaient à la Garde impériale. Ils s'avançaient par le bas de la place en chantant, dans un ordre impeccable, comme à une parade. MM. Procès et Golenvaux étaient au premier étage de l'Hôtel-de-Ville, derrière les vitres. Les soldats se rangèrent en partie devant les Galeries, en partie sur le trottoir de « La Province ». Au commandement, les fusils résonnèrent sur le pavé, avec un ensemble parfait. Sur cette place presque vide, devant les fenêtres fermées et les volets abaissés, ce spectacle était impressionnant. J'étais toujours devant la taverne Saint-Jean, lorsqu'un officier se détacha de l'état-major, qui comprenait cinq cavaliers, et me dit : « Rassurez la population ! Nous, rien faire à la population, si rien faire à nous ! Allez rassurer la population ! » Je me rendis au Refuge et chez les Pères Jésuites. J'aperçus alors, au pont de la Sainte-Croix, les civils qui avaient été faits prisonniers pour la protection des troupes. Je retournai aussitôt sur la Grand'Place et je fus, cette fois, éccœuré de voir ce qui s'y passait. Des soldats étaient montés sur le kiosque, comme s'ils voulaient donner un concert. Des civils s'étaient mêlés à eux ; c'est à qui leur apporterait cigares, bière, vin et pâtisseries. Je restai quelques instants à voir cette animation qui me faisait mal, puis je regagnai le presbytère.

Je n'étais pas arrivé rue des Fripiers qu'une formidable détonation se fit entendre derrière moi. Une bombe venait de tomber rue du Pont. Aussitôt après, une seconde tomba sur la place. Je ne restai que quelques instants au presbytère, puis je retournai sur la Grand'Place, pensant bien que des malheurs y étaient arrivés. Spectacle affreux : elle était couverte de morts et de mourants. Deux prêtres allaient d'un blessé à l'autre, leur donnant l'absolution. L'un d'eux, M. l'abbé Lecocq, vint à moi en pleurant : son père était gravement blessé, lui-même avait dû le confesser et l'absoudre. Le second était le chapelain de M<sup>me</sup> de Severin, à Mozet. Je reconnus devant « Les Galeries » Camille Lambert, tué ; devant le trottoir du « Globe », M. et M<sup>me</sup> Brinkman, les tenanciers du café, dont la pose et le regard étaient affreux ; sur le trottoir de « La Province », Edouard Carlier, Bertha Rigot, servante du charcutier Noël, et bien d'autres. Rue du Pont, c'était le même tableau. L'ingénieur Maurice Gillain avait été déposé chez Jadoul, marchand de liqueurs, en face de chez Degrange ; M<sup>me</sup> Dandoy, née Sondron, était tuée près de la boulangerie Bougard ; Jules Van Kaester avait été très gravement blessé rue du Musée, etc. Des gémissements partaient de cette rue. Je m'approchai : des soldats allemands blessés étaient étendus sur un chariot plat et plusieurs d'entre eux réclamaient un prêtre catholique. Je leur envoyai l'un des prêtres qui exerçaient leur ministère sur la place. Je fus informé un peu plus tard que de nombreux blessés se trouvaient dans les maisons et dans les caves voisines. Il y avait une mission de charité à remplir. Comme la place était encore déserte, je me mis à la recherche de quelques personnes dévouées. Partout portes et fenêtres étaient fermées et les maisons n'étaient pas éclairées. J'aperçus dans la rue du Four un

café où il y avait de la lumière et où l'on entendait parler. Je frappai, je frappai de nouveau et plus fortement. Les occupants qui s'étaient réfugiée dans le fond de la maison vinrent ouvrir : « Messieurs, leur dis-je, si vous avez du courage, il faut venir sur la Grand' Place. » Personne ne voulut me suivre. Je trouvai ensuite Lepas, puis Joris, qui consentirent à m'accompagner. Avec eux je me rendis à la clinique de la Croix-Rouge, rue Rupplémont, puis à l'ancien hôpital Saint-Jacques, organisé en ambulance, où je m'attendais à trouver du personnel ambulancier ; il n'y avait personne. J'allai sonner au refuge Saint-Jean de Dieu, où j'obtins des religieuses. Joris emporta un sac de pansements.

Nous commencâmes la visite par Bertha Rigot, chez le charcutier Noël ; nous étions éclairés seulement par une bougie. De là à la boulangerie Lecocq, où d'assez nombreux blessés avaient été descendus à la cave, notamment M. Lecocq, M<sup>me</sup> Matheus, Guillaume Monnoyer, etc. Comme le soin de ces malheureux demandait beaucoup de temps aux religieuses, je me rendis seul dans la cave du « Café du Globe ». On était en pleine nuit. Des sentinelles montaient la garde sur la Place. Au « Globe », il y avait aussi plusieurs blessés, dont Catherine Denys, qui était dans un état lamentable. Comme les Sœurs tardaient à venir, à deux reprises je retournai chez Lecocq pour les prier de se presser. Quand elles furent arrivées, des officiers allemands entrèrent aussi par curiosité. Quand ils virent les trois hideux cadavres qui étaient à l'entrée, quand ils virent les blessés, ils me regardèrent en levant les bras et s'écrièrent : « Triste ! Triste ! » La maison Peeters était aussi remplie de blessés, mais nous l'ignorions. Nous allâmes ensuite chez Declercq, marchand de tabac, où Thomas Joris de la rue Bord-de-l'Eau et d'autres blessés étaient soignés par un pharmacien belge et par trois médecins allemands, dont l'un parlait le français. Thomas Joris fut transféré à Saint-Jacques.

De là chez Anciaux, rue des Brasseurs, où se trouvaient trois blessés, dont M. Sandron ; puis « A la Sonnette », chez Alfred Tombal, 41, rue des Brasseurs. Dans cette cave, de dimensions considérables, c'était un spectacle à la fois lamentable et risible, qui me fit penser aux drames de brigands. Ici, un pauvre aveugle pleurait à chaudes larmes ; à côté, des blessés gémissaient ; plus loin, au sein d'un groupe, c'était un tollé contre une famille de la Grand'Place, à laquelle on attribuait la mort d'une dame, parce qu'on n'était pas venu ouvrir ; dans un autre coin, on jouait aux cartes...

Quand ce fut fini, à 1 heure du matin, je reconduisis les Soeurs de Charité ; puis, toujours accompagné de Joris, je refis une dernière fois la visite des lieux sinistrés et je rentrai au presbytère.

Le 26, j'eus un entretien avec le général von Below, rue de l'Ange. Il demandait le curé de la ville. Je m'approchai. Il me dit, comme pris de regret à la pensée de ce qui était arrivé : « Dites bien à la population qu'elle doit se tranquilliser. Si l'un de mes hommes prend la moindre chose sans payer, s'il y a le moindre méfait commis, qu'on vous le dise et avertissez-moi ! J'agirai avec la dernière rigueur. Venez me voir ! Je suis à l'« Hôtel de Hollande ».

L'aide-de-camp, qui parlait mieux le français, dit au général : « Nous serons à la gare après midi. » « Ah ! oui, reprit le général, je serai à la gare, venez me voir ». Il ajouta, désignant les incendies : « Maintenant, c'est fini ! » En avançant

dans la rue, il dit : « Il faut abattre ceci. » Quelque temps après, on fit sauter des mines, pour renverser les murs qui menaçaient de s'écrouler. Je lui demandai encore : « Est-ce que cela durera longtemps ? » « Après moi, dit-il, ce sera un général, puis encore un autre, puis le Landsturm. Alors, tout sera tranquille. Mais, en attendant, on ne sait pas ce qui peut arriver. »

Traversant le *Marché-aux-Légumes*, j'aperçus des civils, les bras chargés de pièces d'étoffes et de vêtements. Je leur fis un reproche. « Ce sont les soldats, me dirent-ils, qui nous les ont distribués. » « Si j'ai un bon conseil à vous donner, reportez tout cela. Car si vous êtes pris, vous le payerez cher. » Il les reportèrent. Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées qu'on venait me prévenir : « Des gens vont être fusillés rue de l'Ange. Ils vous demandent d'urgence pour les confesser. » Je me rendis à la boucherie Vrithoff, rue de l'Ange. A la porte, trois sentinelles. Dans la boucherie, le corps de garde : les soldats étaient ivres. Dans la place suivante, les condamnés, au nombre de cinq. Une femme à genoux suppliait, au nom de ses sept enfants. Plus loin, N... était aussi à genoux, tenant en bouche une cigarette et de la main droite un chapelet, demandant à se confesser. Les pillards me supplièrent d'intervenir. Je me rendis chez von Below : « Général, on veut fusiller cinq civils, auxquels vos soldats ont donné des vêtements et qui sont venus les rapporter. » Il me demanda : « Vous êtes certain, M. le curé ? » J'affirmai l'exactitude du renseignement et il me remit un billet de libération.

### III. *Les fusillades. L'incendie de la ville.*

#### *Les prisonniers et les otages. La contribution de guerre.*

Une série de rapports choisis suffiront à renseigner le lecteur sur les scènes sauvages qui se sont déroulées à Namur au moment de l'entrée des troupes allemandes et dans les premiers jours de l'occupation.

On se rend compte, à la lecture de ces documents, que la ville a couru le danger d'une destruction totale et d'un massacre général de ses habitants.

#### 1. FUSILLADE DE SEPT CIVILS DE LA RUE PEPIN (fig. 82 à 90).

N<sup>o</sup> 214.

a) *Rapport de dame Caroline Collet, épouse Ch. Dewez (1).*

Monsieur le Procureur du Roi,

J'ai l'honneur de vous faire savoir de quelle façon fut tué Gustave Collet, notre père, âgé de 56 ans (fig. 84), habitant rue Pepin, 45, ainsi que Joseph Decool, 30 ans (fig. 90) et Franz Larivière, 26 ans (fig. 89), sous-locataires de la maison ;

(1) Cette lettre a été rédigée quelques jours après le crime et adressée à M. le Procureur du Roi à Namur, pour solliciter l'intervention de la justice belge.



Fig. 81. — L'entrée des troupes allemandes à Namur (tableau de HANS W. SCHMIDT).  
(La place est représentée détruite par le bombardement, alors qu'elle a été incendiée ultérieurement.)



Fig. 82.

GUSTAVE HENNAUT,  
fusillé à Namur.



Fig. 83.

FÉLICIEN HENNAUT,  
fusillé à Namur.



Fig. 84.

GUSTAVE COLLET,  
fusillé à Namur.



Fig. 85.

LÉON PIÉRARD,  
fusillé à Namur.



Fig. 86.

MARIE WARNON, épouse Danzin,  
tuée à Namur.



Fig. 87.

CHARLES BEAUDEMONT,  
tué rue Saint-Nicolas.



Fig. 88.

ARTHUR WELSCHEN  
tué à Namur.



Fig. 89.

FRANZ LARIVIÈRE.  
fusillé à Namur.



Fig. 90.

JOSEPH DECOOL,  
fusillé à Namur.

également Félicien Hennaut, 54 ans (fig. 83), Gustave Hennaut, son fils, 25 ans (fig. 82) et Léon Pierard, 40 ans (fig. 84).

Le 24 août, la journée se passe pour nous relativement calme. Vers 9 heures du soir, nous nous décidons à passer la nuit tous ensemble, dans une pièce du rez-de-chaussée. Un officier allemand, accompagné d'un soldat, se présente chez nous. Comme nous ne le comprenions pas, nous requérons à la hâte notre voisin, Arthur Welschen, pour nous servir d'interprète : l'officier désirait visiter la maison. C'est ce qu'il fit, tenant de la main gauche notre père et de l'autre un revolver braqué. Évidemment, il ne trouva pas d'armes, nous n'en avons jamais eu. Notre locataire, Joseph Decool, faisait partie de la garde-civique, mais il avait déposé ses armes à l'Hôtel-de-Ville, dès que la garde avait été désarmée.

La maison visitée, l'officier annonce qu'il logera chez nous, avec quatre de ses collègues. Il avait vu les préparatifs que nous avons faits pour nous au rez-de-chaussée et il déclara que cela servirait pour eux.

Il se retira ensuite, recommandant de laisser toutes les portes ouvertes, afin de pouvoir entrer facilement, entre 11 heures et minuit.

C'est alors que nous songeons, avec nos locataires, à passer la nuit dans une place du premier étage. Nous y faisons les préparatifs nécessaires, puis nous nous retirons tous les sept à la cuisine, nous proposant d'attendre le retour des officiers avant de nous reposer. Depuis dix minutes, nous entendions une péta-rade dont le bruit augmentait toujours. Nous ne nous inquiétons pas outre mesure, croyant que c'est un signal. Le bruit redouble. Nous nous disposons alors à descendre à la cave, pensant y être plus en sûreté, quand une cinquantaine de soldats entrent précipitamment dans la maison et arrivent directement à la porte de la cuisine qui était grande ouverte. Nous étions tous debout : ils nous font lever les bras, parlent, gesticulent d'un air farouche. « Vous tirez ! Nous, vous fusiller !... » Tels sont les mots que nous pouvons seuls comprendre. Nous jurons tous que nous n'avons pas tiré : ils ne veulent rien entendre. Notre pauvre père nous regarde alors toutes deux et dit tristement : « Mes pauvres enfants, nous sommes à notre dernier moment ! » Je récitai aussitôt tout haut l'acte de contrition et nous fîmes tous le sacrifice de notre vie. Pendant ce temps, des soldats, avides de sang et de carnage, brisent le volet et la vitrine, lancent le feu dans la maison, par les ouvertures ainsi pratiquées. Ils nous font sortir alors, les mains levées, entre deux rangées de soldats.

Quel spectacle, mon Dieu ! Il ne nous reste plus que la triste alternative de voir notre maison en feu et de nous croire au seuil de l'éternité ! Les soldats (ils sont bien 500) nous regardent d'un air haineux, nous bousculent et nous font traverser la rue. Ils nous tiennent tous les sept collés au mur et nous montrent, avec une haine farouche, notre maison en feu. L'officier qui commande toutes ces horreurs nous parle en allemand d'un air féroce, puis il nous dit en français : « Vous tirez !... Nous, vous fusiller et saccager tout ! » « Monsieur, dis-je à l'officier, veuillez remarquer que les fenêtres de l'étage sont fermées, et ont les stores baissés, on n'aurait pu tirer par là ! » M<sup>me</sup> Decool explique comme elle peut que la maison a été visitée par un officier allemand et que les lits étaient prêts pour loger cinq officiers. Elle rentra même dans la maison en feu

pour leur montrer l'évidence. Il fut inutile de vouloir discuter avec ces gens-là. « Nous... vous fusiller ! » Tels sont leurs paroles quand nous jurons que nous sommes innocents.

Il nous font traverser la rue J.-B. Brabant ; notre père est à bout de forces, et si on ne l'avait pas soutenu, il serait tombé. Nous l'embrassons, lui disant qu'il ne partira pas seul, puisqu'on va nous fusiller ensemble. M. et M<sup>me</sup> Decool se font leurs adieux à haute voix, en pleurant. M. Larivière regarde sa jeune femme, qui attend un bébé sous peu. Loin d'être émus, ces hommes rient de nous et l'un d'eux donne, avec violence, des coups dans la poitrine de mon malheureux père. On amène M. Hennaut, son fils et son locataire, M. Pierrard. Au moment où nous arrivons sur le trottoir opposé, les soldats séparent les hommes des femmes et alignent les hommes contre le mur, à trois ou quatre mètres de nous. « Ne touchez pas mes filles ! » recommande notre pauvre père. Un commandement d'officier : des soldats, un pour chaque homme, se placent en bas du trottoir et tirent une fois, puis une seconde. Les malheureux innocents ne sont plus ! Leurs bourreaux nous ont obligés à regarder ce spectacle affreux, et ils nous font repasser devant les cadavres. Spectacle inoubliable ! Ils étaient étendus les uns sur les autres ; notre père était le premier, longéant le mur, les mains en avant et la face contre terre. Nous nous mettons à genoux et nous embrassons pour la dernière fois notre père. M<sup>me</sup> Decool se jette sur son mari et lui arrache son alliance. « Elle a volé ! » crient les assassins, et ils donnent des coups de crosse à la malheureuse, pour la faire lever. Ils nous poussent dans la rue Pepin en disant : « Les femmes sont libres. » Nous courons, nous sonnons à plusieurs maisons ; on n'ouvre pas. Nous sommes enfin reçues à l'Institut Saint-Louis, où nous passons la nuit dans une cave. Un prêtre et deux hommes de la maison nous remettent de leur mieux. La nuit se passe à entendre le tocsin et à voir les lueurs de l'incendie par le soupirail de la cave.

Nous nous demandions si ce n'était pas un affreux cauchemar ! Hélas ! c'était la réalité, nous étions orphelines et sans ressources !

N<sup>o</sup> 215.

b) *Rapport de M. Pol Lévy, 56, rue Pepin, à Namur.*

Lundi, 24 août, des officiers réquisitionnèrent mon habitation, 56 rue Pepin, et mon établissement de la rue Jean-Baptiste Brabant pour le logement d'un bataillon du 5<sup>e</sup> régiment des grenadiers de la Garde. Je reçus chez moi le major von Gärtner, avec le drapeau.

Le 24 août, vers 9 heures du soir, j'étais devant ma porte, en conversation avec la sentinelle qui y montait la garde, lorsque vinrent à passer au galop deux chevaux sans cavaliers. Ils furent suivis de près par une patrouille montée, d'un officier et d'un soldat, revolver au poing. Ils s'adressèrent à la sentinelle, lui disant : « Da drausen sind unser Gepäck geschossen worden; sofort Infanterie und Maschinengewehr vor. (Là, plus loin, on a tiré sur nos bagages ; que l'infanterie et les mitrailleuses s'avancent immédiatement). » La sentinelle fit remarquer qu'elle ne pouvait quitter son poste et qu'il fallait parler au major qui se trouvait au mess des officiers. Ce qui fut fait. Quelques instants après, le major arriva. Il entra dans

la maison et appela son clairon qui était logé à l'étage supérieur. Lorsqu'il fut descendu, il le fit venir au milieu de la rue, et là, d'une voix très calme, lui commanda : « Blasen Sie Alarm. (Sonnez l'alarme.) » Immédiatement, les soldats arrivèrent de toutes les directions devant le mess, où les officiers étaient déjà rassemblés. Ils se répandirent alors dans les rues environnantes où ils commencèrent la fusillade.

A cet instant arrivèrent chez moi un sous-officier et deux soldats qui enlevèrent le drapeau pour le transporter probablement là où les officiers étaient rassemblés. Ils avaient la certitude que cet établissement militaire ne serait pas incendié. Une mitrailleuse fut braquée à l'intersection des rues Pepin, Lucien-Namèche et de l'Etoile et se mit à tirer dans la direction de la rue Emile Cuvelier, où il ne se trouvait personne. Elle tirait certainement à blanc, sinon les maisons qui font face à la rue Pépin auraient été couvertes de projectiles, dont on verrait encore les traces. La sentinelle avec qui je parlais encore, remarquant probablement la chose, m'intima l'ordre de rentrer dans la maison, en me disant : « Gehen Sie hinein, Civilisten sollen nicht auf die Strasse bleiben wenn geschossen wird. (Rentrez dans la maison, les civils ne doivent pas rester dans la rue pendant qu'on tire.) » Je rentrai. Il n'y avait plus de soldats à l'intérieur, et je croyais être seul avec ma famille dans la maison. Tout à coup un bruit se produisit à l'étage. C'étaient les voisins qui arrivaient chez moi par les toits, croyant être plus en sûreté que chez eux, où, disaient-ils dans leur terreur, on venait de mettre le feu. Je montai de suite au premier pour me rendre compte de ce qui se passait. Car si leur maison avait été incendiée, la mienne qui la touche allait brûler aussi. Ils s'étaient trompés, c'était la maison du coin vis-à-vis (« Café Willemart ») qui commençait à flamber. On avait mis le feu au rez-de-chaussée dans la salle du café.

C'est à ce moment que commencèrent les massacres. Le « Café Malinois », contigu au « Café Willemart », fut aussi incendié. Il était tenu par un nommé Welschen, originaire des environs d'Arlon et parlant l'allemand. Il avait conversé une partie de l'après-midi avec des soldats à qui il avait servi à boire et se croyait pour cela à l'abri des mauvais traitements. C'était une grave erreur. Lorsqu'on vint enfoncer la porte à coups de crosse ou de hachette, il se présenta et fut immédiatement percé de plusieurs coups de baïonnette. On le transporta mourant près du mur de la caserne, vis-à-vis de chez lui. Il fut porté le lendemain matin à l'hôpital, où il vécut encore huit jours. Avant sa mort, il put dire à sa femme qui se trouvait à son chevet : « Je n'oublierai jamais ces monstres qui ont uriné sur mes entrailles. »

Ils entrèrent ensuite dans les maisons voisines et ils arrêtèrent les nommés Collet, Larvière, Decool, Pierard, Hennaut père et fils, qui furent fusillés au mur de la petite caserne qui fait le coin de la rue Pepin avec la rue Jean-Baptiste Brabant. Un second fils Hennaut était entraîné aussi, sa mère parvint à l'arracher des mains des soldats. Les autres habitants des maisons incendiées ne durent leur salut qu'à la fuite par les cours et les jardins, en escaladant les murs. Les cadavres des fusillés restèrent à l'endroit de l'exécution jusque tard dans la matinée ; on vint alors les ramasser et on les inhuma dans un terrain privé à Asty-Moulin.

Plus tard, l'ordonnance du major rentra dans la maison avec deux autres soldats. Je lui demandai, comme il se dirigeait vers les écuries, s'il venait pour mettre le feu. Il me répondit que si je voulais lui certifier qu'il n'y avait pas de francs-tireurs dans la maison, elle ne serait pas incendiée.

## 2. INCENDIE DE L'AMBULANCE ÉTABLIE A L'INSTITUT OPHTALMIQUE (fig. 96) ET ASSASSINAT DES SOLDATS BLESSÉS

N° 216.

*Enquête auprès du personnel de l'Institut et des habitants du quartier.*

Le 22 août, à 5 heures de l'après-midi, trois blessés français étaient amenés à l'Institut Ophtalmique du docteur Bribosia, place Léopold, à Namur. L'Institut avait été transformé en ambulance au début de la guerre et le drapeau de la Croix-Rouge flottait aux deux étages de la maison. Les soldats furent désarmés à leur entrée et leurs armes furent portées au quartier général. Le 23 août, dans la matinée, trois blessés belges et un français arrivèrent encore et furent aussi désarmés. Quatre religieuses faisaient le service de l'ambulance. Les malades étaient soignés par les docteurs Bribosia et Martin. Les quatre qui furent tués le lendemain étaient gravement atteints et étaient incapables de sortir de leur lit. L'un d'eux avait eu les yeux abîmés par une explosion, un autre était menacé d'une hernie, un troisième avait un commencement d'appendicite. Lundi 24 août, on amena trois soldats allemands non blessés, mais qui avaient besoin de repos.

Jusque vers 9 heures, les religieuses s'étaient occupées de leurs pensionnaires et ne les avaient pas quittés. Comme tout paraissait calme, elles s'apprêtaient à aller se reposer quand tout à coup une fusillade est dirigée sur l'ambulance et une grêle de balles tombe dans les salles des malades. Ceux-ci se lèvent pour descendre dans les caves, où ils s'étaient déjà réfugiés la veille pendant le bombardement. Tandis qu'ils se dirigent vers l'escalier, une nouvelle fusillade, plus nourrie que la première, recommence. Puis des coups de crosse de fusil sont donnés violemment à la porte d'entrée. Une sœur va ouvrir; alors une ruée de soldats se précipite dans le corridor en criant qu'on a tiré de cette maison et qu'ils vont y mettre le feu. La sœur a beau protester que personne n'a tiré, que les blessés n'ont pas d'armes, ces soldats n'écoutent rien; ils ordonnent à la sœur de les précéder et de leur montrer les salles. Et, baïonnette en main, ils l'obligent à ouvrir les armoires et la menacent quand elle ne va pas assez vite à leur gré. Ils soulèvent les rideaux, regardent sous les lits et enfoncent leurs baïonnettes dans les matelas. Pendant ce temps, d'autres soldats étaient descendus dans les caves et avaient fait monter dans le corridor quatre blessés, deux Belges et deux Français, — car les trois autres avaient pu fuir on ne sait comment — et ils les obligeaient à tenir les bras levés, face au mur. Les trois soldats allemands qui étaient arrivés dans l'après-midi à l'ambulance et qui étaient descendus de leur chambre, mais non dans les caves, étaient en train de se faire remettre leurs chaussures et tout leur équipement par les sœurs, car l'incendie commençait au second étage. Ces derniers étant partis, les religieuses demandèrent à sortir aussi,

puisque la maison brûlait ; ce n'est qu'après des instances réitérées que les soldats leur permirent de s'en aller. Sur la place, deux d'entre elles furent gardées en otages avec les blessés et un bon nombre d'hommes, de femmes et d'enfants qui s'y trouvaient déjà. Pendant une heure, ces otages durent rester debout, en silence, avec défense de se remuer, puis ils furent menés vers le pont du chemin de fer. Quant aux pauvres blessés, des soldats les empoignèrent par la cheville des pieds et les traînèrent par terre à travers toute la place. On les entendait crier : pitié ! pitié ! Près du pont, ils ordonnèrent à tous les prisonniers de se laisser glisser le long du remblai et d'y rester accroupis. Après les avoir terrorisés pendant deux heures, ils leur firent remonter le remblai et les dirigèrent, sauf les blessés, vers l'église du Moulin-à-Vent où ils passèrent le reste de la nuit, pour être relâchés le lendemain à 6 heures du matin.

Quant aux soldats belges et français abandonnés près du pont, ils furent assassinés, après le départ des religieuses et des prisonniers, vers la fin de la nuit, sur le matin du 25 août. De son domicile, sur la place Léopold, Adolphe Thisse, dentiste, vit un officier supérieur examiner les blessés et échanger quelques paroles avec un groupe de soldats voisins. Quelque temps après, il vit un sous-officier s'approcher de ces malheureux, saisir avec sang-froid son revolver et leur tirer à chacun un coup de feu dans la tête. Léon Braine, garçon de café de M. Witteveen, place de la Gare, qui avait obtenu d'un général allemand installé à l'hôtel l'autorisation de retourner chez lui et était accompagné d'un officier, traversait la place Léopold au moment où se déroulait cette scène : il vit tirer des coups de revolver sur les quatre blessés, demi-nus, étendus par terre dans des couvertures ; l'un d'eux qu'il croit être un artilleur belge, enveloppé d'une couverture rouge, se débattit et ne mourut qu'après plusieurs coups de feu. Les Allemands allèrent ensuite chercher M<sup>me</sup> Bribosia, et ils l'obligèrent dans la nuit à les suivre ; ils la conduisirent auprès des quatre victimes qu'ils lui montrèrent, en racontant ce qu'ils venaient de faire. Adolphe Thisse et son voisin, M. Rosel, virent aussi le lendemain les quatre cadavres. Ils restèrent exposés dans le remblai aux regards des passants pendant plus de quarante-huit heures. C'est le jeudi 27, que M. Mercier, cafetier boulevard Léopold, M. Jeunehomme, ingénieur aux Verreries d'Herbatte et M. Thisse, prêtèrent aide à la police pour les charger sur une voiture, en vue de l'inhumation.

### 3. INCENDIE DE LA GRAND'PLACE

217. *Rapport de M. Philippart, négociant à l'angle de la Grand'Place et de la rue du Pont.*

Les premiers pelotons d'Allemands débouchèrent sur la place d'Armes, le 23 août, dans l'après-midi. Les troupes continuèrent d'arriver en plus grand nombre et un de leurs chefs donna l'ordre à la police de faire ouvrir les magasins, ce que nous nous sommes empressés de faire. Immédiatement, nous avons été débordés par les soldats. Les troupes se sont ensuite reposées sur la place : les soldats assis sur leurs sacs chantaient, les civils leur portaient, outre la nourriture, les articles que ceux-ci les chargeaient d'acheter. Tout avait l'air de bien aller, quand tout à coup, entre 5 et 6 heures, des obus en tombant sur la place sont venus terrifier tout le monde.

Ce fut un sauve-qui-peut de civils et de soldats; un nuage noir s'éleva jusqu'aux toits; on entendit des bris de glace, les cris des blessés; en un instant notre cave fut envahie. Un homme était mourant dans le magasin : il avait reçu un éclat d'obus dans la poitrine; après qu'on l'eut soigné, il a été transporté chez lui. N'osant pas nous coucher, nous sommes restés toute la nuit dans la salle à manger, regardant à travers les rideaux transporter les blessés et les morts. La nuit se passa dans l'angoisse.

Vers le matin, nous vîmes les habitants du boulevard et de la rue du Pont s'enfuir. Après renseignements, nous apprîmes qu'on allait faire sauter la citadelle. Comme nous voulions aussi partir, les sentinelles nous en ont empêchés, disant que c'était un malentendu, qu'il n'y aurait plus rien et que nous devions ouvrir le magasin. Un peu plus tard, arrivèrent les troupes et les canons venant de la rue de Bavière et du bas de Place; les magasins recommencent à être envahis; quelques soldats achètent, d'autres prennent tout ce qui se trouve à leur portée; d'autres enfin ne veulent payer que la moitié de ce qu'ils enlèvent. Il y en a même qui sont entrés avec des sacs, les ont remplis, puis s'en sont allés. Ce passage navrant et terrifiant dura jusque 7 h. 30 du soir. Vers 9 heures, nous étions si fatigués que nous voulions fermer, mais ils nous en empêchèrent disant qu'on ne pouvait fermer avant 10 heures. Lorsque vers 10 heures nous descendîmes les volets, nous vîmes un groupe de soldats, baïonnette au fusil, contre les volets; et à peine avions-nous fermé la porte, que nous entendîmes le clairon venant de l'Hôtel-de-Ville, puis les ordres donnés par des supérieurs probablement, car quelques minutes après, nous entendîmes les vitres voler en éclats et un vacarme épouvantable, tant on tirait de tous côtés à la fois. Nous descendîmes précipitamment dans la cave, où les balles sifflaient contre la muraille; quand tout fut un peu calmé, nous remontâmes et aperçûmes les magasins des Galeries en flammes. La chaleur se faisant sentir jusque chez nous et les balles sifflant encore contre la façade, il ne nous était plus possible de rester à l'étage; que faire, où aller? si nous sortions, nous étions tués; les soldats se ruaient contre nos volets comme de vrais sauvages.

Nous redescendons donc dans la cave, ne nous doutant pas que, dans quelques heures, tout ce que nous possédions serait la proie des flammes. Nuit atroce : nous voyons à travers le soupirail les flammes s'élevant dans le ciel et nous entendons le tocsin sonnante sans relâche et, en plus, la crainte de voir les Allemands descendre près de nous; mais il n'en fut rien heureusement. Vers 2 heures du matin, nous avons vu tomber à nos pieds l'escalier du premier étage; ce n'est qu'alors que nous avons su que la maison brûlait aussi. Craignant que les flammes ne communiquassent le feu aux caveaux, nous nous mîmes à arroser le brasier, ce qui empêcha les portes de brûler. Nous essayâmes alors de nous frayer un passage et d'appeler du secours, mais en vain, personne ne nous entendait ou ne voulait nous entendre, car juste au-dessus du soupirail se trouvait un soldat. La fumée commençant à nous étouffer, nous attendions la mort comme une délivrance quand, dans un dernier effort, nous criâmes ensemble au secours et cette fois nous fûmes entendus. Il était temps, car les tuyaux d'eau n'ayant pu résister à la chaleur s'étaient crevés et l'eau nous arrivait déjà jusqu'à la moitié des chaussures. Il était 4 h. 30 du matin quand les pompiers et les soldats, à l'aide d'une barre de fer,

cassèrent le soupirail, descendirent une échelle et nous délivrèrent. Une demi-heure après, la maison s'écroulait.

Nos souffrances ne touchaient pas à leur fin. Ils nous firent prisonniers jusqu'au lendemain, sans boire ni manger, en attendant, disaient-ils, de nous conduire en Allemagne. Vers 7 heures du soir, on nous rendit notre liberté.

#### 4. INCENDIE DE LA RUE SAINT-NICOLAS (fig. 98).

218.

*Rapport de M. l'abbé Beguin, curé de Saint-Nicolas, à Namur.*

Le 25 août, à 5 heures du matin, les soldats pénétrèrent brutalement dans toutes les maisons de la rue Saint-Nicolas et donnèrent aux habitants l'ordre d'abandonner leurs maisons. Lorsque je quittai le presbytère pour aller à l'église, à 5 h. 30, quelques paroissiens défilaient déjà, affolés et apeurés, emportant des vêtements et un peu de vivres. Je crus que c'était une panique injustifiée, comme celle de la veille. Comme j'arrivais à la sacristie, le clerc entra précipitamment et me dit : « Les Allemands disent qu'il faut partir, toute la population s'en va, je crois qu'il faut faire de même. » En effet, c'était cette fois la fuite générale. Devant la grille de l'église, je me trouvai en face d'un officier à cheval, il braquait sur moi son revolver ; je le regardai bien en face avec une assurance simulée, car je ressentais un vif serrement de cœur ; puis, j'esquissai lentement le geste d'avancer, sans cesser de le regarder, et je me dirigeai vers le presbytère, toujours visé par le canon de son arme.

Mes vicaires et moi, nous discutâmes alors s'il fallait rester ou partir. Nous nous décidâmes à partir en habits civils, car l'allure sauvage des soldats nous mettait en danger, et ce danger était accru par le port du vêtement ecclésiastique. Nous ne partîmes cependant pas et la fuite devint bientôt impossible.

A 7 heures du matin, une vive fusillade éclata subitement. Des soldats parcouraient la rue en tirant sur les façades et dans les fenêtres des maisons par salves successives. Les maisons étaient vides d'habitants, eux-mêmes les avaient expulsés ; néanmoins, ils faisaient semblant de se défendre contre une attaque imaginaire. Nous eûmes le sentiment qu'on massacrait les civils ; nous nous jetâmes par terre, rampant jusqu'au bas de l'escalier. On tira ainsi des milliers de coups de feu. Chez Guillaume, Charles Baudemont (fig. 87), un vieillard qui n'avait pu fuir, fut atteint d'une balle au front. Si la population n'avait fui, il y aurait eu de nombreuses victimes. Aussitôt après le départ des habitants, les soldats procédèrent à un pillage général et méthodique ; puis, ils mirent le feu au quartier. C'est à 8 h. 45 que fut incendiée la maison voisine du presbytère. Le feu fut mis en même temps à une maison située à l'extrémité de la rue et à deux maisons du côté opposé.

A 9 h. 30, le presbytère prit feu par contagion. De l'intérieur — car il s'agissait de se cacher — on travailla activement à l'éteindre et on sauva les archives. A 10 heures, devant la violence de l'incendie, on renonça à préserver plus longtemps l'immeuble et j'abandonnai le presbytère. Des habitants dévoués, des braves jeunes gens s'y introduisirent après mon départ, redoublèrent d'efforts et parvinrent en fin de compte à le sauver.

Vers midi, je me rendis chez M. Baudemont, le vieillard blessé. Tandis que je lui conférais l'extrême-onction, dans la salle du rez-de-chaussée qui donne sur la rue, on vint crier : « M. le curé, sauvez-vous, vous allez être fusillé ! Dans la rue, un soldat tient son fusil braqué sur vous ! » Je me retirai un moment dans la place de derrière et je revins à mon ministère lorsque le soldat se fut éloigné. L'incendie ne fut maîtrisé rue Saint-Nicolas que mercredi à 3 heures du matin, grâce à des renforts de pompiers. C'est aussi le 25, à 10 heures du matin, que le feu fut mis aux maisons de la plaine Saint-Nicolas. Ma paroisse compte 71 maisons incendiées (plaine Saint-Nicolas, 15 maisons ; rue Saint-Nicolas, 35 maisons ; rue Rogier, 15 maisons ; boulevard Cauchy, 6 maisons) et 130 familles sinistrées.

##### 5. FUSILLADE PRÉPARÉE, NON SUIVIE D'EXÉCUTION, A LA CASERNE DES LANCIERS

N° 219.

Le 24 août, à la soirée, 14 personnes se trouvaient dans la cave de Jules Defaux, peintre, rue Pepin prolongée, n° 47, au moment de l'incendie des treize maisons (Eeckhout, Prémat, quatre maisons Daout, Hennaut, Michel, Wilmart, Welschen, Collet et Defaux). Lorsqu'elles virent que la maison était en feu, elles remontèrent. L'une d'elles, Marie Warnon, épouse Danzin, entra dans la cour : un soldat tira sur elle. Elle tomba atteinte en pleine poitrine. Joseph Dehaïpe, tailleur, la suivait, portant sur les bras un enfant de 14 mois : il fut visé lui aussi et la balle lui fit à la tempe une large blessure dont le sang inonda le petit enfant. Pour éviter les flammes, les 13 personnes voulurent gagner la rue ; les soldats les repoussèrent, en criant : « Brûlés, brûlés, brûlés ! » Il semblait qu'ils ne connussent que ce mot de français. M<sup>me</sup> Jules Defaux eut la chaussure brûlée, tant il tombait déjà de matières enflammées. Un officier cria alors : « Femmes et enfants, sortez ! » Il se fit une division entre les hommes et les femmes. Voici l'histoire de chaque groupe :

1. Les femmes furent poussées à coups de crosse vers le pont de Louvain, où elles furent massées dans un remblai, à la jonction de ce pont et de la place Léopold, entre les billes du chemin de fer et le boulevard. Au fond du remblai étaient déjà jetés les quatre soldats blessés, belges et français, brutalement arrachés de l'Institut ophthalmique. Une religieuse de l'Institut dit aux dames, à leur arrivée : « Il faudra faire notre acte de contrition, parce qu'ils vont nous mitrailler ! » C'est ce qu'avait entendu un jeune homme qui servait d'interprète. Peu de temps après, les sentinelles conduisirent tout le groupe (environ 150 personnes) au fond d'Arquet. On les fit asseoir par terre à l'intérieur d'une cour, où elles furent encore menacées de mort, puis on les mena dans d'anciens fours à chaux où, séparées en trois groupes, elles passèrent le restant de la nuit, la journée de mardi et de mercredi, jusque 6 heures du soir. Ces pauvres gens y vécurent des heures horribles, se lamentant sans cesse. Trois énormes poutrelles étaient placées en travers de la porte, pour les empêcher de fuir ! Les soldats pillèrent les maisons voisines, notamment les magasins du « Bon Marché » ; ils obligèrent les prisonnières à boire le vin qu'ils y avaient volé et à accepter des bagues et bijoux provenant aussi de leurs déprédations. Une dame allemande, autorisée à retourner chez elle pour chercher des vêtements,

passa mardi, vers 6 heures du matin, près des cadavres des fusillés de la veille et vint nous redire que l'un d'eux, aux vêtements de couleur beige — c'était M. Larivière — avait les yeux grands ouverts et remuait encore, qu'elle en avait averti la sentinelle et que celle-ci l'avait aussitôt achevé de sa baïonnette.

2. En ce qui concerne le groupe des hommes, nous empruntons le récit de l'un d'entre eux, Louis Dasset.

« Lorsque nous sortîmes de la maison en feu, les hommes furent dirigés sur la caserne d'artillerie, à travers les rangs serrés des soldats. Je marchais le dernier et j'eus moins à souffrir que ceux qui me précédaient, mon beau-père Jules Defaux, Joseph Dehaipe et Georges Pire. Quand nous passâmes devant les cadavres de nos voisins, les soldats me les montrèrent, en faisant le geste de me couper le cou. A la caserne, nous fûmes introduits au corps de garde, où se trouvaient déjà M. Burgeon, cafetier, rue Pepin, et M. Metsy, concierge de M. Trifaux. Un peu plus tard furent aussi amenés Gustave Danzin et son fils, agent de police. On nous fit asseoir le long du mur. Nous étions mêlés à une trentaine de soldats qui étaient couchés sur des vêtements, des selles et des débris de tout genre abandonnés par l'armée belge.

« Nous étions traités comme des criminels : nous ne pouvions échanger aucune parole sans être molestés ou piqués à coup de baïonnette. Ils nous disaient surtout : « Sales rosses, vous avez tiré sur nous ! » Tout ce que nous avions nous fut enlevé, mais nous fut remis plus tard, à l'exception des clefs et des canifs. Toutes les heures, deux officiers venaient nous maltraiter.

« Nous eûmes connaissance du danger qui nous menaçait par un petit soldat belge du 10<sup>e</sup>, prisonnier, dont ils se faisaient accompagner comme interprète. Malgré la consigne, nous parvenions à le questionner. Après s'être longtemps refusé à parler, il dit : « Ça va très mal pour vous, mais ne dites rien. Ils disent que vous avez tiré ! » On insista vainement pour savoir ce dont ils nous menaçaient. L'un de nous le pria de bien dire la vérité et demanda : « Serons-nous fusillés ? — Oui. — Demandez si nous n'avons pas le droit de voir un prêtre. » Il n'osa pas le demander. De fait, il vint un prêtre, de forte taille, assez âgé, porteur d'une valise ; nous crûmes qu'il venait nous offrir son ministère. Il avait été arrêté ; les soldats fouillèrent sa valise, puis le renvoyèrent.

« Au cours de la nuit, la situation s'améliora. « Les soldats annoncent, nous dit l'interprète un peu plus tard, que vous ne serez pas fusillés, mais emmenés comme prisonniers de guerre. » Il annonça ensuite que nous serions licenciés à 5 h. 30 ; mais il avait sans doute mal compris : à ce moment les centaines de civils qui avaient été amenés dans la cour de la caserne furent conduits au manège. On amena ensuite quelques hommes (de 6 à 8) parmi lesquels je reconnus Paul Volon, mécanicien de M. Regout, qui était en pantalon bleu. Ils ne firent qu'entrer et sortir. Les soldats nous dirent qu'ils allaient être fusillés (1). Avec eux se trouvaient deux soldats prisonniers, habillés en civil, qui restèrent avec nous jusqu'un peu avant notre libération ; ils purent nous dire qu'ils étaient restés dans les bois d'Erpent, où ils furent pris.

« Le 25, à 7 h. 30, un officier nous fit déshabiller, fouilla nos vêtements et

(1) C'était le groupe des fusillés de La Plante (voir rapport n<sup>o</sup> 222).

examina si les chemises ne portaient pas de numéro militaire ; nous serions, dit-il, désignés pour accompagner les troupes vers Charleroi.

« A 11 h. 15, on nous rangea devant l'entrée de la caserne, sur le trottoir, entre des soldats porteurs de cordes. Un officier commença un interrogatoire et demanda à M. Burgeon : « Où étiez-vous hier soir ? Que faisiez-vous ? Où habitez-vous ? Que faites-vous ? Vous avez tiré ? » Cette dernière question lui fut posée trois fois ; trois fois il répondit négativement. L'officier dit alors : « Vous serez fusillé. Où voulez-vous être fusillé ? » Il répondit : « Sur le boulevard. » Deux sentinelles se saisirent de lui et l'emmenèrent : en réalité, il fut reconduit chez lui. La même scène se reproduisit pour M. Metsy, et l'interrogatoire en resta là. Les autres prisonniers furent emmenés sur deux rangs. Deux officiers marchaient en tête, deux en queue, deux sur les côtés. On passa à côté des fusillés de la veille. A l'endroit où la rue Pepin se greffe sur la rue Emile-Cuvelier, un officier demanda le chemin de l'Hôtel-de-Ville. Sur la Grand'Place, il dit : « Ecoutez-nous, vous êtes suspects, prisonniers de guerre. Vous serez enfermés ici tant qu'il passera des troupes. » Nous restâmes dans le hall de l'Hôtel-de-Ville, avec cinq ou six cents civils qui y étaient retenus. Nous dûmes porter sur la place de la Monnaie la paille qui se trouvait dans le hall. A 6 h. 30 du soir, nous fûmes libérés, mais MM. Dehaïpe et Pire furent repris à la sortie de la maison Wieser, où ils avaient acheté des vivres et ils passèrent encore la nuit suivante au manège de cavalerie. »

## 6. FUSILLADE PRÉPARÉE, NON SUIVIE D'EXÉCUTION, A LA PLAINE SAINT-NICOLAS.

N<sup>o</sup> 220.

*Rapport de M. Jules Godechal, de la plaine Saint-Nicolas.*

Le 24 août, j'avais reçu chez moi, 4 rue des Champs-Élysées, et traité avec égard des soldats allemands. Dans l'après-midi, j'aperçus un sous-officier qui ne m'était pas inconnu et qui me reconnut également, le sous-officier Verland, du camp d'aérostation, qui avait habité la rue de Spa, à Bruxelles, employé chez Cahen, où je prenais mes produits photographiques. Nous le reverrons bientôt. A 9 h. 30, des soldats entrèrent : « Faites la lumière partout, nous voulons voir clair ! » Ils nous firent brutalement sortir. Sans mot dire, ils m'empoignèrent, me ligotèrent et me collèrent à un arbre de la plaine. Puis, sans rime ni raison, ils commencèrent à tirer dans le vide. Un soldat se plaça de l'autre côté de l'arbre auquel j'étais lié et posa sur mon épaule le canon de son fusil.

Un officier cria : « Tout le monde à la lumière ! » ; on nous adossa au nombre de quatorze au mur de M. Leflot et un piquet de vingt-cinq à trente hommes vint se placer en face de nous. Il y avait parmi nous des vieillards, des femmes et des enfants ; cependant, impossible de se faire illusion : nous allions être fusillés ! Je proposai à mes compagnons de réciter le chapelet ; ce qu'ils firent, quoique en désordre, tellement il y avait d'émotion et d'affolement. Cela contraria les soldats. Verland cria : « Taisez-vous, nous n'entendons pas les chariots ! » On continua à prier, mais à voix basse. Plus tard, un sous-lieutenant se disposait à nous libérer

quand surgit une discussion entre officiers et soldats : un clan nous était favorable, un autre hostile. Le commandant Crepe décida que nous resterions là jusqu'au matin. Longue et pénible nuit ! Ces bourreaux ne cessaient de renouveler notre effroi. Nous voyions la ville en feu et nous entendions le bruit obsédant du tocsin. Vers minuit, il passa des charrois, notamment des moulins qui broyaient la farine en avançant. Les soldats faisaient semblant de nous fusiller, nous passaient la baïonnette sur la joue ; les femmes et les enfants pleuraient. A côté, les officiers vidaient des flacons de champagne et de cognac, faisaient le hoch ! à l'empereur, et allaient cuver leur boisson dans les autos alignées en face.

A 2 h. 30 du matin, je rappelai à Verland la parole qu'il m'avait dite. Il répondit : « J'ai reçu des ordres. Vous êtes ici pour nous garantir. Si on tire sur nous, vous serez fusillés. Si on ne tire pas, on vous laissera rentrer. » Un soldat se plaça devant ma femme et lui dit qu'elle n'avait rien à craindre et que si on tirait sur elle, on le tuerait le premier. Nous pûmes rentrer vers 3 heures. Plus tard, je rencontrai Verland qui m'obligea à prendre avec lui une consommation. Je demandai à Crepe si je pouvais partir. Il me répondit textuellement : « Non, toi peux pas bouger, sale cochon ! » Les soldats nous dirent plusieurs fois pendant cette nuit que la ville serait bombardée le lendemain. Vers 4 heures du matin, un officier dit : « Si les parlementaires ne sont pas rentrés dans deux heures, vous verrez de drôles de choses à Namur. » Des soldats nous dirent aussi : « Nous sommes de la compagnie incendiaire. »

## 7. LES OTAGES AU MANÈGE DE CAVALERIE

*Rapport de M. Joseph Delvaux, de Namur.*

N° 221.

Le 25 août, à 7 h. 30 du matin, je me rendis sur la Grand'Place en feu. L'immeuble de « La Province » et la maison Declerck s'étaient déjà effondrés. Or, M. et M<sup>me</sup> Declerck étaient restés dans la cave, avec des petits enfants. Tout noirs de fumée et de poussière, ils agitaient les mains à travers le soupirail. Je m'approchai et je les aidai à sortir. A l'Hôtel-de-Ville, où ils furent conduits, ils s'évanouirent sur une paille ; on ranima M<sup>me</sup> Declerck en l'épongeant de genièvre.

J'introduisis aussi à l'Hôtel-de-Ville Fernand Golenvaux et le chanoine Robeaux. Ces allées et venues parurent étranges à la troupe. Au moment où je sortais pour la troisième fois, deux soldats m'interpellèrent, me tâtèrent les poches et m'introduisirent dans le hall. Il s'y trouvait déjà 300 ou 400 personnes. Je les prenais pour des curieux : c'étaient des otages et je l'étais aussi. La plupart étaient prisonniers de la veille ; ils avaient été arrêtés en quittant leurs maisons incendiées ou menacées.

A 8 h. 30, on nous mena, par le bas de la place et la rue du Lombard, au manège de cavalerie. En passant, nous vîmes le long du mur les cadavres des civils fusillés la veille ; nos gardiens essayèrent de nous faire croire que c'étaient des soldats français.

Quand notre groupe entra au manège, il s'y trouvait une dizaine d'otages. Les sentinelles crièrent : « Alignez-vous ! » On se plaça le long du mur, par rangs

d'environ six hommes de profondeur. Des soldats se postèrent en face de nous avec leurs fusils. Au centre et en face, d'autres disposèrent des mitrailleuses. Une horrible frayeur s'empara alors de tous les prisonniers ; les femmes et les enfants se mirent à pleurer : on se préparait sans doute à nous fusiller.

Le R. Frère Omer, des Écoles Chrétiennes, était à mes côtés. Il chercha à être libéré en montrant le brassard de la Croix-Rouge qu'il portait. On lui répondit : « Les brancardiers et tout le monde... » Des voisins du manège étaient aussi entrés avec les otages, s'y croyant plus en sûreté. Lorsqu'ils virent que le jeu se gâtait, ils cherchèrent à sortir en expliquant le mieux possible leur cas : ils se heurtèrent à des « Nein, nein » irréductibles.

Lorsque l'alignement fut terminé, un soldat choisit un adolescent comme interprète ; il le prit à califourchon sur les épaules et le promena devant les rangs des otages lui faisant répéter de distance en distance : « Celui qui voudra se sauver, sera tué sur le coup. » A 9 h. 30, on demanda « des hommes sachant bien conduire les chevaux ». Les premiers venus se présentèrent ; ils n'avaient qu'une pensée : échapper à la fusillade. Quelques heures après, un officier les ramena, avec des menaces, en disant qu'on avait failli avoir deux accidents. Il ajouta : « Ceux qui se présentent maintenant seront tenus responsables. » M. Vrithoff se mit en avant et fut accepté ; il conduisit un attelage jusque Malonne et ne revint que bien tard dans la soirée.

Une heure après l'entrée au local, nous vîmes arriver un officier d'un grade élevé. Un grand silence s'établit. Il nous fit lentement la proclamation suivante. Elle est textuelle :

« On a tiré sur nos soldats. Nous allons faire comme à Andenne. Andenne capout. A Andenne, on a cherché à empoisonner nos soldats, on a fait boire un breuvage à nos soldats, on a tiré sur nos soldats. Plus de 500 fusillés. Vous autres aussi, vous serez fusillés, parce qu'on a tiré sur nos soldats, ici tout près, sur la Grand'Place. Vous autres Belges, vous avez aussi coupé le nez à nos soldats, coupé les oreilles, les yeux et les doigts à nos soldats. Pour cela vous serez fusillés. »

Ces paroles jetèrent l'effroi dans la foule. Les femmes, les enfants et même quelques hommes sanglotaient. Les plus calmes crurent à une simple mise en scène. Quelques soldats recommandaient la confiance et disaient que personne ne serait fusillé, qu'à 12 heures tous seraient relâchés.

Vers midi, un autre officier prit la parole : « On a encore tiré d'un autre côté sur nos soldats. Puisque vous tirez sur nos soldats, vous serez fusillés. Nos chefs attendent encore une réponse de la ville. Si on ne donne pas les millions demandés, vous serez tous fusillés. » Deux notables, émus de ces nouvelles menaces, écrivirent une lettre à M. Golenvaux, le suppliant d'intercéder en faveur des otages ; ils la lui transmirent par un agent de police. A 2 heures, on annonça que s'il ne se passait rien en ville dans la journée, tous seraient relâchés le soir. A 6 heures, un vieillard très sourd, qui ne pouvait rester en place et voulait toujours marcher, fut violemment renversé sur le sol par un soldat. A 7 heures, nouvelle visite d'un officier. Il fit l'annonce suivante : « M<sup>gr</sup> l'Évêque, M. Goemaere et M. Procès sont retenus comme otages. Si un seul coup de feu est tiré, ces trois messieurs seront fusillés, car on ira vous rechercher chez vous (?). Comme vous n'avez pas encore mangé, en

sortant on vous donnera à chacun une boîte. Vous passerez deux par deux. En face sera une sentinelle avec le revolver. Celui qui bousculera sera fusillé. » Nous sortîmes et nous reçûmes chacun une boîte de conserves. Nous étions restés parqués pendant toute la journée, comme des bestiaux, dans ce local infect. Ceux qui étaient fatigués se jetaient sur la paille mouillée. On passa des seaux d'eau, auxquels ceux qui souffraient de la soif burent l'un après l'autre. Pour satisfaire ses besoins, on allait dans le coin, sous les regards de tous.

Rue Rogier, en retournant chez moi avec un jeune homme nommé Kieffer, je rencontrai deux sentinelles. Elles crièrent : « Halte ! Laissez-passer ! » J'expliquai que nous étions otages depuis hier et nous pûmes passer. D'autres furent moins heureux. Un ouvrier de la rue du Pont fut repris rue de l'Ange et ramené au manège où il passa encore la nuit avec l'abbé Pierlot, Jules André, M. Arquin et plusieurs centaines d'autres civils.

## 8. AU FAUBOURG DE LA PLANTE ET A WÉPION :

### LES INCENDIES. LES PRISONNIERS. LES DÉPORTÉS. LES FUSILLÉS

N° 222. Les Allemands pénétrèrent à La Plante le 24 août, à 7 heures du matin ; il s'y trouvait notamment le 18<sup>e</sup> régiment d'artillerie à pied et la 2<sup>e</sup> colonne de munitions. A la soirée, ils brûlèrent 17 maisons à l'ancienne chaussée de Dinant, à l'avenue de La Plante, à la chaussée de Dinant et à La Pairelle, tandis que les soldats couraient çà et là, en poussant des clameurs folles et en déchargeant leurs armes.

Hippolyte Gérard raconte ainsi l'incendie du groupe de maisons sises au lieu dit « la Caracole » (fig. 100) :

« Le 24 août au soir, nous étions chez moi à neuf personnes. Les Allemands envahirent la maison en vrais forcenés, défonçant les portes et brisant tout. Pendant qu'ils montaient à l'étage, je dis : « Ils vont nous tuer, descendons à la cave ! » Quelques minutes après, ils avaient mis le feu à la maison. Sur la rue, des balles de mitrailleuses pleuvaient contre la façade. Nous nous couchâmes sur le sol, car les balles pénétraient aussi par les soupiraux. Les soldats hurlaient de joie, car ils savaient que nous ne pourrions échapper à la fournaise. Fuir était aller au devant de la mort. Pour nous préserver de l'asphyxie, je traversai les débris enflammés qui envahissaient la cave par l'escalier, je fermai la porte d'entrée et j'en bouchai les orifices à l'aide de toiles. Nous avions à notre portée un peu de bière : elle servit à humecter ces toiles, pour les empêcher de prendre feu. Mes compagnons voulaient boucher les soupiraux, je m'y opposai. Nos vêtements servirent de ventilateurs. Nous restâmes quatorze heures dans cette situation épouvantable, en proie à toutes les transes de la mort, ne redoutant pas moins la cruauté de nos bourreaux que les morsures du feu. Le lendemain, nous étions plus morts que vifs. J'exhortai un de mes compagnons à remonter. Il essaya et déclara que c'était impossible : de grosses poutres en feu obstruaient l'entrée. J'essayai à mon tour ; je me brûlai les mains et les pieds à dégager l'orifice, mais j'y parvins, après de longs efforts, et je fis signe à tous les autres de me rejoindre. Nous étions en vie.

» A la même heure, les Allemands avaient mis le feu à la maison de M<sup>me</sup> Dupaix, habitée par M. Petignot ; à celles de M<sup>me</sup> Janne, de M<sup>me</sup> veuve Berger, du jardinier de M. Magery (de l'autre côté de la route), de M. Thomas, de M. Wilmet, de Félicien Jacques et enfin de 2 ou 3 des maisons Opdebeek. Ces bonnes gens passèrent tous, comme nous, par d'horribles angoisses. Sans l'intervention de M. Magery, d'autres quartiers auraient été incendiés.

» Nous allâmes ensuite chez Céline Ernoux, une voisine. Les Allemands avaient tiré sur elle un coup de revolver ; elle était blessée à la cuisse. Ils avaient aussi mis le feu à sa maison, mais il n'avait pas pris. Au café Pairon, ils avaient enlevé M. Fairon. Quelques instants après, je m'aperçus qu'ils continuaient l'enlèvement des hommes. Je pus m'enfuir à temps et je me cachai, pendant plusieurs heures, dans un champ de fraisiers voisins. A la nuit tombante, je gagnai la maison Saussin. J'étais sauvé. »

Le 25 août, au matin, un nombre considérable d'hommes de Wépion et de La Plante furent arrêtés chez eux, de la façon la plus arbitraire et sans qu'on articulât aucun grief précis. Tous furent emmenés à Namur, où les uns furent internés à la prison, d'où certains ne sortirent que pour être déportés en Allemagne ; d'autres furent mis au mur et menacés de mort ; enfin, sept furent fusillés. Chacun de ces groupes a son histoire.

Dans le groupe assez considérable des prisonniers, il y avait notamment 29 civils de Wépion (1). Le même jour, M. Wasseige, bourgmestre de Wépion, délégua son frère Robert et le secrétaire communal, Joseph Henrion, pour demander leur libération ; ils se présentèrent à 6 heures du soir auprès de l'officier qui se trouvait au pont militaire, en face d'Amée. Sans entendre leurs explications, il les fit aussi conduire à la prison. Il avait pris, disait-il, tous ces hommes parce que « on avait tiré, le 24 au soir, sur les troupes qui passaient à La Pairelle et qu'on leur avait blessé un soldat et tué un cheval ». Or, des habitants de La Plante ont vu, ce 24 au soir, des soldats belges, munis de lampes électriques, qui descendaient des abords de l'asile Saint-Martin, s'avançaient au bord de la Meuse et tiraient des coups de feu.

Paul Gérard, frère d'Hippolyte Gérard, l'un des prisonniers, raconte ainsi comment ils furent arrêtés et conduits à Namur.

« J'habite la chaussée de Dinant, n° 14, commune de Wépion, à la limite de La Plante. Le 24, nous passâmes la nuit dans une maison voisine, chez M<sup>lle</sup> Dassonville. A l'heure des coups de feu, on gagna la cave. La fusillade était surtout nourrie dans le bois voisin et l'on croyait à une attaque des Français. Les Allemands entrèrent. Mademoiselle leur avait dit qu'elle était seule : il fallut nous tenir soigneusement cachés. Le 25, vers 7 heures du matin, les Allemands s'étant éloignés, je retournai chez moi. Quelque temps après, deux soldats m'aperçurent et m'arrêtèrent, en même temps qu'Alphonse Wiame, qui gagnait Wépion avec sa

(1) Voici leurs noms : Alphonse Lemaire, Georges Houbion, Léon Delvigne, Paul Gérard, Camille Michaux, Oscar Chapelle, Henri Gruselle, Hyacinthe Bazin, Louis Chapelle, Henri Sinzot, Joseph Salpéteur, Désiré Lambert, René Bouillot, Benoît Eloy, Emile Thiroit, Charles Hynen, Fernand Eloy, Henri Bouchat fils, Joseph Lardinois, Cyriaque Denis, Auguste Bazin, Nicolas Lefebvre, René Stampe, Joseph Brostaux, Gaston Rigaux, Désiré Ricquier, Alexandre Effinier, Alexandre Poisseroux et Ernest Robaye.

femme et ses enfants. Ils nous conduisirent dans le jardin de Gustave Bouchat, « à la grosse épine », près du pont de bois et ils continuèrent à amener tous les hommes qui passaient. Plusieurs venaient des villages voisins avec des femmes ou des enfants et se rendaient à Namur pour acheter du pétrole. Ces séparations brutales amenaient des scènes d'adieux déchirantes, avec pleurs et cris des femmes et des enfants. Nous fûmes bientôt une centaine. Notre angoisse réjouissait beaucoup nos bourreaux. Il fallut s'accroupir sur le sol, avec défense de se lever. A 9 heures, un officier vint hurler des commandements en allemand. Comme nous ne le comprenions pas, les soldats nous bousculèrent, nous mirent par rangs de deux et nous firent descendre dans des bateaux. A 4 heures, ils nous conduisirent dans la direction de Namur, nous tenant toujours sous la menace de la mort. Dans la traversée du parc, nous fûmes particulièrement l'objet de leurs avanies. Nous étions devenus des « francs-tireurs ». Les soldats que nous rencontrions nous injuriaient, faisaient le signe de nous couper la tête, etc. Sans l'officier, nous aurions été lynchés. A la rue du Pont, nous ne pûmes passer, à cause de l'incendie. Il fallut faire le tour par la rue des Bouchers. Sur la place adjacente au Musée, Alphonse Wiame, auquel ces traitements avaient fait perdre la tête, gagna le garde-corps, l'escalada, se laissa choir sur le chemin de halage et de là dans la Sambre. Deux de nos gardiens le suivirent, épaulèrent le fusil et tirèrent au moment où il reparut à la surface. Il fut atteint à la tête et repêché plus tard dans les environs.

« Il était 5 h. 30 quand nous arrivâmes à l'Hôtel-de-Ville. On ne put nous y faire entrer, tant il était rempli. Près du théâtre, passaient des curieux : les soldats les firent mettre dans nos rangs. De là, à la prison, où nous restâmes pendant toute la nuit au préau. Le lendemain, nous fûmes mis à 10, parfois à 14, dans une cellule. Pour les trois jours, nous reçûmes une seule gamelle de soupe, ce qui nous donna dix cuillerées à chacun ! Je fus interrogé mercredi soir. « Vous avez tiré sur nos troupes ? » Comme je niais, l'officier me fit remettre en cellule. Le lendemain, il m'accusa encore d'avoir tiré. Puis, il dit « qu'il avait nos noms et que, si l'on tirait encore, nous serions repris ». Je fus libéré jeudi ; certains le furent vendredi, d'autres samedi. En quelques jours, nous étions devenus méconnaissables. Tous mes compagnons ne furent pas délivrés ; on en déporta plusieurs en Allemagne. De ce nombre étaient Arthur Philippart, Julien Chapelle, Alexandre Houbion, Victor Bazin, Joseph Legros (mort en captivité), Léopold Thomas et Marneffe père et fils. Ils passèrent la nuit du 25 au 26, couchés sur un quai de la gare, en compagnie de prisonniers militaires des forts ; le 26, ils gagnèrent Huy à pied et furent de là dirigés sur Münster-en-Hanovre. »

Dans l'après-midi du 25 août, M. Dupont, vicaire de La Plante, informé que la ville était en feu, voulut se rendre à Namur pour s'assurer du sort de sa famille. Arrivé en face du bureau de police de La Plante, un officier allemand le projeta violemment contre le mur, l'accusant « d'avoir sonné, la veille, la cloche de l'église pour donner le signal du tir contre les troupes allemandes ! » Il fut conduit à l'Hôtel-de-Ville entre deux soldats. Plusieurs personnes du faubourg de La Plante étaient déjà là : Jean-Baptiste Brosse, un nonagénaire, avait dû être porté par des soldats sur un brancard, et Jacques Warrant, âgé de 78 ans, fut frappé tout le long de la route à coups de crosse, parce qu'il ne marchait pas assez vite.

Plusieurs tentatives de fusillades isolées eurent lieu dans le faubourg. Voici le récit de l'une d'elles, fait par Edmond Provis, âgé de 60 ans, qui habite près de l'église de La Plante.

Le 25, à 7 heures du matin, la maison fut envahie par de vrais forcenés, qui se répandirent partout en brisant et en pillant. Au grenier, ils piétinèrent le drapeau. Ils nous firent sortir, les mains en l'air, en criant « Fousillés! Maison allumée! » La vitre de la porte d'entrée était brisée; ils m'accusèrent de l'avoir cassée pour tirer sur eux. Ils me mirent contre un arbre et m'auraient abattu séance tenante sans les supplications des miens, qui me sauvèrent.

Ils me firent ensuite ouvrir la cave à vin : d'un coup de crosse un soldat me fit tomber en bas de l'escalier, à tel point que j'en fus tout contusionné. Quand je remontai, un officier de la Croix-Rouge fouillait mon bureau. Je lui dis : « Monsieur, vos soldats pillent ma maison, je proteste. — C'est la guerre! — La guerre aux soldats, mais pas aux civils! » Sur son ordre, trois soldats m'empoignèrent en criant : « Fousillé! » Ils me collèrent de nouveau à un arbre, pendant qu'ils arrêtaient mes deux fils, les appelant des « francs-tireurs ». Des soldats, arme au bras, se portèrent à quelques pas en avant pour m'abattre.

Tout à coup, je remarquai qu'à un arbre voisin, se trouvait René Rodigue, menacé comme moi. Quelques instants après, un soldat accourut : « J'ai trouvé les munitions! » C'étaient des cartouches d'exercice, ayant servi aux gardes civiques. Je me crus perdu. Je me débattis beaucoup pour les convaincre qu'elles étaient vides. Ils s'emparèrent de ma fille Clara et voulaient la fusiller parce qu'elle prenait ma défense.

A ce moment, l'officier aperçut sur la Meuse une boîte vide en fer-blanc, qui descendait le courant; il prétendit que c'était de la dynamite, pour faire sauter le pont. Ce détail détourna l'attention des exécuteurs. Les soldats se détachèrent de moi et tirèrent sur le corps flottant. Dans l'entretemps, un soldat me dit : « Rentrez vite, monsieur, et ne sortez plus! » J'insistai en faveur de mes fils : « Non, prisonniers de guerre! » A 7 h. 30, ils furent menés à l'Hôtel de Ville. Ils n'y restèrent pas longtemps et furent licenciés. Passant près du Kursaal, ils furent encore repris, puis relâchés.

Enfin sept hommes de La Plante et de Wépion ont été abattus à Namur sans enquête ni jugement, dans la journée du 25 août. Voici leurs noms : Louis Chapelle, 65 ans, et son fils Henri, 37 ans, du fond de La Pairelle; les frères Isidore et Désiré Bouchat, 20 et 18 ans, de La Pairelle; Aimé Gibon, 40 ans, concierge à la villa de M. du Piéieux, à La Plante; Léopold Volon, 51 ans, concierge à la villa de M. Regout, à La Plante, et Alphonse Catin, 21 ans, de Jambes.

Ils furent tous enlevés à leurs foyers sans l'ombre d'une raison. Les soldats se précipitèrent dans la maison Bouchat, en hurlant qu'on cachait des soldats français. Ils descendirent à la cave où l'on s'était installé pour la nuit et où les deux frères reposaient encore, ils leur laissèrent à peine le temps de s'habiller et les poussèrent au dehors à coups de crosse de fusil; ils leur lièrent les mains en disant qu'ils allaient être fusillés et ils les emmenèrent tous à Namur. Leurs familles restèrent pendant longtemps sans la moindre nouvelle à leur sujet. Leurs cadavres ne furent

retrouvés et reconnus que lorsque se fit l'ouverture de la fosse commune, rue d'Asty-Moulin; encore ne parvint-on pas à retrouver, en cette circonstance, Henri Chapelle et Désiré Bouchat, qui furent identifiés lors d'une exhumation subséquente. Dans l'entretemps, leurs parents vivaient de l'espoir qu'ils avaient été, comme bien d'autres habitants du faubourg, conduits en Allemagne. Personne n'a été témoin de leurs derniers moments ni de leur exécution; personne ne sait non plus l'endroit où ils périrent. Mais il résulte des recherches faites pendant l'occupation qu'ils ont dû être fusillés dans le courant du 25 août à la caserne de cavalerie. Ils y ont été aperçus par les civils de la rue Pepin dont les maisons venaient d'être incendiées et qui y étaient prisonniers. Ils y firent une courte apparition au matin du 25 août et leurs gardiens annoncèrent qu'ils seraient fusillés. Louis Dasset, l'un de ces prisonniers, reconnut parfaitement Paul Volon, et Jules Defaux, son beau-père, se souvint que l'un d'eux, un vieillard, était de La Plante, où il l'avait vu souvent; ils étaient liés à l'aide de cordes et couverts de sang. Quelques heures plus tard leurs cadavres furent retrouvés, jetés sur la pelouse d'une blanchisserie située au coin des rues des Bourgeois et J.-B. Brabant. Sans pouvoir être identifiés, ils furent chargés en même temps que les fusillés de la rue Pepin par le personnel des inhumations et conduits au terrain Boccar.

## 9. AU FAUBOURG DE JAMBES

N° 223.

*Rapport de M. Binet, chapelain de Velaine.*

Le 21 août, Georges Marteau, chemin de Bellevue n° 38, fut atteint rue des Verreries par un éclat d'obus, qui lui enleva un œil et le frappa de paralysie.

Le 23 août, la chapelle des Sœurs Conceptionnistes, l'établissement scolaire des Sœurs de la Providence, ainsi que de nombreuses maisons des rues Mazy, Tillieux et du Commerce furent endommagés par le bombardement. Rue Mazy, M. et M<sup>me</sup> Jacquet furent blessés; un obus pénétra dans la place même où se trouvaient les demoiselles Monnoyer; tout fut brisé et mis sens dessus dessous autour d'elles, mais elles échappèrent sans une égratignure. Dès l'après-midi du 23 août, des Allemands passèrent la Meuse en face de Bouge et arrivèrent sur le territoire de Jambes: ils mirent aussitôt le feu à un ancien spécimen d'architecture locale, la ferme isolée de la Basse-Enhaive, occupée par M<sup>me</sup> Louis Brabant.

Le 24, des soldats pillèrent des magasins et de nombreuses maisons.

Le 25, la situation empira. Tandis que le doyen, chanoine Itlet, et un religieux prémontré qui habitait chez lui étaient emmenés à Namur comme « espions », des notables étaient désignés par rues et internés à l'Hôtel-de-Ville. Parmi eux se trouvaient le bourgmestre, les conseillers communaux et le vicaire, M. Delchambre. Camille Pierre, âgé de 28 ans, demeurant rue des Cotelis n° 82, fut tué ce jour-là dans des conditions qui sont restées très mystérieuses. Il quitta sa maison de bon matin pour achever un travail qu'il avait commencé le 22 août à l'hôpital civil, mais il n'y arriva pas. Dans la journée, les demoiselles Servais, place Saint-Aubain, à Namur, le rencontrèrent en ville entre deux sentinelles. Émue de ne pas voir

rentrer son mari, M<sup>me</sup> Pierre se mit à sa recherche et elle aperçut sa casquette dans un fossé aux environs de la prison. Son cadavre fut ensuite retrouvé dans la fosse commune de la rue de l'Industrie et put être identifié grâce à des parties de vêtement. On n'a jamais su ni où, ni comment il a été abattu. Une seconde victime de cette journée fut Alphonse Catin, âgé de 21 ans. Comme sa maison était voisine du pont de Jambes, il alla s'abriter le 22 août, par crainte de l'explosion de ce pont, chez Aimé Gibon, un parent, concierge à la villa de M. du Piéreau, à La Plante. Le 25, à 7 h. 30 du matin, tandis qu'ils déjeunaient, des soldats féroces envahirent la villa et les emmenèrent sans explications; ils furent joints au groupe Bouchat et Chapelle de La Plante, dont ils partagèrent la mort tragique.

Le 26, sous prétexte d'aller enterrer des morts, les hommes de la rue de Francquen et de la section de Velaine, vicaire en tête, furent conduits au polygone, fouillés minutieusement et emmenés en ville, sous la menace d'être fusillés. Ils arrivèrent à 8 heures du soir au manège de cavalerie, transis de froid et mouillés jusqu'aux os par une forte averse à laquelle leurs gardiens les avaient tenus volontairement exposés. Un grand nombre étaient en sabots et en manches de chemise. Ils y passèrent la nuit avec M. l'abbé Pierlot et environ 200 personnes. En me voyant, la sentinelle, qui promenait sur les groupes successifs le reflet d'une lampe à acétylène, s'écria : « Espion ! » On nous poussa par rangs de quatre contre le mur de droite, on nous fouilla, on nous mit en joue et on nous ordonna de nous coucher. Le sol était jonché d'un fumier décomposé et humide sur lequel il fallut s'étendre. Épuisés par les émotions des jours précédents, beaucoup pleuraient; d'autres, appesantis par la fatigue, s'endormirent. Le 27, à 5 heures du matin, on annonça « qu'on avait coupé la tête à plusieurs Allemands et que le sang belge paierait pour le leur ! » A 10 heures, les familles, qui avaient pu être averties par un vieillard qui avait été relâché, apportèrent des aliments. Nous fûmes libérés, avec de nouvelles menaces, à 2 heures.

#### 10. LES JOURNÉES DES 24 et 25 AOÛT AU PALAIS ÉPISCOPAL ET AU SÉMINAIRE.

N<sup>o</sup> 224.

Le 24 août, à 11 heures, Monseigneur Heylen se rendit à l'Hôtel-de-Ville et fut reçu par le colonel qui commandait la ville. Celui-ci lui exprima le désir que la population reprît au plus tôt la vie normale. Puis il fit allusion — ce furent ses expressions — « à un point sombre, à une difficulté grave : les parlementaires n'étaient pas rentrés. » Emu par cette déclaration et par les menaces qu'elle dissimulait, Monseigneur Heylen lui rendit une seconde visite dans l'après-midi, insistant sur ce point que la population était absolument étrangère à cet incident et ne devait pas y être mêlée. Le colonel promit d'en référer au général.

La nuit des incendies, l'Evêché ne fut pas inquiété, mais il n'en fut pas de même du Séminaire. Au moment de la fusillade, les troupes l'envahirent en criant qu'on avait tiré sur elles. Un soldat déchargea son arme d'une extrémité à l'autre d'un corridor sur le chanoine Hizette, professeur de théologie morale dans l'établissement; la balle lui frôla la tête et pénétra dans le chambranle voisin. Il fut emmené

avec deux de ses collègues, les chanoines Lecler, professeur de droit canonique, et Gilles, directeur, ainsi que deux domestiques, sur le boulevard de la Sambre, et de là au parc Marie-Louise. M. Lecler, qui connaît la langue allemande, put suivre les conversations de leurs gardiens et ne tarda pas d'éclairer ses compagnons sur la vraie situation : « Ils disent que nous avons tiré. J'ai fait tout ce que j'ai pu ; je me suis jeté à genoux en protestant de notre innocence. J'ai dit cela en allemand. Tout a été inutile. Nous allons être fusillés ! » Ils se préparèrent à mourir. Les troupes dont ils traversaient les rangs déversaient sur eux leur haine. Pendant de longues heures, il leur fut redit qu'ils allaient mourir. « Ah ! clamait un officier particulièrement féroce, vous vous êtes mis avec les Français contre nous ! L'heure de la vengeance est arrivée ! » M. Lecler exposait la question de la neutralité belge, insistant sur ce fait qu'au cas où les Français auraient agi comme les Allemands, les Belges se seraient tournés contre eux, alléguant aussi qu'avant la violation du territoire, nous n'étions pas plus avec les Français que contre les Allemands. La réponse était : « Ce n'est pas vrai ! Et vous tirez sur nous ! Et Andenne, et Andenne ! » A 2 heures du matin, ils furent ramenés au Séminaire, mais le danger n'était pas passé. Ils furent retenus près de l'entrée et on leur adjoignit un civil qui semblait sûrement voué à la mort. Plus tard, ils purent être libérés, après une visite générale et minutieuse de l'établissement.

Le 25 août, de bonne heure, Monseigneur Heylen fut averti par des personnes que l'on pouvait croire autorisées que « les Allemands avaient décidé de mettre le feu dans de nouveaux quartiers de la ville et qu'ils allaient décimer la population de toutes les rues. » Il se rendit aussitôt à l'Hôtel d'Harscamp, auprès du général von Below, qui lui fit un accueil glacial, le laissa debout dans le vestibule et l'apostropha durement. Le Prélat se porta garant du calme de la population et de la sécurité des troupes. La conclusion de l'entretien fut celle-ci : « Si la population ne tire plus, on ne brûlera plus et on ne tuera plus. »

A 8 h. 45, tandis qu'il regagnait le palais, rassurant sur son passage les habitants qu'il rencontrait, il fut abordé place Saint-Aubain par un peloton d'une douzaine de soldats sous la conduite d'un officier ; celui-ci avait reçu mission de l'emmener comme otage à l'Hôtel-de-Ville, et l'invitait à s'adjoindre deux compagnons. Monseigneur Heylen était accompagné de son secrétaire particulier, le chanoine Tharsicius. Rue du Collège, il rencontra un secrétaire de l'Evêché, le chanoine Schmitz, qu'il prit aussi avec lui. Les soldats s'étaient déjà emparés à la même fin de M. François, directeur des contributions. Sur la Grand'Place en feu, on stationna en face de l'Hôtel-de-Ville, les pieds dans l'eau, au sein des flammèches et des gouttelettes, car le service des pompiers était maintenant en activité. A 9 h. 30, s'avança un officier supérieur. Il salua le prélat avec raideur, puis il l'interpella en langue allemande, rappelant les prétendus attentats de la nuit : « Si les civils recommençaient, on les traiterait plus durement encore. L'évêque était responsable de l'attitude de la population. » Monseigneur Heylen, d'un air distrait, laissa cet homme brutal achever son insolent message et garda un complet silence. Il le suivit à l'Hôtel-de-Ville, où il fut installé au premier étage, dans le dernier appartement de l'aile droite.

Bientôt furent amenés le chanoine Itlet, doyen de Jambes, et un chanoine

prémontré, aumônier de l'armée coloniale belge. Une ambulance avait été établie à l'Institut chirurgical de Jambes. Le doyen, dont le presbytère est à peu de distance, s'y rendit à plusieurs reprises, assisté de l'aumônier, pour exercer son ministère auprès des blessés. Ces allées et venues déplurent aux sentinelles du pont, qui les arrêtèrent comme espions et les amenèrent à l'Hôtel-de-Ville. On introduisit ensuite un officier de réserve de Saint-Léger, M. Vériter, M. et M<sup>me</sup> de Montpellier, de Vedrin, qui s'étaient présentés pour obtenir un passeport, plusieurs autres prêtres et civils. A 10 heures, un jeune officier de haute taille, avec monocle, s'approcha de la table autour de laquelle les otages étaient rangés et prit la parole en langue française. En termes hautains, il ordonna à l'évêque, de la part du général, de faire immédiatement le tour de la ville, et de lire à tous les carrefours une proclamation dont il donna le texte. On résolut de demander le concours de quelques policiers et d'un clairon ou d'un tambour. Il fallait, au préalable, reconstituer la proclamation (1). L'un des otages, faisant fonction de secrétaire, en opéra la transcription. Le même officier annonça plus tard que le général avait changé d'avis et que la proclamation serait remplacée par une affiche qui la résume d'ailleurs fidèlement et dont il soumit l'épreuve (2).

La faim commençait à travailler les otages, quand une sentinelle consentit à leur apporter un peu de l'épaisse soupe préparée pour les troupes dans les cuisines de campagne, sous le hall voisin. Un peu plus tard, elle apporta de nouveaux mets « de la part du général ». En réalité, cette attention venait d'un aumônier de l'armée belge, M. Felten, qui avait appris l'emprisonnement de son évêque et supposait que personne ne s'occuperait de le ravitailler.

A la tombée de la nuit, des lueurs d'incendie éclairèrent tout à coup le voisinage : le feu avait été mis ou s'était communiqué à l'Hôtel-de-Ville. Le balcon qui contourne le hall central à la hauteur du premier étage était jusque là occupé par des soldats : ils disparurent et les sentinelles les suivirent, sans s'occuper des otages confiés à leur garde. Il fallut songer à fuir devant l'imminence du danger, car la fumée envahissait la pièce contiguë. Déjà il n'y avait plus d'autre issue que d'escalader la fenêtre s'ouvrant sur le balcon et de gagner par là, s'il était possible, le grand escalier. L'évêque s'élança le premier, suivi de ses compagnons. Plafonds et toitures s'affaissaient autour d'eux avec fracas. Ils poursuivirent leur course au milieu des déblais et parvinrent à gagner la sortie. A ce moment, Lucien Karler, 32 ans, pompier de la ville, tombé du deuxième étage de la maison Gilbert, venait d'être apporté à l'Hôtel-de-Ville. M<sup>gr</sup> Heylen l'aperçut : « Laissez-moi, c'est un catholique », dit-il aux soldats qui voulaient le retenir. Il adressa la parole au moribond qui témoigna, par signes, qu'il avait compris, et prenant le vase aux Saintes-Huiles que portait l'aumônier militaire, il lui traça au front l'onction sainte. Quelques instants après, le blessé rendait le dernier soupir. Sur la place, les soldats, interrogés, ne savaient que faire ; après bien des hésitations, ils menèrent les otages à l'hôtel de Hollande, auprès du général. Là non plus, on ne savait obtenir de décision ! Finalement, on leur permit de passer la nuit au couvent des Sœurs de la Charité, rue de Fer.

(1) Abandonné le soir sur une fenêtre de la salle, cet intéressant document a péri dans l'incendie.

(2) Elle a été reproduite p. 267.



Fig. 91. — Namur. La Grand'Place incendiée (face Sud).



Fig. 92. — Namur. La rue du Pont.



Fig. 93. — Namur. Les ruines fumantes de la Grand'Place.  
(Vue prise de la rue de l'Ange.)



Fig. 94. — Namur. La Grand'Place incendiée, (face Nord).



Fig. 95. — L'intérieur  
de l'hôtel de Ville incendié.

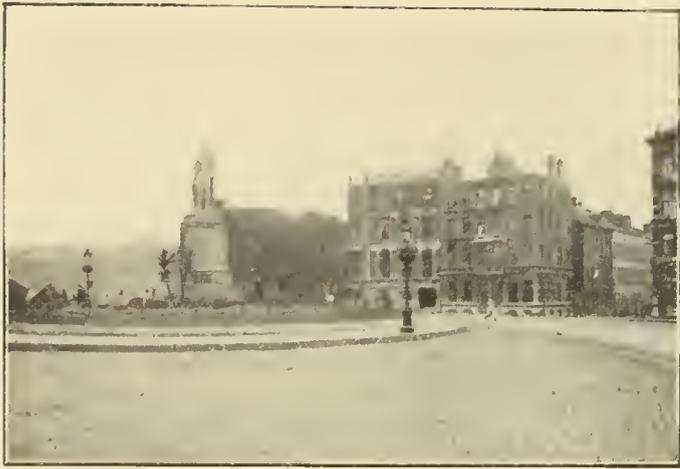


Fig. 96. — Ambulance de l'Institut ophtalmique,  
place Léopold,  
où furent tués les soldats blessés belges et français.



Fig. 97. — Maisons des fusillés,  
(Hennaut, Welschen, Collet et Defaux),  
à l'angle des rues Rogier et Pepin.



Fig. 98. — Le quartier incendié de Saint-Nicolas.



Fig. 99. — Les incendies de la chaussée de Dinant,  
à La Plante (Namur).



Fig. 100. — Les incendies de la Caracole,  
à La Plante.  
(Maisons Jacques, Veuve Berger, Gérard et Janne.)



Fig. 101. — La fosse commune, rue de l'Industrie,  
au moment où les victimes des fusillades  
reçoivent la sépulture provisoire.

Le 26, à 8 h. 30 du matin, M<sup>gr</sup> Heylen eut, à l'hôtel de Hollande, une entrevue avec le baron von der Lancken. Dans l'après-midi, il trouva le palais épiscopal rempli de soldats furieux, qui l'invectivèrent durement, prétendant que « on avait tiré sur eux de l'évêché, la nuit précédente ». Une vive discussion s'engagea, mais c'était peine inutile... Monseigneur fut consigné dans l'un des bureaux du secrétariat, tandis qu'au séminaire, les professeurs étaient arrêtés sous le même prétexte. En pleine nuit, vers 10 heures du soir, le Prélat fut emmené au séminaire, auprès des autres prisonniers, et mis en présence d'un officier supérieur, homme brutal, qui lui reprocha d'avoir fait tirer sur les soldats et exigea une perquisition minutieuse dans le jardin, d'où il prétendait qu'on avait tiré. M<sup>gr</sup> Heylen dut chercher des lampes et les conduire à travers chemins et sentiers. L'officier, revolver au poing, proférait des menaces : « Si on tire encore un seul coup, vous serez fusillé ! » L'évêque et ses compagnons coururent pendant cette nuit un sérieux danger. Le jardin longe, sur plusieurs centaines de mètres, la rue Saint-Aubain et le boulevard qu'avaient suivis les troupes en retraite ; elles auraient pu y jeter un fusil, quelques cartouches, des vêtements militaires. Si le moindre de ces objets avait été découvert, c'était peut-être, comme ailleurs, la mort des prisonniers. M<sup>gr</sup> Heylen, les chanoines Lecler, Gilles et Tharsicius passèrent la nuit étendus par terre, dans un parloir du séminaire dont les vitres étaient brisées. Plus tard, le prélat dut encore regagner le palais, sous bonne escorte, se mettre à la recherche de luminaire — il faisait défaut à cette époque — et éclairer toutes les fenêtres qui ont vue sur le jardin. Puis un officier voulut le libérer, tout en retenant ses compagnons, à quoi il refusa de se prêter, affirmant que tous étaient également innocents.

Cependant, on recherchait activement le supérieur de la maison. Tout à coup des cris sauvages retentirent dans un corridor voisin : on accablait le supérieur, chanoine Jacquemin, d'injures et d'invectives. Malgré les soldats qui s'opposaient à son passage, M<sup>gr</sup> Heylen courut prendre sa défense avec énergie. « Vous n'avez pas le droit de le fusiller ! Même si on tire, j'exige qu'il lui soit donné de se défendre ! » Après un vif échange de répliques, l'officier supérieur ordonna une nouvelle perquisition générale dans le séminaire. Elle fut très longue et minutieuse et elle causa aux prisonniers de sérieuses angoisses, d'autant plus qu'à un moment donné, un domestique affolé révéla aux otages qu'un civil s'était caché dans la cave, au fond d'une loge à vins, et qu'il refusait d'en sortir ! Heureusement, on en fut quitte pour la peur et la visite générale ne fit rien découvrir. A 2 heures, nouvel émoi à propos de l'électricité qui baissait. « Il faut absolument de la lumière ! » criaient les officiers ; or, il n'y avait plus ni charbon, ni domestique pour activer les machines... Elle ne tarda pas à s'éteindre, et il fallut allumer partout des bougies... A 5 heures, on annonça que les otages seraient libres, mais qu'« il fallait auparavant visiter les greniers du séminaire et les caves de l'évêché ». M<sup>gr</sup> Heylen conduisit l'officier dans les caves du palais et on n'y trouva rien ; mais il n'en fut pas de même au séminaire ! Le 27 août, à 8 heures du matin, le président de l'établissement accourut tout défait au palais épiscopal. « On vient d'achever la perquisition au séminaire et on a trouvé des cartouches ! Cette fois tout est perdu ! » M<sup>gr</sup> Heylen se rendit illico chez le commandant. « Cette vie, dit-il, n'est plus possible ! Nous avons tiré avant-hier ! Nous avons recommencé hier ! Maintenant nous allons être fusillés, pour des

cartouches ! On ne cesse de nous menacer, de nous malmener de toute manière ! Le jardin est vaste et obscur, un soldat peut s'y cacher et tirer ! Le corps professoral et moi, nous sommes à bout ! Nous abandonnons l'immeuble ! » Le commandant s'y opposa formellement. « Vous ne pouvez cependant permettre, répliqua M<sup>gr</sup> l'évêque, que nous soyons, jour et nuit, exposés à être tués ! — On ne vous tuera pas ! — Et si un de vos soldats tire dans le jardin ? — Si on tire, nous ne croirons pas que c'est vous ! » C'est ainsi que finit cette sinistre comédie.

## 11. LES PREMIÈRES JOURNÉES DE L'OCCUPATION LA CONTRIBUTION DE GUERRE

N<sup>o</sup> 225.

*Journal de M. l'avocat Max Wasseige (suite).*

Dimanche 23 août, le bruit de la défaite est dans l'air et, cependant, il n'y a encore rien d'anormal. Je m'occupe de faire évacuer des farines par les particuliers ; très peu en prennent. On a vu quelques files d'autos revenir en ville. L'état-major repasse : un à un les officiers au pas vont vers la citadelle. On sent la retraite imminente. Alors, vers 11 h. 30, j'assiste à la chose la plus triste qu'on puisse voir : la retraite en déroute des fuyards qui s'en vont affolés. Des caissons dont les chevaux n'ont plus de cavaliers, les chevaux au galop sur les trottoirs, des cyclistes à toutes pédales, des fantassins épars, des cavaliers sans selle, des fantassins français à cheval fuyant au galop, des soldats des transports, le browning au poing, fuyant en regardant derrière eux... et tout cela se précipite vers la citadelle dans une course folle. Des soldats jettent les habits militaires, d'autres supplient qu'on les reçoive chez soi ; je refuse, ils n'ont qu'à suivre l'armée, les Allemands ne sont pas là ! D'un autre côté d'ailleurs, l'armée se replie en ordre régulier, paraît-il.

Il est midi quand, subitement, nous entendons crépiter au-dessus de nos têtes une canonnade effrayante ; ce ne sont que sifflements et explosions. Un soldat s'est introduit chez moi ; il a reçu une balle dans l'aine, il vient de l'hôpital où il a été pansé et me supplie de l'héberger. Nous faisons un ballot de son équipement militaire et sous la mitraille, nous allons l'enterrer au jardin. Je lui donne un vieux costume ; il est entendu qu'il restera et sera mon domestique. Le bombardement redouble d'énergie ; nous nous réfugions à la cave. Cela devient atroce, deux ou trois bombes et shrapnels éclatent en même temps. C'est un fracas épouvantable, tout tremble, tout s'écroule, semble-t-il. Je me précipite en haut pour ouvrir les fenêtres, j'aurai ainsi moins de dégâts. Arrivé au premier étage, je vois la citadelle entourée d'un nuage de fumée. On distingue à peine les arbres : des batteries belges, installées sur la route des panoramas, répondent au feu des Allemands. C'est un duel d'artillerie de Coquelet à la citadelle, qui passe en partie au-dessus de la ville : c'est terrible et grandiose. Cela dure une heure et demie. Pendant un moment d'accalmie, je vais au Gouvernement provincial, où le concierge veut fuir. Je lui intime l'ordre de rester. Pendant que j'y suis, on entend un fracas énorme. Tout autour de moi s'écroulent des pierres : c'est le vieux pont de Sambre qui a sauté, avec la

passerelle et le pont d'Omalius. Le soldat qui est chez moi, Paul Leclercq, étudiant ingénieur de Louvain, se rend place Léopold. Des cadavres gisent dans la rue : deux prêtres, un soldat allemand, un civil, un soldat français. Des Allemands sont descendus en ville et ont été reçus à coups de mitrailleuses. Il a abattu, à l'aide du fusil d'un Allemand, cinq chevaux qui avaient les pieds brisés.

On s'est maintenant un peu calmé : on sait qu'il y a des parlementaires en conférence à l'Hôtel-de-Ville. Je rassure mes voisins : « Si on parle, on ne bombardera plus. » D'autres soldats sont venus chez moi en civil : je leur dis qu'ils ne peuvent faire qu'une chose, c'est de passer par le pont de Salzinnes, qui n'est pas complètement détruit et de rejoindre les lignes belges. Je reconduis aussi quatre fantassins qui me disent : « C'est tout ce qui reste de notre compagnie ! » Ils paraissent anéantis. L'un me raconte qu'il restait seul avec son lieutenant ; on a tué celui-ci, il a levé les bras, a été assailli à coups de crosse et jeté du haut d'une petite éminence. Comment il est arrivé ici, il n'en sait rien.

Les Allemands sont entrés en ville : j'ai vu les premiers monter à la citadelle. Je vois l'échevin Jules Hamoir qui rentre chez lui, venant de l'Hôtel-de-Ville. Au moment où je l'aborde pour avoir des nouvelles : Poum, poum, poum..., le bombardement recommence. Je me précipite avec lui dans la cave. Il me raconte que le parlementaire a été reçu par le collègue échevinal et a exigé la reddition des forts. Le Collège lui a répondu qu'il n'était pas maître de les remettre, que s'il le désirait, le bourgmestre était disposé à partir avec lui en auto à la recherche de l'état-major. On a fait venir une auto avec un conducteur belge, on y a mis le drapeau blanc, le parlementaire a eu les yeux bandés et ils sont partis.

Nous avons encore passé la nuit suivante à la cave. Nuit bien triste : que sera notre réveil demain ? Qu'est-ce que les Allemands feront subir à la population ? On entend dire tant de choses qu'on peut tout craindre. Ne vont-ils pas prétendre qu'on a tiré sur eux ? C'est d'autant plus à redouter que l'on voit au Nord, vers Vedrin, tout l'horizon en feu. Ainsi donc, après quarante-huit heures de siège, nous voilà tombés aux mains de l'ennemi ! Quelles amères considérations nous passent par l'esprit et combien profond est le sentiment de tristesse et d'humiliation qui nous étreint ! C'est de la rage impuissante, mêlée à la crainte des représailles. Mais en même temps, c'est un cruel retour sur nos Alliés qui nous ont abandonnés alors que nous combattons seuls et pour eux.

Les soldats que j'ai interrogés me disent : « Pendant deux jours, on a massacré les nôtres dans les tranchées, sans que nous pussions riposter. Les Allemands ont une terrible artillerie, hors de la portée de nos canons, qui nous écrasait. »

Lundi 24 août. On répand le bruit qu'on va faire sauter la citadelle : la population fuit affolée. Les habitants de la rue des Moulins et de la rue des Brasseurs se dirigent avec leurs hardes vers le haut de la ville. C'est un lamentable défilé par la rue Saint-Aubain. Je m'efforce de rassurer les malheureux qui traînent des vieillards dans les rues. Je reçois chez moi de pauvres mourants. C'est une folie, on n'écoute rien, on suit... Les Allemands ont pris possession de toute la ville et leurs déclarations couvrent les murs. Je vais à l'Hôtel-de-Ville, qui est rempli de soldats. Devant l'Hôtel, on distribue des passeports. Il y a partout des cadavres de chevaux ; on s'occupe de les faire enterrer. On essaie de reconstituer

les services, de faire revenir les agents de police. M. le vicaire général Charlier vient annoncer qu'il y a un dépôt de cartouches sous la cathédrale. Une pauvre femme me prie de lui obtenir un passeport pour aller au Pied noir, où son mari, le nommé Rivière, a été tué la veille. A 12 heures, une réunion a lieu à l'Hôtel-de-Ville sous la direction d'un colonel, pour réorganiser l'administration de la ville. Y assistent M<sup>gr</sup> l'évêque, MM. Coppée, ff. de gouverneur, de Gaiffier, Bribosia, les échevins, le président du tribunal, le procureur du roi, les chefs des services du chemin de fer, des fonctionnaires des postes et des contributions et moi. Le joug de l'occupant me pèse horriblement; il me semble qu'on devrait avoir une attitude plus ferme en face de l'odieux ennemi. On me prie, avec M. Bribosia, de m'occuper du ravitaillement. Nous sortons tard de cette réunion. Je ne me doutais pas que je voyais l'Hôtel-de-Ville pour la dernière fois. L'après-midi, on est inquiet sur le sort du parlementaire qui est parti avec M. Procès : ni l'un ni l'autre n'est revenu. Les Allemands en sont fort mécontents.

Le soir, j'étais à mon bureau en train d'écrire ces notes, quand j'entends dans les environs le crépitement d'une fusillade. Des coups de feu semblent venir de la citadelle et se rapprocher; bientôt on en entend partout en ville. Des chevaux en liberté courent affolés dans la rue; je vois des Allemands s'enfuir, l'un d'eux jette son sac dans la rue pour courir plus vite. Une lueur d'espoir passe devant mes yeux : les Allemands sont refoulés! et je me réjouis. Mais le bruit augmente; vite, il faut prendre une décision. Les enfants sont habillés d'urgence et nous sommes prêts à partir. Dans la nuit, je vais au jardin : je vois dans le ciel des lueurs sinistres. Je monte au grenier et j'aperçois un formidable incendie vers la place d'Armes. Bientôt, le tocsin sonne à outrance. C'est horrible! A la première idée succède celle-ci : On fusille les habitants et on incendie la ville! Ce n'est malheureusement que trop vrai : les Allemands ont mis le feu place d'Armes, rue Rogier, place Léopold, à La Plante, etc. Nous avisons au moyen de nous enfuir par les murs, en cas de besoin. Avec le concierge, nous disposons une échelle. Tous, nous croyons que notre dernière heure a sonné. Les enfants, à demi éveillés, tremblent de tous leurs membres. Le feu grandit de moment en moment. C'est de nouveau une course folle de tous les habitants fuyant l'incendie, éperdus. C'est le plus horrible spectacle et la nuit la plus terrible qu'on puisse imaginer!

Le lendemain matin, à 4 heures, je fais enterrer dans le jardin mes vieux fusils et cartouches, car on craint l'invasion des Allemands. On ne vit plus...

Mardi, 25 août. On n'a pas dormi. Tous les habitants sont devant leurs portes. On est heureux de vivre. En ville, les Allemands soutiennent qu'on a tiré sur eux et prennent des otages. Monseigneur l'Évêque et divers autres sont retenus à l'Hôtel-de-Ville. Et cependant, mon drapeau tricolore flotte encore à mon balcon. Dimanche, un domestique l'avait enlevé sans ordre et je l'avais remplacé de mes mains.

Pendant toute la matinée, nous essayons de constituer la commission du ravitaillement. Impossible. Nous allons à l'Hôtel-de-Ville; la place qui l'entoure est presque tout entière en feu, des deux côtés. C'est un spectacle affreux. Nous allons à la gare, marchant à huit comme des moutons. La population est atterrée. On ressent une impression d'horreur indicible. De nouvelles proclamations sont affichées; on n'y parle que de fusillade.

A partir de ce moment, c'est un lamentable défilé de gens qui vont jeter leurs armes, costumes de garde civique et tout ce qui peut les compromettre. La terreur s'empare de tous. Quelle abomination ! Chaque rue doit fournir des otages et, si on tire dans la rue, ceux-ci seront fusillés !

Le matin, les derniers forts ont tonné. Dave se rend à son tour. Tout est maintenant fini. Namur est aux mains de l'ennemi. La journée entière se passe dans le plus indicible émoi. Quel cauchemar ! Le soir, on doit laisser les portes ouvertes et trois lumières allumées.

Cependant, vers 9 h. 30 du soir, de nouveaux coups de feu retentissent. Qu'est-ce de nouveau ? L'émoi s'empare encore de tous. Nous apprenons, le lendemain matin, que des gens ont été tués sur la rue pour être sortis après l'heure réglementaire ou avoir fui, car l'incendie gagne toujours et des habitants passent encore à 9 heures, fuyant avec leurs paquets.

A 6 heures, j'avais vu passer mon frère Joseph, qui courait. Il me dit : « La garde de Salzinnes est ivre. Qu'est-ce que cela va nous donner ? Je vais avertir un officier. » Je devais en voir le lendemain les conséquences.

Mercredi, 26 août. On vit, c'est beaucoup. La commission de ravitaillement se réunit à 8 heures, chez Ledieu, à la gare. On nous met en rapport avec le major de place Junge qui siège dans la gare, salle de 3<sup>e</sup> classe. Deux sentinelles amènent un soldat désarmé et une jeune fille. Je lui entends raconter, en termes indignés, que les portes de sa maison, rue..., étant ouvertes, ce soldat est entré, a enfermé sa mère et sa tante dans une chambre et, revolver au poing, lui a fait violence. Cet odieux interrogatoire me soulève le cœur : c'est cela la guerre ! le meurtre, l'incendie, le pillage, le viol ! Le major me dit que ce soldat sera puni pour le restant de ses jours. La gare est encombrée de gens qui demandent des passeports. Au bout d'un certain temps, le major me prie d'annoncer que les passeports ne sont plus nécessaires. On essaie de réorganiser les services. M. de Gaiffier est chargé de circonscrire l'incendie. On me met à la tête d'un peloton de pionniers pour leur montrer le travail. Je les conduis place d'Armes. Quelle abomination ! Il n'y a plus de place ! L'Hôtel-de-Ville est en feu. Les maisons de la rue Bas de la Place et de la rue de Bavière, de la rue du Pont, de la rue des Brasseurs et toute la rue de la Monnaie flambent. C'est épouvantable ! On abat des pans de murs et des toits pour arrêter le feu. Nous déblayons les rues du Pont et des Brasseurs et, à la tête de l'équipe, je fais enlever des chevaux morts : un sur la Grand'Place, un rue des Brasseurs et un Pied-du-château. Pendant ce travail, défilent plusieurs pelotons de prisonniers belges qu'on conduit à Huy, puis en Allemagne. Triste spectacle ! Je les salue et je reconnais plusieurs habitants de Wépion. Mes vœux et mes larmes les accompagnent. Quelques soldats allemands de mon équipe se permettent de se moquer d'eux ; je leur interdis violemment de le faire, ils sont surpris et obéissent.

M. Golenvaux a été convoqué pour discuter avec un officier l'indemnité de guerre. Le soir, il vient chez moi. On exige une somme de cinquante millions, qui pourra être réduite à trente-deux millions. Je me mets à rire, et pourtant c'est sérieux. Quels abominables gens ! Il me prie de convoquer M<sup>gr</sup> l'Évêque et les deux banquiers, Jean Wasseige et Léon de Lhoneux. Ce dernier est otage à l'Athénée, où je parviens à m'introduire ; ils sont là une dizaine, dont M. Saintraint, l'ancien

bourgmestre. Mon frère Jean a aussi passé la nuit comme otage à l'hôtel de Hollande et est libéré. La réunion est convoquée pour le lendemain à 2 heures, car l'entrevue avec les délégués allemands doit avoir lieu une heure après, à 3 heures, à l'hôtel de Hollande.

Jeudi, 27 août, on arbore des drapeaux blancs à toutes les fenêtres : draps de lit, essuie-mains, etc. Une bonne âme vient me supplier de mettre aussi un drapeau blanc. Vaincu, peut-être... Suppliant, jamais ! Je refuse énergiquement. A 2 heures, se trouvaient au Gouvernement provincial, pour la réunion : M<sup>gr</sup> l'Évêque, M. Thibaut, président du tribunal, M. Capelle-Henry, procureur de Roi ; les échevins et quelques conseillers ; les directeur, contrôleur et receveur des contributions ; Xavier Bribosia, greffier ; de Coppin, bourgmestre de Jambes ; Hicguet, bourgmestre de Saint-Servais ; Jeanmart, Derenne, Jean Wasseige, Léon de Lhoneux et d'autres notables ; au total, une cinquantaine de personnes.

M. Golenvaux étant en conférence avec les Allemands, on me prie d'exposer la situation. Après avoir fait connaître le montant de l'indemnité, je signale qu'il est impossible de réunir pareille somme. Il faut traîner l'affaire en longueur : ces individus veulent nous intimider, alors que nous sommes sous l'effet du bombardement et des atrocités des nuits précédentes. Je demande au contrôleur des contributions le montant de la valeur cadastrale des immeubles de Namur : il l'estime à 80 millions. On ne citera pas ce chiffre. Le procureur du roi émet l'avis qu'il faut insister sur la pauvreté de la population, dire qu'il ne reste pas d'argent, peut-être un peu d'argenterie. Il faut nous laisser les moyens de conférer avec le Gouvernement, à Bruxelles ou à Anvers. La discussion dure un certain temps, puis M. Golenvaux entre avec M. Procès. Celui-ci tient à se justifier, il a encore vingt minutes à être bourgmestre, l'autorité allemande l'a destitué et remplacé par M. Golenvaux ; il tient à raconter ce qu'il a fait. Sorti en auto avec un parlementaire dimanche, vers 4 heures je pense, il a été jusque Malonne-Insepré, croyant retrouver l'état-major de la 4<sup>e</sup> division. Là, deux gendarmes envoyés par le major d'état-major Letort lui ont dit qu'ils avaient ordre d'arrêter le parlementaire. M. Procès s'est récrié, il a laissé l'Allemand entre les mains des gendarmes et est parti à la recherche du général Michel. Il a fait ce voyage au milieu de la cohue de la débâcle, de colonnes énormes de voitures et d'autos, avançant, s'arrêtant à nouveau. C'était lamentable. Les armes les plus diverses étaient mêlées sans ordre et sans direction. Il a été ainsi sur des caissons, des autos, des voitures, même une locomotive de tram à vapeur, jusque Bioul. Arrivé là, il s'est adressé à des Allemands et est allé échouer à Haute-Wastia. De là, je ne sais comment, il est arrivé à Stave, où un major qui lui avait promis de le ramener en auto à Namur devait combattre. En se promenant à Stave, il a demandé des cigarettes à un officier allemand qui faisait partie de l'état-major. Celui-ci lui ayant demandé qui il était, il le lui a dit. L'officier l'a mené à l'état-major où on lui a fait de violents reproches. En fin de compte, on lui donna pourtant un laissez-passer pour rentrer à Namur et il revint à pied, fourbu, après deux jours et demi de marches et de contremarches. « Le Gouverneur allemand vient, dit-il, de me destituer. Je tiens à l'estime de mes concitoyens : veuillez me dire si dans votre esprit il reste un doute sur la correction de mes procédés. » M. Golenvaux, au nom de la ville, tient à dire que M. Procès conserve l'estime de la popu-

lation. Quant à lui, il accepte les fonctions de bourgmestre, pour rendre service à ses concitoyens.

Qu'étaient devenus, pendant ce temps, les parlementaires? Sous la garde des gendarmes, ils avaient été appréhendés par une compagnie de lignards qui, les voyant seuls au sein des lignes belges, s'imaginèrent avoir affaire à des espions. Ils les traînèrent à leur remorque par monts et par vaux, dans des marches nocturnes, à travers le pays et finirent par venir échouer, avec la compagnie, dans les bois communaux, au-dessus de Profondeville. De là, un parlementaire rentra à Namur avec le lieutenant de la compagnie et vint raconter son odyssée. M. Golenvaux repartit avec eux pour traiter avec le commandant de la compagnie de leur libération, qui fut accordée contre liberté des soldats. Ainsi se termina cet incident, qui dura de dimanche à mercredi, et entre peut-être pour beaucoup dans les horreurs dont les Allemands se rendirent coupables à Namur, dans les meurtres qu'ils commirent et dans l'imposition de guerre, dont je vais continuer l'histoire.

Cet incident terminé, on discuta de nouveau l'imposition et on convint d'offrir un million de suite, pour le surplus, de traiter. Chacun tâta son porte-monnaie; on scruta le fond de la caisse communale et l'encaisse des banques. Le résultat fut déplorable. Les Allemands avaient volé l'encaisse de la Banque Générale, 232,000 francs; il n'y avait que 78,000 francs à la Banque Nationale. La Banque Centrale était un peu mieux fournie. Si l'on restituait à la Banque Générale ce qu'on lui avait pris, on pourrait aller de l'avant. On désigna les délégués qui devaient traiter avec les Allemands : MM. Golenvaux, Jean Wasseige, L. de Lhoneux, F. Derenne, Paul Jeanmart, Claes, Rasse, de Gaiffier et moi. Nous nous dirigeâmes, à 3 heures, vers l'hôtel de Hollande. Là, on nous mit en rapport avec les délégués allemands. Celui qui menait les débats était un diplomate, un grand individu, habillé en officier, à l'air jeune et distingué, aux yeux bleus de porcelaine, à la figure intelligente; j'ai su depuis que c'était le baron von der Lancken. A côté de lui, un capitaine d'artillerie, le comte X..., parlant assez bien le français, et deux subalternes. Le major de place Junge, avec lequel j'avais été en rapport les jours précédents, fit une apparition d'un instant. Alors commença la discussion la plus abominable à laquelle il me sera jamais donné d'assister : la conversation du bandit qui vient de piller votre maison, de tuer une partie des vôtres, de mettre le feu à vos immeubles et qui, vous tenant blotti dans un coin, vous prend à la gorge, vous met le revolver sur la tempe et vous dit : « Donne-moi tout ce qui te reste d'argent ! »

Le diplomate nous dit que le général avait frappé la ville d'une amende de cinquante millions, qu'il avait obtenu, lui, si on se montrait conciliant, de la réduire à trente-deux millions, soit mille francs par tête d'habitant.

Nous lui exposâmes que la ville était pauvre, qu'elle n'avait pas d'industries et ne vivait que de la villégiature, il n'y avait pas de fortunes. Il objecta : « En 1806, les Français ont imposé à la ville de Hambourg des impositions dont elle porte encore le poids aujourd'hui : nous faisons la même chose. — Nous ne sommes pas responsables de ce qu'a fait l'armée française et puis, nous sommes sans ressources aucunes. Cette imposition est exorbitante, impossible à payer. — Votre Gouvernement est seul responsable : il n'avait qu'à nous laisser passer ! — Si vous accusez le Gouvernement, adressez-vous à lui ; et d'ailleurs, il y a les traités. — Ne craignez rien, le tour du

Gouvernement viendra après... Quant aux traités, effectivement il y en avait, mais ils étaient si anciens ! Vous comprenez d'ailleurs que l'Allemagne joue son va-tout. » Ces termes sont textuellement rapportés. « D'après la convention de La Haye, signée par vous, on ne peut imposer de contribution au pays occupé que pour le ravitaillement de l'armée et l'administration du pays. — Nous ne faisons pas autre chose : c'est pour les besoins de l'armée et comme punition pour les coups de feu tirés sur nos troupes. — Des civils ont tiré sur vous ? Où ont-ils tiré ? Avez-vous eu des tués et des blessés ? — Nous vous l'affirmons. — Nous le nions. En quoi la ville serait-elle d'ailleurs responsable si quelques soldats belges ou français avaient même tiré quelques coups de feu ? Faites donc des enquêtes, démontrez-nous que les Namurois ont tiré et nous aviserons. Nous sommes sûrs de notre population. — Eh bien ! cette nuit même encore, dit le comte X..., on a tiré contre mon régiment. — Avez-vous eu des tués ? — Non, mais on peut encore voir les coups sur les roues et les affûts. J'aurais pu incendier le séminaire d'où ces coups étaient partis ; c'était le droit de la guerre ; je ne l'ai pas fait. — Ces coups n'étaient certainement pas tirés par des Namurois ! »

J'agitai aussi la question de savoir qui devrait éventuellement supporter l'imposition de guerre qu'on nous mettait à charge ; nous tenions à ce qu'elle grevât d'autres communes que Namur. C'était en tout cas pour le budget un allègement de près de moitié, si on y comprenait les dix-sept communes du périmètre des forts. « Dans toutes les communes, répondit-il, on a aussi tiré sur nous pendant la bataille du 23, notamment à Champion. » Je dis encore : « Quand signera-t-on un engagement ? Qui le signera ? Quelle valeur aura-t-il ? » Je m'imaginai naïvement qu'ils songeraient à faire prendre l'engagement par un corps constitué. « Monsieur, me répond-on, si vous ajoutez encore un mot, nous imposerons cinquante millions ! »

Je compris alors seulement le but poursuivi par ces gens sans scrupules : il leur fallait de l'argent de suite et ils voulaient terroriser les populations. J'ajoutai encore : « Messieurs, vous êtes, je le suppose, animés d'esprit de justice. Qu'avez-vous imposé à Liège ? Nous avons le droit de ne pas être imposés plus qu'à Liège ! » Cette demande resta sans réponse. On traita la question du versement de l'indemnité. M. Golenvaux dit que nous pourrions à grand'peine, en sonnant à toutes les portes, réunir un million. Le surplus, il faut nous donner le temps de le payer. Et ce temps ne peut être que postérieur à la conclusion de la paix. Les quatre bandits prirent alors l'attitude de se retirer, pour en délibérer. Trois quarts d'heure après, ils revinrent, apportant plusieurs ouvrages, dont un recueil des Conventions de La Haye, et la décision suivante : « Nous imposons cinquante millions de contribution ; par bonté, nous la réduisons à trente-deux millions. Comme nous désirons vous être agréables, si vous consentez à payer un million demain et quatre millions dans trois mois, le 28 novembre 1914, nous n'exigerons en tout que trente millions. » Que fallait-il faire ? Discuter encore ou se taire ? On se tut, et M. Jeanmart fut chargé de rédiger, sous leur inspiration, l'écrit qui est resté dans les archives de la ville. Je suggérai la formule suivante : « Le général... impose... » Nul de nous n'envisagea comme sérieuse l'obligation de payer les trente millions, ni même les quatre millions de novembre. Sous quelle

forme figurerait notre signature ? Nous envisageâmes cette question en *a parte* : la prise pour acte seule nous parut raisonnable.

Nous avons convoqué pour 6 heures les notables qui s'étaient déjà réunis à 2 heures. M. Golenvaux demanda l'autorisation de dépêcher quelqu'un auprès d'eux et me pria de m'y rendre. Je ne me fis pas prier ; j'étais heureux de ne pas avoir à mettre ma signature sous celles de ces monstres, dont je ne connaissais pas encore toutes les abominations. J'ignorais, à ce moment, qu'ils eussent tué, à Dinant, mon frère et mes deux neveux. J'appris, quelques instants après, qu'ils avaient demandé à mes compagnons d'apposer purement et simplement leur signature sous leur ordre. Le général von Below, qui signa à son tour le document que lui remit M. Golenvaux, afficha un air de jubilation mal contenu et fit résonner un énergique merci. Tel le voleur remerciant le voyageur qui lui tend sa bourse... Je vins reporter à l'assemblée le résultat de notre délibération de 3 heures. Quand les délégués furent revenus, on échangea des vues pendant un certain temps et tous les membres contemplèrent la pièce rédigée en allemand. Le lendemain, on versa aux Allemands un million ; inutile de dire qu'ils ne reçurent jamais rien d'autre. Les jours suivants se passèrent encore dans les transes, car pendant la nuit, on entendait encore parfois tirer des coups de feu et on continuait à prendre des otages.

#### IV. *Liste des victimes des fusillades et des bombardements à Namur.*

1. BAUDEMONT, Charles, 61 ans, rue Saint-Nicolas, 50. Tué à sa fenêtre le 25 août (n° 87).
2. BEAUFAYS, Aimé, 31 ans, rue de Coquelet. Tué le 23, au moment de l'entrée des troupes.
3. BEAUJOT, Alice, épouse Vierset, 52 ans, rue de Balart, 82. Tuée le 23, par les premières troupes.
4. BODART, Mathieu, 37 ans, mécanicien, rue des Brasseurs. Décapité chez Bougard, par l'obus qui est tombé rue du Pont, lors du bombardement de la place.
5. BOLAND, Alexis-Julien, 25 ans, rue des Fossés-Fleuris, 4. Blessé par obus, Grand'Place, et mort des suites.
6. BOUCHAT, Désiré, 18 ans, à Wépion. Fusillade des civils de La Plante.
7. BOUCHAT, Isidore, 20 ans, commis des postes, à Wépion. Fusillade des civils de La Plante.
8. BRINKMAN, Frédéric, 45 ans, place d'Armes, 5 (café du Globe). Victime du bombardement de la Grand'Place, le 23, avec son épouse Philippine Corbet.
9. BURNOTTE, Françoise, épouse Lejeune, 35 ans. Tuée rue Henri Blès, dans la nuit du 25 au 26 août.
10. CARLIER, Edouard, 41 ans, tailleur, rue des Brasseurs, 43. Victime du bombardement de la Grand'Place, le 23.

11. CATIN, Alphonse, 21 ans, de Jambes. Fusillade des civils de La Plante.
12. CHAPELLE, Louis, 65 ans, de La Plante. Fusillade des civils de La Plante.
13. CHAPELLE, Henri, 37 ans, maçon, fond de la Pairelle, La Plante. Fusillade des civils de La Plante.
14. CHAUDOIR, Joséphine, épouse Demanet, place des Moulins, 13. Exhumée d'Asty-Moulin, reconnue par son mari.
15. CHODOIRE, Alexandre-Jacques, 55 ans, rue des Bouchers, 4. Victime du bombardement de la Grand'Place, le 23 août.
16. COCHART, Séraphin, 74 ans, cordonnier, rue des Bouchers, 19. Tué sur le Marché-au-Foin, le 24 août.
17. COLLET, Gustave, 53 ans, tailleur, rue Pepin, 45. Fusillade collective de la rue Pepin, le 24.
18. COPPÉE, François-Joseph, 57 ans, menuisier, rue de Salzennes-les-Moulins. Tué par un obus, le 21 août.
19. CORBET, Philippine, épouse Brinkman, 43 ans, place d'Armes, 5. Victime du bombardement de la Grand'Place, le 23.
20. COUSIN, Victor-Henri, 18 ans, rue Notre-Dame, 45. Mort chez les Sœurs de Notre-Dame, des suites de blessures reçues au bombardement de la Grand'Place.
- 21, 22. CUPPERS, Romain, café de l'Univers, Grand'Place. Disparu, ainsi que son épouse, le 24, lors de l'incendie de la Grand'Place.
23. DANCOT, Léon, 43 ans, électricien, à Sombreffe. Mort le 25, des suites de blessures par obus. Exhumé d'Asty-Moulin.
24. DEBRY, Emilie, épouse François Desmet, 36 ans, de Bouge. Réfugiée chez sa mère, rue Saint-Nicolas, 20; morte des suites de blessures reçues au bombardement de la Grand'Place.
25. DECOOL, Joseph-Alexis, 30 ans, employé, rue Pepin, 45. Victime de la fusillade de la rue Pepin, le 24.
26. DELVAUX, Prosper, de Leuze-Longchamps.
27. DENYS, Catherine, 22 ans, rue de Bomel, 68. Blessée au bombardement du 23, morte le 27.
28. DESSART, François, 74 ans, jardinier, place St-Hilaire, 2. Tué chez lui dans la nuit des incendies.
29. DETRY, Emile, 54 ans, négociant, 12, rue du Pont. Blessé au bombardement du 23, mort le 26, dans sa villa de Salzennes.
30. FALMAGNE, Antoine, 44 ans, ébéniste, rue Dewez, 24. Tué accidentellement le 24, au moment de l'entrée des troupes.
31. GIBON, Aimé. Victime de la fusillade collective des civils de La Plante, le 25.
32. GILLAIN, Maurice, 30 ans, ingénieur, avenue de Salzennes, 22. Victime du bombardement du 23.
33. GOURGUE, Félix, 55 ans, cultivateur à Beez. Blessé par un obus, mort le 12 septembre.
34. HENNAUT, Félicien, 52 ans, rue Rogier, 103. Victime de la fusillade collective de la rue Pepin, le 24.

35. HENNAUT, Gustave, 24 ans, fils du précédent. Victime de la fusillade collective de la rue Pepin, le 24.
36. HUBERT, Gustave, place Wiertz, 1. Tué le 14 août, par une bombe allemande, au pont d'Omalius.
37. KAISIN, Juliette, 18 ans, journalière, rue du Lombard, 30. Morte des suites des blessures reçues au bombardement du 23.
38. KARLER, Lucien, 35 ans, pompier, rue du Lombard, 12. Tombé d'une échelle pendant l'incendie de la Grand'Place.
39. KRÉSERVE, François, 7 ans, place de la Monnaie, 8. Victime du bombardement du 23 août.
40. LAMBERT, Camille, 44 ans, agent communal, rue de la Croix, 24. Victime du bombardement du 23 août.
41. LARIVIÈRE, François, 21 ans, orfèvre, boulevard Isabelle Brunell, 11. Victime de la fusillade de la rue Pepin, du 24 août.
42. LARONCHE, Antoine, 20 ans, de Marchovelette. Tué le 23 août, à Namur, par un obus.
43. LEJEUNE, Paul-Gustave, 36 ans, receveur au tram, rue Henri Blès. Tué sur la rue, avec sa femme, née Burnotte, dans la nuit du 25 au 26.
44. LIÉGEOIS, Georges, 19 ans, ouvrier du chemin de fer, rue des Quatre-Maisons, 24. Tué par un éclat d'obus, le 23, dans la rue Henri Lecoq.
45. MACKERS, Michel, 40 ans, taverne Saint-Jean, place d'Armes. Tué le 24, dans sa maison, à coups de revolver.
46. MARCHAL, Gabriel, époux Alphonsine Catin, 30 ans, de la paroisse Saint-Jean. Victime du bombardement de la Grand'Place.
47. MONNOYER, Guillaume, 45 ans, employé, rue du Bailly, 5. Blessé au bombardement de la Grand'Place, mort le 24.
48. OGER, Jules-Joseph, 42 ans, menuisier. Tué le 22 août, par un obus.
49. PATRON, Sylvain, 26 ans, chapelain à Deux-Rys, prêtre-ambulancier, tombé rue Pepin, le 23 août.
50. PEETERS, Lambert, père de la suivante, 33 ans. Victime du bombardement du 23 août, avec sa femme, Ida Simon, et sa fille.
51. PEETERS, Eveline, 5 ans, rue des Fripiers, 13. Victime du bombardement du 23 août.
52. PHILIPPART, François, 59 ans, cordonnier, rue du Président, 32. Victime du bombardement du 23 août.
53. PIERRARD, Elisée, 33 ans, curé de Châtillon, prêtre-ambulancier. Tombé rue Pepin, le 23 août.
54. PIERRARD, Léon, 46 ans, voyageur de commerce, rue Rogier, 103. Victime de la fusillade de la rue Pepin, le 24 août.
55. PIERSOTTE, Arthur, 39 ans, instituteur à Bouge. Blessé à Bouge, le 23 août; mort à l'hôpital civil, le 24.
56. POMPIER, Joseph, 34 ans, menuisier, Vedrin. Fusillé le 23.
57. REMY, Alphonse, 35 ans, rue du Pont, 21. Victime du bombardement du 23 août. Sa belle-mère, épouse Muller, a été blessée et est morte des suites de ses blessures.

58. RIGOT, Bertha, 17 ans, servante, rue des Fripiers, 13. Victime du bombardement du 23 août.
  59. RIVIÈRE, Louis, 59 ans, surveillant, à Waret-la-Chaussée. Tué à la baïonnette le 23 août, au Pied Noir.
  60. ROLAND, Alice, 22 ans, rue Haute Marcelle. Victime du bombardement du 23 août.
  61. SIMON, Ida, épouse Peeters, 32 ans, 13, rue des Fripiers. Victime du bombardement de la Grand'Place, avec son mari et sa fille.
  62. SONDRON, Bertha, épouse Dandoy, 32 ans, 10, rue Basse-Marcelle. Victime du bombardement de la Grand'Place.
  63. STACHE, Clément, 63 ans, forgeron, 10, rue du Président. Blessé au bombardement de la Grand'Place, mort le 24.
  64. STERBECK, Rosalie, 5 ans. Tuée avec Aimé Beaufays, au moment de l'entrée des troupes, le 23.
  65. TASIAUX, Arthur, 33 ans, ardoisier, rue des Brasseurs, 85. Victime du bombardement de la Grand'Place.
  66. TERWAGNE, Olivier, concierge de l'hôtel de ville. Disparu le 24.
  67. THOMAS, Arthur, époux Déterville, 28 ans, de la paroisse Saint-Jean. Victime du bombardement de la Grand'Place.
  68. THORON, Marie, épouse Kréserve, 68 ans, place de la Monnaie, 8. Victime du bombardement de la Grand'Place.
  69. TOURNAI, Julia, 45 ans, rue des Brasseurs, 113. Morte le 29, des suites de blessures par obus.
  70. VALETTE, Rosalie, veuve Debut, 69 ans, rue des Fossés-Fleuris. Blessures par obus.
  71. VAN KAESTER, Jules, peintre, 39 ans, 7, rue des Bouchers. Blessé au bombardement de la Grand'Place, opéré à l'hôpital civil où il est mort le 26.
  72. VIGNERON, Emmanuel, 47 ans, place Pied-du-Château. Victime du bombardement de la Grand'Place.
  73. VOLON, Léopold, 51 ans, concierge à la villa Regoût, à La Plante. Victime de la fusillade des civils de La Plante, le 25 août.
  74. WARNON, Marie, épouse Danzin, 51 ans, rue Pepin, 47. Fusillée le 24 août et carbonisée dans la maison Defaux, rue Pepin, 47.
  75. WARRAND, Yvonne, 6 ans, chaussée de Dinant, 482. Morte dans une citerne la nuit des incendies.
  76. WELSCHEN, Arthur, 37 ans, cafetier, rue Pepin, 43. Mort le 30 des suites de graves blessures reçues dans la nuit des incendies.
  77. WIAME, Alphonse, 34 ans, houilleur, avenue de la Pairelle, 91. Fusillé le 25.
-

## CHAPITRE IV

---

### DANS LES SECTEURS SECONDAIRES DE LA POSITION FORTIFIÉE

Ces pages, par lesquelles nous clôturons le *Siège de Namur*, racontent ce qui s'est passé d'une part au nord de la province, dans le triangle compris entre Eghezée, Gembloux, Sombreffe, la Sambre et Namur, d'autre part à l'extrémité de l'Entre-Sambre-et-Meuse défendue par les forts de Malonne, Saint-Héribert et Dave. Adoptant une division à laquelle nous avons déjà eu recours, nous suivrons l'ennemi pas à pas, d'abord dans ses contacts avec les troupes belges et françaises en dehors du rayon d'action des forts, puis dans son avance sous le feu des canons de la position fortifiée.

#### I. *Les escarmouches.*

La plupart des villages dont nous allons parler eurent à souffrir des fréquentes escarmouches d'éclaireurs que l'on vit se rencontrer sur les grand'routes qui du nord de la position fortifiée mènent à la Sambre. On comprend que les troupes belges et françaises aient tenté d'enrayer la brusque et menaçante avance du XI<sup>e</sup> corps de l'armée allemande qui, venant du Luxembourg par Andenne et la région d'Eghezée et de Gembloux, projetait d'encercler, en moins de quarante-huit heures, la place forte de Namur et d'envahir l'Entre-Sambre-et-Meuse.

C'est encore le corps de cavalerie du général Sordet (1<sup>re</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> divisions) qui eut à supporter cette lourde tâche. On se souvient des fatigantes et meurtrières randonnées que ce corps a faites dans le Luxembourg (tome I, p. 10). Après s'être porté dans la direction de l'Ourthe le 6 août, il revint sur la Lesse le 11 août, franchit la Meuse le 15 pour être mis le 16 à la disposition du général Lanrezac, commandant la V<sup>e</sup> armée. Il cantonna le 17 dans la région de Fleurus, tenta vainement le 18 de faire la liaison avec l'armée belge, et entra le 19 en contact violent avec des forces d'infanterie allemande à Thorembais et Rosières. On maintint des arrière-gardes à Gembloux — qui furent attaquées par l'ennemi à Loncée — et le corps se reporta en arrière le 20 août, pour se rendre à Fontaine-l'Evêque, par Gosselies (1).

Le nord de la Sambre fut aussi exploré d'abord par des cavaliers du 6<sup>e</sup> chasseurs (I<sup>er</sup> corps), puis par deux escadrons du 13<sup>e</sup> hussards (X<sup>e</sup> corps), cantonnés à Sovimont. La cavalerie du X<sup>e</sup> corps gardait les ponts de Jemeppe, Mornimont, Franière et Floriffoux (2).

Des escarmouches entre les troupes des deux partis se sont déroulées dans presque toutes les localités de la région que nous allons étudier : à Grand-Leez le 14, à Gembloux le 16, à Liernu, à Beuzet et à Sombreffe le 17, à Bossières, à Sauvenière et à Saint-Germain le 19, à Corroy, à Balâtre, à Bothey le 20. Partout les Allemands sont entrés en criant : « Les civils ont tiré sur nous ! » Malheur à qui tombait alors entre leurs mains ! Le meurtre de deux jeunes gens à Grand-Leez, l'incendie de la ferme de Longpont et de celle de Melet, les traitements cruels infligés à des groupes de civils à Grand-Leez, à Bothey, à Beuzet, et à Saint-Germain punirent les timides coups de feu tirés par les arrière-gardes françaises. Bien d'autres sinistres et bien d'autres victimes seraient à regretter si la chute précipitée de Namur et la prompte conquête des passages de la Sambre n'avaient adouci quelque peu la fureur de l'assaillant.

Les intéressants rapports relatifs à ces localités nous ont été fournis par le clergé local ; ils donnent une physionomie très nette des opérations survenues dans cette région et qui sont comme les prodromes de la grande bataille de la Sambre.

(1) HANOTAUX, V, p. 232 ; LANREZAC, *Le plan de campagne français*, Paris, Payot, pp. 95-97 ; CH. OUY, *Journal d'un officier de cavalerie*, Paris, Berger, *passim*.

(2) HANOTAUX, *ibid.*, p. 264.

## § 1. — Dans la région de Grand-Leez.

Les cinq localités auxquelles sont consacrés les rapports qui suivent sont situées en dehors du rayon des forts et à proximité de la chaussée qui, de la région de Grande-Rosière, Perwez et Thorembais, mène à Sombreffe et à la Sambre.

### ESCARMOUCHE DE LA FERME

#### DE LONGPONT ; MEURTRE DE DEUX CIVILS A GRAND-LEEZ

226. Dans la nuit du 3 au 4 août, des fantassins du 13<sup>e</sup> campèrent à *Grand-Leez* et se mirent en route le lendemain vers l'est. Le 14 août, à 9 heures du matin, des dragons, cuirassiers et cyclistes français, au nombre de plusieurs milliers, arrivèrent à la ferme de Longpont, occupée par M. Everaerts. A 10 heures, des avions ennemis survolèrent la région; vers midi, un aéro français atterrit près de la ferme : aussitôt les officiers donnèrent des ordres et les troupes partirent vers Sauvenière.

Les habitants croyaient le calme revenu lorsque, à 2 heures, cinquante dragons passèrent près de la ferme, allant en reconnaissance vers Perwez. Aux *Cinq Étoiles*, ils furent accueillis par une vive fusillade des Allemands cachés derrière le remblai du chemin de fer et ils rebroussèrent chemin. Arrivés au pavé de Grand-Leez, ils suivirent les prairies de la ferme, mais les chevaux se butèrent à un fil de clôture et culbutèrent. Deux soldats gravement blessés durent être abandonnés. Un officier et cinq cavaliers démontés se réfugièrent à la ferme et barricadèrent les issues de la cour pour recevoir l'ennemi. Cinq cents cavaliers les y assaillirent bientôt et, après une fusillade d'une heure, ne réussissant pas à atteindre leurs adversaires, ils lancèrent sur les toitures des grenades incendiaires qui mirent le feu à la grange. Les Français, dont la position devenait critique, se réfugièrent alors dans l'habitation et les gens de la ferme se décidèrent à se montrer. Les Allemands se jetèrent sur eux et les menèrent dans une prairie, où ils durent se mettre à genoux, vider les poches et tenir les bras levés. Les Français se rendirent à leur tour et furent aussi contraints de s'agenouiller à côté des civils. Tous ensemble ils durent aider l'ennemi à transporter au bois des Buis le butin enlevé à la ferme; ils y furent jugés et les civils n'eurent la vie sauve que grâce à l'énergique intervention d'un officier français, qui se porta garant de leur innocence. Le pillage de la ferme fut achevé la nuit suivante.

Le 16 août, vers midi, des Allemands rencontrèrent, dans les environs de la ferme de Longpont, un jeune homme de 16 ans, LOUIS-JOSEPH COLLIGNON, employé au télégraphe, qui se rendait à la gare en vélo. Ils tirèrent sur lui. Il tomba atteint de plusieurs balles, dont une à la tête; ils le traînèrent à quelque distance et le jetèrent derrière une meule, où Louis Seron le découvrit vers 2 heures. Il vécut jusqu'au surlendemain.

Les Allemands entrèrent à Grand-Leez le 19, après un engagement aux confins de la paroisse, sur le territoire de Sauvenière. Les hommes furent emprisonnés à l'église, pendant qu'on pillait les maisons, jusqu'au départ des troupes pour Thorembois, le 20 août.

PAUL DESTRÉE, marié, âgé de 35 à 40 ans, habitant Grand-Leez, fut tué dans les circonstances suivantes. D'intelligence peu ouverte, il commit l'imprudence de se rendre auprès des Allemands, dont on signalait la présence dans les bois voisins. C'étaient des cavaliers du 8<sup>e</sup> hussards, 9<sup>e</sup> division de cavalerie. Ils le garrottèrent et l'entraînèrent à Autre-Église, où on le vit arriver le 17 août, en compagnie d'une quinzaine d'autres civils. M<sup>me</sup> Hamoir, à qui il se plaignait de ne plus avoir mangé depuis deux jours, lui apporta des vivres et l'interrogea sur son arrestation : il avait été arrêté, répondit-il, pour avoir placé la main sur la crosse du fusil d'un soldat. Les prisonniers passèrent la nuit suivante dans un trou à porcs. Le 18, Paul Destrée fut conduit dans un champ voisin ; on lui abaissa la visière de la casquette sur les yeux et neuf soldats le fusillèrent ; puis comme il respirait encore, ils l'achevèrent à coups de lance. Le lendemain, deux civils de Merdorp et de Wasseiges furent aussi abattus à Autre-Église, derrière le cimetière.

N<sup>o</sup> 227. Des carabiniers cyclistes belges passèrent à Lonzée la nuit du 4 au 5 août et s'éloignèrent le lendemain. L'ennemi occupa le village dans la nuit du 22 au 23 août, à 11 heures, après des combats de patrouilles dans la campagne de Liroux (1) ; plusieurs soldats belges furent blessés et transportés à Namur. Environ 5,000 soldats envahirent les maisons, les livrant au pillage, et ils continuèrent le 23, à 8 heures du matin, leur marche sur Namur. La commune fut taxée d'une contribution de guerre, que les uns payèrent en argent, les autres en nature. Les vivres furent conduits à Gembloux et de là à Gozée, sur une dizaine de chariots réquisitionnés.

N<sup>o</sup> 228. A Sauvenière, les troupes arrivèrent en criant : « Andenne brûlé et le curé tué ! » Un officier supérieur s'exprima ainsi : « Ils ont tiré, nous avons tiré ! » Un combat avait eu lieu au moulin Michaux, sur la route de Grand-Leez à Gembloux, les Allemands se trouvant au moulin, les Belges à la « Peau de Chien » et à Liroux. Un lancier belge mourut des suites des blessures reçues dans le combat. Le cheval d'un uhlan fut tué sur la route de Lonzée à Grand-Leez et le cavalier, saisi par deux civils, fut conduit à Gembloux. Deux autres uhlands avaient aussi été tués par des balles françaises près de la demeure d'Emile Fichet, qui enterra lui-même l'un des cadavres. Ces faits exposèrent le village à des représailles. Le colonel et le capitaine voulaient que M. Fichet fût fusillé et que sa maison fût incendiée ; ils ordonnèrent l'exhumation du soldat et, l'autopsie faite, on parvint à les convaincre que les circonstances de la mort étaient pour le moins équivoques. Le fermier Waleffe fut aussi exposé à la colère des ennemis, à propos de pièces d'une mitrailleuse découvertes chez lui. On réussit à le sauver.

(1) Sur l'engagement de Lonzée, voir général Palat, III, p. 62 : Ch. Ouy, *Journal d'un officier de cavalerie*, p. 18.

## GEMBLoux. — EXÉCUTION DE FRANÇOIS CLAUSE

FRANÇOIS CLAUSE, de Névremont (Fosses), 77 ans, a été fusillé à Gembloux le 26 août. Arraché à sa maison le 23, malgré les supplications de son épouse, il fut mêlé à un groupe d'environ 500 prisonniers français et civils d'Auvelais. Emmenés jusque Mettet, ils y rebroussèrent chemin et furent ramenés à Fosses en plusieurs groupes. François Clause passa devant sa maison, jeté sur un chariot; il put encore remettre aux siens son porte-monnaie et indiquer la cachette où il avait enfoui son avoir, ce qui laisse à penser qu'il sentait sa vie en danger. Un voisin, Joseph Crasset, offrit en vain une somme d'argent pour le libérer; on put seulement lui passer quelque aliment, car il souffrait de la faim. Le convoi gagna Ham, Jemeppe et Gembloux. Au témoignage de ses compagnons, le vieillard tirait la langue de soif et de faim et était si exténué qu'il fallait pour ainsi dire le traîner. A la ferme de M. Bédoret, où il fut parqué avec ses compagnons, on remarqua qu'il n'était plus maître de lui : il faisait sans cesse le geste de cueillir de l'herbe et de la jeter à sa chèvre... Alors, les soldats le lièrent à un arbre et le rouèrent de coups. Le 26, il était question d'emmener les prisonniers en Allemagne et il parut sans doute à ses gardiens que, à cause de son état physique et moral, il était temps de s'en faire quitte : ils le fusillèrent à 6 heures du soir, après un simulacre de jugement, où il fut inculpé « d'avoir dépouillé des cadavres » ! M. Bédoret fut témoin de l'exécution. Jeté en terre par les soldats dans la prairie, il fut ensuite ramené à Fosses, le 10 novembre.

Des troupes considérables entrèrent à *Ernage* le 20 août, se livrant à une fusillade, au cours de laquelle Jules Renard et Michel Depierreux furent légèrement blessés. On sonnait en ce moment les cloches pour des obsèques : le curé, M. Renard, et l'abbé Noël, professeur à Floreffe, furent arrêtés sous l'inculpation de « signaux faits à l'ennemi ». Ils échappèrent au danger, mais il fut interdit d'enterrer le défunt et les cordes des cloches furent coupées. Le 20 août, le curé fut mis en joue par un soldat qui pillait son presbytère. Les maisons délaissées furent saccagées; dans les autres, les troupes emportèrent les vivres.

§ 2. — *Dans la région de Sombreffe.*

Sombreffe et les localités voisines de Corroy, Tongrinne, Balâtre et Bothey sont situés sur la grand'route de Gembloux à la Sambre ou à proximité de cette route. La distance qui les sépare du rayon d'action du fort de Suarlée varie de 2 à 5 kilomètres. Voici les faits, survenus dans ces localités, qui méritent d'être relatés.

Cent cinquante cavaliers français passèrent à *Sombreffe*, allant vers Gentinnes, dans l'après-midi du 16 août. Le 17, à 7 heures du matin, les premiers uhlands brisèrent les appareils de la gare et tirèrent sur un train en partance pour Tamines.

Poursuivis par des soldats français et belges, ils regagnèrent Penteville, point d'arrêt entre Corroy et Gembloux, où plusieurs trouvèrent la mort. Le même jour, entre 8 et 9 heures, commencèrent à déboucher de Boignée et de Tongrinne les importantes forces françaises de cavalerie qui, pendant toute cette journée et le lendemain, défilèrent sur la route Fleurus-Gembloux, avec de l'artillerie. C'étaient des dragons et des hussards.

Mercredi 19, ces troupes se battirent au delà de Gembloux et revinrent le soir dans toute la région de Sombreffe, Ligny, Balâtre, Mazy et Onoz. A Sombreffe, s'installa le général Cornisart, avec son état-major.

La division partit le lendemain, à 8 h. 30 du matin, vers Ligny et Fontaine-l'Evêque. Pour couvrir sa retraite, 150 hommes s'installèrent du côté de Gentinnes et d'Ardenelle. Ils s'y heurtèrent aux avant-postes des hussards de la mort, parmi lesquels ils firent cinq prisonniers, sans compter les tués et les blessés. Deux Français furent inhumés à Gentinnes; trois blessés français furent soignés à la Maison des Œuvres, puis dirigés sur Charleroi en septembre.

Ce même jeudi, à 7 h. 15, le vicaire de La Chaussée ne put achever la messe. Informé de l'arrivée des Allemands, il transporta les Saintes Espèces à Sombreffe. Plus tard, ayant voulu s'en retourner, il fut arrêté près de sa chapelle et retenu par les hussards, qui le harcelèrent de questions. A 10 heures, une quinzaine de uhlands entrèrent à Sombreffe; ils obligèrent le vicaire, M. Debin, à enlever le drapeau.

Le 21, commença le grand passage, qui se poursuivit pendant huit jours, par quatre routes à la fois : Gembloux-Fleurus, route provinciale de Pontaurieu, Chaussée Romaine et route de Gentinnes.

Le 22, les troupes partirent à 4 h. 30 du matin. La population put suivre ce jour-là la bataille de la Sambre. Dans la nuit suivante, de 10 à 12 heures, des troupes, venant de Tamines, installèrent des batteries entre le presbytère et le cimetière, où elles furent maintenues jusqu'au dimanche matin. A la soirée du 23, arrivèrent une cinquantaine de prisonniers français, venant de la Sambre. Le village eut beaucoup à souffrir des pillages. Les maisons désertes furent vidées de tout ce qu'elles contenaient. Dans les maisons occupées par les habitants, les soldats enlevèrent les vivres, surtout les vins et beaucoup de literies.

N° 232. *Corroy-le-Château*, qui n'avait reçu que quelques cavaliers français isolés, vit arriver, le 20 août, un détachement ennemi. Quelques coups de feu furent échangés : un fantassin allemand et un cavalier français furent tués. Les soldats proférèrent des menaces d'incendie et de mort. Le 24, tous les hommes furent réunis sur la place publique, sous prétexte que « on avait découvert des espions ».

N° 233. A *Tongrinne*, il y eut quelques engagements entre des uhlands et des Français se retirant vers la Sambre. Les premières troupes partirent brusquement « pour aller incendier Tamines », ainsi qu'un officier le déclara au curé de l'endroit; elles ne s'étaient rendues coupables que de pillage. Bientôt, arriva au château le général von Emmich. Des officiers enlevèrent en auto le curé et le promenèrent à travers le village, lui imposant la charge de bourgmestre, car les autorités civiles étaient

absentes. Vinrent ensuite les convois, qui se distinguèrent par les réquisitions. Celles-ci furent commandées par le major Schmit et le sous-lieutenant Ange Werner, de Malmédy : elles portèrent sur du froment, de l'avoine, des pommes de terre, des bœufs et des brebis.

### ESCARMOUCHE DE BOTHEY. — CRUELLES REPRÉSAILLES

N° 234.

Le 20 août, un engagement eut lieu « à la Ronce », hameau de *Bothey*. A la demande du bourgmestre, treize civils s'y rendirent aussitôt pour secourir deux blessés français, mais des Allemands, postés à quelque distance, ouvrirent sur eux un feu de mitrailleuses. Ils pénétrèrent, pour s'abriter, dans le bois « Jean », où un uhlan vint leur enjoindre de gagner Corroy-le-Château. Ils s'y trouvèrent en pleine infanterie allemande et en compagnie de deux hommes de Corroy et d'un de Gembloux, déjà prisonniers. Ils durent marcher tous les quatre en tête des troupes, sur un trajet de 2 kilomètres, et furent successivement repris par des troupes de cavalerie et d'infanterie, qui ne leur épargnèrent aucun mauvais traitement.

Vers 5 heures du soir, à la grand'route, les soldats firent sortir des maisons une trentaine de civils et les parquèrent dans la cour de Clément Lambert. « On a tiré sur nous, disaient les soldats, si on trouve une arme, vous serez tous fusillés. » Ces pauvres gens passèrent des moments d'une indicible angoisse, criant et pleurant, tandis qu'on perquisitionnait dans leurs maisons. Les habitations furent pillées, parfois saccagées. Chez Clémence Hennau, Charles Deschamps et Victor Draye, les meubles étaient détruits, les glaces brisées, ce qui n'avait pas été enlevé gisait sur le sol. Les croix, statues et images religieuses étaient brisées, les débris jetés dans le poêle ou sur le sol. Chez Victor Draye, la statue de la Sainte Vierge gisait au milieu de la cuisine, sur un tas d'ordures, et les images pieuses étaient lacérées de coups de couteau.

N° 235.

Le 17 août, de grand matin, il passa à *Balâtre* un peloton de dragons français, puis une heure après une division de cavalerie française. Celle-ci laissa un détachement au village et alla livrer bataille à Perwez et à Grand-Leez. Le 19, toutes les troupes françaises rétrogradèrent. Le 20, quelques uhlands apparurent et furent aux prises avec l'arrière-garde. Le 21 au matin, dans l'une de ces échauffourées, un dragon fut blessé mortellement; un chasseur d'Afrique, atteint lui aussi, put échapper et gagner le château de Mielmont, où il séjourna après guérison; c'est à son occasion que le comte Georges de Beaufort fut interné en Allemagne. Une heure après l'escarmouche, les troupes allemandes pénétrèrent en masse dans la paroisse. Elles n'y séjournèrent pas, car elles marchaient sur Jemeppe et Velaine et commencèrent immédiatement la bataille. L'infanterie qui campa au village et la cavalerie qui y rentra le soir se comportèrent avec brutalité, réquisitionnant pain, vins, cigares, liqueurs, poursuivant de toutes sortes de menaces les habitants, qui s'enfuirent d'ailleurs pour la plupart. Le curé, M. Jallay, fut mis en arrestation sous prétexte qu'on avait tiré; un officier, levant la main, menaça de le souffleter,

parce qu'il ne l'avait pas salué; un autre courut sur lui et menaça de le tuer si on tirait encore... Les seuls tireurs étaient les soldats qui jouaient la comédie. Ils ne tuèrent cependant personne dans la paroisse; trois habitants de Saint-Martin périrent victimes de la fusillade de Tamines, où ils s'étaient enfuis, croyant y être plus en sûreté.

### § 3. — *Dans la région de Saint-Germain.*

#### LA RENCONTRE DE MELET ET L'INCENDIE DE LA FERME

N° 236.

*Rapport de M. Melet, curé de Saint-Germain.*

*Saint-Germain* était sous la protection des forts; aussi les troupes allemandes n'ont pas passé dans le village, tandis qu'elles entrèrent à Aische et à Liernu, localités voisines. Le 15 août au matin, quatre Allemands vinrent couper les fils du téléphone près de Melet et ceux du télégraphe à la Croix-Monet. Le 16 au matin, des uhlans furent aperçus du côté de Matignée. Le 18, des troupes françaises passèrent dans la paroisse, allant dans la direction de Noville. Le 19, une scène tragique se déroula à la ferme de Melet. Des dragons français au nombre de vingt-huit, sous le commandement du lieutenant comte de Cassart (?), qui, croit-on, avaient logé au moulin de Dhuy, passèrent vers 7 h. 30 à l'arrêt de Liernu et suivant la ligne du tramway, se dirigèrent vers la ferme de Melet où ils demandèrent à manger. A ce moment, un avion ennemi passa au-dessus de la ferme. A 8 h. 45, les Français s'éloignèrent. A peine étaient-ils partis dans la direction de Mehaigne, qu'une patrouille de vingt-huit uhlans, venant d'Upigny, aperçut les Français du côté de l'arrêt de Saint-Pierre-Mehaigne. Ils poussèrent des cris sauvages et s'élançèrent sur eux. Le combat ne dura qu'une dizaine de minutes. Les Allemands laissèrent sur le champ de bataille sept des leurs, les Français perdirent leur lieutenant et eurent plusieurs blessés. Quelques-uns cherchèrent un refuge à la ferme, où ils trouvèrent des habits civils. Le fermier parvint à grand peine à les empêcher de tirer et les exhorta à fuir ou à se cacher dans la grange.

Après l'escarmouche, les gens de la ferme gagnèrent par petits groupes la direction d'Upigny. Le fermier était le dernier et se trouvait déjà près de la porte du jardin, lorsqu'un soldat allemand se jeta sur lui, le menaçant de sa lance. Il n'échappa qu'en se laissant tomber dans la haie. Tous furent alors obligés de rentrer à la ferme, sous la menace du revolver.

Vers 10 heures, un officier uhlan, de grande taille, portant des lunettes, les rejoignit escorté de quelques soldats. « Où est le patron ? » demanda-t-il. Le fermier se présenta et reçut un formidable coup de poing en plein visage. « Vous avez ici des soldats français, lui dit-il, en lui mettant le revolver à la tempe, nous voulons les avoir ! » Il fit sortir tous les hommes et les rangea en face de la porte d'entrée, à l'exception du fermier qui dut toujours l'accompagner. Les Allemands se firent servir du vin, du jambon et des tartines. Lorsqu'ils furent ivres, ils com-

mencèrent une minutieuse visite de tout l'immeuble; ils ne découvrirent rien, sinon deux chevaux français, échappés au combat, ce qui excita leur rage. Alors — il était 1 heure — ils mirent le feu au corps de logis, dans la place voisine de celle où étaient les femmes et les enfants. On devine leurs souffrances et leurs angoisses. Puis ils rangèrent contre le mur d'une étable, à gauche du corps de logis, les gens de la ferme, les femmes et les enfants avec les hommes, leur redisant sans cesse la même menace : « Vous serez tous fusillés. » Chacun avait son gardien, le fusil en joue. Une sentinelle ayant tout-à-coup annoncé l'arrivée de Français, les Allemands sortirent de la cour, mais pour revenir un peu après. Quelques Français cachés dans la grange en profitèrent pour s'évader; malheureusement, ils ne partirent pas tous. A leur retour, vers 2 heures, les Allemands placèrent le personnel de la ferme derrière la porte de la cour. Ils détachèrent chevaux, vaches et tout le bétail et mirent le feu à la grange et aux écuries; la partie de gauche seule fut préservée. Une des nuits suivantes, le feu fut remis au corps de logis qui n'avait brûlé qu'en partie. D'après certains indices, on croit que trois Français ont été carbonisés dans la grange. Les Allemands obligèrent un domestique à atteler deux chevaux à un chariot pour relever et emporter les cadavres des soldats tués. Ils firent alors sortir de la cour les prisonniers, les conduisirent près d'un hangar, les poussèrent contre le talus, mirent le feu au hangar et prirent place encore une fois devant eux pour les fusiller.

Vers 3 h. 30, il arriva de l'infanterie allemande, avec un officier supérieur moins brutal, qui délivra les prisonniers et les dirigea du côté de Mehaigne.

Aussitôt après le combat de Melet, une dizaine de Français et un Allemand arrivèrent le long du tramway au galop de leurs chevaux. A l'arrêt de Liernu, un soldat cycliste belge tira sur l'Allemand qui tomba de son cheval. Avant midi, on transportait le cadavre au cimetière, lorsque l'on signala l'approche de quatre uhlands. Les personnes qui procédaient à l'inhumation se cachèrent ou s'enfuirent, sauf un vieillard; les cavaliers tirèrent sur les fuyards, heureusement sans les atteindre; puis ils frappèrent cruellement le vieillard, malgré ses supplications. Après-midi, deux hommes du village revinrent au cimetière et ensevelirent le soldat, mais peu profondément.

Vers 2 h. 30, après avoir mis le feu à la ferme de Melet, les Allemands arrivèrent, en suivant la voie, à la maison Accindinus près de l'arrêt de Liernu. Comme cette maison avait servi d'observatoire au lieutenant belge, les Allemands la cernèrent et descendirent à la cave, où M. Accindinus et sa fille s'étaient réfugiés. Ils les obligèrent à sortir et tirèrent sur eux deux coups de feu. La jeune fille se jeta à terre et la balle passa au-dessus d'elle; elle put s'enfuir, tandis que son père, atteint à la cuisse, restait étendu dans le fossé. D'autres soldats firent semblant de l'achever. Un peu plus tard, comme un autre groupe passait près de lui, le blessé crut encore qu'on allait le tuer. Il eut pourtant la vie sauve. Arrivés au centre du village, les Allemands obligèrent le bourgmestre, M. Delcorde, à déterrer le cadavre et à le rapporter sur la place, où il fut jeté, avec les autres, sur le chariot de Melet. Le bourgmestre eut beau expliquer qu'il avait été tué par un soldat belge, avec une balle et non avec des plombs; on parvint néanmoins à éviter les représailles. Le domestique de Melet conduisit les cadavres

à Noville-sur-Mehaigne et le soir, quand sa besogne fut accomplie, les Allemands tuèrent ses deux chevaux. Après le départ de ces bandits, beaucoup de gens de Saint-Germain, pris de panique, s'enfuirent dans la direction de Namur.

Un Français échappé de Melet gagna Liernu où il resta quelques jours sous un déguisement. Un autre, blessé, trouva un refuge à Saint-Germain; des habitants le nourrirent dans un dizeau, puis chez eux et ensuite le conduisirent à Dhuy d'où il gagna Namur.

Le 19 août au matin, cinq Allemands arrivèrent à Jennevaux; un soldat belge tua un cheval et fit prisonnier le cavalier allemand. Puis les Français arrivèrent dans la cour du château au nombre de quarante et furent ravitaillés. Peu de temps après, les soldats belges furent aux prises d'abord avec treize, puis avec soixante uhlans. Ceux-ci se retirèrent. Vers midi, commença un bombardement d'une demi-heure; une soixantaine de coups furent tirés dans la direction du château et du parc. Un obus atteignit la toiture de la maison du garde; un autre emporta le coin de la maison du jardinier; un troisième se fixa près de la porte d'entrée du château; deux éclatèrent sur la ferme; les autres dans le parc où plusieurs arbres furent transpercés.

N° 237. A *Liernu*, une rencontre d'éclaireurs eut lieu le 17 août au sud-est du village; un Allemand fut abattu au poteau du tramway qui porte l'indication de Liernu (territoire de Saint-Germain), ce qui créa un réel danger pour la localité. Le lendemain, il passa des troupes françaises assez considérables, qui participèrent au combat de Noville-sur-Mehaigne.

Des troupes ennemies occupèrent le village dans l'après-midi du 19 août; elles proférèrent des menaces. Fait prisonnier, le curé, M. Materne, dut parcourir les maisons entre des soldats revolver au poing, pour procurer une longue liste de réquisitions. A son retour, il fut enfermé avec tous les hommes du village au Cercle, où ils logèrent sur la paille. Aux civils se trouvait mêlé un Français déguisé; il ne fut pas reconnu et put bientôt rejoindre les siens à Auvélais. D'autres troupes arrivèrent le 20 et surtout le 22. Cette journée fut marquée par des pillages: chevaux, bétail, céréales, vin, lard, pain et vivres de tous genres furent enlevés, généralement sans bon de réquisition.

N° 238. Arrivés à *Dhuy* le 22 au soir, les Allemands y installèrent, le 23 au matin, 50 canons sur le chemin intérieur et principal du village, les braquant sur le fort de Cognelée; ces troupes s'éloignèrent dès le dimanche soir.

N° 239. *Meux*, situé à 6 kilomètres du fort d'Emines et sous sa portée, n'a pas vu de soldats allemands en août 1914, tandis que les localités voisines de Liernu et de Grand-Leez, sises hors de l'atteinte des canons, en étaient inondées. Le village a été néanmoins bombardé: dans l'avant-midi du 23, 25 obus tirés par le fort s'éparpillèrent dans l'endroit, incendiant la ferme de Labruyère, entre Emines et Meux, éventrant une maison et tuant quelques chevaux.

## II. *Sous le feu des forts.*

Après s'être tenues, au nord de la Sambre, à distance des forts, les troupes allemandes établies à la périphérie du secteur que nous étudions avancèrent dans la journée du 21 août. Elles entrèrent à 7 heures du matin à Beuzet et à 8 heures aux Isnes, à 4 heures de l'après-midi à Bossières et le soir à Spy.

Les forts ne furent toutefois bombardés que plus tard ; Suarlée reçut des obus le 23 août à midi, Emines le 24 au matin et Saint-Héribert le 24 dans l'après-midi. Quant au fort de Malonne, il tomba entre les mains de l'ennemi sans être atteint.

Nous publions sur les événements qui se passèrent dans ce coin de la position fortifiée une série d'intéressants rapports ; ils contiennent encore le récit de maints actes sauvages posés par l'ennemi, là surtout où il avait à mener une action militaire énergique, comme à Beuzet et à Bossière, aux Isnes et à Temploux. La mort cruelle de Joseph Detry, à Bossière ; l'odyssée du curé et des civils des Isnes, courant pendant des heures en tête de la cavalerie, sous le feu des forts et par une chaleur torride ; les incidents de Spy, où la cloche de l'Angelus matinal fut pour le curé et pour les pères capucins une sérieuse menace de mort ; l'assassinat, au sein des incendies de Temploux, du professeur Dethy et de deux dames pensionnaires de l'hospice, sont des pages émouvantes qu'on ne saurait lire sans un sentiment de stupeur indignée.

### § 1. — *Beuzet.*

#### AU SEIN DES ENGAGEMENTS

##### *Rapport de M. Jansen, O. P., curé de Beuzet.*

Le 16 août, vers le soir, des cyclistes allemands s'emparèrent de la gare de Gembloux et la saccagèrent ; elle fut reprise, quelques heures après, par les Belges, qui y rétablirent les communications. Lundi 17 août, vers 9 heures, un autre groupe de cyclistes déboucha du chemin de Ferooz à la grand'route de Namur, près du Bois Henri, se cacha dans le bois, et tira sur une dizaine de lanciers belges qui passaient. Le soldat A. Leroy, de Namur, porteur d'une dépêche de Perwez pour l'état-major de Namur, fut grièvement atteint ; il put encore se traîner jusqu'à la maison du boucher J. Hairson. Averti de la chose, j'y courus de suite et je ren-

contraï la foule qui fuyait; je fis transporter le blessé dans le salon du presbytère, sur un matelas. Son sang coulait abondamment, rougissant le plancher. Mandé en hâte, le docteur Corbisier constata qu'il avait le bas-ventre fracturé et la cuisse perforée d'une balle. Je le confessai et lui administrai l'extrême-onction. A peine le docteur avait-il bandé la plaie, qu'il rendit le dernier soupir. La foule était restée devant le presbytère : « Mes enfants, leur dis-je, le premier martyr est décédé, prions pour lui! » Tous tombèrent à genoux, pleurant et récitant avec moi le « Notre Père ». L'après-midi, des dragons français, superbes soldats, s'installèrent dans la rue de la Boulette et le long de la grand'route, « A la Levée ». Pendant que l'officier prenait le repas du soir à la cure, on vint m'avertir qu'un soldat français mort venait d'être déposé à l'école des garçons. Il s'appelait Portier, natif de Reims. Le mardi 18, les dragons partirent. Dans l'avant-midi, un régiment français traversa la rue de la Boulette, se dirigeant vers Meux. Il y avait là des cavaliers, des fantassins, des canons, des chariots. La population acclama ces braves avec enthousiasme, non sans éprouver un frémissement à la pensée de la mort qui les attendait. Mercredi 19, à 2 heures, eut lieu l'enterrement du soldat français, à l'issue duquel nous aperçûmes des uhlans près de la ferme Darmont, galopant vers le bois de Golzennes. Nous attendions toujours l'arrivée du train qui devait amener la famille du lancier belge; mais il ne vint pas : plus aucun train ne devait s'arrêter à Beuzet durant la guerre! Nous conduisîmes le cadavre à sa dernière demeure; il fut déposé dans la même fosse que le soldat français, au-dessus de lui.

Pendant que je lisais les dernières prières, nous entendîmes tirer des coups de feu et nous vîmes des cavaliers qui passaient : c'était une nouvelle escarmouche entre Français et Prussiens, au Try de Raidy, sur le territoire des Isnes. Après l'office, j'y courus et je trouvai dans les champs, près de la ferme de la Malmaison, un uhlan blessé, soutenu par deux soldats belges qui logeaient à Beuzet et entouré d'un groupe d'hommes en colère. On se disputait ferme. « La charité, leur dis-je, commande d'assister un blessé, de n'importe quelle nationalité! » Je lui parlai : il était de religion évangélique. Je l'engageai à prier et à faire un acte de contrition. Les deux soldats et quelques hommes le transportèrent à la villa Gobert, d'où une auto de la Croix-Rouge le conduisit à Namur. Le peuple fut mécontent, il ne respirait que la haine; mais je constatai que les soldats français avaient des sentiments très nobles : au retour, sur la grand'route, des officiers français en auto me demandèrent si j'avais appris qu'il y avait dans les campagnes un blessé allemand. « Allez-y vite, dirent-ils, et aidez-le! » Quand ils apprirent que c'était fait, ils me remercièrent.

Jeudi 20 août, on entendit des coups de fusil du côté de Saint-Denis; c'était un nouvel engagement. A 10 heures, je me dirigeai vers la Fontaine-aux-Tiennes, territoire de Saint-Denis. Au bout du village, Jules Dehaize m'apprit qu'il y avait des blessés dans les champs. Avec lui, j'entrai chez Voué et je demandai une bouteille d'eau. Nous nous avançâmes à travers trèfles et froments, sous un soleil brûlant. Dans le lointain apparaissaient des uhlans. Par précaution, nous mîmes un mouchoir blanc à une canne. Un peu plus loin, dans un champ de pommes de terre, nous vîmes un corps couché contre une gerbe de paille et nous approchâmes prudemment en disant : « Freund und Hilf ». Quel spectacle : une loque humaine,

trempée de sang et recouverte de mouches ! Prenant la bouteille d'eau je lui donnai à boire. L'Allemand remercia et se ranima un peu. La face était noircie de sang caillé, un morceau de chair de la joue gauche pendait, le cuir chevelu était enlevé à l'occiput et était collé sur le reste de la tête, et sur toutes ces plaies grouillaient des mouches ! Je le nettoyai, je lui mis des compresses et des bandes, je le relevai et lui dis un mot de consolation et d'espérance en Dieu. Après l'avoir mis à l'ombre sous la paille, nous allâmes chercher une civière pour le transporter à la Croix-Rouge de Beuzet. Une demi-heure après, je me retrouvai, avec plusieurs paroissiens, auprès du blessé. Alors une autre scène se déroula, et nous l'avons encore toujours devant les yeux. Devant nous s'étend la vaste plaine, appelée « Fontaine-aux-Tiennes » ; du côté de Meux, des uhlans courent de droite et de gauche à la recherche de leurs blessés ; du côté de Bovesse, un escadron de Français à cheval arrive au grand galop à travers champs. Malgré le danger — nous sommes dans le rayon du tir — nous emportons le blessé. En route, nous voyons les uhlans disparaître et la marche des Français est arrêtée. Le cortège arriva au patronage. On pansa, on banda ce corps hideux lardé de coups de lance et perforé de balles. Dans son délire, le blessé chantait des cantiques évangéliques et maudissait ses maîtres. Il revint à lui. Le soir, nous le fîmes transporter au château de Ferooz-Beuzet, le livrant aux bons soins du comte P. de Borchgrave. Il mourut, une semaine après, à la Croix-Rouge de Gembloux.

Vendredi 21 fut la journée terrible. Pendant la messe de 7 heures, les Prussiens arrivèrent comme des sauvages à la gare, s'emparèrent d'un wagon de céréales appartenant aux frères Piérard, arrachèrent et brûlèrent le drapeau, dévastèrent et pillèrent le bureau du chef de station et, s'emparant du képi de celui-ci, l'attachèrent à une lance et entrèrent ainsi victorieusement dans le village. De là, ils allèrent chez le bourgmestre, en passant par le bureau de poste, dont ils enfoncèrent la porte et où ils pillèrent tout. A partir de ce moment, le bourgmestre fut leur victime. Ils le conduisirent au village à la recherche des Français, le soumirent à toutes sortes de vexations, l'entraînèrent au château Melot à Lonzée et de là aux Isnes. Dans le village, arrivés devant la maison communale, ils lui commandèrent d'ôter le drapeau qui y flottait. Il refusa ; alors ils s'en chargèrent eux-mêmes, s'aidant de leurs lances ; ils le mirent en lambeaux et en nouèrent des bandes au cou et à la selle de leurs chevaux. Ceux qui ont été témoins de cette scène m'ont dit qu'à ce moment ils avaient compris la signification du drapeau et qu'ils avaient éprouvé un frisson d'indignation et de vengeance. Ils pillèrent ensuite totalement les magasins de Léopold Raisière en face de l'église et ils s'éloignèrent, emmenant avec eux un groupe de braves paroissiens dont J. Hesbois, qu'ils obligèrent à soigner leurs chevaux, les accablant de coups de crosse dans le dos.

Entre 10 et 11 heures, j'aperçus près de la gare un attroupement et, par les fenêtres du presbytère, je pus distinguer des uhlans, aux bonnets poilus, revolver au poing, qui entouraient M. Delsauvenière, curé des Isnes, et Denis Portier, de Beuzet. Leur visage ruisselait de sueur ; le curé était tête nue, le chapelet à la main. Le bourgmestre dut donner des explications sur les victimes et fut sommé de suivre les soldats, dans la direction du Bois Henri. Devant la maison du boucher J. Hairson, il y eut des pourparlers, puis le martyre des prisonniers recommença.

Le revolver leur fut mis sous le menton ; le mot « sale anarchiste » retentit plusieurs fois ; des menaces de mort furent prononcées. Ces brutes ne savaient que faire pour terroriser leurs victimes.

Mais ces scènes n'était que le prélude d'une tragédie plus sombre encore ! A 1 h. 30, Émile Bouffieux accourut à la cure : les Allemands occupaient le village et le commandant m'attendait à la grand'route. A peine sorti du presbytère, je me trouvai devant un jeune officier à cheval, revolver au poing. Le bourgmestre arrivait aussi. L'officier nous ordonna de nous mettre à sa droite et à sa gauche, et de le suivre. « Man hat geschossen » fut le thème de son premier discours. Comme je voulais expliquer les faits survenus, il m'imposa silence. Nous arrivâmes à « La Levée ». Il ordonna d'aller chercher tous les hommes et demanda les armes déjà réunies à la maison communale ; il menaça de brûler et de tuer si le moindre mal était fait à ses soldats. Pendant qu'on nous rangeait dans le fossé de « La Levée », un régiment de fantassins, sac au dos, exténués, recouverts de poussière, arriva du côté de Bossières. L'officier nous confia à la garde d'une dizaine de soldats ; des haut gradés arrivèrent, nous dévisagèrent avec orgueil et désignèrent du doigt l'un ou l'autre de notre groupe, comme otages. Treize hommes furent ainsi conduits au fournil de la ferme Art, où ils furent fouillés et menacés de mort. Les autres furent licenciés. Je regagnai le presbytère. En cours de route, je constatai que, dans toutes les maisons, les soldats étaient occupés à réquisitionner des outils, des bèches, des scies, des vivres et des effets, etc., et qu'ils mangeaient gloutonnement. Dans les fermes, ils tuèrent des vaches et des moutons ; 17 bêtes bovines, 7 moutons et 421 poules, tel fut le bilan de quelques heures. Ils abandonnèrent des quartiers entiers de viande.

Cependant, l'anxiété grandissait de plus en plus dans la population, car les soldats creusaient de profondes tranchées, à partir des Quatre-Vents, jusque Ferooz, dans la direction de Bossières, à la chapelle Sainte-Anne et dans les prairies de « Lavoix », vers le bois de Golzennes. Ils saccagèrent la villa Gobert, sur la grand'route, où ils avaient un poste avancé. A 6 heures du soir, ils mirent le feu à une meule du côté de la maison G. Winand, à la grand'route. D'autres incendies succédèrent. Bientôt, aux quatre coins du village, ce ne furent que des flammes et on aurait dit que tout Beuzet brûlait. L'affolement commença et beaucoup de paroissiens prirent la fuite. De nouvelles troupes arrivèrent le soir et campèrent dans les tranchées, aux environs des fermes J. Massart et Art. La nuit vint. Le presbytère était rempli de paroissiens pleurant et se lamentant, inquiets sur le sort des otages.

A 11 heures sonnait l'officier entra. « Il avait, me dit-il, à me confier un secret. L'état-major avait décidé que si les Français avançaient encore de quelques kilomètres du côté de Spy, Onoz ou Les Isnes, le village serait brûlé. » Ma première stupeur passée, je fis appel à mon argumentation la plus pressante, en langue allemande, pour le dissuader d'un tel forfait. Ses réponses me donnèrent la conviction qu'il n'y avait rien à faire. J'insistai pour qu'au moins on évitât le plus possible de terroriser les habitants. Il fut convenu qu'une heure avant l'incendie, j'avertirais les habitants de toutes les maisons, que je les réunirais à la grand'route pour les conduire, escortés de militaires, à Gembloux. Je le priai de faire parvenir à l'état-major toutes mes supplications en faveur du village et de ses habitants. Et

maintenant, qu'allait-il arriver ? Par quelles tranches allions-nous passer ? J'attendis en priant et en nous recommandant au Sacré-Cœur. A 2 heures, l'officier revint : je devais le suivre, avec deux femmes, « A la Levée ». Au point du jour, les troupes partaient pour Mazy, Onoz, Auvelais, Tamines, et les otages furent licenciés.

Samedi, 22 août, à 4 h. 15, je dis une messe d'actions de grâces, à laquelle beaucoup de paroissiens assistèrent. Mais la journée précédente avait mis tout le monde en émoi. La panique s'empara de la population. Les uns s'enfuirent vers Gembloux, d'autres vers Rhisnes, dans la gueule du loup... Je crus d'abord ne pas partir. Vers 7 heures, je m'informai du bourgmestre, du secrétaire et du garde-champêtre : tous avaient fui. La rue de la Boulette était presque vide. Après avoir pesé le pour et le contre, je me décidai à mettre les vieillards et les infirmes en sûreté. Une charrette à bœufs fut attelée, et nous prîmes la route de Lonzée, vers 7 h. 30. Nous voulions aller à Chastre ; mais, au moulin de Lonzée, près de la grand'route de Sauvenière, il fut impossible de passer : des centaines et des centaines de Prussiens défilaient. Nous retournâmes à Beuzet, où nous arrivâmes à 2 heures. Dans la rue de la Boulette, les volets étaient fermés ; un silence de mort régnait ; des poules et des chats y couraient à l'abandon, et surtout pas âme qui vive ! A 4 heures, arrivée de nouvelles troupes : c'était le gros de l'armée. Elles postèrent des canons dans les tranchées, principalement vers le bois de Golzennes, qui les abritait comme un rideau. Vers 5 heures, elles tirèrent sur le fort de Suarlée. Celui-ci répondit et bientôt le bombardement du village battit son plein, car le nommé Tonneau, de Lonzée, avait averti le fort.

Entretemps, la cave du presbytère avait été transformée en salle de logement. Jules Massart pratiqua un trou dans le mur pour nous échapper en cas d'incendie. Les ouvriers étaient encore en plein travail qu'un obus sifflait au-dessus de nos têtes. On se hâta. A 6 heures, les obus tombèrent plus abondants et nous descendîmes à la cave. Ce fut une nuit sinistre ! Nous entendions le passage des troupes sur la grand'route : bruit des charrettes, piétinement des chevaux, pas des fantassins et lourd roulement des canons. Vers 11 heures, nous entendîmes des hennissements angoissés de chevaux, des mugissements de vaches. Sortant de la cave, nous vîmes le ciel tout en flammes du côté de Bossières : la ferme Art brûlait. Par le toit du fenil une bombe avait mis le feu aux étables, à la grange et aux récoltes ; le corps de logis put être sauvé. D'autres maisons furent atteintes par les obus et démolies ou fortement ébréchées.

Le 23 août, on distinguait, dans les jardins et les prairies de la rue de la Boulette et du Warichet, de grands trous béants. Plus de 400 bombes sont tombées dans le village. Nous n'avons pas eu de vies d'hommes à déplorer. Quant aux Allemands, des traces de sang humain ont été relevées au Warichet et on y a trouvé des caquettes, mais ils eurent bien soin d'emporter morts et blessés. Je célébrai la messe à 8 heures, en présence de quatre personnes. Vers 7 heures du soir, arrivée de gens affolés des Isnes.

A la grand'route, ce furent des passages continus de troupes. Mercredi eut lieu la première réquisition de vivres, pommes de terre, légumes et céréales, à mener le lendemain à Gembloux.

§ 2. — *Bossières.*INCENDIES. — MEURTRE DE JOSEPH DETRY, DE TEMPLoux.  
TERRORISATION DES CIVILS.

N° 241.

*Rapport de M. Bertrand, curé de Bossières.*

Bossières est un point élevé, à 6 kilomètres du fort de Suarlée. Des Français passèrent une nuit au village, sans desseller leurs chevaux. C'est le vendredi 21 août, vers 4 heures, que les troupes allemandes, en rangs serrés, envahirent Bossières et ses hameaux, par le chemin de Mazy, où elles venaient aussi d'entrer. Sans perdre de temps, elles se fortifièrent au sud du village, creusant des tranchées et ouvrant les toits des maisons de façon à faire face à toute attaque venant de Temploux-Suarlée. En même temps, tous les hommes et jeunes gens étaient conduits à l'église, dont la porte était militairement gardée. A Golzennes, le bourgmestre, baron de Vinck, était arrêté et emmené; les hommes du hameau « La Ramonerie » étaient forcés de porter des munitions jusque Spy; les femmes et les enfants emmenés dans la campagne de Sainte-Anne, où ils passèrent la nuit. Jean de Vinck, fils du bourgmestre, et C. Gillardin, son régisseur, étant partis à la recherche du baron de Vinck, furent arrêtés comme espions, obligés de marcher devant les troupes les yeux bandés et passèrent la nuit dans une petite maison proche de l'église. De nombreux habitants de Golzennes, hommes, femmes et enfants, avaient cherché un refuge dans les souterrains des carrières voisines. La grange de Jules Tonglet, à Bossières, la maison d'Isidore Poncin, à Golzennes, et un nombre considérable de meules avaient été incendiées dès l'entrée des troupes. Il fallait terroriser la population, qui quittait graduellement le village. Au presbytère était hébergé ce jour-là le hauptmann von Berger, du 3<sup>e</sup> régiment de la Garde à pied.

Ces mesures auraient suffi pour obtenir l'effet voulu; cependant un événement autrement triste vint jeter dans la stupeur, le dimanche 23, vers 6 h. 30 du soir, les habitants qui étaient encore à Bossières. Les troupes qui cantonnaient ici et rentraient à la tombée de la nuit ramenaient prisonnier un jeune homme, JOSEPH DETRY, 21 ans, qu'elles avaient pris à l'Hôtel Denet, de Temploux. Un simulacre de jugement fut rendu chez le docteur Larsimont. Celui-ci entendit le major Heyne, commandant du 8<sup>e</sup> hussards, qui lui a délivré l'écrit ci-joint (fig. 102), poser une question aux soldats : ceux-ci y répondirent en criant tous ensemble, et ce fut tout... L'officier fit un simple signe, comme pour accorder l'exécution. Joseph Detry demandait en grâce qu'on l'épargnât et criait : « Je suis innocent ! » Comme les soldats l'emmenaient, il se tourna, suppliant, vers M. Larsimont : « Monsieur le docteur, intercédez pour moi, vous savez que je n'ai pas tiré et vous connaissez bien mon père ! » L'intervention du docteur fut de nul effet, les bourreaux le collèrent au mur près de la grille du cimetière, du côté de la sacristie. Quand M. Larsimont vit ces apprêts, il rentra chez lui saisi d'horreur, et se boucha les oreilles. Quatre coups de feu retentirent et la pauvre victime s'affaissa sur le sol. Les soldats empoignèrent le cadavre, le traînant par les pieds, et le jetèrent avec mépris dans

une tranchée voisine, sans s'occuper de sa sépulture. Ce n'est que mardi, après le départ des troupes, que le curé et quelques paroissiens enveloppèrent pieusement le corps dans des couvertures et lui donnèrent, après les prières de l'absoute, une sépulture provisoire.

Le lundi matin, presque toute la population, à bout de patience et de courage, avait quitté le village, se dirigeant vers Corroy ou Gembloux, ce qui facilita le

Passierschein.  
 Für Herrn Doktor A. Larsimont  
 Bossières-Mazy zu einer Geburt  
 in Golzinnen am 24. August 1914  
 Heyne  
 Major & Regiments Kom.  
 24/VIII 14



Fig. 102. — Autographe du major Heyne, du 8<sup>e</sup> hussards, qui a fait exécuter Joseph Detry, à Bossières (1).

pillage dans Bossières. Ce même jour, dans la matinée, un coup de feu tiré près de la maison Dubois, à la « Basse-Hollande », occasionna l'arrestation de MM. Colon, père et fils, qui passaient à ce moment. Ils parvinrent à échapper à la mort en prouvant leur innocence ; la maison Dubois, bien qu'inhabitée, n'en devint pas moins la proie des flammes, et le curé fut informé que, si la chose se représentait, tout le village serait incendié ; or un soldat allemand avait tiré sur une poule !

(1) TRADUCTION : Laissez passer le docteur A. Larsimont, de Bossières-Mazy, pour une naissance à Golzinnen le 24 août 1914. (s.) Heyne, Major et Commandant du régiment. 24. VIII. 1914. Sceau : 8<sup>e</sup> rég. royal des hussards de réserve de Prusse.

Enfin, le 25 août, après avoir occupé notre village trois jours et quatre nuits (jours et nuits d'angoisse!), au nombre de 6,000 au début, au dire d'un officier, les Allemands continuèrent leur avance.

### § 3. — *Les Isnes.*

#### TRAITEMENTS INFLIGÉS AU CURÉ ET A UN GROUPE DE CIVILS

##### *Rapport de M. Delsauvenière, curé des Isnes.*

N° 242.

La commune des Isnes s'allonge sur la route d'Eghezée à la Sambre et s'appuie au nord à la route de Namur à Wavre et au sud à celle de Namur à Nivelles. Le 19 août, cinq uhlands furent délogés du bois du Raidy par cinq chasseurs français, qui parvinrent à leur couper la retraite et leur donnèrent une chasse furieuse. L'un d'eux, gravement blessé, fut recueilli par la Croix-Rouge de Beuzet; deux autres furent tués à la lisière du bois de Ban et les deux derniers furent blessés et faits prisonniers. Le 20 août, un cycliste allemand fut descendu à proximité de l'hôtel Didi, sur la grand'route de Gembloux. Le 21 août, les Prussiens nous arrivèrent en grand nombre de Beuzet, à travers les campagnes et, vers 8 heures, ils campèrent derrière la maison de Malakoff, sur la route d'Eghezée. A cet endroit se trouvaient encore deux chasseurs français, qui tirèrent sur l'ennemi, lui tuèrent deux chevaux, puis se retirèrent.

Aussitôt, l'ennemi se mit en mesure d'occuper le village, tandis que le commandant restait derrière la maison Malakoff pour être à l'abri du fort. Une patrouille de soldats se dirigea sur la ferme isolée de Malmaison; arrivés dans la cour, ils poussèrent des cris furieux et déchargèrent de nombreux coups de feu. Maîtres et domestiques, saisis de frayeur, se précipitèrent dans la cave. Après une visite générale, les soldats les menacèrent de tirer, s'ils ne sortaient immédiatement. Treize personnes, dont le fermier Georges Laisse et sa famille, furent emmenées près du commandant, derrière Malakoff.

Une autre patrouille pénétra dans le village. Arrivés à la première maison, ils accusèrent le propriétaire, Norbert Bernard, d'avoir tiré sur eux et ils l'obligèrent à se tenir à genoux sur le seuil de la porte en le menaçant de le fusiller; à la maison suivante, ils emmenèrent Louis Lorent et sa femme. Quelques curieux observaient la scène, disant même: « Ce sont des Anglais »; l'illusion ne fut pas longue, ils furent mis en joue et obligés de rejoindre les prisonniers. Beaucoup se cachèrent et s'enfuirent, poursuivis par des cavaliers. Les soldats rencontrèrent ensuite Jules Delvigne en face de sa maison et lui demandèrent ses armes. Comme il apportait un vieux pistolet, il reçut un coup de lance dans la cuisse et l'un des soldats fit dresser devant lui son cheval, comme pour l'écraser. Heureusement, l'animal eut conscience du danger et se replia de telle sorte que le civil en fut quitte avec un violent coup de genou en pleine poitrine. Comme ils lui demandaient les cartouches, il fit semblant de retourner chez lui et prit la fuite. Les soldats, impatients de ne pas le voir revenir, pénétrèrent dans sa maison en poussant des cris

de menaces ; ils expulsèrent sa femme et sa jeune fille et mirent le feu à l'habitation à l'aide de cartouches incendiaires. La maison Prévot, contiguë, devint aussi la proie des flammes. Les cavaliers se livrèrent alors à une fusillade qui remplit de terreur la population du quartier ; Juliette Delvigne, épouse Lambert, qui tenait un jeune enfant sur le bras, fut blessée à la main par une balle tirée à travers la fenêtre. A ce moment, la plupart des habitants s'enfuirent vers Temploux, Rhisnes ou Suarlée.

Vers 8 h. 15, étant rentré de l'église, je me rendis au jardin et je vis des uhlans s'avancer à travers les Marayes, au milieu des gerbes d'avoine, et se diriger avec précaution vers l'église dans l'attitude de chasseurs, en tirant de temps en temps un coup de feu. Ils s'approchèrent à quatre, agitèrent la sonnette du presbytère, secouèrent avec violence la porte, et la frappèrent à coups de botte, faisant un vacarme effrayant. Je descendis et me trouvai en présence de soldats revolver au poing : *Komm mit uns!* Comme je faisais mine de ne pas comprendre, l'ordre fut répété sur un ton plus élevé, puis je fus saisi par le bras et conduit sur le chemin ; là se trouvaient un lieutenant et cinq ou six uhlans. Ils fouillèrent le presbytère, je les entendis défoncer les volets fermés du salon, au rez-de-chaussée, et un panneau d'une armoire, dans une chambre à coucher : « Mais, monsieur, dis-je à l'officier, c'est inutile de tout saccager ; j'ai les clefs en poche ! » Ils découvrirent un vieux fusil de chasse à baguette, une carabine Flobert et un revolver, ce qui me valut aussitôt d'être appelé anarchiste. Ils enlevèrent ces armes, avec un numéro du *Bien Public*, un prospectus et quelques fruits. Je fus reconduit sur le chemin, où ils venaient d'amener sept otages.

Georges Bernard fut ensuite désigné pour amener le bourgmestre, sous menace de mort des otages ; pris de peur, il s'enfuit. Maurice Yernaux en fut chargé à son tour et des soldats l'escortèrent. Pendant ce temps, l'un de nos gardiens, saisissant un couteau, s'approcha des otages, leur coupa les bretelles et les boucles des pantalons et pratiqua une profonde entaille dans la partie supérieure de ceux-ci. Puis un soldat amena le bourgmestre, M. Damoiseau, et remit au lieutenant un fusil de chasse découvert chez lui ; l'arme fut brisée en morceaux, ainsi que ma carabine. On traversa le village. En face de la maison d'Hyppolite Moussebois, le lieutenant prétendit qu'on avait tiré de là sur eux. Auparavant c'était de chez Norbert Bernard. Je le confondis en affirmant que ce dernier n'avait pas même de fusil. Une perquisition minutieuse faite à l'instant ne fit rien découvrir.

On nous conduisit ensuite près du commandant, dans un champ de betteraves, derrière Malakoff. Je dus y faire un long plaidoyer, appuyé par le bourgmestre, pour réfuter les allégations du lieutenant qui prétendait qu'on avait tiré, qu'il avait trouvé des fusils et surtout du plomb ; qu'enfin, on avait arboré le drapeau belge. Alors un coup de sifflet donna l'ordre de départ à la partie de l'escadron qui stationnait au coin du verger Herman, et nous fûmes placés en tête des cavaliers. Les chevaux s'avancèrent au trot, à travers champs, betteraves, pommes de terre, chaumes et labourés. Nous dûmes, nous aussi, courir, car nous étions talonnés par les chevaux qui nous suivaient et nous recevions dans le dos des coups de hampe de lance, des coups de pied ou de crosse, pour nous avertir qu'il ne fallait pas ralentir l'allure. A nos réclamations et à nos plaintes, ils répondaient par des

menaces et des coups. On traversa ainsi la route de Gembloux, la ligne de Bruxelles au premier passage à niveau, au delà de la station de Saint-Denis, et on arriva dans les campagnes de Beaufaux, à vingt minutes de Beuzet dans la direction de Grand-Leez, où nous étions en pleines lignes allemandes. Il était alors 10 h. 30 et nous pûmes reprendre un peu haleine. Nous étions essoufflés, exténués et ruisselants de sueur. Le commandant me dit : « Monsieur le curé, allez chercher le bourgmestre de cette commune et ramenez-le ici ; si pas ramené, vous fusillé ! — Beuzet ? — Oui, Beuzet, et dire aussi au bourgmestre de ramener les chevaux tout de suite. » Il s'agissait de chevaux sans monture qui avaient été retrouvés à Loncée. « Ensuite, allez encore chercher le bourgmestre de cette autre commune ! — Loncée ? — Oui, Loncée, et le ramenez ici, sinon vous serez fusillé ! » Quatre cavaliers m'accompagnèrent et se mirent de nouveau à courir. A bout de forces, je leur dis : « Messieurs, vous êtes à cheval, je ne saurais plus vous suivre ! » Aux environs du chemin de fer, je me trompai de chemin. Denis Portier, qu'ils aperçurent dans son jardin, dut nous rejoindre : « Vous, nous conduire de suite chez le bourgmestre ! » On passa la voie ferrée, on traversa le village, on franchit la grand'route et on arriva chez M. le bourgmestre Delsaux, qui dut nous suivre. La population de Beuzet était dans la consternation et dans l'effroi.

On reprit la route à travers champs dans la direction de Loncée, les civils en tête, tenus continuellement sous la menace du revolver, obligés de rester séparés l'un de l'autre, sans pouvoir échanger un mot.

Il était près de 11 h. 30 lorsque nous arrivâmes au Bois-Henry, section de Loncée, sur la grand'route. Durant tout ce temps, je disais mon chapelet, que j'avais pris en mains à ma sortie de la cure et dont je n'avais interrompu la récitation que pour donner l'absolution, en cours de route, à plusieurs de mes paroissiens, pendant cette course folle, car nous ne croyions pas sortir vivants des mains de ces bandits. A proximité, sur la grand'route, dans la direction de Beuzet, se trouvait une automobile. Nos gardiens nous demandèrent encore la distance de Gembloux, de Bossières et des Isnes ; puis ils nous congédièrent. Je dis à mes compagnons : « Nous avons la vie sauve, nous devons en remercier Dieu ! » M. Delsaux me répondit : « Nous ne sommes pas aussi clairs que vous le pensez ; voilà encore des Allemands, et ils nous attendent ! » En parlant de la sorte, il désignait une automobile et cinq soldats échelonnés sur les accotements. Je reconnus sur l'auto le lieutenant du matin. Il cria : « Monsieur le curé, on a encore tiré à Isnes après votre départ ! » J'eus beau protester. Il ajouta : « Si quelqu'un tire encore, Isnes sera détruit et tous les habitants seront tués. » Je n'avais pas fait deux pas derrière la machine, qu'un soldat sauta sur moi comme un brigand et me braqua sous l'œil gauche le revolver qu'il avait pris dans ma table de nuit ; il me cria, avec un ricanement féroce : « Anarchiste, anarchiste !!! » L'officier était renversé sur son siège pour examiner la scène. Ils escomptaient sans doute un mouvement nerveux de ma part, causé par la surprise et la frayeur, pour m'accuser de révolte et m'exécuter sur le champ. Alors le lieutenant me dit en colère : « Monsieur le curé, ôtez votre casquette... votre chapeau, et saluez ! »

Je me reposai quelque temps à Beuzet, puis je songeai à regagner ma paroisse. Avec François Hulin, nous étions au passage à niveau, échangeant quelques paroles

avec la garde-barrière, lorsque des balles sifflèrent à nos oreilles : un soldat allemand tirait sur nous. Nous entrâmes dans la cabine du passage à niveau. Bientôt, ne nous sentant pas en sûreté, nous reprîmes notre route. Nous n'avions pas fait cinquante pas qu'un nouveau coup de feu se fit entendre et que la balle vint se loger dans le talus, à côté de moi. La panique augmenta et, avec elle, le mouvement de la course. A la station de Bovesse, nous essayâmes de nouveaux coups de feu. Mes compagnons n'osèrent continuer et prirent la direction de Rhisnes. Quant à moi, je regagnai les Isnes, mais par une voie détournée.

En rentrant, je me rendis à la ferme Damoiseau, où un pauvre soldat français blessé, qui venait de se confesser à M. le curé de Temploux, demandait à être administré. J'appris que les autres otages avaient été libérés vers midi. Dans la soirée de cette terrible journée, nous vîmes les lueurs de nombreux incendies sur les hauteurs de Ferooz, Corroy, Bothey et Mazy. Une compagnie d'infanterie passa la nuit dans les hangars de la ferme Debilde et partit de grand matin dans la direction de la Sambre.

La journée de samedi 22 fut lugubre. Dans l'après-midi, le fort de Suarlée commença à tonner sur Beuzet et Golzennes. Quelques obus tombèrent aussi sur Isnes ; beaucoup d'habitants gagnèrent Temploux ou Suarlée ; d'autres se réfugièrent dans des carrières. La nuit nous amena de nombreux fantassins qui, dès 3 heures du matin, allèrent de porte en porte réclamer de la nourriture. Le lendemain matin, l'exode des habitants se poursuivit. Ceux qui restèrent encore furent cueillis par des patrouilles et enfermés dans les caves de la ferme Taburiaux où ils restèrent jusqu'à lundi après-midi. A différents endroits, les Allemands creusèrent des tranchées pour l'assaut du fort.

Dimanche 23, une grosse pièce d'artillerie fut installée au lieu dit les Quatre-Arbres et tira régulièrement quatre coups à la minute. Suarlée répondit ; des obus tombèrent, au nombre d'une vingtaine, dans les alentours des fermes d'Isnes-les-Dames. Vers 4 heures, un colonel et des soldats de Westphalie se présentèrent au presbytère et témoignèrent leur étonnement de ce qui m'était arrivé. Ils m'assurèrent que tout était fini. Ils s'étaient à peine éloignés qu'un soldat m'apporta l'ordre de partir, parce que, la nuit suivante, les troupes devaient marcher à l'assaut du fort. J'allai demander l'hospitalité d'une nuit à Beuzet avec quelques-uns de mes paroissiens. Le lendemain, je retrouvai ma maison telle que je l'avais quittée, mais la plupart des autres habitations avaient été pillées : on y avait enlevé vivres, linge, liqueurs et différents objets. Les femmes étaient dans l'affolement en annonçant que les rares hommes restés au village avaient été réquisitionnés pour travailler aux tranchées. A 8 heures, nos prisonniers enfermés chez Taburiaux furent remis en liberté après qu'un officier les eut harangués, pour déclarer que notre roi et notre gouvernement étaient la cause de nos malheurs. Nous avons, nous aussi, une victime à déplorer : Louis Dehoubert, 17 ans, tué à Suarlée.

§ 4. — *Spy*.

## INCIDENTS A L'ÉGLISE ET AU COUVENT DES PÈRES CAPUCINS.

N° 243.

*Rapport de M. Palange, curé de Spy.*

Des uhlands furent aperçus à Spy dès le 19 août. Le 20, vers 4 heures, des Français barricadèrent les rues du village et y passèrent la nuit. Le 21, un uhlan fut tué à Saussin par des éclaireurs français. A 8 h. 30 du soir, les gens du Chauffour arrivèrent affolés sur la place de Spy, au nombre de plusieurs centaines, en criant que « les Allemands arrivaient, qu'ils brisaient tout, qu'ils pillaient et qu'ils mettaient le feu ! » On apercevait, en effet, des incendies du côté de Jemeppe, de Balâtre, de Mazy et de Bossières. A Spy, ils incendièrent dix-neuf meules de céréales.

Le 22 août, dès 3 heures du matin, le village était rempli de troupes de la Garde impériale, cavalerie d'abord, puis infanterie et, vers 10 heures, artillerie. On en évalua le chiffre à 30 ou 40,000 soldats. Tous les hommes qu'ils purent saisir furent parqués dans différentes prairies et conduits le 23 vers Velaine. On leur dit que « Spy serait rasé parce que les civils de Saussin avaient tué un uhlan ». Une soixantaine furent entassés dans une maison à Onoz, où ils passèrent une nuit horrible ; on les menaçait de « les faire sauter à la dynamite ».

Le 22, vers 5 h. 30 du matin, l'Angelus fut sonné, comme de coutume, au couvent des Pères Capucins, ce qui donna lieu à un sérieux incident. Il restait trois versets à chanter du dernier psaume de tierce, quand un bruit violent se fit entendre à la porte d'entrée. Un officier avait brisé la chaîne et s'était élancé dans le monastère. Déjà des coups de botte résonnaient sur les dalles de la chapelle : c'était un soldat. Le Père gardien chercha à l'apaiser en lui faisant servir de la bière. Quand il rentra dans le sanctuaire, il s'y trouvait un lieutenant, casque en tête et épée en main, qui hurlait : « Fusillés ! fusillés ! » Ce fut un moment d'intense émotion. Le Père qui allait célébrer la Sainte Messe se dépouilla des vêtements sacerdotaux et tous les religieux, sur l'ordre de l'officier, gagnèrent en silence la rue où vint se placer devant eux un peloton d'exécution composé de douze fantassins et de deux cavaliers. L'officier criait : « Serez fusillés ! Avez sonné ! Signal donné à l'ennemi ! » Il emmena ensuite le Père gardien et deux de ses compagnons. Chemin faisant, les religieux se donnèrent mutuellement l'absolution et se préparèrent à la mort. Champs et chemins étaient gris de troupes. Ils furent conduits à la gendarmerie où ils passèrent au conseil de guerre. Un capitaine leur dit : « Vous avez sonné et donné des signaux ; si vous recommencez, vous serez tous fusillés, la maison sera rasée et incendiée. » Le Père gardien voulut s'expliquer. « En temps de guerre, dit l'officier, il n'y a pas de messe ! » Ils regagnèrent leurs confrères, qu'ils trouvèrent pâles comme des cadavres et tout en pleurs.

Le curé de Spy, M. Palange, s'était de même rendu à l'église pour célébrer la messe ; à peine la cloche avait-elle retenti, vers 6 heures, que des soldats se précipitèrent à sa recherche. « Faites cesser de sonner, lui cria un officier, sinon vous,

l'église et le presbytère, fusillés! » Pendant qu'ils gagnaient l'église, les soldats tirèrent quatre coups de feu dans la direction du clocher, ce qui amena le clerc, M. Materne, à cesser la sonnerie et à se cacher. A 6 heures du soir, un officier exigea les clefs de l'église et en interdit l'entrée; les clefs, dit-il, seraient restituées après la guerre. On ne put rendre l'édifice au culte qu'après dix-sept jours, à l'intervention de M<sup>gr</sup> l'Évêque.

Dans cette même journée du 22, les soldats se livrèrent à un pillage complet et organisé des maisons. Ils creusèrent des tranchées à l'est du village, et, depuis Bossières jusque Jodion, y compris le village de Spy, ils établirent une trentaine de batteries de six canons braqués vers Namur. Dès 6 h. 30 du soir, les forts envoyèrent des obus. Une bombe éclata dans la maison Ponsard où, vingt minutes avant, le prince Eitel avait réuni son état-major. Des bombes atteignirent plusieurs autres maisons, incendièrent la ferme Bertrand et l'ancienne ferme de Prémontré. A 8 h. 30, l'ennemi s'était retiré.

Le 23 août, après une nuit passée dans les caves, la panique s'empara de la population : sept cents habitants s'enfuirent vers Malonne. Dans l'avant-midi, il vint encore au village cinq chasseurs belges, qui se retirèrent aussitôt. A midi, les troupes allemandes reprirent définitivement possession de la localité.

## § 5. — *Temploux.*

### MEURTRE DE PLUSIEURS CIVILS ET INCENDIE DES MAISONS DE LA CHAUSSÉE

*Rapport de M. Lardot, curé de Temploux (1).*

Une quinzaine de dragons français dont le point de ralliement était à Moustier nous arrivèrent après le 15 août. Dans les derniers jours, nous eûmes des soldats belges. Quelques uhlands se montrèrent aux alentours le 21 et le 22 août. Le 21, je fus appelé auprès d'un dragon français, tombé aux Isnes. Le 22, on entendit toute la journée l'artillerie placée au delà de Saussin, qui tirait sur Namur et sur le fort de Suarlée.

Le 23, les messes furent célébrées aux heures habituelles. A 1 h. 30, le clerc-chantre accourut : « Impossible de sonner les vêpres, les Allemands s'avancent vers Boquet. » A ce moment déjà, presque tous les habitants fuyaient vers Suarlée et Floriffoux et il ne restait plus que les familles qui comptaient des vieillards ou des petits enfants. A 3 h. 30, les vêpres n'ayant pas été chantées, je me rendis à l'église avec le vicaire pour faire le chemin de la Croix. A peine avions-nous commencé que nous vîmes accourir, soutenue par des jeunes filles, Clémence Dethy, fille du professeur DÉSIRÉ DETHY, 53 ans, habitant à la chaussée. Elle était affolée et elle criait, en montrant son tablier maculé de sang : « Venez vite, Monsieur le curé, ils ont tué mon père ! Venez vite, mon père demande le prêtre ! »

(1) Recueilli sous sa dictée.

Nous partîmes aussitôt, emportant les *Saintes-Huiles*. A la chaussée, c'était une vision d'enfer. Les soldats s'élançaient dans les maisons comme des bêtes fauves, excités par les officiers, qui poussaient des cris gutturaux. Ils venaient de briser à coups de hache portes et fenêtres et de mettre le feu à la ferme Grosjean, où périrent cinq chevaux, un nombreux bétail et des milliers de gerbes engrangées depuis quelques jours. « Marchons comme à une procession ! » dis-je à M. le vicaire, et nous passâmes aussi calmes que possible au milieu des balles qui sifflaient. Nous entrâmes d'abord à l'hospice. Un cadavre de femme gisait dans le vestibule, et j'en eus le sang tout glacé. La plus jeune et la plus infirme des hospitalisées, JULIENNE ETBAL, 55 ans, regardait par la porte vitrée du vestibule : un soldat tira sur elle, et la balle lui enleva la cervelle. Une seconde dame, AUGUSTINE JANSON, venait aussi d'être tuée, au moment où elle disait au soldat : « Mon Dieu, je dirai un *Pater* pour vous : j'ai 78 ans ! » Après avoir réconforté les religieuses et les vieillards qui étaient encore sous la première impression d'épouvante, nous entrâmes chez M. Désiré Dethy. Il gisait dans la serre, sur un matelas. Je lui conférai les sacrements, et il pardonna à ses meurtriers. « J'en suis la première victime, dit-il, moi qui les aimais tant ! » Il expira à 8 heures du soir, à côté des soldats qui s'amusaient et cueillaient les raisins de la vigne.

Voici ce qui s'était passé. Arrivant à la chaussée, les Allemands entrèrent d'abord à l'hôtel Denet-Etienne et y mirent le feu. Ils y surprirent un jeune homme de 21 ans, Joseph Detry, employé à la Société de Dépôt et de Crédit de Namur, et l'entraînèrent à Bossières, où il fut fusillé (voir Bossières). De là, ils passèrent à la maison voisine occupée par M. Dethy. Ancien professeur de langues au collège de la Paix, à Namur, il parlait couramment l'allemand et avait l'Allemagne en haute estime. Lorsqu'il entendit la porte du corridor s'ouvrir, il alla au devant des soldats en disant : « Les Allemands sont des hommes comme les autres. » Il n'eut pas le temps de prononcer une parole : un officier lui tira à bout portant un coup de revolver dans le côté droit de l'abdomen. Il tomba entre les bras de M<sup>me</sup> Dethy qui le suivait. Cinq soldats emmenèrent le fils aîné de M. Dethy et le retinrent prisonnier avec quatorze civils, parmi lesquels deux vieillards de 79 et de 83 ans ; ils les conduisirent jusque Lambusart, d'où ils revinrent épuisés de coups et de mauvais traitements. Chassée elle-même de son logis par les menaces et par le feu, M<sup>me</sup> Dethy parvint avec mille efforts à déposer son mari agonisant dans une serre non contiguë à l'habitation.

Comme nous revenions à la chaussée, notre ministère étant rempli, nous entendîmes subitement pousser contre nous des cris de fureur. Un officier se jeta sur nous, nous fit passer à droite de la route, puis à gauche, puis encore à droite et fit avancer devant nous des soldats qui nous mirent en joue. Nous allions être fusillés. M'avançant vers l'officier, je le regardai bien en face et lui dis lentement, en langue allemande : « Nous sommes deux prêtres du Christ ! — Oui, vous, prêtres du Seigneur, c'est à cause de vous tout cela ! — Quoi donc ? demanda le vicaire. — Qu'on tue nos soldats ! » Ce fut tout ; d'un ton bref, il nous licencia. A ce moment, on emmenait vers le Boquet, Mazy et Bothey, un groupe de prisonniers, dont Alexandre Bouchat, 82 ans, qui avait vu mettre le feu à sa ferme. Ils restèrent deux jours et deux nuits entre les mains de la soldatesque, endurant un vrai mar-

tyre physique et moral. Ils furent liés à des arbres, poussés en avant à coups de botte et de crosse, menacés d'être piétinés par les chevaux. Ils n'eurent pour calmer leur faim que l'un ou l'autre fruit ou des grains de froment. L'un d'eux disait aux soldats en wallon : « Dépêchez-vous, mon fils, de me tuer ! » A Bothey, ils furent condamnés à mort et mis en ligne pour être abattus ; le curé de la paroisse, mandé pour leur offrir son ministère, fut aussitôt renvoyé et l'exécution n'eut pas lieu.

Nous rentrâmes au presbytère. La nuit et le lendemain se passèrent dans l'appréhension. Les habitants qui se décidèrent à rentrer lundi pour revoir leurs maisons regagnèrent les bois pour la nuit. Il y eut des scènes de pillage et d'orgie dans de nombreuses habitations et aux châteaux Visart de Bocarmé et vicomte de Baré. Douze maisons, échelonnées sur la grand'route, furent brûlées ; dans six autres, le feu put être éteint par les femmes restées au logis.

La cruauté des Allemands à Temploux est un acte de vengeance. La veille, une sentinelle belge avait tué un uhlan et en avait blessé un autre ; le 23, une patrouille de hussards atteignit le territoire de Suarlée, où des soldats belges tirèrent sur eux, sans d'ailleurs les atteindre. Ils firent volte-face. Ils étaient repassés de cinq minutes à peine que des soldats — que l'on croit être d'une compagnie du 159<sup>e</sup> d'infanterie — exercèrent leur brutalité sur les civils.

## § 6. — *Les forts des secteurs de l'Ouest.*

Les forts qui défendaient à l'Ouest la position de Namur vécurent des heures moins tragiques que ceux qui eurent à supporter les attaques directes de l'ennemi. Le lecteur attend néanmoins quelques données sur ces ouvrages militaires, dont la résistance fut éphémère et la destinée humiliante ; les pages qui suivent leur sont consacrées et elles achèvent l'histoire du siège de Namur.

### 1. AU FORT ET AU VILLAGE D'ÉMINES.

N° 245.

*Emines* est échelonné en partie sur la route de Namur à Perwez et à proximité du fort de même nom, qui est construit sur le territoire de Saint-Marc. Dans les premiers jours d'août, deux métairies de Jules Delfosse sises près du fort et occupées par J.-B. Denis et Louis Dupont, furent détruites par ordre militaire. La flèche de l'église devait aussi être abattue, mais elle put être préservée. Du 16 au 22 août, de nombreuses familles cherchèrent un asile à Namur ou dans des localités moins exposées ; le village fut néanmoins épargné.

Le P. Vital, capucin de Spy, fut détaché le 4 août de la colonne d'ambulance de la 4<sup>e</sup> division à Flawinne, pour assurer le service religieux à l'intérieur du fort ; on lui adjoint trois brancardiers. Il célébrait chaque dimanche la messe à l'infirmerie.

Le 23 août, à 8 heures du matin, on manda le P. Vital pour célébrer la messe à l'église d'Emines, à défaut de prêtre dans la paroisse. Comme il chantait la Préface, le fort commença à tirer. L'église reçut des secousses qui la faisaient trembler et les assistants se dispersèrent instantanément. Lorsque, la messe finie, le Père regagna le fort, dont le pont était déjà enlevé, les troupes du 13<sup>e</sup> de ligne se retiraient à travers les campagnes, poursuivies par les shrapnels ennemis.

Le bombardement du fort commença le dimanche soir, par quelques obus. Le 24 août, de bon matin, l'aumônier était prêt à commencer la messe quand un obus tomba en face de la fenêtre de l'infirmerie. Une nuée de poussière asphyxiante, de pierres et d'éclats entra dans la salle en véritable trombe. Les blessés s'enfuirent sans prendre le temps de mettre des vêtements. Le bombardement se poursuivit pendant dix heures. A 4 heures de l'après-midi, devant l'inutilité de la résistance, on hissa le drapeau blanc et des troupes polonaises de la 1<sup>re</sup> compagnie de réserve du 25<sup>e</sup> régiment de pionniers envahirent le fort (1). La garnison y passa encore la nuit suivante et fut internée le 25 au soir à la prison de Namur, pour gagner de là l'Allemagne. Aucun soldat n'avait été blessé gravement. Un seul, et on l'ignorait, avait été écrasé sous les éboulis des ruines. Son corps fut inhumé, après déblaiement, dans le cimetière paroissial. Un soldat d'infanterie avait aussi été tué près du château de la Bruyère, sur le territoire d'Emines, et inhumé à la hâte en rase campagne.

Au moment de l'entrée de l'ennemi, le village était presque vide. Il ne fut occupé que quelques jours après par un détachement bavarois, qui y resta sept semaines. Les habitants rentrèrent dans les maisons à partir du 25 août.

## 2. AU FORT ET AU VILLAGE DE SUARLÉE

N° 246.

À Suarlée, les Belges prirent d'abord diverses mesures pour faciliter le tir du fort : des arbres furent coupés dans le parc de M<sup>lle</sup> de Dorlodot ; l'orphelinat de Tertibut et la maison de l'aumônier furent minés, puis détruits.

Le bombardement du fort commença le 23 août vers midi et dura jusqu'à la chute du fort, le 25 vers 4 heures (2). L'aumônerie y fut exercée par un P. Franciscain de Montigny-sur-Sambre. Le 24, en plein bombardement, un artilleur sortit du fort en habits civils pour repérer des batteries ; il les découvrit et elles purent être bombardées. Quand le fort se rendit et que l'ennemi entra au village, la moitié de la population avait fui. Les officiers menacèrent d'incendier les maisons à la moindre insulte ; l'un d'eux, revolver au poing, voulut obliger le curé, M. Debieuvre, à rassembler les hommes à l'église, mais il s'y refusa. Louis DEHOUBERT, des Isnes, âgé de 17 ans, se mit en route pour regagner son village. Les Allemands qu'il rencontra lui dirent que le chemin serait libre deux heures plus tard et le prièrent d'attendre. Le délai passé, il se mit en route : il fut tué un peu plus loin à bout portant, dans les campagnes.

(1) Voir *Namur vor und im Weltkrieg*, p. 75.

(2) Voir *Namur vor und im Weltkrieg*, p. 75.

## 3. AU FORT DE MALONNE (1)

° 247.

*Premier rapport.*

Dans la première semaine d'août, soldats et ouvriers travaillèrent activement à la défense du fort. M. Talbot, aumônier, officia dans le grand fossé le 9, le 15 et le 16 août, en présence du corps des officiers, des sous-officiers et des soldats; les jours de semaine, il célébrait la messe dans une salle contiguë à l'infirmerie. Du 16 au 23, la consigne devint sévère : chacun devait être à son poste. Deux fausses alertes furent données par manière d'exercice.

Vendredi 21, vers midi, le personnel du fort vit le premier obus allemand tomber derrière l'église de Salzennes. Les fenêtres et les portes furent immédiatement barricadées au moyen de poutrelles.

Dans la nuit du 22 ou 23 août, ordre fut donné de tirer cinquante obus dans la direction de Spy, où bivouaquaient des troupes allemandes. A 11 h. 40, le premier coup partit; les autres suivirent à intervalles rapprochés.

Le 23, la messe fut dite, par prudence, dans le fort, car le canon grondait autour de la ville. La garnison se montrait inquiète. L'après-midi commença la débâcle : un sous-officier de Marchovelette accourut vers 4 heures et supplia le commandant de le recevoir, parce que le fort dont il dépendait avait sauté. Le commandant fit ouvrir les portes et, en présence des soldats qui l'écoutaient du haut des fortifications, le sous-officier fit le récit des horreurs qu'il avait vécues. Tandis que le commandant se retirait, une partie de la garnison, enfrenant la défense, ouvrit de force la porte d'entrée et escalada l'enceinte. La plupart portaient armés, bien chargés de cartouches, décidés à gagner la France et à se faire tuer plutôt que d'être prisonniers. La nuit suivante, une partie des fugitifs rentra, mais le 24 août, l'exode recommença. Le personnel sanitaire gagna, lui aussi, l'ambulance du pensionnat; celle-ci fut dirigée sur l'Allemagne le 23 septembre. La garnison, réduite à quelques unités seulement, fut faite prisonnière et emmenée le 24.

° 248.

*Deuxième rapport.*

Dans la nuit du 22 au 23 août, de minuit à 1 h. 30, le fort tira à deux canons sur Spy : ce fut toute son action. Dans la soirée de dimanche, il arriva un lieutenant du fort de Cognelée ou de Marchovelette. On était en alerte, les ponts étaient levés, tout le personnel était à son poste. En présence de la garnison — celle-ci s'élevait, au total, à 400 hommes — il raconta que, devant l'artillerie allemande, les forts ne résistaient pas, qu'un obus était tombé dans le bureau du commandant, etc. Cette nouvelle sema l'auxiété, presque le découragement, parmi les hommes : à quoi bon tenir? Il vaut mieux battre en retraite. On assistait d'ailleurs, du fort, à la retraite des troupes sur la plaine de Belgrade. Le commandant Damseaux téléphona à l'état-

(1) Voir ERWIN ROSEN, *Der Grosse Krieg*, Robert Lutz, Stuttgart, p. 105, et *Vom Kriegschauplatz*, 1<sup>o</sup> Band, Hesse, Leipzig, p. 59 (Wie ein Leutnant und vier Männer das Fort Malonne eroberten), *Lüttich-Namur-Antwerpen*, München, Müller, p. 130.

major : les communications étaient coupées ; puis au bureau du secteur, établi au château Fallon, à la citadelle : les services étaient partis. Les postes d'observation indispensables au tir n'existaient déjà plus. Les hommes envoyèrent une délégation au commandant, pour proposer de battre en retraite. Pendant qu'on discutait, la majorité de la troupe s'éclipsa ; tous se munirent d'une ample provision de cartouches, pour pouvoir se défendre. La plupart purent rejoindre l'armée, les autres furent fait prisonniers.

Il restait 80 unités. Le commandant fit l'appel nominal et réorganisa les services. Plus tard, il donna l'ordre de désarmer les canons. De nouveaux soldats partirent encore et il ne resta plus que les officiers, l'aumônier, le médecin, et quelques ambulanciers et soldats. Le médecin et l'aumônier partirent eux-mêmes lundi à 9 heures et gagnèrent le pensionnat de Malonne, où ils se mirent au service de l'ambulance. Le commandant avait toujours maintenu la défense stricte de partir.

Il y eut ensuite des échanges de vue entre le commandant et les officiers. On désarma le fort ; on enleva les appareils de fermeture ; on jeta la poudre dans les citernes ; on cassa les carabines. On prit aussi des mesures pour l'explosion des coupoles, à opérer de l'extérieur, grâce à un système de fils avec mèches et détonateur dans le magasin à poudre. Le commandant fit son testament. On attendait le tour d'être bombardé. Trois soldats qui avaient essayé de prendre la direction de la ville se heurtèrent à l'ennemi et rentrèrent lundi, vers 11 heures du matin. Saint-Héribert, constatant que Malonne était mort, lui dépêcha cinq hommes pour se renseigner. Après conversation avec le commandant, ils repartirent ; mais ils rencontrèrent un peu plus loin les Allemands et, pour ne pas être faits prisonniers, ils revinrent au fort.

Vers 1 heure, tandis que le commandant était dans les abords de l'ouvrage, il se vit tout à coup mettre en joue par des soldats allemands (1). On sauta dans les fossés et il y eut de longs pourparlers : ils ne voulaient pas admettre que la garnison ne comptât plus que vingt hommes ! Comme on leur proposait d'envoyer trois hommes pour pousser le pont, ils s'y refusèrent, craignant qu'ils n'allassent donner l'alarme. Ils consentirent finalement à laisser partir deux hommes. L'insignifiante garnison fut faite prisonnière et conduite au château des Comtes, à la Citadelle.

Durant l'incendie de la ville, l'officier leur dit textuellement : « Civils ont tiré sur nous. Nous avons pris tous les civils et fusillé ! Et vous aussi ! » Comme les prisonniers témoignaient leur étonnement de s'entendre ainsi traités, il s'expliqua. Il voulait dire : « Et vous auriez aussi fait la même chose. » Puis il invita les officiers à sortir et à contempler la ville en flammes. De là, ils furent dirigés sur la gare des marchandises, puis sur Huy et l'Allemagne.

(1) C'étaient le lieutenant Otto von der Linde et quatre soldats du 2<sup>e</sup> bat. du 5<sup>e</sup> rég. de la Garde à pied. (Voir *Namur vor und im Weltkrieg*, p. 75 ; HÖLSCHER, *Kürzgefasste Geschichte*. Hoursch, Cöln, p. 95.)

## 4. AU FORT DE SAINT-HÉRIBERT.

N° 249.

*Saint-Héribert* était commandé par le capitaine Derzelle. La garnison comprenait les lieutenants Collin et Frérotte, 400 artilleurs et 80 fantassins du 13<sup>e</sup>; comme personnel sanitaire, les docteurs Demoor et Finaux; les abbés Goffette, curé de Roly, et Dehant, vicaire d'Auvelais, faisant fonctions d'aumôniers, et plusieurs ambulanciers, dont le F. Caubert (René Alterman), des Frères de la Charité de Gand, instituteur à Louvain, et Alphonse Sion, professeur à l'École moyenne de Thuin.

Dimanche 16 août, un autel fut dressé dans le fossé et toute la troupe assista à la messe. Les jours suivants, elle fut célébrée dans la salle d'infirmerie, ainsi que le 23 août, car le canon tonnait et le séjour dans le fossé était dangereux. Samedi, 22 août, on crut apercevoir des rassemblements allemands autour de l'église de Lustin et le fort prit cette localité sous son feu; il tira encore quelques coups dans la journée de dimanche. Le 24 août, dans l'après-midi, une patrouille allemande fut aperçue à peu de distance : quelques obus, lancés par de petits canons, et une décharge de fusil obligèrent les assaillants à s'éloigner. Aussitôt l'artillerie ennemie commença le bombardement et ne tarda pas d'ouvrir une brèche dans les ouvrages. Le fantassin Mahy, de Saint-Aubain, fut blessé. A la tombée de la nuit, on hissa le drapeau blanc. Les Allemands cessèrent le bombardement, continuèrent à envoyer des obus aux alentours, pour empêcher la fuite de la garnison, puis s'approchèrent. Le commandant et les officiers apparurent à l'entrée du fort, les soldats livrèrent fusils et cartouches et se massèrent près de la sortie. Voyant plusieurs ecclésiastiques, un officier allemand ne put contenir sa rage et les mit en joue. La garnison se mit en route alors qu'il faisait déjà sombre et fut dirigée sur la ferme de Notre-Dame-au-Bois, avec le blessé, qui y mourut le lendemain et fut inhumé près de la ferme. Ils passèrent la nuit en plein air, à côté d'un grand feu. Le 25 août, les prisonniers gagnèrent Namur, où ils furent internés à la prison. Le 26 août, ils furent dirigés sur Huy, puis sur l'Allemagne. Quant au personnel sanitaire, il fut licencié.

§ 7. — *A l'extrême pointe de l'Entre-Sambre-et-Meuse.*

Quelques faits dignes de mention sont survenus dans les villages de l'Entre-Sambre-et-Meuse compris entre la ville de Namur et les forts de Malonne de et Saint-Héribert. On trouvera dans les rapports suivants des détails sur la retraite à Flawinne, sur le meurtre de quatre civils à Floreffe et d'un soldat belge à Bois-de-Villers, enfin sur l'incendie de plusieurs quartiers dans ces dernières localités, ainsi qu'à Malonne.

N° 250.

Dès le 2 août 1914, une colonne d'ambulance se réunit à *Flawinne*, sous la direction du docteur Piret. Des conférences et des exercices pratiques y furent

donnés jusqu'au 8 août. Une partie des effectifs fut détachée le 6 pour Andoy-Sart-Bernard et l'autre s'établit à Jambes.

Le 7 août, le capitaine Declercq, de l'Ecole régimentaire d'Arlon, avec 500 soldats du 10<sup>m</sup> de ligne, constitua un cantonnement chargé des tranchées et autres défenses, à établir dans le secteur des forts de Suarlée et d'Emines. Les officiers du Génie devaient se trouver, ainsi que l'Etat-Major, à Saint-Servais, dans les locaux de la « Papeterie ». Des plantations et arbres fruitiers furent supprimés par stratégie, dans le centre du village ; de même sept maisons furent rasées le 22 août.

Ce jour-là, l'Etat-Major belge s'installa à Flawinne et y resta jusqu'au matin du 23. La retraite fut annoncée vers midi. Des troupes considérables de Namur et au-delà défilèrent sur notre territoire.

L'apparition de l'avant-garde ennemie eut lieu le 24, le passage des troupes vers Fosses dura toute la journée du mardi et le repassage de ces mêmes troupes le mercredi, avec séjour d'une colonne pendant une nuit.

Le 25, un coup de feu parti, suppose-t-on, d'un groupe allemand, faillit servir de prétexte à l'incendie de la section du Trieu-Josse. Le bourgmestre intervint efficacement.

#### MEURTRE DE TROIS CIVILS A FLOREFFE.

N° 251.

Trois civils ont été tués dans cette commune, dans la journée du 24 août. GEORGES HANCOTTE, 16 ans, de Soye, agréé à la gare de Tamines, était venu à Floreffe pour acheter du pain et s'était rangé, avec d'autres curieux, sur l'accotement de la chaussée, pour assister au défilé des troupes. Survint un officier à cheval, qui posa une question au jeune homme, lui demandant s'il avait vu des soldats belges et français. Sur sa réponse négative, il le fit passer devant lui et quand il fut à vingt pas, il cria : halte ! Le jeune homme se retourna et, au même instant, il lui tira dans la tête une balle de revolver, disant aux témoins de la scène « qu'il lui avait menti ».

Les Allemands firent leur entrée à *Buzet*, section de la commune de Floreffe, le même jour, vers 5 heures de l'après-midi et échangèrent quelques coups de feu avec une centaine de soldats belges qui battaient en retraite dans la direction des Six-Bras (Bois-de-Villers) ; puis ils pénétrèrent dans les maisons, revolver au poing, inspirant une grande frayeur aux habitants et pillant liqueurs, denrées et quantité d'autres objets.

A la tombée de la nuit, les Allemands aperçurent encore quelques soldats belges à la lisière du bois de Marlagne, et ouvrirent sur eux un feu assez nourri ; des balles traversèrent les volets et se perdirent dans la maison d'ODILE DUFAUX, 51 ans, épouse d'Alexis Massaux. Effrayée, elle décida son mari à regagner la maison de ses parents et, pour raccourcir la distance, ils traversèrent les campagnes. A peine avaient-ils franchi la limite du jardin, qu'Odile fut atteinte à la jambe par une balle. Le soldat qui avait tiré vint à elle et, après avoir parfaitement reconnu qu'il se trouvait en présence d'une femme, lui transperça

le cœur d'un coup de baïonnette. Elle expira quelques instants plus tard. Cela se passait à 8 heures du soir, au lieu dit « Bois de Babin ». Son époux, ALEXIS MASSAUX, 54 ans, fut témoin de la scène; il continua sa route pour aller prévenir le curé de la paroisse, mais il n'avait pas fait cent pas qu'il recevait lui-même une balle dans l'abdomen. On les retrouva tous deux le 25 août. Alexis avait conservé toute sa présence d'esprit; il put encore faire au prêtre le récit de la mort tragique de sa femme et il mourut le 26.

## INCENDIE DE DEUX QUARTIERS ET MEURTRE DE DEUX CIVILS A MALONNE

N° 252.

Le 23 août, vers midi, les premiers soldats belges en retraite arrivèrent dans le fond de Malonne : c'était une compagnie de lanciers, que suivirent bientôt de l'artillerie et de l'infanterie, en assez bon ordre. Ce fut ensuite une débandade complète : toutes les armes étaient mêlées et les officiers eux-mêmes ne savaient où ils allaient. La même retraite se produisit au quartier du Gros-Buisson, sur la route de Namur à Bois-de-Villers.

Le 24 août, la population était affolée et elle s'enfuit; il ne resta au village que le bourgmestre, le curé, le vicaire et quelques civils. L'entrée de l'ennemi se fit attendre plus qu'on n'avait pensé, à cause de la destruction des ponts de la Sambre : les premières troupes arrivèrent vers 4 heures de l'après-midi, à la fois par la vallée et par les hauteurs de la citadelle. La plupart des fuyards étaient heureusement revenus. En un clin d'œil, les maisons furent bondées et les campagnes couvertes de campements : c'étaient notamment le 95<sup>e</sup> et des troupes de la Garde. On crut que le village n'échapperait pas à la destruction. Dès leur arrivée, les soldats incendièrent quatre maisons du dessus de Malonne, au lieu dit « Cabaco », sur la route de Namur à Bois-de-Villers, après les avoir pillées (1). Ils enfermèrent Léon Marchal, Charles Laloux et cinq soldats belges, qui avaient pu revêtir des habits civils, dans une chambre de Mathieu Reumont, où ils passèrent la nuit, le visage tourné au mur et les mains derrière le dos, subissant les injures des soldats. Le 25, au matin, ceux-ci amenèrent aussi J.-B. Leclercq, sa femme et ses deux enfants, Eléonore et René, puis ils apportèrent une dizaine de bottes de paille et une cruche de pétrole, en annonçant qu'ils allaient brûler la maison et les rôtiir vivants. Ces malheureux furent conduits de là à la ferme Tonglet, puis à la prison de Namur, où ils restèrent près de quarante-huit heures sans boire, ni manger.

Huit hommes furent emmenés le 24 août avec les troupes sur Mettet et Gembloux, puis déportés à Soltau : c'étaient Joseph et Camille Chapelle, Louis Dosimont, Georges Ancion, Gustave Henuzet, Armand Marneffe, Auguste Renier et Ernest Marchal.

Entretiens, le curé et le vicaire, pris comme otages, étaient exposés aux coups et aux injures de la soldatesque et conduits à travers les troupes jusque sur la place du Malpas, où un major leur dit « que les civils avaient tiré sur eux ».

(1) Maisons veuve Montreux-Marchal, veuve Anatole Jacques, Antoine Montreux et Dispaux-Chapelle.

Vers 9 heures du soir, après des excès de boisson, les soldats allumèrent encore six maisons (1) du quartier de Bobin et poursuivirent de coups de fusil les habitants qui fuyaient l'incendie. EMILE DUBOIS-HOUBION, âgé de 24 ans, tomba mortellement atteint; HENRI ISTASSE, 34 ans, fut trouvé transpercé d'un coup de baïonnette dans une carrière. M<sup>me</sup> veuve Riffart habitait avec ses deux filles dont l'une est impotente; comme les Allemands tiraient par le soupirail et mettaient le feu à la maison, elles quittèrent la cave, emportèrent la malade et s'enfuirent. Les soldats continuèrent à tirer sur elles, sans heureusement les atteindre.

De son côté, le bourgmestre, rendu responsable des prétendus coups de feu, allait être passé par les armes quand arriva l'ordre de départ : les troupes se mirent en marche et il put échapper. M. l'abbé Noulard courut le même danger : un soldat affirma « l'avoir vu tirer de la lucarne d'un toit et avoir trouvé sur lui des munitions » ; il dut la vie à l'intervention opportune d'un officier. Vers minuit, le curé parcourut la commune de maison en maison pour lire une proclamation, puis il fut libéré par le major, après lui avoir promis d'exhorter les civils du haut de la chaire « à ne plus tirer sur les troupes ».

#### INCENDIES ET MEURTRE D'UN SOLDAT BELGE A BOIS-DE-VILLERS

N° 253.

Le 24 août, vers 8 heures du matin, les Allemands arrivèrent à *Bois-de-Villers*, les premiers par la route de Floreffe, d'autres ensuite par Malonne et Wépion : tous se dirigeaient vers Saint-Gérard. Arrivés aux Six-Bras, ils menacèrent les habitants, « sous prétexte qu'on avait tiré sur eux » ; ils les firent mettre à genoux, les mains en l'air, au milieu du chemin; les soldats entrèrent dans les maisons et volèrent argent, vivres et vêtements. A 10 heures, ils mirent le feu à la maison de Joséphine Provis, infirme octogénaire, et l'incendie se communiqua aux deux maisons voisines, habitées par Joseph et Auguste Provis. Ce dernier avait été dirigé sur la prison de Namur, sous prétexte qu'il avait des chaussures militaires (ce qui était faux), et il y resta jusqu'au samedi. Le feu fut mis ensuite à la maison de Joséphine Bacq et à celle de Joseph Devigne-Legros. Ces gens ont très bien vu que les soldats aspergeaient d'un liquide inflammable les boiseries et les denrées qui se trouvaient dans les granges. Cette constatation a été faite également par Joseph Devigne-Guillaume, au Stordoir, quand les soldats incendiaires eurent pillé sa maison. C'est au pignon de cette demeure que fut tué JULES TOUSSAINT, de Courcelles, 30 ans, soldat qui n'avait pas suivi ses camarades se dirigeant vers Bioul. N'ayant pas changé complètement de vêtements, il fut reconnu comme appartenant à l'armée belge et tué à coups de revolver.

N° 254.

*Arbre* n'a reçu aucun soldat allemand. Les troupes y entrèrent pour la première fois le 19 septembre, à 10 heures du soir, venant de Lunéville, où elles avaient combattu pendant plusieurs semaines.

(1) Maisons Chytènes-Riffart, veuve Joseph Riffart, veuve Boigelot (2 maisons), Emile Deprez, veuve Motte.

## ERRATA

## TOME I

- P. 6, ligne 6. Au lieu de : à 7 heures du *matin*, lire : à 7 heures du soir.
- P. 7, ligne 5. La phrase : « *des troupes entrèrent... vers Bovigny* » doit être remplacée par la suivante : « Huit cents saxons portant au bras un brassard blanc, entrèrent à Beho le 5 août, à 6 heures du soir, par la route de Deiffelt et se dirigeant vers Bovigny ; ils s'étaient fait précéder vers 7 heures du matin d'une avant-garde en auto ».
- P. 8, ligne 30. Au lieu de : ferme de *Mayence*, lire : ferme de Mahenne.
- P. 10, ligne 37. Au lieu de : du 6 au 15), lire : (du 0 au 15).
- P. 22, ligne 3. Au lieu de : *firent* sur lui, lire : tirent sur lui.
- P. 24, ligne 8. Au lieu de : civils d'*Ave*, lire : civils de Han-sur-Lesse.
- P. 25, ligne 20. Au lieu de : *lieux* de distance, lire : lieues de distance.
- P. 47, ligne 18. Au lieu de : *Ambassadeur*, lire : Ministre.
- P. 47, ligne 23. Au lieu de : *Ambassadeur*, lire : Diplomate.
- P. 55, ligne 16. Au lieu de : *du Luxembourg*, lire : de Luxembourg.
- P. 56, ligne 1. Au lieu de : *Malompré*, lire : Mabompré.
- P. 72, ligne 9. Au lieu de : *Il a succombé, dit-on, à Le Mesnil*, lire : Le même jour, la fermière de Fosset (Amberloup) le trouva étendu dans un lit de son habitation, sans savoir par qui, ni quand il y avait été apporté. Il y mourut quelques heures après et fut inhumé au dessus de Wachiroch, où l'on a relevé sur sa tombe l'inscription suivante : « Hier ruht der Königl. Leutnant Wolf Frhr von Richthofen, vom Dragoner Regiment n.8, gefallen 10-8-14 bei Rosières ».
- P. 107, ligne 1. Au lieu de : *vinsent*, lire : vinsent.
- P. 153, ligne 30. Au lieu de : *oser*, lire : osé.
- P. 167, ligne 1. Au lieu de : *ce cette* nuit, lire : de cette.

## TOME II

Noms à ajouter à la liste des fusillés d'Andenne p. 90 :

- HONORÉ, Alexis-Joseph, 41 ans, m. ;  
LIÉGEOIS, Jules-Joseph, 53 ans, m. ;

Noms à supprimer dans cette liste :

9. BEGER, Jules.  
85. GILSON, Emile.  
130. LAHAUT, Emile.  
195. RIGOT, Félix, 57 ans, m.



## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages
Introduction à la deuxième partie et bilan des victimes et des sinistres . . .	5

### I. *Le Sac d'Andenne.*

#### CHAPITRE I.

##### A Travers le Condroz.

<i>Scy, Mohiville, Achet, Hamois, Havelange, Verlée, Flostoy, Evelette, Sorée, Obey, Haillot, Perwez, Coutisse, Groyne</i> . . . . .	13
--	----

#### CHAPITRE II.

Le Passage de la Meuse à Andenne. . . . .	26
§ 1. - <i>L'arrivée en ville.</i> . . . . .	28
§ 2. — <i>L'échauffourée du 20 août.</i> . . . . .	33
§ 3. — <i>Les massacres du 21 août.</i> . . . . .	43
§ 4. <i>Les procédés allemands.</i> . . . . .	60
§ 5. — <i>Le Livre Blanc Allemand.</i> . . . . .	66
§ 6. - <i>Les responsabilités.</i> . . . . .	68
§ 7. — <i>Annexes.</i> . . . . .	69
<i>Liste des fusillés d'Andenne</i> . . . . .	90

## II. L'investissement et la prise de Namur.

### CHAPITRE I.

	Pages.
L'attaque simulée sur la rive droite de la Meuse . . . . .	95
1. Premiers contacts de l'ennemi avec les avant-postes belges . . . . .	97
<i>Assesse, Florée (Incendie et massacre de trois civils), Gesves, Crupet (meurtre d'un civil), Mont-sur-Meuse (meurtre de deux civils), Lustin . . . . .</i>	97
2. L'attaque de la position fortifiée . . . . .	102
§ 1. — <i>Haut-Bois : Fusillade et incendies ; Enlèvement du curé et de trente-quatre civils . . . . .</i>	103
§ 2. — <i>Faulx-les-Tombes : Pendaison de Gustave Verlaine . . . . .</i>	109
§ 3. — <i>Sclayn, Bonneville et Thon . . . . .</i>	110
§ 4. — <i>Mozet : Incendie ; Goyet : Menaces de destruction. . . . .</i>	112
§ 5. — <i>Wierde : Meurtre d'un civil ; Traitements infligés à plusieurs groupes . . . . .</i>	116
§ 6. — <i>Sart-Bernard : Meurtre de deux civils ; Trieu-Courrière : Escarmouche . . . . .</i>	119
3. La résistance et la chute des forts . . . . .	120
§ 1. — <i>Le fort de Maizeret . . . . .</i>	121
§ 2. — <i>Le fort d'Andoy . . . . .</i>	138
§ 3. — <i>Le fort de Dave . . . . .</i>	140
§ 4. — <i>Naninne : Meurtre de trois civils . . . . .</i>	142
§ 5. — <i>Loyers et Erpent . . . . .</i>	144

### CHAPITRE II.

Le passage forcé sur la rive gauche de la Meuse . . . . .	147
1. Premiers contacts de l'ennemi avec les avant-postes belges . . . . .	149
§ 1. — <i>Méfais allemands à Bierwart, Pontillas et Hemptinne . . . . .</i>	149
§ 2. — <i>Les combats de Boneffe du 13 et du 18 août : Boneffe, Branchon, Ebezée, Tavier, Mehaigne, Harlue. . . . .</i>	152
§ 3. — <i>L'engagement de Longchamps (19 août) : Meurtre d'un civil ; Incendie du village d'Aische-en-Refail . . . . .</i>	159
2. A l'attaque de la place fortifiée . . . . .	162
§ 1. — <i>Noville-les-Bois (Meurtre de civils) ; Sart d'Avril et Cortil-Wodon . . . . .</i>	164
§ 2. — <i>Leuze : Incendies et meurtre de plusieurs civils . . . . .</i>	167
§ 3. — <i>Dans la région de Tillier, Waret-la-Chaussée et Les Boscailles . . . . .</i>	174

	Pages.
§ 4. — <i>Hingeon : Meurtres et incendies ; Les quatre-vingt-treize francs-tireurs internés à Huy. Meurtre d'un civil à Vezin</i> . . . . .	177
§ 5. — <i>Franc-Waret : Incendies, trois fusillades collectives et dévastation du château. Ville-en-Waret</i> . . . . .	181
3. La résistance et la chute des forts . . . . .	200
§ 1. — <i>Le fort de Cognelée : Dans le fort, au village, à Jette-Fooz, à la ferme Ancion, à Warisoulx et à Daussoulx</i> . . . . .	201
§ 2. — <i>Le fort de Marchovelette : Dans le fort, à Marchovelette, à Gelbressée</i>	212
§ 3. — <i>Le combat de Wartet : Meurtres et incendies, traque des habitants du Bayet ; à Marche-les-Dames</i> . . . . .	216
§ 4. — <i>Boninne : Incendie du village et achèvement d'un blessé</i> . . . . .	226
§ 5. — <i>Champion : Incendie du village et meurtre de civils</i> . . . . .	230
§ 6. — <i>Vedrin : Incendie des Comognes et du Transvaal, meurtre de civils</i>	239
§ 7. — <i>Bouge : Incendie du village, massacre de civils.</i> . . . . .	243
§ 8. — <i>Beez.</i> . . . . .	260

### CHAPITRE III.

La prise de Namur . . . . .	261
Exposé général . . . . .	261
Les versions allemandes . . . . .	269
1. Les premières journées d'août 1914. . . . .	274
2. Occupation de la ville et bombardement de la Grand'Place . . . . .	285
3. Les fusillades. L'incendie de la ville. Les prisonniers et les otages. La contribution de guerre . . . . .	300
4. Liste des fusillés et des victimes à Namur. . . . .	329

### CHAPITRE IV.

Dans les secteurs secondaires de la position fortifiée. . . . .	333
1. Les escarmouches . . . . .	333
§ 1. — <i>Dans la région de Grand-Leez : Escarmouche de la ferme de Longpont et meurtre de civils à Grand-Leez ; escarmouches de Lonzée et de Sauvenière ; meurtre de François Clause, à Gembloux ; Ernage.</i>	335
§ 2. — <i>Dans la région de Sombreffe : Sombreffe, Corroy-le-Château, Tongrinne ; escarmouche et représailles à Bothey, Balâtre</i> . . . . .	337
§ 3. — <i>Dans la région de Saint-Germain : Escarmouche et incendie à la ferme de Melet ; Liernu, Dhuy et Meux</i> . . . . .	340

	Pages.
2. Sous le feu des forts . . . . .	343
§ 1. — <i>Beuzet ; Au sein des engagements.</i> . . . . .	343
§ 2. — <i>Bossières ; Incendies et meurtre de Joseph Detry</i> . . . . .	348
§ 3. — <i>Les Isnes ; Traitements infligés au curé et à un groupe de civils</i> . . . . .	350
§ 4. — <i>Spy ; Incidents à l'église et au couvent des PP. Capucins</i> . . . . .	354
§ 5. — <i>Temploux ; Meurtres et incendies</i> . . . . .	355
§ 6. — <i>Les forts des secteurs de l'ouest : Emines, Suarlée, Malonne, Saint-Héribert.</i> . . . . .	357
§ 7. — <i>A l'extrême pointe de l'Entre-Sambre-et-Meuse ; Flawinne, Floreffe (meurtre de trois civils), Malonne (incendies et meurtre de deux civils), Bois-de-Villers (incendies et meurtre d'un soldat belge) et Arbre.</i> . . . . .	361
Errata . . . . .	365

---

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figures.	Pages.
1. Carte hors texte de la région étudiée dans la deuxième partie . . . . .	375
2. Plan d'Andenne et des environs . . . . .	27
3. Plan de la ville d'Andenne . . . . .	32
4. Andenne : restes du pont détruit . . . . .	34
5. Andenne : le pont reconstruit et la maison où furent emprisonnés les otages . . . . .	34
6. Carte postale des francs-tireurs d'Andenne . . . . .	34
7. Autographe du capitaine Jungé, l'un des acteurs du drame d'Andenne.	35
8. Andenne : Tombe des fusillés, sur les bords de la Meuse . . . . .	40
9. Id. Endroit de la tuerie de Hautebise . . . . .	40
10. Id. Le mur des fusillés portant les traces des balles . . . . .	41
11. Id. Café Liégeois, rue Brun, criblé de balles . . . . .	41
12. Id. La place des Tilleuls . . . . .	41
13. Id. Maisons incendiées de la rue Bertrand . . . . .	41
14. Id. Maisons incendiées de la chaussée de Namur . . . . .	41
15. Id. Plan de la place des Tilleuls . . . . .	48
16. Autographe du major von Bronsart, l'un des acteurs du drame d'An- denne . . . . .	49
17. Sauf-conduit délivré à l'unique survivant de la grande fusillade . . . . .	53
18. Autographe de l'oberleutnant von Bunau, l'un des acteurs du drame d'Andenne . . . . .	55
19. La première affiche apposée après les massacres d'Andenne . . . . .	56
20. Affiche créant la légende du « combat de rues et de l'attaque » d'An- denne . . . . .	56
21. La proclamation du commandant Simons : menace d'incendie total et de pendaison des hommes . . . . .	56
22. La proclamation du commandant Becker, renouvelant ces menaces. . . . .	56
23. Passeport délivré au curé de Noville-les-Bois, pour ramener à Andenne les condamnés à mort de Tramaka, dont un fut fusillé . . . . .	58
24. Ordre du jour du major von Bassewitz, relatif aux incendies et aux massacres . . . . .	68

Figures.	Pages.
25. Proclamation du général von Bulow annonçant aux Liégeois le châti- ment d'Andenne . . . . .	68
26. Ordre de la 24 <sup>e</sup> division de réserve, découvert à Crupet, relatif aux mesures de rigueur infligées aux civils . . . . .	68
27. La carte postale allemande des « Francs-tireurs à Namur » . . . . .	68
28. Seilles (Andenne). Rue de la Gare et maison d'Honoré Thys . . . . .	69
29. Id. id. Rue de la Gare . . . . .	69
30. Id. id. Place de la Gare et endroit par où purent fuir les condamnés à mort . . . . .	69
31. Seilles (Andenne). Le « Trou du Chat », à Tramaka (Seilles), où furent tués quinze civils . . . . .	69
32. Ordre du 82 <sup>e</sup> d'infanterie, XI <sup>e</sup> corps, relatif à Labas (Haut-Bois). . . . .	104
33. Ordre du 82 <sup>e</sup> d'infanterie, XI <sup>e</sup> corps, relatif à Haute-Arche (Haut-Bois)	105
34. La nef saccagée de l'église de Maizeret . . . . .	122
35. Le chœur saccagé de l'église de Maizeret . . . . .	122
36. L'église bombardée de Boninne . . . . .	122
37. Le coffre-fort éventré de l'église de Ville-en-Waret . . . . .	122
38. Plan du « Fort du Diable », à Maizeret. . . . .	125
39. Coupe du fort de Maizeret (fronts de gorge et de tête) . . . . .	126
40. Coupe du fort de Maizeret (fronts latéraux) . . . . .	128
41. Désiré Debehogne, tué à Sart-Bernard. . . . .	176
42. Jules Bouchat, fusillé à Mont-sur-Meuse . . . . .	176
43. Edouard Pairon, fusillé à Mont-sur-Meuse . . . . .	176
44. Georges Gérard, tué à Hingeon . . . . .	176
45. François Marneffe, tué à Marchovelette . . . . .	176
46. Lucie Despontin, de Waret-la-Chaussée, tuée aux Comognes . . . . .	176
47. Louis Rivière, de Waret-la-Chaussée, fusillé à Namur. . . . .	176
48. Jules Dinaron, de Waret-la-Chaussée, fusillé à Champion . . . . .	176
49. Jules Beaufays, tué à Namur . . . . .	176
50. Plan de Franc-Waret, indiquant les endroits des fusillades . . . . .	182
51. Camille Genette, du premier groupe des fusillés de Franc-Waret . . . . .	192
52. Joseph Stasse, id. . . . .	192
53. Auguste Detillieux, id. . . . .	192
54. Charles Gérard, id. . . . .	192
55. Louis Gustin, père, de Franc-Waret, du deuxième groupe des fusillés .	192
56. Léopold Gustin, fils, id. id. . . . .	192
57. Joseph Mirguet, id. id. . . . .	192
58. Joseph Guisset, id. id. . . . .	192
59. Hubert Crespeigne, id. id. . . . .	192
60. Hadelin Aidans, id. id. . . . .	192
61. Jules Dieudonné, id. fusillé avec les civils et les jeunes filles de Ville-en-Waret . . . . .	192
62. Alphonse Mirguet, de Franc-Waret, fusillé avec les civils et les jeunes filles de Ville-en-Waret . . . . .	192

Figures.	Pages.
63. Passeport délivré le 23 août, à Cognelée, par un soldat du 93 <sup>e</sup> . . . . .	205
64. Passeport délivré le 24 août, à Cognelée, pour rechercher le cadavre de Céline Thibeaux. . . . .	206
65. Autographe du feldwebel Müller, du 5 <sup>e</sup> régiment de la Garde à pied, qui a participé aux méfaits de Wartet . . . . .	219
66. Autographe du major von Selle, du 95, dont les troupes ont saccagé Bouge . . . . .	244
67. Plan de Bouge, indiquant les maisons incendiées et les endroits des fusillades . . . . .	247
68. Marguerite Dautreloux, tuée à Bouge . . . . .	250
69. Arthur Piersotte, instituteur communal, tué à Bouge . . . . .	250
70. Olivier Derocher, bedeau de Ville-en-Waret, tué à Franc-Waret avec son fils et ses deux filles . . . . .	250
71. L'abbé Hadelin Bilande, aumônier des sourds-muets, fusillé à Bouge . . . . .	250
72. L'abbé Elisée Pierrard ambulancier, exposé au feu des Français, à Namur . . . . .	250
73. L'abbé Sylvain Patron, ambulancier, exposé au feu des Français, à Namur . . . . .	250
74. Maison incendiée de M. l'abbé Bilande, à Bouge . . . . .	251
75. La villa Thémon, saccagée à Bouge . . . . .	251
76. La villa Thémon, saccagée à Bouge (deuxième vue) . . . . .	251
77. Le duc Charles-Edouard de Saxe-Cobourg-Gotha, du 95 <sup>e</sup> , dont les troupes ont saccagé Bouge . . . . .	251
78. Namur. Pillage du Palais de Justice: le greffe du tribunal de Commerce . . . . .	251
79. Namur. Pillage du Palais de Justice: la salle des objets saisis. . . . .	251
80. Plan de Namur et des faubourgs, indiquant les quartiers incendiés et les endroits des fusillades . . . . .	262
81. Entrée des troupes allemandes sur la Grand'Place de Namur . . . . .	300
82. Gustave Hennaut, fils, de Namur, tué à la fusillade de la rue Pepin . . . . .	301
83. Félicien Hennaut, père, id. id. . . . .	301
84. Gustave Collet, id. id. . . . .	301
85. Léon Piérard, id. id. . . . .	301
86. Marie Warnon, épouse Danzin, de Namur, tuée à Namur. . . . .	301
87. Charles Baudemont, de Namur, tué rue de Saint-Nicolas . . . . .	301
88. Arthur Welschen, de Namur, tué rue Pepin . . . . .	301
89. Franz Larivière, de Namur, tué à la fusillade de la rue Pepin . . . . .	301
90. Joseph Decool, de Namur, tué à la fusillade de la rue Pepin . . . . .	301
91. La Grand'Place incendiée de Namur: face sud . . . . .	306
92. Id. id. la rue du Pont . . . . .	306
93. Id. id. les ruines fumantes . . . . .	306
94. Id. id. face nord. . . . .	306
95. Id. id. intérieur de l'hôtel de ville. . . . .	306
96. L'institut ophtalmique du docteur Bribosia, où furent tués les soldats blessés. . . . .	307

Figures.		Pages.
97.	Maisons incendiées des fusillés de la rue Pepin, à Namur. . . . .	307
98.	Quartier incendié de Saint-Nicolas, à Namur. . . . .	307
99.	Id. de la chaussée de Dinant, à La Plante . . . . .	307
100.	Id. de La Caracole, à La Plante . . . . .	307
101.	La grande fosse commune, au moment de la sépulture des fusillés .	307
102.	Autographe du major Heyne, du 8 <sup>e</sup> hussards, qui a fait exécuter Joseph Detry, à Bossières. . . . .	349

---

FIN DU SECOND VOLUME

---

*Bruxelles*  
*Imprimerie Veuve Monnom*  
*Société anonyme*  
*32, rue de l'Industrie*

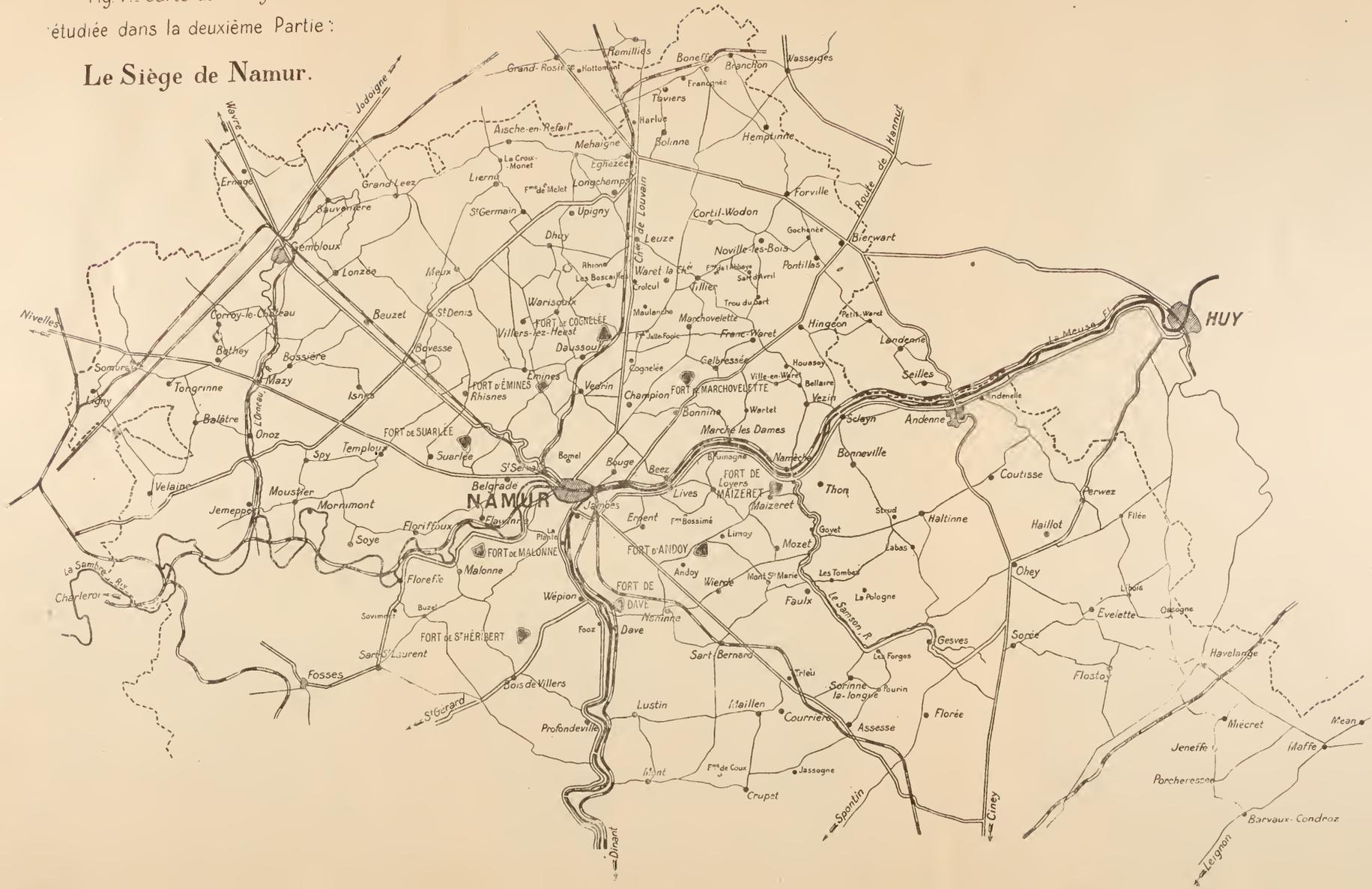
---

1920



Fig 1. - Carte de la région  
étudiée dans la deuxième Partie :

## Le Siège de Namur.







*La Bibliothèque*  
Université d'Ottawa  
Echéance

*The Library*  
University of Ottawa  
Date Due

--	--	--



D 5 4 1 • D 6 2 5 1 9 1 9 V 2

D O C U M E N T S P O U R S E R V I R

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	04	06	06	18	15	1